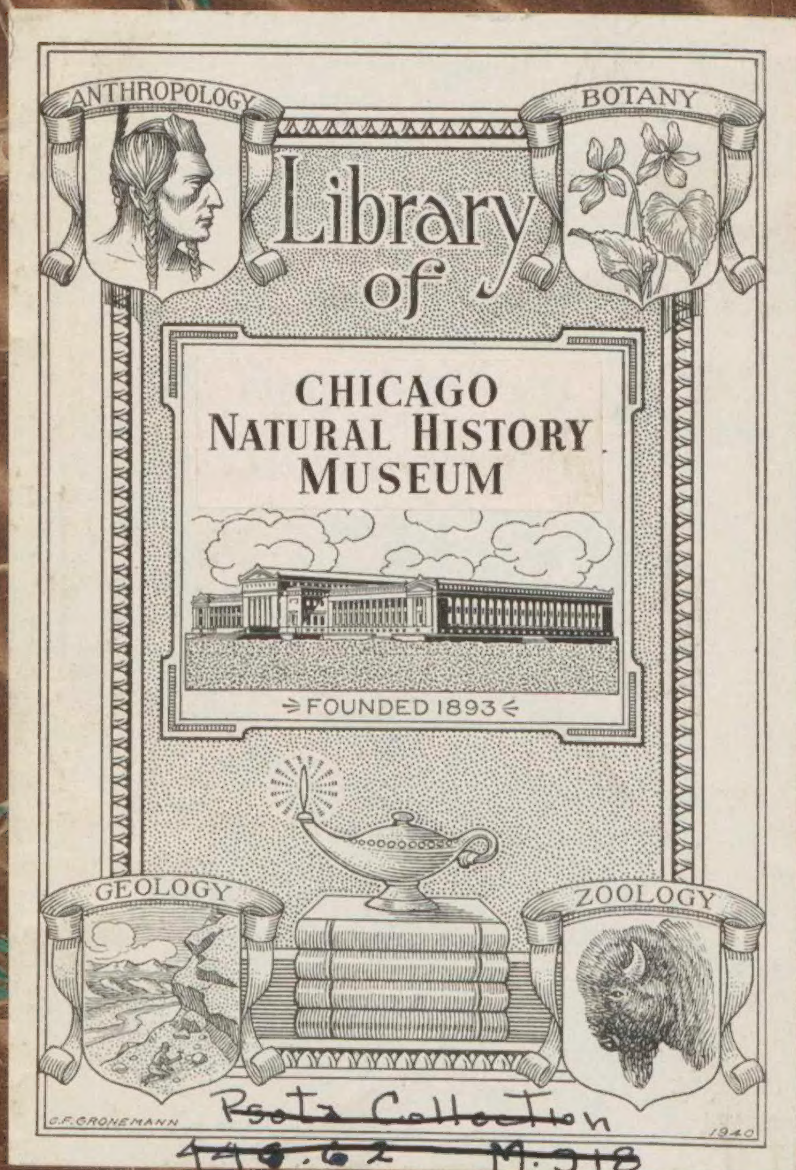
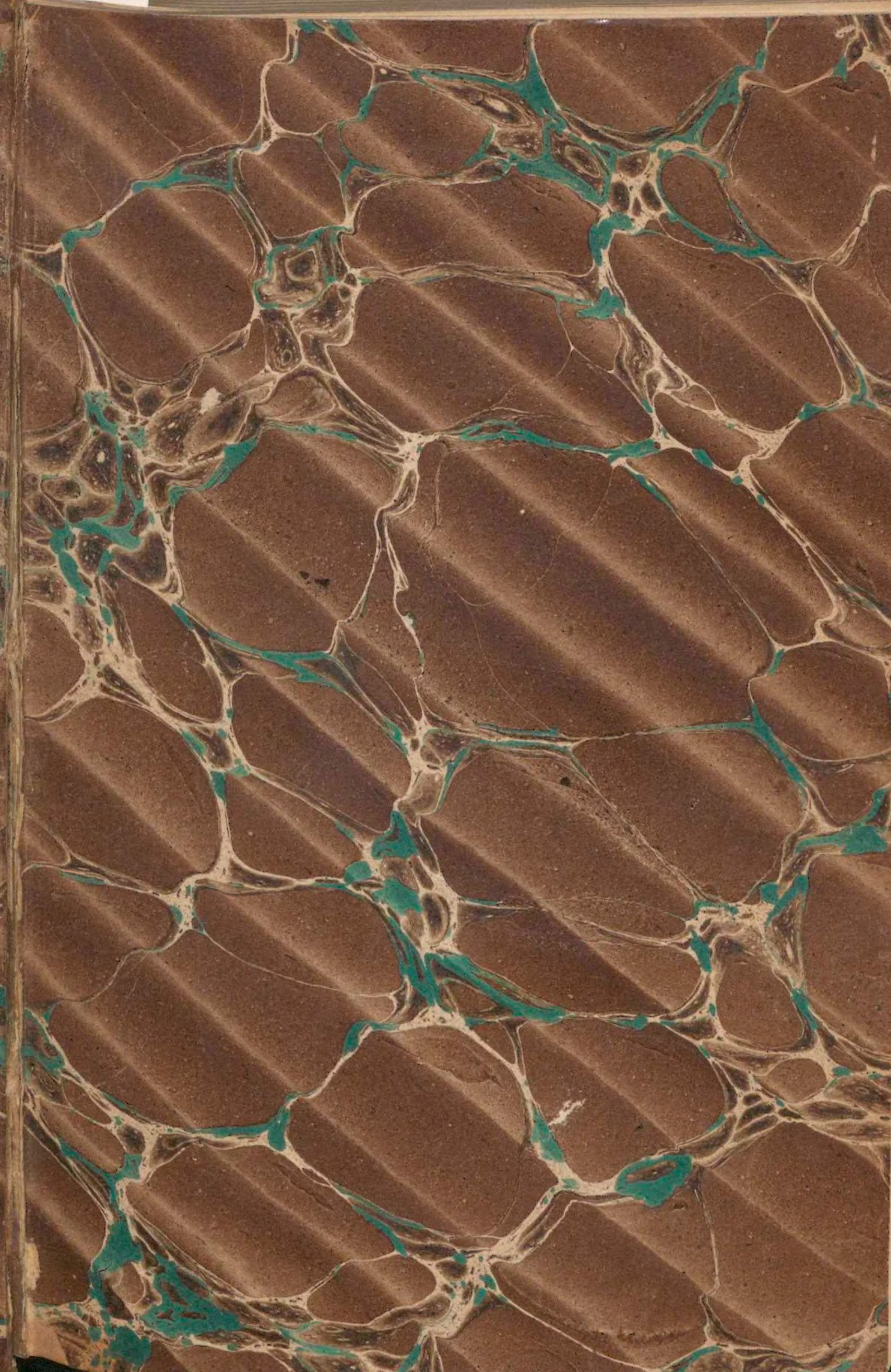



ANTHROPOLOGY
BOTANY
Library of
CHICAGO NATURAL HISTORY MUSEUM
FOUNDED 1893
GEOLOGY
ZOOLOGY
C.F. GRONEMANN
1940
~~Rsota Collection~~
~~446.62 M.918~~



COURS
D'ENTOMOLOGIE,
Réduit en Tableaux synoptiques.

Bound with Mulsant - Histoire naturel des Coleoptères de France, pt. 1

COURS

D'ENTOMOLOGIE,

RÉDUIT EN TABLEAUX SYNOPTIQUES,

A L'USAGE DES COLLÉGES,

PAR E. MULSANT,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.



A LYON,

CHEZ LOUIS BABEUF, RUE SAINT-DOMINIQUE, N° 2.
LAURENT, PLACE SAINT-PIERRE.
SAUVIGNET ET C.e, GRANDE RUE MERCIÈRE, N° 55.

On sent que dans ce travail, nous devions négliger toutes les divisions subalternes qui, reposant sur des différences difficiles à saisir, auraient offert aux jeunes Élèves des obstacles repoussans; nous avons donc borné le nombre des genres à ceux dont les caractères sont les plus nettement tranchés.

Les travaux immortels des Latreille, Lamarck, etc., ont servi de base à cet ouvrage; puisse-t-il préparer à la méditation des écrits de ces grands maîtres, et engager à parcourir, sur leurs traces, un champ où l'on peut espérer encore tant d'heureuses découvertes!



Introduction.

Introduction.

DIVISION DES CORPS DE LA NATURE.

On partage les corps de la nature en deux RÈGNES, pour indiquer que les objets compris dans chacune de ces divisions sont régis par des lois particulières.

Les Corps	qui se développent par une nutrition intérieure, qui acquièrent un accroissement dont le terme est marqué pour chacun d'eux, et sont pourvus des organes propres à leur conserver jusqu'à certain point les facultés vitales dont ils jouissent, composent . . . . . le	RÈGNE ORGANIQUE.
	Tels que les métaux, les pierres, les sels, l'eau, l'air, etc., qui n'éprouvent aucun développement intérieur, n'augmentent de volume que par la superposition ou l'agrégation de nouvelles molécules, qui peuvent atteindre une dimension et une durée dont la limite n'est pas fixée, et être divisés en fragmens très petits, sans cesser d'exister et d'être de même nature, forment le	RÈGNE ANORGANIQUE.

DU RÈGNE ORGANIQUE.

Les Corps organisés

toujours irritables, souvent sensibles, qui peuvent mouvoir quelques-unes de leurs parties d'une manière instantanée, continue et variée, qui jouissent de la faculté d'agir et le plus souvent de changer de place au gré de leurs désirs, sont les . . . . ANIMAUX.

insensibles, non irritables, incapables d'opérer dans leurs parties des mouvemens subits, variés et répétés autant de fois qu'on les provoquerait, qui ne peuvent se transporter spontanément d'un lieu dans un autre, sont les. . . VÉGÉTAUX.



DES ANIMAUX.

Les animaux se divisent en

- VERTÉBRÉS ou pourvus de vertèbres, c'est-à-dire de ces anneaux remplis de moëlle, qui forment l'épine du dos ou la colonne vertébrale, pièce principale de leur édifice osseux.
  Ces animaux peuvent opérer divers actes d'intelligence, et sont, par cette raison, nommés. . . . . INTELLIGENS.
- INVERTÉBRÉS ou dépourvus d'un squelette osseux, intérieur. Ces derniers, tantôt
  - pourvus d'un cerveau et de quelques sens distincts, jouissent de ce sentiment qui porte tous les êtres à leur conservation, sont dits . . . . . . INSTINCTIFS.
  - dépourvus de cerveau et de sens distincts, ne sentent point, ne semblent se mouvoir que machinalement, et sont appelés . . AUTOMATIQUES.

CLASSIFICATION DES ANIMAUX.

					Classes.
Les animaux	intelligens	à mamelles.			les MAMMIFÈRES.
		sans mamelles ;	respirant par des poumons ;	pourvus d'ailes et de plumes.	les OISEAUX.
				sans ailes ni plumes.	les REPTILES.
			respirant par des branchies ou ouies . . .		les POISSONS.
	instinctifs	à corps inarticulé ou non divisé en segmens.			les MOLLUSQUES.*
		à corps articulé	sans pieds articulés.		les ANNÉLIDES.
			munis de pieds articulés.		les CONDYLOPES.
	automatiques	divisés en plusieurs classes, sont, par leur organisation simple, qui les rapproche de la nature des végétaux, connus sous le nom.			de ZOOPHYTES.**

* On forme souvent avec certains mollusques, deux autres classes : les CONCHIFÈRES et CIRRHIPÈDES.

** Ils se divisent ordinairement en cinq classes : les VERS, les TUNICIERS, les RADIAIRES, les POLYPES et les INFUSOIRES.

DIVISION DES CONDYLOPES.

Condylopes

- n'ayant point d'ouvertures à la peau ou stigmates pour le passage de l'air. Respiration par des branchies ordinairement en forme de filets, ou de poils; cinq paires de pieds au moins; quatre antennes dans le plus grand nombre; des yeux à facettes. . . . . les CRUSTACÉS.
- ayant à la peau, pour le passage de l'air, des ouvertures extérieures ou stigmates aboutissant
  - tantôt à des espèces de sacs pulmonaires, tantôt à des TRACHÉES (tuyaux ordinairement élastiques, qui s'étendent de chaque côté dans toute la longueur du corps); jamais plus de 8 pieds, quelquefois seulement six; point d'antennes; de simples yeux lisses. . . . . les ARACHNIDES.
  - toujours à des trachées
    - corps composé d'une longue suite d'anneaux, portant tous (à l'exception des deux ou trois derniers), une ou deux paires de pieds, dont le nombre n'est jamais moindre de 12 paires; deux antennes; yeux formés, dans la plupart, d'une réunion d'yeux lisses. . . . . les MYRIAPODES.
    - corps composé de trois parties principales; six pieds, jamais plus ni moins; deux antennes; deux yeux à facettes dans presque tous (quelques yeux lisses en outre dans plusieurs). Des ailes dans le plus grand nombre. . . . . les INSECTES.

INSECTES.

DES INSECTES *.

Tous les insectes éprouvent des MUES ou des MÉTAMORPHOSES ; on nomme métamorphoses les changemens ou développemens successifs qui ont lieu dans la forme de ces petits animaux.

La métamorphose est	NULLE	et prend le nom de MUE quand l'insecte ne fait que changer de peau sans modifier ses autres parties. Tel est le cas dans lequel se trouvent les Poux.
	PARTIELLE	lorsque l'insecte, au sortir de l'œuf, montre à peu près la forme qu'il doit conserver, et n'a à acquérir que quelques parties nouvelles. Telle est celle qu'éprouvent les Sauterelles, etc.
	GÉNÉRALE	quand l'insecte, tel que le papillon, se présente à sa naissance sous une figure entièrement différente de celle qu'il doit avoir dans la suite, et ne conserve alors, dans ce dernier état, aucune des parties qu'il avait dans son jeune âge.

* Le nom d'insecte vient de deux mots latins (*in secata, incisés, entrecoupés*), qui correspond exactement au grec Ἔντομα, d'où l'on a fait Entomologie, (Ἔντομα, insecte ; λόγος, discours, traité), traité des animaux à corps entrecoupé.

DES DIVERS ÉTATS PAR LESQUELS PASSENT LES INSECTES SUJETS A DES MÉTAMORPHOSES.

Les insectes sujets à des métamorphoses, passent, au sortir de l'œuf, sous la forme,

- 1° de LARVE; *
- 2° de NYMPHE; **
- 3° d'INSECTE PARFAIT.

---

* La larve est quelquefois nommée

- VERMI-LARVE ou larve vermi-forme, lorsqu'elle ressemble à un ver; telle est celle des Mouches.
- CHENILLE, quand elle a, ordinairement, outre six pieds écailleux, quatre à dix pattes membraneuses; les Chenilles se transforment en Lépidoptères, vulgairement appelés Papillons.
- FAUSSES CHENILLES, ressemblant aux précédentes, mais ayant au moins 12 pieds membraneux; elles produisent des Mouches-à-scie.

** La nymphe

- conserve ce nom lorsqu'elle prend des alimens ainsi que la larve dont elle ne diffère que par la présence des ailes qu'elle porte dans des fourreaux.
- est appelée
  - MOMIE quand l'insecte, dans cet état, ne prend point de nourriture, et offre tous les membres qu'il doit avoir, libres, distincts les uns des autres, et recouverts seulement d'une mince pellicule.
  - CHRYSALIDE lorsque l'insecte ne prend point de nourriture et se trouve enfermé dans une coque qui le cache entièrement. On appelle principalement
    - CHRYSALIDE ou CHRYSALIDE à RELIEFS, la nymphe des Lépidoptères, dont l'enveloppe opaque offre, en reliefs, quelques parties de l'animal.
    - PUPE ou CHRYSALIDE OVIFORME, les nymphes des insectes à deux ailes, dont l'enveloppe ne présente, en relief, aucune partie de l'animal.

LE CORPS DES INSECTES PARFAITS

Est partagé en trois parties :

1° La TÊTE;

2° Le TRONC;

3° L'ABDOMEN.

DE LA TÊTE.

La Tête offre trois pièces principales *

1° LES YEUX : au nombre de deux, le plus souvent COMPOSÉS ou taillés à FACETTES.
Quelques insectes ont en outre deux ou trois OCELLES ou petits yeux lisses.

2° les ANTENNES, espèces de filets articulés, appelés cornes par le vulgaire.

3° la BOUCHE.

* On remarque souvent encore le VERTEX, ou sommet de la tête; le CHAPERON (nommé aussi SURBOUCHE ou ÉPISTOME), prolongement ou partie avancée de la tête, qui recouvre quelquefois la bouche en demi-cercle ou en forme de chaperon, etc.

DES ANTENNES.

Les antennes sont très variées dans leurs formes ; le tableau suivant présente leurs principales modifications.

Les Antennes sont considérées soit

- dans leur ensemble ; elles sont
  - *nues*
    - *inermes* (sans armes)
      - *simples*
        - *droites*
          - de même grosseur ou *filiformes* (lorsqu'elles sont composées d'articles allongés), *cylindriques* (formées d'articles courts), *grenues*, *moniliformes* (à articles globuleux).
          - de grosseur inégale ; plus épaisses
            - à la base ; diminuent
              - insensiblement ou *stacées* (imitant un fil de soie) *ensiformes* (applaties comme la lame d'une épée).
              - brusquement ou en *alène*, *subulées*.
            - au milieu ; avec leurs faces
              - arrondies ou *fusiformes* (en fuseau)
              - triangulaires ou *prismatiques*.
            - vers le sommet ; renflées
              - insensiblement ; en *massue* (d'une manière plus notable).
              - brusquement ; terminées
                - en *palette* accompagnée d'une soie
                  - *simple*, ou antenne en *aigrette* ; *plumeuse* ou en aigrette plumeuse.
                  - la soie peut être *dorsale* (insérée au milieu de la palette), *apicale* (au sommet).
                - par une tête ou un bouton
                  - *solide* (à articles si serrés qu'ils semblent n'en faire qu'un), *feuilleté*, *lamellé* divisé en feuillets ou en lames), en *cornet* (quand le premier enveloppe les autres), *pectiné* (en peigne), *perfolié*.
        - *penchées*, *inclinées*, *courbées*, *arquées*, *crochues*, *en spirale*, *coudées*, *géniculées*.
      - *appendicées*, *auriculées*, (quand l'un des articles inférieurs se prolonge en forme d'oreille), *dilatées*, *dentées*, *serrées* (en scie), *pectinées*, *lamellées*, *flabellées* (en évantail).
    - *aiguës*, *pointues*, *hispides*, *épineuses*, *aiguillonnées*, *mucronees*.
  - *ciliées*, *poilues*, *velues*, *cotoneuses*.
- en particulier dans leurs articles ; ils sont
  - *cylindriques*, *renflés*, *elliptiques*, *ovales*, *ronds*, *sphériques*, *globuleux*, *lenticulaires* (en forme de lentille), *perfoliés* (applatis, lenticulaires, enfilés dans leur milieu), *cyathiformes* (imitant une coupe), *coniques*, *poriformes*, *cordiformes*, *fusiformes*, *entiers*, *échancrés*, *en croissant*, etc.

DE LA BOUCHE.

La Bouche

- chez les insectes uniquement BROYEURS ou qui se nourrissent de matières solides offre,
  - 1.° un LABRE ou lèvre supérieure (qu'il ne faut pas confondre avec le chaperon dont il est quelquefois recouvert).
  - 2° deux MANDIBULES ou mâchoires supérieures.
  - 3° deux MACHOIRES
    - portant chacune tantôt
      - un PALPE * ou filet articulé.
      - deux palpes dont
        - l'un couché sous la mâchoire, peu visible, est nommé ANTÉRIEUR ou INTERNE.
        - l'autre est appelé INTERMÉDIAIRE ou EXTERNE.
    - terminées chez les sauterelles et autres insectes analogues par deux divisions dont l'extérieure est la GALÈTE.
  - 4° une LEVRE ou lèvre inférieure
    - dont la partie supérieure ou LANGUETTE porte ordinairement deux Palpes; dont la partie inférieure ou solide est le MENTON.
- chez les insectes SUCEURS ou qui vivent de matières liquides
  - présente les mêmes pièces ; mais quelques-unes sont souvent oblitérées ou très-petites ; les autres sont allongées et forment une espèce de SUÇOIR.

---

* Les Palpes ainsi que les Antennes varient dans leurs formes. On les caractérise donc également par les épithètes de *filiformes*, *cylindriques*, *plus gros à l'extrémité*, *subulés*, *entés* (terminé par un article court et menu qui semble enté sur le précédent qui est renflé), *dentés en scie*, etc.

Leurs articles sont également nommés *ovales*, *cylindriques*, *coniques*, *triangulaires*, *securiformes* (en hâche), etc.

La bouche, lorsqu'elle se présente sous la forme de trompe ou de suçoir, reçoit des noms différens, suivant ses diverses modifications ; Tantôt

- Ses organes n'éprouvent aucun changement, ils sont seulement placés (dans les Charansons), à l'extrémité d'un prolongement de la tête et forment. . . . . le **MUSEAU-TROMPE.**
- quelques-uns de ses organes sont modifiés et offrent un suçoir
  - non rétractile ; Les Mandibules
    - conservent leur forme ordinaire (Abeille) ; les mâchoires embrassent la lèvre et composent. . . . le **PROMUSCIDE.**
    - perdent leur forme ordinaire. La lèvre inférieure
      - n'embrasse pas les mâchoires qui s'allongent en filets tubuleux et forment (Papillon), une trompe roulée en spirale. . . . . ou **SPIRITROMPE.**
        (Les Mandibules et le Labre s'oblitèrent ou deviennent peu apparens).
      - embrasse les Mâchoires et les Mandibules (quand ces dernières existent), changées en soie ou lancettes, et forme une gaine.
        - univalve
          - articulée, cylindrique ou conique (Punaises). . . . . **BEC ou ROSTRE.**
          - inarticulée, membraneuse, terminée par deux lèvres (Mouches). . . . **PROBOSCIDE.**
        - à deux valves. (Puces). . . . . **ROSTELLE.**
  - rétractile, en forme de petit tube (Poux) . . . . **SIPHONCULE.**

DU TRONC.*

Le Tronc considéré généralement, offre

- des parties qui lui sont propres;
  - une supérieure;
    - le DOS nommé
      - CORCELET, chez les Coléoptères tels que le Hanneton, etc.
      - THORAX, chez les Guêpes, les Mouches, etc.
    - l'ÉCUSSON, pièce ordinairement triangulaire, placée vers l'extrémité postérieure du tronc, entre les élytres, à leur base, quand elles existent.
  - deux Latérales;
    - les deux COTÉS où se trouvent, mais souvent d'une manière peu distincte, les STIGMATES, ouvertures en forme de boutonnières, pour le passage de l'air.
  - une inférieure;
    - la POITRINE, au milieu de laquelle s'étend longitudinalement le STERNUM qui souvent s'élève en carène ou se prolonge en point[illegible] les Taupins, les hydrophiles, etc.)
- des appendices
  - non rétractiles, qui existent
    - chez tous les insectes. . . . . LES PIEDS.
    - chez le plus grand nombre, LES ORGANES DU VOL.
    - chez les insectes à deux ailes; situés de chaque côté, à la partie
      - antérieure, les PRÉBALANCIERS, pièces étroites, alongées, contournées à leur extrémité (les Rhipiptères, ** insectes parasites, des Guêpes et de certaines Abeilles).
      - postérieure,
        - les BALANCIERS, petits filets membraneux, terminés par un bouton;
        - les AILERONS ou CUILLERONS, écailles membraneuses et voûtées qui couvrent souvent les balanciers.
  - rétractiles; les COCARDES, tentacules membraneuses, colorées en rouge, que les Malachies font sortir à volonté du tronc et de l'abdomen.

* Le tronc est souvent nommé Thorax, par synecdoche.

** Quelques auteurs ont formé avec ces insectes L'ORDRE des Rhipiptères, établi d'abord sous le nom de Strésiptères.

Le Trone examiné en détail offre trois segmens

- formés chacun de quatre parties
  - 1º une inférieure ou STERNUM.
  - 2° et 3°, deux latérales ou les FLANCS, composées chacune d'
    - un ÉPISTERNUM, petite pièce tenant au sternum.
    - une ÉPIMÈRE placée derrière l'épisternum et dans laquelle s'emboite la hanche. *
    - une PARAPTÈRE située sous l'aile, en avant de l'épisternum.
  - 4° le dos formé de
    - deux pièces cachées en tout ou partie; l'AVANT-ÉCU, le POST-ÉCUSSON;
    - deux parties plus ou moins visibles; l'ÉCU, l'ÉCUSSON.
- dont
  - le premier ou PROTHORAX
    - en dessus
      - tantôt couvre tout le tronc et prend le nom de CORCELET (les Coléoptères).
      - tantôt ne forme qu'un simple rebord et se nomme COLLIER (quelques Hyménoptères fouisseurs).
    - de chaque côté, offre un stigmate souvent intérieur et peu visible.
    - en dessous, porte la première paire de pieds.
  - le second ou MESOTHORAX
    - sert d'attache à la première paire d'ailes, et montre à leur base l'ÉCAILLETTE, petite écaille voûtée en dessus, qui s'allonge chez les papillons en forme d'épaulette et prend le nom de PTÉRYGODE;
    - est remarquable vers son extrémité par la grandeur de son écusson qui se montre sous une forme triangulaire à la base des étuis des Coléoptères.
    - offre sur les côtés un stigmate;
    - porte en dessous la 2e paire de pieds.
  - le troisième ou METATHORAX
    - sert d'attache
      - 1° aux deux ailes postérieures chez ceux qui en ont quatre.
      - 2° aux ailerons ou cuillerons, ainsi qu'aux balanciers, chez ceux qui n'ont que deux ailes.
    - offre vers son extrémité dans les insectes à deux ailes, l'ARRIÈRE-ÉCUSSON ou FAUX-ÉCUSSON.
    - porte en dessous la 3e paire de pieds.

* J'ai négligé de mentionner le TROCHANTIN, petite pièce qui unit l'épimère à la hanche; le PÉRITRÈME, pièce cornée qui entoure parfois les stigmates; l'ENTOTHORAX et autres pièces cachées à l'intérieur. Voyez, pour un examen plus approfondi sur le tronc, le travail de M. Audouin (*Recherches anatomiques sur le thorax des insectes*).

DES PIEDS.

Les pieds considérés

- dans leurs parties, offrent
  - 1° la HANCHE ou ROTULE qui s'articule avec le corps ;
  - 2° la CUISSE composée de deux pièces, dont
    - la première ou TROCHANTER ordinairement très-courte, forme quelquefois une appendice remarquable à la base de la cuisse.
    - la seconde, ordinairement simple, est d'autrefois renflée.
  - 3° la JAMBE terminée par deux ÉPINES ou ÉPERONS.
  - 4° le TARSE, composé au plus de cinq articulations, * offre
    - à son extrémité un ou deux ONGLES ou CROCHETS, ** entre lesquels on voit rarement un petit appendice en forme de soie et fourchu, à l'extrémité ;
    - souvent en dessous des poils quelquefois serrés comme des BROSSES.
    - d'autrefois deux ou trois pelottes membraneuses ou vésiculeuses (Mouches).
- dans leurs fonctions sont appelés, savoir :
  - les antérieurs
    - FAUX, MUTIQUES, en PALATINE, lorsqu'ils sont (quelques papillons), comme paralysés, petits, inutiles à la marche.
    - RAVISSEURS, quand la jambe fait l'office de serres, de pinces, de harpon et se replie sous la cuisse (quelques Punaises d'eau, les Mantes).
    - FOSSOYEURS, lorsqu'ils sont larges, dentés au bord extérieur (les Grillons, les Scarites, etc.)
  - les postérieurs
    - NATATOIRES, lorsque leurs tarses sont aplatis, ciliés, velus ou feuilletés, propres à ramer (les Gyrins, les Dytiques).
    - SAUTEURS, quand leurs cuisses renflées (Altises) ou très-allongées, ainsi que leurs jambes, leur donnent la faculté de sauter (Sauterelles).
    - MARCHEURS, lorsqu'ils sont uniquement propres pour la marche ;
    - POLLINIFÈRES, s'ils sont munis sur les côtés d'une espèce de brosse pour recueillir la poussière des étamines (Abeilles).

---

* Ces articles sont dits suivant leurs formes, carrés, triangulaires, cordiformes, nodiformes (en forme de nœud), bilobés.

** Ils sont simples, bifides, dentés, pectinés, bordés d'une membranne, etc.

DES ORGANES DU VOL.

Les organes du vol considérés

- dans leur nature, sont de consistance
  - inégale; les supérieures destinées à protéger les véritables ailes et remplissant les fonctions d'étuis
    - crustacés, nommés ÉLYTRES (Cerf-Volant), offrant dans l'état de repos une ligne longitudinale ou **SUTURE** qui indique le lieu de leur jonction.
    - coriaces, appelés SCYTINÉLYTRES (Sauterelle).
    - moitié crustacés ou coriaces, moitié membraneux ou HÉMÉLYTRES (Punaises).
  - égale et portent le non d'AILES
    - FARINEUSES ou couvertes de petites écailles ressemblant à une poussière colorée (Papillon). Les inférieures sont souvent armées, à leur base, d'un FREIN, espèce de crin roide ou de crochet qui se loge sous la face de dessous des ailes supérieures, dans une sorte de gaîne ou de repli de leur bord antérieur, et les maintient dans le repos.
    - nues,
      - RÉTICULÉES ou chargées de nervures qui forment des mailles serrées, semblables à un réseau (Demoiselle).
      - MEMBRANEUSES * à nervures moins nombreuses, elles sont au nombre de
        - quatre, les inférieures portant à leur bord antérieur des cils roides ou CROCHETS, pour s'unir intimément, avec les supérieures (Guêpes, Abeilles).
        - deux (Mouches).
- généralement, offrent
  - un bord
    - 1° EXTERNE ou ANTÉRIEUR (désigné aussi sous le non de COTE), ou côté le plus rapproché de la tête quand l'aile est ouverte, partant du tronc auquel est attachée sa base et se dirigeant vers l'extrémité de l'aile où est son sommet;
    - 2° INTERNE, le plus rapproché de l'abdomen dans le moment du vol, partant également du tronc, vers l'extrémité postérieure de l'aile.
    - 3° POSTÉRIEUR, le plus éloigné du tronc, quand l'aile est couchée sur le dos, et qui unit les bords externe et interne.
  - un angle,
    - 1° BASILAIRE, formé vers le tronc par les deux bords qui naissent de cette partie du corps pour se diriger vers le sommet de l'aile;
    - 2° APICAL, à la réunion des bords externe et antérieur;
    - 3° POSTÉRIEUR ou INTERNE, au lieu de jonction des bords postérieur et interne. Ce même angle, aux ailes inférieures, prend la dénomination d'ANAL, en raison de son rapprochement de l'anus.

* Voyez le tableau ci-après pour les réticulations de ces ailes.

DES AILES DES HYMÉNOPTÈRES.*

De la base des ailes supérieures des Hyménoptères, partent ordinairement quatre, quelquefois cinq (chez ceux qui ont l'abdomen sessile) nervures PRIMITIVES, dont

- La première du bord interne ou le RAYON ainsi que la seconde ou le CUBITUS située au dessous, se réunissent vers le milieu de ce bord extérieur au CALUS (nommé aussi le *point*, *la carpe*, *le point calleux*, *le stigmate*) ou renflement de la partie cornée, offrant l'image d'une tache obscure ou colorée. Du dessous de ce point, ou de sa partie la plus rapprochée du tronc, naissent ordinairement deux nervures dont
  - l'une (le RADIUS) ou celle qui serpente le plus près du bord extérieur et qui se réunit avec lui, souvent près de l'angle apical, forme, avec ce même bord, la cellule RADIALE, tantôt
    - NULLE quand le radius n'existe pas.
    - UNIQUE,
      - SIMPLE,
        - COMPLÈTE, quand l'extrémité du radius la plus rapprochée de l'angle apical atteint le bord de l'aile.
        - INCOMPLÈTE, lorsque l'extrémité du radius qui se dirige vers l'angle apical ne se réunit à aucune partie du bord de l'aile.
      - APENDICÉE, lorsqu'elle porte près de l'angle apical une petite cellule formée par une nervure qui ne sort point du calus.
    - DOUBLE, lorsque l'espace compris entre le radius et le bord extérieur est divisé, par un nervure transversale, en deux parties à peu près égales.
    - TRIPLE, quand l'espace est divisé en trois parties.
  - l'autre (le CUBITUS SECONDAIRE)** ou celle qui rampe au dessous du radius et presque parallèlement à lui en se dirigeant vers le milieu du bord postérieur qu'il atteint très-souvent, forme
    - entre lui et le radius des cellules CUBITALES, au nombre de
      - *une*, quand le cubitus secondaire n'existe pas (qu'il n'y a aucune nervure entre le radius et le bord interne de l'aile); ou lorsque l'espace compris entre le radius et le cubitus secondaire n'est pas séparé transversalement par d'autres nervures.
      - *deux, trois ou quatre* formées par des nervures transversales, dont l'une est parfois pétiolée (en forme d'Y), n'embrassant pas toute la largeur de l'espace compris entre le radius et le cubitus secondaire, ou n'étant produite que par la bifurcation d'une nervure transversale.
    - entre lui et le sinus rentrant du bord intérieur deux ou trois cellules DISCOIDALES dont
      - la première, touchant aux cubitales, est la plus rapprochée de la base.
      - la seconde, placée au dessous de la première, ne touche pas aux cubitales.
      - la troisième, adossée aux cubitales, est la plus près du sommet de l'aile.
- les deux ou trois internes ou BRACHIALES forment, entre elles, les cellules de ce nom.

* Les ailes des Diptères offrent d'autres espèces de cellules que je ferai connaitre plus tard; mais dont le détail serait inintelligible sans le secours de la gravure.

** Nommé aussi simplement le cubitus.

DE L'ABDOMEN.

L'abdomen considéré

- dans ses faces en offre quatre
  - 1° une supérieure ou le **DOS**;
  - 2° et 3° deux latérales ou les **BORDS**, les **COTÉS**;
  - 4° une inférieure ou le **VENTRE**.
- dans sa composition, est formé de
  - 9 à 10 **SEGMENS** * ou anneaux, dont
    - souvent 6 ou 7 seulement sont visibles.
    - les plus rapprochés du tronc forment sa **BASE**, et les plus éloignés, son **EXTRÉMITÉ**, son **SOMMET**, près duquel se trouve l'**ANUS**.
    - chacun des 8 premiers porte de chaque côté un stigmate (les deux ou quatre derniers souvent peu visibles), soit sur le dos, près des bords, soit sur les flancs.
- dans ses appendices, offre
  - souvent une **TARIÈRE** ou **OVIDUCTE** **, tantôt
    - extérieur et souvent saillant, en forme de **SABRE**, de **COUTELAS** (Sauterelle); de **FILET** de trois pièces dont les extérieures servent de gaine (**SIREX**); de **SCIE** (Tenthrède, Cigale), etc.
    - caché et transformé en **AIGUILLON** (Abeille).
  - quelquefois divers autres appendices, tantôt
    - rétractiles; situés
      - aux côtés de sa base; les **COCARDES** semblables à celles que portent les côtés du tronc (Malachies).
      - à l'extrémité: les **VÉSICULES** (Staphilins).
    - non rétractiles, situés à son extrémité; les **STYLETS** (Blattes); les **SOIES** (Nèpes); les **CROCHETS** (Demoiselles); les **CORNES** (Pucerons); la **QUEUE** (Podures); les **PINCES** (Forficules).
- dans sa manière de s'unir au tronc, est tantôt
  - **SESSILE** ou lié au tronc dans toute largeur (Tenthrède).
  - **PÉTIOLÉ** *** ou uni au tronc par un pédicule ou segment soit très aminci (Ichneumon), soit en forme de nœud (Fourmi).

---

* Chacun de ces anneaux est divisé en deux demi-anneaux, l'un supérieur, l'autre inférieur, réunis sur les côtés par une membrane, sur laquelle on distingue les stigmates, au milieu d'une petite pièce cornée ou **PÉRITRÈME**.

** Plusieurs auteurs donnent à l'oviducte, le nom d'**OVISCAPTE**.

*** Ce pétiole qui semble le premier anneau de l'abdomen, n'en est réellement que le second; le premier est intimement uni au dos du dernier segment du tronc (au dos du **MÉTATHORAX**).

CLASSIFICATION DES INSECTES.

Les insectes se répartissent en 8 ORDRES principaux.*

		Ordres.
Insectes ayant des ailes (susceptibles d'avorter); au nombre de quatre; de consistance inégale; (les supérieures remplissant les fonctions d'étuis); bouche à mâchoires; étuis	crustacés, horisontaux, à suture droite; ailes pliées en travers; extremité supérieure des mâchoires point en galète . . . . les	COLÉOPTÈRES.
	coriaces, tantôt en toit, tantôt horisontaux et se croisant au bord interne; ailes plissées en évantail; mâchoires terminées supérieurement en galète . . . . . . les	ORTHOPTÈRES.
… bouche	en forme de bec articulé renfermant des soies; étuis tantôt coriaces, tantôt moitié coriaces, moitié membraneux. . . . . . les	HÉMIPTÈRES.
… égale; nues;	finement réticulées, à nervures nombreuses, imitant un réseau; ailes inférieures ordinairement aussi longues que les supérieures; mâchoires conservant leur forme; rarement d'oviducte saillant; jamais d'aiguillon anal. . . . . . les	NÉVROPTÈRES.
	à grandes mailles ou à nervures peu nombreuses; ailes inférieures plus petites; mâchoires formant souvent avec la lèvre une sorte de trompe; femelles le plus souvent pourvues d'un oviducte extérieur ou armées d'un aiguillon anal . . . . les	HYMÉNOPTÈRES.
	farineuses ou couvertes d'une espèce de poussière colorée; bouche en forme de trompe roulée en spirale . . . . les	LÉPIDOPTÈRES.
… au nombre de deux	deux . . . . les	DIPTÈRES.
Insectes privés d'ailes	privés d'ailes; n'ayant généralement que de simples yeux lisses. les	APTÈRES.

* Plusieurs auteurs forment, avec les Aptères, trois ordres, 1° les THYSANOURES (Podures, Lepismes); 2° les PARASITES (Poux, Ricins); 3° les SIPHONAPTÈRES (Puces); ils placent entre les Coléoptères et les Orthoptères, et aux dépens de ces derniers, l'ordre des DERMAPTÈRES (Forficules); et rangent après les Lépidoptères sous le nom de RHIPIPTÈRES quelques insectes que nous laissons avec les Diptères.

Premier Ordre.

LES COLÉOPTÈRES.

Les Coléoptères sont tous broyeurs ou mâcheurs, pourvus conséquemment de mandibules et de mâchoires; les palpes que portent ces dernières parties, ou du moins les extérieurs, n'ont jamais plus de quatre articles; ceux de la lèvre, ordinairement trois. Les antennes ont généralement onze articles. Le nombre des pièces des tarses varie de trois à cinq.

Ils subissent une métamorphose complète; leur larve offre l'image d'un ver quelquefois sans pieds, mais le plus souvent muni de six.

Ils se répartissent en quatre grandes sections.

				Sections.
Articles des tarses, au nombre de	cinq	à toutes les pattes.	les	PENTAMÈRES.
		aux pattes de devant, quatre aux postérieures	les	HÉTÉROMÈRES.
	quatre à toutes les pattes		les	TÉTRAMÈRES.
	trois à toutes les pattes		les	TRIMÈRES.

LES COLÉOPTÈRES PENTAMÈRES.

Forment sept familles. *Familles.*

Antennes
- non terminées par un bouton feuilleté;
  - quatre yeux; pieds postérieurs nageurs; antennes auriculées, en massue fusiforme . . . . (1. les CARNASSIERS)
  - deux yeux;
    - élytres couvrant la plus grande partie du dos;
      - antennes non coudées;
        - de même grosseur*, en fil ou dentées;
          - pieds postérieurs nageurs, ciliés, velus ou recouverts à la base de leurs cuisses par une grande lame . . . . 1. les CARNASSIERS.
          - pieds marcheurs;
            - corps dur,
              - Antennes en fil; trochanter prolongé en forme d'appendice à la base des cuisses postérieures. (1. les CARNASSIERS)
              - antennes dentées; trochanter non prolongé en appendice; pieds souvent contractiles. . . . . (2. les SERRICORNES)
            - corps mol. . . . . 2. les SERRICORNES.
        - plus grosses vers le bout ou terminées en un bouton solide ou perfolié;
          - de 11 ou 10 articles**;
            - tarses bilobés . . . . (2. les SERRICORNES)
            - tarses entiers; antennes peu ou point recouvertes par les bords de la tête, 4 les CLAVICORNES.
          - de 9 articles au plus, recouvertes à leur base par les bords de la tête, souvent plus courtes que les palpes maxillaires; pieds quelquefois nageurs . . . . 5 les PALPICORNES.
      - antennes coudées, en forme d'ς terminées en bouton solide; pieds postérieurs très écartés entre eux à leur naissance . . . . 6 les FRACTICORNES.
    - élytres très-raccourcies, couvrant à peine ordinairement la moitié du dos; hanches antérieures allongées . 3 les BRACHÉLYTRES.
- toujours terminées par un bouton divisé en feuillets disposés sur un axe comme les dents d'un peigne, ou, réunis à leur base, s'ouvrant et se fermant comme ceux d'un livre . . . . . . 7 les LAMELLICORNES.

* Quelquefois légèrement plus grosses vers l'extrémité.

** Le sous-genre Géorisse fait seul exception.

LES HÉTÉROMÈRES.

Composent cinq familles.

familles.

Tête
- plus ou moins enfoncée dans le corcelet, non portée sur un col; antennes
  - ne reposant pas sur un museau; pénultième article des tarses postérieurs
    - entier; yeux non échancrés;
      - point d'ailes : élytres ordinairement soudées; antennes recouvertes à leur base, à 3e article allongé . . . . — 1 les MÉLASOMES.
      - des ailes; antennes
        - recouvertes à leur base par les bords de la tête,
          - grenues, à 3e article allongé. . . . . — 1 les MÉLASOMES.
          - perfoliées, grossissant vers le sommet, à 3e article de grandeur ordinaire. . — 2 les TAXICORNES.
        - découvertes, terminées en massue. . . . . . . — 2 les TAXICORNES.
    - bilobé, quelquefois entier, mais dans ce dernier cas, yeux échancrés; antennes
      - recouvertes par les bords de la tête; 3e article allongé; articles des tarses entiers; crochets simples. . . . . — 3 les STÉNÉLYTRES.
      - découvertes, crochets
        - dentelés en dessous, en forme de peigne, yeux échancrés. . . . . — 3 les STÉNÉLYTRES.
        - simples
          - tête non prolongée en petit museau; corcelet aussi large que la tête et que les élytres; palpes souvent dentés en scie; pieds quelquefois propres au saut. . . — 3 les STÉNÉLYTRES.
          - Tête plus ou moins prolongée en petit museau; corcelet plus étroit que la tête et que les élytres, ces dernières allongées, rétrécies à l'extrémité; cuisses souvent renflées sans être propres pour le saut. — 5 les RHINITES.
  - insérées sur un museau ou trompe aplatie. — 5 les RHINITES.
- Triangulaire ou en cœur, rétrécie brusquement par derrière et portée sur une espèce de col; corps souvent mol; élytres flexibles. . . . . — 4 les TRACHÉLIDES.

LES TÉTRAMÈRES

Forment sept familles.

Familles.

Tête
- prolongée en forme de museau ou de trompe; antennes de la plupart terminées en massue ou en bouton, souvent coudées; pénultième article des tarses presque toujours bilobé . . . . 1 les PORTE-BEC.
- non prolongée en museau; antennes
  - en massue, en bouton ou perfoliées dès leur base, en grossissant vers le sommet.
    - de dix articles. . . . . 2 les XYLOPHAGES.
    - de onze articles; tarses
      - simples, à pénultième article entier;
        - corps ne pouvant pas se contracter en boule. . . . . . 2 les XYLOPHAGES.
        - corps pouvant se rouler en boule . . . . 7 les CLAVIPALPES.
      - garnis en dessous de brosses, à pénultième article bilobé. . . . . 7 les CLAVIPALPES.
  - filiformes, grenues, ou sétacées; tarses
    - simples, entiers; corps applati. . . . . 3 les PLATYSOMES.
    - garnis de brosses à pénultième article bilobé; yeux
      - échancrés; antennes amincies vers le sommet souvent plus longues que le corps. . . . . . 4 les LONGICORNES.
      - entiers (rarement légèrement échancrés, mais alors antennes en fil ou grossissant légèrement vers le sommet); corcelet
        - rétréci au devant, plus étroit que la tête; pieds grêles; antennes longues, souvent sétacés. . . . . 4 les LONGICORNES.
        - aussi large que la tête
          - plus étroit que l'abdomen, antennes en fil ou grossissant légèrement vers le sommet. . . 5 les EUPODES.
          - aussi large que l'abdomen; antennes en fil ou grossissant légèrement vers le sommet. . 6 les CYCLIQUES.

* Plusieurs insectes dont les tarses ont cinq articles, mais qui semblent n'en avoir que quatre, parce que l'un d'eux est très-petit, doivent être cherchés parmi les Pentamères, surtout les Serricornes, Clavicornes et Palpicornes.

LES TRIMÈRES.

Forment trois familles.

			Familles.	
Elytres	non tronquées, recouvrant entièrement l'abdomen, trois articles distincts aux tarses,	corps ovale; antennes plus longues que le corselet; pénultième article des tarses bilobé; palpes maxillaires non terminés en hache. . . . . les	FUNGICOLES.	p. 63
		corps hémisphérique; antennes plus courtes que le corselet; pénultième article des tarses entier ou bilobé; palpes maxillaires terminés par un article en forme de hache. . . . . les	APHIDIPHAGES.	p. 64
	tronquées, ne recouvrant qu'une partie de l'abdomen; premier article des tarses, peu apparent, le dernier terminé souvent par un seul crochet; antennes quelquefois de six articles seulement.		PSELAPHIENS.	p. 64

* Aucun Trimère n'a l'extrémité de l'abdomen armé de pinces; les Perce-oreilles qui offrent ce caractère et que leurs élytres horizontales, réunies par une suture droite sembleraient classer parmi les Coléoptères, et consigner dans cette section en raison de leurs tarses triarticulés, se placent plus naturellement parmi les Orthoptères sous le rapport de la conformation de leur bouche et de leurs métamorphoses.

Second Ordre.

LES ORTHOPTÈRES.

Les Orthoptères sont encore des insectes broyeurs, mais leurs étuis n'offrent plus la consistance de ceux des Coléoptères; leurs ailes de dessous sont pliées dans leur longueur le plus souvent en évantail; leurs mâchoires sont toujours recouvertes d'une galète; leurs palpes maxillaires ont cinq articles; plusieurs ont des yeux lisses outre les yeux composés.

Ils subissent une demi-métamorphose ou métamorphose partielle.

Ils sont extrêmement voraces; le plus grand nombre se nourrit d'herbes; quelques-uns vivent de proie; d'autres sont omnivores.

On les divise en deux familles:

		familles.
Pieds postérieurs	de grandeur ordinaire, uniquement propres à la course; étuis ordinairement couchés horizontalement sur le dos; femelles dépourvues de tarière. . . . . les	COUREURS.
	allongés, propres pour le saut; jambes de derrière très épineuses; femelles souvent armées d'une tarière cornée. . . . . . les	SAUTEURS.

Troisième Ordre.

LES HÉMIPTÈRES.

Les Hémiptères vivent tous de liquides; les diverses parties de la bouche se sont allongées chez eux en une espèce de bec articulé, recourbé sous la tête ou couché sous la poitrine et renfermant trois soies ou lancettes aigues. Leurs étuis sont tantôt entièrement coriaces ou même membraneux, tantôt crustacés ou coriaces à la base et mambraneux à l'extrémité; plusieurs offrent aussi des yeux lisses, le plus souvent au nombre de deux. Ils subissent une métamorphose partielle.

On les partage en deux sections.*

Étuis	le plus souvent horisontaux, crustacés ou coriaces à la base, membraneux à l'extrémité; premier segment du tronc, beaucoup plus grand que les autres; bec tirant son origine du front . . . . les	HÉTÉROPTÈRES.
	presque toujours inclinés, entièrement coriaces ou même membraneux; bec naissant de la partie inférieure de la bouche. . . . . les	HOMOPTÈRES.

* Quelques auteurs ont formé deux Ordres de ces deux sections.

DES HÉMIPTÈRES HÉTÉROPTÈRES.

Ils forment deux familles.

		Familles.
Antennes	découvertes, plus longues que la tête, insérées entre les yeux; tarses de trois articles, dont quelquefois un ou deux très-courts; insectes terrestres. . . . . les	GÉOCORISES.
	cachées sous les yeux; très déliées, plus courtes ou à peine de la longueur de la tête; tarses d'un ou deux articles; insectes aquatiques . . . . les	HYDROCORISES.

DES HÉMIPTÈRES HOMOPTÈRES.

		Familles.
Tarses	de trois articles; antennes très déliées et très courtes, de trois à six articles. . . . . les	CICADAIRES.
	de deux articles; antennes plus longues que la tête, de six à onze articles. les	APHIDIENS.
	d'un article, armé d'un seul crochet; mâle à deux ailes, sans étuis et privé de bec; femelle sans ailes. . . . les	GALLINSECTES.

Quatrième Ordre.

LES NÉVROPTÈRES.

Les Névroptères commencent la série des insectes dont les ailes supérieures ne forment plus des espèces d'étuis, ainsi que dans les Ordres précédens; ils ont quatre ailes de consistance égale, nues, membraneuses et traversées ordinairement par une infinité de nervures dont les enlacemens nombreux offrent l'image d'un réseau. Leur bouche est formée de mandibules et de mâchoires quelquefois informes ou nulles, mais ne se prolongeant jamais avec la lèvre inférieure en forme de trompe ou de suçoir. Les femelles ne sont pas armées d'aiguillon et rarement de tarière.

Les uns subissent une métamorphose partielle, les autres éprouvent un changement complet avant d'arriver à leur état parfait.

On les partage en cinq familles.

Antennes
- au plus de la longueur de la tête, en stilet, très déliées, de six à sept articles. . . . . les SUBULICORNES.
- plus longue que la tête; composées d'un grand nombre d'articles;
  - terminées en massue ou en bouton. . . . . . . les CAPITULICORNES.
  - en fil ou en soie;
    - tête prolongée en forme de bec. . . . . . les ROSTRIFÈRES.
    - non prolongée en forme de bec
      - ailes inférieures non plissées ni doublées longitudinalement. . . . . les PLANIPENNES.
      - ailes inférieures plissées ou doublées longitudinalement. . . . . les PLINIPENNES.

Cinquième Ordre.

LES HYMÉNOPTÈRES.

Les Hyménoptères, ont ainsi que les précédens, quatre ailes nues et membraneuses; mais ces organes n'offrent plus de si nombreuses réticulations; les nervures au lieu de présenter un réseau serré forment une espèce de filet à grandes mailles. Les mâchoires perdent chez eux leur forme ordinaire, s'allongent, embrassent la lèvre et forment avec elle une sorte de suçoir. Leur abdomen n'est souvent lié au tronc que par une pédicule très mince. Les femelles sont pourvues d'une tarière ou armées d'un aiguillon.

Ils subissent une métamorphose complette : la plupart des larves sont vermiformes et privées de pieds, les autres ne diffèrent des chenilles que par un plus grand nombre de pattes membraneuses.

Les Hyménoptères sont généralement les insectes dont l'instinct est le plus étonnant : plusieurs vivent en société, soumis aux lois d'une police admirable, et exécutent des travaux dont la perfection nous étonne.

On les divise en deux grandes sections :

			sections.
Femelles	pourvues d'une tarière.	les	PORTE-TARIÈRE.
	armées d'un aiguillon.	les	PORTE-AIGUILLON.

LES PORTE-TARIÈRE.

Forment deux familles — *Familles*

Abdomen

- paraissant n'être que la continuation du tronc, avec lequel il est uni dans toute sa largeur. . . . . les PORTE-SCIE. p. 72
- attaché au tronc par une pédicule, c'est-à-dire par un segment rétréci en forme de filet. . . . . les PUPIVORES. p. 73/74

LES PORTE-AIGUILLON.

Pieds postérieurs

- non pollinifères; ailes supérieures
  - non doublées longitudinalement; espèces formées de
    - deux ou trois sortes d'individus, vivant souvent en société, et dont quelques-uns toujours sans ailes; antennes souvent coudées. . . . . les SUBAPTÈRES. p. 75
    - deux sortes d'individus toujours ailés; pieds souvent propres à fouir. . . . . les FOUISSEURS. p. 76
  - doublées longitudinalement; yeux échancrés; antennes ordinairement coudées et renflées vers le sommet. . . . . les RAPACES. p. 77
- pieds postérieurs propres à recueillir le pollen des fleurs; premier article des tarses de ces pieds, très grand. . . . . les MELLIFÈRES. p. 78

Sixième Ordre.

LES LÉPIDOPTÈRES.

Les Lépidoptères ou les derniers insectes pourvus de quatre ailes, se reconnaissent facilement aux écailles coloriées et pulvérulentes qui recouvrent les deux faces de leurs organes du vol. Leur bouche offre également une modification qui leur est particulière; chez eux le labre et les mandibules ont disparu ou sont très petits et les mâchoires se sont allongées en deux filets tubuleux et roulés en spirale entre les palpes relevés de la levre.

Leur métamorphose est complète; leurs larves sont connues sous le nom de chenilles.

Les Lépidoptères, vulgairement nommés Papillons, sont, de tous les insectes, ceux qui captivent le plus nos regards par la richesse de leur parure, la vivacité de leurs couleurs, la variété de leurs nuances et qui sont les plus capables de nous plaire par leur innocuité sous leur forme parfaite.

On les range en trois grandes familles.

			Familles.
Ailes	non retenues à leur base par un frein, relevées en état de repos; antennes ordinairement terminées en bouton quelquefois presque en fil ou crochues à leur extrémité. . . . . les		DIURNES.
	retenues à la base par un frein, ordinairement horizontales ou inclinées en état de repos; antennes	en massue allongée ou renflées dans leur milieu. . . . . les	CRÉPUSCULAIRES.
		diminuant de grosseur de la base au sommet. . les	NOCTURNES.

Septième Ordre.

LES DIPTÈRES.

Les Diptères se rapprochent des Hémiptères sous le rapport de l'organisation de leur bouche ; comme eux, ils ne vivent que de matières fluides à l'aide d'un suçoir composé de deux à six lancettes et renfermé dans la gouttière d'une gaine allongée en forme de trompe et terminé par deux lèvres ; mais il n'ont que deux ailes membraneuses, presque toujours accompagnées à leur partie postérieure de deux balanciers (petits filets mobiles terminés par un bouton), souvent recouverts par les pièces membraneuses qu'en raison de leur analogie on nomme cuillerons.

Leurs larves ont une tête molle et variable, sont dépourvues de pattes ou n'ont que des mamelons ; leurs organes de la respiration sont principalement situés à l'extrémité du corps : elles subissent une métamorphose complète et se transforment en nymphe, le plus souvent sous leur peau durcie, qui leur sert de coque.

Plusieurs diptères nous sont utiles, dans leur enfance, en dévorant les matières animales corrompues, en hâtant la dessication des eaux fangeuses et croupissantes ; mais d'autres vivent aux dépens de nos plantes céréales, infectent les viandes qui nous sont destinées, s'engraissent aux dépens de nos animaux domestiques ou nous font maudire, sous leur forme parfaite, leur avide importunité.

On les divise en deux sections :

			Sections.	
Tête	distincte du tronc ; antennes généralement insérées au sommet de la tête.	ailes étendues ; des balanciers. . . . . . . les	VAGABONDS.	p. 34
		ailes plissées en éventail ; point de balanciers.	les SÉDENTAIRES.	p. 34
	presque unie au tronc ; antennes situées latéralement			

LES DIPTÈRES VAGABONDS.

Forment cinq familles.

Familles.

Antennes
- de plus de six articles; (ordinairement 14 à 16) . . . . NÉMOCÈRES.
- de trois articles *;
  - trompe (nommée proboscide) toujours saillante en tout ou en partie,
    - non coudée; suçoir de quatre à six lancettes,
      - 3e article des antennes non divisé. les SIMPLICICORNES.
      - 3e article des antennes divisé en plusieurs nœuds ou anneaux plus ou moins distincts . . . . les NODICORNES.
    - coudée; suçoir de deux lancettes; dernier article des antennes sans divisions, accompagné d'une soie apicale ou latérale . . . . les FRACTICORNES.
  - trompe retirée dans le repos, quelquefois non apparente; suçoir de deux lancettes; dernier article des antennes sans divisions, toujours accompagné d'une soie. . . les SPICICORNES.

LES DIPTÈRES SÉDENTAIRES.

Composent deux familles **.

Familles.

ailes
- plissées en éventail . . . . les RHIPIPTÈRES.
- planes, étendues . . . . les OMALOPTÈRES.

* Quelquefois l'antenne est terminée par une soie en forme de stylet qu'il ne faut pas prendre pour un quatrième article ou par une division du troisième.

** Quelques auteurs ont fait deux ORDRES de ces deux Familles.

Huitième Ordre.

LES APTÈRES.

Les Aptères sont des espèces d'insectes dont aucun des sexes n'acquiert des ailes à aucune époque de la vie. Peut-être cet Ordre devrait-il être réduit à la seule famille de Suceurs, ainsi que l'a fait de Lamarck ; les deux autres s'éloignent, en effet, des Insectes par la nullité de leurs métamorphoses et se rapprochent par là des Arachnides, dont ils se séparent par la présence des antennes. On pourrait en faire une Classe particulière.

On distribue jusqu'à ce jour les Aptères en trois familles, dont plusieurs auteurs font autant d'Ordres.

			familles.
Métamorphose	complète ; bouche en forme de siphon ou de bec articulé, infléchi, renfermant un suçoir de trois lancettes . . . . , ...		les SUCEURS.
	nulle	corps nu ; abdomen sans filets ni queue.	les PARASITES.
		corps couvert d'écailles ; abdomen terminé par une queue de deux ou trois filets, quelquefois repliée sous le corps, servant alors au saut	les CAUDIFÈRES.

Division des Familles en Tribus et en Genres.

LES CARNASSIERS.

Le caractère véritablement distinctif des Carnassiers est d'avoir deux palpes à chaque mâchoire ; mais ces organes sont si difficiles à apercevoir chez les petites espèces, qu'on est obligé d'offrir des moyens de distinction plus faciles aux élèves peu familiarisés encore avec les études entomologiques. Ces insectes ont les mâchoires terminées par un crochet ou une griffe mobile de la consistance de la corne ; ils sont remarquables par le prolongement de la première partie de leurs cuisses postérieures ou du trochanter ; leurs deux pieds antérieurs sont insérés sur les côtés d'un sternum comprimé et portés sur une hanche arrondie comme un gros bouton à moitié enchassé dans le tronc ; leur corps est dur ; leur sternum ne s'avance pas sous la bouche en forme de mentonnière ; leurs antennes sont toujours en forme de fil (ou très-légèrement renflées dans le milieu ou vers l'extrémité), excepté chez ceux qui ont quatre yeux, qui ont ces filamens en forme de massue courte et en fuseau.

Ils forment deux tribus.

		Tribus.
Pieds	uniquement propres à la course, les quatre postérieurs insérés à égale distance	les COUREURS.
	propres à la nage, les deux postérieurs très écartés des autres ; tantôt recouverts à leur base par une lame, tantôt à tarses aplatis, velus, ciliés ou garnis d'écailles.	les NAGEURS.

LES CARNASSIERS COUREURS.

Peuvent se partager en sept sous-tribus.

- Palpes extérieurs;
  - non terminés en alène, ni par un article très-petit qui semble enté au milieu de l'avant-dernier qui est renflé;
    - côté interne des jambes non échancré ou n'ayant qu'une échancrure très-rapprochée de l'extrémité de ces jambes et ne s'avançant pas sur leur face antérieure;
      - mâchoires terminées par une griffe qui se meut indépendamment d'elles; corselet offrant sur le dos, au-dessous du bord antérieur, un sillon qui forme deux arcs, répétés en sens inverse près du bord postérieur; élytres vertes ou bronzées chargées de points ou de broderies d'or. . . . . 1 les CICINDELÈTES.
      - mâchoires terminées par une pointe non articulée; corselet n'offrant pas deux sillons en forme de ∞ transversal. 6 les SIMPLICIPÈDES.
    - côté interne des jambes fortement échancré;
      - élytres tronquées à leur extrémité. . . . , . . 2 les TRONCATIPENNES.
      - élytres entières ou tout au plus légèrement sinuées à leur extrémité;
        - abdomen séparé du corselet par un intervalle de la longueur du pédicule qui l'attache à cette partie; tarses semblables dans les deux sexes. . . . . 3 les BIPARTIS.
        - abdomen non séparé du corselet par un pédicule; tarses dilatés dans les mâles;
          - aux quatre pattes antérieures. . 4 les QUADRIMANES.
          - aux deux pattes antérieures . . 5 les BIMANES.
  - terminés en alène ou par un article très-petit qui semble enté au milieu de l'avant-dernier qui est remflé vers son extrémité. . . . . 7 les SUBULIPALPES.

LES CARNASSIERS COUREURS.

Ont été distribués par les auteurs modernes en une infinité de Genres, qui peuvent se réduire aux suivans.

Sous-tribus				*Genres.*
CICINDELÈTES.			Antennes filiformes ou sétacées, plus longues que le corselet; mandibules saillantes, à plusieurs dents aigues; tête large; yeux globuleux, saillans; corselet non bordé, subcylindrique. . . .	CICINDÈLE.
TRONCATIPENNES.	Crochets des tarses	non dentelés;	tête non rétrécie en forme de cou. (Insectes lançant par l'anus une vapeur caustique et fulminante.)	BRACHINE.
			tête rétrécie brusquement en forme de cou	DRYPTE.
		dentelés en dessous.		LÉBIE.
BIPARTIS.			corselet ordinairement en forme de coupe, séparé de l'abdomen par un écartement remarquable; jambes antérieures palmées, dentées extérieurement ou terminées par deux longues épines. . .	SCARITE.
QUADRIMANES.			tarses des quatre pattes antérieures dilatés dans les mâles; les trois ou quatre premiers articles en forme de cœur ou de triangle à angles aigus, garnis en dessous de deux rangées de poils ou d'écailles	HARPALE.

BIMANES.

- Tête
  - non séparée du corselet par un cou;
    - deux ou trois premiers articles des tarses antérieurs des mâles triangulaires ou cordiformes . . . . FÉRONIE.
    - deux ou trois premiers articles des tarses antérieurs des mâles, carrés ou arrondis . . . . AGONE.
  - brusquement rétrécie derrière les yeux et séparée du corselet par une espèce de cou. . . PANAGÉE.

SIMPLICIPÈDES.

- Labre
  - divisé en deux ou trois Lobes. (Insectes ordinairement sans ailes, généralement de grande taille;)
    - élytres soudées, embrassant l'abdomen sur les côtés; mandibules très-longues, droites, presque jusqu'à l'extrémité; dernier article des palpes extérieurs dilaté en forme de cuiller . . . . CYCHRE.
    - élytres n'embrassant pas l'abdomen sur les côtés; mandibules arquées dès leur naissance; dernier article des palpes extérieurs non en forme de cuiller . . . . CARABE.
  - entier ou faiblement échancré;
    - antennes filiformes; yeux peu saillans:
      - corps aplati allongé . . . . NÉBRIE.
      - corps presqu'orbiculaire, bombé. OMOPHRON.
    - antennes grossissant légèrement vers l'extrémité, à articles courts; yeux saillans; corps oblong, épais . . . . . ÉLAPHRE.

SUBULIPALPES. Palpes extérieurs terminés tantôt par un article aigu qui forme avec le précédent qui est renflé une espèce de fuseau, tantôt par un article très court et très-mince qui semble enté au milieu du précédent qui est renflé; jambes antérieures échancrées au côté interne . . . . BEMBIDION.

LES CARNASSIERS NAGEURS.

Forment deux sous-tribus.

Yeux au nombre de		*Sous tribus.*
	deux.	les BIOCULÉS.
	quatre ; les supérieurs plus écartés des bords de la tête que les inférieurs.	les QUADRIOCULÉS.

Les Carnassiers nageurs se répartissent dans les genres suivans.

Sous-tribus.				*Genres.*
BIOCULÉS.	Antennes	de 11 articles ; cuisses postérieures libres ;	écusson distinct.	DYTIQUE.
			écusson nul ; tarses antérieurs ne paraissant quelquefois que de quatre articles.	NOTÈRE.
		de 10 articles ; cuisses postérieures recouvertes à leur base par une grande lame en forme de bouclier.		HALIPLE.
QUADRIOCULÉS.	Antennes plus courtes que la tête, à second article prolongé en forme d'oreille, et à articles suivans peu distincts formant une massue en fuseau.			GYRIN.

LES SERRICORNES.

N'ont de commun entre eux que d'avoir les antennes en scie d'une manière plus ou moins marquée, ordinairement de même grosseur, quelquefois cependant renflées vers l'extrémité. Leurs mœurs varient beaucoup selon les différens genres.

Se partagent en cinq tribus.

Tribus.

Tête
- enfoncée dans le corselet ou recouverte par lui à sa base ;
  - sternum prolongé en une pointe reçue dans une dépression ou un enfoncement de la poitrine ; corps dur ;
    - pieds contractiles en partie ; antennes le plus souvent logées dans une rainure sous les bords du corselet ; sternum avancé sous la bouche en mentonnière . . . . les **STERNOXES.**
    - pieds non contractiles ; antennes libres, allongées ; sternum non avancé sous la bouche . . . . . . } les **MOLLIPENNES.**
  - sternum non prolongé en une pointe reçue dans une dépression ou un enfoncement de la poitrine ;
    - yeux souvent échancrés ; antennes souvent plus grosses vers l'extrémité ; tarses à pénultième article bilobé. les **MOLLIPENNES.**
    - yeux entiers ;
      - tête non cachée dans un corselet voûté en capuchon ; corps mol . . . . } les **MOLLIPENNES.**
      - tête presqu'entièrement cachée dans un corselet très-voûté en capuchon ; corps dur . . . . . les **PERCE-BOIS.**
- découverte ou séparée du corselet par un étranglement ;
  - abdomen libre, allongé ; antennes plus courtes que le corselet ; élytres molles . . . . les **LIME-BOIS.**
  - Abdomen ovoïde, embrassé sur les côtés par les élytres ; antennes grossissant insensiblement, aussi longues que la tête et le corselet . . . . les **PALPEURS.**

LES STERNOXES.

Ont été divisés en deux sous-tribus, celle des BUPRESTIDES (comprenant les genres Richard, Throsque, et Mélasis), et celle des ÉLATÉRIDES (renfermant les genres Cérophyte et Taupin).

Ces genres sont exposés dans le tableau suivant.

					Genres.
Corselet	non terminé par des angles prolongés en pointes aigues; pénultième article des tarses bilobé; saillie postérieure du sternum aplatie. (Insectes non sauteurs)				RICHARD *
	terminé par deux angles prolongés en pointe;	corps cylindrique; pénultième article des tarses entier; antennes en peigne ou en scie			MÉLASIS.
		corps déprimé;	pénultième article des tarses bilobé;	antennes en massue de trois articles.	THROSQUE.
				antennes dentées ou pectinées, rameuses	CÉROPHYTE.
			pénultième article des tarses entier; antennes en fil ou en scie; pointe postérieure du sternum s'enfonçant dans une cavité de la poitrine et servant de ressort pour faire sauter le corps.		TAUPIN **.

LES MOLLIPENNES.

Forment quatre sous-tribus reconnaissables aux caractères suivans.

				Tribus.
Corps	vouté, cintré longitudinalement en dessus (Cébrion, Dascile, Élode).			les CÉBRIONITES
	non cintré;	corselet non rétréci en arrière, aussi large ou à peine plus étroit que l'abdomen;	Pénultième article des tarses bilobé (Lampyre, Omalise, Téléphore, Drile)	les LAMPYRIDES
			pénultième article des tarses entier (Malachie, Dasyte).	les MALACHIENS.
		rétréci par derrière ou cylindrique, plus étroit que l'abdomen. (Clairon)		les CLAIRONES.

* En latin *Buprestis*. ** En latin *Elater*.

Pour rendre ces divisions plus claires, je présenterai les genres dans un seul tableau.

Genres.

Sternum

- Prolongé en pointe; corselet terminé postérieurement de chaque côté par un angle très-aigu; articles des tarses entiers; corps dur, voûté. CÉBRION.
- non prolongé en pointe;
  - corselet non rétréci postérieurement, aussi large ou à peine plus étroit que l'abdomen;
    - pénultième article des tarses bilobé;
      - corps court, bombé;
        - ovale ou oblong, corselet en trapèze; palpes filiformes . . . . DASCILLE.
        - ovale ou orbiculaire; corselet court; palpes labiaux bifides; pieds souvent propres au saut. . . . . . . CYPHON.
      - corps allongé, déprimé ou aplati; palpes maxillaires renflés;
        - antennes simples ou dentées;
          - rapprochées à leur base; bouche petite;
            - tête découverte; corselet presque carré à angles postérieurs saillans et pointus. OMALYSE.
            - tête couverte en tout ou partie; corselet semi-circulaire en devant, à angles postérieurs non saillans; femelles souvent aptères. . . . . LAMPYRE.
          - écartées à la base; corselet carré laissant la tête découverte; femelles toujours ailées. . . . . TÉLÉPHORE.
        - antennes pectinées en forme de palme dans les mâles; femelles aptères . . . . DRILE.
    - pénultième article des tarses entier;
      - vésicules rétractiles aux côtés du tronc et de l'abdomen: corselet aplati . . . . MALACHIE.
      - point de vésicules; corselet presque cylindrique, velu ou pubescent . . . . DASYTE.
  - corselet rétréci postérieurement ou allongé, cylindrique, plus étroit que l'abdomen; antennes ordinairement plus grosses vers l'extrémité; tarses ne paraissant souvent que de quatre articles, à avant-dernier bilobé; yeux de plusieurs très-visiblement échancrés . . CLAIRON.

LES PERCE-BOIS.

Forment la sous-tribu des PTINIENS et se subdivisent en quatre genres.

Genres.

- Antennes
  - non terminées par trois articles plus grands,
    - presque aussi longues que le corps; simples ou en scie; corselet plus étroit que l'abdomen;
      - antennes insérées entre les yeux; un écusson; corps oblong. . . . . PTINE.
      - antennes insérées au devant des yeux; écussson nul; corps globuleux; élytres soudées . . . GIBBIE.
    - plus courtes que le corps, en scie ou en panache d'un côté. . PTILIN.
  - terminées par trois articles beaucoup plus grands; plus courtes que le corps; corselet de la largeur de l'abdomen. . . . . VRILLETTE.

LES LIME-BOIS.

Ont la tête grosse, plus large que le corselet dont elle est séparée par un étranglement plus ou moins marqué; leur corps est très-allongé, presque cylindrique, et leurs élytres flexibles. Ils ne forment que le genre des. . . . . LIME-BOIS.

LES PALPEURS.

Sont des insectes peu nombreux en espèce, dont la tête est séparée par un étranglement du corselet qui est elliptique, plus long que large; leurs palpes maxillaires sont avancées, renflées vers l'extrémité; les articles des tarses entiers; ils ne composent également qu'un genre, celui de. . . . . SCYDMÈDE.

LES BRACHÉLYTRES.

—

Se reconnaissent facilement, entre tous les insectes qui ont cinq articles aux tarses, à leurs élytres très raccourcies, laissant généralement à découvert la plus grande partie du dos de l'abdomen; leurs antennes sont en fil, grenues ou perfoliées, grossissant quelquefois vers le bout.

Ces petits animaux sont très agiles; courent avec rapidité, et s'envolent avec facilité. Lorsqu'on les inquiète, ils relèvent l'extrémité de leur ventre d'une manière hostile et font sortir du voisinage de l'anus deux vésicules blanchâtres dont ils semblent menacer leur ennemi.

Ils habitent généralement les lieux humides, se trouvent dans les matières végétales ou animales en putréfaction, et semblent se lier par là aux premiers insectes de la famille suivante.

On peut les répartir dans les genres suivans.

					Genres.
Tête	découverte, séparée du corselet par un col ou par un étranglement ;	labre divisé en deux ;		corps court ; deux palpes au moins terminées par un article plus grand en croissant ou triangulaire; mandibules avancées.	OXYPORE.
				corps allongé; palpes filiformes ou amincis vers l'extrémité	STAPHYLIN.
		labre entier ;	palpes maxillaires en massue, plus longs que la tête ;	antennes insérées devant les yeux, filiformes ou grossissant insensiblement	POEDÈRE.
				antennes insérées près du bord interne des yeux, terminées par une massue de deux ou trois articles ; yeux globuleux ; tête large.	STÈNE.
			palpes maxillaires plus courts que la tête;	jambes antérieures dentées; tarses ne paraissant avoir que deux ou trois articles	OXYTÈLE.
				jambes antérieures non dentées; tarses ayant distinctement cinq articles. . .	ALÉOCHARE.
	enfoncée dans le corselet jusqu'auprès des yeux ;			jambes sans épines.	LOMÉCHUSE.
				jambes épineuses	TACHINE.

LES CLAVICORNES.

Les Clavicornes ont, ainsi que leur nom l'indique, les antennes renflées vers l'extrémité ou même terminées par un bouton solide ou perfolié; mais nous avons vu que le caractère pris du grossissement de ces organes ne peut pas être exclusivement consulté, et qu'on doit généralement ranger parmi les Serricornes ceux dont le pénultième article des tarses est divisé en deux.

Les animaux qui composent cette famille se distinguent de ceux de la suivante par leurs antennes plus longues que les palpes maxillaires et non recouvertes à leur base par les bords avancés de la tête.

Aucun de ces insectes n'est nageur, quoique plusieurs habitent sur le rivage ou même dans les eaux. Ils se nourrissent dans l'état de larves de matières animales; quelques-uns sont les ennemis les plus dangereux des collections. Sous leur dernière forme, plusieurs fréquentent encore les lieux qui ont caché leur enfance; d'autres se trouvent sur les fleurs.

On les partage en deux sections.

				Sections.
Antennes	de 10 à 11 articles,	plus longues que la tête, non en fuseau,	Dernier article des tarses de grandeur ordinaire	1re SECTION.
			dernier article des tarses très-grand avec deux forts crochets au bout . . . , ...	2e SECTION.
		plus courtes que la tête, en forme de fuseau		
	de neuf articles au plus.			

LES CLAVICORNES.

Se répartissent dans les genres suivans.

PREMIÈRE SECTION.

Genres.

- Sternum antérieur
  - ne s'avançant pas sous la bouche en forme de mentonnière;
    - Corselet inégal, plus large en devant; élytres tronquées carrément; antennes terminées par une massue globuleuse. . — NÉCROPHORE.
    - corselet plus étroit en devant;
      - pieds ne s'unissant pas intimement au corps dans l'état de repos; corselet plus ou moins rebordé;
        - massue des antennes allongée; cinq articles distincts à tous les tarses;
          - corps ovale ou oblong, déprimé; corselet presqu'aplati, semi-circulaire, en forme de bouclier, s'avançant sur la tête . . . . . — BOUCLIER.
          - corps arqué longitudinalement en dessus, ovale, rétréci aux deux bouts; corselet ne s'avançant pas sur la tête . . . . . . — SCAPHIDIE.
        - massue des antennes courte, ovale ou presqu'orbiculaire.
          - tarses velus en dessous, ne paraissant que de quatre articles; premier article des antennes ordinairement grand, semi-circulaire . . . . — NITIDULE.
          - tarses de cinq articles distincts, quelquefois un peu velus en dessous . . . . — DACNÉ.
      - pieds s'unissant au corps, au moins en partie; en état de repos; corselet non rebordé, recevant la tête jusqu'aux yeux; corps plus ou moins couvert de poils courts. . . . . — DERMESTE.
  - s'avançant ordinairement sous la bouche en forme de mentonnière;
    - menton caché;
      - corps oblong: massue des antennes non solide; cuisses et jambes s'unissant au corps dans l'état de repos, mais laissant les tarses libres . . . . — DERMESTE.
      - corps presqu'en forme d'œuf ou de graine; pieds s'unissant entièrement au corps dans le repos;
        - antennes en massue solide, en forme de cône renversé; corps couvert de petites écailles faciles à se détacher. . . . . — ANTHÈNE.
        - antennes en massue allongée . . . — BYRRHE.
    - menton découvert, grand, en forme de bouclier; corps presqu'hémisphérique; pieds parfaitement contractiles. — NOSODENDRE.

SECONDE SECTION.

			Genres.
Antennes	de onze articles:	tarses ne paraissant que de quatre articles	HÉTÉROCÈRE.
		tarses de cinq articles distincts; antennes ordinairement courtes en massue ou en fuseau, quelquefois longues et presque filiformes.	PARNE.
	de 9 articles au plus		

LES PALPICORNES.

Sont très-reconnaissables à leurs antennes de 9 articles au plus, recouvertes à leur base par les bords avancés de la tête, et souvent plus longues que les palpes maxillaires.

Les uns sont aquatiques, les autres terrestres; ces derniers habitent ordinairement les déjections animales. Ils peuvent se renfermer dans les trois genres suivans.

			Genres.
Premier article des tarses	beaucoup plus court que les suivans; pieds souvent nageurs; (insectes aquatiques.)	corps oblong, déprimé; corselet long, inégal, raboteux, rétréci postérieurement; massue des antennes presque solide; tarses peu ciliées	ÉLOPHORE.
		corps ovoïde ou presque hémisphérique, bombé; corselet large, uni; tarses ordinairement ciliés . .	HYDROPHILE.
	aussi long que le suivant; corps hémisphérique; sternum antérieur prolongé en pointe; jambes épineuses; (insectes terrestres).		SPHÉRIDIE.

LES FRACTICORNES.

Offrent le caractère très marqué d'avoir les quatre pieds postérieurs très-écartés entre eux à leur naissance; leurs antennes sont coudées en forme d'S ou comme formées de deux arcs disposés en sens inverse et terminées par un bouton solide; leurs élytres sont un peu raccourcies.

Les uns habitent les matières fécales de l'homme et des animaux, les autres se cachent sous les écorces. Ils ne forment que le Genre . . . . ESCARBOT.

LES LAMELLICORNES.

Les Lamellicornes composent une famille très-naturelle et bien caractérisée par la forme de leurs antennes.

Leurs Larves ont le corps semi-cylindrique, mou, presque toujours ridé, avec l'extrémité postérieure renflée et recourbée en dessous; elles sont pourvues de six pattes; et leur tête, écailleuse et jaunâtre, est armée de fortes mandibules. On les trouve au pied des racines des arbres, dans le tan, le terreau et les matières stercoraires.

On divise les Lamellicornes en deux Tribus.

		Tribus.
Antennes	à feuillets réunis à leur base, s'ouvrant et se fermant comme ceux d'un livre . . . . les	SCARABÉIDES.
	à feuillets disposés sur un axe comme les roues d'une montre ou les dents d'un peigne. les	LUCANIDES.

LES SCARABÉIDES.

Ont été partagés en plusieurs sous-tribus qui les groupent d'après leur manière de vivre. 1° Les COPROPHAGES ou bousiers, habitent les matières stercoraires; 2° les ARÉNICOLES, se rencontrent dans les lieux sablonneux; 3° les XYLOPHILES, ne s'éloignent guère dans le cours de leur vie des troncs, où ils ont passé leur jeune âge; 4° les PHYLLOPHAGES, sont destructeurs de feuilles; 5° les MÉLITOPHILES, ne vivent que du nectar des fleurs ou de la liqueur mucilagineuse qui découle des plaies des arbres.

LES SCARABÉIDES.

Les Scarabéïdes se répartissent dans les Genres suivans.

Genres.

- **Pieds intermédiaires;**
  - très-écartés entre eux à leur naissance; chaperon sémiorbiculaire souvent échancré ou denté, couvrant les mandibules; écusson nul ou peu apparent; antennes de 9 et rarement de 8 articles, dont trois forment la massue. . . . . BOUSIER*.
  - insérés à égale distance; écusson apparent;
    - élytres embrassant l'extrémité postérieure de l'abdomen, cachant l'anus;
      - antennes de 9 articles à massue de trois; chaperon en demi-cercle couvrant les mandibules. . . . . APHODIE.
      - antennes de 10 à 11 articles, dont trois forment la massue; chaperon triangulaire ou en trapèze ne couvrant pas les mandibules;
        - chaperon en trapèze laissant le labre et les mandibules entièrement à découvert; antennes de 11 articles; élytres non raboteuses . . . GÉOTRUPE.
        - chaperon en triangle laissant les mandibules imparfaitement à découvert; antennes de 10 articles, élytres très-raboteuses ou tuberculées. TROX.
    - élytres n'embrassant pas l'extrémité de l'abdomen, laissant l'anus à découvert;
      - point de pièce triangulaire entre les élytres et les angles postérieurs du corselet;
        - chaperon triangulaire, soit pointu, soit tronqué, et bidanté au bout, ne cachant pas entièrement les mandibules . . . . SCARABÉE.
        - chaperon sémi-circulaire, carré ou en triangle renversé, couvrant ordinairement les mandibules;
          - corps bombé en dessus; massue des antennes souvent de plus de trois articles . . . . . . HANNETON**.
          - corps déprimé;
            - élytres entr'ouvertes vers la suture . . . . HANNETON**.
            - élytres jointes à la suture;
              - antennes de 9 articles à massue de trois; tarses à un seul crochet ou à crochets inégaux ou bifide. . . . . HANNETON**.
              - antennes de 10 articles à massue de trois; tarses à crochets égaux. . . TRICHIE.
      - pièce triangulaire, saillante en dessus, occupant souvent tout l'espace compris entre les angles postérieurs du corselet et la base des élytres; sternum plus ou moins avancé en pointe entre les pattes antérieures . . . . CÉTOINE.

* En latin, *Copris*. ** En latin, *Melolontha*.

LES LUCANIDES.

Sont bien distinguées des Scarabéides par la massue de leurs antennes formée de feuillets disposés sur un axe comme les dents d'un peigne.

Leur Larve ressemble à celle des Lamellicornes de la première tribu ; elle vit dans le tan des arbres décrépits, et l'on présume que l'une d'elles, celle du *Lucane cerf volant*, est le *Cossus* des Romains, ou cet animal vermiforme qu'ils regardaient comme un morceau délicieux après l'avoir engraissé quelque temps avec de la farine.

Les Lucanides offrent les types de plusieurs genres étrangers à la France ; ceux qui s'y rencontrent peuvent être rangés dans les deux suivans :

		Genres.
Corps	déprimé ; corselet non excavé en devant.	LUCANE.
	convexe, cylindrique ; corselet tronqué et excavé en devant .	SYNODENDRON.

LES MÉLASOMES.

La famille des Mélasomes tire son nom de la couleur lugubre qu'offrent les espèces qui la composent. Ces insectes ont souvent les élytres soudées; leurs antennes grenues, à 3e article allongé, sont recouvertes à leur base par les bords avancés de la tête; les articles de leurs tarses sont entiers et leurs yeux sont oblongs et peu saillans.

Leurs mœurs s'accordent avec leur parure; ils habitent les lieux sombres et humides de nos maisons, le dessous des pierres dans les terrains secs et sablonneux, et ne sortent de leur retraite qu'à l'approche des ombres. Quelques-uns ont une vitalité si grande, qu'on en a vu exister plus de six mois piqués à une épingle.

Les Genres qu'ils forment peuvent se réduire aux suivans.

						Genres.
Élytres	soudées; ailes nulles;	abdomen ovoïde, rétréci à sa base; palpes filiformes;	dernier article sensiblement plus long que le précédent.			SCAURE.
			dernier article des antennes au plus de la longueur du précédent;	base des mâchoires découverte;	corselet échancré en devant; corps souvent anguleux.	AKIS.
					corselet allongé; corps non anguleux, presque filiforme.	TAGÉNIE.
				base des mâchoires cachée par un menton.		PIMÉLIE.
		abdomen point notablement rétréci à sa base; palpes terminés par un article plus gros;	base des mâchoires recouvertes par un menton.			ASIDE.
			base des mâchoires découverte,	élytres prolongées en pointe; tarses semblables.		BLAPS.
				élytres non prolongées, tarses dilatés dans l'un des sexes.		PÉDINE.
	libres, recouvrant des ailes;	corps ovale; corselet un peu plus large à sa base que les élytres; antennes grossissant insensiblement.				OPATRE.
		corps allongé;	antennes terminées en massue, ne paraissant souvent composées de 10 articles seulement,			SARROTRIE.
			antennes filiformes, de 11 articles distincts.			TÉNÉBRION.

LES TAXICORNES.

La forme des antennes a fait donner le nom de Taxicornes aux insectes qui composent cette famille. Ils ont en effet ces organes généralement perfoliés ou imitant les feuilles d'if, grossissant insensiblement ou terminés en massue, et le plus souvent couverts à leur base par un rebord des côtés de la tête. Leur tête le plus souvent cachée par le corselet ou reçue par lui dans une échancrure, donne à leur corps une figure presque carrée. Leurs jambes antérieures sont souvent larges et triangulaires, et les articles de leurs tarses sont toujours entiers.

Ils sont tous pourvus d'ailes et se rencontrent quelquefois à terre et sous les pierres, mais le plus grand nombre habite les champignons des arbres ou le dessous des écorces.

On les comprend dans les quatre genres suivans.

				Genres.
Antennes	droites	grossissant insensiblement, insérées sous les rebords de la tête;	corps ovale.	DIAPÈRE.
			corps linéaire	HYPOPHLÉE.
		terminées en massue, découvertes ou peu cachées à leur base .		TÉTRATOME.
	arquées, terminées en massue ; corps inégal ; élytres profondément striées			BOLÉTOPHAGE.

LES STÉNÉLYTRES.

Le nom de Sténélytre rappelle le rétrécissement, vers leur extrémité, des étuis de ces insectes, caractère qui se trouve plus fortement exprimé chez quelques espèces, séparées de cette famille dont ils faisaient partie et placés dans celle des Rhinites.

Ils diffèrent des Taxicornes par leurs antennes qui ne sont ni grenues ni perfoliées, et rarement plus épaisses vers l'extrémité.

Dans leur enfance, ils habitent les bois; la plupart sous leur dernière forme courent encore sur les arbres ou se cachent sous les vieilles écorces; les autres se rencontrent sur les fleurs.

Ils forment trois tribus.

			Tribus.
Antennes	recouvertes à leur base par les bords de la tête, filiformes ou un peu plus grosses vers l'extrémité, à 3ᵉ article allongé . les		HÉLOPIENS.
	découvertes à leur base	crochets des tarses dentelés inférieurement en forme de peigne . . . . les	CISTÉLIDES.
		crochets des tarses simples; palpes maxillaires souvent dentés en scie, fort grands et inclinés . . . . les	SERROPALPIDES.

Ils se répartissent dans les genres suivans.

Tribus.			*Genres.*
HÉLOPIENS.	corps presque elliptique, très-arqué ou convexe en dessus; yeux échancrés ou oblongs; articles des tarses entiers		HÉLOPS.
CISTÉLIDES.	articles des tarses bilobés ou entiers		CISTÈLE.
SERROPALPIDES.	Antennes filiformes;	corps ovoïde ou ovale elliptique. . . .	MÉLANDRIE.
		corps long, subcylindrique; élytres presque linéaires.	SERROPALPE.
	Antennes en massue; pieds postérieurs propres pour le saut; pénultième article de quatre tarses antérieurs bilobé.		ORCHÉSIE.

LES TRACHÉLIDES.

Ont pour caractère distinctif d'avoir la tête triangulaire ou en cœur, rétrécie brusquement par derrière, portée sur une espèce de col, égalant le corselet en largeur et ne pouvant conséquemment s'enfoncer dans sa cavité intérieure. Le corps de ces insectes est souvent mou avec les élytres flexibles. Dans leur enfance la plupart rongent les racines ou les bois; quelques-uns sont carnassiers. Sous leur dernière forme on les trouve principalement sur les fleurs ou les feuilles des végétaux. Plusieurs contrefont les morts lorsqu'on les saisit.

On en a formé cinq tribus : celles des LAGRIAIRES, des PYROCHROIDES, des ANTHICIDES, des MORDELLONES (Anaspe, Mordelle, Rhipiphore), et des CANTHARIDIES (Cérocome, Mylabre, Méloé, Cantharide, Apale, Sitaris).

Voici le tableau des genres.

Pénultième article des tarses postérieurs;							*Genres.*
entier;	crochets des tarses simples; corps arqué en dessus;					pénultième article des tarses antérieurs bilobé; yeux échancrés; antennes plus grosses vers l'extrémité.	ANASPE.
						pénultième article de tous les tarses entier; yeux non échancrés; antennes de même grosseur.	MORDELLE.
	crochets des tarses bifides;					antennes en scie ou en éventail; corps arqué en dessus; ailes étendues dépassant les élytres	RHIPIPHORE.
		antennes simples;	filiformes ou plus minces vers le bout, de 11 articles;	des ailes;		élytres rétrécies brusquement vers l'extrémité, laissant une partie des ailes à découvert.	SITARIS.
					élytres non rétrécies, cachant les ailes;	2e article des antennes au moins aussi long que le suivant	APALE.
						2e article des antennes courts.	CANTHARIDE.
						point d'ailes; élytres rétrécies, cachant à peine la moitié de l'abdomen	MÉLOÉ.
			en massue, ou grossissant insensiblement, souvent de moins de 11 articles;			régulières, élytres bombées.	MYLABRE.
						irrégulières au moins dans les mâles; élytres déprimées	CÉROCOME.
bilobé;						yeux entiers ou très-faiblement échancrés; antennes simples, quelquefois un peu plus grosses vers le bout; corselet en demi-cercle, en capuchon ou formé de deux nœuds	NOTOXE.
	yeux échancrés;					antennes en scie ou en peigne, corselet presque orbiculaire, aplati	PYROCHRE.
						antennes grenues, grossissant vers l'extrémité; corselet cylindrique ou presque carré.	LAGRIE.

LES RHINITES.

Les Rhinites ou les Hétéromères pourvus d'une espèce de museau conduisent insensiblement aux premiers Tétramères, dont les organes de la manducation sont portés à l'extrémité d'une espèce de trompe souvent fort allongée.

Les Rhinites qui habitent la France ont tous les yeux entiers; leurs métamorphoses sont inconnues; il est probable que dans leur enfance ils habitent l'intérieur des bois. Sous leur dernière forme on les rencontre principalement sur les fleurs.

Ils peuvent être renfermés dans trois genres.

			Genres.
Pénultième article des tarses	bilobé; antennes filiformes ou sétacées;	corps allongé; élytres rétrécies vers l'extrémité; antennes insérées au devant des yeux.	OEDÉMÈRE.
		corps ovale; élytres élargies postérieurement; antennes insérées à la base d'un petit museau.	MYCTÈRE.
	entier; antennes grossissant insensiblement ou en massue, portées sur un museau aplati et dilaté		RHINOSIME.

LES PORTE-BEC.

Les derniers genres de la section des Hétéromères se lient naturellement à la première famille des Tétramères, celle des Porte-bec, remarquable par la partie antérieure de la tête qui se prolonge en une sorte de museau ou de trompe.

Ces insectes ont l'abdomen volumineux, plus large que la partie antérieure du corps; les antennes le plus souvent coudées, ordinairement terminées en massue; le pénultième article des tarses divisé en deux, et les cuisses postérieures quelquefois armées d'une forte dent.

Sous leur première forme, ils ressemblent à un ver encore blanchâtre, pourvu d'une tête écailleuse et privé de pieds ou n'ayant que de simples mamelons. Quelques-unes de ces larves se logent dans le parenchyme des feuilles, dans les tiges des végétaux, ou se cachent au sein des grains qu'elles rongent, et nous causent ainsi de grands dommages. Les insectes parfaits eux-mêmes sont très-nuisibles lorsqu'ils sont multipliés dans les mêmes localités.

On les divise généralement en quatre tribus.

			Tribus.
Palpes	très-visibles; labre apparent; museau court;	antennes plus grosses vers l'extrémité ou en massue; yeux peu ou point échancrés; 3e article des tarses engagé dans le 2e qui est bilobé . . . . les	ANTHRIBIDES.
		antennes filiformes ou grossissant insensiblement; yeux ordinairement échancrés; 3e article des tarses dégagé, apparent. les	BRUCHÈLES.
	peu visibles; lèvre supérieure nulle ou indistincte; museau allongé;	antennes droites, à premier article ordinairement court	ATTÉLABIDES.
		antennes coudées ou à premier article égalant le quart de leur longueur quand elles sont droites	CHARANSONITES.

Ces quatre Tribus se subdivisent dans les Genres suivans :

Tribus. — *Genres.*

ANTHRIBIDES. Pieds postérieurs semblables aux autres. Ils ne forment que le genre. . . . . ANTHRIBE.

BRUCHÈLES. Pieds postérieurs ordinairement très-grands. Ils peuvent se réduire également au genre . . . . . BRUCHE.

ATTÉLABIDES. Museau
- court, épais, dilaté au bout; jambes armées d'un ou deux éperons robustes . . . . ATTÉLABE.
- long, en cône allongé ou presque cylindrique; éperons des jambes peu sensibles . . . . . . APION.

CHARANSONITES. Antennes
- insérées de niveau avec l'origine des mandibules ou près de l'extrémité du museau-trompe;
  - antennes en massue; corps ovale . . . . CHARANSON.
  - antennes et corps en fuseau. . . . . . . CLÉONE.
- antennes insérées près du milieu du museau-trompe, mais non à l'origine des mandibules;
  - de dix articles au moins, dont les 3 derniers forment la massue;
    - pieds antérieurs rapprochés à leur naissance;
      - cuisses postérieures non renflées; (insectes non sauteurs);
        - antennes de 11 à 12 articles;
          - corps allongé; antennes en massue de 5 à 6 articles en fuseau . . LIXE.
          - corps ovale; massue des antennes de 3 à 4 articles. RHYNCHÈNE.
        - antennes de 9 à 10 articles. . . . . CIONE.
      - cuisses postérieures renflées, propres pour le saut. . . . . ORCHESTES.
    - pieds antérieurs écartés à leur naissance, recevant entre eux le museau-trompe qui se loge dans un enfoncement de la poitrine. . . . . CRYPTORHYNQUE.
  - de neuf articles au plus, dont le dernier ou les deux derniers forment la massue . . . . . . CALANDRE.

LES XYLOPHAGES.

Les Xylophages, ainsi que tous les Coléoptères qui suivent, n'ont point la tête prolongée en forme de trompe ou de museau. Leurs antennes, souvent de moins de 11 articles, perfoliées quelquefois dès leur base, sont plus grosses vers l'extrémité ou terminées en massue; les articles de leurs tarses sont le plus souvent entiers.

Ces insectes, ainsi que leur nom l'iadique, vivent pour la plupart dans les bois, et font quelquefois sous la forme de larve un tort immense aux arbres résineux de nos forêts; quelques-uns cependant dans leur enfance se contentent de champignons pour nourriture.

Ils peuvent être compris dans les genres suivans.

					Genres.
Antennes	de dix articles au plus:	pénultième article des tarses bilobé.			SCOLYTE.
		articles des tarses entiers;	antennes à massue de trois articles au moins,	solide, comprimée; palpes amincis vers l'extrémité	BOSTRICHE.
				perfoliée; palpes filiformes ou plus gros vers le bout	APATE.
			antennes en bouton solide d'un ou deux articles		MONOTOME.
	de onze articles;	corps	ovale; mandibules peu visibles		MYCÉTOPHAGE.
			allongé, étroit, déprimé; mandibules saillantes.		TROGOSITE.

LES PLATYSOMES.

Se rapprochent des derniers Xylophages par la forme aplatie de leur corps ; mais leurs antennes sont de même grosseur ou plus minces vers l'extrémité. Leur corselet est souvent séparé de l'abdomen par un petit pédicule.

Ils habitent le dessous des écorces des arbres, et peuvent être réduits à un seul genre, celui de. . . . . CUCUJE.

LES LONGICORNES.

Sont les Tétramères les plus remarquables par leur taille, leurs formes et la longueur de leurs antennes. Ces organes sont toujours filiformes ou sétacés, souvent entourés à leur base par des yeux échancrés en forme de rein. Leur corselet est souvent épineux latéralement, renflé dans son milieu ou d'autrefois retréci en devant chez ceux qui ont des yeux entiers. Leurs tarses sont garnis en dessous de poils serrés en forme de brosse, et offrent l'avant-dernier article profondément divisé en deux.

Leurs larves ressemblent à des especes de vers mous, blanchâtres, ridés, privés de pieds ou n'en ayant que de très-petits, et ayant la tête écailleuse aplatie et le corps plus large en devant. Elles font un tort considérable aux arbres dans lesquels elles tracent des galeries nombreuses.

LES LONGICORNES.

Les Longicornes se répartissent dans les genres suivans.

Genres.

Antennes,

- courtes, de même grosseur, à articles orbiculaires, aplatis; corselet presque globuleux, sans épines; corps cylindrique; labre peu apparent . . . . SPONDYLE.
- longues, sétacées ou filiformes,
  - insérées dans une échancrure des yeux;
    - corselet dentelé sur ses bords ou armé de trois épines . . . .
      - plus large vers sa partie postérieure, plus étroit en devant; labre peu apparent; antennes épineuses dans les mâles; oviducte saillant dans les femelles . . . . PRIONE.
    - corselet sans dentelures ou armé d'une seule épine;
      - renflé dans le milieu de ses bords latéraux; labre apparent;
        - tête penchée en avant;
          - élytres réunies à leur suture jusqu'à l'extrémité et couvrant la plus grande partie du dos;
            - corselet épineux ou tuberculeux sur les côtés . . . . CAPRICORNE.
            - corselet sans épines ni tubercules, arrondi ou globuleux . . . . CALLIDIE.
          - élytres tantôt très-courtes, ne couvrant que le quart de l'abdomen, tantôt s'écartant à la suture et rétrécies vers leur extrémité . . . . NÉCYDALE.
        - tête inclinée verticalement en bas;
          - corselet épineux ou tuberculeux . . . . LAMIE.
          - corselet sans épines ni tubercules, presque de même largeur partout . . . . SAPERDE.
  - insérées devant les yeux qui sont entiers ou très-faiblement échancrés; tête penchée en avant, rétrécie en arrière, formant souvent une espèce de cou avec le corselet plus étroit en devant;
    - corselet armé de chaque côté d'une épine ou de tubercule . . . . . RHAGIE.
    - corselet sans épines . . . . LEPTURE.

LES EUPODES ET LES CYCLIQUES.

Les Eupodes, qui lient les Longicornes aux Cycliques, se rapprochent tellement de ces derniers, quant aux espèces propres à la France, qu'on peut les réunir dans le même tableau. Ces insectes ont tous les trois premiers articles des tarses garnis en dessous d'espèce de pelottes avec l'avant-dernier article divisé en deux; les antennes sont filiformes ou grossissent insensiblement vers l'extrémité; les yeux de plusieurs sont échancrés; ceux qui viennent à la suite des Longicornes ont le corps oblong avec la tête et le corselet plus étroits que l'abdomen, les autres ont une forme ovale ou presque hémisphérique.

Leurs larves rongent les végétaux, mais varient dans leurs habitudes; les unes se recouvrent de leurs excrémens pour abriter leur peau trop tendre et se défendre de la voracité des oiseaux: d'autres vivent dans des fourreaux qu'elles traînent après elles et qu'elles bouchent avec une espèce de couvercle à l'époque de leur passage en nymphes. La plupart sont nues, et quelques autres se cachent dans l'intérieur des feuilles et vivent de leur parenchyme.

Genres.

- Corselet
  - cylindrique, plus long que large et plus étroit que l'abdomen; corps non épineux.
    - antennes grenues, yeux échancrés; corselet cylindrique. . . . . CRIOCÈRE.
    - antennes filiformes; yeux non échancrés; corselet plus étroit en devant . . . . DONACIE.
  - plus large que long, égalant à-peu-près l'abdomen en largeur à sa base;
    - corps hérissé d'épines. . . . . HISPE.
    - corps non hérissé d'épines,
      - corselet cachant la tête; élytres débordant l'abdomen; corps presqu'orbiculaire en forme de bouclier . . . . . . CASSIDE.
      - corselet et élytres ne cachant point sous leurs rebords tout le corps;
        - antennes insérées en devant des yeux, écartées à leur base; insectes non sauteurs;
          - corps allongé, presque cylindrique; corselet bombé, recevant presqu'entièrement la tête qui est inclinée verticalement . . . . . GRIBOURI.
          - corps ovale ou hémisphérique; corselet plus large que long, ne recevant qu'une partie de la tête qui est penchée en avant. . . CHRYSOMÈLE.
        - antennes rapprochées à leur base, insérées entre les yeux, séparées ordinairement par une petite carène longitudinale;
          - point de pattes propres à sauter . . . . GALÉRUQUE.
          - cuisses postérieures renflées, propres au saut. ALTISE.

LES CLAVIPALPES.

Ont, la plupart, les tarses garnis de brosses en dessous avec l'avant-dernier article divisé en deux, mais ils s'éloignent par leurs antennes en massue des autres Hétéromères qui offrent ce caractère ; ceux en petit nombre qui ont les tarses entiers, ont le corps presque globuleux ou pouvant se contracter en boule. Les palpes de tous, ainsi que le dénote l'étymologie de leur nom, sont terminés par un article plus gros.

Ces insectes se cachent sous les vieilles écorces ou habitent les bolets qui s'attachent au tronc des arbres.

Ils forment les genres suivans.

		Genres.
Tarses	à pénultième article divisé en deux ; corps ovale ou presque hémisphérique	TRIPLAX.
	à articles entiers ; corps pouvant se contracter en boule.	AGATHIDIE.

LES FUNGICOLES.

Parmi les Trimères, dont les élytres ne sont point tronquées et recouvrent le dos de l'abdomen, les Fungicoles, ou habitans des champignons, se reconnaissent à leurs antennes plus longues que la tête et le corselet, et à leurs palpes presque filiformes.

Leur nom indique les lieux qu'ils fréquentent.

Ils ne forment que le genre. ENDOMIQUE

LES APHIDIPHAGES.

La famille des Aphidiphages ou mangeurs de Pucerons, se compose de ces insectes hémisphériques, connus de tout le monde sous le nom de *Bêtes de la Vierge*, etc. Ils diffèrent des autres Trimères à élytres couvrant le dos de l'abdomen, par leurs antennes plus courtes que le corselet, terminées par une massue comprimée, en cône renversé.

Leurs larves, ordinairement grises, bariolées, ont six pieds, le corps allongé plus large à sa partie antérieure et se rétrécissant graduellement. On les trouve principalement sur les plantes chargées de Pucerons, dont elles font une boucherie affreuse.

Les Aphidiphages ne forment que le genre . . . . COCCINELLE.

LES PSÉLAPHIENS.

Ont des élytres courtes, tronquées, ne recouvrant qu'une partie du dos de l'abdomen : leurs antennes sont terminées en massue ou renflées vers leur extrémité ; leurs tarses sont entiers, ce qui les éloigne de tous les autres insectes de cette section, et ne semblent composés que de deux pièces, à cause de la petitesse du premier article.

Les premiers se trouvent sous les débris des végétaux ; les derniers habitent certaines fourmilières.

Ils forment deux genres.

		Genres.
Antennes	de onze articles	PSÉLAPHE.
	de six articles	CLAVIGÈRE.

LES COUREURS.

Les Orthoptères coureurs se lient à l'ordre qui vient de finir, par les Forficules, genre ambigu dont les élytres sont horisontales et réunies par une suture droite; caractère, qui joint à celui d'avoir leurs aîles repliées partie en long, partie en travers, a déterminé quelques Entomologistes à créer un Ordre pour ce seul genre.

Les femelles de ces insectes sont dépourvues de cette tarière ou oviducte qui arme l'extrémité de l'abdomen de la plupart de celles de la famille suivante.

On les divise ainsi :

Tribus.

- Extrémité de l'abdomen ;
  - armée de deux pinces ; étuis très-raccourcis à suture droite ; tarses de trois articles . . . . FORFICULE.
  - non armée de pinces ; tarses de cinq articles ;
    - corps ovale ; tête cachée sous un corselet en forme de bouclier ; étuis horisontaux . . . . BLATTE.
    - corps allongé, étroit ; tête découverte ; étuis inclinés . MANTE.

LES SAUTEURS.

Ont les cuisses de deux pieds postérieurs allongées et les jambes très-épineuses propres pour le saut.

Les mâles produisent une stridulation aigue, soit en frottant intérieurement une portion de chaque étui, soit en râclant leurs cuisses striées contre leurs élytres de parchemin.

Ces insectes sont très-voraces, et quelques-uns ravagent parfois des contrées entières lorsqu'ils y arrivent en hordes nombreuses.

On les partage de la manière suivante.

Genres.

- Étuis et ailes
  - couchés horisontalement ; tarses de 3 articles ;
    - jambes et tarses des deux pieds antérieurs aplatis, dentés en forme de mains ;
      - tarses postérieurs de forme ordinaire . . . . COURTILLIÈRE.
      - tarses postérieurs formés de trois doigts . . . . TRIDACTYLE.
    - jambes et tarses non propres à fouir. . . . . GRILLON.
  - quatre articles aux tarses ; antennes sétacées très-longues . SAUTERELLE.
  - en toit ; trois articles aux tarses ; antennes courtes ;
    - de seize articles ou plus . . . . CRIQUET.
    - de treize à quatorze articles . . . . . TÉTRIX.

LES GÉOCORISES.

Ou Punaises terrestres, ont les antennes plus longues que la tête, insérées entre les yeux et les tarses de trois articles.

Ces insectes, que tout le monde reconnaît à l'air de famille qui les distingue, exhalent souvent une odeur fétide qui s'attache pendant long-temps aux doigts qui les ont touchés. Les uns percent avec les stylets déliés de leur bec les vaisseaux des végétaux, et se nourrissent du fluide qu'ils en retirent ; les autres s'abreuvent du sang des hommes ou des animaux.

On en a formé plusieurs genres.

Genres.

- Bec
  - de quatre nœuds ; tarses de trois articles distincts ;
    - antennes de cinq articles ; corps ovale . . . . **PENTATOME.**
    - antennes de quatre articles ;
      - filiformes ou plus grosses vers le bout ;
        - insérées en dessus d'une ligne qu'on tirerait des yeux à l'origine du labre ; élytres plus étroites que l'abdomen ; bords de cette dernière partie souvent relevés . . . . . . **CORÉE.**
        - insérées en dessous d'une ligne qu'on tirerait des yeux à l'origine du labre ; élytres de la largeur de l'abdomen. . . . . **LYGÉE.**
      - plus minces vers l'extrémité . . . . **MIRIS.**
  - de 2 ou 3 articles apparens ; tarses ne paraissant avoir qu'un ou deux articles ;
    - pieds insérés au milieu de la poitrine, rapprochés entre eux à leur naissance ;
      - lèvre supérieure enveloppée à sa base ; yeux lisses non postés sur un tubercule ;
        - bec droit ;
          - pieds antérieurs ravisseurs. **SYRTIS.**
          - pieds non ravisseurs ; corps aplati . . . . **PUNAISE.**
        - bec court, arqué ; tête rétrécie en forme de cou ou séparée du corselet par un étranglement . . **RÉDUVE.**
      - lèvre supérieure saillante ; yeux lisses situés sur un tubercule. . . . . **ACANTHIE.**
    - quatre pieds postérieurs longs, grêles, insérés sur les côtés de la poitrine, très-écartés entre eux à leur naissance, servant à ramer ou à marcher sur l'eau. . . . . **HYDROMÈTRE.**

LES HYDROCORISES.

Ou Punaises d'eau, ont les antennes très-minces, peu visibles à l'œil, plus courtes ou à peine plus longues que la tête, et insérées ou cachées sous les yeux dans une cavité. Leurs tarses n'ont qu'un à deux articles.

Ces insectes vivent tous d'insectes qu'ils harponnent avec leurs pieds de devant qui se replient sur eux-mêmes. Quelques-uns semblent glisser sur la surface des lacs ou des étangs: la plupart marchent au fond des eaux ou nagent dans leur sein; quelques autres plus extraordinaires les parcourent, renversés sur le dos, en faisant jouer comme des rames leurs longs pieds de derrière.

Il faut saisir ces animaux avec précaution; ils piquent très-vivement lorsqu'on leur donne prise.

Tous les Hémiptères subissent une métamorphose partielle; c'est-à-dire qu'au sortir de l'œuf ils ont, aux ailes près, toutes les parties qu'ils doivent acquérir.

On les répartit dans les genres suivans qui sont peu nombreux en espèces.

				Genres
Écusson	existant;	abdomen terminé par deux soies ou filets;	corps linéaire; bec avancé; hanches des pieds antérieurs très-longues	RANATRE.
			corps ovale, aplati; bec perpendiculaire . . .	NÈPE.
		abdomen non terminé par des filets;	étuis horisontaux; quatre pieds postérieurs ciliés, natatoires	NAUCORE.
			étuis en toit; quatre pieds antérieurs coudés; les deux postérieurs natatoires	NOTONECTE.
	nul; tarses d'un seul article			CORISE.

LES CICADAIRES.

Forment une famille très-naturelle et facile à reconnaître malgré les formes bizarres qui présentent plusieurs espèces, surtout exotiques.

Ces Hémiptères ont les antennes courtes, très-déliées, presque cachées, insérées sous ou entre les yeux et composées au plus de six articles. Leurs ailes supérieures sont tantôt opaques, colorées, pouvant remplir les fonctions d'étuis, tantôt transparentes et de la même consistance que les inférieures; on les désigne alors sous le nom d'*Hyménélytres* ou étuis membraneux. Les Cicadaires qui offrent ce dernier caractère se distinguent par la forme de leur bouche des autres insectes avec lesquels ils pourraient être confondus, si l'on ne considérait que les organes du vol.

Les mâles des grandes espèces produisent, à l'aide de deux espèces de tambours de basque, placés de chaque côté de la base de l'abdomen, cette espèce de chant fatiguant et monotone qui assourdit les oreilles du voyageur sous le ciel brûlant du midi de la France. Les petites Cicadaires sont muettes, mais sautent avec agilité dans nos haies et nos prairies qu'elles fréquentent de préférence.

On peut restreindre aux suivans les genres qui ont été créés.

					Genres.
Antennes	de six articles; trois petits yeux lisses				CIGALE.
	de trois articles; deux petits yeux lisses;	antennes insérées sous les yeux;	yeux non échancrés		FULGORE.
			yeux échancrés		ASIRAQUE.
		antennes insérées entre les yeux;	écusson caché au moins en partie par le prolongement du corselet		MEMBRACE.
			écusson très-apparent;	corselet à bord postérieur prolongé, anguleux	CERCOPE.
				corselet à bord postérieur tronqué carrément	TETTIGONE.

LES APHIDIENS.

Les Aphidiens tirent leur nom du genre principal qui compose cette famille (le G. Puceron, en latin *Aphis*). Ce sont de très-petits insectes vivant aux dépens des végétaux qu'ils sucent d'une manière quelquefois très-nuisible à la végétation. Leurs ailes supérieures sont de véritables Hyménélytres ou n'offrent presque point de différence avec les inférieures; les unes et les autres manquent chez les femelles de plusieurs et même chez les mâles, dans certaines circonstances qui paraissent dépendre des variations de la température.

Ces petits animaux pullulent généralement d'une manière étonnante.

Ils forment quatre genres.

		Genres
Antennes	de dix à douze articles, dont le dernier est terminé par deux soies; ailes en toit.	PSYLLE.
	de huit articles; organes du vol étroits, allongés, linéaires, couchés horisontalement sur le dos; bec peu apparent; dernier article des tarses vésiculeux sans crochets	THRIPS.
	de sept articles, plus longues que la tête; abdomen terminé par deux petites cornes; bec long.	PUCERON.
	de six articles; yeux échancrés, comme partagés en deux; bec court.	ALEYRODE.

LES GALLINSECTES.

Sont ces animaux singuliers dont les femelles, dépourvues d'ailes, acquièrent en se fixant aux arbres qu'elles sucent un volume assez grand, une figure anomale, et ressemblent à des galles de formes diverses plutôt qu'à des êtres animés. Les mâles n'ont que deux ailes.

Les Gallinsectes nuisent aussi aux végétaux; plusieurs sont employés dans la teinture. Ils ne forment que le genre. . . . . COCHENILLE.

LES SUBULICORNES.

Sont les seuls Névroptères dont les antennes soient très-déliées, de sept articles au plus, et à peine plus longues que la tête. Leurs ailes forment un réseau serré, et sont tantôt horisontales, tantôt élevées perpendiculairement; leurs yeux sont gros, saillans; ils ont en outre deux ou trois petits yeux lisses.

Ces insectes passent leur enfance dans les eaux.

Ils peuvent être compris dans deux genres.

		Genres.
Ailes	égales; tarses de trois articles; bouche armée de mâchoires; corps long, délié	LIBELLULE ou DEMOISELLE.
	inférieures plus petites, quelquefois nulles; quatre ou cinq articles aux tarses; bouche à parties peu distinctes; abdomen terminé par deux ou trois filets aussi longs que le corps.	ÉPHÉMÈRE.

LES CAPITULICORNES.

Dont les antennes, au moins de seize articles, vont en grossissant vers le sommet et se terminent assez brusquement en bouton, ont cinq articles aux tarses, le corps ordinairement long et cylindrique, et les ailes égales.

La larve de l'espèce la plus connue se creuse une retraite en forme d'entonnoir, au fond duquel elle attend pour les dévorer les petits insectes que la pente entraîne vers son repaire.

La destruction qu'elle fait principalement des fourmis, qui vont sans cesse trottant sur le sol, a fait donner au genre sous lequel peuvent être compris tous les individus de cette famille, le nom de. . . . . FOURMILION.

LES ROSTRIFÈRES.

Offrent le caractère, unique chez les Névroptères, d'avoir la bouche portée à l'extrémité d'un prolongement remarquable de la tête en forme de trompe. Leurs ailes sont égales, horizontales; l'extrémité de l'abdomen de quelques mâles se prolonge en une queue articulée, terminée par une pince en tenaille.

Ces insectes sont carnassiers, et peuvent être réduits à un seul genre, celui de PANORPE.

LES PLANIPENNES.

Ont les antennes de seize articles au moins, filiformes ou sétacées, la bouche non prolongée en forme de trompe, et se distinguent des insectes de la famille suivante par leurs ailes qui ne sont ni plissées ni doublées dans leur longueur.

Ils ont des mœurs très-différentes selon les genres; mais généralement ils sont carnassiers sous leur dernière forme.

Ils se répartissent dans les genres suivans.

- Tarses
  - de 5 articles;
    - pieds antérieurs non ravisseurs
      - premier segment du tronc très-court, ne formant qu'un rebord . . . . HÉMÉROBE.
      - premier segment du tronc couvrant la plus grande partie du dos. SEMBLIDE.
    - pieds antérieurs ravisseurs; partie antérieure du corselet très-prolongée; antennes guères plus longues que la tête. . . . . MANTISPE.
  - de trois ou quatre articles
    - ailes en toit; tête allongée, rétrécie en arrière; corselet long, étroit et cylindrique . . . . RAPHIDIE.
    - ailes horisontales, très-longues; tête arrondie; corselet presque carré ou sémi-orbiculaire . . . . TERMITE.
  - de deux articles; ailes inférieures plus petites; antennes de 10 articles. PSOQUE.

LES PLICIPENNES.

Sont les Névroptères dont les ailes inférieures sont doublées ou plissées dans leur longueur. Ces insectes sont aquatiques sous leur première forme et vivent dans les fourreaux cylindriques, recouverts de diverses matières, et qu'ils traînent avec eux, en ne faisant sortir hors de cette retraite que la partie antérieure de leurs corps.

Quelques-uns de ces petits animaux, sous leur forme parfaite, ressemblent à des espèces de Phalènes.

Ils composent deux genres.

- Tarses
  - de trois articles; mandibules apparentes; ailes inférieures doublées . PERLE.
  - de cinq articles; mandibules nulles ou imperceptibles; ailes inférieures plissées . . . . PHRIGANE.

LES PORTE-SCIE.

La famille des Porte-scie se distingue de toutes celles des Hyménoptères par leur abdomen uni au tronc dans toute sa largeur et incapable d'avoir un mouvement qui lui soit propre.

Les femelles des insectes qui composent cette coupe ont, ainsi que celles de la suivante, l'abdomen pourvu d'une tarrière à l'aide de laquelle elles perforent les bois dans lesquels elles déposent leurs œufs.

Les Porte-scie se divisent en deux tribus.

		Tribus.
Tarière	formée d'un fourreau de deux pièces et de deux lames dentelées en scie ; mandibules allongées.	TENTHRÉDINES.
	composée de trois filets soit saillans soit roulés en spirale et cachés sous l'abdomen	UROCÈRES.

On les répartit dans les genres suivans.

Tribus					*Genres.*
TENTHRÉDINES.	Antennes	de plus de 9 articles; cellules radiales au nombre de	deux	antennes sétacées ou de même grosseur.	XYPHIDRIE.
				antennes en massue ou plus grosses vers l'extrémité	CIMBEX.
			une	appendiculée	HYLOTOME.
				non appendiculée.	CRYPTE.
		de 9 articles; cellules radiales au nombre de		une.	NÉMATE.
				deux	TENTHRÈDE.
UROCÈRES	Antennes			de dix à onze articles	ORYSSE.
				de treize à 25 articles	SIREX.

LES PUPIVORES.

Les Pupivores s'éloignent des autres Hyménoptères à tarière par leur abdomen rétréci à sa base ou uni au tronc par un simple pédicule qui lui permet de se mouvoir d'une manière indépendante.

Leurs larves sont privées de pieds et vivent généralement aux dépens de la postérité des autres insectes.

On en a formé six tribus, dont voici les caractères distinctifs.

				Tribus.
Ailes inférieures	veinées ;	tarrière en filets ;	antennes en fil ou en soie de 13 à 14 articles ; abdomen souvent inséré très-haut sur le tronc	ÉVANIALES.
			antennes de 16 articles au moins . .	ICHNEUMONIDES.
		tarrière roulée en spirale à sa base ; antennes filiformes de 13 à 15 articles ; premier segment du corselet très-arqué.		GALLICOLES.
	sans nervures distinctes ;	antennes de 12 articles au plus ;	coudées, en massue; palpes courts ; tarière en filets	CHALCIDITES.
			droites ; filiformes ou grossissant légèrement vers le bout ; palpes maxillaires saillans ; tarière tubulaire.	OXYURES.
		antennes de 13 articles au moins ;	le plus souvent coudées, quelquefois droites ; tarière tubulaire formant ordinairement une pointe, à l'extrémité de l'abdomen qui ne peut se replier contre la poitrine.	
			coudées ; abdomen concave ou plan en dessous, pouvant se replier contre la poitrine ; tarière formée de tubes comme ceux d'une lunette d'approche	CHRYSIDES.

On en a formé les genres principaux qui suivent :

Tribus.		*Genres.*
ÉVANIALES. Abdomen	court, comprimé, en triangle ou en ovale.	ÉVANIE.
	allongé, en massue ou comprimé en ellipse ou en faucille.	FOENE.

Tribus. — *Genres.*

Les Ichneumonides font principalement la guerre aux Chenilles; quelques-uns attaquent les larves dévastatrices des bois.

ICHNEUMONIDES. Abdomen
- comprimé, en faucille; seconde cellule cubitale très-petite ou nulle . . . . **OPHION.**
- ovale ou cylindrique,
  - paraissant en dessus avoir cinq segmens au moins;
    - 2e cellule cubitale très petite quand il en existe trois; tarière des femelles cachée ou peu saillante . . . . **ICHNEUMON.**
    - 3 cellules cubitales, la 2e aussi grande que la première; tarrière saillante,
      - découverte à sa base . . . . . . **PIMPLE.**
      - recouverte à sa base par une lame . . . . . . **AGATHIS.**
  - semblant, en dessus, inarticulé ou composé de trois segmens seulement. . . . . **SIGALAPHE.**

GALLICOLES. Ils ont la tête petite, le thorax gros et élevé, et l'abdomen comprimée. Ils produisent, en piquant les végétaux, ces excroissances qu'on nomme *galles*, et vivent dans cette retraite où souvent ils ne sont pas à l'abri de la voracité de quelques espèces de la tribu suivante. On les comprend dans le genre **CYNIPS.**

CHALCIDITES. Volatiles très petits, revêtus d'or ou d'autres couleurs brillantes; plusieurs attaquent les larves des Cynips, des Lépidoptères, Apiaires, etc. Quelques-uns trouvent une nourriture suffisante et une retraite assez spacieuse dans les œufs de divers insectes.

Antennes
- de neuf à douze articles;
  - cuisses postérieures très-grosses comprimées, jambes arquées;
    - abdomen pointu à pédicule très-visible; tarière droite. **CHALCIS.**
    - abdomen obtus, arrondi, presque sessile; tarière recourbée sur le dos. . . **LEUCOSPIS.**
  - cuisses postérieures oblongues, jambes droites. . . . . **PÉRILAMPE.**
- de cinq à huit articles, rameuses chez les mâles. **EULOPHE.**

OXYURES. peuvent être réduits au genre . . . . **BÉTHYLE.**

CHRYSIDES. Les Chrysides, sous le rapport de la parure, sont les Colibris de la classe des insectes; ils peuvent disputer de magnificence avec tous les êtres les plus favorisés à cet égard. Ils vivent aux dépens de quelques Apiaires solitaires ou autres Hyménoptères, et ne forment que le genre. . . . . **CHRYSIS.**

LES SUBAPTÈRES.

Les Subaptères, nommés également Hétérogynes, forment cette famille d'insectes parmi lesquels on trouve toujours des individus privés d'ailes. Les Fourmis, qui composent la plus grande partie de cette coupe, ont l'abdomen séparé du tronc par un pédicule d'un ou deux nœuds, la tête triangulaire et les antennes coudées, caractères qui suffisent pour les faire reconnaître entre tous les Hyménoptères.

Malgré les dégâts que plusieurs d'entr'elles nous causent, soit en rongeant l'intérieur des arbres pour s'y pratiquer une retraite, soit en attaquant jusques dans le sein de nos maisons nos mets et surtout nos sucreries, elles méritent notre admiration pour l'instinct étonnant qu'elles montrent. Quelques unes, nées pour les combats, attaquent comme une place de guerre la fourmilière d'une autre espèce, s'emparent, si la victoire les favorise, des larves et des nymphes du peuple vaincu et les transportent dans leur camp pour en faire des esclaves destinés à les soulager dans leurs travaux. D'autres rassemblent dans leur nid, surtout aux approches de l'hiver, les Pucerons qui dévastent nos jardins, et s'abreuvent pendant ces tristes journées où la nature est couverte de deuil, de la liqueur sucrée qui transsude du corps de ces petits Hémiptères, dont elles font leurs vaches à lait.

Les fourmilières renferment trois sortes d'individus : des *neutres*, c'est-à-dire des ouvrières, et des *mâles* et des *femelles*, qui à certaine époque acquièrent des ailes et quittent leur habitation pour s'envoler. Au retour de ces voyages aériens, les femelles s'arrachent leurs ailes avec leurs pattes et vont fonder de nouvelles colonies.

On forme deux genres de la famille des Subaptères.

		Genres.
Antennes	coudées, grossissant insensiblement, à premier article égalant au moins le tiers de la longueur totale ; insectes vivant en société de trois sortes d'individus	FOURMI.
	filiformes ou sétacées, à premier article n'égalant pas le tiers de la longueur de l'organe. Insectes vivant solitaires et n'offrant jamais que deux sortes d'individus.	MUTILLE.

LES FOUISSEURS.

Les Fouisseurs sont des Hyménoptères rapaces dont tous les individus vivent solitairement, sont pourvus d'ailes jamais pliées dans leur longueur, et dont les pieds, uniquement propres à marcher et inhabiles à recueillir le pollen des fleurs, sont capables quelquefois de creuser la terre et d'y pratiquer des retraites pour y déposer les germes de leur postérité. Ils cachent aussi leurs œufs dans les fentes des murailles, les vieux bois, etc.

Ils font la guerre aux Syrphes, aux Pucerons, et osent même attaquer les Abeilles, les Araignées et quelques Coléoptères qu'ils blessent et emportent dans leur nid, pour servir de pâtée aux larves qui leur devront le jour.

On les divise en six tribus, qu'on peut réduire à environ autant de genres.

Genres.

Premier segment du corselet

- en forme d'arc, prolongé de chaque côté jusqu'à la base des ailes;
  - pieds courts.
    - gros, très-épineux ou fort-ciliés; antennes des femelles plus courtes que la tête et le tronc réunis. . . . . SCOLIE.
    - grêles, ni épineux, ni fortement ciliés; antennes dans les deux sexes aussi longues que la tête et le tronc réunis. . . . . . . SAPYGE.
  - pieds postérieurs une fois aussi longs que la tête et le tronc réunis. . . . . POMPILE.
- en carré, souvent ne formant qu'un rebord, distant de l'origine des ailes;
  - pieds postérieurs une fois aussi longs que la tête et le tronc réunis . . . . SPHEX.
  - pieds courts ou de longueur moyenne;
    - labre à nu, très-grand, saillant; yeux prolongés jusqu'au bord postérieur de la tête . . . . . . BEMBEX.
    - labre caché ou peu découvert;
      - yeux prolongés jusqu'au bord postérieur de la tête; premier article des antennes peu allongé. . . . . LARRE.
      - yeux non prolongés jusqu'au bord postérieur de la tête;
        - antennes insérées près de la bouche; abdomen ovale ou rétréci à sa base. . . . . . CRABRON.
        - antennes insérées au milieu de la face; abdomen principalement ovale. . . . . PHILANTHE.

LES RAPACES.

Les Rapaces ou Diploptères offrent le caractère remarquable, qu'indique ce dernier nom, d'avoir les ailes doublées longitudinalement dans leur longueur. Le premier segment du trons est formé postérieurement en arc dont les côtés se prolongent jusqu'à la naissance des aîles. Leurs antennes sont ordinairement coudées.

Ils comprennent les Guèpiaires, insectes noirs, bariolés de jaune, parmi lesquels on trouve des espèces vivant en sociétés, composées de trois sortes d'individus. Les femelles qui, seules, résistent aux rigueurs des hivers, fondent au printemps la colonie nouvelle qui doit leur survivre, et sont aidées, à quelque temps de là, dans leurs travaux, par les neutres à qui elles ont donné le jour.

On en forme trois genres.

			Genres.
Mandibules	beaucoup plus longues que larges, étroites, rétrécies en pointe vers leur sommet; abdomen souvent rétréci à sa base et allongé en forme de poire; (guêpes solitaires).		EUMÈNE.
	guères plus longues que larges, obliquement tronquées au bout; (guêpes sociales);	abdomen ovoïde, le premier anneau plus étroit que le second	POLISTE.
		abdomen conique, le premier anneau à-peu-près de la largeur du second	GUÈPE.

LES MELLIFÈRES.

Se reconnaissent au premier article de leurs tarses postérieurs allongé, comprimé, le plus souvent chargé de poils capables de recueillir, sur les fleurs, cette poussière dont elles composent la substance miell.use qui doit servir de nourriture à leurs larves. On a donné des noms aux diverses parties qui leur servent a cet usage. On a appelé *corbeille*, un enfoncement lisse, situé sur la face externe de la jambe désignée sous le nom de *palette*; *brosse*, un duvet soyeux qui revet le côté interne du premier article des tarses ou *pièce carrée*. C'est avec la brosse que les Apiaires les plus laborieuses placent dans la corbeille la pelotte de pollen dont elles ont fait la récolte. Quelques-unes ont seulement le côté extérieur des jambes et du premier article des tarses garnis de poils serrés qui forment dans plusieurs espèces une sorte de houppe.

Celles dont les pieds sont privés de ces moyens d'approvisionner leur famille, déposent leurs œufs parasites dans les nids des espèces plus industrieuses.

La plupart des insectes de cette tribu vivent solitaires, c'est-à-dire, n'offrent que des mâles et des femelles seules chargées de pourvoir à la conservation de leur postérité: elles déploient dans ce travail un instinct admirable, et reçoivent les noms de *menuisières*, *maçonnes*, *coupeuses de feuilles*, etc., suivant l'art qu'elles exercent pour préparer une retraite à leurs descendans. D'autres, plus étonnantes encore, nous montrent des sociétés composées de trois sortes d'individus, et excitent notre surprise par la sagesse de leurs lois et la régularité de leurs travaux.

On les répartit dans les genres suivans.

							Genres.
Lèvre inférieure	soit repliée en dessus, soit droite ou inclinée, mais ne formant pas avec les mâchoires un suçoir infléchi en dessous;	femelles ayant le côté extérieur des jambes et du premier article des tarses;	garni de poils . . .				ANDRÈNE.
			dépourvu de poils.				COLLÈTE.
	inflèchie en dessous en état de repos, formant avec les mâchoires qui lui servent de gaîne, un suçoir ou promuscide;	femelles n'ayant pas une corbeille ou enfoncement particulier à leurs jambes postérieures; deux sortes d'individus;	femelles n'ayant point de duvet soyeux ni sous le ventre ni au côté extérieur des jambes et des tarses des pattes postérieures.				NOMADE.
			femelles ayant pour recueillir le pollen des fleurs un duvet soyeux,	couvrant le dessous du ventre.			MÉGACHILE.
				sur le côté extérieur des jambes et du premier article des tarses des 2 pattes postérieures;	trois cellules cubitales		EUCÈRE.
					quatre cellules cubitales;	premier article des tarses postérieurs dilaté au côté inférieur	ANTHOPHORE.
						premier article des tarses postérieurs non dilaté au côté inférieur	XYLOCOPE.
		femelles pourvues au côté externe de leurs jambes postérieures d'un enfoncement ou corbeille; premier article des tarses garni de brosses à la face intérieure; trois sortes d'individus;	jambes postérieures terminées par deux épines .				BOURDON.
			jambes postérieures sans épines				ABEILLE.

LES DIURNES.

La famille des Lépidoptères Diurnes se compose de ces insectes brillans qui, pendant le jour seulement, parcourent nos champs et nos prairies; on les reconnait d'ailleurs à leurs antennes toujours terminées en massue, en bouton, et à leurs ailes dégagées de tout frein à leur base et relevées en état de repos.

Leurs larves, connues sous le nom de Chenilles, sont tantôt cylindriques, allongées et souvent hérissées d'épines, tantôt ovales, ressemblant à une graine de Balsamine coupée longitudinalement par moitié. Les Chrysalides sont ordinairement nues ou anguleuses.

On en a formé beaucoup de genres qu'on peut réduire aux suivans.

			Genres.
Jambes postérieures	armées de deux épines à leur extrémité, les quatre ailes élevés perpendiculairement dans le repos; sommet des antennes droit ou légèrement recourbé;	crochets du bout des tarses très-apparens; dernier article des palpes inférieurs aussi couvert d'écailles qui le précèdent; insectes de grande taille	PAPILLON.
		crochets du bout des tarses très-petits, peu apparens; dernier article des palpes inférieurs presque nu; insectes de petite taille .	POLYOMMATE.
	armées de quatre épines, deux au milieu, deux à l'extrémité; ailes inférieures presqu'horisontales; antennes crochues le plus souvent vers le sommet.		HESPÉRIE.

LES CRÉPUSCULAIRES.

Les Lépidoptères justement nommés Crépusculaires, parce que la plupart voltigent principalement à l'approche des ombres ou au moment où le jour va succéder à la nuit, ont les antennes en massue allongée ou en fuseau; mais leurs ailes inclinées ou horisontales en état de repos sont retenues dans cette position par un frein qui lie les inférieures aux supérieures.

Plusieurs Chenilles sont nues, ornées sur l'avant-dernier anneau d'une espèce de corne; leurs Chrysalides, ordinairement cachées dans la terre, ne présentent point les angles qu'on voit chez le plus grand nombre de celles des Diurnes.

Ils forment également trois genres.

			Genres.
Antennes	terminées par un flocon de poils ou d'écailles;	troisième article des palpes peu distinct; ailes quelquefois anguleuses, rarement vitrées.	SPHINX.
		troisième article des palpes distinct, pointu; ailes vitrées, anus barbu.	SÉSIE.
	non terminées par un petit flocon de poils ou d'écailles;	anus barbu; épines des jambes très-fortes.	SÉSIE.
		anus non barbu en forme de queue; épines ou éperons des jambes petits	ZYGÈNE.

LES NOCTURNES.

Les Lépidoptères *nocturnes*, vulgairement connus sous le nom de *Papillons de nuit*, parce que la plupart ne commencent à voltiger qu'à l'approche des ténèbres, diffèrent essentiellement des deux familles précédentes par leurs antennes diminuant de grosseur de la base au sommet, soit simples, soit ciliées, dentées ou même pectinées. Leurs ailes sont rarement relevées en état de repos et leur trompe est souvent très-courte.

Leurs Chenilles sont les plus diversifiées par leurs formes et le nombre de leurs parties et les plus intéressantes à connaître par leurs mœurs et leurs habitudes.

On peut comprendre dans les genres suivans les espèces nombreuses de cette famille

Genres.

- Ailes
  - entières, non divisées en plusieurs branches ;
    - les supérieures non roulées autour du corps,
      - soit étendues, presque horizontales, mais non en triangle ni en chappe, soit en toit ;
        - corps épais; chenilles de 14 ou 16 pattes ;
          - trompe courte ;
            - antennes courtes, soit dentées dans leur longueur, soit pectinées à leur base dans les mâles ; ailes en toit, allongées; chenilles à 16 pattes, vivant dans l'intérieur des végétaux . . . . **HÉPIALE.**
            - longues, pectinées dans toute leur longueur dans les mâles ; chenilles vivant à nu ;
              - ailes soit étendues ; horizontales ; soit en toit, les inférieures débordant les supérieures . . . . **BOMBIX.**
              - ailes en toit les supérieures couvrant les inférieures . **FAUX-BOMBIX.**
          - trompe allongée; ailes en toit, les supérieures recouvrant les inférieures; antennes ordinairement simples; thorax souvent huppé en dessus; chenilles de 14 à 16 pattes. . . . . **NOCTUELLE.**
        - corps grêle ; ailes étendues ou en toit aplati ; trompe nulle ou courte ; chenilles de 10 à 12 pattes . . . **PHALÈNE.**
      - presque horizontales dans le repos, en triangle ou à bords supérieurs dilatés à leur base et offrant l'image d'une chappe ;
        - deux palpes distincts ;
          - ailes non en chappe; chenilles à 14 pattes, plieuses de feuilles. **HERMINIE**
          - ailes en chappe ; chenilles à 16 pattes, peu velues, rouleuses de feuilles . . . . **PYRALE.**
        - quatre palpes apparens ; chenilles de 16 pattes roulant des feuilles ou se construisant un fourreau . . . . **BOTYS.**
    - les supérieures roulées autour du corps ou très-inclinées dans le repos ; deux palpes apparens ; chenilles à 16 pattes, rases, vivant dans des fourreaux ou autres habitations qu'elles forment . **TEIGNE.**
  - digitées, refendues dans leur longueur en manière de branches. . . **PTÉROPHORE**

LES NÉMOCÈRES.

Les Némocères, qui commencent la série des insectes à deux ailes, forment une famille, et l'on pourrait dire une section nombreuse, facile à isoler du reste des Diptères. Ils sont les seuls dont les antennes, filiformes ou sétacées et ordinairement plus longues que la tête, sont composées d'un nombre d'articles qui ne descend jamais au dessous de six. Leur corps menu et allongé, leurs ailes étroites et effilées, leurs pattes semblables à de longues échasses, leur donnent une physionomie toute particulière. Leurs larves sont aussi les seules dont la tête écailleuse ait une figure constante.

Les mœurs de ces insectes et les modifications qu'apportent dans leur forme leurs différens genres de vie, pourraient les faire subdiviser en un certain nombre de tribus qui rappelleraient leurs habitudes principales. C'est ainsi qu'on a appelé *Aquatiques*, ceux qui passent leur enfance au sein des eaux: *Gallicoles*, *Terricoles*, *Fungicoles*, ceux qui habitent, dans leur jeune âge, certaines galles qu'ils occasionnent sur les végétaux; qui se cachent sous l'herbe de nos prairies ou dans le terreau des arbres décrépis; et qui dévorent les substances cryptoganiques, souvent les plus vénéneuses, éparses sur le sol; d'autres nommées *Phalénoïdes*, *Xylophagiformes*, *Musciformes*, offrent par leur port une ressemblance plus ou moins frappante avec les Phalènes, Xylophages et Mouches dont leur dénomination rappelle l'idée.

Le séjour des Némocères dans leur dernier état est très-varié; les uns passent leur vie au sein des fleurs, sur les feuilles, sur le tronc des arbres ou sur les murs qu'elles tapissent quelquefois de leur multitude; d'autres fréquentent les prés et les lieux humides, voltigent en troupes nombreuses, et exécutent à l'approche du crépuscule ces danses aëriennes qui excitent notre admiration; d'autres enfin, tels que les Simulies et les Cousins, ne se contentent pas de la nourriture frugale de leur analogues, et nous font la guerre avec une avidité sanguinaire qui n'est que trop connue.

On les répartit dans les genres suivans.

					Genres.
Antennes	plumeuses; (*aquatiques*)			trompe longue	COUSIN *.
				trompe courte	TANYPE.
	non plumeuses;	plus longues que la tête; point d'yeux lisses;	yeux en forme de croissant;	antennes allongées (*gallicoles*). . . .	CÉCIDOMYIE.
				antennes courtes; corps épais, pieds courts (*phalénoïdes*)	PSYCHODE.
			yeux entiers;	bouche en forme de bec (*terricoles*) .	TIPULE.
		plus longues que la tête; yeux lisses;		hanches allongées; jambes quelquefois munies de pointes (*Fungicoles*)	MYCÉTOPHILE.
				hanches peu allongées (*Xylophagiformes*)	RHYPHE.
		grenues, à peine aussi longues que la tête;		point d'yeux lisses (*Rampans*)	SIMULIE **.
			des yeux lisses; pieds courts et épais, (*Musciformes*)	palpes de quatre articles	BIBION.
				palpes d'un seul article	SCATOPSE.

* A ce genre appartiennent les *Maringouins* d'Amérique.

** Les *Moustiques* du nouveau continent se rapportent à ce genre.

LES NODICORNES.

—

Les Nodicornes ou les Diptères dont les antennes, de trois articles, ont le dernier partagé en plusieurs nœuds, se lient à la famille précédente par le genre Héxatome qui est un véritable Taon dont les divisions du 3e article sont plus distinctes que dans les autres. Leurs tarses sont munis de trois pelottes; leur abdomen offre sept ou cinq segmens, et leur trompe est armée de quatre ou six soies dans les femelles.

Leurs mœurs varient dans tous leurs états; les uns passent dans les eaux leur premier âge, quelques autres cachent leur jeunesse dans les bois pourris, dans le sein de la terre, tandis que d'autres trouvent une retraite et un alíment dans les déjections excrémentielielles de nos grands animaux domestiques.

Sous leur dernière forme, quelques-uns s'abreuvent du suc des fleurs, tandis que d'autres semblent n'alimenter leur vie qu'aux dépens du fluide nourricier de l'homme et de plusieurs Mammifères.

Ils forment trois sous-familles, celles des *Tabaniens*, des *Xylophagites* et des *Stratiomides* qu'on divise dans les genres suivans.

				Genres.
Abdomen	de sept segmens distincts;	corps élargi, déprimé; trompe à 6 soies dans les femelles; écusson non armé; (*Tabaniens*)	antennes de six articles . . .	HÉXATOME.
			antennes de trois articles. . .	TAON.
		corps étroit, elliptique; trompe à 4 soies; écusson souvent armé; (*Xylophagiens*)		XYLOPHAGE.
	de cinq segmens distincts; 3e article des antennes; (*Stratiomides*)	à cinq divisions; écusson le plus souvent armé		STRATIOME.
		à quatre divisions;	écusson armé.	
			écusson mutique.	NÉMOTÈLE.
		lenticulaire à 3 divisions		SARGUE.

LES SIMPLICICORNES.

Les antennes des insectes de cette famille n'offrent plus ces divisions ou anneaux plus ou moins distincts, qu'on remarque au troisième article, chez ceux de la coupe précédente ; le dernier genre se rapproche même, par la forme de ces organes, des Diptères qui terminent cette section.

Les mœurs des insectes réunis dans ce cadre sont loin d'être les mêmes : les uns, amis des buissons et des haies sur lesquelles on les voit constamment posés, semblent s'abreuver des sucs mielleux que secrète le feuillage ; les autres, avides du nectar des plantes, y puisent ce fluide délicieux, soit en se cachant au sein des fleurs, soit en se suspendant au dessus de leur corolle à l'exemple des Sphinx ; mais d'autres ont un genre de vie moins innocent et poursuivent dans les airs, comme l'oiseau de rapine, les autres insectes dont ils font leur proie.

Leurs larves vivent généralement dans la terre.

On les divise dans les genres suivans.

Genres.

- 3e article des antennes
  - non comprimé en palette ;
    - tarses de deux pelottes ;
      - trompe membraneuse, à lèvres épaisses ; corps velu. . . . . THÉRÈVE.
      - trompe cornée à lèvres peu distinctes et menues ;
        - trompe horisontale ;
          - ailes écartées dans le repos ; corps velu ;
            - trompe courte . . . . ANTHRAX.
            - trompe au moins de la longueur de la tête . . . . . . BOMBYLE.
          - ailes couchées en état de repos ;
            - thorax plat . . . . ASILE.
            - thorax fort élevé . . . . HYBOS.
        - trompe inclinée. . . . . EMPIS.
    - tarses de trois pelottes ;
      - abdomen très-épais ; tête petite ; thorax élevé ;
        - trompe inclinée . . . . CYRTE.
        - trompe nulle ou peu apparente. ACROCÈRE.
      - abdomen allongé. . . . . LEPTIS.
  - orbiculaire, aplati, comprimé en palette. . . . . DOLICHOPE.

LES FRACTICORNES.

Les fracticornes composent une petite famille de diptères dont les antennes composées de trois articles avec le dernier sans divisions, sont, tantôt presque coudées inférieurement à leur premier article, en fuseau, terminées par un style, tantôt non coudées, en palette avec une soie latérale; leur trompe ou proboscide toujours saillant, dirigé en avant, avec son extrémité par fois repliée en dessous, ne renferme que deux lancettes. Leur tête est grosse, comme vésiculeuse et leur abdomen presque mince à son origine, se termine tantôt en massue ou s'allonge comme un cylindre et se replie en dessous à son extrémité.

Les larves de quelques-uns sont parasites et subissent leurs métamorphoses dans l'intérieur du ventre des Bourdons vivans: les insectes parfaits vivent généralement sur les fleurs.

On les partage dans les genres suivans:

			Genres.
Trompe	Coudées seulement a sa base et ensuite dirigée en avant;	Corps allongé, étroit, abdomen en massue	CONOPS.
		Corps court, abdomen non en massue.	STOMOXE.
	coudée vers sa base et ensuite près du milieu avec l'extrémité repliée en dessous		MYOPE.

LES SPICICORNES.

La dernière famille des Diptères vagabonds, celle des Spicicornes, comprend ceux dont les antennes composées de deux ou trois articles dont le dernier, jamais divisé en anneaux, est toujours accompagné d'une soie. La trompe de ces volatiles retirée dans la cavité de la bouche se termine ordinairement par deux grandes lèvres et renferme un suçoir formé quelquefois de quatre pièces, mais le plus souvent de deux seulement.

On les divise en trois sous-familles :

			Sous-familles.
Suçoir	de quatre pièces ; devant de la tête souvent avancé en forme de bec.		SYRPHIES.
	nul ou de 2 soies ;	trompe nulle ou rudimentaire	OESTRIDES.
		apparente	MUSCIDES.

Sous-familles. — SYRPHIES.

Les Syrphies sont, généralement de tous les Spicicornes, les plus remarquables par leur taille, l'éclat de leurs couleurs et la beauté de leurs nuances. Le fond, ordinairement noir ou verdâtre, de leur robe est chamarré de croissans ou d'ornemens d'or ou d'argent ; d'autres fois leur manteau de velours semble entouré d'une bordure de bronze; tandis que quelques autres, plus favorisées encore, font admirer, sur leur fond métallique vert ou violet, les couleurs les plus brillantes qui puissent charmer les yeux.

Sous leur première forme, quelques-unes vivent dans les champignons, le détritus du bois, les racines ou les bulbes de quelques plantes, les autres se nourrissent des Pucerons si nuisibles et en délivrent nos champs.

Parvenus à leur état le plus brillant, ces insectes volent avec rapidité, planent souvent immobiles comme l'autour, mais ne recherchent plus d'autre nourriture que le suc des fleurs.

On les répartit dans les principaux genres suivans :

				Genres.
Antennes	aussi longues que la tête;	terminées par un style.		CÉRIE.
		ayant une soie dorsale ;	antennes non insérées sur un pédicule.	CHRYSOTOXE.
			antennes insérées sur un pédicule. . .	PSARE.
	courtes ;	cellule cubitale sinuée, offrant la forme d'une botte ; corps ordinairement large		VOLUCELLE.
		cellule cubitale droite, corps ordinairement étroit;	antennes insérées sur un tubercule.	MILÉSIE.
			Antennes insérées immédiatement sur le front	SYRPHE.

Sous-famille. — Les OESTRIDES.

Sont ces Diptères singuliers dont la bouche n'offre que trois tubercules, ou tout au plus de faibles rudimens de la trompe.

Ils ressemblent à de grosses Mouches velues, colorés par zones à la manière des Bourdons, et déposent sur le corps du beuf, du cheval, du mouton, du renne et de plusieurs autres quadrupèdes, leurs œufs qui se développent dans l'intérieur de ces animaux. Les larves parvenues au terme de leur accroissement se laissent tomber à terre et s'y enfoncent pour y subir leur dernier changement.

On les comprend dans le genre. . . . . OESTRE.

Sous-famille. — Les MUSCIDES.

La coupe des Muscides, dans laquelle on a groupé tous les insectes à deux ailes que leur organisation rapproche de ce volatile importun qui fourmille dans nos appartemens, est une des plus considérables par le nombre des espèces qu'elle renferme.

Sous leur première forme ces Diptères offrent l'image d'un ver mou et sans pattes, dont la tête est variable; les uns habitent l'intérieur des fruits, serpentent entre le parenchyme des feuilles; les autres s'engraissent au sein des substances animales putrides, des matières fimétaires ou stercoraires, ou s'attachent en parasites à quelques insectes et acquièrent, à leurs dépens, la grosseur qu'il leur est donnée d'atteindre. La peau de ces larves, devient en se durcissant une espèce de tombeau oviforme dans laquelle elles passent à l'état de nymphes, et d'où elles sortent en faisant sauter, en forme de calotte, l'extrémité antérieure de cette coque.

On peut réduire aux suivans les genres nombreux des Muscides.

Genres.

- Antennes
  - insérées près du front;
    - cuillerons grands, recouvrant les balanciers; principales nervures longitudinales, n'atteignant pas le bord postérieur de l'aile, bornées par des nervures transverses. . . . . MOUCHE.
    - cuillerons petits ou presque nuls; balanciers découverts; principales nervures longitudinales atteignant le bord postérieur de l'aile:
      - tête arrondie ou pointue;
        - ailes couchées dans le repos:
          - face de la tête non recouverte d'une membrane blanchâtre, sillonnée;
            - tête hémisphérique; yeux contigus. ANTHOMYIE.
            - tête presque en triangle, museau renflé. . . . . NOTIPHILE.
          - face de la tête recouverte d'une membrane blanchâtre sillonnée longitudinalement:
            - pieds postérieurs courts et gros. . SCATOPHAGE.
            - pieds postérieurs grêles, une fois aussi longs que le corps . . . . CALOBATE.
        - ailes écartées, vibratiles, tachetées . . . . TÉPHRITE.
      - tête comprimée en travers . . . . MOSILLE.
  - insérées près de la bouche; ailes à trois nervures partant d'une espèce de stigmate . . . . TRINEURE.

LES RHIPIPTÈRES.

Les Rhipiptères, ou insectes à ailes en éventail, forment une famille qui ne renferme encore que quelques espèces, mais dont les formes anomales offrent une singularité remarquable. Leurs ailes sont plissées dans leur longueur, et au devant d'elles sont insérés deux corps crustacés, mobiles, en forme de petites élytres, mais qu'en raison de leur origine, on doit, ainsi que l'a fait Latreille, juger analogues aux épaulettes qui recouvrent la base des ailes des Lépidoptères. Leur bouche est formée de deux espèces de palpes et de deux lames qui se croisent à l'extrémité. Leurs yeux sont portés sur un pédicule, et leurs antennes sont fourchues.

Leurs larves se cramponnent entre les anneaux du ventre de quelques Guêpiaires ou Apiaires, et vivent aux dépens de ces Hyménoptères. On peut les comprendre sous le nom générique de . . . . XÉNOS.

LES OMALOPTÈRES.

Les Omaloptères ou les Diptères à ailes unies, non plissées, terminent la série des insectes de cet ordre et se rapprochent par leur organisation et par le défaut d'ailes qu'on remarque chez quelques-uns, de ceux qui n'en acquièrent à aucune époque de leur vie. On ne trouve plus chez la plupart, ainsi que chez les précédens, l'existence de ces petits filets, vésiculeux à l'extrémité, qu'on nomme balanciers. Les yeux dans quelques-uns sont très peu distincts.

Ils vivent principalement sur les quadrupèdes solipèdes, ainsi que sur les moutons, les oiseaux et les chauve-souris; la larve se nourrit dans le sein de la mère, et n'en sort que lorsqu'elle est parvenue à l'état de nymphe.

On peut les restreindre au genre. . . . . HYPPOBOSQUE.

LES SUCEURS.

Les Suceurs, dans les ouvrages de quelques Entomologistes, sont les seuls qui forment l'ordre des Aptères, de ces insectes dont les deux sexes sont constamment privés des organes du vol.

Au sortir de l'œuf, la larve ressemble à un petit ver, muni de deux petites pointes vers l'extrémité postérieure du corps; elle se nourrit de sang, des produits de la transpiration ou autres substances analogues, et se file une petite coque pour passer à l'état de nymphe.

Sous leur forme parfaite, ces insectes ont des antennes de quatre articles, un bec recourbé sous la poitrine, et le corps comprimé sur les côtés.

Ils ne forment que le genre . . . . PUCE.

LES PARASITES.

Ainsi nommés à cause de leurs habitudes, ne subissent que des mues ou changemens de peau qui n'apportent aucune modification dans leurs formes. Ils ne sont pas sauteurs ainsi que ceux de la famille précédente, et se distinguent de la suivante, en ce qu'ils n'ont point d'appendices à l'extrémité du corps; leurs yeux, au nombre de deux ou de de quatre, sont lisses, et leur bouche offre, soit un suçoir qui peut se retirer, soit deux mandibules en crochet.

Quelques-uns habitent sur l'homme ou certains mammifères; beaucoup s'attachent aux oiseaux.

On les connait sous le nom générique de . . . . POU.

LES CAUDIFÈRES.

Les Caudifères, généralement nommés Thysanoures ou insectes à queue frangée, terminent la classe des insectes. Ils sont remarquables par des organes particuliers du mouvement qu'ils portent en forme de filets, soit sur les côtés, soit à l'extrémité du corps; ils vivent généralement dans les lieux humides.

On les comprend dans deux genres.

		Genres.
Abdomen	muni de chaque côté, en dessous, de petits appendices, en forme de fausses pattes; corps écailleux	LÉPISME.
	non muni sur les côtés de petits filets; terminé par une queue fourchue, recourbée en dessous	PODURE.

TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Page 29. PLINIPENNES, lisez PLICIPENNES.

Page 47. ANTHÈNE, lisez ANTRHÈNE.



COLÉOPTÈRES

DE FRANCE.

LYON. — IMPR. DUMOULIN, RONET ET SIBUET,
Quai Saint-Antoine, 33.

HISTOIRE NATURELLE

DES

COLÉOPTÈRES

DE FRANCE,

Par M. E. Mulsant,

Sous-bibliothécaire de la ville de Lyon,
Professeur d'Histoire naturelle au Collége royal,
Membre de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts,
des Sociétés Royale d'Agriculture, Littéraire et Linnéenne
de la même ville;
des Sociétés Entomologique de Stettin,
des Naturalistes de Halle, etc., etc.

1re *Livraison.* — LONGICORNES.

PARIS.
MAISON, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 29.
LYON.
CH. SAVY JEUNE, QUAI DES CÉLESTINS, 48.

1839.



A

Mon Père.

A

Ma Mère.

PRÉFACE.

Lorsque M. le comte Dejean annonça la publication de son Spéciès, tous les Entomologistes accueillirent avec empressement l'apparition de cet ouvrage. Les écrits de Fabricius étaient devenus insuffisants ; un grand nombre de Coléoptères avaient été découverts depuis la mort de cet auteur ; les uns étaient restés inédits, ou avaient été seulement signalés dans quelques catalogues ; la description des autres se trouvait disséminée dans une foule de Faunes, de Monographies ou de Recueils publiés principalement à l'étranger, et par là souvent peu faciles à consulter. On sentait le besoin d'un Traité général dans lequel toutes les découvertes de la science

seraient enregistrées d'après les heureux perfectionnements introduits par Latreille dans la classification méthodique.

Il est à regretter que l'auteur du Spéciès des Carabiques, n'ait pas pu réaliser les espérances qu'il avait données, et continuer pour les autres familles naturelles des Coléoptères, ce qu'il avait fait pour celle des Carnassiers. Toutefois, un tel ouvrage, qui eût été un magnifique monument élevé à la science, et une ressource précieuse pour les possesseurs d'une vaste collection, serait devenu, par son étendue, d'un prix trop élevé pour la majeure partie des amateurs. La plupart, en outre, surtout les jeunes gens, trouvent en général peu d'intérêt à l'étude des insectes exotiques, et bornent leur curiosité à connaître ceux de leur province, ou tout au plus ceux de notre royaume. Ces considérations m'ont déterminé à entreprendre l'histoire et la description des Coléoptères de France.

Mon premier dessein était de publier les parties de cet ouvrage selon l'ordre dans lequel elles doivent être rangées ; mais un grand nombre d'Entomologistes ont déjà entre les mains les beaux travaux de MM. le comte Dejean, sur les Carabiques ; Aubé, sur les Hydrocanthares ; Solier, sur une partie des Hétéromères ; Schonherr, sur les Porte-Becs ; j'ai donc cru être plus utile en m'attachant aux tribus (1), qui

(1) Latreille en donnant au mot de *famille* la prééminence sur celui de *Tribu*, avait pris pour modèle de ses divisions celle de la famille patriarchale de Jacob. Si l'on met de

n'ont pas été récemment traitées, et j'ai entrepris celle des Longicornes. Je continuerai à donner la préférence à celles qui sont le moins connues et à publier chacune d'elles en une seule livraison, à des époques aussi rapprochées que possible (1) : leur rang sera plus tard indiqué dans une Introduction servant de tête à l'ouvrage et renfermant toutes les notions nécessaires à la connaissance de l'Entomologie.

Chaque tribu sera partagée en *groupes*, en *familles* et même en *branches*. De cette manière il sera possible à ceux qui le voudront, de réduire le nombre des coupes génériques si multipliées de nos jours, en les limitant à celui de l'une de ces dernières divisions. Enfin, pour donner plus d'uniformité à cette marche, je conserverai à chaque groupe la terminaison en *ide* ; aux familles, celle en *ien* ou *in* ; aux branches, celle en *aire*.

Depuis quelque temps on semble se borner à se transmettre par correspondance le nom des insectes nouveaux, ou à le consigner dans de simples catalogues. Je ne veux point nier l'utilité de ces sortes de recueils indicatifs : plusieurs, celui de M. le comte Dejean entre autres, ont rendu de véritables

---

côté cet exemple, chez tous les autres peuples la dénomination de tribu emporte l'idée d'un rassemblement plus considérable que celle de famille ; j'ai donc cru devoir donner à ces deux termes une valeur et un rang inverses à ceux qui lui ont été assignés par l'auteur de la partie entomologique du Règne Animal.

(1) Un artiste distingué, M. Gillet, s'est chargé des dessins qui doivent accompagner chaque livraison.

services à la science, en groupant les insectes d'une manière plus naturelle qu'on ne l'avait fait jusqu'alors; mais se borner à produire de pareils écrits, serait vouloir rendre l'Entomologie une science de tradition : or elle cesserait d'être une science, si elle rentrait dans la catégorie des connaissances traditionnelles. Latreille, depuis longtemps s'était élevé contre cette tendance, dont les Allemands ont les premiers donné le funeste exemple : « Je remarque, a-t-il dit « quelque part, que plusieurs Naturalistes s'empressent, « comme par anticipation titulaire, de donner des noms à « quelques coupes génériques qui leur paraissent devoir « former de nouveaux genres, sans se donner la peine d'en « établir les caractères. Ce ne sont que de simples indica- « tions et qui n'imposent aucune loi. » Néanmoins, pour ne pas embrouiller la science par des noms nouveaux, j'ai adopté ceux sous lesquels sont connus la plupart des genres inédits, à moins que des raisons puissantes ne m'aient porté à leur en substituer d'autres. Quant aux espèces non décrites, la même marche m'était interdite. Je ne pouvais avoir recours aux catalogues sans descriptions, ni renvoyer à ces sortes de recueils, sans m'exposer à faire naître ou à augmenter la confusion qui existe déjà dans la synonymie. J'ai donc conservé aux insectes nouveaux les noms sous lesquels ils m'étaient adressés, ou ceux qu'ils avaient soit dans ma collection, soit dans celles que j'ai visitées. Pour les autres, j'ai mis à contribution tous les livres dont le titre m'était

connu. Telle est la loi que m'imposait la raison, et dont je ferai ma règle pour l'avenir.

Il me reste à témoigner ma reconnaissance aux Naturalistes qui ont bien voulu m'aider dans mon travail, soit en me communiquant les richesses de leur cabinet, soit en me fournissant des indications ou renseignements utiles. Je citerai dans le nombre MM. Audouin, Bompart, Cantener, Dejean, Doublier, Dufour, Dupont, Ecoffet, Jourdan, Myard, Naudot, Nourrisson, Perris, Charles Perroud, Ray, Raymondon, Solier, de Verneuil, et surtout MM. Foudras, Fontenay et Perroud, de Lyon, dont les trésors entomologiques ou bibliographiques ont été constamment à ma disposition. Qu'ils reçoivent tous ici l'expression de ma gratitude.

Avis. — Prochainement paraîtra la Monographie des Lamellicornes, je recevrai avec reconnaissance les espèces nouvelles, les variétés rares ou peu connues que MM. les Entomologistes voudront bien m'adresser en communication.

Nota. — L'espèce de nœud ou d'articulation qu'on remarque à la base du dernier article des tarses de plusieurs Longicornes, a engagé certains Entomologistes à considérer ces insectes comme des pentamères et à les ranger parmi ces derniers. D'autres ont trouvé dans cette anomalie l'occasion de discréditer la méthode dont Geoffroy est l'heureux inventeur. Nous développerons plus tard dans notre Introduction les motifs qui nous portent à nous éloigner de ces deux opinions, c'est-à-dire à laisser les Longicornes parmi les tétramères tout en prenant les différences numériques des articulations des tarses, pour base de notre classification. Nous nous bornerons à dire pour le moment, que nous considérons l'article bilobé ou le dernier des articles bilobés commé étant toujours l'avant-dernier des tarses des insectes ; dès lors toute équivoque cesse, et les Porte-becs, les Longicornes, etc., dont la place paraissait douteuse, rentrent naturellement parmi les tétramères.

TRIBU

DES

LONGICORNES.

Caractères. Trois premiers articles de tarses veloutés en dessous ou garnis de poils serrés en forme de brosse ; le troisième au moins en cœur, profondément divisé en deux lobes. — Menton le plus souvent transversal. — Languette généralement échancrée, bifide ou bilobée. — Antennes filiformes, ou plus ordinairement diminuant de grosseur de la base à l'extrémité ; communément aussi longues au moins que le corps. — Yeux en forme de rein ou très-échancrés dans le plus grand nombre ; presque entiers dans les autres. — Corselet de forme variable, mais plus étroit en devant, et séparé de la tête par une sorte de cou, dans les espèces dont les yeux n'ont qu'une faible lésion ; et, dans ce cas encore, pieds généralement longs et déliés, et tarses grêles et cylindriques. — Corps habituellement étroit proportionnellement à sa longueur.

De tous les insectes ayant quatre articles à chacun de leurs tarses, ceux que nous allons décrire sont les plus remarquables par la grandeur de la taille, l'élégance des formes, et surtout par la longueur des antennes, dont les proportions quelquefois démesurées ont fait donner par Latreille, à ces petits animaux, le nom de LONGICORNES.

Outre le caractère frappant, mais parfois équivoque, tiré de la dimension de ces organes, ils offrent dans ceux que nous avons exposés, c'est-à-dire dans les détails de leur organisation extérieure, des moyens propres à les faire reconnaître entre tous les Tétramères. Ainsi, ils n'ont ni la bouche prolongée en museau ou en trompe comme les Porte-bec, ni les articles des tarses entiers comme

les Platysomes et une partie des Xylophages. Leurs antennes sans massue à l'extrémité, éloignent d'eux les Clavipalpes et ceux d'entre les Xylophages qui sembleraient s'en rapprocher par la conformation de l'avant-dernier article des tarses. Leurs yeux le plus souvent très-échancrés; leurs antennes généralement amincies vers l'extrémité et formées d'articles plus ou moins alongés; leur corselet plus étroit à la base que les élytres, ne cachant jamais la tête comme sous un bouclier, ne la recevant pas comme dans une sorte de capuchon; leurs pieds non contractiles; la division extérieure de leurs mâchoires ne présentant pas l'image d'un palpe, empêchent de les confondre avec les différentes familles de Cycliques. Enfin des antennes composées d'articles non globuleux; un corselet presque conique ou plus étroit en devant, séparé de la tête par une sorte de cou; des pieds grêles et alongés; une languette ordinairement échancrée ou bifide, séparent suffisamment des Eupodes avec lesquels ils ont beaucoup d'analogie, ceux d'entre eux qui sembleraient se lier à ces derniers par leurs yeux presque entiers ou faiblement échancrés.

D'après cet examen comparatif, les Longicornes, comme il est facile d'en juger, se distinguent nettement de tous les autres Tétramères et forment une famille très-naturelle. Toutefois, sans perdre jamais entièrement le faciès ou l'habitus particulier qui permet de les reconnaître à l'œil le moins exercé, ils subissent des modifications organiques qui diversifient leur structure d'une manière plus ou moins gracieuse ou fantastique.

La tête, de figure ovale ou triangulaire, sillonnée sur le front dans la plupart, est tantôt penchée ou portée en avant, comme dans les Procéphalides; tantôt inclinée ou infléchie, c'est-à-dire formant avec le corps un angle droit ou aigu, comme dans les Clinocéphalides. Le plus habituellement elle s'enfonce dans le corselet jusqu'aux yeux; d'autres fois (dans les Dérécéphalides), elle en est séparée par une sorte de cou. Le labre toujours existant, mais peu saillant au delà de l'épistome dans certaines espèces, est souvent échancré, en carré ou en parallélogramme. Les mandibules, fortes et cornées, sont simples ou dentées au côté interne; quelquefois, mais rarement, elles offrent selon le sexe des différences frappantes dans la même espèce. Les mâchoires sont divisées en deux lobes, dont l'intérieur est nul ou très-court dans les Prioniens, et qui tous les deux, dans les Spondyles, sont réduits à un état rudimentaire : leurs palpes, ordinairement de quatre articles distincts, semblent quelquefois, par le rappetissement du premier, sortir de ce nombre normal, et n'en avoir plus que trois; ou en montrer cinq, dans les Spondyles et quelques autres genres, grâce au déve-

loppement et à la forme de la pièce qui leur sert de support. Les palpes labiaux n'ont pas une constance plus remarquable ; et, dans plusieurs Lamiens, par exemple, ils paraissent, au lieu de trois, n'être composés que de deux articles. Ceux-ci, comme ceux des palpes maxillaires, varient dans leurs proportions et dans leurs formes; le dernier, sur lequel se fixe principalement l'attention, est tantôt plus épais à l'extrémité ou en triangle renversé; tantôt ovalaire ou pointu filiforme. La languette, généralement bifide ou divisée en deux lobes, ne saurait échapper à la loi qui modifie les autres organes, et dans certains Prioniens, se présente entière ou même arquée au sommet. Les yeux, si remarquables dans le plus grand nombre, par l'échancrure qui les caractérise, échancrure souvent assez profonde pour leur permettre d'embrasser une partie de la base des antennes, n'offrent plus qu'une faible lésion chez la plupart des Dérécéphalides et se montrent alors subtriangulaires ou presque arrondis. Ils fournissent quelquefois, par leur peu d'élévation, le moyen de reconnaître les habitudes nocturnes des espèces lucifuges.

Les antennes, l'organe toujours le plus diversifié chez les insectes, donnent à ceux qui nous occupent une physionomie particulière. Ordinairement aussi longues que le corps, elles en dépassent, dans certains mâles, jusqu'à cinq ou six fois la grandeur ; et, par un de ces contrastes dont il n'est plus permis de s'étonner quand on a étudié les œuvres de la nature, elles atteignent à peine la base du corselet, dans les Spondyles et les Rhagies. Généralement simples, quelquefois dentées en scie, tantôt elles sont sétacées ou s'amincissent graduellement vers l'extrémité; tantôt elles présentent une grosseur à peu près uniforme, ou même, comme dans les Déiles, elles sont légèrement renflées vers le sommet. Quelles variations n'offrent-elles pas dans la forme, les proportions et jusque dans le nombre de leurs pièces? habituellement, elles sont composées de onze articles; on leur en compte douze chez les Agapanthies et certains Prioniens, mais quelquefois bien distincts seulement chez les mâles de ces derniers. Ces articles, souvent nus ou simplement garnis de quelques cils, sont revêtus d'un duvet dans plusieurs; ornés de longues franges de poils dans les Pogonochères; parés dans les Rosalies de touffes élégantes. Ici, ils sont à peu près lisses; là, comme dans les Ægosomes, leur surface est fortement chagrinée; chez quelques autres, comme dans certains Capricornes, leur sommet est armé d'une épine. Ils sont obconiques dans la plupart; noueux dans quelques-uns; brusquement renflés vers l'extrémité dans certains autres; cylindriques dans les Xyphones; en forme de cornet dans les Priones; en dent de scie dans les Leptures; et par une singula-

rité anomale, aplatis et scutiformes dans les Spondyles. Ils offrent dans leurs proportions des différences non moins sensibles. L'article basilaire, toujours le plus volumineux et souvent moins long que le troisième, surpasse en grandeur, dans les Docadions, les deux qui le suivent; le second, généralement petit et globuleux, s'alonge dans les Criomorphes jusqu'à égaler la moitié du troisième; et enfin celui-ci, habituellement remarquable par sa dimension, prend dans les Ægosomes un tel développement, qu'il forme à lui seul le quart au moins de l'antenne.

Le corselet ou prothorax peu riche en modifications importantes dans certaines tribus, affecte dans les Longicornes les formes les plus variées. Il est transversal dans les Priones; orbiculaire et déprimé dans les Callidies; globuleux dans les Clytes, les Spondyles et les Hespérophanes ; ovalaire dans les Solénophores ; subcordiforme dans les Criomorphes; cylindrique ou presque quadrilatère dans les Saperdes; en cône tronqué dans les Strangalies, etc. Les crénelures, les dents ou les épines dont ses côtés sont armés, les cils qui garnissent ses bords antérieur et postérieur; les inégalités, les tubercules, les rugosités etc., qui couvrent sa surface, ajoutent encore à la diversité de sa structure, et sont autant de particularités à signaler.

Le thorax, dans sa partie inférieure, fournit également des caractères susceptibles d'être utilisés. Les pièces dont il se compose se modifient suivant le développement qu'acquièrent leurs voisines. Soumis à cette loi, le prosternum varie dans ses proportions et dans sa forme : sa pointe est échancrée dans les Hylotrupes; étroite et pointue dans les Criocéphales. Celle du médisternum, généralement bilobée, est tronquée dans certains Clytes, et obtuse ou en demi-cercle dans les Parmènes.

L'abdomen, plus large que la base du prothorax, égale dans certains genres jusqu'à cinq ou six fois la longueur de celui-ci; il est terminé, chez les femelles, par une tarière de consistance variable. Dans les Ægosomes, cet oviducte est formé d'une seule pièce, ajoutant au corps un prolongement remarquable : dans le plus grand nombre des espèces de cette tribu, il est composé de divers tubes habituellement engaînés les uns dans les autres, et cachés à l'état de repos; quelquefois cependant saillants, au moins en partie, ainsi qu'on le voit dans les Ædiles. Les arceaux supérieurs de l'abdomen, ordinairement membraneux et recouverts par les étuis, offrent le sujet de peu d'observations, en raison des difficultés que présente leur examen; il n'en est pas ainsi des inférieurs : quelques-uns, ceux principalement des extrémités op-

posées, montrent parfois des anomalies dignes d'être remarquées. Dans les Obries et les Cartalles, le plus rapproché du métathorax acquiert un développement égal à celui de tous les autres réunis; et le second, par une singularité particulière à ces genres anormaux, est très-échancré dans les femelles et cache en partie les suivants sous la frange touffue dont il est bordé. Dans d'autres espèces, c'est l'arceau anal qui mérite de fixer l'attention; il est quelquefois échancré ou pourvu d'une fossette souvent caractéristique de l'un des sexes.

Les élytres chargées par la nature de leurs fonctions d'être en harmonie avec la forme de l'abdomen, le suivent en général dans les modifications qu'il éprouve. Fortement voûtées dans les Spondyles et les Clytes, on les voit passer par tous les degrés intermédiaires entre cette convexité et la surface à peu près plane. Le plus souvent elles sont parallèles ou diminuent de largeur de la base au sommet d'une manière plus ou moins brusque, plus ou moins graduelle; parfois, comme dans les Sténostoles, elles sont légèrement rétrécies dans leur partie moyenne; d'autres fois, comme dans les Parmènes et les Dorcadions, elles présentent la forme ovale ou s'en rapprochent beaucoup. A leur base, existe souvent une *fossette humérale* ou sillon très court situé longitudinalement derrière l'épaule, entre celle-ci et l'écusson. Leur sommet, bidenté dans certains Pogonochères, échancré dans les Leptures, est plus ordinairement tantôt tronqué, ou transversalement, comme dans certaines Saperdes, ou obliquement en dedans, comme dans les Obérées; tantôt arrondi, soit entièrement, comme dans les Rosalies, soit seulement au côté extérieur, comme dans les Ergates: l'angle sutural est alors souvent armé d'une petite épine. Elles offrent dans leur consistance des variations infinies: dans les Lamies, elles égalent pour ainsi dire la dureté de la corne; dans les Aromies, elles se rapprochent de la flexibilité du parchemin. Chargées de protéger le dos de l'abdomen, elles remplissent quelquefois imparfaitement le but de leur destination. Ainsi dans certaines femelles de Vespères, elles en laissent à nu la moitié; dans les Nécydales, elles en couvrent à peine le quart; d'autres fois par une singularité nouvelle, elles sont déhiscentes, c'est-à-dire, comme dans les Sténoptères, écartées entre elles à la suture.

Les ailes, le plus souvent existantes, manquent quelquefois, soit dans les deux sexes, comme on le voit dans les Parmènes; soit seulement chez les femelles, comme les Vespères en offrent l'exemple. Dans l'état habituel, elles sont repliées et cachées sous les élytres pendant le repos; chez les Nécydales, où les étuis sont réduits

à la brièveté d'une écaille, elles sont découvertes et se prolongent sur l'abdomen, pour en voiler la nudité.

Les pieds, ces autres organes de la locomotion, éprouvent aussi dans leurs formes généralement gracieuses, des modifications appropriées au genre de vie de chaque espèce. Chez les Dorcadions, condamnés par le défaut d'ailes à une existence toute terrestre, ils sont forts et robustes; chez les Clytes, dont la vie est plus aérienne, ils sont minces et déliés. Leurs proportions relatives s'écartent de même d'une uniformité monotone : dans les Leptures, les postérieurs égalent au moins le corps en longueur; dans les Monohammes, les deux antérieurs des mâles sont d'une dimension insolite et visiblement plus grands que les suivants. Examinés dans le détail de leur parties, les pieds montrent encore une structure dont la diversité même ne cesse d'être en harmonie avec le rôle qu'ils doivent remplir. La hanche est presque globuleuse; le trochanter court et triangulaire. Les cuisses, généralement linéaires, fusiformes, ou graduellement plus épaisses du point de leur origine au sommet, sont dans les Callidies, les Nécydales, etc., rétrécies à la base en forme de pédicule et brusquement renflées au delà du milieu. Ordinairement elles sont inermes; dans une Gracilie, les postérieures sont exceptionnellement armées de plusieurs petites épines. Les jambes, comme celles de la plupart des insectes, grossissent en général de la base à l'extrémité; dans certains genres, tels que les Ægosomes, leur largeur est presque uniforme. Elles sont droites dans le plus grand nombre, arquées dans les Sténoptères et plusieurs autres. Leur coupe transversale généralement triangulaire, est comprimée en forme de lame dans les Aromies. Leur arête supérieure ordinairement lisse ou inerme, est crénelée dans les Spondyles et munie chez certains Lamiens d'une sorte de dent émoussée.

Les tarses se modifient aussi suivant les espèces. Chez les Clytes et les Leptures, si vifs dans leurs mouvements, ils sont grêles et cylindriques; chez les Morimes, les Lamies etc., à la marche plus lente, ils sont larges ou raccourcis. Les articles qui les composent présentent également, dans leurs proportions relatives, des variations nombreuses. Quant à leur forme, les deux antérieurs sont généralement triangulaires, plus ou moins échancrés; le troisième est en cœur profondément divisé en deux lobes. En dessous, ces trois articles sont veloutés ou garnis de poils serrés imitant une sorte de brosse, ou quelquefois prolongés en forme de houppe aux pieds antérieurs de certains mâles. Au premier coup d'œil les tarses ne semblent formés que de quatre phalanges; mais la dernière, examinée avec attention, paraît visiblement chez plusieurs composée

de deux pièces, dont l'antérieure toujours plus petite et presque globuleuse est atrophiée dans un grand nombre, ou se cache dans la bifurcation de l'article précédent.

Beaucoup d'auteurs ont décrit les transformations des Longicornes en général, ou de quelques espèces en particulier: nous citerons entre autres les détails pleins d'intérêt dans lesquels est entré M. Solier, relativement à celles d'une Parmène.

Les larves des insectes dont nous traçons l'histoire, ont toutes une analogie de formes qui permet de les reconnaître facilement, malgré les modifications qui en diversifient le type. Elles ressemblent à des sortes de vers mous, alongés et généralement blanchâtres. Leur corps ordinairement presque quadrilatère, plus large et déprimé à sa partie antérieure, est composé (outre la tête) de douze segments, dont le premier, représentant le prothorax, surpasse les autres en grandeur. Quelques-unes de ces larves sont apodes, mais chargées de mamelons ou élévations tuberculeuses en général rétractiles, dont le nombre et la position varient, et dont la destination est de faciliter la progression. Les autres sont pourvues de six pieds écailleux, très-courts, fixés, paire par paire, à la partie inférieure des trois premiers anneaux; dans la plupart de ces dernières, la brièveté des organes du mouvement est encore suppléée par divers mamelons. De chaque côté du corps, existent pour le passage de l'air neuf ouvertures ou stigmates: le premier, le plus grand de tous, situé sur le 2e segment et presque sur le point de jonction de celui-ci avec le précédent; les autres, sur les 4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e et 11e segments.

La tête plus étroite que l'anneau prothoracique, quelquefois sinueusement découpée à son bord antérieur, est armé de mandibules cornées et parfois dentées: il leur fallait cette force pour n'être point arrêtées par le bois le plus dur; mais les autres parties de la bouche ne réclamaient pas une consistance si solide. Le labre subcoriace et membraneux comme toutes les pièces dont la description va suivre est le plus habituellement transversal, semi-circulaire ou obcordé. Les mâchoires, terminées par un seul lobe, sont munies chacune d'une palpe composé de trois à quatre articles en cône droit ou renversé, cylindriques ou presque filiformes. La languette porte également deux palpes, formés de deux à trois pièces. Les antennes peu apparentes ou rudimentaires dans plusieurs, présentent dans les autres deux à quatre articles coniques, décroissant successivement de grosseur et plus ou moins rétractiles, c'est-à-dire susceptibles, selon la volonté de l'animal de s'engaîner rapidement les uns dans les autres comme les tubes d'une lunette. Près de leur côté extérieur, existent

souvent un à trois points globuleux, brillants, enchâssés dans les bords de la tête; ils semblent représenter l'organe de la vue.

Ces larves vivent toutes aux dépens des végétaux : de là les noms de Lignivores ou de Xylophages sous lesquels sont désignés les insectes de cette tribu dans la méthode de M. Duméril. Elles habitent l'intérieur des arbres ou des plantes dont la vie est assez longue pour entretenir la leur. La nature semble leur en avoir distribué toutes les parties comme un héritage à exploiter. Ainsi, plusieurs d'entre elles se contentent de ronger l'écorce, en rampant ordinairement sur l'aubier; la plupart entament les couches ligneuses, ou s'enfoncent profondément dans leur sein; d'autres s'attachent exclusivement, ou à peu près, à la substance médullaire. Les unes creusent les branches ou les rameaux; un grand nombre perforent les troncs et les endommagent souvent d'une manière considérable; les autres minent les racines, ou réduisent en poussière les souches inutiles que la hache a dédaignées. En cheminant, elles pratiquent des galeries, dont le diamètre augmente avec la grosseur de leur corps. Malgré l'obscurité où elles travaillent, jamais elles ne commettent la maladresse de déchirer le voile qui les couvre, c'est-à-dire d'arriver jusqu'au jour où des ennemis nombreux menaceraient leur vie. Un sens intime les guide dans leur marche ténébreuse avec une sûreté parfaite. Elles peuvent réduire à la faible épaisseur d'une feuille de parchemin, la couche qui les sépare de l'extérieur, sans craindre de lacérer ce rideau protecteur. Il est facile de mettre, à cet égard, leur talent à l'épreuve, en leur donnant à ronger un morceau de bois réduit, dans certain point, à un diamètre à peine plus large que celui de leurs anneaux. Elles sauront, sans trahir leur présence, vider l'intérieur de ce col, fallut-il durant la traversée de ce passage difficile, tenir leur corps dans un rétrécissement insolite. Leur prévoyance va plus loin pour nous céler leurs ravages : au lieu de rejeter au dehors le détritus de leurs aliments, elles en garnissent les tuyaux qu'en avançant elles laissent derrière elles. Si la matière dont elles se nourrissent est ligneuse ou solide, la vermoulure produite remplit à peu près ces canaux. Si la substance doit, comme la moelle, être réduite par le travail de la digestion à un volume peu considérable, ils restent plus ou moins vides, et leur fournissent, en cas de besoin, une sorte de moyen d'échapper à l'ennemi, en leur permettant de chercher un refuge du côté opposé à celui de l'attaque.

Quelquefois ces larves vivent solitaires dans les tiges de certaines plantes; mais elles habitent toujours, en nombre plus ou moins grand, un voisinage rapproché. Leur éloignement réciproque, sur

le même végétal, n'est soumis à aucune règle. Ordinairement, les distances qui les séparent sont largement proportionnées à la nourture nécessaire à chaque individu jusqu'à son entier accroissement Quelquefois cependant cette loi semble mise en oubli. Quand la nature veut, par exemple, hâter la chute d'un tronc mort ou décrépit, ou rendre plus promptement à la terre qu'ils doivent fertiliser, les restes inutiles d'un arbre abattu, elle convie à cette œuvre une foule de ces vers rongeurs; elle les accumule en nombre surabondant dans les parties végétales dévolues à la destruction. De prime abord, ces artisans actifs dont le concours est nécessaire à l'accomplissement de ses desseins, savent éviter avec un art merveilleux tout empiétement sur les travaux de leurs voisins; mais dès que le but de leur création commence à être rempli; dès que la matière à réduire en poudre devient moins abondante dans l'espace limité qui les enserre, leur avidité inquiète les pousse à traverser les galeries contiguës à la leur; de là, des rencontres et des combats, dont la suite inévitable doit être la mort, au moins pour l'un des champions. Ils se déciment ainsi, jusqu'à ce que leur multitude soit réduite à des proportions convenables, c'est-à-dire jusqu'à ce que les survivants soient en quantité assez faible pour trouver dans la matière ligneuse qui reste à dévorer, les moyens suffisants d'arriver à leur dernière transformation. Alors ils cessent de s'entre-déchirer: car, toujours fidèle à ses principes conservateurs, la nature, même en sacrifiant, dès qu'ils lui sont devenus inutiles, les instruments obscurs dont elle s'est servie pour arriver à ses fins, se réserve d'en maintenir le nombre suffisant pour assurer la perpétuité de l'espèce.

Avant d'arriver à l'état de nymphe ces larves changent plusieurs fois de peau. La durée de leur vie sous leur première forme est ordinairement d'un à trois ans; mais cette durée est variable jusque chez les individus sortis d'une même ponte. Si des circonstances particulières ont retardé l'accroissement de quelques-uns; si, à l'époque fixée pour leur passage à un autre degré de leurs métamorphoses, ils ne sont pas suffisamment préparés à la crise qu'ils ont à subir, ils prolongent d'un an la vie laborieuse qu'ils traînent. On peut même opérer ce retard d'une manière artificielle, en troublant l'existence de ces sortes de vers, en les arrachant à leur retraite, une quinzaine de jours avant le temps où devrait avoir lieu leur transformation. Toutefois, on n'apporte point impunément le désordre dans la marche de leur développement: leur corps subit, par suite de cette violence, un amaigrissement plus ou moins considérable; mais bientôt ils reprennent leur genre de vie habituel et poursuivent

leurs travaux destructeurs jusqu'à ce que le cours de l'année ait ramené la saison où ils se changeront en nymphes.

Nous demanderions en vain à la science l'explication de ce phénomène; à peine pourrait-elle nous répondre par des hypothèses. Comment, en effet, ces larves dont l'accroissement était complet, sont-elles obligées, par l'effet d'une perturbation passagère, de reparcourir le cercle annuel dans son entier, avant d'éprouver la métamorphose qu'elles étaient sur le point de subir? le besoin impérieux qui, dans leur premier état, pousse les insectes à prendre une autre forme, est donc limité dans sa durée? il cesse donc de se faire sentir dès que sont écoulés les moments marqués pour cette opération? quelles sont alors les causes capables de le ramener d'une manière si périodique et si régulière, que les influences atmosphériques peuvent souvent en faire tout au plus varier l'époque de quelques jours?

Avant de quitter leur figure vermiforme, les larves qui nous occupent, inspirées par un sentiment admirable de conservation, prennent toutes les précautions, tous les moyens de sûreté nécessaires pour assurer leur bien-être et leur avenir. La plupart agrandissent leur retraite, se pratiquent une espèce de niche ovoïde, pour y couler en paix les jours qu'elles devront user dans un sommeil léthargique. Celles qui habitent les tiges de diverses plantes, ferment avec un bouchon serré les deux extrémités de la partie du tuyau où elles songent à s'arrêter, afin d'en défendre l'entrée à leurs ennemis. Certaines espèces désertent les écorces dont elles avaient fait leur nourriture jusqu'alors, et se creusent un sépulcre dans les couches ligneuses, pour y trouver un abri plus sûr; d'autres qui avaient poursuivi jusqu'au cœur des arbres leurs nuisibles travaux, se rapprochent au contraire de l'extérieur, afin de pouvoir, quand elles seront parvenues à leur dernière forme, sortir avec moins de difficulté de ces dédales obscurs. Ces précautions prises, elles se préparent par le repos à la crise qu'elles doivent subir, et après un temps dont la durée varie, elles se délivrent de leur peau et se trouvent devenues nymphes.

Sous ce nouveau domino, elles présentent, de manière à les laisser distinctement reconnaître, toutes les parties propres à l'insecte parfait; mais plusieurs de celles-ci n'ont pas le développement dont elles sont susceptibles. Les élytres sont raccourcies et déhiscentes; la tête est infléchie; les antennes sont couchées et recourbées sous la poitrine; les pieds repliés en dessous, ou chez d'autres, saillants de chaque côté d'une manière anguleuse. Quelquefois l'abdomen est terminé par des espèces de crochets, destinés à donner plus tard

à l'animal la faculté de se cramponner, afin de se dépouiller avec plus de facilité de son enveloppe desséchée. Ces larves restent dans une immobilité analogue à celle de la léthargie; cependant, si on les inquiète, elles font mouvoir avec assez de vivacité leurs segments abdominaux. Huit à quinze jours suffisent à la plupart pour leur permettre de parvenir à leur dernière transformation, et de paraître sous leur forme la plus belle.

Parvenus à ce terme glorieux, ces insectes, après avoir donné le temps aux diverses parties de leur corps d'acquérir une consistance suffisante, s'occupent à se frayer un chemin pour arriver au jour. Parfois, soit qu'à l'état de larve leurs soins aient manqué de toute la prévoyance nécessaire, soit que la sécheresse leur ait créé des obstacles inattendus en durcissant les parties végétales qu'ils ont à perforer, ils s'épuisent en efforts inutiles et trouvent une mort obscure aux lieux mêmes où naguères ils puisaient la vie. Ce triste sort, mais dont un petit nombre seulement est frappé, est réservé particulièrement à ceux qui dans leur jeune âge s'enfoncent le plus profondément dans l'intérieur des arbres. C'est ainsi que la nature, par des moyens qui souvent nous restent inconnus, maintient sans cesse dans de justes bornes les espèces les plus nuisibles.

Les individus assez heureux pour échapper à tous les dangers, emploient peu de jours à ouvrir la voie qui doit les conduire à la lumière; cependant si des froids hâtifs viennent attrister le milieu de l'automne, et surprendre dans de semblables travaux quelques-uns de ceux dont la destinée est de paraître dans cette saison, ces insectes s'arrêtent dans leur marche, et attendent le retour du printemps pour entrer dans la vie nouvelle où ils achèveront de jouer le rôle pour lequel ils furent créés.

Une fois hors des sombres galeries dans lesquelles s'est traînée leur enfance, plusieurs Longicornes les abandonnent pour toujours; les autres reviennent encore dans les mêmes lieux fuir pendant le jour la lumière qui les importune. Les grandes espèces, fidèles aux ombrages qui ont voilé leur berceau, s'éloignent peu généralement des bois témoins de leur naissance. On les voit errer sur les branches ou les rameaux des arbres analogues à ceux qui les ont nourries, ou s'abreuver d'autres fois avec délices de la liqueur qui découle de leurs troncs ulcérés. Les petites espèces au contraire, volent dans les prés et les champs chercher une nourriture plus exquise dans la coupe des fleurs. Leur goût ne les porte pas indifféremment vers toutes celles que la terre fait éclore; nos regards les chercheraient en vain sur les plus brillantes de nos jardins et de nos parterres. Leur choix plus modeste s'arrête sur des plantes plus

humbles; il se fixe communément sur les végétaux polyanthés, sur ceux principalement dont les tiges florales sont déployées en ombelle, épanouies en corymbe ou disposées en épi.

Quelquefois la nature, pour soustraire ces insectes à l'œil de leurs ennemis, leur a donné une robe dont les teintes sont en harmonie avec les lieux qu'ils fréquentent. La plupart des Phytœcies sont verdâtres comme les plantes sur lesquelles on les trouve; les Ædiles et les Rhagies sont gris ou nébuleux comme l'écorce des pins dont ils sont les hôtes fidèles. Les espèces lucifuges ont des couleurs sombres comme la nuit dont elles aiment l'empire. Celles que leur défaut d'ailes attache à la terre, portent aussi la livrée du deuil et de la tristesse; mais parmi les autres, plusieurs ont la beauté en partage. Celles-là resplendissent d'un éclat métallique; celles-ci montrent sur leur cuirasse les nuances les plus vives et les plus tranchées: tantôt on dirait que l'orpin a été employé pour les peindre, tantôt on croirait que le carmin ou le cinabre ont été mis à contribution pour les orner. Les unes sont garnies, dans différentes parties de leurs corps, de poils qui reproduisent à certain jour la richesse de l'or ou le brillant de l'argent; les autres sont parées d'un habit chamarré de galons, ou semblent revêtues d'un manteau de velours vert ou de satin couleur de feu. En général celles dont la destinée est de vivre parmi les fleurs, peuvent lutter avec ces filles de la terre, d'éclat et de diversité: on dirait que la nature a voulu leur donner une robe de fête, pour assister au banquet délicieux qu'elle leur offre de toutes parts.

Quelques espèces, au don de la beauté unissent des qualités non moins remarquables; elles exhalent les odeurs les plus suaves et embaument l'air des saulées qu'elles habitent: elles réalisent ainsi pour nous tous les charmes prêtés par les poètes aux bosquets d'Amathonte ou d'Idalie.

Ces insectes, quand on les saisit, font entendre un bruit plaintif et monotone: on dirait le cri touchant de la douleur ou la prière suppliante d'un vaincu. Ce son est produit par le frottement de la paroi interne et supérieure du prothorax contre, le scutum du mésothorax, vulgairement appelé le pédoncule de l'abdomen, dont les surfaces respectives sont garnies de rides très-fines.

Les Longicornes habitent les diverses régions de la France. On les rencontre sous toutes les zônes de notre belle patrie. Quelques-uns, comme les Vespères, les Cartalles, les Solénophores, sont propres aux chaudes contrées de nos provinces méridionales; d'autres semblent réservés pour animer les solitudes boisées de nos montagnes alpines. Aucune heure ne se lève sans en trouver de prêts à l'utiliser

à son passage. Les uns sont éveillés aux premiers rayons de l'aurore; la plupart ne sortent de leur repos qu'après le lever du soleil; d'autres, ennemis des feux du jour, attendent l'approche des ombres pour quitter leur retraite. Plusieurs commencent à paraître dès qu'avril a fait reverdir les champs: bientôt ils sont remplacés par d'autres, et cette chaîne, comme celles des fleurs, se prolonge jusqu'à l'approche des frimats. Chaque espèce se montre à son tour sur la scène, et disparaît après l'avoir occupée souvent plus d'un mois, et quelquefois à peine seulement une ou deux semaines.

Avant de terminer leur existence, les femelles songent à assurer le sort de leur postérité. A l'aide de leur oviducte, instrument docile qu'elles font mouvoir avec beaucoup d'adresse, elles introduisent leurs œufs dans les fentes, les font glisser sous les écorces des végétaux chargés de nourrir les vers rongeurs qui en sortiront. Heureusement ce n'est point au chêne jeune et robuste qu'elles confient ces germes destructeurs: un instinct providentiel les guide vers celui qui renferme déjà dans son sein des causes de décadence ou qui penche vers son déclin. Si, par exception à cette règle, plusieurs de ces mères attentent par un de leurs dépôts funestes à la jeunesse de certains arbres, elles s'adressent principalement à ceux, tels que le peuplier ou le saule, dont la croissance rapide et la trop facile reproduction pourraient faire craindre de voir leur nombre s'étendre au delà des limites qui leur furent assignées. D'autres femelles, en revanche, semblent destinées à nous faire oublier les ravages des précédentes. Elles placent leur ponte dans les racines ou les souches stériles éparses dans le sol de nos bois; elles occasionnent ainsi la pulvérisation plus prompte de ces débris féconds, que la nature cachera bientôt sous un tapis de verdure ou qu'elle couvrira de rejetons nouveaux. Par une singularité dont il serait difficile de nous rendre compte, on voit souvent des souches subir lentement les lois de la décomposition, sans recéler jamais comme leurs voisines, de ces larves dévorantes chargées d'activer leur ruine. Le même arbre aussi quelquefois présente un de ses flancs déchiré par ces vers avides, quand le côté opposé reste constamment préservé de leurs outrages. Quelles causes peuvent faire respecter ainsi ces parties végétales le plus souvent déjà frappées de mort? La nature manque-t-elle d'artisans de destruction? ou les femelles de ces insectes trouvent-elles dans les perceptions de leurs sens exquis, des motifs capables de justifier leurs préférences ou leurs dédains?

Dès leur sortie de l'œuf, les jeunes larves abritées par les écorces, cachées dans les couches ligneuses où plusieurs ne tardent pas à s'enfoncer, sembleraient, sous des voiles si épais, pouvoir se livrer

sans crainte à leur nuisible industrie; mais la Providence n'a pas abandonné sans défense nos forêts, nos vergers et nos haies: elle a confié à d'autres êtres le soin de limiter les dégâts de ces races lignivores, en refrénant leur trop grande multiplication. Voyez les nombreuses espèces d'oiseaux grimpeurs visiter nos chênes décrépits, pour les délivrer de ces hôtes parasites. Entendez les Pics faire résonner sous leurs coups de bec les arbres de nos bois, et annoncer au loin par un cri de joie la rencontre heureuse de cette proie succulente. D'autres ennemis, moins puissants en apparence, mais aussi redoutables en réalité, leur font pareillement une guerre cruelle. Diverses fourmis dont la mission est de miner également l'intérieur des vieux troncs, immolent ces larves rivales dans les lieux mêmes témoins de leurs ravages. Plusieurs autres insectes hyménoptères de la tribu des Ichneumonides, perforent les écorces à l'aide de leur longue tarière, atteignent ces sortes de vers sous les enveloppes épaisses qui les protégent, et déposent dans leur sein des œufs parasites qui seront bientôt la cause de leur mort. C'est ainsi que se lie et s'enchaîne l'existence des divers corps organisés, afin de conserver l'équilibre admirable qui existe entre toutes les œuvres de la création. L'étude de ces harmonies n'est-elle par faite pour nous attacher au culte de la nature, et nous porter à admirer la sagesse de son auteur?

Tous les Longicornes connus de Linnée furent répartis par lui dans trois genres: *Cerambyx*, *Necydalis* et *Leptura*. Ces coupes, toutefois, ne répondaient pas exactement, pour la distribution des espèces, aux grandes divisions dont ces noms rappellent l'idée de nos jours; les deux dernières même comprenaient des insectes étrangers à cette tribu.

Geoffroy fit faire à la méthode un premier pas vers un ordre plus naturel en réunissant sous le nom de Stencore tous ceux qui composent aujourd'hui nos Dérécéphalides; il appliqua, en le transposant, le nom de Lepture aux autres espèces à corselet mutique, et renferma celles dont le prothorax est épineux, parmi les Capricornes dont il détacha le genre Prione.

Fabricius, dans ses premiers ouvrages, créa les genres Spondyle, Callidie, Lamie, et Saperde; groupa sous la dénomination de Rhagie une partie des Stencores de l'entomologiste parisien, et restitua aux autres le nom linnéen de Lepture. Plus tard, il transforma les Nécydales en Molorques et constitua le genre Clyte.

On dut ensuite à Illiger le genre Sténoptère, et à Dalman celui de Dorcadion.

Latreille, qui dans son Histoire des insectes, avait institué les familles

des Cérambycins et des Lepturètes, y ajouta celle des Prioniens dans son Genera ; puis les réunit toutes trois sous le nom de Longicornes dans la 1[er] édition du Règne Animal. Dans la 2[me] du même ouvrage, il donna les caractères des genres Purpuricène, Cartalle, Obrie, Pogonochère, Mesose, Parmène, Monohamme, Vespère, Rhamnusie, Toxote et Pachyte, déjà signalés dans les collections ou dans les catalogues de MM. Megerle, Dahl, Ziegler et le comte Dejean.

Depuis cette époque, Eschscholtz a établi le genre Asème. M. Audinet-Serville, dans son travail général sur la classification des Longicornes, a introduit les genres Ergate, Ægosome, Aromie, Rosalie, Hylotrupe, Gracilie, Déile, Acanthodère, Ædile, Léïope, Morime, Agapanthie, Strangalie, Grammoptère et décrit celui de Tragosome.

Enfin M. le comte Dejean dans le dernier catalogue des insectes de sa collection a indiqué comme nouvelles coupes, soit lui étant propres, soit déjà formées par MM. Megerle de Mühfeld ou Ziegler, celles de Criocéphale, Hespérophane, Exocentre, Stenostole, Anætie, Phytœcie, Nyphone, Obérée et Sténure. A ces divisions génériques si nombreuses, nous avons dû nous-même en ajouter un petit nombre dont la création était nécessitée par le besoin de mettre en harmonie toutes les parties de cette monographie.

En même temps que les coupes génériques se multipliaient, sous des observations plus minutieuses et par la connaissance plus approfondie des caractères de ces insectes, le catalogue des espèces se grossissait de toutes les découvertes nouvelles. Outre les écrivains déja mentionnés, Scopoli dans son Entomologie de la Carniole; Gœtze dans le Naturforscher; de Villers dans son Entomologie de Linné; Olivier dans l'Encyclopédie méthodique et dans son Entomologie; Rossi dans sa Faune étrusque; MM. Gyllenhal dans sa Description des insectes de la Suède ; Germar dans plusieurs de ses ouvrages; Schönherr dans sa Synonymie des insectes; Steven dans les mémoires des naturalistes de Moscou; Solier dans les Annales de la Société Entomologique de France; de Castelnau et Gory dans leur Monographie des Clytes; de Castelnau encore dans son Histoire naturelle des animaux articulés; Brullé dans l'Expédition scientifique de Morée, en ont décrit un nombre plus ou moins grand.

Enfin le flambeau de l'anatomie a éclairé aussi l'organisation intérieure de ces petits animaux, sous le scalpel de MM. Marcel de Serres, Pictet et Léon Dufour surtout, dont les travaux en ce genre sont si nombreux. Nous terminerons par ces écrivains la série des principaux auteurs qui se sont occupés des Longicornes propres à notre pays.

Nous partagerons ces insectes en trois groupes.

Groupes.

- **Tête**
  - Enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux (quelquefois séparée par une sorte de cou, mais alors le 3ᵉ article des antennes égale le quart de la longueur totale de ces organes). Yeux très-échancrés.
    - Tête penchée en avant. — PROCÉPHALIDES.
    - Tête verticale ou inclinée. — CLINOCÉPHALIDES.
  - Séparée par une sorte de cou, du prothorax qui est rétréci en devant. 3ᵉ article des antennes n'égalant jamais le quart de la longueur de ces organes. Yeux ordinairement presque entiers. — DÉRACÉPHALIDES.

I. GROUPE.

LES PROCÉPHALIDES.

(πρὸ, avant; κεφαλὴ, tête; ἰδέα, forme.)

Caractères. Tête penchée en avant et enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax (quelquefois séparée par une sorte de cou, mais alors le 3ᵉ article des antennes égale au moins le quart de la longueur totale de ces organes). Yeux généralement très-échancrés et entourant le plus souvent une partie de la base des antennes. Dernier article des palpes ordinairement renflé vers son sommet.

Ils se divisent en trois familles.

Familles.

- **Antennes**
  - courtes, à articles intermédiaires aussi larges que longs, aplatis, presque en forme d'écusson; arête extérieure des jambes crénelée ou denticulée. . . . . — SPONDYLIENS.
  - formées d'articles alongées. Arête des jambes sans dentelures.
    - antennes insérées près de la base des mandibules; le 3ᵉ article presque égal aux deux suivants réunis, et d'autres fois plus long qu'eux. Yeux n'entourant pas la base des antennes. Prothorax soit en cône tronqué, soit transversal et crénelé, denté ou anguleux sur les côtés. — PRIONIENS.
    - antennes insérées à une certaine distance de la base des mandibules; leur 3ᵉ article moins long que les deux suivants réunis. Base des antennes le plus souvent entourée par les yeux. Prothorax, soit arrondi sur les côtés, soit muni d'un tubercule mousse ou épineux. . . . . — CÉRAMBYCINS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES SPONDYLIENS.

Caractères. Antennes courtes, à articles intermédiaires aussi larges que longs, aplatis, presque en forme d'écusson. Arête extérieure des jambes crénelée ou denticulée. Mâchoires à deux lobes rudimentaires, le plus long n'atteignant pas l'extrémité du premier article des palpes.

Les pieds courts des Spondyliens, leurs jambes denticulées, leur corps cylindrique, semblent les rapprocher des premiers Xylophages, et les indiquer comme le lien destiné à unir cette tribu à celle des Longicornes, à laquelle ils appartiennent réellement, par leurs mœurs et par divers caractères extérieurs, entre autres par l'échancrure quoique faible des yeux, la forme des tarses et les brosses dont ceux-ci sont garnis. Sous le rapport des organes de la mastication, ils ont de l'analogie avec les Prioniens; toutefois, les lobes rudimentaires de leurs mâchoires dénotent en eux des goûts plus exclusivement lignivores. Ces insectes sont nocturnes; pendant le jour, ils se tiennent cachés sous les arbres renversés ou dans l'intérieur des troncs dans lesquels ils ont vécu sous leur première forme. Leurs larves, pourvues de six pieds très-courts, ont le premier anneau un peu rétréci en devant, en sorte que le passage de celui-ci à la tête est moins brusquement tranché que dans la plupart des autres de cette tribu.

Ils forment un seul genre composé lui-même d'une espèce unique.

Genre. *Spondylis*, SPONDYLE; Fabricius.

(Σπονδύλη ou Σφονδύλη nom employé par Aristote, pour désigner un insecte qui nous est inconnu. Voyez à ce sujet: *Recherches sur les insectes nuisibles à la vigne*, par M. le baron Walckenaër, insérées dans les Annales de la Société Entomologique de France, t. IV p. 687 et suivantes.)

Caractères. A ceux qui sont propres à la famille, on peut ajouter: palpes à dernier article obconique, tronqué; les labiaux de trois articles; les maxillaires paraissant composés de cinq, par l'alongement de la pièce qui leur sert de support. Mandibules arquées, pointues, armées d'une petite dent dans le milieu de leur côté interne. Prothorax globuleux, inerme. Corps presque cylindrique.

1. **S. Buprestoides.** FAB. *Noir; dessus du corps ponctué. Élytres chargées de deux lignes longitudinales, élevées, n'atteignant pas l'extrémité.* (pl. 1 fig. A).

FAB. Sys. El. t. 2 p. 371. 1. — OLIV. t. 4 pl. 71 f. 1. — GUER. Icon. pl. 42. fig. 6.

Var. A. *G. Elongatus*; Dej. Lat. *Lignes des élytres effacées ou peu apparentes.*

Long. 16 à 20 mm (6 à 8 1/2 l). Larg. 6 à 8 mm (2 1/2 à 3 l).

Entièrement noir. Tête un peu moins large que la partie antérieure du prothorax; couverte de points enfoncés rapprochés; marquée entre les antennes d'une impression en quart de cercle et d'un sillon presque effacé sur le vertex. Labre échancré dans son milieu. Mandibules ponctuées à la base, lisses et brillantes à partir du milieu. Antennes de onze articles; le premier faiblement renflé, à peine plus long que le troisième; le deuxième, petit, globuleux; les suivants, aplatis, presque carrés ou scutiformes; le dernier ovale, ou lancéolé. Yeux bruns, faiblement échancrés, situés en arrière des antennes. Prothorax plus large que long, tronqué et orné de cils dorés à ses bords antérieur et postérieur; un peu plus étroit à sa base; arrondi et sans rebords sur les côtés; médiocrement convexe en dessus; finement chagriné ou couvert de points confluents. Écusson en triangle curviligne. Élytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; de la largeur de ce dernier dans son milieu; trois fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale assez faible; presque parallèles; arrondies au sommet; subépineuses à l'angle sutural; rebordées sur les côtés et à la partie de la suture la plus rapprochée de l'extrémité; convexes en dessus; couvertes de points enfoncés plus gros près de la base, moins marqués à la partie opposée; chargées de deux lignes longitudinales élevées, qui s'effacent assez loin du sommet, et d'une troisième souvent peu apparente, partant de l'angle huméral. Dessous du corps garni de poils fauves, produisant à certain jour un reflet brillant. Pieds courts; jambes ciliées au côté interne; crénelées ou denticulées sur l'arête extérieure.

Obs. L'affaiblissement ou la disparition des lignes élevées des élytres se remarque principalement chez la femelle, habituellement plus grosse, mais n'en est pas le caractère distinctif.

Il habite les bois de pins. On le trouve dans les montagnes du Lyonnais et du Beaujolais.

Les larves des Longicornes sont faciles à élever; il suffit de les placer dans des conditions analogues à celles dont elles jouissent à l'état de nature. Le moyen le plus simple consiste à exposer sur la terre et à l'ombre, les parties végétales qui les nourrissent, en les recouvrant d'une cloche de toile métallique. Quand on tient ces débris de végétaux enfermés dans les appartements, la plupart ont besoin d'être humectés de temps en temps, précaution sans laquelle les insectes parviennent rarement à leur dernière transformation.

SECONDE FAMILLE.

LES PRIONIENS.

Caractères. Antennes plus longues que la tête et le prothorax; insérées près de la base des mandibules; à troisième article presque égal aux deux suivants réunis et quelquefois plus long qu'eux. Lobe interne des mâchoires nul ou très-petit. Yeux faiblement échancrés dans la plupart, et n'entourant pas la base des antennes. Prothorax soit tronqué, soit transversal et crénelé, denté ou anguleux sur les côtés. Angle sutural toujours épineux. Arête extérieure des jambes sans dentelures.

Les Prioniens commencent la série des Longicornes proprement dits, c'est-à-dire de ceux qui portent le caractère remarquable tiré de la longueur des antennes. Ils tiennent encore aux insectes de la famille précédente par la position de leurs yeux, la faible échancrure de ces organes, et surtout par le peu de développement de certaines pièces de la bouche; mais on remarque déjà un progrès dans ces parties. Les mâchoires dont nous avons vu les deux lobes rudimentaires chez les Spondyliens, se montrent ici avec un lobe de grandeur ordinaire. La nature semble faire par là un premier pas pour arriver aux Cérambycins, chez lesquels le développement de ces deux pièces est complet. Ceux qui nous occupent diffèrent encore, par un faciès particulier, des autres familles de cette tribu.

La tête, dans les Prioniens, est toujours profondément sillonnée. Les yeux généralement peu échancrés, situés en arrière des antennes, sans en entourer la base, sont ordinairement rabattus sur les côtés et plus larges vers leur partie inférieure. Les antennes, grêles et subfiliformes dans plusieurs, sont dentées en scie ou subpectinées dans les Priones; scabres ou subépineuses dans les Ægosomes: dans les uns, elle sont composés de onze articles; dans les autres, on leur en compte douze ou presque douze, le dernier n'étant pas distinctement séparé du précédent; le troisième, presque aussi long dans les Tragosomes que les deux suivants réunis, en égale ou surpasse la grandeur dans les autres. Le prothorax, exceptionnellement en cône tronqué dans les Ægosomes, et rapproché par cette forme de celui de plusieurs Dérécéphalides, est transversal dans les autres, soit en forme de parallélogramme, crénelé ou denté sur ses côtés, soit presque hexagonal et anguleux latéralement; mais cet angle n'a pas, comme chez les Cérambycins, la forme d'un tubercule épineux.

Les élytres, épineuses à l'angle [illegible] sont chargées longitudinalement sur leur surface, de lignes élevées, parfois faiblement apparentes. Les cuisses ne sont jamais renflées en massue. L'abdomen des Ægosomes est terminé chez les femelles par une tarière saillante et anomale.

Les larves des Prioniens sont pourvues de six pieds très-courts, et vivent toutes dans les troncs ou les souches de grands arbres. En général, ces insectes, par leur taille, peuvent marcher à la tête de tous les Longicornes. Comme les Spondyliens, ils ne sortent guères qu'aux approches de la nuit des trous ou des flancs caverneux des arbres dans lesquels ils restent cachés pendant le jour : comme eux, ils sont destinés à servir de pâture aux chauves-souris et à divers oiseaux nocturnes. Leur couleur, en harmonie avec leurs habitudes, est ordinairement sombre comme les ténèbres, ou triste comme l'humble bure. Cette famille correspond au genre *Prionus* de Fabricius, divisé de nos jours en plusieurs autres.

				Genres.
Tête	enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux.	Antennes de douze articles, dentées en scie, surtout dans les mâles. Prothorax en carré transversal, armé de trois dents aiguës à chacun de ses bords latéraux. .		*Prionus.*
		Antennes de onze articles ; sans dentelures, au moins chez les femelles.	Prothorax presque en carré transversal, crénelé sur les côtés. . .	*Ergates.*
			Prothorax presque en hexagone transversal, présentant un angle de chaque côté.	*Tragosoma.*
	prolongée en une sorte de cou. Prothorax en trapèze ou en cône tronqué, mutique sur les côtés, subépineux aux angles postérieurs.			*Ægosoma.*

Genre. *Prionus*, Prione ; Geoffroy.

(πρίων, scie.)

Caractères. Tête enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax. Labre étroit, excavé, échancré, cilié. Mâchoires à un seul lobe linéaire. Palpes maxillaires paraissant composés de cinq articles, presque de même grosseur; le dernier tronqué. Palpes labiaux de trois articles; le dernier plus épais, tronqué. Prothorax en carré transversal, armé de trois dents aiguës à chacun de ses bords latéraux.

1. **P. Coriarius**, Linn. *Dessus du corps de couleur de poix. Elytres rugueusement ponctuées, chargées de trois lignes élevées presque effacées.*

Schönh. t. 3. p. 359. — Muls. *Lettres à Julie*. t. 2. pl. 4 f. 2 ♂. — Roesel t. 2 pl. 1. fig. 1. et 2 ♂ ♀ — id. pl. 2. fig. 4. Larve ; fig. 6. nymphe.

Long. 26 à 50 mm (11 à 20 l). Larg. 11 à 19 mm (4 1/2 à 8 l).

Dessus du corps entièrement d'un brun noir. Tête arrondie, plus étroite que le prothorax; ponctuée; creusée entre les antennes d'un sillon prolongé, mais d'une manière moins profonde, jusqu'à l'extrémité du vertex. Palpes rougeâtres. Yeux bruns, médiocrement échancrés; n'embrassant pas la base des antennes. Celles-ci graduellement plus étroites de l'origine à l'extrémité; presque aussi longues que le corps, subpectinées et de douze articles bien marqués dans les mâles; subfiliformes, atteignant à peine la moitié des élytres, simplement en scie et de onze articles distincts, le douzième uni au précédent chez les femelles; à troisième article dans l'un et l'autre sexe aussi long que les deux suivants réunis. Prothorax une fois moins long que large; en carré transversal; échancré en devant; à double sinuosité à la base; orné de cils dorés à ses bords antérieur et postérieur; armé de chaque côté de trois fortes dents, dont l'intermédiaire plus longue; faiblement convexe en dessus; à surface un peu inégale; ponctué, mais plus lisse dans son disque, surtout chez les femelles. Ecusson en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le corselet à sa base; quatre à cinq fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale, moins prononcée dans l'autre sexe; presque parallèles; arrondies extérieurement au sommet; armées d'une petite épine à l'angle sutural; rebordées sur les côtés et même, mais plus légèrement, à la suture; convexes en dessus; rugueusement ponctuées; chargées de deux ou trois lignes longitudinales, élevées, souvent peu distinctes. Dessous du corps d'un rouge brun. Poitrine couverte d'un duvet fauve. Ventre lisse, brillant. Oviducte de la femelle souvent un peu saillant. Pieds alongés, d'un brun parfois un peu rougeâtre. Cuisses et jambes comprimées.

La larve vit dans le chêne, etc. Elle a la tête d'un brun châtain, l'anneau prothoracique couleur de safran, le reste du corps blanchâtre. Du quatrième au dixième segment, elle est chargée de larges mamelons. Les deux derniers anneaux sont étroits, lisses, alongés; le dernier est terminé par une sorte de bouton. On rencontre quelquefois cet insecte pendant le jour contre le tronc des arbres. On le trouve pendant l'été dans les bois de Charbonnières et autres des environs de Lyon; mais il est peu commun. Il est moins rare en Bourgogne et dans d'autres parties de la France.

Genre. *Ergates*, Ergate; Serville.

(ἐργάτης, ouvrier.)

Caractères. Antennes de onze articles; grêles, simples, sétacées. Mandibules échancrées au milieu de leur côté interne, ou comme bidentées. Mâchoires à un seul lobe, orné à son sommet d'une frange développée en demi-cercle. Palpes maxillaires courts, subfiliformes; à articles obconiques, le second le plus long de tous, le dernier légèrement renflé et tronqué. Prothorax en carré transversal, crénelé sur ses bords latéraux et armé en outre dans l'un des sexes d'une petite épine. Cuisses antérieures des mâles plus grandes que les autres, plus fortes et scabres.

1. **E. Serrarius.** Panz. *Dessus du corps brun ou d'un brun rougeâtre. Antennes simples, grêles, à premier article renflé. Élytres rugueusement ponctuées, chargées de deux lignes longitudinales, le plus souvent indistinctes.*

Schœnh. t. 3. p. 356. — Panzer. Faun. Germ. fasc. 3. fig. 6, ♂ fig. 5. ♀ — Serville, Annales de la Soc. Ent. t. 1. p. 143. — Oliv. *Prionus obscurus.* t. 4. p. 26. n. 27, ♂ — Fabr. *Prionus Faber.* Syst. Eleut. t. 2. p. 258. 5 ♀.

Long. 28 à 48 mm (12 à 20 l). Larg. 11 à 19 mm (4 1/2 à 8 l).

Tête ronde, moins large que le prothorax; très-rugueuse à sa partie antérieure; creusée entre les antennes d'un sillon profond, prolongé sous la forme d'une simple ligne enfoncée, jusqu'à l'extrémité du vertex. Yeux bruns, à peine échancrés, surtout chez la femelle. Antennes sétacées, grêles; de onze articles, le premier renflé, à peine plus long que le quatrième, le troisième égalant au moins les deux suivants réunis. Écusson en demi-cercle. Élytres quatre à cinq fois aussi longues que le prothorax; arrondies aux épaules; marquées d'une fossette humérale; canaliculées à la base de leurs bords latéraux; un peu plus larges dans cette partie; rebordées graduellement et faiblement rétrécies vers le sommet; arrondies extérieurement à l'extrémité; armées d'une petite épine à l'angle sutural; subdéprimées en dessus; rugueusement ponctuées; chargées de deux lignes longitudinales, souvent indistinctes. Dessous du corps d'un brun rougeâtre. Ventre lisse, brillant. Pieds alongés, bruns ou d'un brun rougeâtre. Tarses ordinairement d'une couleur moins foncée.

♂ Dessus du corps d'un brun rougeâtre. Antennes très-légèrement chagrinées; plus longues que le corps. Prothorax une fois moins long que large, échancré en devant, arqué et crénelé sur les côtés; à angles arrondis; tronqué presque en ligne droite et plus fortement rebordé à sa base; peu convexe en dessus; finement chagriné; chargé

de chaque côté de la ligne médiane, d'un empâtement luisant, presque en demi-cercle, et d'un autre plus petit, entre celui-ci et les bords latéraux. Elytres à peine aussi larges que le prothorax dans son milieu. Cuisses antérieures plus longues, chagrinées.

♀ Dessus du corps brun. Antennes simplement ponctuées; dépassant à peine le milieu des élytres. Prothorax armé, outre les crénelures, d'une petite épine un peu au delà du milieu de ses bords latéraux; à angles plus saillants, moins arrondis; fortement rugueux sur toute sa surface. Elytres plus larges que le prothorax dans son milieu. Cuisses antérieures presque égales aux autres; lisses ou seulement ponctuées.

La larve pourvue de six pieds très-courts, a, du 4[e] au 10[e] anneau, le corps garni de larges mamelons, marqués chacun d'une impression en forme de trapèze transversal. Son dernier segment est terminé par une sorte de bouton ou mamelon faiblement rétractile. Le bord antérieur de la tête est quadridenté. Les palpes maxillaires ont quatre articles; les labiaux deux; les antennes trois. Elle habite l'intérieur des souches de pins. L'insecte parfait sort en juillet et en août; il est commun dans les montagnes de la Haute-Loire et dans certaines parties du midi de la France. Il n'est pas rare dans les bois de St-Laurent d'Agny et autres analogues des environs de Lyon.

Genre. *Tragosoma*, Tragosome; Dej. Serv.

(τράγος, bouc; σῶμα, corps.)

Caractères. Antennes simples, de onze articles; mâchoires à un seul lobe subovoïde; palpes maxillaires courts, à deuxième article à peine aussi long que le dernier; celui-ci tronqué, presque sécuriforme. Palpes labiaux à dernier article renflé, tronqué. Prothorax presque en hexagone transversal, présentant un angle de chaque côté.

1. **T. Depsarium.** Linn. *Partie supérieure du corps d'un brun de poix ou un peu rougeâtre; partie inférieure, antennes et pieds, d'un rouge ferrugineux. Prothorax hérissé et surtout bordé de poils fauves. Élytres rugueusement ponctuées, chargées de lignes élevées.* (pl. 1 f. B.)

Schoenh. t. 3 p. 337. 9. — Serville. Ann. de la Soc. Ent. t. 1. p. 139. Gyllen. t. 4. p. 116. 4.

Long. 34 mm (14 l) Larg. 12 mm (5 1/2 l).

Plus étroit que les deux espèces précédentes. Tête ronde; de couleur de poix en dessus; fortement ponctuée; creusée entre les antennes d'un sillon prolongé, mais moins profondément jusqu'au

sommet de la tête. Mandibules obscurément rougeâtres à la base; noires au sommet. Palpes ferrugineux. Yeux bruns, faiblement échancrés. Antennes d'un rouge ferrugineux; subfiliformes; atteignant les deux tiers des élytres dans les mâles, plus courtes dans les femelles; composées de onze articles presque cylindriques, le troisième n'égalant pas tout à fait les deux suivants réunis. Prothorax à peine plus large à sa partie antérieure que la tête; presque en hexagone transversal; subsinueusement tronqué en devant et à la base; prolongé de chaque côté en un angle très-marqué; faiblement rebordé dans tout son pourtour; convexe en dessus; d'une couleur un peu plus claire que la tête; rugueusement ponctué; marqué longitudinalement d'une ligne peu profonde, et d'une dépression irrégulière de chaque côté de celle-ci; hérissé de poils fauves. Intervalle qui le sépare des élytres, garni de poils de même couleur, plus longs et plus nombreux. Écusson en demi-cercle, ponctué. Élytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; beaucoup plus larges même que celui-ci dans son milieu; cinq fois au moins plus longues que lui; arrondies aux épaules; presque sans fossette humérale; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; armées d'une dent très-marquée à l'angle sutural; convexes en dessus; rugueusement ponctuées; chargées de plusieurs lignes longitudinales élevées, la plupart très-souvent presque effacées. Dessus du corps d'un rouge fauve très-vif; partie inférieure du métathorax couverte d'un duvet épais; ventre lisse, brillant. Pieds simples; grêles; d'un rouge ferrugineux. Cuisses velues.

On trouve, mais très-rarement, cet insecte dans les Alpes. J'en ai reçu un individu de M. Myard, qui a bien voulu me le céder quoiqu'il fût unique dans sa collection: ce naturaliste l'avait capturé dans les montagnes limitrophes entre la France et la Savoie.

Genre. *Ægosoma*, Ægosome; Serv.

(αἴξ, chèvre; σῶμα, corps.)

Caractères. Antennes sétacées, à 3e article égalant au moins le quart de la longueur de ces organes. Labre étroit, caréné. Mandibules à deux lobes; l'interne rudimentaire, l'externe frangé au sommet. Palpes maxillaires paraissant composés de cinq articles; ceux-ci graduellement plus gros les uns que les autres. Palpes labiaux à dernier article renflé, tronqué. Femelles, pourvues d'un oviducte long et toujours saillant.

1. **Æ. Scabricorne;** Scop. *Dessus du corps couleur de rouille ou d'un brun jaunâtre. Prothorax en cône tronqué, à angles postérieurs*

relevés et subépineux. Elytres chargées au moins de deux lignes longitudinales peu élevées et réunies avant d'arriver au sommet.

SCOPOLI, Entom. Carn. p. 54. — SCHÖN. t. 3 p. 337. — OLIV. Entom. *Prionus scabricornis* pl. 11. fig. 42 ♀. — SERV. Ann. de la Soc. Ent. t. 1 p. 163.

Long. 27 à 48 mm (11 1/2 à 20 l). Larg. 10 à 17 mm (4 à 7 l).

Tête presque cylindrique; d'un brun rougeâtre, mais paraissant grisâtre par l'effet du duvet dont elle est revêtue; finement chagrinée; prolongée derrière les yeux en une sorte de cou; creusée sur le front d'un sillon linéairement prolongé jusqu'à l'extrémité de l'occiput. Yeux fortement échancrés; situés transversalement derrière les antennes sans en entourer la base. Antennes sétacées, scabres, subépineuses et à peu près de la longueur du corps dans les mâles; rugueuses ou presque lisses et atteignant presque aux trois quarts des élytres dans les femelles; de onze articles distincts et presque de douze dans l'un et l'autre sexe, le douzième étant indiqué; à troisième article plus grand que les deux suivants réunis. Prothorax tronqué antérieurement presque en ligne droite; subsinueux à la base; rétréci en devant; à angles postérieurs relevés et subépineux; pourvu dans tout son pourtour d'un rebord, visible seulement en dessous sur les côtés; presque déprimé en dessus; de la couleur de la tête; très-finement chagriné et couvert comme elle d'un duvet grisâtre; marqué dans son milieu d'une ligne légèrement enfoncée, et latéralement à celle-ci d'une dépression ou enfoncement irrégulier. Ecusson en demi-cercle, canaliculé. Elytres couleur de rouille ou d'un brun jaunâtre; une fois aussi larges que le prothorax à sa partie antérieure; un peu plus larges que lui à ses angles postérieurs; six ou sept fois plus longues que ce dernier; dépourvues ou à peu près de fossette humérale; faiblement rétrécies au dessous de l'épaule; presque linéaires; rebordées; arrondies extérieurement au sommet; armées d'une petite épine à l'angle sutural; presque déprimées en dessus; finement chagrinées; chargées de deux et quelquefois de trois lignes élevées, dont la seconde aboutit à l'angle sutural, après avoir un peu auparavant, reçu la réunion des autres; dessous du corps d'un rouge brun, un peu plus clair et plus brillant sur le ventre. Poitrine garnie d'un duvet peu épais. Tarière des femelles toujours saillante, d'une seule pièce, égale en longueur à la partie inférieure de l'abdomen. Pieds alongés, d'un brun rouge; chagrinés surtout chez les mâles. Dernier article des tarses aussi long que les deux premiers réunis.

La larve de cette espèce habite les troncs mûrs ou caverneux des tilleuls, des marronniers, des sycomores, des ormes, etc. L'insecte

parfait n'est pas rare à Lyon et dans les environs, pendant le mois de juillet, sous les arbres de la place Louis-le-Grand et sur ceux qui bordent la route de Paris. Il sort aux approches de la nuit : quand elle est close on peut le chasser à la lanterne. Il paraît ne se trouver ni à Paris, ni dans plusieurs autres parties de la France.

TROISIÈME FAMILLE.

LES CÉRAMBYCINS.

Caractères. Antennes insérées à une certaine distance de la base des mandibules; à troisième article moins long que les deux suivants réunis. Lobes des mâchoires distincts, et tous les deux, en général, notablement développés. Yeux très-échancrés, entourant presque toujours une partie de la base des antennes. Prothorax soit épineux ou tuberculeux, soit inerme et arrondi sur les côtés. Elytres rarement raccourcies; quelquefois tronquées ou échancrées au sommet. Cuisses, dans plusieurs, brusquement renflées en massue vers leur extrémité. Premier article des tarses ordinairement très-long chez les espèces dont les élytres sont raccourcies.

Les Cérambycins forment une famille nombreuse, dont les diverses espèces, rapprochées par une analogie évidente, s'éloignent progressivement les unes des autres par des modifications dont notre œil se plaît à suivre la trace. Nulle part peut-être dans cette tribu, la nature ne manifeste avec autant de magnificence, ce génie intelligent devant lequel l'imagination de l'homme est forcée de pâlir, et cette puissance de création qu'elle sait porter, quand elle veut, jusqu'aux limites les plus reculées du possible.

Ainsi, les yeux offrent dans leur lésion les degrés les plus extrêmes. Les antennes présentent dans leur longueur les transitions les plus variées. Le prothorax très-épineux latéralement chez les premières espèces, se montre successivement inerme, déprimé et arrondi en orbe, gonflé en sphère, puis alongé aux dépens de sa largeur. Les élytres, d'abord convexes et entières, se rapprochent de la surface plane pour s'en éloigner de nouveau; mais alors elles s'échancrent au sommet ou même elles se raccourcissent jusqu'à la faible dimension d'une écaille. Les cuisses quittent peu à peu la forme normale pour se présenter bizarrement rétrécies en pédicule à la base, et renflées en massue au delà du milieu.

Ces modifications nous ont forcé de partager cette famille en plusieurs branches, dont les divisions, basées sur des différences assez

sensibles dans les formes, sont en harmonie avec les mœurs de ces diverses créatures.

Les larves de ces insectes ont également des habitudes variées. Les unes, comme celles des, Prioniens attaquent de grands arbres et s'enfoncent toujours plus ou moins profondément dans les couches ligneuses; les autres se nourrissent généralement des tiges ou des rameaux de certains arbrisseaux.

BRANCHES.

- Prothorax
  - muni de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. Cuisses postérieures alongées, n'étant jamais rétrécies à la base, ni en massue au delà du milieu. . . . . *Cérambycaires.*
  - ordinairement mutique; quelquefois subépineux ou tuberculeux latéralement, mais alors cuisses postérieures toujours très-minces à la base et brusquement renflées en massue au delà du milieu.
    - Elytres ni très-courtes, ni brusquement rétrécies près de leur base et terminées en alêne; prothorax moins long que large.
      - Prothorax suborbiculaire, déprimé; cuisses postérieures en massue. . . . . *Callidiaires.*
      - Prothorax le plus souvent globuleux; parfois subdéprimé, mais alors cuisses postérieures alongées et non renflées en massue.
        - Elytres ni tronquées au sommet, ni obliquement coupées ou arrondies à l'angle sutural. . . . . *Hespérophanaires.*
        - Elytres soit tronquées ou échancrées au sommet, soit coupées obliquement ou arrondies à l'angle sutural. Prothorax sans épine ni tubercule sur les côtés. *Clytaires.*
    - Elytres souvent, soit très-courtes, soit brusquement rétrécies un peu au delà de leur base et terminées en alêne; quelquefois non rétrécies et couvrant tout l'abdomen, mais alors prothorax plus long que large, soit tuberculeux sur les côtés, soit déprimé en dessus.
      - Elytres ordinairement aussi longues que l'abdomen, non rétrécies brusquement et terminées en alêne; quelquefois très-courtes, mais alors palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux.
        - Prothorax tuberculeux ou subépineux latéralement; corps convexe. *Obriaires.*
        - Prothorax mutique latéralement; corps déprimé. *Graciliaires.*
      - Elytres soit aussi longues que l'abdomen, mais alors brusquement rétrécies un peu au delà de leur base et terminées en alêne; soit très-courtes, mais alors palpes maxillaires à peine plus longs que les labiaux. *Nécydalaires.*

I. BRANCHE.

LES CÉRAMBYÇAIRES.

Caractères. Prothorax muni de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. Antennes de onze articles; celles des mâles au moins aussi longues et souvent beaucoup plus longues que le corps. Cuisses postérieures alongées, n'étant jamais très-rétrécies à la base, et brusquement renflées en massue au delà du milieu.

Les Cérambyçaires, ou du moins plusieurs d'entre eux, sont de tous les Longicornes les plus généralement connus. Leur taille gigantesque comparativement à celle de la plupart des autres insectes, leurs antennes d'une longueur si remarquable, les occasions fréquentes qui les offrent à nos regards, ont depuis long-temps attiré sur eux l'attention des personnes les moins habituées à étudier les œuvres de la nature. Leur force est prodigieuse comparativement à leur grosseur. En général, ils ont le vol puissant et peuvent se transporter à d'assez grandes distances. Dans les beaux jours de l'été, on les voit dans les bois, les saulées ou le long des chemins ombragés, exécuter leurs voyages aériens, en tenant les antennes dirigées en avant comme de longs tentacules. Tous ont les habitudes diurnes; et, si quelques uns, par leurs teintes obscures comme l'écorce des végétaux sur lesquels ils vivent, se rapprochent de la famille précédente, les autres brillent de couleurs éclatantes ou d'un goût distingué. La plupart se tiennent exclusivement sur les arbres; quelques-uns cependant fréquentent les arbrisseaux de nos jardins et de nos haies, et y recueillent avec divers autres insectes anthophiles les trésors embaumés de leurs fleurs.

Cette coupe correspond à peu près au genre *Cerambyx* de Fabricius, divisé depuis quelques années en plusieurs autres.

			Genres.
Elytres	convexes et dures.	Prothorax couvert dans sa zône médiaire soit de fortes rugosités, soit de plis transversaux.	*Cerambyx.*
		Zône médiaire du prothorax sans rugosités très-fortes, ni plis transversaux.	*Purpuricenus.*
	planes et flexibles.	Antennes garnies de houppes de poils au sommet des articles intermédiaires.	*Rosalia.*
		Antennes glabres ou sans houppes de poils. .	*Aromia.*

Genre. *Cerambyx*, Capricorne; Linn.

(κέρας, corne; βοῦς, bœuf.)

Caractères. Prothorax armé de chaque côté d'un tubercule épineux; couvert dans sa zône médiaire soit de fortes rugosités, soit de plis transversaux. Labre échancré. Mandibules dentées intérieurement. Palpes égaux : les maxillaires ayant le 2e article plus grand que le 3e; le dernier plus long que le 2e, comprimé et plus large vers l'extrémité. Antennes généralement noueuses ou notablement renflées vers le sommet des 3e, 4e et 5e articles. Elytres armées dans plusieurs d'une épine suturale, généralement moins prononcée dans les femelles.

Les Capricornes, dans plusieurs contrées, passent aux yeux du vulgaire pour les femelles des insectes connus sous le nom de Cerfs-Volants, et, d'après cette croyance, ont reçu improprement la dénomination de *Biches*. Malgré la couleur noirâtres dont ils sont tous revêtus, ces coléoptères plaisent aux yeux par l'élégante beauté de leurs formes. Les grandes espèces vivent sur les chênes où elles disputent aux Cétoines et aux Frelons le fluide qui découle des plaies de ces arbres. Elles sont ordinairement faciles à capturer; cependant si la journée est chaude, si le soleil darde tous ses feux, elles trompent souvent en s'envolant, la main qui s'apprête à les saisir, ou se laissent tomber de branche en branche, et quelquefois en entr'ouvrant leurs élytres comme un parachute à moitié déployé.

+ Elytres armées d'une petite épine à l'angle sutural.

1. **C. Velutinus**; Dej. inéd. Brullé. *Dessus du corps d'un châtain noirâtre, quelquefois d'un brun marron, revêtu d'un léger duvet. Zône médiaire du prothorax chargée de fortes rugosités, n'offrant pas l'image de rides ou de plis transversaux.* (pl. 2 fig. 1, ♂.)

Brul. Exp. de Mor. 3. p. 252. 477. De Castelnau, *Hist. des ani. art.* p. 429. t. 3.

Long. 42 à 60 mm (17 à 24 l). Larg. 13 à 18 mm (5 1/2 à 7 l).

Entièrement couvert d'un léger duvet d'un gris blanchâtre. Tête d'un châtain noirâtre, aussi large que la partie antérieure du prothorax; ponctuée ou finement chagrinée; à surface inégale; marquée sur le front d'une impression gaufrée en ovale transversal, et d'une autre en fer de lance, dont la base est entre les antennes, et le sommet entre les yeux; celle-ci traversée par un sillon longitudinal. Yeux très-échancrés. Antennes sétacées; beaucoup plus longues que le corps dans les mâles; dépassant à peine les deux tiers des élytres dans les femelles; à articles subglobuleusement renflés vers

le sommet; les premiers plus courts et plus noueux; les derniers comprimés et alongés surtout dans les mâles. Prothorax d'un brun ou châtain noirâtre; tronqué ou légèrement en arc en devant; subsinueux à sa base; latéralement anguleux près du sommet; armé dans le milieu, d'un tubercule épineux plus saillant; convexe en dessus; ridé près de ses bords antérieur et postérieur, qui sont ciliés; chargé dans sa zône médiaire de fortes rugosités ne formant point de plis transversaux. Ecusson sinueusement triangulaire. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; cinq fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale bien prononcée; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; rétrécies d'une manière curviligne vers l'extrémité; armées d'une petite épine à l'angle sutural; convexes en dessus; très-finement chagrinées à la base; presque lisses à la partie opposée; chargées de deux lignes élevées, souvent presque indistinctes; d'une couleur presque uniforme d'un châtain noirâtre ou assez rarement marron plus ou moins clair. Dessous du corps noirâtre. Pieds alongés; cuisses légèrement renflées dans leur milieu; jambes et tarses plus fortement pubescents.

Midi de la France. Je l'ai reçu de M. Boyer de Fonscolombe comme étant le *Hammaticherus velutinus* du catalogue de M. le comte Dejean.

2. **C. Heros**: Scopoli. *Dessus du corps glabre, noir ou d'un noir brunâtre. Elytres ordinairement passant insensiblement au marron vers leur extrémité. Zône médiaire du prothorax chargée de fortes rugosités formant ordinairement des plis transversaux. Ecusson sinueusement triangulaire.*

Scop. p. 51. 153. — Schon. t. 3. p. 356. 41. — Oliv. t. 4. pl. 1. fig. 1. b. c. ♂ d. ♀

Long. 38 à 56mm (15 à 23l) Larg. 13 à 18mm (5 1/2 à 7l).

Il ressemble beaucoup au précédent; mais il n'est pas couvert si ce n'est sur une partie des antennes, du duvet qui distingue le premier. Tête et prothorax noirs; ce dernier luisant, et offrant presque toujours dans les rugosités qui couvrent sa zône médiaire, des sortes de rides ou plis transversaux. Elytres moins parallèles ou plus sensiblement et plus graduellement rétrécies vers l'extrémité; noires et fortement chagrinées à la base; finement ponctuées et de couleur marron vers l'extrémité.

Il n'est pas rare pendant l'été, dans les haies garnies de chênes Sa larve vit dans le tronc des vieux chênes de cette espèce d'arbres.

┼┼ Elytres sans épine à l'angle sutural.

3. **C. Miles**: Bonelli. *Noir ou d'un noir marron. Elytres d'un marron clair vers l'extrémité. Zône médiaire du corselet offrant des rides ou plis transversaux bien marqués. Ecusson en demi-cercle.*

Bon. Spec. Ins. sub. n° 26. pl. 5 ♂ et ♀.

Var. A. *Entièrement marron ou d'un rouge brunâtre.*

Long. 32 à 53 mm (13 à 22 l). Larg. 12 à 17 mm (5 à 6 1/2 l).

Il ressemble beaucoup au précédent dont quelques naturalistes le supposent seulement une variété. Il constitue néanmoins une véritable espèce. Antennes moins alongées, celles des mâles dépassant à peine l'extrémité du corps; plus noueuses aux 3e, 4e et 5e articles; les suivants plus larges, subépineux extérieurement au sommet. Ecusson en demi-cercle, n'offrant pas ces sinuosités qu'on remarque dans l'espèce précédente. Extrémité des élytres d'un marron rougeâtre plus vif et souvent séparé de la couleur obscure par une transition plus brusque; angle sutural arrondi, inerme. Dessous du corps garni d'un léger duvet.

Il se trouve dans les mêmes lieux, mais moins communément que le précédent. La larve vit ordinairement dans les racines des chênes.

4 **C. Cerdo**: Fab. *Dessus du corps entièrement noir; élytres garnies d'un léger duvet blanchâtre, plus apparent vers l'extrémité. Prothorax entièrement ridé transversalement. Ecusson triangulaire.*

Fabr. Syst. Eleut. t. 2. p. 270. 20. — Schön. t. 3. p. 355. — Gyll. t. 4. p. 50. — Schaeff. Icon. pl. 14 fig. 8. — Panz. Faun. Germ. fasc. 82 fig. 2.

Long. 20 à 27 mm (8 à 11 l). Larg. 5 à 7 1/2 mm (2 1/2 à 3 l).

Analogue au précédent; mais plus petit et entièrement noir. Premiers articles des antennes moins noueux; les derniers sensiblement épineux extérieurement au sommet, revêtus d'un duvet court, d'un gris blanchâtre. Prothorax unituberculé latéralement; presque sans angle au devant de celui-ci; entièrement couvert en dessus de plis transversaux. Ecusson triangulaire. Elytres parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; plus arrondies extérieurement vers l'extrémité, et moins à l'angle sutural; moins voûtées en dessus; fortement chagrinées à la base, graduellement et d'une manière moins sensible à la partie opposée; noires; revêtues d'un duvet court, d'un gris blanchâtre, plus apparent vers l'extrémité. Dessous du corps et pieds couverts d'un semblable duvet.

On le trouve dans les haies et les jardins, sur l'aubépine, les spirées

et autres fleurs réunies en bouquets. Il est commun dans la plus grande partie de la France. Sa larve ronge le pied du groselier à fruit rouge et probablement celui de divers autres arbrisseaux.

Genre. *Purpuricenus*, PURPURICÈNE; Zig. Serv.

(*purpura*, pourpre.)

Caractères. Prothorax armé de chaque côté d'un tubercule épineux; ponctué ou chagriné, mais sans rides ni rugosités sur sa zône médiaire. Labre transversal, quelquefois sans échancrure. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; le dernier article des uns et des autres subfiliforme ou légèrement ovalaire, tronqué au sommet; le 3e des maxillaires aussi grand au moins que le précédent. Antennes à articles alongés, peu renflés chacun vers l'extrémité. Elytres tronquées à leur sommet d'une manière assez distincte chez les mâles surtout, souvent arrondies principalement dans les femelles; armées à l'angle sutural d'une petite épine, également peu marquée quelquefois chez ces dernières.

Ces gracieux insectes parés, au moins sur une partie de leur corps, d'une belle couleur écarlate ou vermillon, doivent à cette particularité le nom générique qu'ils portent aujourd'hui.

1. **P. Budensis**; Goetze. *Elytres d'un rouge vermillon; marquées postérieurement d'une tache suturale noire et graduellement élargie jusqu'au sommet, qu'elle couvre entièrement.*

Schönh. t. 3 p. 339. 55. — Goetze, Naturforscher t. 19 pl. 70.

Var. A. *Prothorax entièrement noir.*

Goetze, Naturforscher. t. 19. pl. 4 fig. 1. — Oliv. t. 4 pl. 3 fig. 13.

Var. B. *Prothorax noir, avec un point rouge de chaque côté.*

Var. C. *Prothorax noir, bordé antérieurement de rouge.*

Goetze, Naturforscher. pl. 4 fig. 4.

Var. D. *Prothorax rouge, bordé postérieurement de noir.*

Goetze, Naturforscher pl. 4 fig. 2. — Herbst et Fuesly. Archives de l'histoire des insectes. pl. 25, fig. 6.

Var. E. *Prothorax entièrement rouge.*

Goetze, Naturforscher. pl. 4 fig. 3.

Long. 15 à 23 mm (6 à 9 l). Larg. 5 à 7 1/2 mm (2 à 3).

Tête courte; noire; ponctuée ou finement chagrinée; hérissée de poils obscurs; marquée au bas du front d'une plaque gaufrée, subtriangulaire; longitudinalement sillonnée entre les antennes. Labre

d'un brun rougeâtre. Yeux bruns, très-échancrés, entourant une partie de la base des antennes. Celles-ci presque moitié aussi longues que le corps dans les mâles; atteignant à peine à l'extrémité des élytres dans les femelles; paraissant glabres à la simple vue; composées de onze articles alongés, peu renflés chacun vers le sommet. Prothorax noir; tronqué presque en droite ligne en devant, subsinueusement à la base; subglobuleux; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; très-faiblement rebordé en devant et en arrière; un peu inégal en dessus; hérissé de poils obscurs; couvert de gros points enfoncés et confluents. Ecusson noir, en triangle alongé. Elytres un tiers plus larges que la base du corselet; un peu plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois à quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale bien prononcée; faiblement bordées; presque parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; faiblement tronquées, ou d'autres fois arrondies au sommet; armées à l'angle sutural d'une petite épine parfois peu visible; convexes en dessus; d'un rouge vermillon; marquées, à partir du milieu de leur longueur, d'une tache noire, suturale, obliquement élargie de chaque côté jusqu'à son point de réunion avec les bords latéraux, un peu au-dessus du sommet qu'elle couvre entièrement. Dessous du corps et pieds noirs, garnis de poils obscurs. Cuisses postérieures arquées. Tarses à premier article plus long que les deux suivants pris ensemble. Brosses rousses.

Cette espèce est très-rare en France. La var. B a été trouvée quelquefois dans les environs de Pontarlier par M. Ecoffet, de qui je l'ai reçue. J'ai cru devoir signaler les autres variétés décrites par les auteurs, quoique je ne sache pas qu'elles aient encore été rencontrées dans notre patrie.

2. **P. Kœhleri**: Fab. *Elytres d'un rouge vermillon; marquées sur la suture d'une tache noire, oblongue ou elliptique, ne couvrant pas le sommet.*

Schön. t. 3. p. 359. — Fab. Syst. Eleut. t. 2. p. 273. 55.

Var. A. *Prothorax entièrement noir.* Fab.

Schaeff. Icon. pl. 1. fig. 1.

Var. B. *Prothorax orné de chaque côté d'une tache rouge.* Linn.

Schaeff. Icon. pl. 153. fig. 1.

Var. C. *Prothorax noir, bordé de rouge en devant.*

De Villers. C. Lin. Ent. p. 235. 20.

Var. D. **P. Cinctus**; Villa. *Tache des élytres occupant la majeure partie de leur surface, en sorte qu'elles semblent noires et bordées de rouge.*

Villa, Col. Eur. p. 36. 40.

Var. E. **P. Bilineatus**; Nob. *Elytres marquées chacune d'une tache noirâtre, plus courte, oblongue ou presque linéaire, rapprochée de la suture.*

Villa. *P. bipunctatus.* Col. Eur. p. 36. 41.

Var. F. **P. Servillei**; Ziegl. *Elytres entièrement rouges.*

Geoff. Histoire abr. des insect. t. 1. p. 204. 6. — Oliv. t. 4. *Capr.* pl. 3 fig. 13. b. — A. Serv. Annales de la Soc. Ent. t. 2. p. 569.

Long. 15 à 25 mm (6 à 10 l). Larg. 7 à 9 mm (2 1/2 à 3 1/2 l).

Presque semblable au précédent pour la forme, mais généralement un peu plus large et moins convexe. Le prothorax, plus fortement ponctué ainsi que les élytres, est tantôt entièrement noir, tantôt et plus ordinairement marqué de chaque côté d'une tache rouge, généralement plus grande chez les femelles; d'autres fois entièrement de cette dernière couleur à sa partie antérieure. Elytres plus fortement tronquées ou parfois, mais plus rarement, arrondies au sommet; armées d'une épine plus saillante; marquées en dessus d'une tache noire, oblongue, suturale, commune aux deux étuis. Cette tache, de grandeur variable, part quelquefois de l'écusson et se prolonge presque jusqu'à l'extrémité; d'autres fois elle a à peine la moitié de cette longueur; chez quelques individus, elle abandonne la suture et forme sur chaque élytre une petite tache plus ou moins alongée et de couleur moins foncée; chez d'autres enfin elle disparaît entièrement.

La larve vit aux dépens des saules principalement. L'insecte parfait se trouve sur ces arbres et fréquente également les fleurs. On le rencontre assez communément pendant l'été dans diverses parties de la France. La var. E, à élytres sans tache, assez rare aux entours de Lyon, est la plus abondante dans les environs de Paris et de Bordeaux.

3. **P. Globulicollis**; inéd.

M. le comte Dejean, *in litteris* et *in Catal.* p. 348.

Presque semblable à la var. B du précédent, mais plus petit. Prothorax également marqué de rouge de chaque côté; beaucoup plus globuleux; à pointe latérale petite et fine. Tache noire des élytres partant de l'écusson, sans se prolonger jusqu'à l'extrémité: analogue pour la forme, à celle qu'on remarque sur un autre Cérambycin de Sibérie, l'*anoplistes sellatus*.

Je dois à la bonté de M. le comte Dejean les détails ci-dessus sur

cette espèce que je n'ai pas vue. Ce savant entomologiste en possède dans sa collection un exemplaire pris dans les environs de Digne. Les caractères de cet insecte sont-ils assez distinctifs pour constituer une véritable espèce? ou ne serait-ce qu'une variété nouvelle à ajouter à celles du *Kœhleri*?

Genre. *Rosalia*, ROSALIE, SERV.

(*Rosalie*, nom donné par Geoffroy au *Cerambyx Alpinus* de Linnée.)

Caractères. Prothorax sans rugosités ni fortes rides sur sa surface; armé de chaque côté, en dessus, d'une épine obliquement relevée; à peine tuberculeux sur ses bords latéraux. Labre échancré. Mandibules armées d'une dent au côté interne; extérieurement anguleuses dans les mâles. Palpes grêles, faiblement et graduellement plus épais vers l'extrémité; les maxillaires à dernier article longitudinalement sillonné, obliquement tronqué et moins long que les trois précédents pris ensemble. Antennes ornées de houppes de poils au sommet de leurs articles intermédiaires. Élytres presque planes, flexibles, arrondies à l'angle sutural.

Peu de Longicornes sont dans le cas de lutter de grâce et de beauté avec l'espèce unique dont ce genre se compose; mais pour la rencontrer, il faut ordinairement visiter les bois de nos montagnes les plus élevées. On dirait que la nature se plaît quelquefois à cacher ses œuvres les plus admirables dans les solitudes les plus sauvages, pour dédommager de ses peines l'homme qui ose les explorer.

1. **R. Alpina**; LINN. *Dessus du corps velouté, d'un cendré bleuâtre. Une tache noire veloutée près du bord antérieur du prothorax; trois autres de même couleur sur les élytres, celle du milieu occupant toute leur largeur.*

SCHÖNH. Syn. insect. t. 3. p. 358. — GYLL. t. 4. p. 48. — GEOFF. t. 1. pl. 3. fig. 6.

Long. 25 à 40^{mm} (10 à 16^{l}). Larg. 7 à 8^{mm} (2 3/4 à 3 1/4^{l}).

Tête petite; marquée au bas du front d'une impression transversale; légèrement sillonnée entre les antennes; chagrinée très-finement, mais d'une manière peu distincte en raison du duvet court et serré dont elle est revêtue, ainsi que le prothorax et les élytres. Mandibules des mâles armées extérieurement d'une dent très-saillante et légèrement relevée. Yeux très-échancrés. Antennes sétacées, beaucoup plus longues que le corps dans les mâles; le dépassant à peine dans les femelles; de onze articles; les deux premiers noirs, les suivants de même couleur, mais revêtus d'un duvet satiné d'un cendré bleuâtre; les intermédiaires (3 à 8) ornés

chacun à leur sommet, d'une houppe de poils noirs. Prothorax moins long que large; arqué à son bord antérieur; subsinueusement tronqué à sa base; bordé de cils dorés en devant et en arrière; arrondi ou subtuberculeux sur les côtés; subdéprimé en dessus; latéralement armé d'une petite épine obliquement relevée; orné vers le milieu de son bord antérieur d'une tache suborbiculaire d'un noir velouté. Ecusson en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges même (surtout dans les femelles) que ce dernier dans son diamètre le plus grand; cinq ou six fois plus longues que lui; à fossette humérale presque nulle; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, et un peu moins à l'angle sutural; presque planes en dessus; flexibles; granulées près de la base; presque lisses vers l'extrémité; ornées chacune de trois taches noires veloutées; la première, suborbiculaire, placée en dessous de l'épaule, attenante au bord extérieur; la seconde, anguleuse, irrégulière, occupant un peu au delà du milieu toute la largeur de l'élytre et se liant avec sa semblable; la troisième, près de l'extrémité, ronde et réduite quelquefois à la faible dimension d'un point. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet cendré bleuâtre. Cuisses et jambes ordinairement noires à leur extrémité.

On trouve ce bel insecte dans les Alpes, les Pyrénées, les montagnes de la Lozère et quelques autres de l'intérieur de la France. Quelquefois on le rencontre dans les chantiers de nos villes, où il arrive transporté à l'état de nymphe ou de larve, dans les bois enlevés aux froides contrées qu'il habite. La larve vit dans le hètre et le sapin.

Genre. *Aromia*; Serville.

(ἄρωμα, arome.)

Caractères. Prothorax inégal, mais sans rugosités sur sa zône médiaire; armé de chaque côté d'un tubercule épineux. Mandibules faiblement dentées au côté interne; inermes extérieurement dans les deux sexes. Palpes renflés vers l'extrémité; à dernier article obtriangulaire, aussi long que tout les précédents réunis. Antennes glabres. Elytres presque planes, flexibles, non arrondies à l'angle sutural.

Ces Longicornes sont connus de tout le monde, par l'odeur embaumée qu'ils répandent. Dans le mois de juillet, il serait difficile d'errer dans nos saulées, sans être, de distance en distance, frappé de cet agréable parfum. Malgré cet arome qui trahit leur présence, il faut quelquefois une investigation assez minutieuse, pour découvrir ces insectes sur les branches, avec lesquelles leur corps vert a quelque analogie de couleur. Un chimiste italien, Vassali, a recherché et in-

diqué les moyens d'extraire le fluide odorant qu'ils sécrètent: peut-être cherchera-t-on quelque jour à l'utiliser.

1. **A. Moschata**: Scop. *Prothorax unicolore, d'un vert métallique. Elytres de même couleur, chargées de deux lignes longitudinales peu élevées.*

Schönh. t. 3. p. 348. — Fischer. Entomog. t. 2. pl. 48. fig. 1.

Var. Le dessus du corps présente dans sa couleur les teintes suivantes: *vert-doré*, *vert-cuivreux*, *vert-bleuâtre*, *bleuâtre*, *violet-bleuâtre*, *noirâtre-bronzé*.

Long. 28 à 37 mm (11 à 15 l). Larg. 7 1/2 à 10 mm (3 à 4 l).

Tête d'un vert bronzé; ponctuée; marquée d'une impression lisse, transversale à la base du front; sillonnée entre les antennes. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes d'un bleu obscur; noirâtres vers le sommet; de onze articles; rétrécies vers l'extrémité et moitié aussi longues que le corps dans les mâles, subfiliformes vers le sommet et à peine aussi longues que le corps dans les femelles. Prothorax coupé en arc en devant; tronqué sinueusement à sa base; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; subdéprimé en dessus, faiblement ridé près de ses bords antérieur et postérieur; inégal et subtuberculeux dans sa zône médiaire; ponctué; d'un vert bronzé brillant, souvent mélangé de cuivreux ou présentant d'autres teintes. Ecusson triangulaire. Elytres ordinairement d'un vert bronzé ou cuivreux; un tiers plus larges que le prothorax à sa base; un peu plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; cinq fois plus longues que lui; marquées d'une fossette humérale peu profonde; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; inermes à l'angle sutural; à peu près planes en dessus; flexibles; plus finement chagrinées vers l'extrémité; chargées de deux lignes longitudinales faiblement élevées. Dessous du corps d'un vert bronzé; garni de très-petits points et d'un léger duvet blanchâtre. Cuisses d'un vert plus obscur, ou faiblement nuancées de bleu. Jambes et tarses d'un bleu ou bleu-violet plus prononcé.

La larve vit dans les troncs des saules. L'insecte parfait est commun sur les mêmes arbres, dans les mois de juin et de juillet. Diverses parties du corps, surtout les antennes et les pieds, sont d'un bleu plus vif dans les individus de nos provinces méridionales. Les variétés à élytres foncées en couleur, sont propres aux mêmes contrées.

2. **A. Ambrosiaca**; Steven. *Prothorax d'un bleu verdâtre, métallique; orné de chaque côté d'une tache rouge. Elytres d'un vert métallique, chargées de deux lignes longitudinales peu élevées.*

SCHÖNH. t. 3. p. 349. — STEV. Mém. des nat. de Moscou. t. 2. 9. — FISCH. t. 2. pl. 48. fig. 2.

Var. A. Thoracica; FISCH. *Zône médiaire du prothorax entièrement rouge.*

FISCH. Entomographie, t. 2. pl. 48. fig. 3 et 4.

Long. 28 à 37 ^{mm} (11 à 15^{l}). Larg. 7 1/2 à 10 ^{mm} (3 à 4^{l}).

Il ressemble au précédent; mais le prothorax, ordinairement d'une teinte plus bleue, est ponctué d'une manière moins chagrinée; il est orné de chaque côté d'une tache d'un rouge de sang. Quelquefois ces taches se réunissent et couvrent alors la zône médiaire d'une bande sanguine. Les élytres présentent également plusieurs variétés dans leur couleur.

Cette espèce, que j'ai reçue de M. le docteur Companyo, se trouve, mais assez rarement selon cet entomologiste, dans les environs de Villefranche (Pyrénées Orientales).

II. BRANCHE.

LES CALLIDIAIRES.

Caractères. Prothorax le plus souvent arrondi sur les côtés; quelquefois anguleusement dilaté, ou subépineux latéralement. Antennes sétacées ou parfois subfiliformes. Élytres parallèles. Cuisses, même les postérieures, en massue.

Les Callidiaires sont remarquables par leur corps déprimé, et par leurs cuisses, même les postérieures, rétrécies en pédicule à la base, et renflées d'une manière assez brusque, ordinairement au delà du milieu. Sans ce caractère, il serait assez difficile d'assigner des limites précises entre cette branche et la précédente, tant la nature a eu soin de ménager la transition des formes dans le passage des diverses espèces. Les premières qui vont suivre se rapprochent en effet des Aromies, par leurs élytres planes et flexibles, leurs antennes longues et sétacées, et même par leur prothorax anguleux ou subépineux de chaque côté.

Les Callidiaires se lient non moins naturellement aux Hespérophanaires par l'intermédiaire des Criomorphes, dont les cuisses, déjà comprimées, et le prothorax presque subconvexe semblent indiquer l'approche des Cérambycins, chez lesquels ces formes caractéristiques seront plus prononcées.

La plupart des insectes que nous allons décrire sont faits pour attirer les regards par leur beauté. Plusieurs brillent d'un éclat

métallique et le disputent parfois au saphir par la vivacité de leurs teintes. Il en est qui semblent avoir emprunté au feu la couleur ardente de leur manteau de satin. D'autres paraissent avoir le corps ceint d'une ou deux écharpes blanches, par l'effet des bandes lactées dont leurs élytres sont parées. Tous sont diurnes : on les voit dans les bois, parfois immobiles, mais ordinairement courant sur les arbres déjà mûrs ou sur les troncs renversés, avec une agilité toujours plus vive sous les feux d'un soleil ardent. Souvent on les rencontre dans les chantiers, soit qu'ils y aient vu le jour, soit que le besoin d'y déposer leur ponte les y attire ; mais on les trouve rarement sur les fleurs.

Cette branche comprend une grande partie des espèces renfermées dans le genre *Callidium* de Fabricius.

GENRES.

- Antennes
  - à second article moins long que la moitié du suivant. Cuisses toujours fortement en massue
    - Troisième article des antennes plus long que le quatrième
      - Prothorax soyeux, ou non chargé de tubercules lisses.
        - Pointe du médisternum bilobée. . . . . *Ropalopus.*
        - Pointe du médisternum simple, obtuse ou aiguë. *Callidium.*
      - Prothorax chargé
        - de trois ou quatre tubercules lisses. Pointe du médisternum simple . . *Phymatodes.*
        - de chaque côté de la ligne médiane, d'un tubercule ou empâtement luisant. Pointe du médisternum échancrée.
          - 3e article des antennes à peine plus long que le suivant. . *Semanotus.*
          - 3e article des antennes une fois aussi long que le suivant. *Hylotrupes.*
    - Troisième article des antennes moins long que le quatrième. Prothorax armé de chaque côté d'une petite épine. . . . . *Oxypleurus.*
  - courtes, à second article aussi long que la moitié du suivant. Cuisses faiblement en massue. Yeux très-échancrés. . . . . *Criomorphus.*

Genre, *Ropalopus*, Ropalope; Nob.

(ῥόπαλον, massue ; ποῦς, pied.)

Caractères. Antennes sétacées, aussi longues au moins que le corps dans les mâles; faiblement épineuses au sommet de la plupart de leurs articles. Prothorax non tuberculeux en dessus; souvent subanguleux ou subépineux latéralement. Pointe du médisternum bilobée. Dernier article des palpes presque aussi long que les précédents réunis. Elytres presque planes. Cuisses en massue.

1. **R. insubricus**; Ziegl. inéd. Germ. *Prothorax noir, presque en ovale transversal, marqué de points rares dans son milieu, rugueux et anguleux de chaque côté. Elytres d'un vert métallique, rugueuses, dilatées postérieurement et arrondies au sommet.*

Germar. Ins. Spec. Nov. p. 514. 683. — Guérin, Icon. du Règn. An. pl. 44. fig. 4.

Var. A. *Prothorax lisse et imponctué dans son milieu. Elytres très-fortement rugueuses, d'un bleu d'acier brillant.*

Long. 20 à 25^{mm} (8 à 10^{l}). Larg. (aux épaules) 6 1/2 à 9^{mm} (2 1/2 à 3 $1/2^{l}$); (vers l'extrémité des élytres) 7 1/2 à 11^{mm} (3 1/2 à 4 $1/2^{l}$).

Tête petite, noire, presque luisante; un peu inégale, ou rugueusement ponctuée; marquée au bas du front d'une impression transversale; sillonnée entre les antennes. Yeux très-échancrés. Antennes de la longueur du corps dans les mâles, un peu moins longues chez les femelles; sétacées; garnies en dessous de cils obscurs; subépineuses extérieurement et intérieurement au sommet de chaque article. Prothorax cilié, légèrement arqué et rebordé en devant; tronqué et rebordé à sa base; dilaté de chaque côté en un angle presque épineux; subdéprimé en dessus; garni de points peu nombreux sur son disque; fortement chagriné ou rugueux latéralement; garni en dessous dans cette partie de poils obscurs, qui le font paraître cilié. Ecusson en demi-cercle, subcanaliculé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; cinq fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale prononcée; rétrécies un peu au-dessous des épaules, puis progressivement dilatées, en s'arrondissant au sommet; presque entières à l'angle sutural; presque planes en dessus; rugueuses, quelquefois très fortement, mais toujours d'une manière plus sensible à la base qu'à l'extrémité; chargées longitudinalement de deux lignes peu élevées et souvent effacées. Dessous du corps noir; brillant; marqué de points espacés.

Pieds de même couleur, pubescents. Cuisses en massue. Tarière des femelles quelquefois saillante.

Obs. Le dessous du corps et les pieds sont quelquefois bruns. Cet insecte est très-rare en France. M. Vettard et moi l'avons trouvé en août, dans les bois qui avoisinent le col de la Grande Chartreuse. Je l'ai reçu également de M. Cantener, avocat à Sarguemines.

2. **R. Clavipes**: Fab. *Dessus du corps déprimé, d'un noir opaque. Antennes sétacées, épineuses au sommet de leurs articles. Elytres ponctuées à la base d'une manière rugueuse.*

Schonh. Syn. ins. t. 3. p. 445. 12. — Panz. Faun. Germ. fasc. 7. pl. 3. — Oliv. Ent. t. 4. n° 70. pl. 3. fig. 33.

Long. 16 à 23^{mm} (6 1/2 à 9^{l}). Larg. 5 1/2 à 7^{mm} (2 à 3^{l}).

Entièrement d'un noir mat en dessus. Tête fortement ponctuée; marquée au bas du front d'une impression transversale; largement, mais peu profondément sillonnée entre les antennes. Celles-ci, sétacées, épaisses à la base; garnies en dessous de poils assez longs; ayant, à partir du troisième, leurs articles terminés par une petite épine de chaque côté; atteignant au moins l'extrémité des élytres chez les femelles, plus longues chez les mâles. Prothorax beaucoup plus large que long; tronqué et légèrement rebordé en devant et en arrière; arrondi et faiblement anguleux ou subépineux de chaque côté; déprimé en dessus; ponctué fortement et d'une manière rugueuse, surtout sur son disque; garni de quelques poils. Ecusson petit, en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale prononcées; subsinueusement parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; entières à l'angle sutural; presque planes en dessus; ponctuées d'une manière rugueuse à la base, très-finement chagrinées à la partie opposée. Dessous du corps noir; plus brillant, surtout sur le ventre. Pieds de même couleur; cuisses renflées en massue.

Il n'est pas rare dans les environs de Lyon sur les saules. Sa larve vit principalement sur les mêmes arbres; je l'ai trouvée également dans la vigne. Il paraît dès la fin de mai.

3. **R. Femoratus**: Linn. *Dessus du corps déprimé, d'un noir mat. Antennes subfiliformes peu épineuses au sommet de leurs articles. Elytres chagrinées, plus fortement à la base. Cuisses d'un rouge ferrugineux dans leur plus grande partie moyenne.*

Schonh. Syn. ins. t. 3. p. 446. 16. — Panz. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 5. — Oliv. t. 4. n° 70. pl. 7. fig. 77.

Long. 7 à 12 1/2^{mm} (3 1/2 à 5^{l}). Larg. 3 1/2 à 5^{mm} (1 1/2 à 2 1/4^{l}).

Il ressemble au précédent, mais il est beaucoup plus petit. Tête plus étroite que le prothorax, d'un noir mat ainsi que tout le dessus du corps; ponctuée; marquée au bas du front d'une impression transversale; peu profondément creusée entre les antennes. Celles-ci subfiliformes; noires à la base, brunes vers le sommet, garnies en dessous de poils assez longs; à peine plus grandes que le corps dans les mâles, moins longues que lui dans les femelles. Prothorax arqué en devant; tronqué à sa base; arrondi et subanguleux latéralement; déprimé en dessus; hérissé de quelques poils; rugueusement ponctué. Ecusson petit, en demi-cercle. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale assez prononcée; parallèles; arrondies extérieurement à l'angle du sommet, entières à l'angle sutural; quelquefois un peu déhiscentes; presque planes en dessus; ponctuées d'une manière chagrinée à la base, et très-finement à l'extrémité. Dessous du corps noir, plus brillant, surtout sur le ventre; garni de poils grisâtres. Pieds noirs, pubescents. Cuisses en massue, d'un rouge ferrugineux, excepté à la base et au sommet.

Cet insecte est généralement assez rare dans toute la France. On le trouve quelquefois dans les environs de Lyon.

Genre. *Callidium*, Callidie; Fab.

(κάλλος, beauté; ἰδέα, forme.)

Caractères. Antennes subfiliformes, à peine aussi longues que le corps, même dans les mâles, sans épine au sommet de leurs articles. Dernier article des palpes renflé vers le sommet et obliquement tronqué. Prothorax quelquefois inégal et soyeux, mais non chargé de tubercules lisses. Pointe du médisternum simple; tronquée, obtuse ou aiguë. Elytres presque planes chez les uns, subdéprimées chez les autres. Cuisses en massue.

+ Prothorax soit inégal, soit déprimé. Corps large.

1. **C. Violaceum**; Linn. *Dessus du corps déprimé, violet. Elytres uniformément ponctuées, d'une manière un peu rugueuse.*

Var. *Elytres bleues; d'un bleu violet; violettes, ou d'un bronzé violet.*

Schönh. Syn. ins. t. 3. p. 445. 14. — Panz. Faun. Germ. fasc. 70 pl. 14. — Kirby. Trans. Linn. t. 5. pl. 12. fig. 1. — Larve, fig. 4 à 10. Nymphe, fig. 2 et 3.

Long. 10 à 16 ^{mm} (4 1/2 à 6 1/2 ^{l}). Larg. 5 à 6 1/2 ^{mm} (2 à 2 1/2 ^{l}).

Plus large proportionnellement que le précédent. Tête petite, ponctuée; d'un violet bleuâtre ainsi que le prothorax; marquée au bas du front d'une impression transversale; largement et peu profondément creusée entre les antennes. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes sétacées; garnies en dessous de quelques poils; d'un bleu foncé violet sur les quatre ou six premiers articles, d'un brun quelquefois rougeâtre vers l'extrémité; à peine aussi longues que le corps dans les mâles, plus courtes dans les femelles. Prothorax tronqué en devant et en arrière; arrondi sur les côtés; un peu plus étroit à la base qu'au sommet; déprimé en dessus; ponctué d'une manière rugueuse; hérissé de poils peu abondants. Ecusson petit, semi-circulaire. Elytres presque moitié plus larges que le prothorax à sa base; quelquefois à peine plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; presque trois fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale peu profonde; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; entières à l'angle sutural; presque planes en dessus; presque glabres; d'une couleur bleue, bleue violette ou violette, plus claire et plus brillante que celle du prothorax; uniformément et rugueusement ponctuées. Partie inférieure du prothorax d'un noir bleuâtre. Poitrine et ventre bruns, garnis de poils grisâtres. Pieds pubescents, d'un violet souvent obscur. Cuisses en massue.

La larve vit dans le tronc des sapins. Cet insecte se trouve dans les forêts des montagnes du Beaujolais, et plus communément dans celles des Alpes. On le rencontre quelquefois à Lyon dans les chantiers. M. Kirby a écrit son histoire.

2. **C. dilatatum;** Payk. *Dessus du corps verdâtre bronzé. Prothorax très-finement chagriné. Elytres plus larges vers leur extrémité; rugueuses et chargées de deux lignes longitudinales élevées, ramifiées.*

Payk. Faun. Suc. t. 3. p. 91. 12. — Schönh. t. 3 p. 448. 23. — Oliv. *Call. variabile* t. 4. n° 70. pl. 6. fig. 65. b. — Herbst, Arch. *Call. æneum.* pl. 26. fig. 12.

Long. 12 à 15 ^{mm} (5 à 6 ^{l}). Larg. 3 1/2 à 4 1/2 ^{mm} (1 1/2 à 1 1/3 ^{l}).

Tête petite, d'un vert bronzé obscur, ainsi que le prothorax; marquée au bas du front d'une impression transversale lisse; sillonnée entre les antennes; couverte de points rapprochés, ou finement chagrinée. Yeux noirâtres, échancrés. Antennes moins longues que le corps dans les mâles; dépassant à peine la moitié des élytres dans les femelles; pubescentes; d'un bronzé verdâtre à la base, presque rousses à l'extrémité. Prothorax une fois aussi large que long; presque échancré à sa partie antérieure; arrondi sur les côtés; rétréci,

tronqué et faiblement bordé à sa base; déprimé en dessus; hérissé de poils peu nombreux; finement chagriné, ou couvert de points rapprochés. Ecusson petit, en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; quatre à cinq fois aussi longues que lui; sans fossette humérale apparente; obliquement canaliculées au-dessous des épaules; progressivement un peu plus larges vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur du sommet, beaucoup moins à l'angle sutural; flexibles; presque planes en dessus; ruguleusement ponctuées à la base; chargées un peu plus loin de deux lignes longitudinales, élevées et ramifiées; glabres; d'un verdâtre bronzé, nuancées souvent de fauve roussâtre par l'effet de la transparence. Dessus du corps et pieds pubescents, d'un fauve obscur, plus brillant sur le ventre. Cuisses en massue.

Cet insecte se trouve, mais rarement dans les Alpes Je l'ai reçu de M. Rey professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon: cet entomologiste l'avait capturé en juillet, dans les bois de la Grande Chartreuse.

3. **C. Sanguineum:** Linn. *Dessus du corps couvert d'un duvet soyeux d'un rouge de feu. Prothorax subanguleux sur les côtés. Antennes et pieds noirs.*

Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 452. 47. — Oliv. t. 4. n° 70. pl. 1 fig. 1. b. — Panz. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 9. — Muls. Lett. à Julie. t. 2. pl. 4. fig. 9. 3.

Long. 10 à 12 1/2^{mm} (4 à 5^{l}). Larg. 3 1/2 à 6 1/2^{mm} (1 3/4 à 2 1/4^{l}).

Tête petite, arrondie; ponctuée; sillonnée entre les antennes; noire, mais couverte sur le front d'un duvet rouge, soyeux. Yeux très-échancrés. Antennes noires jusqu'aux deux tiers de leur longueur, brunes vers l'extrémité; garnies de poils peu nombreux; de la longueur à peu près du corps dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles. Prothorax presque une fois aussi large que long; tronqué au sommet et à la base; arrondi et faiblement anguleux ou subépineux sur les côtés; déprimé et inégal en dessus; noir, mais entièrement couvert d'un duvet soyeux d'un rouge de feu. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son milieu; trois à quatre fois aussi longues que lui; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; à peu près entières à l'angle sutural; presque planes en dessus; noires, mais entièrement revêtues d'un duvet serré, soyeux, couleur de feu. Dessous du corps et pieds noirs, pubescents. Anus et côtés de l'extrémité du ventre vêtus d'un duvet rouge. Cuisses en massue.

On le trouve communément dans les chantiers. Il paraît dès le mois d'avril. La larve vit dans le chêne principalement.

++ Prothorax subdéprimé. Corps étroit.

4. C. Unifasciatum: Ross. *Dessus du corps déprimé, d'un brun ferrugineux, plus clair sur le prothorax et sur la base des élytres; ces dernières ornées dans leur milieu d'une bande blanche, plus étroite vers la suture.*

Schönh. t. 3. p. 437. 69. — Rossi. Faun. Etr. t. 2. append. p. 343. — Mantissa. pl. 7 fig. M. — Panz. Faun. Germ. fasc. 119. pl. 23.

Long. 6 à 8mm (2 3/4 à 3 1/4 l). Larg. 2 à 3mm (3/4 à 1 1/4 l).

Tête petite, d'un rouge brun; fortement ponctuée; peu ou point sillonnée entre les antennes; hérissée de poils grisâtres ainsi que le prothorax. Yeux noirs fortement échancrés. Antennes subfiliformes; pubescentes; dépassant à peine les trois quarts du corps en longueur chez les mâles, plus courtes chez les femelles; d'un rouge brun. Prothorax d'une couleur un peu plus claire; coupé en arc et sans rebord en devant, tronqué et fortement rebordé à la base; arrondi sur les côtés; subdéprimé en dessus; uniformément et fortement ponctué. Ecusson assez grand, et en demi-cercle. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; un peu plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre fois aussi longues que lui; presque sans fossette humérale; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, et faiblement à l'angle sutural; presque planes en dessus; revêtues d'un léger duvet; fortement ponctuées et d'un rouge brun à la base; plus obscures ou d'un brun rougeâtre, et couvertes de points moins profonds, moins confluents vers l'extrémité; ornées dans leur milieu d'une bande blanche, un peu arquée, rétrécie près de la suture. Dessous du corps d'un brun rouge, hérissé de longs poils d'un gris jaunâtre. Cuisses en massue; de même couleur que la poitrine dans les femelles, ordinairement plus claire dans les mâles; à base dans les deux sexes, moins foncée, ainsi que les jambes et les tarses.

La larve vit dans les rameaux sarmenteux de la vigne, surtout dans le bois d'un à deux ans. L'insecte parfait paraît dès le mois d'avril. Il n'est pas très-rare dans les environs de Lyon, sur les haies garnies de vignes sauvages.

5. C. Alni: Fab. *Dessus du corps noirâtre, subdéprimé. Antennes, jambes, tarses et base des élytres, d'un rouge ferrugineux; celles-ci ornées de deux bandes blanches arquées.*

Schönh. t. 3. p. 438. 70. — Oliv. t. 4. n° 70 pl. 3. fig. 37 a. b. — Herbst. Arch. pl. 26. fig. 21. — Panz. Faun. Ger. fasc. 70. pl. 20.

Var. A. *Base des élytres noire.*

Long. 3 1/2 à 6^{mm} (1 3/4 à 2 $1/2^{l}$). Larg. 2 à 2 $1/2^{mm}$ ($1/2^{l}$).

Tête petite, noirâtre; finement ponctuée; marquée entre les antennes d'une ligne peu apparente; hérissée de poils obscurs. Parties de la bouche, rougeâtres. Antennes subfiliformes; d'un rouge ferrugineux; pubescentes; moins longues que le corps dans les mâles, dépassant à peine la moitié des élytres dans les femelles. Prothorax coupé un peu en arc et sans rebord en devant, tronqué et fortement rebordé à sa base; arrondi sur les côtés; subdéprimé en dessus; d'un noir presque brillant; finement et uniformément ponctué; hérissé de longs poils obscurs. Ecusson noirâtre, en triangle curviligne. Elytres presque une fois aussi longues que le prothorax à sa base; un peu plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale très-apparente; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, peu ou point à l'angle sutural; subdéprimées en dessus; ponctuées à la base, et d'une manière peu sensible à l'extrémité opposée; légèrement pubescentes; d'un rouge ferrugineux dans leur tiers antérieur, noirâtres postérieurement; ornées chacune de deux taches blanches revêtues d'un duvet apparent de même couleur : la première, presque à la moitié de l'élytre, en forme d'accent circonflexe, n'atteignant pas à la suture; la seconde, située aux deux tiers, oblique, réunie sur la suture à sa pareille, avec laquelle elle forme un arc. Dessous du corps plus noir, plus brillant; presque indistinctement ponctué; faiblement pubescent. Pieds d'un rouge ferrugineux, pubescents. Cuisses rétrécies à la base en un long pédicule, et brusquement renflées vers leur extrémité en une massue de couleur plus obscure.

Il est généralement peu commun, mais quand on le rencontre, il abonde souvent dans la même localité. On le trouve dans les bois de St-Denis de Bron, et autres des environs de Lyon. Il parait dès les premiers beaux jours du printemps. Sa larve vit dans le chêne.

La var. A est très-rare.

6. **C. Rufipes;** Fab. *Dessus du corps subdéprimé; d'un bleu violet brillant. Base des antennes et pieds d'un rouge jaune; massue des cuisses d'un noir violet.*

Fab. Sys. El. t. 2. p. 343. 56. — Oliv. Ent. t. 4 n° 70. pl. 6 fig. 66. a. b. — Schonh. Syn. Ins. t. 3. p. 447. 17. *Cal. amethystinum.*

Long. 7 1/2 à 9^{mm} (3 à 3 $1/2^{l}$). Larg. 3 à 4^{mm} (1 1/2).

Dessus du corps d'un bleu violet brillant; hérissé de poils noirs, plus longs et plus apparents sur le prothorax et la tête. Celle-ci, petite; finement ponctuée; peu creusée entre les antennes; trans-

versalement proéminente à la base de celles-ci. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes subfiliformes; un peu plus longues que le corps dans les mâles, dépassant à peine la moitié des élytres dans les femelles; faiblement pubescentes; testacées ou d'un rouge jaune aux deux à quatre premiers articles, noires postérieurement. Prothorax arqué et relevé à son bord antérieur, sinueusement tronqué et rebordé à sa base; arrondi sur les côtés; subdéprimé en dessus; chargé d'une ligne longitudinale élevée, souvent indistincte; uniformément et régulièrement ponctué. Elytres presque une fois aussi longues que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale très-distincte, et d'une fossette non moins prononcée à l'extrémité de l'écusson; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, point ou très-faiblement à l'angle huméral; subdéprimées en dessus; régulièrement ponctuées, mais plus fortement dans leur première moitié. Dessous du corps noir ou d'un noir bronzé brillant; garni surtout sur la poitrine de poils d'un gris blanchâtre. Pieds pubescents, d'un rouge jaune ou testacé. Cuisses rétrécies en un long pédicule à la base, à massue d'un noir violet, ainsi que souvent l'extrémité des jambes et de chaque article des tarses, surtout des postérieurs.

Il est généralement rare partout. On le trouve en mai et en juin, dans les montagnes du Bugey et dans celles des environs de Lyon. Selon Schranck, la larve vit dans le prunier épineux.

Genre. *Phymatodes*, Phymatode, Nob.

(φυματώδης, tuberculeux.)

Caractères. Antennes sétacées, plus longues que le corps, au moins dans les mâles. Palpes assez alongés, à articles presque égaux; le dernier renflé vers le sommet. Prothorax chargé en dessus de trois ou quatre tubercules lisses, disposés en triangle ou en croix. Elytres presque planes. Pointe du médisternum simple. Cuisses en massue. Corps alongé. Oviducte des femelles quelquefois en partie saillant.

1. **P. Variabilis**; Linn. *Dessus du corps déprimé. Prothorax inégal, tuberculeux. Elytres alongées, flexibles, subpubescentes, ponctuées et chargées chacune, d'une ligne longitudinale peu élevée.*

+ Elytres entièrement d'un noir violet ou verdâtre,

× Prothorax noir ou noirâtre en totalité ou en partie.

Var. A. **P. Nigrinus**; Nob. *Elytres d'un noir violet ou verdâtre. Tout le reste du corps noir ou noirâtre.*

Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 442. 5. var. β. — Linn. *Cerambyx fennicus.* Faun. Su. 671. — Payk. *Cal. variabile?* ♂. Faun. Su. p. 87. 9. — Gyll. Faun. Su. t. 4. p. 79. var. C.

α. Bouche, ou partie antérieure de la tête d'un rouge brun.

β. 1. Base d'une partie des articles des antennes d'un brun rouge.
2. Extrémité des antennes quelquefois entièrement d'un brun rouge plus ou moins foncé.

γ. 1. Côtés du prothorax d'un brun rougeâtre ou d'un rouge ferrugineux.
2. Tubercules seuls du prothorax noirs ou noirâtres.
3. Prothorax d'un rouge obscur dans son milieu.
4. Antepectus ou partie inférieure du prothorax d'un brun rouge.

δ. Base des cuisses d'un brun rouge ou rougeâtre.

ε. 1. Base des jambes d'un brun rouge ou rougeâtre plus ou moins clair.
2. Jambes ou du moins les antérieures quelquefois entièrement de l'une de ces dernières nuances.

ζ. Tarses, d'un fauve rougeâtre chez les uns, ferrugineux ou testacés chez les autres.

η. Extrémité de l'abdomen d'un brun ou fauve rouge.

× × Prothorax ferrugineux ou testacé

Var. B. **P. Fennicus**; Fab. *Elytres d'un bleu d'acier, d'un noir violet ou verdâtre. Prothorax; base d'une partie au moins des articles des antennes; base des cuisses et des jambes; tarses; extrémité de l'abdomen, d'un rouge brun plus ou moins clair, tout le reste noir ou noirâtre.*

Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 448. var. α. — Fab. Sys. El. t. 2 p. 334. 3. — Herbst. Arch. pl. 26, fig. 8.

α. Bouche ou partie antérieure de la tête, d'un rouge brun.

β. 1. Antennes d'un rouge brun vers l'extrémité.
2. Antennes entièrement ou presque entièrement de cette couleur.

γ. Jambes, ou du moins les antérieures, entièrement testacées ou ferrugineuses.

δ. Abdomen entièrement ferrugineux ou testacé.

+ + Elytres d'un fauve jaunâtre, en totalité ou en partie.

× Prothorax noir, en totalité ou en partie.

Var. C. **P. Nigricollis**; Nob. *Elytres d'un fauve ou d'un roux jaune. Tout le reste du corps noir ou noirâtre.*

Schoenh. Syn. Ins. t. 3. p. 444. var. η. — Payk. Faun. Suec. *Call. luridum*, t. 3 p. 87. 8. — Gyll. Faun. Suec. t. 4. p. 73. var. H.

α. Bouche ou partie antérieure de la tête, d'un brun rouge plus ou moins clair.

β. Antennes d'un rouge brun souvent obscur.

γ. 1. Prothorax d'un roux obscur ou quelquefois ferrugineux sur ses bords.

2. Prothorax ferrugineux en-dessous.

δ. Base des cuisses rousses.

ε. Base des jambes rousse ou obscurément rougeâtre.

ζ. Tarses roux, au moins en partie.

η. Abdomen d'un roux jaunâtre vers son extrémité.

× × Prothorax entièrement ferrugineux ou testacé.

|— Partie seulement des élytres d'un fauve ferrugineux ou jaunâtre.

Var. D. **P. Præustus**; Fab. *Elytres, seulement en partie d'un fauve jaune ou d'un rouge jaunâtre. Tête, poitrine, ventre et partie des pieds et des antennes noirs. Tout le reste ferrugineux.*

Schönh. Syn. Ins. t. 3 p. 443. var. γ et δ. — Schr. *Cerambyx fennicus*, En. Ins. 150. 182. ♀. — Fab. *Cal. præustum*, Sys. El. t. 2. p. 341. 45.

α. Bouche ou partie antérieure de la tête ferrugineuse.

β. 1. Premier article des antennes, testacé; le reste, noirâtre ou d'un fauve noirâtre.

2. Sommet d'une partie des antennes, noir ou noirâtre; le reste ferrugineux ou testacé.

3. Antennes ferrugineuses à premier article noir ou noirâtre.

4. Antennes entièrement ferrugineuses ou testacées.

γ. 1. Elytres d'un fauve ferrugineux à la base; d'un bleu d'acier, d'un noirâtre violet, ou seulement violâtres vers l'extrémité.

2. Elytres violâtres longitudinalement dans leur milieu; d'un fauve ferrugineux ou testacé sur les bords.

3. Elytres irisées de violet ou de violâtre.

δ. 1. Cuisses d'un fauve ou rouge ferrugineux à la base; à massue plus ou moins noirâtre.

2. Cuisses ferrugineuses ou testacées, à base noirâtre.

3. Cuisses entièrement ferrugineuses ou testacées.

ε. 1. Jambes entièrement noires ou noirâtres.

2. Jambes fauves ou rougeâtres à la base.

3. Jambes entièrement ferrugineuses ou testacées.

ζ. 1. Tarses obscurs ou d'un fauve noirâtre, au moins en partie.

2. Tarses fauves ou ferrugineux.

η. 1. Ventre d'un fauve obscur.

2. Ventre d'un fauve ou rouge ferrugineux vers l'extrémité.

3. Ventre entièrement ferrugineux.

— — Elytres entièrement d'un fauve plus ou moins jaune.

Var. E. **P. Testaceus**; Linn. *Elytres d'un rouge ou fauve jaunâtre, ou d'un jaune livide. Prothorax; extrémité de l'abdomen; partie des pieds et des antennes, ferrugineux ou testacés.*

Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 443. var. ε et ζ. — Linn. *Cerambyx testaceus*, Faun. Su. 670. — Payk. *Call. variabile*, Fau. Su. t. 3. 88. 9. var β ♀. — Schæff. Icon. pl. 64. fig. 6. et pl. 69. fig. 1.

α. 1. Bouche ou partie antérieure de la tête, d'un rouge ferrugineux ou testacé.

2. Tête, moins les yeux, entièrement rouge, ferrugineuse ou testacée.

β. Antennes d'un fauve obscur ou noirâtre vers l'extrémité, et quelquefois dès le second article.

γ. 1. Elytres d'un jaune rougeâtre.

2. Elytres d'un jaune livide.

δ. 1. Massue des cuisses noire ou noirâtre.

2. Cuisses entièrement ferrugineuses ou testacées.

ε. 1. Jambes entièrement noires, noirâtres ou obscures.

2. Jambes d'un fauve ferrugineux à la base, noirâtres ou obscures à la partie opposée.

3. Jambes entièrement fauves, ferrugineuses ou testacées.

ζ. 1. Tarses d'un fauve obscur ou noirâtre.
2. Tarses ferrugineux ou testacés.

ν. Ventre entièrement ferrugineux ou testacé.

Long. 8 à 16^{mm} (3 1/2 à 6 1/2 ^{l}). Larg. 3 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^{l}).

Tête finement ponctuée ; sillonnée entre les antennes ; marquée sur le front d'une impression transversale. Mandibules noires à l'extrémité. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps dans les mâles, presque aussi longues que ce dernier dans les femelles ; sétacées ; légèrement pubescentes. Prothorax plus large que long ; tronqué presque en ligne droite en devant et en arrière ; cilié au bord antérieur ; faiblement rebordé à la base ; arrondi sur les côtés ; subdéprimé en dessus ; légèrement ponctué ; hérissé de poils peu nombreux ; inégal, chargé de quatre tubercules cruciale-ment disposés, mais dont le plus rapproché du sommet, souvent peu apparent. Ecusson en demi-cercle ou en triangle curviligne. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; un peu plus larges que ce dernier dans son milieu ; cinq fois aussi longues que lui ; à fossette humérale peu profonde ; presque parallèles ; arrondies à l'angle extérieur du sommet, faiblement à l'angle sutural ; flexibles ; subdéprimées en-dessus ; finement ponctuées, quelquefois comme légèrement chagrinées à la base ; couvertes d'un duvet qui leur donne parfois un air soyeux. Dessous du corps marqué de points très-fins ; faiblement pubescent. Poitrine toujours noire ou noirâtre. Pieds alongés, cuisses pubescentes, renflées en massue. Jambes hérissées de longs poils.

Aucun insecte n'offre autant de couleurs ou de nuances différentes. On en pourrait décrire plus de cent variétés. Cette multiplicité m'a forcé de les réduire à cinq principales, autour desquelles viennent facilement se grouper toutes les autres. Cet insecte est généralement commun ; cependant les variétés foncées en couleur, dans les divisions A et D, sont ordinairement assez rares.

2. **P. Thoracicus** : Dej. inéd. Com. *Dessus du corps déprimé, d'un brun violâtre, pubescent. Prothorax subtuberculé ; testacé ordinairement dans son milieu, ainsi que la bouche, le ventre et les pieds. Elytres ruguleusement ponctuées, sans lignes élevées.*

Com. De Col. nov. p. 41.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^{l}). Larg. 2 à 3^{mm} (3/4 à 1 1/4^{l}).

Tête petite ; marquée sur le front d'une impression transversale ; sillonnée entre les antennes ; ponctuée ; hérissée de poils

jaunâtres; d'un testacé jaunâtre sur la bouche et une partie du front; d'un brun noirâtre ou d'un brun violet, sur le vertex. Yeux très-échancrés. Antennes plus longues que le corps dans les mâles, atteignant au moins l'extrémité des élytres dans les femelles; minces; sétacées; brunes dans leur première partie, obscurément ferrugineuses postérieurement; hérissées de poils d'un gris jaunâtre. Prothorax bordé et tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base; arrondi sur les côtés; déprimé en dessus; inégal; ponctué; subpubescent ou garni de poils rares et courts; chargé longitudinalement dans son milieu, d'une ligne peu saillante, élevée en tubercule avant d'arriver au sillon transversal situé au-dessus de la base, et, de chaque côté de celle-là d'un autre tubercule ou empâtement étroit, luisant, arqué en dedans; ordinairement d'un testacé pâle ou d'un jaune rouge luisant longitudinalement dans son milieu, et brun ou d'un brun rouge sur les côtés. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quelquefois à peine plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre à cinq fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale prononcée; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, et ordinairement un peu à l'angle sutural; presque planes en dessus; anguleusement et presque uniformément ponctuées, ou peut-être un peu plus fortement à la base; d'un brun plus ou moins violâtre; garnies de poils luisants d'un gris jaunâtre. Dessous du corps ponctué, faiblement pubescent, d'un brun rouge; quelquefois d'un jaune roux plus ou moins clair sur le postpectus et surtout vers l'extrémité du ventre, ou transversalement sur les bords des segments de ce dernier. Pieds plus pâles que les élytres. Cuisses renflées en massue; presque translucides, ordinairement d'un roux brunâtre dans leur milieu; d'un jaune roux à la base, et quelquefois, surtout les antérieures, entièrement de cette couleur. Jambes hérissées de longs poils; rousses ou d'un rouge ferrugineux à la base, obscures ou noirâtres vers l'extrémité. Tarses plus clairs.

Cet insecte a été trouvé à Bordeaux par M. Perroud. Je l'ai capturé dans nos montagnes du Beaujolais. On le prend aussi en Bourgogne; mais il est assez rare partout.

Obs. Les antennes, le prothorax, les pieds et le dessus du corps varient beaucoup de couleur; voici leurs principales nuances.

Antennes: α. Entièrement noirâtres.

β. Noirâtres à la base, et d'un roux plus ou moins obscur vers l'extrémité.

γ. Entièrement rousses ou d'un roux ferrugineux.

Prothorax : α. Entièrement d'un brun rouge ou seulement d'un roux brunâtre.

β. D'un jaune roux longitudinalement dans le milieu.

γ. D'un jaune roux seulement à la partie antérieure.

Cuisses : α. Presque entièrement d'un roux brunâtre plus ou moins foncé.

β. Massue, ou partie de la massue seulement, d'un roux brunâtre.

γ. Entièrement d'un jaune roux.

3. **P. Humeralis.** Dej. inéd. Com. *Dessus du corps déprimé, d'un brun violâtre, pubescent; bouche et antennes plus pâles. Prothorax inégal, subtuberculeux. Élytres raguleusement ponctuées.* (pl. 3. fig. 1.)

Com. De Col. nov. p. 44.

Long. 7 à 8 1/4^{mm} (2 3/4 à 3 1/4^{l}). Larg. 2 1/2 à 3^{mm} (1 à 1/4^{l}).

Il a de l'analogie avec le précédent, mais il est toujours plus large proportionnellement à la longueur. Tout le corps en dessus paraît d'un brun châtain violâtre par l'effet des poils dont il est garni. Tête petite; marquée d'une impression transversale au bas du front; sillonnée entre les antennes; ponctuée; hérissée de longs poils grisâtres. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes plus longues que le corps dans les mâles, au moins aussi longues que lui dans l'autre sexe; sétacées; épaisses à la base; obscurément ferrugineuses; garnies de poils couchés, d'un gris jaunâtre; hérissées en dessous et vers le sommet de chaque article, de poils de même couleur, plus longs et peu nombreux. Prothorax étroitement rebordé et tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base; arrondi sur les côtés; déprimé en dessus; ponctué; hérissé de poils d'un gris jaunâtre; non caréné; inégal et chargé de trois tubercules luisants, peu élevés et triangulairement disposés. Écusson en demi-cercle, couvert de poils plus nombreux que les élytres. Celles-ci une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son milieu; trois à quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale très-apparente; faiblement rebordées; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, peu ou point à l'angle huméral; presque planes en dessus; ruguleusement et uniformément ponctuées, ou peut-être d'une manière un peu plus forte à la base; garnies de poils d'un gris jaunâtre, imitant des soies de porc; paraissant, par l'effet de ceux-ci, un peu plus pâles que le

prothorax. Dessous du corps châtain, hérissé de poils plus rares sur le ventre. Pieds de même couleur. Cuisses fortement renflées dans le milieu. Jambes hérissées de longs poils; souvent, ainsi que les tarses, d'une teinte plus claire que les cuisses.

Il a été trouvé par M. Perroud dans les environs de Bordeaux, et dans ceux de Lyon par M. le capitaine Morineau de qui je l'ai reçu.

Je l'ai vu dans diverses collections sous les noms de *Barbipes*, ou *Axillare*, Dahl; *Barbipes*, Villa; *Pubescens*, Ziegler.

Genre. *Semanotus*, Semanote; Nob.

(σημα, marque; νῶτος, dos.)

Caractères. Antennes sétacées, aussi longues que le corps dans les mâles; à troisième article égal au suivant ou à peine plus grand que lui. Prothorax chargé de chaque côté de la ligne médiane d'un tubercule ou empâtement lisse, luisant. Elytres subdéprimées. Pointe du médisternum échancrée. Cuisses en massue.

1. **S. Undatus** Linn. *Dessus du corps brun foncé ou parfois noir, hérissé de poils gris peu nombreux. Elytres ponctuées, ornées de deux bandes ondées blanches; bord extérieur de même couleur.*

Schonh. Syn. ins. t. 3, p. 466. 65. — Oliv. t. 4. n° 70. pl. 3. fig. 36 a, b. — Panz. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 15. — Gyll. Faun. Suec. t. 4. p. 86.

Var. A. *Bandes des élytres presque réunies, séparées seulement par une raie flexueuse, noire.*

Var. B. *Bandes raccourcies, ne touchant ni à la suture, ni au bord extérieur.*

Var. C. *Bande antérieure nulle.*

Var. D. *Bandes réduites à un point ou deux.*

Long. 8 à 12mm (3 1/2 à 5l). Larg. 4 à 5 1/2mm (1 1/2 à 2 1/4l).

Tête petite; d'un noir brunâtre; hérissée comme tout le dessus du corps de poils gris assez longs, mais peu nombreux; finement chagrinée; faiblement sillonnée entre les antennes. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes sétacées; épaisses à la base; hérissées de quelques poils grisâtres vers le sommet de leurs articles; rougeâtres et de la longueur du corps dans les mâles, un peu moins longues et obscures à la base dans les femelles. Prothorax près d'une fois moins long que large; coupé en arc au bord antérieur; tronqué à sa partie postérieure; arrondi sur les côtés, rétréci à la base; subdéprimé en dessus; finement chagriné; légèrement caréné dans son milieu;

chargé de chaque côté de cette ligne d'un empâtement luisant, en forme de parenthèse. Ecusson petit, en demi-cercle, couvert de poils cendrés. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre fois aussi longues que lui; presque sans fossette humérale; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, faiblement à l'angle sutural; subdéprimées en dessus; ponctuées, mais d'une manière moins serrée et plus profonde que le prothorax; ornées de deux bandes blanches, ondées, plus ou moins larges, situées l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de la longueur, rarement prolongées jusqu'à la suture, mais attenantes au bord extérieur qui est de la même couleur. Dessous du corps noir, ponctué, garni de poils plus longs et plus nombreux que ceux qui hérissent la partie supérieure. Cuisses en massue, entièrement noires dans les femelles, ferrugineuses à la base dans les mâles. Jambes et tarses ordinairement d'un rouge ferrugineux chez les derniers; d'un fauve obscur chez les premières.

J'ai décrit d'après MM. Schönherr et Gyllenhal, sans les avoir vues, les deux dernières variétés. Je les suppose devoir également se trouver en France.

Cette espèce est rare dans notre patrie. Je l'ai reçue de M. le docteur Martin, de Besançon, comme ayant été trouvée par lui dans les environs de cette ville.

Genre. *Hylotrupes*, HYLOTRUPES; Serville.

(ὕλη, bois; τρυπάω, je perce.)

Caractères. Antennes courtes, à peine aussi longues que la moitié du corps, même dans les mâles; subfiliformes; à troisième article une fois aussi long que le suivant. Dernier article des palpes subcylindrique, aussi long que les précédents réunis. Prothorax chargé de chaque côté de la ligne médiane, d'un tubercule ou empâtement lisse, luisant. Pointe du médisternum échancrée, mais peu apparente. Elytres flexibles, un peu arrondies à l'angle sutural. Oviducte des femelles souvent saillant.

1. **H. bajulus**; LINN. *Dessus du corps déprimé; d'un brun châtain luisant. Prothorax suborbiculaire; couvert d'un duvet cotonneux blanchâtre; chargé de chaque côté de la ligne médiane d'un tubercule ou empâtement luisant. Elytres ornées un peu avant le milieu, d'une bande velue, blanchâtre, ondée, souvent réduite à une espèce de point.*

SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 440. 2. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 1. — AUD. SER. Ann. de la Soc. Ent. t. 3. p. 77.

Var. A. **H. Lividus**; Nob. *Elytres d'un gris jaunâtre livide.*

Var. B. **H. Puellus**; Villa. *Elytres sans bande velue.*

Villa. Col. Eur. p. 36. 42.

Long. 12 1/2 à 21^{mm} (5 à 8 1/2^{l}). **Larg.** 3 1/2 à 7 1/2^{mm} (1 1/2 à 3^{l}).

Tête petite, noirâtre; marquée d'une impression transversale au bas du front, et d'une ligne ou sillon peu prononcé entre les antennes; ponctuée; garnie d'un duvet court et grisâtre. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes subfiliformes ou très-faiblement renflées vers leur extrémité; atteignant à peine au tiers des élytres; ordinairement obscurément ferrugineuses, quelquefois brunes à la base ou même entièrement de cette dernière couleur; à troisième article une fois aussi long que le suivant. Prothorax beaucoup moins long que large; faiblement échancré et rebordé au sommet et à la base; dilaté et arrondi sur les côtés; subdéprimé en dessus; ponctué d'une manière finement chagrinée; revêtu d'un duvet épais, cotonneux, blanchâtre; chargé longitudinalement dans son milieu d'une ligne lisse, parfois peu apparente, et, de chaque côté de celle ci, d'un tubercule ou empâtement presque en demi lune et luisant. Ecusson en demi-cercle, noir, couvert d'un duvet court. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu marquée; presque parallèles; faiblement rétrécies vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur du sommet, un peu moins à l'angle sutural; déprimées en dessus; flexibles; subrugueusement ponctuées; chargées d'une ou deux lignes souvent indistinctes; légèrement garnies d'un duvet blanchâtre; ornées, un peu avant le milieu, d'une bande ondée, souvent réduite à un point obliquement placé près de la suture, par l'enlèvement des poils épais, couchés et blanchâtres dont elle est formée. Dessous du corps d'un brun châtain, pubescent; antepectus ou partie inférieure du prothorax profondément ponctuée dans les mâles, presque lisse chez les femelles; ventre terminé chez celles-ci par un oviducte souvent saillant. Pieds médiocrement longs, d'un brun châtain; cuisses brusquement renflées en massue, quelquefois d'un ferrugineux obscur à la base, ainsi que les tarses.

Cet insecte est commun partout. Ses pieds se détachent facilement: il les laisse souvent dans les doigts qui le captivent. La larve vit principalement dans le sapin.

Genre. *Oxypleurus* ; OXYPLEURE ; NOB.

(ὀξὺς, pointu ; πλευρὰ, côté.)

Caractères. Antennes sétacées ; à peine aussi longues que le corps dans les mâles, moins longues chez les femelles ; à troisième article plus court que le suivant. Dernier article des palpes élargi vers le sommet, sécuriforme. Prothorax presque hexagonal, armé de chaque côté d'une petite épine. Pointe du médisternum bilobée. Cuisses renflées en massue. Corps alongé.

1. **O. Nodieri** ; Nob. *Corps subdéprimé, d'un rouge brun. Prothorax pubescent, épineux latéralement. Elytres parsemées de petits espaces circulaires, privés du duvet dont le reste de leur surface est garni et ressemblant à de petits points élevés* (pl. 4. fig. 2.)

Tout le corps, moins les yeux, d'un rouge brun. Tête ponctuée ou finement chagrinée ; marquée d'une ligne arquée au bas du front ; dépourvue de sillon entre les antennes ; revêtue d'un duvet court, d'un gris blanchâtre luisant. Yeux bruns, très échancrés. Antennes sétacées, ou presque plus épaisses dans leur milieu ; à peine aussi longues que le corps dans les mâles, atteignant presque aux deux tiers des élytres chez les femelles ; pubescentes ; à troisième article un peu moins long que le suivant. Prothorax presque hexagonal ; faiblement échancré au sommet ; tronqué presque bisinueusement à la base ; étroitement rebordé antérieurement et postérieurement ; inangulex et orné d'une petite épine de chaque côté ; déprimé en dessus ; ponctué ou finement chagriné et garni, comme la tête, d'un duvet gris blanchâtre, luisant ; hérissé en outre de poils obscurs peu nombreux. Ecusson en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; un peu plus larges que ce dernier dans son milieu ; cinq fois plus longues que lui ; à fossette humérale presque nulle ; subparallèles ou légèrement et graduellement dilatées vers les deux tiers de leur longueur ; rétrécies ensuite vers le sommet d'une manière curviligne ; un peu arrondies vers l'angle sutural ; débordées par l'abdomen ; déprimées en dessus ; uniformément ponctuées ; hérissées de poils obscurs peu nombreux ; garnies de poils plus apparents, d'un gris blanchâtre, luisant, laissant nus un grand nombre de petits espaces circulaires, presque également distancés, et ressemblant à des points élevés. Dessous du corps ponctué ; d'un rouge brun un peu plus foncé ; garni presque uniformément d'un léger duvet blanchâtre. Pieds d'une teinte plus claire que le ventre. Cuisses en massue.

Cette belle espèce a été trouvée par M. Doublier dans les environs de Draguignan. Je l'ai dédiée à M. Charles Nodier, auteur d'une Bibliographie Entomologique, et l'une des gloires de notre littérature.

Genre. *Criomorphus;* Criomorphe. Nob.

(κριὸς, bélier; μορφὴ, forme.)

Caractères. Antennes courtes, atteignant à peine à la moitié des élytres; épaisses à la base, décroissant graduellement de grosseur jusqu'au sommet, à articles noueux, le deuxième aussi long que la moitié du suivant. Dernier article des palpes obtriangulaire. Yeux très-échancrés; presque séparés en deux parties. Prothorax subdéprimé, plus étroit à la base. Pointe du médisternum simple. Cuisses en massue oblongue.

1. **C. Aulicus;** Fab. *Dessus du corps subdéprimé. Prothorax noir, luisant, fortement rebordé à la base; sillonné longitudinalement dans son milieu. Ecusson canaliculé. Elytres chargées de lignes élevées, souvent peu apparentes.*

Extrémité du ventre souvent d'un fauve rouge ou d'un rouge brun plus ou moins obscur. Antennes, en totalité ou en partie; base des cuisses et des jambes, et tarses quelquefois aussi, de la même couleur.

Fab. *Callidium aulicum*, Sys. El. t. 2. p. 345. 58. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 455. 51. *Call. luridum*. Var. γ. — Panz. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 14. — id. *Callidium curiale*. Naturf. t. 24. p. 29. 40. pl. 1. fig. 40.

Var. A. **C. Fulcratus;** Fab. *Cuisses ferrugineuses. Tarses rougeâtres. Tout le reste du corps noir.*

Antennes et jambes, au moins en partie; tarses, et extrémité du ventre, quelquefois aussi d'un fauve ferrugineux ou rouge brun de nuances diverses.

Fab. *Callidium fulcratum*. Sys. El. t. 2. p. 336. 13. — Payk. *Callidium aulicum* var β Faun. Suec. t. 3. p. 82. 3. — Oliv. Ent. t. 4. p. 70. pl. 7. fig. 3. — Schranck, *Callidium ruficrus*. Naturf. t. 24. p. 77. 38.

Var. B. **C. Luridus;** Linn. *Elytres couleur de sanguine, tout le reste du corps noir.*

Partie ou totalité des antennes; bords du prothorax ou de sa partie inférieure; base des cuisses, et rarement les antérieures en totalité; jambes ou au moins les tarses; ventre ou seulement l'extrémité, de couleur sanguine ou d'une teinte plus claire.

Linn. *Cerambyx luridus*. Syst. Nat. p. 634. 68. — Panz. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 10. — Linn. *Cerambyx castaneus*, Faun. 676.

Var. C. **C. Castaneus**; Payk. *Elytres couleur de sanguine. Antennes et pieds ferrugineux ou d'un rouge brun; le reste du corps noir.*

Bords de l'antepectus ou partie inférieure du prothorax et extrémité de l'abdomen, quelquefois d'un rouge brun. Antennes ayant parfois plusieurs de leurs articles noirs ou noirâtres.

Payk. *Callidium castaneum* Faun. Suec. t. 3. p. 86. 7. — Gyll. *Callidium luridum*. var. b, Faun. Suec. t. 4. p. 82. 12.

Var. D. **C. Impressus**; Payk. *Entièrement noir; tarses roussâtres. Prothorax non sillonné, marqué au-dessus de la base, de chaque côté de la ligne médiane, d'une dépression ou fossette très-apparente.*

Une partie des antennes et des jambes quelquefois obscurément fauves ou rougeâtres.

Payk. *Callidium impressum*, Faun. t. 3. p. 84. 5. — Gyll. *Callidium luridum*, var. ε. Faun. t. 4. p. 83.

Long. 10 à 19mm (4 à 7 1/2l). Larg. 4 à 6 1/2mm (1 1/2 à 2 1/2l).

Cette espèce varie de telle manière sous le rapport de la couleur, des impressions du prothorax, du nombre et de l'élévation des lignes des élytres, que Fabricius et la plupart des autres auteurs, ont décrit sous des noms spécifiques différents, quelques-unes de ses variétés.

Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax; noire; brillante; presque glabre; couverte de points très-marqués; creusée entre les antennes, mais seulement depuis la partie transversale correspondant à leur base, d'un sillon profond, prolongé d'une manière affaiblie jusqu'au vertex. Yeux très-échancrés, comme coupés en deux parties par l'impression des antennes. Celles-ci noires; à peine plus longues que la moitié du corps; noueuses, épaisses inférieurement; sétacées; à deuxième article aussi long que la moitié du suivant. Prothorax de largeur variable; tronqué presque en ligne droite en devant et en arrière; à bord antérieur relevé; rebordé plus fortement à la base; dilaté et arrondi sur les côtés; ordinairement plus étroit postérieurement; subdéprimé en-dessus; inégal; marqué longitudinalement dans son milieu, d'un sillon peu profond et souvent effacé dans une partie de sa longueur; presque glabre; noir, brillant; couvert de petits points assez rapprochés. Ecusson noir, en demi-cercle, canaliculé. Elytres un tiers ou moitié plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois à quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale peu profonde; presque parallèles; arrondies extérieurement vers l'extrémité; obtusément arrondies au sommet; entières à l'angle sutural; déprimées au-dessus; presque lisses ou imperceptiblement gra-

nulées; d'un noir soyeux; garnies d'un duvet gris jaunâtre, rare, très-court et peu apparent, si ce n'est à la base et surtout sur la fossette humérale; chargées de deux ou trois lignes élevées souvent presque effacées. Dessous du corps noir, garni d'un duvet gris jaunâtre, brillant à certain jour. Pieds courts. Cuisses noires, en massue, mais moins brusquement renflées que dans les espèces précédentes; jambes souvent obscurément ferrugineuses à la base; tarses d'un fauve rougeâtre.

Il habite diverses parties de la France, mais il n'est bien commun nulle part. On le rencontre quelquefois dans les montagnes du département du Rhône. Je n'ai trouvé la var. D qu'une seule fois et dans les Alpes. La larve vit sous l'écorce des pins, selon Schranck; dans le tronc des chênes, d'après Panzer: je crois qu'elle habite également le sapin.

Les nombreuses variétés de cette espèce en ont rendu la synonymie difficile, surtout avec les descriptions ébauchées ou d'un laconisme obscur, telles qu'on les faisait avant l'apparition de l'ouvrage du savant Gyllenhall. M. Schönherr, dans son travail remarquable et fort utile, n'a point résolu tous les doutes, ni dissipé toutes les incertitudes. Je me bornerai à une seule citation. Ce naturaliste indique, d'après Fabricius lui-même, le *Callidium luridum* d'Olivier, comme synonyme de l'insecte du même nom décrit par l'entomologiste danois. Or, voici la phrase spécifique d'Olivier: «Semblable au *Callidie testacé*; corps noir. « Elytres seules d'une couleur livide et quelquefois obscure. Antennes « de la longueur du corps. Corselet arrondi, légèrement aplati, avec « quelques tubercules peu élevés.» Assurément cette description se rapporte à notre *Phymatodes variabilis*, var. *nigricollis*.

Tous les Callidies que j'ai reçus ou que j'ai vus dans diverses collections sous le nom spécifique de *fuscum*, doivent, se rapporter à l'une des variétés du *Criomorphus aulicus*, malgré les différences souvent frappantes qui existent dans l'élévation respective des côtes des élytres, car on trouve toutes les transitions entre ces points extrêmes. Une note de Panzer semble appuyer cette opinion: ce naturaliste dit avoir pris ensemble ses *Callidium curiale* et *arvense*, qui selon la phrase spécifique et la synonymie généralement adoptée, appartiennent, l'un au *Call. luridum*, l'autre au *Call. fuscum* de Fabricius. Cette indication ne serait-elle pas une forte présomption, pour confirmer ce que nous venons d'avancer.

J'ai cru devoir restituer au *Callidium aulicum* de Paykull, le droit de passer pour le type de l'espèce: les autres n'en sont effectivement que des variétés. En raisonnant différemment, il faudrait, de l'*Asemum striatum*, faire une variété de l'*Asem. agreste*.

III. BRANCHE.

LES HESPÉROPHANAIRES.

Caractères. Prothorax mutique, subdéprimé ou peu convexe dans les uns, globuleux dans les autres. Lobes maxillaires parfois peu développés. Yeux faiblement échancrés chez plusieurs. Cuisses comprimées et non brusquement renflées en massue chez ceux qui ont le prothorax peu convexe; quelquefois en massue chez ceux qui l'ont globuleux. Elytres à angle sutural entier. Corps généralement alongé.

Les entomologistes ont, pendant long-temps, à l'exemple de Fabricius, confondu les Hespérophanaires dans le genre *Callidium*. Plusieurs des insectes qui vont nous occuper ont effectivement beaucoup d'analogie avec les précédents : ils montrent encore, d'une manière plus ou moins rapprochée, cette forme déprimée, qui est un des caractères les plus frappants des Callidies et des genres qui s'y rattachent; chez les autres, au contraire, le corps présente cette convexité remarquable qui distingue particulièrement les Clytes. Placés ainsi entre des insectes d'un faciès très-différent, auxquels ils se rattachent par leurs points extrêmes, les Hespérophanaires échappent à cette harmonie de conformation qui permet aux yeux les moins exercés de reconnaître les diverses espèces des deux branches voisines. Quelques-uns même offrent une anomalie rare dans la famille des Cérambycins : leurs yeux sont à peine échancrés. Frappé de cette disposition étrangère, Eschscholtz, qui le premier détacha ces insectes singuliers des Callidies de Fabricius, pour en former son genre Asème, indiqua leur place à côté de nos premiers Procéphalides. Les Asèmes de ce naturaliste, ceux principalement qui composent nos Criocéphales, ont effectivement avec les Spondyles, sous le rapport des organes de la mastication, une analogie facile à remarquer; néanmoins, les placer aux premiers rangs des Longicornes, serait méconnaître les rapports qui les lient aux espèces qui les entourent; ce serait chercher dans la nature une régularité systématique qu'elle est loin d'adopter. Ne la voit-on pas le plus souvent, après avoir essayé une forme et l'avoir modifiée selon les desseins de sa merveilleuse puissance, revenir au type élémentaire sur lequel elle s'est exercée, pour lui faire subir, dans d'autres sens, des variations non moins étonnantes? Si l'on devait d'ailleurs assigner au caractère tiré de la forme des yeux, une prééminence prépondérante, il faudrait extraire les Cartalles de la famille des Cérambycins, et les rejeter parmi les Dérécéphalides.

Les Hespérophanaires sont en général, crépusculaires ou nocturnes : toutefois, ils ne sont pas ennemis de la lumière du soleil d'une manière aussi prononcée que les Spondyles et les Prioniens : on les voit quelquefois déployer pendant le jour une activité qui semble démentir les habitudes de cette famille. Les couleurs de ces insectes sont en général sombres ou peu brillantes.

			Genres.
Yeux	très-faiblement échancrés, n'entourant pas la base des antennes.	Pointe du médisternum simple.	*Asemum.*
		Pointe du médisternum bifide.	*Criocephalus.*
	profondément échancrés.	Prothorax presque ovalaire, subconvexe	*Solenophorus.*
		Prothorax globuleux.	*Hesperophanes.*

Genre. *Asemum*, Aseme; Eschscholtz.

(ασημος, obscur.)

Caractères. Antennes courtes, atteignant à peine à la moitié des élytres; épaisses à la base, décroissant graduellement de grosseur jusqu'au sommet; articles obconiques, le deuxième aussi long que la moitié du suivant. Lobes des mâchoires presque égaux. Palpes subfiliformes, à dernier article peu renflé. Yeux étroits, à peine échancrés. Prothorax semi-globuleux. Pointe du médisternum aiguë. Cuisses comprimées, faiblement renflées, en une massue oblongue. Corps médiocrement alongé.

1. **A. Striatum**; Linn. *Dessus du corps noir, subconvexe. Prothorax suborbiculaire, presque sans rebord à la base. Elytres striées; intervalles relevés en côtes.*

Linn. *Cerambyx striatus*, Faun. 668. — Schönh. *Callidium striatum*, Syn. Ins. t. 3. p. 455. 57. — Eschsch. *Asemum striatum*, Mém. de la Soc. des Nat. de Mosc. 1830.

Var. A. **A. Agreste**; Fab. *Elytres brunes ou d'un brun rouge.*

Fabr. *Callidium agreste*, Sys. El. t. 2. p. 338. — Schonh. Syn. Ins. t. 3. p. 455. var. b.

Long. 13 à 20^{mm} (5 1/2 à 8^{l}). Larg. 4 1/2 à 6^{mm} (1 3/4 à 2 1/2^{l}).

Tête de la largeur du prothorax à sa partie antérieure et à sa base; d'un noir opaque; finement chagrinée; marquée d'une dépression sur le front et creusée au-dessus de celle-ci, entre les antennes, d'un sillon

généralement profond et à peine prolongé jusqu'au vertex. Yeux bruns, faiblement en croissant; situés transversalement derrière les antennes. Celles-ci, à peine plus longues que la moitié du corps; épaisses; décroissant de l'origine au sommet; noires et souvent brunes vers l'extrémité; garnies d'un duvet court, apparent surtout au sommet des articles; le deuxième de ces derniers aussi long que la moitié du suivant. Prothorax un peu échancré en devant, tronqué postérieurement presque en ligne droite; sans rebords ou très-faiblement bordé au sommet et surtout à la base; dilaté et arrondi sur les côtés; subconvexe en-dessus; un peu inégal; marqué de plusieurs dépressions dont la plus apparente, placée sur le disque, est traversée longitudinalement par un sillon raccourci et peu profond; d'un noir opaque; presque glabre; finement granulé ou couvert de petits points très-rapprochés. Ecusson en demi-cercle, ponctué. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine aussi larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; quatre fois aussi longues que lui; sans fossette humérale; parallèles; rétrécies extérieurement vers le sommet d'une manière curviligne; entières à l'angle sutural; presque convexe en-dessus; d'un noir opaque; presque glabres; ruguleusement ridées transversalement; chargées de six à sept côtes ou lignes longitudinales élevées, dont plusieurs souvent sont peu apparentes. Dessous du corps noir ou noir châtain, brillant et pubescent. Pieds noirs, courts Cuisses comprimées, faiblement renflées en une massue oblongue.

Cette espèce paraît vers la fin de mai. On la trouve sur le tronc des pins, dans les bois de Charbonnières et autres des environs de Lyon. Sa larve vit dans l'intérieur des mêmes arbres.

Genre. *Criocephalus*, Criocéphale; inéd.

Caractères. Antennes sétacées, surpassant à peine la moitié du corps en longueur. Lobes des mâchoires peu développés; l'interne plus court, presque rudimentaire. Palpes faiblement et graduellement renflés vers l'extrémité. Yeux presque ovales, peu échancrés. Prothorax suborbiculaire et peu convexe. Cuisses longues, comprimées, sans massue. Corps alongé. Oviducte de la femelle généralement un peu saillant.

Cette coupe générique a été indiquée, dans son catalogue, par M. le comte Dejean, sous cette dénomination que j'ai adoptée, à la terminaison près.

1. **C. Rusticus**; Linn. *Dessus du corps déprimé, d'un brun fauve, presque indistinctement ponctué. Prothorax suborbiculaire, marqué de plusieurs fossettes; élytres chargées de deux ou trois lignes élevées.*

Linn. *Cerambyx rusticus*, Sys. nat. 2. p. 634. 67. — Schönh. *Callidium rusticum*, Syn. Ins. t. 3. p. 449. 30.—Panz. Faun. Germ. fasc. 70 pl. 8. Eschsch. *Asemum rusticum*.

Var. A. **C. Ferus**; Dej. Inéd. Solier, In litteris. *Dessus du corps presque indistinctement granulé, souvent brun ou noir châtain. Antennes plus menues à la base. Prothorax un peu plus globuleux.*

Var. B. **C. Pachymerus**; Nob. *Cuisses très-fortes et presque en massue fusiforme.*

Long. 15 à 27^{mm} (6 à 11^{l}). Larg. 3 3/4 à 7 1/2^{l} (1 1/2 à 3^{l}).

Il varie beaucoup pour la couleur et passe par toutes les nuances, depuis le fauve brun clair, jusqu'au noir châtain. Tète aussi large que le prothorax à sa base; finement chagrinée ou couverte de petits points confluents; garnie d'un léger duvet; marquée transversalement sur le front, d'une ligne enfoncée, anguleusement arquée; creusée au-dessus de celle-ci, d'un sillon profond, arrêté au vertex. Yeux bruns, presque ovales, très-faiblement échancrés. Prothorax court, à peu près sans rebord et légèrement échancré à la partie antérieure, tronqué et étroitement rebordé à la base; dilaté, un peu enflé et arrondi sur les côtés; déprimé sur son disque; inégal; creusé dans son milieu d'un sillon raccourci, parfois peu apparent; marqué de chaque côté, ainsi qu'au bas et quelquefois même au sommet de ce sillon, d'une fossette plus ou moins profonde; de la même couleur que la tête; et, comme elle, finement chagriné et légèrement pubescent. Ecusson en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine souvent plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; quatre à cinq fois plus longues que lui; parallèles ou graduellement et faiblement rétrécies vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur du sommet, entières à l'angle sutural; subdéprimées en-dessus; d'une couleur semblable à celle du prothorax ou quelquefois un peu plus pâles; chargées sur leur disque de deux lignes longitudinales élevées, et d'une troisième moins apparente, partant de l'angle huméral; presque glabres; couvertes à la base, dans les uns, de points très-petits et distancés; presque imperceptiblement granulées sur toute leur surface dans les autres. Dessous du corps rouge brun; très-finement ponctué; un peu brillant; garni d'un duvet gris blanchâtre, moins abondant sur le postpectus. Pieds peu alongés; pubescents; de la couleur du dessus du corps. Cuisses comprimées, presque linéaires.

Cet insecte se trouve dans les montagnes lyonnaises. La larve vit dans les souches de pins.

La variété B, généralement plus foncée en couleur, est propre à nos provinces méridionales. Elle m'a été envoyée par M. Solier, comme

étant le *Criocephalum ferum* du catalogue de M. le comte Dejean. Je l'ai reçue également de M. Perroud, de Bordeaux, et de M. Perris, de Mont-de-Marsan.

La var. C a été trouvée par M. Perroud, dans les environs de Bordeaux.

Genre. *Solenophorus*, Solénophore; Nob.

(σωλὴν, tuyau; φέρω, je porte.)

Caractères. Prothorax presque en ovale tronqué, peu dilaté latéralement, subconvexe en dessus. Lobes des mâchoires très-développés; l'interne un peu plus court. Dernier article des palpes en ovale tronqué. Yeux très-échancrés. Antennes aussi longues que le corps chez les femelles, plus longues dans les mâles. Cuisses comprimées, sublinéaires. Extrémité de l'abdomen saillant au delà des élytres, au moins chez les femelles. Oviducte de celles-ci le plus souvent saillant. Corps alongé.

M. le comte Dejean, dans son catalogue, place cette espèce parmi les Stromaties; mais je n'ai pu retrouver les plaques ovales et cotonneuses du prothorax, indiquées par M. Audinet Serville, comme un des principaux caractères génériques.

1. **S. Strepens**; Fab. *Pubescent, unicolore, entièrement d'un fauve jaune; pieds un peu plus pâles. Extrémité des mandibules et yeux noirs. Élytres chargées de deux ou trois lignes longitudinales peu saillantes, et de petits points élevés, plus apparents près de la suture.*

Fab. *Callidium strepens*, Sys. El. t. 2. p. 343. 59. — Oliv. *Callidium unicolor*, Ent. t. 4. 70. pl. 7: fig. 84. — Villers, *Cerambyx fulvus*, C. Linn. Ent. t. 1. p. 256. 99.

Long. 19 à 28 mm (7 1/2 à 11 l). Larg. 5 1/2 à 7 1/2 mm (2 1/4 à 3 l).

Tête plus étroite que la partie antérieure du prothorax; fauve jaune; garnie d'un duvet et hérissée de poils plus longs, moins nombreux, concolores; finement chagrinée; marquée sur le front d'une impression transversale; creusée entre les antennes d'un sillon peu profond, linéairement prolongé jusqu'à l'occiput. Mandibules aiguës, noires vers l'extrémité. Yeux noirs, très-échancrés, entourant la base des antennes. Celles-ci grêles; sétacées; aussi longues que le corps dans les femelles, plus longues chez les mâles; ciliées en dessous jusqu'au septième article. Prothorax arqué et un peu relevé en devant; tronqué et faiblement rebordé à la base; peu élargi dans son milieu; médiocrement convexe en dessus; finement chagriné; hérissé de poils longs et peu nombreux; garni d'un duvet plus

apparent que celui de la tête. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quatre fois au moins aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale peu profonde; linéaires; parallèles; rétrécies d'une manière curviligne vers leur extrémité; épineuses à l'angle sutural; ordinairement débordées par l'extrémité de l'abdomen; faiblement convexes en dessus; garnies d'un duvet concolore, court, cotonneux; hérissées de poils plus longs, mais peu nombreux; presque indistinctement ponctuées; chargées sur leur disque de deux lignes longitudinales peu saillantes, et parfois d'une troisième souvent effacée, partant de l'épaule; couvertes de petits points élevés, plus apparents le long de la suture. Dessus du corps et pieds pubescents, d'une couleur fauve jaune un peu plus pâle. Cuisses comprimées, alongées, presque linéaires. Oviducte des femelles généralement saillant.

Cette espèce est exclusivement méridionale et peu commune. Je l'ai prise dans les environs de Nîmes; M. Donzel me l'a rapportée de Montpellier. Pendant le jour, on la trouve quelquefois immobile au pied des haies ou sur les murs. Aux approches de la nuit, elle quitte cet état de repos : selon Fabricius, son vol est sonore.

Genre. *Hesperophanes*, Hespérophane; inéd.

Caractères. Yeux très-échancrés. Prothorax globuleux. Dernier article des palpes en triangle renversé. Antennes sétacées, presque aussi longues que le corps dans les mâles ou plus longues que lui, plus courtes dans les femelles. Cuisses alongées, presque linéaires dans les uns; renflées ou même médiocrement en massue dans les autres. Tarses quelquefois canaliculés en dessous. Corps alongé, convexe en dessus.

Les différences assez frappantes à la vue qui existent dans les cuisses et les tarses des diverses espèces renfermées dans ce genre, sont insuffisantes pour les faire séparer, car ces différences sont graduelles. Les cuisses, linéaires chez l'*Hesperophanes sericeus* ♀, sont plus épaisses dans les mâles; chez le *nebulosus*, elles sont manifestement renflées; chez le *pallidus*, elles se montrent en massue. Dans le *sericeus*, les tarses sont largement canaliculés longitudinalement en dessous; dans le *nebulosus*, on trouve encore les traces de ce sillon, qui disparaît entièrement dans la dernière espèce.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean sous ce nom que j'ai adopté.

1. **H. Sericeus**; Fab. *Dessus du corps uniformément couvert d'un*

duvet gris cendré, parfois un peu plus clair sur le prothorax. Ecusson blanc. Prothorax globuleux. Elytres parsemées de petits points élevés, ferrugineux. Cuisses linéaires.

FABR. *Callidium sericeum*, Ent. Syst. t. 2. p. 322. 17. — BRULLÉ, Exp. de Morée. pl. 43. fig. 8. — OLIV. Ent. t. 4. 70. pl. 3. fig. 38.

Long. 22 à 30^{mm} (9 à 12^{l}). Larg. 7 1/2 à 8 1/2^{mm} (3 à 3 1/2^{l}).

Tout le dessus du corps rouge brun, souvent moins foncé ou d'un rouge blanchâtre; revêtu (moins l'écusson qui est blanc) d'un duvet court et serré, d'un gris de souris ou gris cendré, parfois un peu plus clair sur le prothorax. Tête ronde, plus large dans son diamètre le plus grand que le bord antérieur du prothorax; finement chagrinée, mais d'une manière peu distincte sous le duvet qui la couvre; marquée d'une impression transversale sur le front; creusée entre les antennes d'une ligne ou sillon peu profond, à peine prolongé jusqu'à la hauteur de la partie supérieure des yeux. Ceux-ci bruns, brillants, très-échancrés. Antennes plus longues que le corps dans les mâles, plus courtes que l'extrémité des élytres chez les femelles; revêtues d'un duvet gris cendré; ciliées en dessous de leurs premiers articles. Prothorax tronqué presque en ligne droite au sommet, bisinueusement à la base; très-étroitement bordé en devant, d'une manière plus marquée près des élytres; arrondi sur les côtés; globuleux; finement chagriné; non tuberculeux; couvert uniformément d'un duvet gris cendré. Ecusson en demi-cercle, vêtu d'un duvet blanc. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; à peine plus larges et souvent à peine aussi larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois à quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale profonde; presque parallèles; rétrécies vers l'extrémité d'une manière curviligne; entières à l'angle sutural; convexes en dessus; d'un rouge brun ou d'un rouge blanchâtre, mais uniformément vêtues d'un duvet court, serré, gris de souris; chagrinées à la base; parsemées de petits points élevés, ferrugineux. Dessous du corps de même couleur que le dessus pour le fond, couvert d'un duvet plus blanchâtre et plus long sur le postpectus ou partie inférieure du métathorax. Pieds alongés, couverts d'un duvet gris cendré. Cuisses linéaires; jambes d'une couleur un peu plus claire; tarses roux en dessous et canaliculés le long de leurs deux ou trois premiers articles.

Ce Longicorne est exclusivement méridional. On le trouve particulièrement dans les départements des Basses-Alpes et du Var. Sa larve, selon M. Vasco, vit dans le lentisque. Les individus qui se rencontrent en France, ont le fond du corps moins foncé en couleur que ceux qui

viennent du nord de l'Afrique. Les écrivains ont généralement erré dans la synonymie de cette espèce et des deux suivantes. Fabricius cite Rossi, trompé sans doute par la figure défectueuse représentée dans l'ouvrage de ce dernier; mais la description du *Callidium holosericeum* du naturaliste italien, n'est pas applicable à l'espèce décrite par l'entomologiste danois. Les points élevés ou tubercules du prothorax, les cuisses épaisses, dont parle Rossi, sont des caractères propres à l'*Hesperophanes nebulosus* et non au *sericeus*.

2. **H. Nebulosus**; Oliv. *Dessus du corps irrégulièrement couvert d'un duvet gris cendré. Ecusson ordinairement blanchâtre. Prothorax globuleux, chargé de tubercules peu élevés. Cuisses épaisses.*

Oliv. *Callidium nebulosum*, Ent. 4. 70. p. 45. 61. pl. 1. fig. 6. — Rossi, *Callidium holosericeum*, Faun. Etr. t. 1. p. 153. 382. pl. 1. fig. 6. — Villers *Cerambix cinereus* Car. Linn. Ent.

Var. A. *Corps d'un rouge brun; couvert en dessus d'un duvet d'un fauve grisâtre, revêtu en dessous d'un duvet cendré fauve.*

Long. 15 à 23 mm (6 à 9 l). Larg. 5 à 7 1/2 mm (2 à 3 l).

Tout le dessus du corps brun ou d'un brun rougeâtre, irrégulièrement couvert d'un duvet gris cendré. Tête un peu plus large dans son diamètre le plus grand que le bord antérieur du prothorax; finement, mais peu distinctement chagrinée sous le duvet gris qui la couvre; sans sillon apparent entre les antennes. Celles-ci, sétacées, à peine aussi longues que le corps dans les mâles, plus courtes chez les femelles; revêtues de poils gris; faiblement ciliées sous leurs premiers articles. Prothorax légèrement arqué et relevé à son bord antérieur; sinueusement ou bisinueusement tronqué à la base, et étroitement rebordé dans cette partie; arrondi sur les côtés; globuleux; chagriné; garni de poils gris, couchés, laissant apercevoir la couleur brune du fond; chargé de quelques tubercules peu élevés. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet ordinairement blanchâtre. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base, plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale profonde; parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, entières à l'angle sutural; convexes en dessus; irrégulièrement couvertes d'un duvet formant des espèces de mouchetures séparées par des espaces nus. Dessous du corps et pieds d'un rouge brun, couverts d'un duvet cendré blanc; parsemés de très-petits espaces dénudés, analogues à des points. Oviducte des femelles souvent saillant. Cuisses épaisses; premier article des tarses canaliculé en dessous.

Cette espèce, par je ne sais quelle erreur traditionnelle, m'a toujours été envoyée pour le *Callidium mixtum* de Fabricius. Elle est nocturne; la lumière des flambeaux l'attire quelquefois dans nos maisons, où parfois on la rencontre ensuite, embarrassée dans des toiles d'araignée. Olivier en avait déjà fait la remarque.

On la trouve quelquefois, pendant le jour, immobile contre les arbres. Elle habite les environs de Lyon, de Châlon-sur-Saône, et de Paris, mais elle est plus particulière aux départements méridionaux. Selon MM. Myard et Henri Coste, la larve vit dans le peuplier.

3. **H. Pallidus**; Oliv. *Prothorax globuleux, d'un rouge fauve ou ferrugineux, presque nu sur son disque, garni latéralement d'un duvet blond. Elytres pubescentes, d'un fauve jaune; ornées le long de la suture et transversalement dans le milieu, d'un duvet blanchâtre, suivi postérieurement d'une tache d'un rouge fauve. Cuisses en massue.*

Oliv. Ent. t. 4. 70. p. 42. 57. pl. 6. f. 64. Encycl. Meth. t. 5. p. 256. 29.

Long. 15 à 20^{mm} (6 à 8^{l}). Larg. 5 à 6 1/2^{mm} (2 à 2 1/2^{l}).

Tête plus large dans son diamètre le plus grand que le bord antérieur du prothorax; d'un rouge fauve; garnie d'un duvet blond; marquée sur le front d'une impression transversale, et entre les antennes d'un sillon peu profond. Yeux bruns, mais parfois, après la mort de l'insecte, presque de même couleur que la tête; très-échancrés. Antennes sétacées; plus longues que le corps; d'un blond fauve; pubescentes; faiblement ciliées en-dessous de leurs premiers articles. Prothorax un peu coupé en arc, cilié et très-étroitement rebordé au sommet; bisinueusement tronqué et plus sensiblement rebordé à la base; arrondi sur les côtés; globuleux; d'un rouge fauve; presque glabre sur son disque, et chargé sur la partie postérieure de celui-ci d'un tubercule peu élevé; garni latéralement d'un duvet blond, plus épais sur les bords du disque qu'il limite de chaque côté par une sorte de ligne semi-ovale. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet blanc grisâtre. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son milieu; quatre fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale profonde; subsinueusement parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet; entières à l'angle sutural; médiocrement convexes en dessus; ponctuées ou finement chagrinées, mais d'une manière plus sensible à la base; garnies de poils blonds, couchés, laissant apercevoir la couleur fauve jaunâtre du fond; revêtues, le long de la suture et dans les trois quarts de leur longueur, d'un duvet plus épais, blanchâtre, crucialement développé dans le milieu, de manière à former une bande, laquelle est suivie

postérieurement d'une tache d'un fauve rougeâtre. Dessous du corps et pieds d'un fauve jaune, garnis d'un duvet blond plus épais sur le postpectus et sur le ventre. Cuisses en massue; tarses non sillonnés longitudinalement en dessous.

Il se trouve dans les environs de Bordeaux, d'où je l'ai reçu de M. Perroud.

Obs. Cette espèce qui est le véritable *Callidium mixtum* de Fabricius, est généralement peu connue en France. L'auteur danois a induit en erreur les entomologistes, en donnant comme synonyme à son insecte, le *Callidium griseum* d'Olivier. Trompé sans doute par cette indication, M. le comte Dejean, dans son dernier catalogue, a regardé comme identiques, le *Callidium mixtum* de Fabricius et le *Callidium nebulosum* d'Olivier, qui sont deux espèces bien différentes.

IV. BRANCHES.

LES CLYTAIRES.

Caractères. Antennes moins longues que le corps; parfois sétacées, plus ordinairement filiformes, ou très-légèrement plus épaisses vers le sommet. Palpes à dernier article tronqué, plus ou moins renflé. Yeux généralement très-échancrés Prothorax mutique; quelquefois en ovale transversal, mais généralement subglobuleux ou oblong. Élytres presque parallèles dans les uns, rétrécies postérieurement dans les autres; soit tronquées au sommet et quelquefois épineuses alors à l'angle extérieur; soit tronquées obliquement ou arrondies vers l'angle sutural. Pieds généralement grêles et alongés; à cuisses postérieures souvent dépassant l'extrémité du corps, et rarement en massue; premier article des tarses postérieurs habituellement aussi long que tous les suivants réunis. Corps de la plupart presque cylindrique.

Les Clytaires, que Fabricius, dans ses premiers ouvrages, avait compris dans le genre *Callidium*, se distinguent facilement de la seconde branche de cette famille, par leur corps convexe et leur prothorax rapproché de la forme globuleuse. Leurs élytres, soit tronquées au sommet, soit arrondies ou obliquement tronquées à l'angle sutural, empêchent de les confondre avec les Hespérophanaires. Enfin, leur prothorax mutique et leur corps convexe établissent entre eux et ceux qui vont suivre, des limites faciles à reconnaître.

Ces insectes sont généralement remarquables par l'élégance de leur parure. Les uns, sur leurs élytres de velours jaune, portent des

points ou des bandes d'ébène ; plusieurs, sur un fond obscur, montrent des espèces de signes hiéroglyphiques, des lignes courbes ou flexueuses, des chevrons ou des croissants d'argent; les autres, sur leur corps de jais, semblent chamarrés de galons d'or, comme nos hommes de cour. Les goûts de ces gracieuses créatures sont en harmonie avec leur beauté. C'est aux fleurs que la plupart vont demander le peu de nourriture qui leur est nécessaire. Elles volent des ombelles du panais aux corymbes de la millefeuille, ou cherchent d'autres fois sur des plantes plus humbles les sucs mielleux dont elles sont avides. Leurs pieds longs et déliés, appropriés à leur genre de vie, sont des indices de leur légèreté : dans les journées chaudes surtout, leur agilité désole souvent la main qui cherche à les saisir.

			Genres.
Prothorax	en ovale transversal. Antennes sétacées, épaisses, subépineuses extérieurement au sommet de leurs articles.		*Platynotus*.
	subglobuleux ou oblong; quelquefois presque en ovale transversal, mais alors antennes courtes et mutiques.	Cuisses postérieures faiblement et graduellement renflées.	*Clytus*.
		Cuisses postérieures en massue.	*Anaglyptus*.

Genre. *Platynotus*, PLATYNOTE; Nob.

(πλατῦς, large ; νῶτος, dos.)

Caractères. Antennes sétacées, épaisses, un peu moins longues que le corps ; épineuses extérieurement au sommet de leurs articles. Dernier article des palpes en triangle renversé. Prothorax en ovale transversal, aussi large ou plus large que les élytres. Celles-ci sensiblement rétrécies vers l'extrémité ; obliquement tronquées ou arrondies à l'angle sutural. Pieds robustes. Premier article des tarses postérieurs moins long ou à peine aussi long que les suivants réunis. Corps subconvexe.

1. **P. Detritus**: Linn. *Dessus du corps revêtu d'un duvet soyeux. Prothorax brun, en ovale transversal, orné de deux bandes jaunes. Élytres à cinq bandes de même couleur ; les premières courtes ; les autres souvent dilatées et réunies à la suture, et formant postérieurement la couleur principale du fond. Pieds ferrugineux.*

Linn. *Leptura detrita*, Sys. Nat. t. 2. p. 646. 20. — Schönh, *Clytus detritus*, Syn. ins.

t. 3. p. 468. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 94. pl. 5. — De CASTEL. et GORY, Genre Clytus. pl. 8. fig. 49.

Long. 15 à 22^{mm} (6 à 7 1/2). Larg. 6 1/4^{mm} (2 1/2^{l}).

Tête petite, ronde; brune ou parfois ferrugineuse; transversalement proéminente entre les antennes; creusée entre celles-ci d'une ligne peu profonde, prolongée supérieurement; pointillée; ornée dans l'échancrure des yeux d'un duvet jaune et serré, et de deux bandes de même couleur, l'une au dessus de la bouche, l'autre sur le vertex. Yeux bruns. Antennes un peu moins longues que le corps; ferrugineuses; épaisses; sétacées; presque glabres, épineuses extérieurement, subciliées en dessous. Prothorax en ovale transversal; étroitement bordé et tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base; fortement dilaté et subarrondi sur les côtés; convexe en dessus; revêtu d'un duvet serré, brun ou brun rougeâtre; orné de deux bandes d'un duvet jaune : l'une au bord antérieur; l'autre dans le milieu, ordinairement plus étroite, en arc renversé. Ecusson en demi cercle, vêtu d'un duvet brun. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; de largeur à peu près égale à ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois aussi longues que lui; presque sans fossette humérale; graduellement rétrécies vers l'extrémité; obliquement tronquées à l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet soyeux et serré; d'une couleur brune analogue au fond du prothorax, mais souvent plus claire ou même ferrugineuse, surtout postérieurement; ornées de cinq bandes d'un duvet jaune : la première près de la base; la seconde au tiers de la longueur, ordinairement un peu plus large; ne touchant l'une et l'autre, ni à la suture, ni au bord extérieur; la troisième, arquée, située un peu au delà du milieu, parfois d'une largeur presque uniforme, mais souvent graduellement élargie vers la suture, et présentant avec sa semblable la forme d'un triangle; les deux autres quelquefois unies à la suture avec la précédente; séparées entre elles par une ligne transversale raccourcie, d'un brun rougeâtre, drapant ainsi de leur couleur jaune la majeure partie de l'extrémité, ou la couvrant même quelquefois entièrement. Dessous du corps d'un brun plus ou moins clair, quelquefois même ferrugineux; finement pointillé; pubescent. Postpectus orné de deux lignes d'un duvet jaune, rectangulairement disposées; anneaux du ventre bordés de la même couleur. Pieds ferrugineux, pubescents. Cuisses antérieures en massue; les postérieures plus épaisses vers le sommet, ciliées en dessous.

Cette espèce se trouve dans la Bourgogne, et moins rarement à Paris et dans diverses autres parties du nord de la France : elle a

été capturée une seule fois dans nos montagnes lyonnaises par M. Foudras.

2. **P. Arcuatus**, LINN. *Dessus du corps couvert d'un duvet velouté noir. Prothorax en ovale transversal, orné d'une bande jaune en devant, et d'une autre interrompue dans son milieu. Ecusson jaune. Elytres ayant chacune deux points vers la base, trois bandes arquées sur leur disque, et une ligne oblique à l'angle sutural, de même couleur.*

LINN. *Leptura arcuata*, Faun. Suec. n° 696.—PANZ. *Callidium arcuatum*, fas. 4. pl. 14. — SCHÖNH. *Clytus arcuatus*, t. 3. p. 462. 12. — De CAST. et GORY. Gen. Cly. pl. 9. fig. 52.

Long. 11 3/4 à 19^{mm} (4 1/2 à 7 1/2^{l}). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 2^{l}).

Semblable pour la forme au précédent. Tête ronde, petite, transversalement proéminente entre les antennes; creusée sur cette élévation d'une ligne peu profonde, supérieurement prolongée; pointillée, mais d'une manière peu distincte, sous le duvet qui la couvre; noire; ornée d'une bande jaune au dessus de la bouche; d'une seconde entre les antennes, prolongée dans l'échancrure des yeux; et d'une troisième un peu ondulée sur le vertex. Palpes ferrugineux ou testacés. Antennes presque ferrugineuses et un peu moins longues que le corps dans les mâles; généralement plus claires ou testacées et dépassant à peine la moitié des élytres chez les femelles; épaisses; sétacées; épineuses extérieurement au sommet de leurs articles. Prothorax en ovale transversal; tronqué presque en ligne droite et très-étroitement rebordé au sommet et à la base; fortement élargi et arrondi sur les côtés; convexe en dessus; revêtu d'un duvet noir; orné en devant d'une bande d'un duvet jaune, et dans son milieu, d'une autre de même couleur, plus largement interrompue chez les mâles; marqué de chaque côté sous celle-ci, d'une dépression moins apparente dans l'autre sexe; garni à la base d'une étroite bordure jaune, le plus souvent nulle chez les mâles. Ecusson en demi cercle, couvert d'un duvet jaune. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; à peine aussi larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; graduellement rétrécies vers l'extrémité, un peu moins fortement que dans l'espèce précédente; arrondies à l'angle extérieur du sommet, et quelquefois assez faiblement à l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté noir; ornées sous l'épaule, le long du bord externe, d'une ligne d'un duvet jaune; d'une autre plus petite, punctiforme et oblique, située en dessus près du calus huméral; d'une petite tache ovale de même couleur, au dessous de l'écusson; de trois bandes jaunes : la première, arquée, terminée par un renfle-

ment punctiforme du côté de la suture qu'elle n'atteint pas; la seconde, arquée, mais uniforme; la troisième, réunie comme la précédente à la suture, mais seulement d'une manière curviligne, et, comme les deux autres, ne touchant pas au côté extérieur; angle sutural bordé de jaune. Dessous du corps noir; orné d'un point à la base des pieds antérieurs, de deux lignes rectangulairement disposées sur le postpectus, et d'une bordure à chacun des segments abdominaux, formés d'un duvet jaune. Pieds médiocrement alongés; presque ferrugineux dans les mâles, testacés chez les femelles. Cuisses en massue, les antérieures et souvent toutes, rembrunies dans le milieu.

On le trouve principalement dans les chantiers. Il est commun dans toute la France.

Genre. *Clytus*, Clyte, Fab.

(κλυτὸς, qui produit un cri.)

Caractères. Antennes plus courtes que le corps, sétacées, filiformes ou même très-légèrement plus épaisses vers l'extrémité. Dernier article des palpes plus ou moins renflé. Yeux très-échancrés. Prothorax généralement subglobuleux ou oblong. Elytres sans bosse à la base; soit tronquées au sommet, soit arrondies ou tronquées obliquement à l'angle sutural. Cuisses postérieures faiblement et graduellement renflées. Premier article des tarses plus long que tous les suivants réunis.

+ Antennes subépineuses ou terminées extérieurement en pointe au sommet de leurs articles.

1. **C. Floralis:** Pallas. *Corps alongé, presque cylindrique, revêtu en dessus d'un duvet noir velouté. Prothorax subglobuleux, largement bordé d'un duvet jaune verdâtre. Elytres ornées de cinq bandes de même couleur, presque également espacées; la seconde et la troisième flexueuses en sens contraire.*

Pallas. *Cerambyx floralis.* Iter. t. 2. p. 724. 63. — Schrank, *Leptura arcuata*, Enum. p. 164. 308. — Schönh. *Clytus floralis*, Syn. Ins. t. 3. p. 460. — Panz. Faun. Germ. fasc. 70. pl. 16.

Var. A. *Bandes du prothorax et des élytres blanches.*

Long. 8 1/4 à 15^{mm} (3 1/2 à 6^l). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^l).

Tête petite, noire; finement ponctuée; garnie d'un duvet jaunâtre peu épais; hérissée de poils plus longs, grisâtres; transversalement proéminente entre les antennes; longitudinalement creusée entre

celles-ci, d'une ligne peu profonde, prolongée jusqu'au vertex. Antennes subfiliformes; presque glabres; subciliées vers la base; ferrugineuses; à premier article noir. Prothorax subglobuleux; étroitement rebordé, et coupé presque en ligne droite au sommet et à la base; arrondi ou légèrement comprimé sur les côtés; convexe en dessus; revêtu d'un duvet jaune verdâtre, avec une bande noire, transversale, plus large dans son milieu. Ecusson couvert d'un duvet jaune. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; de la largeur de ce dernier dans son diamètre transversal; trois fois aussi longues que lui; presque sans fossette humérale; graduellement et faiblement rétrécies vers l'extrémité; arrondies ou obliquement tronquées à l'angle extérieur du sommet, ainsi qu'à l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté noir; ornées de cinq bandes d'un duvet jaune verdâtre, et séparées par des distances à peu près égales: la première presque ronde, liée à l'écusson et séparée par le calus huméral, d'une ligne courte, longitudinalement située en dessous, le long du bord extérieur; la seconde flexueusement relevée vers la suture où elle forme avec sa pareille l'image d'une accolade; la troisième flexueuse en sens contraire; la quatrième un peu oblique ou relevée à ses deux extrémités, et un peu plus séparées que les précédentes de la suture et du bord extérieur; la dernière, terminale. Dessous du corps noir, garni d'un duvet gris jaunâtre plus épais, et d'un jaune verdâtre sur le ventre. Extrémité de celui-ci ferrugineuse. Pieds grêles, pubescents, ferrugineux. Cuisses souvent obscures ou même noires; les postérieures comprimées, graduellement plus larges jusqu'au-delà du milieu. Premier article des tarses aussi long que tous les autres réunis.

On le trouve pendant l'été dans les environs de Lyon, particulièrement au *Grand-camp*, toujours sur les fleurs de *l'euphorbia gerardiana*. Sa larve vivrait-elle dans cette plante?

++ Antennes mutiques au sommet de leurs articles.

× Prothorax court. Antennes courtes, généralement renflées vers le sommet.

2. **C. Tropicus:** Panz. *Corps alongé, subconvexe, garni d'un duvet velouté. Prothorax subglobuleux, noir, avec une ligne interrompue le long du bord antérieur, et deux points à la base, d'un duvet jaune. Elytres ornées vers l'épaule d'une ligne courte ou espèce de point oblique, et de trois bandes, également d'un duvet jaune : la première, arquée du côté de la base, et remontant presque jusqu'à l'écusson; les deux postérieures arquées chacune en sens opposé, et parfois réunies en ovale.*

PANZ. Ent. Ger. p. 265. 28. — id. Faun. Germ. fas. 143. pl. 5. — SCHÆFF. Icon. pl. 38. fig. 7. — De CAST. et GORY. *Clytus mucronatus*, pl. 10. fig. 61.

Long. 11 3/4 à 16 1/2mm (4 1/2 à 6 1/2). **Larg.** 3 1/2 à 4 (1 1/4 à 1 1/2l).

Tête noire, finement chagrinée ; garnie d'un duvet jaune dans l'échancrure des yeux ; ornée de chaque côté du front d'une ligne de même nature ; assez profondément creusée entre les antennes. Celles-ci un peu plus longues que la moitié du corps ; subfiliformes ou légèrement renflées vers l'extrémité ; d'un jaune rouge ; presque glabres ; subciliées vers la base. Prothorax étroitement rebordé au sommet et à la base ; un peu arqué à son bord antérieur, tronqué presque en ligne droite, et rétréci postérieurement; médiocrement arrondi sur les côtés; convexe en dessus; noir; chagriné; couvert d'un duvet très-court ; orné à la base de deux points, et le long du bord antérieur, d'une ligne interrompue dans son milieu, formés d'un duvet jaune. Ecusson revêtu postérieurement d'un duvet de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; à peine plus larges que ce dernier dans son milieu; trois fois au moins aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale assez profonde ; presque parallèles; arrondies aux angles extérieur et sutural ; subconvexes en dessus ; revêtues d'un duvet velouté noir, quelquefois brun, surtout vers l'extrémité; ordinairement testacées sous l'écusson, et parfois sur toute la largeur de la base ; ornées auprès de l'épaule d'une ligne courte ou sorte de point oblique, d'un duvet jaune ; parées de trois bandes arquées de même nature : la première, naissant près du bord externe, se recourbant postérieurement vers le milieu des élytres, dont elle occupe presque toute la largeur, et remontant en s'amincissant, presque jusqu'à l'écusson, en entourant ainsi à moitié la petite ligne humérale ; la seconde, située aux deux tiers, naissant de la suture et se recourbant vers le bord extérieur en se rapprochant de l'extrémité ; la dernière, servant presque de bordure au sommet, longeant la suture, parfois unie à la précédente par ses extrémités. Dessous du corps noir ou brun, luisant ; faiblement pubescent ; assez fortement ponctué ; orné de trois points sur le médipectus, et de deux lignes rectangulairement disposées sur le postpectus, formés d'un duvet jaune. Segments du ventre parés chacun d'une bordure étroite de même nature, souvent interrompue dans son milieu. Pieds grêles, pubescents, d'un jaune rouge parfois un peu obscur. Cuisses comprimées, ordinairement noirâtres dans leur milieu ; les antérieures en massue, les postérieures progressivement plus larges jusqu'au-delà du milieu. Premier article des tarses aussi long au moins que tous les suivants pris ensemble.

Il se trouve dans les environs de Paris, et dans diverses autres parties du nord de la France.

Obs. MM. de Castelnau et Gory ont été induits en erreur par la collection de Bosc, en donnant à cet insecte le nom de *C. mucronatus* Fab. Ce dernier a les deux bandes postérieures des élytres recourbées en arrière, et manque de la ligne ou point huméral qu'on remarque dans le *C. tropicus*.

3. **C. Arvicola**: Oliv. *Corps alongé, presque cylindrique, garni d'un duvet velouté. Prothorax subglobuleux, noir; avec une ligne interrompue près du bord antérieur, et deux espèces de points à la base, formés d'un duvet jaune. Elytres ornées vers l'épaule d'une ligne courte ou sorte de point transversal, et de trois bandes également d'un duvet jaune: la première arquée du côté de la base et remontant presque jusqu'à l'écusson; la seconde transversale, et la dernière apicale.*

Oliv. Ent. t. 4. no 70. pl. 8. fig. 93. — Panz. Faun. Germ. fas. 113. fig. 5. — De Cast. et Gory. Gen. C. pl. 11. fig. 63.

Long. 7 1/2 à 14mm (3 à 5 1/2l). Larg. 3 3/4 à 4 1/2mm (1 1/2 à 1 3/4l).

Il a beaucoup d'analogie avec le précédent, mais il est généralement plus court et un peu plus large proportionnellement. Tête noire, finement chagrinée; garnie d'un duvet jaune dans l'échancrure des yeux; ornée de chaque côté du front d'une ligne de même nature; chargée entre celles-ci d'une figure en fer de lance et un peu en relief, prolongée en pointe jusqu'au vertex. Antennes à peine aussi longues que la moitié du corps; subfiliformes ou légèrement renflées vers l'extrémité; d'un jaune rouge; presque glabres. Prothorax étroitement rebordé et tronqué presque en droite ligne au sommet et à la base; médiocrement arrondi sur les côtés; plus étroit postérieurement; convexe en dessus; noir; fortement chagriné; couvert d'un duvet très-court; orné à la base de deux petites taches triangulaires, punctiformes, et le long du bord antérieur, d'une ligne interrompue dans son milieu, formées d'un duvet jaune. Ecusson revêtu postérieurement d'un duvet de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; de largeur à peu près égale à ce dernier dans son milieu; deux fois et demie aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale ordinairement peu profonde; presque parallèles; obliquement coupées à l'angle extérieur ainsi qu'à l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet noir ou d'un noir brun, velouté; ordinairement testacées à la base, mais sur une étendue généralement moins grande et d'une couleur moins claire que dans l'espèce précédente; ornées auprès de l'épaule d'une ligne

courte, transversale, d'un duvet jaune; parées de trois bandes de même nature : la première naissant près du bord externe, se recourbant postérieurement vers le milieu des élytres dont elle occupe presque toute la largeur, et remontant en s'amincissant presque jusqu'à l'écusson, entourant ainsi à moitié la petite ligne transversale ; la seconde située aux deux tiers, transversale, rétrécie et faiblement arquée postérieurement vers le bord extérieur ; la dernière bordant l'angle sutural. Dessous du corps noirâtre, ou parfois d'un brun rougeâtre ; ponctué ; faiblement pubescent ; orné d'un point à la base extérieure des quatre pieds antérieurs, et de deux lignes d'un duvet jaune, rectangulairement disposées sur le postpectus ; médisternum et bords des anneaux du ventre, parés d'un duvet de même couleur. Pieds grêles, d'un jaune rouge. Cuisses comprimées, ordinairement obscures; les antérieures en massue, les postérieures progressivement plus larges jusqu'au delà du milieu. Premier article des tarses plus long que tous les suivants réunis.

La larve vit dans le tremble, le charme, le tilleul, etc. L'insecte parfait se tient sur les mêmes arbres et parfois sur les fleurs. Il est médiocrement commun dans les environs de Lyon.

4. **C. Liciatus**; Linn. *Front chargé de deux lignes élevées. Prothorax élargi, presque globuleux, obscur, orné de quatre lignes d'un duvet jaunâtre. Elytres obscures, parsemées de petits atomes, de plusieurs taches, et marquées postérieurement d'une bande très-arquée, formés de poils d'un jaune plus pâle.*

Linn. *Cerambyx liciatus*. Syst. Nat. t. 2. p. 636. 78. — Schoenh. *Clytus liciatus*, Syn. Ins. t. 3. p. 461. 10. — Fab. *Callidium hafniense*, Sys. El. t. 2. p. 343. 33. — Panz. *Clytus hafniensis*, fas. 70. pl. 12. — De Castel. et Gor. G. Clyt. pl. 8. fig. 45.

Var. A. **C. Atomarius**; Fab. *Lignes du prothorax interrompues et formant des points d'un gris blanchâtre; taches des élytres plus petites, et bande plus étroite.*

Fab. Sys. El. t. 2. p. 346. 6. — Rossi, *Callidium omega*, Faun. Et. p. 154. 383. — Schranck. *Leptura* O O. Enum. ins. p. 162. 305.

Var. B. *Elytres d'un brun jaunâtre. Poils rougeâtres.*

Long. 10 à 20^{mm} (4 à 8^{l}). Larg. 4 1/2 à 6 1/4^{mm} (1 3/4 à 2 1/2^{l}).

Tête ronde, petite; noirâtre; ponctuée ; garnie à sa partie antérieure d'un duvet blanc jaunâtre ; chargée entre les antennes de deux lignes élevées, lisses, parallèles ; ornée sur le vertex de deux lignes formées de poils jaunâtres qui souvent manquent, chez les femelles principalement. Yeux bruns, garnis de poils jaunâtres dans leur profonde échan-

crure. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps ; subfiliformes ; brunes, parfois ferrugineuses vers l'extrémité ; couvertes d'un duvet cendré. Prothorax plus large que long ; tronqué et rebordé étroitement au sommet et à la base ; élargi et arrondi sur les côtés ; convexe en dessus ; ponctué d'une manière fortement chagrinée ; noirâtre ; orné de quatre lignes longitudinales, formées d'un duvet raide, jaunâtre, et dont les deux intermédiaires ne se prolongent pas jusqu'à la base. Écusson en demi-cercle, noirâtre. Élytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; à peine aussi larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand ; presque trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale à peu près nulle ; graduellement et médiocrement rétrécies vers l'extrémité ; arrondies à l'angle extérieur du sommet ; arrondies ou tronquées obliquement à l'angle sutural ; ordinairement un peu débordées par l'abdomen ; convexes en dessus ; parsemées de petits atomes de poils raides, d'un blanc jaunâtre ; marquées dans leur première moitié de quelques petites taches ou sortes de points de même nature, dont deux rapprochés du bord extérieur ; et, dans leur milieu, d'une autre tache analogue, de laquelle part une ligne étroite et souvent effacée qui remonte vers l'écusson en longeant obliquement la suture ; ornées vers les deux tiers de leur longueur d'une bande très-arquée, terminée extérieurement par un renflement punctiforme. Dessous du corps noirâtre, quelquefois d'un brun rougeâtre ; luisant ; parsemé, surtout aux bords des segments abdominaux, de poils d'un gris blanchâtre. Pieds bruns, grêles ; garnis de poils cendrés ; cuisses postérieures très-minces à la base ; progressivement renflées vers l'extrémité ; moins longues ordinairement que le sommet de l'abdomen. Premier article des tarses plus long que les suivants pris ensemble.

Obs. Les poils gris blanchâtres du dessus du corps s'enlèvent facilement, et rendent souvent méconnaissables certains individus.

Il est commun dans les environs de Lyon. La larve vit principalement dans le peuplier.

5. **C. Antilope** ; ILLIG. *Corps convexe. Prothorax globuleux, noir, ayant à la base deux points, et au sommet une ligne interrompue, d'un duvet jaune. Elytres revêtues d'un duvet noir velouté, ornées d'un point huméral et de trois bandes étroites d'un duvet jaune : la première très-courbe et remontant vers l'écusson ; la seconde, obliquement transversale ; la troisième, terminale.*

ILLIGER. Mag. t. 4 p. 119. 9. — PANZ. Faun. Germ. fas. 112. pl. 3. — GYLLEN. Faun. Su. t. 4. p. 98. 5.

Long 8 1/2 à 14^{mm} (3 1/2 à 5 1/2^{l}). Larg. 2 1/2 à 3 3/4 (1 à 1 1/2^{l}).

Tête noire; rugueusement ponctuée; garnie d'un duvet blanc jaunâtre, plus épais derrière les yeux et dans leur échancrure; chargée entre les antennes d'une sorte de fer de lance en relief, prolongé jusqu'au vertex, mais souvent peu apparent. Antennes à peine aussi longues que le corps; subfiliformes ou légèrement renflées vers l'extrémité; presque glabres; ferrugineuses, d'une couleur plus ou moins obscure. Prothorax étroitement rebordé et tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base, quelquefois un peu arqué en devant; arrondi sur les côtés, mais élargi en deçà du milieu, surtout chez les femelles; convexe en dessus; noir; ponctué d'une manière fortement chagrinée; garni d'un duvet très-court; orné à la base de deux points, et au sommet, d'une bande d'un duvet jaune, largement interrompue dans son milieu. Ecusson en demi-cercle, velouté de jaune postérieurement. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine souvent aussi larges que ce dernier dans son milieu; deux fois et demie aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale peu profonde; graduellement et sensiblement rétrécies vers l'extrémité; presque entières à l'angle extérieur, obliquement tronquées vers l'angle sutural; convexes en-dessus; revêtues d'un duvet noir velouté; ornées vers l'épaule d'une sorte de point ou ligne très-courte transversale ou souvent oblique; parées de trois bandes étroites de même nature: la première, naissant près du bord externe, vers les deux cinquièmes de la longueur, se dirigeant en se recourbant jusque vers l'écusson (souvent elle atteint celui-ci; quelquefois elle se prolonge même jusqu'à la base; d'autrefois elle s'arrête au-dessous de l'écusson qui se montre alors fréquemment accompagné de chaque côté d'un point jaune); la seconde, située aux deux tiers, obliquement réunie vers la suture à sa pareille, avec laquelle elle forme l'image d'un accent circonflexe; la troisième servant de bordure à la troncature suturale. Dessous du corps noir; ponctué; faiblement pubescent; avec un point à la base externe des quatre pieds antérieurs, la pointe du médisternum, deux lignes ou taches rectangulairement disposées sur le postpectus, et le bord ou une partie du bord des anneaux du ventre, d'un duvet jaune. Pieds grêles; pubescents; ferrugineux. Cuisses noirâtres; les antérieures en massue, les postérieures graduellement plus larges jusqu'au delà du milieu. Premier article des tarses postérieurs plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est rare. Je l'ai reçue de M. Perroud, qui l'avait capturée dans les environs de Bordeaux; on la trouve dans ceux de Paris; elle a été prise une seule fois par M. Foudras dans les entours de Lyon.

6. C. **Arietis**; Linn. *Corps subcylindrique, revêtu en dessus d'un duvet noir velouté. Prothorax subglobuleux; bordé antérieurement d'une bande d'un duvet jaune, et à la base, d'une semblable, souvent interrompue. Elytres ornées vers l'épaule d'une ligne transversale raccourcie, et de trois bandes également d'un duvet jaune : la première recourbée; la seconde transversale; la troisième terminale. Cuisses postérieures le plus souvent ferrugineuses.*

Linn. *Leptura arietis*, Syst. Nat. 2. 640. 23. — Oliv. *Callidium arietis*, Ent. t. 4. n° 70. pl. 2. fig. 20. — Panz. Faun. Germ. fasc. 4. pl. 15. — Schönh. *Clytus arietis*, Syn. Ins. t. 3. p. 464. 13. (jusqu'à la var. *Gazella*.)

Var. A. *Bandes du prothorax et des élytres d'un blanc jaunâtre, ainsi que l'écusson.*

Var. B. C. **Bourdillonni**; Dupont, in litteris. *Espace compris entre les 2e et 3e bandes, entièrement jaune; moins une tache sur la suture en forme de cœur renversé, et de chaque côté, une autre plus petite, triangulaire attenant au bord extérieur, noires.*

Long. 10 à 14mm (4 à 5 1/2l). — Larg. 2 1/2 à 4 1/2mm (1 à 1 3/4l).

Tête noire; finement chagrinée; parée de chaque côté du front d'une ligne de duvet jaune; hérissée de poils cendrés, peu nombreux; sans sillon apparent sur le front. Palpes ferrugineux. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; subfiliformes ou légèrement plus épaisses vers l'extrémité; faiblement pubescentes; ferrugineuses du deuxième au cinq ou sixième article, noires ou brunes sur les autres. Prothorax tronqué presque en ligne droite en devant et en arrière; étroitement bordé au sommet; à bord plus sensiblement relevé à la base; médiocrement arrondi sur les côtés; convexe en dessus; finement chagriné; revêtu d'un duvet noir velouté; orné en devant d'une bordure d'un duvet jaune, et, à la base, d'une semblable, mais souvent interrompue dans son milieu. Ecusson entièrement jaune, velouté. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre le plus grand; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; presque parallèles; presque obliquement tronquées à l'angle extérieur, d'une manière plus sensible à l'angle sutural; faiblement convexes en dessus; finement chagrinées, et d'une manière plus apparente à la base; revêtues d'un duvet velouté noir; hérissées à la base et sur les côtés de poils cendrés peu nombreux; ornés un peu plus bas que l'épaule d'une ligne transversale, raccourcie des deux côtés, formée d'un duvet jaune; parées de trois bandes de même nature : la première, naissant presque du milieu du bord extérieur, et se recourbant du côté de la base, vers

la suture, où elle se réunit à sa semblable au tiers de la longueur ; la seconde, située presque aux trois quarts, attenante à la suture, presque transversale, un peu recourbée et plus étroite vers le bord extérieur auquel elle ne se lie pas ; la troisième, servant de bordure à la troncature suturale. Dessous du corps noir, plus brillant ; fortement ponctué ; hérissé de poils cendrés peu nombreux ; avec un point à la base extérieure des quatre pieds de devant, deux lignes rectangulairement disposées sur le postpectus, et quatre bandes sur le bord des anneaux du ventre, d'un duvet jaune. Pieds pubescents : ferrugineux ou presque testacés ; grêles ; les postérieurs plus longs que le corps. Cuisses, antérieures au moins, noires ou obscures ordinairement : les postérieures plus longues que l'extrémité de l'abdomen. Premier articles des tarses postérieurs plus long que les suivants réunis.

Très-commun dans toute la France, pendant l'été. On le trouve principalement dans les chantiers. La var. A. se rencontre plus particulièrement dans les Alpes. La var. B. a le faciès d'un insecte exotique. Elle m'a été communiquée par M. Dupont, de Paris, et a été trouvée à Versailles par un de ses élèves, M. Bourdillon.

7. **C. Gazella** ; Fab. *Corps subcylindrique ; revêtu en dessus d'un duvet noir velouté. Prothorax subglobuleux ; bordé antérieurement d'une bande d'un duvet jaune, et, à la base, d'une semblable souvent interrompue ou réduite à deux espèces de points. Elytres ornées vers l'épaule d'une ligne courte, punctiforme, oblique, et de trois bandes également d'un duvet jaune : la première recourbée ; la seconde transversale ; la troisième terminale. Cuisses postérieures noires.*

Fab. Syst. El. t. 2. p. 348. 10. — Schæff. Incon. pl. 107. fig. 3.

Var. A. *Bandes du prothorax et des élytres d'un blanc jaunâtre, ainsi que l'écusson.*

Var. B. **C. Temesiensis** ; Koll. *Corps hérissé de poils. Cuisses obscures seulement vers le sommet.*

Germ. Ins. Spec. nov. p. 519. 694. — id. *Rhamni*, Reise n. Dalm. p. 323. pl. 9. fig. 5.

Long. 7 1/2 à 10mm (3 à 4l). — Larg. 2 à 3 1/4mm (3/4 à 1 1/4l).

Il est presque entièrement semblable au précédent, dont plusieurs auteurs le croient seulement une variété ; mais il constitue une véritable espèce. Il est toujours plus petit ; les plus grands individus égalent à peine ceux de la moindre taille du *Clytus arietis*. Antennes entièrement ferrugineuses, rarement mélangées d'obscur. Ligne humérale des élytres généralement oblique. Bandes ordinairement d'une teinte plus blanche. Cuisses postérieures noires ou obscures.

On le trouve principalement sur les fleurs. Il est moins commun que le précédent.

Le *Clyt. temesiensis* de Kollar auquel on peut rapporter le *C. Rhamni* de Germar, ne diffère du *C. gazella*, que par une villosité plus apparente, et par les cuisses antérieures ferrugineuses ou presque testacées, unicolores ou tout au plus obscures seulement vers l'extrémité, ainsi que les postérieures. De tous les exemplaires que j'ai vus, aucun n'avait été pris en France.

× × Prothorax oblong. Antennes filiformes ou sétacées, plus longues que la moitié du corps.

8. **C. Massiliensis**; Linn. *Corps convexe, presque cylindrique. Prothorax noir, oblong, orné à sa base d'une bande très-étroite et souvent interrompue, formée d'un duvet blanc. Elytres revêtues d'un duvet noir velouté; parées de trois bandes d'un duvet blanc : la première partant de l'écusson, extérieurement recourbée et interrompue; la seconde sinueusement transversale; la dernière apicale.*

Linn. *Leptura massiliensis*, Syst. nat. 2 p. 640. 19. — Panz. *Callidium massiliense* Faun. Germ. fasc. 82. pl. 8. — Schönh. *Clytus massiliensis*, Syn. Ins. t. 3. p. 466. 22. — De Cast. et Gory. G. C. pl. 17. fig. 110.

Long. 6 1/4 à 7 1/2^{mm} (2 1/2 à 3^{l}). Larg. 2 à 2 1/2^{mm} (3/4 à 1^{l}).

Tête noire; très-finement chagrinée; garnie à sa partie antérieure d'un duvet cendré blanchâtre; transversalement sillonnée au bas du front; transversalement proéminente entre les antennes; longitudinalement creusée entre celles-ci d'une ligne rarement prolongée jusqu'au vertex. Antennes un peu moins longues que le corps dans les mâles, dépassant à peine la moitié du corps dans les femelles; grêles; filiformes; noires; souvent brunes ou rougeâtres vers l'extrémité; garnies d'un duvet cendré blanchâtre; faiblement ciliées en dessous de leurs premiers articles. Prothorax étroitement rebordé en devant et en arrière; coupé un peu en arc en devant, tronqué à la base; oblong; arrondi sur les côtés; convexe en dessus; chagriné; garni d'un léger duvet; hérissé de poils longs et peu nombreux; orné à la base d'une bordure étroite formée d'un duvet blanc, et souvent interrompue dans son milieu. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; presque parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; rétrécies ensuite vers l'extrémité; épineuses à l'angle extérieur du sommet; obliquement tronquées de ce point à l'angle huméral; convexes en dessus; revêtues

d'un duvet brun ou brun noirâtre velouté ; ornées de trois bandes d'un duvet blanc : la première partant de l'écusson, d'abord obliquement arquée, clavée, ou souvent séparée par un court intervalle d'une sorte de point qui semble la terminer, mais reparaissant un peu plus loin, en se recourbant vers le bord extérieur ; la seconde située un peu au-delà du milieu, flexueusement et un peu obliquement transversale, se liant à la suture à sa pareille, avec laquelle elle figure une accolade dont le point de jonction regarde la base ; la troisième, bordant assez largement la troncature oblique du sommet à l'angle sutural. Dessous du corps noir, garni d'un duvet cendré blanchâtre, brillant; avec une tache oblique vers la base des pieds intermédiaires, une ligne longitudinale sur les côtés du postpectus, et une bande interrompue sur le bord des anneaux du ventre (surtout les premiers), toutes formées d'un duvet blanc. Pieds grêles, noirs, pubescents. Cuisses antérieures faiblement en massue; postérieures graduellement renflées, plus longues que l'extrémité du corps. Premier article des tarses plus long que tous les suivants réunis.

Il n'est pas très-rare dans les environs de Lyon ; on le trouve pendant l'été, principalement sur les fleurs en ombelle.

9. **C. Duponti**; Dej. inéd. *Corps convexe en dessus, revêtu d'un duvet velouté, brun ou brun rougeâtre. Prothorax presque piriforme, plus renflé postérieurement. Elytres arrondies à l'angle extérieur du sommet ; ornées à la base de deux lignes longitudinales, dont l'intérieure plus longue, arquée vers le bord externe ; et postérieurement de deux bandes, l'une transversale, l'autre apicale, toutes formées d'un duvet gris cendré. Antennes rougeâtres.*

De Cast. et Gory. *Clytus cinereus*, Genre Clyt. p. 68. pl. 13. fig. 79.

Long. 11 1/4^{mm} (4 1/2^{l}). Larg. 3 3/4^{mm} (1 1/2^{l}).

Tête noire; très-finement chagrinée ; revêtue sur le front d'un duvet cendré blanchâtre ; creusée entre les antennes d'une ligne prolongée jusqu'au vertex. Yeux bruns, très échancrés. Antennes filiformes ; égalant la moitié du corps en longueur; faiblement pubescentes ; obscurément rougeâtres, plus claires vers l'extrémité. Prothorax coupé en arc en devant et tronqué postérieurement; étroitement rebordé au sommet et à la base; presque en forme de poire ; postérieurement renflé et arrondi sur les côtés; médiocrement convexe en dessus; d'un brun noirâtre ; chargé de petits points élevés plus apparents sur la partie médiane où ils forment une sorte d'arête rugueuse; garni latéralement d'un duvet grisâtre faiblement apparent. Ecusson en demi-cercle, cilié de poils cendrés. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; moins larges que ce dernier dans son diamètre

le plus grand; deux fois aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale d'un brun rougeâtre; presque parallèles, un peu rétrécies vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur du sommet; obliquement tronquées de ce point à l'angle sutural; convexes en dessus; ornées de deux lignes longitudinales partant de la base et formées d'un duvet gris blanchâtre: la première, courte et située sur la fossette humérale; la seconde, partant de l'écusson, longeant un instant la suture et se recourbant vers le bord externe en enfermant la précédente; parées de deux bandes également d'un duvet cendré: l'une aux deux tiers de la longueur, triangulaire ou graduellement élargie vers la suture; l'autre couvrant l'extrémité. Dessous du corps d'un brun rougeâtre; ponctué; garni de poils d'un gris blanchâtre, plus épais et formant une tache sur les côtés des médi et postpectus, et une bordure interrompue (visible à certain jour) à chacun des anneaux du ventre. Pieds d'un brun plus rougeâtre, pubescents. Cuisses antérieures un peu en massue; postérieures, graduellement renflées et plus longues que les élytres. Tarses rougeâtres, à premier article plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce très-rare a été trouvée pour la première fois dans les bois des environs de la capitale, par M. Dupont, de Paris; j'ai cru par cette raison lui laisser le nom donné par M. le comte Dejean.

10. **C. Plebejus:** Oliv. *Corps subconvexe en dessus; revêtu d'un duvet brun noirâtre. Prothorax oblong, renflé dans son milieu ou un peu en deçà. Elytres épineuses à l'angle extérieur du sommet; ornées à la base de deux lignes longitudinales, dont l'intérieure plus longue, arquée; d'un point subhuméral; et postérieurement de deux bandes transversales, d'un duvet cendré. Antennes brunes; couvertes d'un duvet cendré.*

Oliv. *Callidium plebejum.* Ent. t. 4 n° 70. pl. 6. fig. 72. — Panz. Faun. Ger. fasc. 82. pl. 7. — Schönh. *Clytus plebejus*, Syn. Ins t. 3. p. 466. 21. — De Cast. et Gory. G. C. pl. 19. fig. 119.

Long. 10 à 15^{mm} (4 à 6^{l}). Larg. 3 1/4 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^{l}).

Tête noire, rugueusement ponctuée sur le vertex, plus finement et couverte sur la partie antérieure d'un duvet cendré; légèrement proéminente transversalement entre les antennes; longitudinalement creusée entre celles-ci d'un sillon court. Antennes filiformes, à peine plus longues que la moitié du corps; noires vers la base, brunes vers l'extrémité; revêtues d'un duvet cendré; ciliées sous leurs premiers articles. Prothorax tronqué et étroitement bordé au sommet et à la base; oblong, arrondi sur les côtés; convexe en dessus; noir; chagriné; garni d'un léger duvet; hérissé de poils cendrés

longs et peu nombreux. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet cendré. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; creusées d'une fossette humérale bien marquée; presque parallèles, graduellement et très-faiblement rétrécies vers l'extrémité; épineuses à l'angle extérieur du sommet; obliquement et flexueusement tronquées de ce point à l'angle sutural; subconvexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté brun noirâtre; ornées à la base d'une tache autour de l'écusson, et de deux lignes longitudinales d'un duvet cendré: l'une, courte, oblongue, située sur la fossette humérale; l'autre, plus longue, partant de l'écusson, longeant obliquement la suture et se recourbant ensuite vers un point situé près du bord extérieur, en enfermant presque à moitié la précédente; parées postérieurement de deux bandes transversales: l'une aux deux tiers des élytres, graduellement élargie vers la suture; l'autre couvrant le sommet. Dessus du corps noir, ponctué; garni d'un duvet cendré, brillant; avec une ligne oblique à la base extérieure des pieds intermédiaires; une ligne longitudinale sur les côtés du postpectus et le bord des anneaux du ventre, blancs. Pieds grêles, pubescents. Cuisses noires; les antérieures faiblement en massue, les postérieures graduellement renflées, aussi longues au moins que l'extrémité du corps. Jambes et tarses bruns.

On le trouve pendant l'été, principalement sur les fleurs en ombelle. Il n'est pas bien rare dans les environs de Lyon.

Obs. Fabricius, dont la phrase descriptive est très-obscure, cite à tort, comme synonyme de cet insecte le *Call. pallidum* d'Olivier.

11. **C. Ruficornis**: OLIV. *Corps convexe. Prothorax oblong, ferrugineux ainsi que la tête et les antennes, au moins à la base. Elytres revêtues d'un duvet velouté brun; ornées d'une ligne d'un duvet blanc, partant de l'écusson et obliquement arquée, et de deux bandes d'un duvet cendré, l'une dans le milieu, obliquement transversale; l'autre apicale.*

OLIV. *Callidium ruficorne*, Ent. pl. 6. fig. 73. — DE CAST. et GORY. *Clytus ruficornis*, pl. 13. fig. 77.

Long. 8 1/4 à 10mm (3 1/2 à 4l). Larg. 2 1/2 à 3mm (1 à 1 1/4l).

Tête d'un rouge brunâtre; très-finement chagrinée; légèrement garnie d'un duvet cendré; marquée d'une impression transversale au dessus de la bouche; aplatie sur le front; creusée entre les antennes d'une ligne prolongée jusqu'au vertex. Yeux médiocrement échancrés, obscurément ferrugineux. Antennes subfiliformes, ou faiblement plus épaisses vers l'extrémité; un peu plus longues que la moitié du corps;

ferrugineuses, mais souvent obscures postérieurement; pubescentes; légèrement ciliées sous leurs premiers articles. Prothorax tronqué et très-étroitement rebordé au sommet et à la base; oblonguement arrondi sur les côtés; presque plus renflé un peu au delà du milieu; convexe en dessus; ferrugineux; légèrement garni d'un duvet cendré peu apparent; chargé de petits points élevés, moins saillants sur les côtés. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet blanc. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; d'une largeur égale à ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; marquées d'une fossette humérale assez profonde; sinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; sensiblement rétrécies ensuite vers leur extrémité; épineuses à l'angle extérieur du sommet; obliquement tronquées de ce point à l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté brun; ornées d'une bande d'un duvet blanc, partant de l'écusson, longeant obliquement la suture et se recourbant vers une tache d'un duvet semblable attenante au bord extérieur; parées postérieurement de deux larges bandes, d'un duvet cendré: l'une sur le milieu, obliquement transversale, graduellement rétrécie en approchant du bord extérieur; l'autre couvrant le sommet. Dessous du corps plus brillant; brun, excepté la partie inférieure du prothorax qui est ferrugineuse; garni d'un duvet plus apparent à certain jour; orné d'une tache oblique à la base extérieure des pieds intermédiaires, d'une ligne longitudinale sur les côtés du postpectus, et d'une bordure aux anneaux du ventre (souvent seulement au premier), formées d'un duvet blanc. Pieds grêles, pubescents; bruns ou d'un brun rougeâtre, plus clair sur les jambes et les tarses. Cuisses antérieures faiblement en massue; postérieures, graduellement renflées et aussi longues ou plus longues que l'extrémité du corps.

On le trouve mais rarement dans le midi de la France, principalement dans les départements des Basses-Alpes et du Var. Je l'ai reçu de M. de Fonscolombe.

12. **C. Trifasciatus**; Fab. *Corps convexe, presque cylindrique. Prothorax subglobuleux, ferrugineux. Elytres revêtues d'un duvet velouté noir; ornées de quatre bandes d'un duvet blanc sale: celle de la base raccourcie; la seconde, flexueuse; la troisième transversale: la dernière, apicale.*

Fab. Syst. Eleut. t. 2. 331. 24. — Panz. Faun. Germ. fasc. 112 pl. 2. — Schoenh. Syn. ins. t. 3. p. 469. 36. — De Cast. et Gory. G. C. pl. 12. fig. 73.

Var. A. **C. Ferrugineus**; Dejean. inéd. *Tête et prothorax ferrugineux; duvet du fond des élytres, moins rougeâtre; antennes, pieds et dessous du ventre ferrugineux blanchâtre.*

Long. 8 1/4 à 11 1/4^{mm} (3 1/2 à 4 1/2^{l}). Larg. 2 1/2 à 3 3/4^{mm} (1 à 1 1/2^{l}).

Tête noire; finement ponctuée; garnie à sa partie antérieure surtout, d'un duvet court, cendré; aplatie sur le front; marquée au bas de celui-ci d'une impression en arc renversé; transversalement proéminente entre les antennes; creusée entre celles-ci et depuis le milieu du front, d'une ligne à peine prolongée jusqu'au vertex. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; subfiliformes, faiblement plus épaisses vers l'extrémité; brunes, souvent rougeâtres au sommet ou même entièrement de cette couleur; légèrement revêtues d'un duvet cendré. Prothorax tronqué et étroitement rebordé au sommet et à la base; subglobuleux, un peu oblong, arrondi sur les côtés; convexe en dessus; très-finement chagriné; ferrugineux ou d'un rouge brunâtre; revêtu antérieurement et postérieurement d'un duvet cendré, laissant le milieu transversalement dénudé, sous la forme d'une bande plus obscurément rougeâtre. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; de largeur égale à ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; presque parallèles jusque près de l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur du sommet, tronquées ou arrondies presque également vers l'angle sutural; convexes en dessus; revêtues d'un duvet velouté noir; ornées de quatre bandes d'un duvet blanc sale légèrement jaunâtre: la première, située à la base, attenante à l'écusson, quelquefois dentée du côté de la suivante et prolongée jusqu'à la fossette humérale, d'autres fois simple, arrondie ou réduite à une sorte de point; la seconde, moins distante de celle-ci que de la suivante, plus large, partant ou à peu près du bord externe, transversale d'abord, puis se recourbant vers la suture en se prolongeant jusqu'à l'écusson; la troisième, située aux deux tiers de la longueur, transversale, souvent un peu arquée en regard de la précédente, rétrécie vers la suture; la dernière couvrant le sommet. Dessous du corps revêtu d'un duvet épais, brillant, gris de plomb, avec une tache oblique à la base des pieds intermédiaires, une ligne longitudinale de chaque côté du postpectus, et le bord des anneaux, blancs. Pieds grêles, pubescents, rougeâtres d'une manière plus ou moins claire. Cuisses généralement plus obscures; les antérieures faiblement renflées; les postérieures graduellement plus épaisses, plus courtes que l'extrémité du corps. Premier article des tarses moins long que tous les suivants réunis.

On le trouve dans le midi de la France, principalement sur l'*Ononis pinguis*, et même autour de Lyon dans les vallées de Baunant, Francheville et Corandin.

La var. *ferrugineus* a la tête, les antennes, le prothorax, les pieds

et le dessous du corps (moins les lignes ou taches blanches), presque rosat ou d'un ferrugineux clair. Elle est exclusivement méridionale; je l'ai reçue de M. Perris de Mont-de-Marsan comme étant le *Clytus ferrugineus* de M. Léon Dufour. Elle a été également prise à Bordeaux par M. Perroud.

13. **C. Ornatus;** Fab. *Corps convexe et revêtu en dessus d'un duvet velouté jaune verdâtre. Prothorax oblong, marqué transversalement de trois points (♂), ou d'une bande (♀), noirs. Elytres ornées d'un demi anneau à la base, et postérieurement, de deux bandes transversales arquées en sens inverse, également noirs.*

Fab. Sys. El. t. 2. p. 351. 26. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 469. — De Cast. et Gor. G. C. pl. 14. fig. 88. — Panz. *Call. ornatum.* Faun. Germ. fasc. 70. pl. 18.

Var. A. *Dessus du corps garni d'un duvet blanchâtre ou d'un blanc cendré.*

Long. 10 à 14^{mm} (4 à 5 1/2^{l}). Larg. 3 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^{l}).

Tête noire; finement ponctuée; garnie d'un duvet jaune verdâtre. Antennes subfiliformes; à peine plus longues que la moitié du corps; revêtues d'un duvet cendré. Prothorax tronqué et étroitement rebordé au sommet et à la base; oblong, un peu plus étroit en devant, arrondi sur les côtés; convexe en dessus; noir, mais revêtu d'un duvet jaune verdâtre; orné transversalement dans son milieu, chez les femelles, d'une bande noire plus large sur le disque, raccourcie et courbée en arc de chaque côté, et réduite chez les mâles à trois espèces de points, dont les deux latéraux sont parfois étendus en une sorte de tache, ou divisés eux-mêmes chacun en deux points. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet jaune verdâtre. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; faiblement et subsinueusement rétrécies jusqu'aux deux tiers de leur longueur, plus sensiblement et d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité; tronquées obliquement du sommet à l'angle sutural, de telle sorte que celui-là est épineux; convexes en dessus; noires, mais revêtues d'un duvet velouté jaune verdâtre; ornées à la base d'un demi-anneau noir, ouvert du côté extérieur; parées postérieurement de deux bandes transversales de même couleur: l'une, souvent plus large, courbée en demi-cercle du côté de la base; l'autre, arquée en sens opposé, située à quelque distance du sommet. Dessous du corps noir, uniformément revêtu d'un duvet jaune, verdâtre dans certaines parties. Pieds noirs, légèrement garnis d'un duvet verdâtre. Cuisses antérieures faiblement renflées; les postérieures, graduellement et très-légère-

ment plus épaisses vers l'extrémité. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les suivants réunis.

On le trouve sur les fleurs en ombelle et souvent sur les chardons. Il n'est pas rare aux environs de Lyon, principalement dans la vallée de Francheville.

14. **C. Verbasci;** Fab. *Corps convexe et revêtu en dessus d'un duvet velouté jaune verdâtre. Prothorax marqué sur son disque d'une tache, et latéralement d'un point, noirs. Elytres ornées en dessus d'une tache en demi-cercle à la base, et postérieurement de deux taches ou bandes courtes, également noires.*

Fab. Sys. El. t. 2. p. 351. 25. — De Cast. et Gory, G. C. pl. 15. fig. 90. — Panz. *Callidium verbasci*, Faun. Germ. fasc. 70. pl. 17.

Long. 10 à 15mm (4 à 6l). Larg. 3 à 4 1/4mm (1 1/4 à 1 3/4l).

Tête noire; pointillée; garnie d'un duvet jaune verdâtre; creusée entre les antennes d'une ligne prolongée jusqu'au vertex. Antennes grêles; subfiliformes; un peu plus longues que la moitié du corps; noires, revêtues d'un duvet cendré. Prothorax tronqué presque en ligne droite et très-étroitement rebordé au sommet et à la base; un peu plus étroit en devant; oblong, arrondi sur les côtés; convexe en dessus; noir, mais revêtu d'un duvet jaune verdâtre; orné sur son disque d'une tache presque bilobée inférieurement, et d'un point de chaque côté de celle-ci, noirs. Ecusson en demi-cercle, jaune verdâtre, velouté. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; presque trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale médiocrement profonde; graduellement et très-faiblement rétrécies jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, plus sensiblement et d'une manière curviligne de ce point vers l'extrémité; tronquées ou plutôt échancrées au sommet, en sorte que l'angle extérieur est épineux et le sutural entier; médiocrement convexes en dessus; noires, mais revêtues comme le prothorax d'un duvet jaune verdâtre; ornées à la base d'une tache lunaire ou d'un demi-cercle ouvert du côté extérieur et séparé d'une ligne ou tache oblongue située sous le calus huméral; et postérieurement de deux taches ou bandes raccourcies: la dernière près du sommet, arrondie vers la suture à laquelle elle n'arrive pas; la première, entre celle-ci et la lunule basilaire, ne touchant ni à la suture, ni au bord externe vers lequel elle s'élargit. Dessus du corps noir, mais uniformément revêtu d'un duvet jaune verdâtre, plus vif dans certaines parties et parsemé de petits points plus obscurs. Pieds garnis d'un duvet verdâtre; cuisses antérieures faiblement renflées; les postérieures graduellement et légèrement plus épaisses vers l'extrémité.

Cette espèce est généralement rare en France. On la trouve dans les environs de Paris. Je l'ai prise au Pont-de-Beauvoisin, sur des fleurs en ombelle.

15. C. Quadri-Punctatus: Fab. *Corps convexe et revêtu en dessus d'un duvet velouté jaune vert. Elytres marquées de quatre points noirs, deux à la base, un au milieu, et le troisième près du sommet.*

Fab. Sys. El. t. 2. p. 352. 29. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 470. 41. — De Cast. et Gory, G. C. pl. 15. fig. 91. — Panz. *Callidium quadripunctatum*, Faun. Germ. fasc. 70 pl. 19.

Long. 10 à 17 1/2^{mm} (4 à 7^{l}). Larg. 3 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^{l}).

Tête noire; pointillée; garnie d'un duvet cendré blanchâtre ou cendré jaunâtre; peu distinctement sillonnée sur le front. Antennes subfiliformes; à peine aussi longues que la moitié du corps; mais revêtues d'un duvet gris ardoisé. Prothorax tronqué et étroitement rebordé au sommet et à la base; oblong, un peu plus étroit en devant, subarrondi sur les côtés, graduellement plus large un peu en deçà du milieu; convexe en dessus; noir mais entièrement revêtu d'un duvet jaune vert. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet de même couleur. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale médiocrement profonde; progressivement et sensiblement rétrécies vers le sommet; épineuses à l'angle extérieur; tronquées au sommet; entières ou à peu près à l'angle sutural; souvent débordées chez les femelles par l'extrémité du ventre; convexes en dessus; noires, mais revêtues d'un duvet velouté jaune vert; marquées chacune de quatre points noirs, dénudés: les deux premiers placés transversalement à la base, l'un sur le calus huméral, l'autre près de la suture; les deux autres sur le disque, l'un au milieu, l'autre un peu avant le sommet. Dessous du corps noir, uniformément revêtu d'un duvet gris de plomb, brillant. Pieds couverts d'un duvet de même couleur. Cuisses antérieures faiblement renflées; les postérieures, graduellement et légèrement plus épaisses vers l'extrémité.

Il n'est pas très commun aux environs de Lyon. Il fréquente rarement les fleurs. La larve vit dans le sycomore, le noyer, etc.

Genre. *Anaglyptus*, Anaglypte. Nob.

(ἀνάγλυπτος, relevé en bosse.)

Caractères. Antennes subsétacées, presque aussi longues que le corps dans les mâles. Palpes à dernier article en triangle renversé. Yeux

médiocrement échancrés. Prothorax oblong, un peu plus étroit postérieurement. Elytres chargées d'une bosse à la base, le long de la suture; soit tronquées au sommet, soit arrondies à l'angle sutural. Cuisses postérieures rétrécies à la base et renflées en massue vers l'extrémité. Premier article des tarses postérieurs moins long ou à peine aussi long que les suivants pris ensemble.

1. **A. Gibbosus;** Fab. *Corps convexe et noirâtre en dessus. Elytres chargées à la base d'une bosse oblongue, épineuses à l'angle extérieur du sommet; couvertes à l'extrémité d'un duvet cendré; ornées dans leur partie moyenne, d'une raie et d'une bande arquées, de même nature.*

Fab. Syst. El. t. 2. p. 353. 34. — Rossi. *Callidium gibbosum*, Faun. Etrus. Mantissa pl. 5. fig. B. — De Cast. et Gory. G. C. pl. 20. fig. 124.

Var. A. **A. Scriptus**; Nob. *Elytres ornées de trois raies arquées formées d'un duvet cendré.*

Long. 11 1/4 à 14^{mm} (4 1/2 à 5 1/2^{l}). Larg. 3 1/4 à 4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^{l}).

Tête noire; pointillée; garnie d'un duvet cendré; marquée au bas du front d'une impression transversale; proéminente entre les antennes; creusée longitudinalement sur cette élévation d'un sillon court. Yeux faiblement échancrés. Antennes égalant au moins les trois quarts du corps en longueur; subfiliformes ou presque sétacées; noirâtres inférieurement; annelées ou revêtues d'un duvet cendré à la base de leurs articles; ferrugineuses vers l'extrémité et couvertes presque entièrement d'un duvet blanc sur quelques-uns (6 à 8); subciliées en dessous; armées extérieurement d'une épine au sommet de leurs sixième à huitième articles. Prothorax tronqué et étroitement rebordé au sommet et à la base; oblong, subglobuleux dans son milieu, arrondi sur les côtés, un peu plus étroit postérieurement; très-convexe en dessus; noir; finement chagriné; garni d'un duvet gris obscur dont il paraît avoir la teinte. Ecusson triangulaire, revêtu d'un duvet cendré. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; un quart aussi larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois et demie aussi longues que lui; creusées d'une fossette humérale très-profonde; subsinueusement et sensiblement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; plus fortement et d'une manière curviligne à l'extrémité; tronquées au sommet et armées extérieurement d'une forte épine; convexes en dessus; noirâtres ou d'un noir châtain; chargées à la base, près de la suture, d'une élévation gibbeuse de la longueur de la fossette humérale; couvertes largement à leur sommet d'un duvet cendré sale jaunâtre; ornées dans leur milieu de deux bandes arquées de même nature : la pre-

mière, linéaire, naissant au dessous de la gibbosité, obliquement arquée postérieurement jusqu'à l'arête humérale, puis recourbée en sens inverse vers le bord extérieur; la seconde, partant du même point que la précédente, mais naissant sur la suture qu'elle borde un instant, recourbée ensuite parallèlement à l'autre, largement dilatée et onduleusement transversale postérieurement. Dessous du corps noirâtre ou brun châtain; pointillé; couvert d'un duvet gris cendré; avec une ligne oblique à la base des pieds antérieurs; deux lignes sur le postpectus rectangulairement disposées, et une tache triangulaire sur le côté du premier segment du ventre, formées d'un duvet blanc. Pieds noirâtres ou d'un noir ferrugineux; garnis d'un duvet gris cendré. Cuisses même les postérieures renflées en massue. Tarses souvent ferrugineux; premier article des postérieurs moins long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est assez rare en France. On la trouve dans le midi et quelquefois même dans les environs de Lyon.

Obs. Dans l'*Anaglyptus scriptus*, la bande du milieu des élytres est divisée en deux lignes, en sorte que cette variété présente les mêmes dessins que l'*A. mysticus*. Elle est rare.

2. **A. Mysticus**; Linn. *Corps alongé, noir et convexe en dessus. Élytres d'un rouge brun à la base et relevées en bosse de chaque côté de la suture; ornées dans leur milieu de trois raies courbes, formées par des poils blanchâtres; couvertes au sommet d'un duvet cendré blanchâtre.*

Linn. *Leptura mystica*, Faun. Suec. 693. — Panz. *Callidium mysticum*, Faun. Germ. fasc. 82. pl. 9. — Schönh. *Clytus mysticus*, Syn. ins. t. 3. p. 471. — De Cast. et Gory G. C. pl. 13. fig. 80.

Var. A. **A. Hieroglyphicus**; Herbst. *Base des élytres noire.*

Herbst, Arch. des Ins. pl. 26. fig. 20. — Schrank. *Leptura rustica*, Faun. Ins. p. 161. 304. — Gyll. *Clytus mysticus*, var. b. Faun. Suec. p. 102. 9.

Long. 11 1/4 à 15mm (4 1/2 à 6l). Larg. 2 1/2 à 4 1/4mm (1 à 1 3/4l).

Tête noire; pointillée; faiblement garnie d'un duvet gris; hérissée de poils plus longs et peu nombreux; marquée au bas du front d'une impression transversale; creusée entre les antennes d'une ligne peu profonde. Yeux bruns, médiocrement échancrés. Antennes un peu moins longues que le corps; subfiliformes; couvertes de duvet; noires, annelées de cendré; souvent presque entièrement d'un blanc rosat vers le sommet; un peu ciliées en dessous de leurs premiers articles. Prothorax tronqué et très-étroitement rebordé au sommet et à la base; oblong, subglobuleusement et médiocrement renflé un peu au delà

du milieu, plus étroit postérieurement; convexe en dessus; noir; couvert de points confluents, ou finement chagriné; hérissé de poils longs et peu nombreux. Écusson en triangle curviligne. Élytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; un tiers plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-profonde; subsinueusement et faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, plus sensiblement de ce point à l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, arrondies ou tronquées vers l'angle sutural; convexes en dessus, mais moins fortement chez les femelles; chargées à la base et près de la suture, d'une élévation alongée et gibbeuse; d'un rouge brun et fortement ponctuées antérieurement, noires et pointillées postérieurement; largement couvertes d'un duvet cendré blanchâtre au sommet; ornées dans leur partie moyenne de trois raies rapprochées, formées par des poils blanchâtres : la première, naissant près de la suture, au quart de la longueur, servant de limite à la couleur ferrugineuse, courbée obliquement et en arrière jusqu'à l'arête humérale, où elle se dirige en sens inverse, vers le bord extérieur; la seconde, naissant presque au niveau de la première, entre elle et la suture qu'elle longe quelque temps, puis parallèlement courbée jusqu'au disque où elle s'arrête, progressivement renflée; la troisième, liée à la précédente sur la suture qu'elle borde quelque temps, puis transversalement déployée et recourbée vers le bord extérieur. Dessous du corps noir; faiblement couvert d'un duvet cendré; parsemé de très-petits points obscurs; avec une ligne oblique à la base extérieure des pieds intermédiaires, deux lignes sur les bords latéraux et postérieurs du postpectus rectangulairement disposées, et deux ou trois bandes raccourcies sur le bord des premiers anneaux, formées d'un duvet blanc. Pieds noirs, garnis d'un duvet grisâtre. Cuisses, même les postérieures, rétrécies à la base et renflées en massue vers l'extrémité. Jambes hérissées de longs poils.

Cette espèce est plus particulière aux parties septentrionales ou un peu froides de la France. On la trouve assez abondamment pendant le mois de juin, dans les montagnes des environs de Tarare; mais elle est rare autour de Lyon.

Obs. La var. *hieroglyphicus* a les élytres même à la base, d'un noir plus profond, plus soyeux; les lignes blanches plus nettes; les articles six à huit des antennes, souvent d'un blanc plus prononcé. On la trouve mais rarement dans les Alpes, et les montagnes de la chaîne du Jura.

V. BRANCHE.

LES OBRIAIRES.

Caractères. Antennes subfiliformes, à premier article allongé, arqué et renflé vers le sommet ; presque aussi longues au moins que le corps dans les mâles. Palpes inégaux, à dernier article en triangle renversé dans les uns ; subovoïde, allongé, terminé en pointe obtuse ou tronqué dans les autres. Prothorax allongé ; presque cylindrique ; muni de chaque côté d'un tubercule obtus. Elytres presque parallèles ; arrondies à l'angle extérieur du sommet. Pieds de longueur moyenne. Cuisses rétrécies en pédicule à la base, et brusquement renflées au delà du milieu. Ventre de cinq segments, et entier chez les mâles ; de deux segments apparents seulement chez les femelles, le second très-échancré, recevant les autres engaînés, et les cachant presque entièrement sous la frange de poils dont il est bordé.

Latreille, dans la dernière édition du Règne Animal de Cuvier, avait éloigné l'un de l'autre les deux genres qui composent cette branche, d'après des considérations puisées dans la différence de structure des palpes, à laquelle cet illustre naturaliste attachait peut-être parfois une prééminence trop exclusive. Les organes de la digestion sont loin, en effet, d'être les plus importants dans l'organisme animal (1) ; et la nature, contrairement à leur indication, nous montre assez souvent, entre certains animaux, une analogie évidente. Elle est révélée chez les Obriaires par la forme du corps, la presque similitude du prothorax, et surtout par la conformation anomale du ventre des femelles, à laquelle, malgré sa singularité, peu d'auteurs ont jusqu'ici fait attention.

---

(1) M. le docteur Jordan, professeur à la faculté des sciences et conservateur du muséum d'histoire naturelle de la ville de Lyon, entraîné par des idées toutes physiologiques, s'est adressé à des caractères d'un ordre plus élevé pour la distribution du règne animal ; et, dans la belle galerie zoologique élevée par ses soins, il a suivi pour l'arrangement des objets, les indications que lui a fournies le système nerveux. Il a ouvert ainsi une nouvelle voie, qui promet de conduire d'une manière plus rationnelle à l'étude et à la classification des êtres animés. En traitant de la distribution méthodique, nous donnerons celle qu'il a adoptée pour les insectes.

Les insectes dont se compose cette petite branche habitent de zônes différentes. Les uns se rencontrent dans les parties froides ou tempérées de la France ; les autres se trouvent dans nos provinces méridionales, et montrent sur leur corps, les couleurs vives et brillantes qu'on observe plus habituellement sur les espèces propres à ces chaudes contrées.

		Genres.
Yeux	peu échancrés. Dernier article des palpes ovalaire, terminé en une pointe obtuse, ou tronqué.	*Cartallum.*
	très-échancrés. Dernier article des palpes en triangle renversé.	*Obrium.*

Genre. *Cartallum*, Cartalle ; Meg. Dej. ined. Latr.

(étymologie obscure.)

Caractères. Antennes subfiliformes ; presque aussi longues ou aussi longues que le corps dans les mâles ; à premier article allongé, faiblement arqué, renflé ; les suivants graduellement plus épais vers le sommet. Dernier article des palpes comprimé, renflé vers le sommet, obliquement tronqué. Yeux subtriangulaires, à peine échancrés. Prothorax allongé, muni de chaque côté d'un tubercule obtus. Ecusson en demi-cercle. Angle sutural des élytres entier, subdenté. Cuisses en massue. Corps médiocrement allongé.

Ce genre portait primitivement le nom de *Certallum*.

1. **C. Ruficolle** ; Fab. *Corps convexe, hérissé de poils peu nombreux. Tête, premier article des antennes et bords du prothorax, noirs. Ce dernier d'un rouge brunâtre, tuberculeux latéralement. Elytres d'un bleu ou vert métallique brillant.*

Fab. *Callidium ruficolle*. Syst. El. t. 2. p. 334. — Oliv. Ent. *t.* 4. n° 70. pl. 2. fig. 27. — Guérin, Icon. du Règ. An. pl. 44. fig. 5.

Long. 7 1/2 à 10mm (3 à 4l). Larg. 1 2/3 à 3mm (2/3 à 1 1/4l).

Tête noire ; couverte de points rapprochés, plus apparents sur le vertex ; marquée au bas du front d'une impression transversale ; faiblement sillonnée longitudinalement entre les antennes ; hérissée de poils cendrés longs et peu nombreux. Yeux subglobuleux, à peine échancrés, situés latéralement à la base des antennes. Celles-ci un peu moins longues que le corps ; filiformes ; à premier article noir et renflé ; les suivants presque glabres, d'un rouge blanchâtre, quelquefois

légèrement obscurs. Prothorax plus long que large; plus étroit à sa partie antérieure, que la tête dans son diamètre le plus grand; arqué et largement rebordé au sommet, tronqué et rebordé étroitement à la base; presque cylindrique, dilaté de chaque côté en un tubercule obtus; un peu plus étroit postérieurement; inégal en dessus; uniformément couvert de points assez rapprochés; hérissé de longs poils cendrés; d'un rouge brunâtre, avec les rebords antérieur et postérieur noirs. Ecusson petit, triangulaire. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que celui-ci dans son diamètre transversal le plus grand; deux fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subsinueusement parallèles jusqu'au quatre cinquièmes de leur longueur; arrondies à l'angle extérieur; quelquefois échancrées au sommet; subépineuses à l'angle sutural; convexes en dessus; presque uniformément couvertes de points profonds; hérissées de poils cendrés peu nombreux; d'un beau bleu ou vert métallique. Dessous du corps noir, d'un noir verdâtre ou vert obscur; hérissé de poils cendrés peu nombreux. Ventre de cinq anneaux distincts, à extrémité entière (♂); de deux anneaux apparents seulement (♀), celui de la base occupant plus de la moitié de la longueur, le suivant très-échancré, servant de gaîne aux autres et les cachant sous la frange épaisse de poils oranges qui le termine. Pieds alongés, noirs ou d'un noir verdâtre, hérissés de longs poils. Cuisses rétrécies à la base et brusquement renflées en massue vers l'extrémité. Tarses roussâtres, à premier article moins long que les deux suivants réunis.

Il est propre à nos départements méridionaux, où il n'est pas rare sur les fleurs. Il paraît dès le mois d'avril.

Genre. *Obrium*; Obrie: Meg. Dej. inéd. Latr.

(ὄβρια, petits.)

Caractères. Antennes subfiliformes, grêles; plus longues que le corps dans les mâles; à premier article alongé, faiblement arqué, renflé; les suivants cylindriques, de grosseur uniforme. Palpes inégaux, à dernier article alongé, ovalaire, terminé en pointe obtuse ou tronquée. Yeux très-échancrés, entourant la base des antennes. Prothorax alongé, étroit; muni latéralement d'un petit tubercule obtus. Ecusson subtriangulaire, canaliculé. Angle sutural des élytres plus ou moins arrondi. Cuisses en massue. Corps assez alongé.

1. **O. Cantharinum**: Linn. *Dessus du corps subrugueux, d'un testacé ferrugineux. Partie, au moins des antennes et des pieds, noire. Prothorax alongé, muni de chaque côté d'un tubercule obtus.*

Linn. *Cerambyx cantharinus*, Syst. nat. p. 637. 82. — Schönh. *Stenchorus cantharinus*, Syn. Ins. t. 3. p. 309. — Fab. *Callidium cantharinum*, Spec. Ins. t. 2. Appendix, 500. Panz. *Saperda ferruginea*, Faun. Germ. fasc. 34. 13. — Serville, *Obrium cantharinum*, Ann. de la Soc. Ent. t. 3. 94.

Var. A. *Antennes à partir du troisième article, jambes et tarses, ferrugineux.*

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^{l}). Larg. 2 1/2 à 3^{mm} (1 à 1 $1/4^{l}$).

Corps entièrement d'une couleur claire en dessus. Tête d'un ferrugineux testacé; luisante; marquée sur le front d'une impression transversale profonde; hérissée de poils cendrés peu nombreux et peu apparents. Extrémité des mandibules noirâtre. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps dans les mâles, à peu près aussi longues que lui dans les femelles; grêles; pubescentes; à premier article long, renflé, arqué, noir; les suivants ordinairement noirâtres, souvent d'un ferrugineux obscur. Prothorax coupé un peu en arc au sommet, et en sens contraire à la base; très-étroitement rebordé en devant et en arrière; presque cylindrique, faiblement rétréci à la base; muni de chaque côté d'un tubercule obtus; convexe en dessus; inégal; transversalement et peu profondément sillonné au dessous du sommet, un peu plus fortement au dessus de la base; chargé longitudinalement dans son milieu, mais seulement dans la moitié postérieure, d'une carène peu élevée; d'un testacé ferrugineux; luisant; pointillé; hérissé de poils cendrés peu apparents. Ecusson subtriangulaire, obtus à son sommet; canaliculé. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez apparente; subsinueusement parallèles, presque un peu plus larges postérieurement; arrondies à l'angle extérieur du sommet, beaucoup moins à l'angle sutural; faiblement convexes; d'un testacé ferrugineux ou d'un rouge jaunâtre luisant; uniformément marquées de points passablement distancés, profonds près de la base, moins apparents vers le sommet; garnies de poils couchés et peu nombreux. Dessous du corps luisant, d'un ferrugineux plus foncé, surtout sur le postpectus; presque imponctué; parcimonieusement garni d'un duvet pâle. Ventre des mâles de cinq segments, entier à l'extrémité; celui des femelles à premier anneau très-grand; à second segment fortement échancré, recevant engaînés les suivants, et les cachant presque entièrement sous la frange de poils de couleur orange dont il est bordé. Pieds grêles, pubescents. Cuisses rétrécies à la base, et renflées brusquement vers le sommet en une massue luisante, noire ou noirâtre. Jambes noirâtres ou d'un ferrugineux obscur; tarses d'une teinte plus claire.

Sa larve, selon M. Gyllenhal, vit dans le tremble. Elle doit ronger aussi d'autres arbres. Cette espèce est rare en France. Je l'ai prise sur des fleurs, dans les montagnes de la Grande-Chartreuse, mais elle n'habite pas les environs de Paris, ainsi que l'a indiqué M. Serville, par un *lapsus calami*. Cet auteur se trompe également en donnant à ces insectes des yeux entiers.

2. **O. Brunneum;** Fab. *Dessus du corps subconvexe, d'un testacé ou ferrugineux brunâtre ainsi que les antennes. Prothorax alongé, muni de chaque côté d'un tubercule obtus. Pieds ferrugineux.*

Fab. *Saperda brunnea*, Syst. El. t. 2. p. 231. 72. — Panz. Faun. Germ. fasc. 34. 14.

Long. 5 1/2 à 8 3/4^{mm} (2 1/4 à 3 1/2^{l}). Larg. 1 2/3 à 2 1/2^{mm} (2/3 à 1^{l}).

Entièrement semblable au précédent pour la forme, la pubescence et la ponctuation; peut-être, comme le croit M. Curtis, n'en est-il qu'une variété particulière aux climats plus tempérés qu'il habite. Ordinairement de moindre taille. Dessus du corps quelquefois d'un testacé ferrugineux, le plus souvent d'un testacé brunâtre ou même d'un ferrugineux brun. Antennes, jambes et tarses pubescents, de la même couleur. Cuisses glabres, luisantes, d'une couleur plus claire. Dessous du corps d'un testacé ou ferrugineux brun sur le postpectus, luisant et d'une teinte plus jaunâtre sur le ventre.

On le trouve dans les environs de Paris, d'où je l'ai reçu assez souvent de M. Blondel de Versailles.

VI. BRANCHE.

LES GRACILIAIRES.

Caractères. Antennes de onze articles, souvent plus longues que le corps et sétacées, parfois courtes et très-légèrement renflées vers l'extrémité. Prothorax oblong, mutique latéralement, déprimé en dessus. Elytres déprimées, couvrant ordinairement le corps; parfois raccourcies, mais alors palpes maxillaires très-longs. Cuisses rétrécies en pédicule à la base, renflées en massue au delà du milieu. Corps alongé, déprimé.

Les Graciliaires sont faciles à reconnaître entre les précédents, à leur prothorax plus long que large et mutique, à leur corps déprimé, à leurs cuisses en massue. Réunis par ces caractères généraux, ces insectes n'offrent pas tous entre eux cette analogie harmonique qui

nous frappe dans d'autres branches. Les Déiles, espèces singulières, mais dont la place n'est indiquée nulle part mieux qu'ici, ont la tête proéminente, les palpes très-courts, les antennes rapprochées par la forme de celles des Carialles, les élytres obliquement tronquées à l'instar de certains Clytes. Les autres Graciliaires sont remarquables par l'alongement extraordinaire de leurs palpes maxillaires, saillants hors de la bouche, comme les défenses de certains animaux. Ils se séparent, par là, des Cérambycins qui vont suivre, avec lesquels, sous d'autres rapports, ils se lient d'une manière naturelle, par les Leptidées aux élytres raccourcies.

Les Graciliaires, comme leur nom l'indique, n'ont pas généralement la puissance du corps en partage : on trouve dans leurs rangs les Longicornes les plus exigus. La nature, pour permettre à ces espèces de mirmidons d'échapper à une destruction qui semblerait facile, les multiplie quelquefois en quantité prodigieuse. La plupart de ces insectes ont des couleurs assez vulgaires. Les uns fréquentent les fleurs; les autres paraissent s'éloigner peu des bois dans lesquels ils ont vu le jour.

			Genres.
Elytres	couvrant tout le dos de l'abdomen	Palpes égaux, très-courts, cachés.	*Deilus.*
		Palpes maxillaires, très- saillants, trois fois aussi longs que les labiaux.	*Gracilia.*
	ne couvrant pas les trois quarts du dos de l'abdomen. .		*Leptidea.*

Genre. *Deilus*, Déile; Serville.

(δειλὸς, timide.)

Caractères. Antennes courtes, à articles obconiques; très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité. Palpes égaux, très-courts. Yeux très-échancrés. Elytres linéaires, obliquement tronquées ou échancrées au sommet à l'angle sutural qui est subépineux. Premier article des tarses postérieurs beaucoup moins long que les deux suivants réunis.

1. **D. Fugax**; Fab. *Dessus du corps déprimé, d'un gris verdâtre cendré. Prothorax oblong. Elytres linéaires, obliquement tronquées au sommet; ponctuées et chargées longitudinalement d'une ligne élevée.*

Fab. *Callidium fugax*, Syst. El. t. 2. p. 339. n° 29. Oliv. Ent. t. 4. 70. pl. 6. fig. 69. — Rossi, Faun. Etrus. Mantissa. append. p. 99. 57. pl. 5. fig.O .

Long. 7 1/2 à 10mm (3 à 4l). Larg. 1 2/3 à 2 1/2mm (2/3 à 1l).

Tête proéminente, comme prolongée en une sorte de petit bec; ponctuée; presque glabre ou hérissée de poils blanchâtres peu nombreux; d'un vert bronzé; transversalement sillonnée au dessous et au dessus des antennes. Yeux bruns, très-échancrés, presque divisés en deux parties. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps dans les mâles, plus courtes encore chez les femelles; subfiliformes ou légèrement plus épaisses vers l'extrémité; presque glabres; composées d'articles obconiques, ferrugineux à la base, d'un noir bleuâtre au sommet. Prothorax étroitement rebordé et tronqué au sommet et à la base; oblong, plus étroit en devant; subovalairement arrondi sur les côtés; subdéprimé en dessus; couvert de points assez profonds et rapprochés; d'un gris verdâtre bronzé; hérissé de longs poils pâles ou blanchâtres clair-semés. Ecusson petit, en demi-cercle. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; un quart plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; quatre à cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale passablement profonde; linéaires; presque parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; rétrécies de ce point à l'extrémité, d'une manière curviligne; obliquement tronquées du sommet à l'angle sutural; subépineuses à ce dernier; déprimées en dessus; couvertes de points assez profonds et rapprochés; rebordées à la suture et chargées d'une ligne longitudinale peu élevée, naissant à l'extrémité de la fossette humérale; d'un vert bronzé, mais paraissant d'un gris verdâtre bronzé, par l'effet du duvet dont elles sont garnies. Dessous du corps très-finement pointillé; d'un vert bronzé brillant; faiblement garni de duvet. Pieds courts, pubescents; d'un vert grisâtre bronzé, avec la base des cuisses, des jambes et des articles des tarses, d'un rouge blanchâtre peu éclatant. Cuisses brusquement renflées en massue vers le sommet. Premier article des tarses postérieurs moins long que les deux suivants réunis.

Il n'est pas bien rare dans le midi de la France, où il paraît dès le mois de mai. On le trouve particulièrement sur les fleurs. Souvent il prévient l'approche du chasseur en s'envolant avec une grande agilité. On le rencontre quelquefois dans les environs de Lyon, et moins rarement dans ceux de Châlon. Il a même été pris en grande quantité par M. Chabrillac, sur les hauteurs du Pila, au dessus du saut du Gier. D'après les soupçons de M. Lyard, sa larve, du moins dans la France tempérée, vivrait aux dépens du *genista scoparia*, plante sur laquelle on trouve souvent l'insecte parfait.

Genre. *Gracilia*, Gracilie; Serville.

(*gracilis*, grêle.)

Caractères. Antennes sétacées, de onze articles; le cinquième moins grand que les deux précédents réunis. Palpes inégaux : les labiaux terminés par un article ovalaire tronqué ; les maxillaires trois fois plus longs, à dernier article plus ou moins élargi ou renflé vers le sommet. Yeux très-échancrés. Elytres couvrant tout le dos de l'abdomen. Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que les deux suivants réunis.

+ Dernier article des palpes maxillaires obtriangulaire.

1. **G. Timida**: Ménétries. *Prothorax d'un rouge brun. Elytres d'un rouge brun plus foncé à la base, graduellement plus pâle ou livide ferrugineux vers l'extrémité; parsemées de petits points élevés, presque régulièrement disposés sur trois rangées; ornées près de l'angle extérieur du sommet, d'une tache blanchâtre, et transversalement dans leur milieu d'une bande livide jaunâtre, irrégulière, souvent interrompue et formée de plusieurs taches longitudinalement inégales.* (pl. 2. fig. 2.)

Ménet. *Callidium timidum*. Voy. au Caucase. p. 228. 1040.

Long. 12 1/2^{mm} (5^{l}). Larg. 3 3/4^{mm} (1 1/2^{l}).

Tête d'un rouge brun ; chagrinée ; parcimonieusement garnie d'un duvet livide ; hérissée de poils obscurs très-peu nombreux ; marquée sur le front d'une impression profonde ; transversalement proéminente entre les antennes et creusée longitudinalement sur cette élévation, d'un sillon profond. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes d'un ferrugineux testacé à la base, graduellement plus pâles vers l'extrémité ; plus longues que le corps ; grêles ; sétacées ; composées d'articles cylindriques faiblement et globuleusement renflés vers le sommet ; hérissées de poils peu nombreux. Prothorax oblong ; à peine plus large à sa partie antérieure que la tête dans son diamètre le plus grand ; tronqué au sommet et à la base ; presque en ovale sur les côtés, plus large un peu en deçà du milieu ; d'un rouge brun en dessus ; finement chagriné ; garni d'un duvet livide jaunâtre peu abondant ; un peu inégal ou largement relevé en devant, et déprimé postérieurement sur son disque ; chargé sur les côtés de cette surface presque plane, d'une faible élévation longitudinalement arquée qui la limite latéralement, et dans son milieu, d'un assez petit tubercule oblong ou sorte de carène raccourcie. Ecusson en demi-cercle, ponctué, rouge brun. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; un peu plus

larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand ; trois fois et demie aussi longues que lui ; à fossette humérale peu profonde ; presque parallèles ou faiblement et graduellement plus larges dans leur milieu ; arrondies à l'angle extérieur du sommet, peu ou point à l'angle sutural ; déprimées en dessus ; flexibles, ruguleusement couvertes de points enfoncés, qui vont en s'affaiblissant vers l'extrémité ; chargées de points élevés, faiblement apparents, également distancés, presque disposés sur trois rangées régulières, et de chacun desquels s'élève un long poil livide ; d'un rouge brun foncé à la base, graduellement plus pâle ou d'un livide ferrugineux vers l'extrémité ; ornées transversalement dans leur milieu d'une sorte de bande inégale, irrégulière, généralement interrompue, ordinairement formée de deux ou trois taches d'un livide jaunâtre : la première petite, ovale, presque attenante à la suture ; la seconde très-faiblement séparée de celle-ci, et comme composée de deux taches alongées, dont l'extérieure, un peu obliquement unie avec l'intérieure, est plus prolongée postérieurement ; marquées enfin vers l'angle extérieur du sommet d'une tache oblongue, blanchâtre, presque transparente. Dessous du corps ferrugineux ou ferrugineux testacé ; plus clair sur le ventre et le milieu du postpectus. Pieds alongés. Cuisses testacées, renflées en massue ; les postérieures armées de plusieurs petites épines à la base ; pieds et tarses d'un ferrugineux testacé.

J'ai reçu ce bel insecte de M. le docteur Jourdan, comme ayant été trouvé sur le versant méridional des montagnes du Pila.

Obs. Le calus huméral est souvent d'un jaune livide ; la bande du milieu quelquefois raccourcie ; la tache de l'extrémité, plus ou moins alongée.

Cette espèce porte dans le catalogue de M. Dejean, le nom spécifique de *fasciolata*, Ziegl.

+ + Dernier article des palpes maxillaires presque linéaire.

2. **G. Pygmaea:** Fab. *Dessus du corps déprimé, brun noir, brun ou brun rougeâtre, garni d'un duvet cendré. Antennes sétacées, ferrugineuses ou testacées. Prothorax oblong. Cuisses en massue*

Fab. *Callidium pygmaeum*, Sys. El. t. 2. p. 339. 30. — id. *Callidium pusillum*. Syst. El. t. 2. p. 344. 65. — Panz. Faun. Germ. fasc. 82. fig 6.

Var. A. **G. Vini**, Panz. *Dessus du corps d'un brun jaunâtre, presque testacé.*

Panz. Faun. Germ. fasc. 66. pl. 10.

Long. 3 3/4 à 6 $1/4^{mm}$ (1 1/2 à 2 $1/2^{l}$). **Larg.** 1 à 1 $1/4^{mm}$ (1/3 à 1/2).

Dessus du corps d'une couleur uniforme, opaque, d'un brun noir, brune ou d'un brun ferrugineux ou testacé. Tête presque indistinctement et rugueusement ponctuée ; garnie d'un duvet clairsemé et peu apparent ; transversalement sillonnée au dessus de la bouche ; déprimée sur le front ; concave entre les antennes, et longitudinalement creusée d'une ligne étroite et souvent effacée. Palpes ferrugineux ou testacés. Yeux noirâtres, très échancrés. Antennes plus longues que le corps dans les mâles, à peu près de sa longueur chez les femelles ; tantôt grêles et d'une grosseur uniforme à partir du second article, tantôt sétacées ou diminuant sensiblement de la base à l'extrémité ; composées d'articles cylindriques, faiblement et subglobuleusement renflés vers l'extrémité ; le cinquième moins long que les deux précédents pris ensemble ; ferrugineuses ou testacées, ou presque de couleur orange ; hérissées de poils peu nombreux. Prothorax tronqué et relevé en rebord au sommet et à la base ; souvent une fois au moins aussi long que large ; presque d'égale grosseur dans les uns, plus sensiblement et graduellement élargi latéralement dans le milieu chez les autres ; presque en ovale alors chez ceux-ci ; rétréci postérieurement et marqué d'un sillon oblique qui limite le rebord de la base ; déprimé en dessus ; parfois faiblement inégal ; très-finement pointillé ou presque imperceptiblement chagriné ; garni d'un duvet cendré ; creusé longitudinalement d'un sillon ordinairement très apparent, d'autres fois indistinct. Ecusson subtriangulaire ou presque en demi-cercle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; un peu plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand ; deux fois aussi longues que lui ; à fossette humérale généralement peu profonde ; parallèles jusque vers l'extrémité ; arrondies à l'angle extérieur et presque également à l'angle sutural ; déprimées en dessus ; garnies comme le prothorax d'un duvet cendré peu épais ; tantôt rugueusement ponctuées, tantôt à surface presque unie entre les points assez marqués dont elles sont parsemées. Dessous du corps de même couleur et pubescent sur le postpectus ; plus clair, plus brillant et presque glabre sur le ventre. Pieds passablement alongés, ferrugineux ou testacés. Cuisses arquées, renflées en massue et plus obscures dans cette partie, ou généralement de la couleur du dessus du corps.

Cette espèce varie pour la taille, les nuances, l'épaisseur des antennes surtout à la base, etc. ; mais on trouve toutes les transitions entre les variétés les plus dissemblables. Elle habite les diverses provinces de la France, où généralement elle est assez rare. Quand on la rencontre, elle abonde souvent dans la même localité. M. Ménétries, dans son Voyage au Caucase, raconte l'avoir trouvée une seule fois.

mais en quantité énorme. M. Naudot, conservateur du museum d'histoire naturelle de Dijon, m'a dit avoir observé dans cette ville le même phénomène, avec des circonstances particulières : pendant plusieurs jours de suite, vers les dix heures du matin, ces insectes noircissaient de leur multitude l'angle d'une maison voisine de la promenade, et vers midi , ils disparaissaient simultanément.

Genre. *Leptidea*, LEPTIDÉE ; Nob.

(λεπτὸς, grêle ; ἰδέα, forme.)

Caractères. Antennes subfiliformes, de onze articles : le cinquième aussi long ou presque aussi long que les deux précédents réunis. Palpes inégaux ; les labiaux très-grêles, à dernier article ovalaire, pointu ; les maxillaires trois fois plus longs, forts, à dernier article cylindrique, tronqué. Yeux à peine échancrés. Elytres couvrant au plus les trois quarts du dos de l'abdomen. Ailes prolongées au delà des élytres, repliées seulement vers leur extrémité dans le repos, et laissant à nu l'extrémité de l'abdomen. Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que tous les suivants réunis.

1. **L. Brevipennis**; inéd. *Dessus du corps déprimé : uniformément brun ou d'un brun rougeâtre (♂). Majeure partie du prothorax d'un ferrugineux testacé (♀). Elytres raccourcies, couvrant au plus les trois quarts du corps.* (pl. 2. fig. 3.)

[illegible], *Gracilia brevipennis* ♂ — *Grac. thoracica* ♀, in litteris.

Long. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 2^{l}). Larg. 1^{mm} ($1/3^{l}$).

Tête très-finement pointillée ou presque imperceptiblement et rugulcusement ponctuée ; garnie d'un duvet cendré peu apparent ; marquée d'une impression transversale au dessus de la bouche ; creusée entre les antennes d'un sillon profond ; brune dans les mâles ; plus ferrugineuse, surtout à la partie antérieure, chez les femelles. Antennes presque aussi longues que le corps ; subfiliformes, ou très-légèrement plus épaisses vers l'extrémité ; hérissées de poils peu nombreux ; brunes ou d'un brun rougeâtre, quelquefois même presque testacées ; à cinquième article, chez les mâles, un peu plus long que les deux précédents réunis ; à peine aussi long qu'eux, chez les femelles. Prothorax un peu plus long que large ; tronqué au sommet et à la base ; très-étroitement rebordé en devant, plus largement relevé en rebord postérieurement ; ovalairement élargi sur les côtés,

un peu plus étroit vers la base ; déprimé en dessus ; chargé de chaque côté de la partie plane de sa surface, d'une faible élévation longitudinale et linéaire, et dans le milieu, d'une sorte de carène raccourcie, quelquefois peu apparente, surtout chez les femelles ; très-finement pointillé ou presque imperceptiblement chagriné ; hérissé de poils peu nombreux ; uniformément brun ou d'un brun rougeâtre dans les mâles, de la même couleur près du bord antérieur, mais d'un ferrugineux testacé dans le reste, chez les femelles. Ecusson subtriangulaire, obtus à l'extrémité. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base ; un peu plus larges que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand ; généralement sans fossette humérale apparente ; à peine souvent prolongées au delà du milieu de l'abdomen ; arrondies à l'angle extérieur du sommet, et presque également à l'angle sutural ; déprimées en dessus ; garnies d'un duvet cendré peu apparent ; parsemées de points enfoncés médiocrement rapprochés, et quelquefois chargées d'une côte ou ligne longitudinalement peu élevée et souvent effacée. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, quelquefois même ferrugineux testacé ; ordinairement plus clair c es les femelles ; parcimonieusement pointillé ; hérissé de poils peu nombreux. Pieds passablement alongés, ciliés ; parfois uniformément bruns, d'un rougeâtre ferrugineux ou ferrugineux testacé, souvent d'une couleur plus claire aux cuisses jusqu'aux jambes et tarses. Cuisses arquées et renflées en massue. Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite le midi de la France. Je l'ai reçue de M. Solier, qui l'avait trouvée en compagnie de la *Gracilia pygmæa*, sur un vieux pannier qu'elles avaient mis en poudre. Ce naturaliste m'avait envoyé le mâle comme devant être la *Gracilia brevipennis* du Catalogue de M. le comte Dejean, et la femelle sous le nom de *Gracilia thoracica*, en ajoutant que peut-être cette dernière n'était que l'un des sexes de la précédente. M. Perroud de Bordeaux a eu l'occasion de changer ces soupçons en certitude.

VII. BRANCHE.

LES NÉCYDALAIRES.

Caractères. Elytres soit très-courtes, en forme d'écaille ; soit aussi longues que l'abdomen, mais alors brusquement rétrécies un peu au-dessous des épaules, et terminées en alène. Antennes filiformes ou sé-

tacées; ordinairement de onze articles, de douze chez certains mâles. Palpes presque égaux, à dernier article renflé vers l'extrémité, mais quelquefois faiblement. Prothorax tuberculeux. Pieds assez alongés. Cuisses renflées en massue.

Les derniers Cérambycins, réunis sous le nom de Nécydalaires, en raison du petit nombre d'espèces dont se compose cette coupe, devraient, sans cette considération, être répartis en deux branches. Quelles différences n'offrent-ils pas en effet dans leurs formes respectives? Les premiers ou les Molorques, se lient aux Leptidées par une analogie évidente. Ils montrent d'une manière plus prononcée encore que ces dernières, ce raccourcissement bizarre dans leurs élytres, qui semble poussé à son dernier terme dans les Nécydales, chez lesquels ces étuis sont réduits à la faible dimension et à la forme d'une écaille. Chez les Sténoptères au contraire, la nature paraît avoir voulu se livrer à des essais d'un nouveau genre dans les Longicornes: elle est revenue à prolonger les élytres jusqu'à l'extrémité de l'abdomen; mais, un peu au-dessous des épaules, celles-ci sont brusquement rétrécies, puis terminées en alène. L'aspect singulier qu'acquièrent de cette disposition étranglée ces derniers Nécydalaires, s'augmente encore par le jeu plus facile de leurs pieds postérieurs, qu'ils peuvent relever perpendiculairement à leur corps.

Tous les insectes de ce groupe plaisent aux yeux par leurs formes originales. Plusieurs sont parés d'un duvet d'or ou d'argent. On les trouve en général sur les fleurs.

Linnée les avait compris dans son genre *Necydalis*.

			Genres.
Élytres	très-courtes	Antennes grêles, aussi longues ou plus longues que le corps, à 3e article égal ou à peu près, au 5e	*Molorchus.*
		Antennes épaisses, égalant à peine les deux tiers du corps en longueur, à 3e article notablement moins long que le 5e. . . .	*Necydalis.*
	aussi longues que l'abdomen, mais brusquement rétrécies un peu au-dessous des épaules; terminées en alène, et écartées entre elles vers l'extrémité.		*Stenopterus.*

Genre. *Molorchus*, Molorque; Fab.

Caractères. Antennes grêles, sétacées, aussi longues ou plus longues que le corps au moins dans les mâles; de douze articles chez ceux-ci,

mais le dernier réduit quelquefois à un appendice rudimentaire ; de onze articles seulement chez les femelles ; le troisième, dans l'un et l'autre sexe, à peu près aussi long que le cinquième. Palpes presque égaux, à dernier article filiforme, tronqué, de la grosseur des précédents. Prothorax déprimé en dessus ; muni de chaque côté d'un petit tubercule. Elytres en forme d'écaille, couvrant à peine la moitié de l'abdomen et le tiers de la longueur des ailes. Celles-ci, plus longues que l'abdomen, mais ordinairement repliées à l'état de repos, et alors ne cachant pas son extrémité. Pointe du médisternum simple, obtuse. Cuisses postérieures rétrécies en un long pédicule à la base, renflées vers l'extrémité en une masse globuleuse. Premier article des tarses postérieurs moins long ou à peine aussi long que les suivants réunis.

1. **M. Dimidiatus**; Fab. *Antennes sétacées, plus longues que le corps. Elytres très-courtes, d'un ferrugineux brun, ornées un peu au delà du milieu, d'une ligne blanche oblique.*

Fab. Sys. El. t. 2. p. 375. 3. — Panz. Faun. Germ. fas. 41. pl. 20 — Linn. *Necydalis minor*. Sys. nat. t. 2. p. 641. 2.

Long. 7 1/2 à 12 1/2mm (3 à 5l). Larg. 2 1/2 à 3 3/4mm (1 à 1 1/2).

Tête aussi large que le prothorax ; pointillée ; hérissée de poils cendrés longs et peu nombreux ; largement creusée entre les antennes. Yeux noirâtres, très-échancrés. Antennes sétacées ; de douze articles et moitié plus longues que le corps dans les mâles, de onze articles et faiblement plus longues que lui chez les femelles ; ferrugineuses, quelquefois d'un ferrugineux obscur ; presque glabres, garnies en dessous de cils peu nombreux. Prothorax beaucoup plus long que large ; subsinueusement tronqué au sommet et à la base ; relevé en rebord en devant et en arrière ; creusé profondément près de la base, légèrement près du sommet, d'un sillon transversal qui limite ce rebord ; presque d'égale largeur, muni sur les côtés, un peu en deçà du milieu, d'un petit tubercule obtus ; subdéprimé en dessus ; chargé de chaque côté d'un empâtement linéaire longitudinal, luisant ; et sur la partie postérieure de la ligne médiane, d'un tubercule oblong, ou d'une sorte de carène raccourcie, généralement peu saillante ; noir ; finement pointillé ; hérissé de longs poils cendrés. Ecusson petit, triangulaire, couvert d'un duvet blanchâtre. Elytres plus larges que le prothorax ; creusées d'une fossette humérale longuement prolongée ; antérieurement saillantes aux épaules ; à peine un tiers aussi longues que le prothorax ; arrondies à l'angle extérieur, et plus encore à l'angle sutural ; presque planes en dessus ; un peu inégales ; déprimées au dessous de l'écusson ; marquées de points assez apparents et passablement espacés ; d'un ferrugineux brunâtre, plus

clair près de la base; hérissées de poils cendrés très-peu nombreux; ornées sur leur disque, un peu au-delà du milieu, d'une petite ligne oblique, faiblement en relief. Ailes beaucoup plus longues que le corps; brunâtres, irisées de violet et de vert doré. Dessous du corps presque glabre; noir, brillant, parsemé de très-petits points; segments antérieurs de l'abdomen latéralement bordés d'une ligne d'un duvet blanc. Pieds alongés; grêles; ciliés; d'un ferrugineux plus ou moins obscur. Cuisses rétrécies en un long pédicule à la base, brusquement renflées vers le sommet en une massue noirâtre et brillante.

Il habite généralement les montagnes élevées ou leur voisinage. Je l'ai trouvé pendant le mois de juillet, quelquefois assez abondamment, dans les environs de la Grande-Chartreuse. Il fréquente les fleurs en ombelle, principalement le cerfeuil musqué. Il a été pris par M. Alexis Jordan, dans les chantiers de Lyon, sortant d'un tronc de sapin dans lequel il avait vécu à l'état de larve.

2. **M. Umbellatorum;** Linn. *Antennes sétacées, un peu moins longues que le corps dans les femelles. Elytres très-courtes, d'un ferrugineux brun, un peu plus pâle sur la partie antérieure de leur disque.*

Linn. *Necydalis umbellatorum*, Syst. Nat. 2. p. 641. 3. — Panz. Faun. Germ. fasc. 119. pl. 34. — Fab. *Molorchus umbellatorum*, Syst. El. t. 2. p. 375. 4. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 500. 3.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^{l}). Larg. 1 $3/4^{mm}$ (3/4).

Il a beaucoup d'analogie avec le précédent. Tête aussi large que le prothorax; noire; hérissée de poils cendrés longs et peu nombreux; parsemée de gros points enfoncés, rapprochés; concave entre les antennes ou creusée entre elles en un large sillon, prolongé inférieurement d'une manière linéaire, sur le milieu du front. Yeux noirâtres, très-échancrés. Antennes sétacées, mais moins grêles que dans l'espèce précédente; d'un ferrugineux ordinairement plus obscur; ciliées en dessous dans leur première moitié; un peu plus longues que le corps dans les mâles, et composées de douze articles (le douzième sous la forme d'un appendice rudimentaire et généralement recourbé); un peu moins longues que le corps et de onze articles dans les femelles: les troisième et quatrième articles, dans les deux sexes, presque égaux, sensiblement plus courts que le cinquième. Prothorax beaucoup plus long que large; tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base; relevé en rebord en devant et en arrière; creusé légèrement près du sommet, et profondément au dessus de la

base, d'un sillon transversal; rétréci postérieurement à partir de celui-ci, d'une manière plus brusque et plus sensible que dans l'espèce précédente; presque d'égale largeur et muni un peu en deçà du milieu, d'un petit tubercule obtus; subdéprimé en dessus; chargé de chaque côté d'un empâtement linéaire, luisant, ordinairement moins apparent; et sur la partie postérieure de la ligne médiane, d'un tubercule alongé ou sorte de carène raccourcie, généralement peu saillante; noir; couvert de gros points rapprochés; hérissé de longs poils cendrés. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus larges que le prothorax; creusées d'une fossette humérale longuement prolongée; antérieurement saillantes aux épaules; moins longues que le tiers de l'abdomen; arrondies à l'angle extérieur, et plus encore à l'angle sutural; presque planes en dessus; déprimées longitudinalement au dessous de l'écusson; marquées de points plus petits, moins profonds et moins rapprochés que ceux du prothorax; hérissées de poils cendrés peu apparents; d'un ferrugineux brun extérieurement et inférieurement, d'un livide ferrugineux sur la partie de leur disque rapprochée de la suture. Ailes plus longues que le corps, brunâtres, irisées de violet et de vert doré. Dessous du corps d'un brun de poix; brillant; hérissé de poils cendrés blanchâtres. Antipectus marqué de gros points enfoncés. Pieds alongés, grêles; longuement ciliés; d'un ferrugineux plus ou moins obscur. Cuisses rétrécies en un long pédicule à la base, brusquement renflées vers le sommet en une massue souvent noirâtre.

On le trouve quelquefois dans les environs de Lyon, mais moins rarement dans ceux de Paris et dans diverses parties du nord de la France., sur les haies et sur les fleurs.

Genre. *Necydalis*, NECYDALE; Linn.

(νεκύδαλος, nom employé par Aristote pour désigner la chrysalide du Bombyx producteur de la soie.)

Caractères. Antennes épaisses, subfiliformes, égalant à peine les deux tiers du corps en longueur; de onze articles dans les mâles, presque de douze chez les femelles, le douzième étant plus ou moins marqué; à troisième et surtout à quatrième article, dans l'un et l'autre sexe, notablement plus courts que le cinquième. Palpes presque égaux, à dernier article tronqué, plus gros que les précédents. Prothorax muni de chaque côté d'un petit tubercule, inégal et plus fortement tuberculeux en-dessus. Elytres en forme d'écaille, couvrant à peine le quart des ailes. Celles-ci moins longues ou à peine aussi longues que l'abdomen qu'elles voilent. Pointe du médisternum bi-

fide. Cuisses postérieures renflées vers le sommet en une massue alongée. Premier article des tarses postérieurs plus long que les suivants réunis.

1. **N. Major;** Linn. *Prothorax noir, tuberculeux en dessus, paré dans tout son pourtour et surtout en devant et en arrière, d'un duvet doré. Elytres très-courtes, rebordées, ferrugineuses, ornées également le long de la suture d'un duvet doré. Bouche, base des antennes et pieds au moins en grande partie, d'un ferrugineux jaune, ou d'un jaune ferrugineux. Ailes noirâtres vers l'extrémité.*

Linn. Sys. Nat. p. 641. 1. — Muls. Lett. à Julie. t. 2. pl. 4, fig. 4. — Guérin, Icon. du Reg. an. pl. 44. fig. 8. — Fab. *Molorchus abbreviatus,* Syst. El. t. 2. p. 374. 1. — Schönh. Syn. ins. t. 3. p. 498. 1.

Long. 25 à 35^{mm} (10 à 14^{l}). Larg. 5 à 7 $1/2^{mm}$ (2 à 3^{l}).

Tête de la largeur du prothorax; noire; presque glabre ou garnie de poils obscurs peu apparents; marquée au bas du front d'une impression en demi-cercle; profondément sillonnée entre les antennes; labre et palpes ferrugineux ou testacés. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes subfiliformes, épaisses; presque glabres; dépassant à peine la moitié du corps; de onze articles; ferrugineuses aux trois ou quatre premiers, et noires postérieurement dans les mâles; entièrement ferrugineuses, et presque de douze articles (le dernier étant un peu indiqué) dans les femelles; à troisième et surtout quatrième article moins longs que le cinquième, dans l'un et l'autre sexe. Prothorax plus long que large; coupé en arc au bord antérieur et en sens contraire à la base; presque parallèle, muni de chaque côté d'un petit tubercule obtus; convexe; creusé transversalement au dessous du sommet et au dessus de la base, d'un sillon profond; plus faiblement canaliculé longitudinalement sur son disque; relevé ainsi de chaque côté en un tubercule arrondi; noir; parcimonieusement pointillé; nu, lisse et luisant, sur les élévations tuberculeuses; paré dans son pourtour d'un duvet doré ou quelquefois d'un jaune pâle. Ecusson triangulaire, noir, revêtu d'un duvet ferrugineux ou doré. Elytres un quart plus larges que le prothorax; à peine plus longues que lui dans les mâles, un peu plus longues dans les femelles; proéminentes et relevées aux épaules; arrondies également aux angles extérieur et sutural; rebordées dans tout leur pourtour; subruguleusement couvertes de points assez apparents et médiocrement espacés; ferrugineuses; concaves longitudinalement près de la suture, et parées dans ce large sillon d'un duvet doré brillant. Ailes plus courtes que l'abdomen; ferrugineuses ou d'un testacé brunâtre, obscures ou noirâtres vers l'ex-

trémité. Abdomen moitié aussi long que la partie antérieure du corps; déprimé, presque parallèle et rétréci postérieurement chez les femelles; convexe, profondément incisé et graduellement plus épais vers l'extrémité dans les mâles; noir aux deux derniers anneaux et ferrugineux antérieurement, dans ceux-ci; souvent ferrugineux seulement à la base, chez celles-là. Dessous du corps noir, pointillé; hérissé de poils dorés. Ventre ordinairement noir au sommet et à la base dans les mâles; ferrugineux seulement au bord de quelques segments dans les femelles. Pieds alongés. Cuisses renflées en une massue noire chez la plupart, surtout aux pieds postérieurs. Jambes d'un ferrugineux testacé; les postérieures principalement, noirâtres à l'extrémité. Tarses d'un testacé jaune, à premier article plus long que tous les suivants réunis.

Il est principalement crépusculaire; mais il paraît aussi pendant le jour. A sa forme, sa couleur et son vol rapide, on le prendrait volontiers pour quelque grande espèce d'ichneumon.

Il est rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le chêne, l'orme, le mûrier, le peuplier, etc.

2. **N. Salicis**; Dupont, inéd. *Prothorax noir, tuberculeux en dessus, paré latéralement d'un duvet doré pâle, presque dénudé près de ses bords antérieur et postérieur. Élytres très-courtes, rebordées, ferrugineuses, ornées également le long de la suture d'un duvet doré. Bouche, base des antennes et pieds, au moins en grande partie, d'un ferrugineux jaune, ou d'un jaune ferrugineux. Ailes presque unicolores.* (pl. 1, fig. F).

Buttner, *Molorchus populi*. Magazin der. Ent. von Germar, t. 5, p. 243.

Long. 22 1/2 à 27 1/2mm (9 à 11 l). Larg. 4 1/2 à 5 1/2mm (1 3/4 à 2 1/4 l).

Entièrement semblable pour la forme et presque pour les couleurs à l'espèce précédente dont il n'est peut-être qu'une variété. Généralement moins grand; toujours plus étroit. Prothorax proportionnellement plus alongé; dépourvu ou à peu près de poils dorés, vers ses bords antérieur et postérieur. Rebord des élytres sans la teinte obscure qu'on remarque ordinairement dans le *Mol. major*. Ailes presque unicolores ou faiblement nébuleuses extérieurement vers le point calleux. Ventre presque entièrement noir dans les mâles ou seulement ferrugineux à la base.

Cette espèce m'a été envoyée sous le nom de *Molorchus salicis*, Dupont. Elle est probablement la même que celle nommée par Büttner *M. populi*. Cet entomologiste, qui semble n'avoir connu que le mâle, le dépeint ainsi : Structure plus étroite que celle du *M. abbreviatus* Fab.; antennes ferrugineuses à la base; abdomen rougeâtre à la partie antérieure avec les segments plus profondément divisés.

J'ai trouvé cette Nécydale une seule fois, dans les montagnes du département du Rhône. Elle est moins rare dans les environs de Paris. Selon M. Dupont, la larve vit dans le saule; d'après le naturaliste allemand, elle habite le tremble.

Genre. *Stenopterus*, Sténoptère; Illiger.

(στενὸς, étroit; πτερὸν, aile.)

Caractères. Antennes filiformes ou légèrement plus épaisses vers l'extrémité; un peu moins longues que le corps dans les mâles, en dépassant à peine les deux tiers chez les femelles; de onze articles, la plupart obconiques. Palpes presque égaux, courts, à dernier article à peine plus gros que les précédents. Prothorax suborbiculaire, déprimé et tuberculeux en-dessus, mutique sur les côtés. Elytres de la longueur de l'abdomen, brusquement rétrécies au-dessous des épaules, terminées en alène, un peu déhiscentes entre elles vers l'extrémité. Pointe du médisternum tronquée ou faiblement échancrée. Cuisses postérieures rétrécies à la base, graduellement ou d'autres fois presque brusquement renflées vers le sommet. Premier article des tarses postérieurs à peine aussi long que le dernier seulement.

1. **S. Rufus**; Linn. *Prothorax noir, suborbiculaire, tuberculeux. Elytres subulées, chargées d'une côte longitudinale. Cuisses postérieures entièrement ferrugineuses, ou noires seulement à l'articulation.*

Fab. *Necydalis rufa*, Syst. El. t. 2. p. 372. 22. — Schönh. *Molorchus dispar*, Syn. Ins. t. 3. p. 501. — Illig. *Stenopterus rufus*, Mag. t. 4. p. 127. 22. — Panz. Faun. Germ. fasc. 120. pl. 4.

Long. 10 à 15^{mm} (4 à 6^{l}). Larg. 3 à 3 1/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^{l}).

Tête noire; hérissée d'un duvet grisâtre; couverte de points confluents et très-marqués, paraissant ainsi chagrinée; plus large que le bord antérieur du prothorax. Yeux très échancrés, saillants sur les côtés de la tête. Antennes faiblement ciliées inférieurement dans leur première moitié; subfiliformes ou très-légèrement plus épaisses vers l'extrémité; un peu moins longues que le corps dans les mâles, en égalant à peine les deux tiers dans les femelles; à premier article alongé, arqué, progressivement renflé, noir ainsi que le deuxième, qui est petit et globuleux; les trois ou quatre suivants ferrugineux à la base, noirs sur un espace plus ou moins grand de leur partie postérieure, ou même entièrement ferrugineux ainsi que

les derniers. Prothorax tronqué ou faiblement coupé en arc en devant; plus sensiblement et en sens contraire postérieurement; suborbiculaire ou subanguleux sur les côtés; déprimé; transversalement sillonné au-dessous du sommet et au-dessus de la base; noir; hérissé de longs poils d'un gris cendré; chagriné ou couvert de points confluents et très-marqués; chargé sur son disque de trois tubercules luisants, triangulairement disposés; paré au sommet d'une bordure interrompue et à la base de deux taches, de poils dorés. Ecusson revêtu d'un duvet blanc jaunâtre brillant. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; proéminentes et relevées aux épaules; à fossette humérale presque nulle; très-fortement rétrécies jusqu'à leur milieu; prolongées ensuite d'une manière linéaire, en se recourbant un peu en dehors; terminées en pointe au sommet; souvent débordées chez les femelles, par le dernier anneau de l'abdomen; déhiscentes ou séparées entre elles à la suture, depuis l'extrémité jusqu'au milieu; déprimées en dessus; couvertes de points très-apparents et médiocrement espacés; noires transversalement à la base; entièrement ferrugineuses et d'un rouge jaune dans le reste de leur longueur, quelquefois obscures à leur extrémité; chargées longitudinalement sur leur disque d'une côte élevée, qui, de la pointe apicale, se prolonge en s'affaiblissant jusqu'au calus huméral; revêtues de chaque côté de cette ligne, et surtout près de la suture, d'un duvet blanchâtre, brillant, transversalement couché. Dessous du corps noir, luisant; ruguleusement ponctué, surtout sur le postpectus; hérissé de poils d'un jaune blanchâtre; avec une ligne oblique à la base extérieure des pieds intermédiaires, une ligne transversale au-dessus des pattes postérieures, et de chaque côté, une bande raccourcie au bord des segments abdominaux, formées d'un duvet blanc doré, brillant. Pieds ferrugineux, hérissés de longs poils. Cuisses antérieures plus brusquement renflées en une massue d'un noir luisant; les postérieures plus souvent noires au genou chez les mâles.

Il est commun pendant l'été sur les fleurs en ombelle.

2. **S. Præustus;** Fab. *Prothorax noir, suborbiculaire, tuberculeux. Elytres subulées, chargées d'une côte longitudinale, ferrugineuses. Cuisses postérieures à massue entièrement noire. Antennes de cette dernière couleur.*

Var. A. *Elytres noires au sommet.*

Fab. *Necydalis præusta*, Syst. El. t. 2. p. 372. 23. — Illig. *Stenopterus præustus*, Mag. t. 3. p. 241. 23.

Var. B. **S. Ater;** Fab. *Entièrement noir, avec quelques taches sur la partie inférieure du corps et le bord des anneaux de l'abdomen, d'un duvet argenté.*

FAB. *Necydalis atra*, Syst. El. t. 2. p. 371. 14. — ILL. *Stenopterus ater*, Mag. t. 4. p. 127. 14.

Entièrement semblable au précédent sous le rapport des formes, de la ponctuation et de la pubescence; probablement il n'en est qu'une variété méridionale. Ordinairement plus petit. Antennes entièrement noires ou d'un brun obscurément rougeâtre à leurs articles intermédiaires. Elytres le plus souvent noires ou noirâtres au sommet. Massue des cuisses entièrement noire. Tout l'insecte est quelquefois totalement noir excepté les taches soyeuses du dessous du corps.

On le trouve dans le midi de la France.

3. **S. Ustulatus**; DEJ. inéd. *Semblable au précédent*, var. Atra, *mais plus petit. Elytres d'un brun obscur, avec la base noirâtre se prolongeant autour de l'écusson, et une bande de poils blanchâtres le long de la suture. Base des cuisses postérieures jaunâtre.*

DEJ. *in litteris* et in Cat. p. 360.

Cette espèce, que je n'ai pas vue et sur laquelle M. le comte Dejean a bien voulu me donner les détails descriptifs ci-dessus, a été prise par ce savant entomologiste, dans les environs de Perpignan.

II. GROUPE.

LES CLINOCÉPHALIDES.

(κλίνω, j'incline, κεφαλή, tête.)

Caractères. Tête verticale ou inclinée, enfoncée presque jusqu'aux yeux dans le prothorax. Yeux très-échancrés, entourant la base des antennes. Dernier article des palpes ovoïde ou ovalaire, terminé en pointe.

Ils se divisent en deux familles.

		Familles.
Prothorax	armé de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux.	LAMIENS.
	mutique, ou n'étant pas armé latéralement d'un tubercule épineux.	SAPERDINS.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES LAMIENS.

Caractères. Prothorax armé de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. Palpes à dernier article ovalaire ou subcylindrique, rétréci vers l'extrémité et terminé en une pointe entière ou tronquée. Lobe extérieur des mâchoires généralement recourbé sur l'interne. Antennes sétacées, habituellement plus longues que le corps, du moins chez les espèces ailées. Yeux très-échancrés, entourant une partie et s'avançant inférieurement au delà de la base des antennes. Elytres presque soudées chez quelques-uns, et alors ailes nulles ou peu développées. Tarière des femelles quelquefois saillante. Jambes comprimées: les intermédiaires munies sur l'arête extérieure d'un tubercule ou sorte de dent obtuse parfois peu prononcée, suivie d'une échancrure couverte d'une frange de poils.

Avec les Clinocéphalides, nous allons suivre une série à peu près parallèle à celle que nous venons de parcourir. Là, nous trouverons encore dans la taille des individus les différences les plus frappantes; mais le faciès de ces insectes sera particulier. Leurs mœurs offriront également des variations nombreuses à toutes les époques de leur vie.

Les Lamiens, qui forment la première famille de ce groupe, ont la tête tantôt bombée en devant ou sans dépression ni enfoncement, tantôt creusée longitudinalement entre les antennes d'un sillon très profond. Celles-ci, chez les uns, sont épaisses, presque noueuses ou composées d'articles obconiques, et dépassant parfois à peine la moitié des élytres; chez les autres, elles sont plus grêles, plus longues que le corps, ou en égalent même jusqu'à quatre ou cinq fois la longueur. Le prothorax est généralement transversal ou moins long que large, toujours armé latéralement d'une épine ou d'un tubercule épineux; quelquefois inégal ou tuberculeux en dessus. Les élytres passent graduellement de la forme ovale à celle d'un parallélogramme; en général elles sont convexes; le plus souvent parées ou revêtues de duvet; arrondies à l'extrémité dans le plus grand nombre, mais obliquement tronquées chez quelques-uns, ou même épineuses à l'angle extérieur du sommet; dans plusieurs, comme dans les Parmènes, elles sont presque soudées et rendent inutiles la présence des véritables ailes qui sont nulles ou peu développées. Chargées

alors de protéger d'une manière plus spéciale des espèces réduites à une vie toute terrestre, elles montrent dans certains genres, comme chez les Morimes, une dureté presque égale à celle de la corne. Le dernier anneau du ventre ou le segment anal, ordinairement entier, est exceptionnellement échancré chez les mâles dans les Acanthodères et les Ædiles, ou prolongé chez les femelles de ces derniers en un tube presque conique. Les pieds, forts et médiocrement alongés dans les espèces aptères, présentent une structure plus déliée dans les autres. Leur forme et leur grandeur relative offrent également des différences remarquables; ainsi, dans les Monohammes, les antérieurs de certains mâles sont notablement plus longs que les suivants. Les cuisses, linéaires dans plusieurs, sont rétrécies chez les autres en pédicule à la base, et renflées en massue vers l'extrémité. Les jambes, souvent courbes ou bizarrement subflexueuses, offrent toujours sur l'arête des intermédiaires, mais d'une manière plus ou moins marquée, cette sorte de tubercule, ou du moins l'échancrure dont ce groupe seul fournit des exemples. Enfin les tarses, composés d'articles peu alongés dans le plus grand nombre, sont garnis aux pieds antérieurs de certains mâles, de poils développés en forme de houppes.

Les Lamiens à l'état de larve ne sillonnent pas en général les couches ligneuses, et ne pratiquent pas ainsi dans nos arbres les dégâts considérables qu'y commettent les grandes espèces de Procéphalides. Comment en effet, après leur dernière métamorphose, se traceraient-ils avec leur tête souvent très-inclinée, un long chemin pour arriver au jour? aussi la plupart se contentent-ils de ronger presque exclusivement les écorces, ou vivent-ils dans certains végétaux, de la substance médullaire qu'ils renferment. Il a suffi à la nature de modifier la direction de leur bouche, pour opérer entre leurs habitudes et celles des espèces du groupe précédent, ces différences importantes.

A l'état parfait, nous ne voyons aucun de ces insectes demander aux fleurs dont la terre est parée, les sucs mielleux produits par leurs nectaires. Les uns, privés d'ailes, cachent sous les pierres ou dans le gazon leur vie obscure, les autres cherchent un dernier asile sur les arbres qui les ont nourris: plusieurs sont nocturnes, ou se montrent plus volontiers aux approches de la nuit. Les espèces de cette famille ne brillent ni des reflets métalliques, ni des couleurs éclatantes dont se montrent parés certains individus des autres groupes; néanmoins malgré leurs teintes généralement rembrunies, plusieurs méritent de fixer nos regards: les uns, par des antennes très-longues qui sem

blent empruntées à des insectes d'une autre stature; les autres, par les dessins admirables de leur corps velouté.

Cette coupe correspond au genre *Lamia* de Fabricius.

			BRANCHES.
Cuisses postérieures	simples; quelquefois en massue, mais alors ailes nulles ou rudimentaires, et élytres presque soudées.	Tête sans sillon ou peu profondément sillonnée entre les antennes. Elytres peu ou point anguleuses aux épaules, à fossette humérale rarement prononcée.	*Parménaires.*
		Tête creusée entre les antennes d'un sillon profond, dont les bords sont relevés à la base de celles-ci. . . . . , .	*Lamiaires.*
	en massue. Toujours des ailes sous les élytres.	Antennes non ciliées en dessous, ou garnies de cils courts et peu nombreux.	*Ædilaires.*
		Antennes garnies en dessous de cils longs et nombreux.	*Pogonochéraires.*

I. BRANCHE.

LES PARMÉNAIRES.

Caractères. Antennes de onze articles; épaisses à la base, sétacées; généralement courtes, quelquefois cependant aussi longues au moins que le corps. Dernier article des palpes, le plus long; ovalaire ou subcylindrique, rétréci et terminé en pointe parfois obtuse ou tronquée. Tête sans sillon, ou peu profondément sillonnée entre les antennes. Prothorax uni en dessus, quelquefois caréné ou sillonné, jamais inégal; armé de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. Elytres en ovale, peu saillantes aux épaules, généralement sans fossette humérale prononcée. Pieds forts; peu alongés. Cuisses, antérieures au moins, souvent renflées. Jambes triangulairement élargies vers le sommet. Corps convexe. Ailes nulles ou peu développées.

Les Parménaires sont des Lamiens aptères, de taille petite ou médiocre, remarquables par leur front généralement bombé et leurs élytres ovalaires.

		GENRES.
Troisième	article des antennes un peu courbe, notablement plus long que le premier et que le quatrième, subcylindrique, ainsi que les suivants.	*Parmena.*
	article des antennes à peu près égal au quatrième, moins long ou à peine aussi long que le premier, obconique ainsi que les suivants.	*Dorcadion.*

Genre. *Parmena*, PARMÈNE; Meg. inéd. Latr. Serv.

(πάρμη, petit bouclier.)

Caractères. Antennes un peu moins longues ou plus longues que le corps; subfiliformes; à troisième article un peu courbe, notablement plus long que le premier et que le quatrième, subcylindrique ainsi que les suivants. Tête généralement bombée sur le front, peu profondément ou point sillonnée longitudinalement entre les antennes. Prothorax subcylindrique, armé de chaque côté d'une petite épine. Elytres presque soudées, ovales, sans angles huméraux, à peine plus larges que le prothorax à sa base. Ailes nulles. Pieds forts.

A la tête de ce groupe, nous retrouvons des Longicornes dont les mœurs ont de l'analogie avec les premiers Procéphalides; les Parmènes sont aussi des insectes nocturnes; leur taille est petite; leurs couleurs sont tristes: on les trouve sous les pierres, sous les écorces, cachées parmi les bois entassés, ou fixées immobiles contre les branches des arbres.

1. **P. Solieri**: Nob. *Corps oblong, convexe, revêtu en dessus d'un duvet soyeux gris cendré; hérissé de longs poils. Prothorax subcylindrique, épineux latéralement. Elytres ovales, ponctuées; ornées d'une bande transversale dans le milieu, et antérieurement de deux anneaux unis, cendrés.*

SOLIER, *Parmena pilosa*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 125. pl. 5. fig. A. larve, 1, 2, 5, 6. nymphe, 3, 4. insecte parfait. 7. SCHÖNH. *Dorcadion pubescens*? t. 3. 22. Appendix p. 176.

Var. A. *Elytres d'un gris cendré, cendrées vers la base, avec une bande onduleuse de même couleur, située presque sur le milieu des élytres.*

Var. B. *Elytres d'un gris cendré avec une tache antérieure et une bande transversale, plus obscures.*

Var. C. *Elytres uniformément grises.*

Long. 8 3/4 à 11 1/4^{mm} (3 1/2 à 4 1/2^{l}). Larg. 3 à 3 3/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^{l}).

Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax; entièrement revêtue, comme tout le corps en dessus, d'un duvet gris cendré; hérissée de longs poils de même couleur; parsemée de petits points enfoncés; bombée sur le front; ordinairement creusée de celui-ci au vertex d'un sillon longitudinal, parfois peu apparent. Mandibules noires à leur extrémité. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes atteignant presque aux trois quarts des élytres dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles; rougeâtres, garnies d'un duvet gris: souvent annelées de

blanc cendré; épaisses, sétacées; composées de onze articles : le premier subovalairement renflé ; le deuxième petit, globuleux; le troisième presque aussi long que les deux suivants réunis. Prothorax tronqué et étroitement rebordé au sommet et à la base ; à peu près aussi long que large ; subcylindrique ; armé d'une petite épine de chaque côté ; convexe en dessus ; revêtu d'un duvet gris cendré, mêlé de taches plus obscures au bord antérieur et dans d'autres parties ; hérissé de poils grisâtres ; parsemé de points très-apparents. Écusson petit, vêtu d'un duvet gris. Élytres de la largeur du prothorax à sa base ; sans fossette humérale ; ovales ; presque soudées ; très-convexes en dessus ; parsemées de points espacés, très-gros près de la base, graduellement affaiblis vers l'extrémité ; hérissées de longs poils grisâtres ; revêtues d'un duvet soyeux gris de souris ; ornées antérieurement de deux ovales ou anneaux unis, de couleur cendrée, séparés par un espace plus obscur d'une bande transversale, également cendrée. Dessous du corps d'un brun cendré, pubescent, parsemé de petits points espacés. Bord des anneaux du ventre parfois rougeâtre. Pieds forts, peu alongés. Cuisses revêtues d'un duvet gris cendré épais et luisant. Jambes rougeâtres, garnies d'un duvet moins épais ; triangulaires ; les quatre postérieures échancrées sur l'arête extérieure, près du sommet. Tarses rougeâtres, ornés d'une frange blanchâtre ; à premier article à peine plus long que le troisième.

Obs. Le plus souvent le dessin antérieur des élytres est peu distinct. Elles paraissent alors cendrées vers la base avec une bande transversale de même couleur sur leur milieu. D'autres fois elles sont d'un gris presque cendré, avec une tache antérieure et une bande transversale plus obscures. Parfois enfin, elles sont uniformément grises.

Cette Parmène a beaucoup d'analogie avec le *Dorcadion pubescens* de M. Schonherr : je ne crois pas néanmoins que ce soit l'espèce décrite par l'auteur suédois; ses élytres ont des dessins réguliers au lieu d'être parsemées de taches cendrées. Elle a été trouvée en France pour la première fois par M. Solier, qui a donné sur elle des détails descriptifs et historiques pleins d'intérêt et de vérité. La larve n'est pas rare dans certaines localités des environs de Marseille. Je l'ai prise en 1836 à Montredon, dans une chasse entomologique faite avec le savant que je viens de nommer : je l'ai reçue également des mêmes lieux, par les soins d'un entomophile plein de zèle, M. Raymondon. Cette larve vit dans les tiges sèches de l'*euphorbia characias*, généralement dans celles qui ne se sont pas couronnées de fleurs. Elle se pratique d'abord un chemin tortueux dans la moelle dont elle se nourrit, et mange en revenant sur ses pas les parties de

cette substance négligées d'abord par elle. A l'époque de ses mues, elle ferme, d'un bouchon composé de la matière ligneuse, les extrémités de l'espace dans lequel elle s'est arrêtée. M. Solier a trouvé sous les pierres l'insecte parfait à des époques très-différentes : en avril, juin et septembre. Les larves élevées par lui, ont subi au commencement d'août leur dernière transformation. Celles que j'ai rapportées, dans le temps, de Marseille, ont acquis dans le même mois leur forme parfaite. Un naturaliste de Villefranche (Rhône) M. Rompart, a eu au contraire des éclosions en février. La même année verrait-elle deux générations de cette espèce? on serait d'abord tenté de le croire, car en mars et avril on trouve des larves très-petites : mais il est probable plutôt que ces dernières demeurent plus d'un an dans cet état, car en 1837, également au mois d'août, j'ai vu naître des Parmènes, des larves capturées en mai 1836. Les larves, comme l'insecte parfait, dédaignent tous les autres végétaux, même ceux de la même famille qui ne manquent pas d'analogie avec l'espèce qui leur fut dévolue. Je leur ai offert sans succès les *euphorbia palustris* et *salicifolia.*

La dénomination de *Pilosa* ayant été plus anciennement donnée à un autre Lamien *(Pogonocherus pilosus),* je me suis vu forcé de changer celle imposée à cette Parmène, afin d'éviter tout sujet de confusion, pour les personnes qui se borneraient à regarder comme coupes génériques les divisions plus élevées.

2. **P. Fasciata;** VILLERS. *Dessus du corps convexe, garni d'un duvet très-court. Prothorax d'un brun cendré. Elytres ovales, fortement et parcimonieusement ponctuées; d'un cendré brunâtre, ornées transversalement dans le milieu d'une bande brune anguleuse.*

VILLERS, *Cerambyx fasciatus*, Car. Linn. Entom. t. 1. p. 259. 38.— OLIV. t. 4. n° 67. pl. 17, fig. 124.

Long. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^{l}). Larg. 5/6 à 2 1/2^{mm} (1/3 à 1^{l}).

Tête aussi large que le prothorax; revêtue d'un duvet brunâtre cendré; bombée en devant; un peu concave entre les antennes; marquée dans ce sillon d'une ligne assez profonde, prolongée jusqu'au vertex. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes épaisses, sétacées; plus longues que le corps dans les mâles, à peu près aussi longues que lui chez les femelles; garnies en-dessous de cils assez nombreux et médiocrement alongés; couvertes de poils couchés; un peu obscurément ferrugineuses; annelées de cendré à la base de leurs articles; le troisième de ceux-ci presque aussi long que les deux suivants réunis. Prothorax tronqué et très-étroitement rebordé au sommet, bisinueusement coupé postérieurement; dilaté de chaque côté en un tuber-

cule épineux; convexe en-dessus; transversalement sillonné d'une ligne étroite au-dessus de la base qui paraît rebordée; garni d'un duvet très-court brun cendré; fortement et rugueusement ponctué sur son disque, qui, le plus souvent, est moins brun que la partie antérieure. Ecusson très-petit, en demi-cercle, revêtu d'un duvet cendré. Elytres ovales; sans fossette humérale; à peine plus larges que le prothorax à sa base; deux fois aussi longues que lui; obtusément arrondies au sommet; soudées; très-convexes en-dessus; parsemées de points espacés, plus gros près de la base; obscurément ferrugineuses, mais revêtues d'un duvet court, cendré ou d'un cendré jaunâtre, garni sur chaque point d'une moucheture brunâtre; ornées transversalement dans leur milieu d'une bande brune, assez large, anguleusement onduleuse, souvent rendue plus apparente par l'effet du duvet plus cendré qui la borde. Dessous du corps d'un ferrugineux obscur, uniformément couvert d'un duvet cendré, très-court, luisant et presque blanchâtre (vu à certain jour) au bord des anneaux de l'abdomen. Pieds médiocrement alongés, un peu obscurément ferrugineux, garnis d'un très-court duvet cendré. Cuisses fortes, renflées au delà du milieu. Jambes sinueuses; les quatre postérieures échancrées sur l'arête, et ciliées sur cette échancrure.

Cette espèce est médiocrement commune dans les environs de Lyon, principalement sur le lierre et le sureau, dont la moelle sert d'aliment à la larve. Celle-ci, selon M. Myard, vit également aux dépens du noyer, sur lequel l'insecte parfait est abondant dans les environs de Châlon-sur-Saône.

Genre. *Dorcadion*, Dorcadion; Dalman.

(δορκὰς, chevreuil.)

Caractères. Antennes moins longues que le corps; sétacées, épaisses à la base; à troisième article à peu près égal au quatrième, moins long ou à peine aussi long que le premier, obconique ainsi que les suivants. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux. Tête généralement bombée sur le front, peu profondément sillonnée ou sans sillon longitudinal entre les antennes. Prothorax presque hexagonal ou armé de chaque côté d'un tubercule pointu, dont la base occupe toute la largeur. Elytres presque ovales, à angles huméraux nuls ou peu prononcés. Ailes nulles. Pieds forts.

Ce genre a été signalé par M. Dalman, dans l'ouvrage: *Synonymia insectorum* de M. Schonherr t. 3. p. 397.

Ces insectes, rapprochés des Parmènes par les formes du corps

sont reconnaissables à leurs antennes courtes, fortement décroissantes, composées d'articles obconiques. Quelquefois leur corps est glabre, mais généralement il est revêtu d'un duvet velouté, le plus souvent brun, paré de longues lignes blanches : on dirait un habit de deuil, chamarré de galons d'argent.

Ils habitent les lieux secs ; on les trouve sur le sol, où les retient leur défaut d'ailes.

1. **D. Fulvum**; Herbst. *Élytres ferrugineuses avec le rebord extérieur blanchâtre. Premier article des antennes, cuisses, jambes et ventre, d'un rouge blanchâtre. Tout le reste du corps noir. Prothorax armé d'un tubercule épineux.*

Herbst, *Lamia fulva*, Arch. de l'Hist. des ins. pl. 25. fig. 10 — Scop. *Cerambyx fulvus*, Ent. Carn. p. 53. 170. — Schön. *Dorcadion morio*, var. 5. t. 3. p. 398. — Fisch. *D. canaliculatum*, Ent. de la Russ. t. 2. p. 240. pl. 50. fig. 6. ♀ — id. *D. erythropterum*, id. p. 240. pl. 50. fig. 7. ♂.

Long. 17 1/2 à 20^{mm} (7 à 8^{l}). Larg. 3 3/4 à 4 1/4^{mm} (1 1/2 à 1 3/4).

Tête noire ; creusée de la base du front au vertex, d'un sillon plus profond entre les antennes ; marquée de points assez gros et rapprochés ; couverte sur le front et postérieurement sur le bord du sillon, d'un duvet cendré blanchâtre. Yeux bruns, garnis d'un duvet blanchâtre dans leur profonde échancrure. Antennes épaisses à la base ; décroissant très-sensiblement de grosseur de l'origine à l'extrémité ; à peine égales en longueur aux deux tiers du corps ; de onze articles : le premier, le plus gros, graduellement renflé, aussi long que les deux suivants réunis, fortement ponctué, garni de quelques poils cendrés qui donnent une teinte blanchâtre à sa couleur ferrugineuse ; les autres, à partir du troisième, noirs, obconiques ou presque dentés inférieurement. Prothorax coupé antérieurement en arc, échancré au milieu du sommet, tronqué bisinueusement à la base ; armé de chaque côté d'un tubercule épineux ; convexe en-dessus ; noir, luisant ; presque glabre, garni de poils noirs assez courts et peu nombreux ; fortement ponctué ; profondément sillonné dans son milieu ; revêtu dans le fond de ce sillon d'un duvet cendré blanchâtre. Écusson en triangle curviligne. Élytres à peine plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ; sans fossette humérale ; oblongues, presque cylindriques ; rebordées inférieurement sur les côtés ; parées dans le sillon longitudinal qui limite ce rebord, d'un duvet cendré blanchâtre ; arrondies à l'angle extérieur ainsi qu'à l'angle sutural ; généralement un peu débordées par l'extrémité de l'abdomen ; presque soudées à la suture ; convexes en-dessus ; d'un rouge

brun, parfois obscur à la base; parsemées de petits points presque sérialement disposés. Dessous du corps noir et pointillé sur la partie thoracique, rouge et presque lisse sur le ventre; uniformément revêtu d'un duvet cendré blanchâtre, qui pâlit les couleurs de son fond. Pieds médiocrement alongés, forts. Cuisses et jambes d'un rouge rendu presque couleur de chair par le duvet cendré blanchâtre dont elles sont garnies. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers le sommet : les antérieures, obliquement échancrées inférieurement; les intermédiaires, armées d'une dent émoussée sur l'arête supérieure, frangées ensuite de ce point jusqu'au sommet : les postérieures, courbées inférieurement. Tarses noirs, garnis d'un duvet cendré; premier article des postérieurs plus long que le troisième.

Cette espèce, plus particulière à la Hongrie, a été trouvée par M. Bayle, dans le département de la Lozère, selon M. Duponchel, l'auteur de l'Histoire des Lépidoptères de France.

2. **D. Fuliginator;** Linn. *Prothorax armé latéralement d'un tubercule terminé en pointe obtuse; noir, presque glabre et ponctué ainsi que la tête. Elytres revêtues d'un duvet cendré velouté, blanchâtre; ornées d'une bordure blanche à la suture, et en dessous, le long du côté extérieur; parées sur leur disque, de deux lignes de même couleur dont l'intérieure plus courte.*

Var. A. *Lignes blanches des élytres peu apparentes.*

Var. B. *La couleur des élytres varie et passe par toutes les nuances intermédiaires entre le cendré et le brun.*

Var. C. **D. Quadrilineatum;** Chevrolat. inéd. *Une troisième ligne très-étroite, intermédiaire entre celles du disque.*

Linn. *Cerambyx fuliginator*, Syst. Nat. 2. p. 629. 43. — Fab. *Lamia fuliginator*, Syst. El. t. 2. 299. 101. — Schönh. *Dorcadion fuliginator*, Syn. Ins. t. 3. p. 398. — Panz. Faun. Germ. fasc. 48. pl. 21.

Long. 12 1/2 à 17 1/2^{mm} (5 à 7^{l}). Larg. 5 à 6 1/4^{mm} (2 à 2 1/2^{l}).

Tête noire; presque glabre ou parsemée d'un duvet très-court et peu apparent; couverte de points très-marqués et rapprochés; échancrée au bas du front; creusée longitudinalement sur celui-ci et jusqu'au vertex, d'une ligne souvent presque effacée. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, décroissant sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; égalant à peu près les trois quarts de la longueur du corps dans les mâles, moins longues dans les femelles;

de onze articles : le premier, le plus gros, graduellement renflé, aussi long que les deux suivants réunis ; le second, petit, semiglobuleux ; le troisième égal au quatrième, noir, revêtu ainsi que les autres d'un léger duvet, et parcimonieusement annelé de cendré à la base. Prothorax presque une fois moins long que large ; tronqué, sans rebord, et parfois presque échancré au sommet ; tronqué et rebordé étroitement à la base ; armé de chaque côté d'un tubercule terminé en pointe obtuse ; convexe en dessus ; chargé longitudinalement dans son milieu, d'une sorte de carène ou ligne souvent peu élevée, lisse et fréquemment raccourcie ; noir ; presque glabre ; presque chagriné ou couvert comme la tête de points enfoncés assez gros et rapprochés. Écusson en demi-cercle. Élytres un quart plus larges que le prothorax à la base ; à peine aussi larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines chez les femelles, moins larges dans l'autre sexe ; trois fois aussi longues ; à peu près sans fossette humérale ; presque ovales ; arrondies à l'angle extérieur et un peu moins à l'angle sutural ; obtuses au sommet ; presque soudées ; convexes en dessus ; revêtues d'un duvet velouté, souvent d'un cendré blanchâtre, mais offrant, suivant les individus, toutes les nuances intermédiaires jusqu'au brun ; quelquefois d'une couleur uniforme, quand elles sont d'une teinte claire, mais ordinairement ornées à la suture et en dessous le long du côté extérieur, d'une bordure blanche ; parées en dessus, sur leur disque, de deux lignes de même couleur : l'une, partant de l'angle huméral, longitudinalement prolongée jusqu'au sommet qu'elle atteint rarement ; l'autre, intermédiaire entre celle-ci et la suture, moins longue, surtout chez les mâles ; quelquefois enfin, marquées entre les deux précédentes d'une autre ligne ou sorte de trait, plus ou moins distinct. Dessous du corps noirâtre ; pointillé ; garni d'un duvet gris cendré, moucheté de brun. Bords des anneaux subciliés de gris fauve. Pieds forts ; noirâtres ; garnis d'un duvet gris cendré ou gris fauve. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers l'extrémité : les antérieures obliquement échancrées en dessous près du sommet ; les intermédiaires armées d'une dent émoussée sur le milieu de l'arête extérieure, ou obliquement échancrées dans cette partie, et garnies de ce point à l'extrémité, d'un duvet fauve brun. Premier article des tarses un peu plus long que le troisième.

On le trouve dans le midi, l'Auvergne, la Bourgogne et les environs de Paris ; mais il n'a jamais été pris à Lyon. M. Garnier, d'Amiens, m'a envoyé la var. C. comme étant le *Dorcadion quadrilineatum* de M. Chevrolat.

7. **D. Meridionale** ; Dej. inéd. *Prothorax armé latéralement d'un*

tubercule terminé en pointe obtuse; noir, garni ainsi que la tête d'un duvet grisâtre. Élytres revêtues d'un duvet brun, velouté; ornées d'une bordure blanche à la suture et en dessous le long du côté extérieur; parées sur leur disque de deux lignes de même couleur, dont l'intermédiaire plus courte.

Solier, in litteris.

Cette espèce ressemble entièrement pour la forme, la ponctuation et les lignes des élytres, aux variétés les plus foncées en couleur de la précédente, et probablement elle n'en est qu'une variété méridionale. La tête et le prothorax sont généralement garnis d'un duvet cendré, gris ou gris fauve, plus épais et très-apparent; mais on les trouve fréquemment épilés. Le duvet du fond des élytres, au lieu d'être d'une teinte uniforme, est souvent veiné de lignes onduleuses plus claires; la ligne humérale se lie souvent au sommet avec la bordure du côté extérieur. La taille, surtout celle des femelles, est parfois plus grande. De toutes ces remarques, la seule constante est celle de la couleur brune du fond des élytres.

Cette espèce habite le midi de la France. Elle m'a été envoyée par M. Solier, comme étant le *Dorcadion meridionale* du catalogue de M. le comte Dejean.

4. **D. Pyrenæum**; Dej. inéd. German. *Prothorax armé latéralement d'un tubercule terminé en pointe un peu obtuse; noir ainsi que la tête, les antennes et les pieds. Élytres veloutées de brun, ornées d'une bordure de duvet blanc à la suture et en dessous le long du côté extérieur; parées sur leur disque de trois lignes de même couleur, dont l'intermédiaire ne touche pas à la base.* (Pl. 2, fig. 4, ♂. Fig. 6, ♀).

♂. Lignes antérieures du disque successivement plus courtes.

♀. Ligne intermédiaire moins longue que la plus rapprochée de la suture.

Germ. Faun. Ins. Europ. fasc. 21. pl. 16. ♂.

Long. 12 1/2 à 15mm (5 à 6l). Larg. 4 1/4 à 5mm (1 3/4 à 2l).

Tête noire; presque glabre; luisante; parsemée de points assez espacés; déprimée entre les antennes; creusée peu profondément d'une ligne étroite et longitudinale, prolongée depuis l'origine du front jusqu'au vertex. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, décroissant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; noires; hérissées de poils raides et courts; à peine égales en longueur aux deux tiers du corps; de onze articles : le premier, le plus gros, graduellement renflé, aussi long que les deux suivants réunis; les

autres, à partir du troisième, obconiques. Prothorax tronqué, presque en ligne droite au sommet et à la base; sans rebord en devant, étroitement rebordé postérieurement; armé de chaque côté d'un tubercule un peu obtus; convexe en dessus; presque glabre; noir; luisant; parsemé de petits points assez espacés; marqué longitudinalement dans son milieu d'une ligne peu profonde ou faiblement apparente. Écusson en demi-cercle. Élytres presque un tiers plus larges que le prothorax à sa base; de la largeur de ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; trois fois et demie aussi longues que lui; sans fossette humérale; presque ovales; arrondies à l'angle extérieur du sommet, un peu moins à l'angle sutural; presque soudées; médiocrement convexes en dessus; noires, veloutées de brun; ornées d'une bordure linéaire d'un duvet blanc à la suture, et en dessous le long du côté extérieur; parées en dessus de trois lignes de même couleur, de même nature, également espacées; la plus extérieure, partant de l'angle huméral et longitudinalement prolongée presque jusqu'à l'extrémité; la seconde, naissant à quelque distance de la base, atteignant à peine les deux tiers; la plus intérieure, naissant de la base et un peu plus courte que la précédente, dans les mâles; plus longue qu'elle et se liant parfois à son sommet avec l'humérale, chez les femelles. Dessous du corps noir, luisant, pointillé, très-faiblement pubescent. Pieds forts, noirs, luisants, pointillés. Cuisses garnies inférieurement d'un duvet blanc livide. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers l'extrémité : les antérieures, obliquement échancrées en dessus; les intermédiaires, armées d'une dent émoussée sur le milieu de l'arête extérieure; parées de ce point jusqu'au sommet d'une courte frange de poils noirs; les postérieures, inférieurement courbées. Tarses garnis, ainsi que les jambes, de poils courts; premier article des postérieurs un peu plus long que le troisième.

Je l'ai reçu de M. Nourrisson et de divers autres entomologistes, comme se trouvant dans les Pyrénées. M. Germar paraît n'avoir connu que le mâle de cette espèce.

5. **D. Lineola**; Illig. *Dessus du corps revêtu d'un duvet velouté brun clair. Prothorax et vertex parés longitudinalement dans leur milieu d'une double ligne blanche. Élytres ornées à la suture, et en dessous au côté extérieur, d'une bordure d'un duvet blanc; et sur leur disque, de deux lignes de même couleur : l'humérale prolongée jusqu'à l'extrémité, l'intérieure plus courte, surtout chez les mâles. Pieds ferrugineux.*

Illiger, Magaz. t. 5 p. 238. 115.

Var. A. *Lignes des élytres, principalement la suturale et l'humérale, plus larges.*

Long. 12 1/2 à 13 3/4^{mm} (5 à 5 1/2^{l}). Larg. 5^{mm} (2^{l}).

Tête noire; parsemée de petits points; revêtue postérieurement d'un duvet brun clair; déprimée, et creusée entre les antennes d'une ligne légère; parée sur celle-ci d'un duvet blanc qui se confond à la partie antérieure avec le duvet de même couleur dont elle est parsemée; ornée sur le vertex, de deux lignes également d'un duvet blanc, obliquement dirigées chacune de la base interne des antennes au milieu du bord du prothorax. Yeux noirâtres, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, décroissant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; à peine plus longues que les deux tiers du corps; de onze articles : le premier, le plus gros, graduellement renflé, aussi long que les deux suivants réunis, d'un ferrugineux plus ou moins obscur, garni d'un duvet blanc cendré; les autres, à partir du troisième, obconiques, noirâtres, couverts d'un duvet brun, annelés de cendré à la base. Prothorax presque une fois moins long que large; sans rebord, et échancré dans le milieu du sommet, tronqué et rebordé étroitement à la base; armé de chaque côté d'un tubercule pointu; convexe en dessus; longitudinalement marqué dans son milieu, sur un espace linéairement dénudé, d'une ligne peu profonde, interrompue, puis creusée postérieurement en fossette; paré de chaque côté de cette raie dénudée, d'une ligne d'un duvet blanc; couvert latéralement à celle-ci d'un duvet brun clair; garni enfin sur les côtés et en dessous, d'un duvet blanc cendré. Écusson revêtu d'un duvet blanc. Élytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; à peine aussi larges dans les mâles, moins larges chez les femelles, que ce dernier dans son diamètre transversal le plus grand; trois fois et demie aussi longues que lui; à peu près sans fossette humérale; presque ovales; arrondies à l'angle extérieur du sommet, un peu moins à l'angle sutural; presque soudées; convexes en dessus; noires, revêtues d'un duvet brun, brun clair ou brun jaunâtre; ornées d'une bordure d'un duvet blanc à la suture et en dessous, le long du côté extérieur; parées sur leur disque, de deux lignes de même couleur et de même nature : l'une, partant de l'angle huméral et longitudinalement prolongée jusqu'au sommet, où elle s'unit avec la bordure extérieure; l'autre, intermédiaire entre la précédente et la bordure suturale, avec lesquelles elle se lie à la base; longitudinalement prolongée en s'amincissant un peu, jusqu'aux deux tiers ou quatre cinquièmes de la longueur, chez les femelles, presque rudimentaire ou trois à cinq fois plus courte chez les mâles. Dessous du corps pointillé,

noirâtre, couvert d'un duvet cendré blanchâtre. Pieds forts; d'un ferrugineux plus ou moins clair; garnis également d'un duvet cendré blanchâtre. Jambes comprimées, triangulaires : les antérieures obliquement sillonnées en dessous, vers le sommet; les intermédiaires armées d'une dent émoussée sur le milieu de l'arête supérieure, ornées depuis ce point jusqu'à l'extrémité, d'une frange épaisse de poils courts; les postérieures un peu arquées inférieurement. Premier article des tarses un peu plus long que le troisième.

On le trouve dans le midi de la France, et en remontant le bassin du Rhône, jusqu'au delà de Dijon. Il a été abondant cette année en avril et en mai, dans le lieu des environs de Lyon appelé le *Grand-Camp*. On le rencontre cheminant sur le sol, avec une activité proportionnée à la chaleur du jour. Sa larve me semble devoir vivre aux dépens de l'*euphorbia gerardiana*, et peut-être aussi de diverses autres plantes. La variété A est généralement d'une taille plus grande; les lignes plus larges du prothorax et des élytres, lui donnent le faciès de l'espèce suivante.

6. **D. Donzeli;** Nob. *Dessus du corps revêtu d'un duvet brun poudré de blanc. Prothorax paré longitudinalement dans le milieu, d'une double ligne blanche. Elytres ornées, à la suture et en dessous au côté extérieur, d'une bordure d'un duvet blanc, et en dessus, de trois larges lignes, de même couleur; l'humérale prolongée jusqu'à l'extrémité, l'intérieure plus courte, l'intermédiaire très-étroite. Pieds d'un ferrugineux blanchâtre.*(pl. 2, f. 5.)

Long. 13 3/4 à 15^{mm} (5 1/2 à 6^{l}). Larg. 6 1/4^{mm} (2 1/2^{l}).

Il a beaucoup d'analogie avec le précédent, et peut-être n'en est-il qu'une variété méridionale. Tête revêtue d'un duvet blanchâtre; creusée longitudinalement d'une ligne peu profonde, depuis le bas du front presque jusqu'au vertex; marquée entre les antennes, de chaque côté de celles-ci, d'une ligne d'un duvet brun; parsemée de points très-petits. Yeux noirâtres, étroits, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, décroissant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; à peine plus longues que les deux tiers du corps; de onze articles : le premier, le plus gros, graduellement renflé, aussi long que les deux suivants réunis; obscurément ferrugineux, garni d'un duvet cendré; les autres, à partir du troisième, obconiques, noirâtres, couverts de duvet, bruns au sommet, d'un cendré blanchâtre à la base. Prothorax presque une fois moins long que large; sans rebord et échancré dans le milieu au sommet, tronqué et rebordé étroitement à la base; armé de chaque côté d'un tubercule pointu; convexe en dessus; longitudinalement marqué dans son milieu, sur un espace

linéairement dénudé, d'une ligne peu profonde, interrompue, puis creusée postérieurement en fossette; paré de chaque côté de la raie dénudée, d'une bordure d'un duvet blanc; couvert latéralement à celle-ci d'un duvet brun blanchâtre; garni enfin sur les côtés et en dessous, d'un duvet blanc cendré. Ecusson velouté de blanc, longitudinalement dénudé dans son milieu. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; à peu près de la largeur de ce dernier à l'extrémité de ses épines; trois fois et demie aussi longues que lui; sans fossette humérale prononcée; arrondies à l'angle extérieur du sommet, un peu moins à l'angle sutural; presque soudées; convexes en dessus; revêtues d'un duvet brun fortement poudré de blanc; ornées d'une bordure de duvet blanc à la suture et en dessous, le long du bord extérieur; parées sur leur disque, de trois larges lignes de même couleur: la première, partant de l'angle huméral et longitudinalement prolongée jusqu'au sommet où elle s'unit à la bordure extérieure; la seconde, intermédiaire entre la bordure suturale avec laquelle elle se lie à la base, longitudinalement prolongée en s'amincissant un peu jusqu'aux deux tiers ou quatre cinquièmes de la longueur chez les femelles, beaucoup plus courtes chez les mâles; la troisième, très-étroite, quelquefois nulle, située entre les deux précédentes, ordinairement plus grande que l'interne, et plus courte que l'autre. Dessous du corps brun, revêtu d'un duvet gris cendré, très-finement moucheté de brun. Pieds forts; d'un ferrugineux obscur, revêtus d'un duvet cendré, très-finement mouchetés de brun. Jambes comprimées, triangulaires: les antérieures obliquement sillonnées en dessous, vers le sommet; les intermédiaires armées sur le milieu de l'arête supérieure, d'une sorte de dent émoussée; ornées depuis ce point jusqu'à l'extrémité, d'une frange épaisse de poils courts et brunâtres. Les postérieures un peu arquées inférieurement.

Il m'a été rapporté du midi de la France, par M. Donzel, entomologiste lyonnais, à qui j'ai dédié cette espèce.

II. BRANCHE.

LES LAMIAIRES.

Caractères. Antennes de onze articles, parfois plus courtes que le corps, souvent beaucoup plus longues que lui. Palpes maxillaires plus grands que les labiaux; à dernier article le plus long, ovalaire, terminé en une pointe obtuse ou tronquée. Tête creusée entre les antennes d'un sillon profond, dont les bords sont relevés en pointe plus

ou moins obtuse à la base de celles-ci. Prothorax armé de chaque côté d'un tubercule épineux ; inégal sur son disque dans les uns, ridé près de ses bords antérieur et postérieur dans les autres. Elytres de formes variées. Ailes quelquefois nulles. Pieds antérieurs généralement plus longs que les suivants dans les mâles. Tarses antérieurs de ceux-ci parfois houppeux. Cuisses non renflées en massue.

Les premiers insectes de cette branche sont encore aptères et rapprochées de ceux de la précédente, par la forme presque ovalaire de leurs élytres; mais cette forme se modifie bientôt en se rapprochant de celle d'un parallélipipède. Pour la taille, toutes les espèces de cette coupe occupent les premiers rangs dans la famille des Lamiens.

On les trouve disséminés sous toutes les zônes de la France. Plusieurs sont principalement nocturnes.

			Genres.
Ailes	nulles ou peu developpées.		*Morimus.*
	developpées	Antennes plus courtes que le corps ou à peine aussi longues que lui.	*Lamia.*
		Antennes notablement plus longues que le corps.	*Monohammu.*

Genre. *Morimus*, Morime; Serville.

(μόριμος, fatal.)

Caractères. Antennes sétacées, moins longues ou à peine aussi longues que le corps dans les uns, en atteignant presque une fois la grandeur chez les mâles, dans certains autres ; à troisième article égal ou presque égal aux deux suivants réunis. Prothorax marqué en dessus d'une dépression irrégulière. Elytres bombées transversalement dans leur milieu ; presque ovales dans plusieurs. Pieds forts ; les antérieurs plus longs que les suivants dans les mâles. Jambes comprimées et triangulairement élargies vers l'extrémité; les intermédiaires armées près du sommet, d'un tubercule ou d'une dent émoussée. Ailes nulles ou peu développées. Corps oblong, généralement plus large chez les femelles.

Ces insectes, plus spécialement nocturnes, portent des couleurs tristes ou lugubres, ont des élytres d'une dureté souvent rapprochée de celle de la corne. La plupart appartiennent à nos provinces méridionales.

1. **M. Funestus;** Fab. *Dessus du corps convexe, revêtu d'un duvet*

très-court d'un brun fauve. Antennes à peine aussi longues que le corps dans les mâles. Elytres ornées de deux taches veloutées, d'un noir foncé.

FAB. *Lamia funesta*, Syst. El. t. 2. p. 298. 94. — PANZ. Naturf. t. 24 p. 26. 36. pl. 1. fig. 36. — OLIV. *Cerambyx funestus*, t. 4. nº 67. pl. 9. fig. 63. — AUDINET-SERVILLE, *Morimus funestus*. Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 96.

Long. 16 1/4 à 22 1/2mm (6 1/2 à 9l). Larg. 6 1/4 à 8 3/4mm (2 1/2 à 3 1/2l).

Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax; noire; revêtue surtout postérieurement d'un duvet brun fauve; parsemée de points plus petits sur la partie antérieure; concave entre les antennes; creusée longitudinalement d'une ligne prolongée depuis l'origine du front jusqu'au vertex. Yeux noirâtres, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, décroissant fortement de grosseur jusqu'à l'extrémité; à peine plus longues que le corps dans les mâles, plus courtes chez les femelles; noirâtres; rugueusement ponctuées; presque glabres; de onze articles renflés au sommet, le premier très-gros, aussi long que le troisième. Prothorax moins long que large; orné en devant de cils dorés; tronqué au sommet et à la base; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux; subconvexe en dessus; rebordé à la base; creusé au dessus du sillon qui limite le rebord de celle-ci, d'une ligne onduleusement transversale; marqué au dessous du sommet, d'un sillon moins apparent, qui borne latéralement la base antérieure des tubercules; inégal sur son disque; creusé longitudinalement dans le milieu de celui-ci d'une ligne parfois effacée; parsemé de points assez espacés; garni d'un duvet brun ou brun fauve très-court. Ecusson en demi-cercle, velouté. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base; un peu moins larges que ce dernier dans son milieu; deux fois et demie aussi longues que lui; presque sans fossette humérale; rectangulairement coupées aux épaules; en demi-ovale postérieurement; soudées à la suture; convexes en dessus; très-fortement chagrinées ou couvertes de points élevés, très-gros près de la base, graduellement effacés vers l'extrémité; noirâtres, revêtues d'un duvet brun fauve; ornées chacune de deux taches très-noires, veloutées : la première ordinairement un peu plus grosse, comme triangulaire, située sur le disque, presque au tiers; la seconde un peu en demi-cercle, placée également sur le disque, aux deux tiers de la longueur. Dessous du corps noir, pointillé; garni d'un duvet brun ou brun fauve. Bord des anneaux du ventre cilié. Pieds forts, assez alongés. Cuisses épaisses. Jambes comprimées, triangulaires; les intermédiaires armées, un peu au delà du milieu, d'une dent émoussée sur l'arête supérieure; frangées, ainsi que les postérieures, depuis cette dent jusqu'au sommet. Tarses à articles courts; le premier à peine plus long que le troisième.

On le trouve dans le midi de la France, principalement sur le cyprès. Il a été pris à Saint Etienne, par M. Chabrillac, et à Sainte-Colombe-lès-Vienne, par M. Michoud, sur le figuier aux dépens duquel sa larve vit également.

2. **M. Lugubris**: Fab. *Dessus du corps brun ou d'un noir grisâtre. Prothorax rugueux, armé de chaque côté d'une forte épine. Elytres presque ovales, bombées dans leur milieu; très-fortement chagrinées; marquées chacune de deux taches d'un noir marron, quelquefois faiblement apparentes. Antennes plus longues que le corps dans les deux sexes.*

Fab. *Lamia lugubris*, Syst. El. t. 2. p. 298. 92. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 371. 32. — Oliv. *Lamia textor*, Ent. t. 4 no 67. pl. 6. fig. 39. b. c.

Long. 20 à 33mm (8 à 13l). Larg. 7 1/2 à 10mm (3 à 4l).

Tête noirâtre, mais paraissant brune ou d'un noir grisâtre opaque, comme tout le dessus du corps, par l'effet du duvet court et cendré dont elle est garnie; rugueusement ponctuée; largement et très-profondément creusée entre les antennes; marquée longitudinalement sur le front d'un sillon presque effacé, et au bas de celui-ci, d'une ligne transversale, un peu onduleuse, mieux marquée. Epistome ferrugineux. Mandibules rugueuses vers la base, lisses dans leur seconde moitié; armées extérieurement d'une dentelure chez les mâles; inermes dans l'autre sexe. Yeux très-échancrés. Antennes sétacées, noirâtres, garnies d'un très-court duvet grisâtre; rugueusement ponctuées, beaucoup plus longues et souvent jusqu'à une fois aussi longues que le corps dans les mâles, le dépassant notablement chez les femelles; de onze articles: le premier, le plus gros, moins long que le troisième; celui-ci surpassant les suivants en grandeur, comme eux subcylindrique et subglobuleusement renflé vers l'extrémité, mais d'une manière moins sensible chez les femelles. Prothorax moins long que large; orné de cils jaunes postérieurement, et plus visiblement en devant; presque échancré et largement relevé au sommet, tronqué et rebordé étroitement à la base; armé de chaque côté d'une forte épine; un peu plus étroit postérieurement; subconvexe en dessus; rugueux ou très-rugueusement ponctué; marqué transversalement à son tiers antérieur, d'un sillon oblitéré, plus largement et plus profondément enfoncé sur son disque; creusé longitudinalement dans son milieu, d'une ligne le plus souvent apparente seulement un peu au dessus de la base; noirâtre, garni d'un duvet gris très-court. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet gris blanchâtre. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; un peu moins larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; deux fois et demie à trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; proémi-

nentes aux épaules; presque ovales; arrondies à l'angle extérieur du sommet; très-peu à l'angle sutural; médiocrement convexes (♂), subdéprimées (♀); bombées dans leur milieu, transvorsalement déprimées vers la base; très-fortement chagrinées ou chargées de points élevés, luisants, plus espacés et plus saillants antérieurement, graduellement affaiblis postérieurement; noires, mais revêtues d'un duvet gris, qui leur donne une teinte brune; marquées chacune de deux taches en demi-lune, d'un noir marron (quelquefois peu apparentes): l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de la longueur. Dessous du corps noir, ponctué, garni d'un duvet peu apparent; bord des anneaux du ventre orné de cils jaunes. Pieds forts; alongés; ruguleusement ponctués; noirs, revêtus d'un duvet gris très-court; les antérieurs plus longs que les suivants, surtout chez les mâles. Jambes comprimées, graduellement élargies : celles de devant, obliquement échancrées et frangées en dessous, près du sommet; les intermédiaires armées aux deux tiers de leur longueur, sur l'arête extérieure, d'une dent émoussée, et de ce point à l'extrémité, parées ainsi que les postérieures d'une frange de poils courts et serrés. Premier article des tarses à peine plus long que le troisième; le dernier, garni de longs poils noirs en dessous.

Il n'est pas bien rare, pendant l'été, dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le peuplier, le sapin, etc.

3. **M. Tristis:** Fab. *Dessus du corps d'un brun légèrement cendré. Prothorax tuberculeusement rugueux sur son disque. Elytres fortement chagrinées à la base; rectangulaires aux épaules; transversalement bombées dans leur milieu, parées chacune de deux taches d'un noir velouté. Antennes plus longues que le corps.*

Fab. *Lamia tristis*, Syst. El. t. 2. p. 298. 93. — Herbst, dans *Fuesly*, Arch. des Ins. pl. 25. fig. 7. — Oliv. *Cerambyx tristis*, Ent. t. 4. n° 67. pl. 9. fig. 2.

Long. 27 1/2 à 32 1/2^{mm} (11 à 13^{l}). Larg. 10 à 11 1/4^{mm} (4 à 4 1/2^{l}).

Tête noirâtre; ruguleusement ponctuée sur le front, plus fortement sur l'occiput; creusée entre les antennes d'un large sillon; marquée dans le fond de celui-ci d'une ligne étroite prolongée longitudinalement jusqu'à l'épistome, mais point apparente sur le vertex. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes noires; épaisses à la base, diminuant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; un quart plus longues que le corps dans les mâles, à peine plus longues que ce dernier dans les femelles; de onze articles : le premier, gros, progressivement renflé, rugueusement ponctué, une fois au moins aussi court que le troisième; celui ci, presque aussi long que les deux suivants réunis.

fortement ponctué ainsi que les autres, renflé vers l'extrémité. Prothorax moins long que large ; orné de cils jaunâtres, et tronqué presque en ligne droite au sommet et à la base ; étroitement rebordé à celle-ci ; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux ; médiocrement convexe en dessus ; rugueux ; brun ou d'un brun un peu grisâtre ; subtuberculeux sur son disque ; marqué transversalement au dessus et au dessous de ce dernier, d'un sillon plus ou moins effacé. Ecusson en demi-cercle, pointillé, canaliculé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; à peu près de la largeur de ce dernier à l'extrémité de ses épines ; trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; coupées à angle droit aux épaules ; verticalement rabattues sur les côtés extérieurement à l'arête humérale ; presque parallèles jusqu'à la moitié de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité ; arrondies à l'angle extérieur, entières ou à peu près à l'angle sutural ; transversalement subdéprimées en dessus dans leur tiers antérieur ; bombées dans leur milieu ; très-fortement chagrinées à la base ou chargées de points élevés, graduellement affaiblis vers la partie opposée ; noirâtres, mais paraissant d'un brun cendré par l'effet du duvet cendré très-court dont elles sont garnies ; parées chacune sur leur disque, de deux taches d'un noir velouté : la première au tiers, la seconde aux deux tiers de leur longueur. Dessous du corps luisant, pointillé, noirâtre, garni sur le postpectus d'un léger duvet grisâtre ; bord des anneaux du ventre, cilié de cendré. Pieds assez forts, alongés ; noirs, garnis d'un duvet cendré. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers l'extrémité ; les antérieures obliquement échancrées en dessous vers le sommet ; les intermédiaires, et moins fortement les postérieures, armées sur l'arête extérieure et aux deux tiers de leur longueur, d'une dent émoussée ; postérieurement garnies d'une frange de poils courts et serrés. Premier article des tarses postérieurs à peine plus long que le troisième.

Cette espèce est exclusivement méridionale. Sa larve vit dans le cyprès.

Genre. *Lamia*, Lamie ; Fab. Serv.

(λαμία, nom employé par Aristote pour désigner un animal qu'on croit être le requin.)

Caractères. Antennes sétacées, moins longues ou à peine aussi longues que le corps, à troisième article moins grand que les deux suivants pris ensemble. Prothorax marqué en dessus antérieurement dans le milieu, d'une faible dépression, et postérieurement, d'une élévation subtuberculeuse. Elytres alongées, rectangulaires aux épaules, point bombées en dessus. Ailes développées. Pieds forts ;

les antérieurs presque égaux aux suivants chez les mâles. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers le sommet; les intermédiaires armées d'une dent émoussée sur l'arête extérieure. Corps médiocrement alongé.

Ces insectes sont très-rapprochés des précédents par le faciès, leurs couleurs obscures et leurs habitudes; mais leurs ailes sont complètement développées, quoiqu'ils s'en servent peu.

1. **L. Textor;** Linn. *Dessus du corps convexe, brun ou d'un noir gris. Antennes moins longues que le corps. Prothorax rugueusement ponctué, armé de chaque côté d'une forte épine. Elytres oblongues, très-fortement chagrinées à la base, ou chargées de points élevés graduellement affaiblis vers le sommet.*

Linn. *Cerambyx textor*, Syst. Nat. 2. p. 629. 41. — Panz. *Lamia textor*, Faun. Germ. fasc. 19. pl. 1. — Oliv. Ent. t. 4. n° 67. pl. 6. fig. 39, e. — Serv. Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 23.

Long. 18 3/4 à 30mm (7 1/2 à 12l). Larg. 6 1/4 à 10 1/2mm (2 1/2 à 4 1/4).

Tête noirâtre, mais revêtue ainsi que tout le dessus du corps, d'un duvet gris très-court qui la fait paraître brune ou d'un noir gris terne; couverte de points très-rapprochés; largement et profondément creusée entre les antennes d'un sillon prolongé supérieurement et d'une manière affaiblie sur le vertex, inférieurement et sous la forme d'une ligne à peine apparente sur le front. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes épaisses à la base, diminuant très-sensiblement de grosseur jusqu'à l'extrémité; moins longues que le corps dans les mâles, en égalant à peine les deux tiers dans les femelles; noirâtres; rugueusement ponctuées; garnies d'un léger duvet; de onze articles : le premier, le plus gros, graduellement plus épais, à peu près aussi long que le troisième; celui-ci plus grand que les suivants, et comme eux subcylindrique à la base, subglobuleusement renflé au sommet. Prothorax tronqué en devant et en arrière, ou très-faiblement arqué au sommet et en sens inverse à la base; étroitement bordé à celle-ci; armé de chaque côté d'un tubercule fortement épineux; convexe en dessus; déprimé inégalement sur son disque; marqué au dessous du sommet et au dessus de la ligne transversale qui sert de limite au rebord de la base, d'un sillon transversal effacé; noir, garni d'un duvet gris très-court; rugueusement ponctué. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet gris noirâtre. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peu près de la largeur de ce dernier à l'extrémité de ses épines; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rectangulairement coupées aux épaules; presque

parallèles jusqu'au delà de leur moitié, sensiblement rétrécies et d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité ; obtuses au sommet ; entières à l'angle sutural ; convexes en dessus ; très-fortement chagrinées à la base, ou chargées de points élevés, plus rapprochés et moins saillants graduellement vers la partie opposée ; noires ; garnies d'un duvet gris très-court qui leur donne une teinte brune ou d'un brun gris. Dessous du corps noirâtre ; garni ou parsemé de taches d'un duvet gris roussâtre ; anneaux du ventre ciliés de poils peu alongés, de la même couleur. Pieds forts ; assez alongés ; noirâtres ; garnis d'un duvet gris fauve. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers leur jonction avec les tarses ; les antérieures obliquement échancrées en dessous vers l'extrémité ; les intermédiaires armées au milieu de l'arête supérieure, d'une dent émoussée ; ornées ainsi que les postérieures, depuis ce point jusqu'à leur sommet, d'une frange épaisse de poils courts et noirâtres. Tarses à articles courts, le premier à peine aussi long que le troisième.

On trouve cette espèce dans presque toute la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le saule, l'osier, etc.

Genre. *Monohammus*, Monohamme ; désigné d'abord sous le nom de *Monochamus*, Meg. Dej. inéd. Latr. Serv.

(μονός, seul ; ἅμμα, nœud.)

Caractères. Antennes sétacées ; grêles ; unicolores et une fois aussi longues que le corps dans les mâles, un peu plus longues que le corps et annelées chez les femelles ; à troisième article le plus long de tous. Prothorax ridé près de ses bords antérieur et postérieur. Elytres alongées, rectangulaires aux épaules, à fossette humérale prononcée ; rétrécies sensiblement chez les mâles, presque parallèles chez les femelles. Pieds alongés, grêles ; les antérieurs plus grands que les suivants chez les mâles. Cuisses linéaires. Jambes courbes ou flexueuses ; les intermédiaires munies sur l'arête extérieure d'un petit tubercule ou sorte de dent obtuse. Tarses antérieurs des mâles parés de longs poils, latéralement saillants en forme de houppe. Premier article des postérieurs un peu plus long que le troisième. Corps convexe.

Les Monohammes sont encore des Longicornes de grande taille ; mais ils ont le corps plus svelte, les pieds plus déliés, les antennes plus grêles et généralement plus longues que chez les précédents. Leur corps en dessus est paré d'un reflet bronzé, et agréablement parsemé, surtout chez les femelles, de plaques irrégulières d'un duvet jaunâ-

tre. Les uns habitent les forêts de pins de nos provinces méridionales; les autres peuplent les bois toujours verts de nos montagnes les plus élevées.

1. **M. Sartor**; Fab. *Dessus du corps d'un brun bronzé. Ecusson entièrement revêtu d'un duvet jaune. Elytres subdéprimées le long d'une partie de la suture et transversalement à leur tiers antérieur; rugueusement ponctuées à la base, ruguleusement vers l'extrémité. Pieds noirs.*

♂. Antennes noires unicolores, une fois aussi longues que le corps. Elytres presque sans taches, rétrécies postérieurement.

♀. Antennes noires annelées d'un duvet cendré, à peine moitié plus longues que le corps. Elytres presque parallèles, parsemées de taches d'un duvet jaune pâle.

Fab. *Lamia sartor*, Syst. El. t. 2. 294. 69. — Panz. Faun. Germ. fasc. 19. pl. 3 ♂. — id. Faun. Germ. fasc. 19. pl. 2. ♀.

Long. 25 à 32 1/2^{mm} (10 à 13^{l}). Larg. 8 3/4 à 10^{mm} (3 1/2 à 4^{l}).

Tête noirâtre, bronzée; parsemée d'un duvet jaunâtre; ruguleusement ponctuée; marquée d'une ligne étroite et transversale au dessus de l'épistome; creusée longitudinalement d'une ligne assez faiblement imprimée sur le front et sur le vertex, mais changée entre les antennes, surtout chez les mâles, en un sillon très-profond, dont les bords sont relevés en pointe à la base de celles-ci. Yeux noirs, très échancrés. Antennes grêles, sétacées, noirâtres, brunes ou même obscurément ferrugineuses vers l'extrémité, et une fois plus longues que le corps dans les mâles; noires, annelées d'un duvet cendré et à peine moitié plus longues que le corps chez les femelles; de onze articles dans l'un et l'autre sexe: le premier, le plus gros, graduellement renflé, ruguleusement ponctué; le troisième, deux à trois fois aussi long que celui-ci, cylindrique et très-finement chagriné ainsi que les suivants. Prothorax moins long que large; tronqué et paré de cils fauves, au sommet et à la base; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux; peu convexe en dessus; d'un brun bronzé; plus ou moins parsemé de poils courts et raides, d'un jaune un peu pâle; ridé près de ses bords antérieur et postérieur; couvert de points très-marqués et rapprochés, ou presque ruguleusement ponctué sur sa zône médiaire. Ecusson en demi-cercle, entièrement revêtu d'un duvet serré, d'un jaune souvent pâle. Elytres presque moitié aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; proéminentes aux épaules; presque parallèles chez

les femelles, très-sensiblement rétrécies vers l'extrémité dans les mâles ; arrondies à l'angle extérieur du sommet ; entières à l'angle sutural ; médiocrement convexes en dessus ; chagrinées ou rugueusement ponctuées à la base, ruguleusement vers le sommet ; souvent subdéprimées sur leur disque, le long d'une partie de la suture et transversalement au tiers antérieur ; d'un brun bronzé ; garnies de poils jaunâtres peu ou point réunis en taches, dans les mâles ; parsemées chez les femelles de plaques peu apparentes d'un duvet brun verdâtre, et de taches irrégulières d'un duvet jaune pâle. Dessous du corps noir, brillant ; parcimonieusement garni de poils gris ou jaunâtres. Pieds assez grêles, alongés ; les antérieurs plus longs que les intermédiaires, surtout chez les mâles. Jambes comprimées, subsinueuses ; les intermédiaires armées sur l'arête, un peu au delà du milieu, d'une dent émoussée ; garnies ainsi que les postérieures, de ce point à leur sommet, d'une frange épaisse de poils courts. Tarses antérieurs houppeux, dans les mâles ; premier article des postérieurs plus long que le troisième.

On trouve pendant l'été, mais rarement, cette espèce dans les Alpes et dans la chaîne du Jura. Je l'ai capturée dans les bois de la Grande-Chartreuse ; je l'ai reçue de M. de Verneuil, comme ayant été prise dans les mêmes localités, et de M. le docteur Martin, comme provenant des environs de Besançon.

2. **M. Sutor;** Linn. *Dessus du corps d'un brun bronzé. Ecusson revêtu d'un duvet jaune, longitudinalement divisé en deux taches. Elytres presque parallèles ; fortement ponctuées à la base, moins sensiblement vers l'extrémité ; parées de taches d'un duvet jaunâtre. Pieds noirs.*

♂. Antennes unicolores, une fois, au moins aussi longues que le corps. Elytres parsemées de taches peu nombreuses.

♀. Antennes noires annelées d'un duvet cendré ; à peine moitié aussi longues que le corps. Elytres parées de taches plus nombreuses.

Linn. *Cerambyx sutor*, Syst. Nat. 2. p. 628. 38. — Oliv. Ent. t. 4. n° 67. pl. 3 fig. 20 ♂. — Schönh. *Lamia sutor*, Syn. Ins. t. 3. p. 384. 110. — Germar, *Lamia pistor*, Mag. t. 3. p. 242. — Aud. Serv. *Monochamus sutor*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 91.

Long. 20 à 25^{mm} (8 à 10^{l}). Larg. 6 1/4 à 8 3/4^{mm} (2 1/2 à 3 1/2^{l}).

Analogue au précédent, mais plus petit. Elytres des mâles moins rétrécies. Tête noirâtre, bronzée ; parsemée d'un duvet jaunâtre ou gris cendré ; couverte de points assez rapprochés ; marquée d'une ligne étroite et transversale au dessus de l'épistome ; creusée longitudinalement d'une ligne peu marquée sur le front, étroite et assez lé-

gèrement imprimée sur le vertex, mais changée entre les antennes, surtout chez les mâles, en un sillon très-profond, dont les bords sont relevés en pointe à la base de celles-ci. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes grêles, sétacées; finement chagrinées; noirâtres, brunes ou même obscurément ferrugineuses vers l'extrémité, et une fois plus longues au moins que le corps chez les mâles; noires, annelées d'un duvet cendré, et à peine moitié plus longues que le corps chez les femelles; de onze articles, dans l'un et l'autre sexe : le premier, le plus gros, graduellement renflé; le troisième, deux à trois fois aussi long que celui-ci, cylindrique ainsi que les suivants. Prothorax moins long que large; tronqué et paré de cils fauves au sommet et à la base; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux; peu convexe en dessus; d'un brun bronzé; plus ou moins parsemé de poils courts, raides, d'un jaune un peu pâle; ridé près de ses bords antérieur et postérieur; ruguleusement ponctué sur sa zône médiaire. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet serré, d'un jaune pâle, formant une tache en cœur, longitudinalement séparée en deux parties. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; à peine souvent plus larges que l'extrémité des épines de ce dernier, du moins chez les mâles; à fossette humérale profonde; proéminentes aux épaules; presque parallèles ou faiblement rétrécies vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; convexes en dessus; très-fortement ou rugueusement chagrinées à la base, marquées postérieurement de points moins rapprochés et moins profonds; d'un brun bronzé; parsemées de plaques peu apparentes d'un duvet brun verdâtre, et de taches irrégulières d'un duvet jaune pâle, moins nombreuses chez les mâles que dans l'autre sexe. Dessous du corps noir, garni d'un duvet mélangé, noir et jaunâtre ou cendré jaunâtre; hérissé de poils plus longs d'un gris cendré. Pieds assez grêles, alongés; plus visiblement mouchetés ou parsemés d'un duvet cendré. Les antérieurs plus longs que les intermédiaires, surtout chez les mâles. Jambes comprimées, subsinueuses; les intermédiaires armées sur l'arête, un peu au delà du milieu, d'une dent émoussée; garnies ainsi que les postérieures, de ce point à leur sommet, d'une frange épaisse de poils courts. Tarses antérieurs houppeux dans les mâles. Premier article des postérieurs à peine plus long que le troisième.

Il n'est pas bien rare dans la chaîne du Jura et surtout dans les Alpes.

3. **M. Gallo-Provincialis;** Oliv. *Dessus du corps d'un brun bronzé. Ecusson canaliculé, revêtu d'un duvet fauve. Elytres fortement chagrinées à la base; marquées postérieurement de points graduellement affaiblis;*

parées de larges taches d'un duvet mélangé de fauve et de blanc rougeâtre, présentant presque l'image de trois bandes transversales. Pieds ferrugineux.

♂. Antennes unicolores, une fois au moins aussi longues que le corps. Elytres sensiblement rétrécies vers l'extrémité.

♀. Antennes d'un ferrugineux brunâtre, annelées d'un duvet cendré; à peine moitié aussi longues que le corps. Elytres presque parallèles.

Oliv. *Cerambyx gallo-provincialis*, Ent. t. 4. n° 67. pl. 3. fig. 17. — Germar, *Lamia pilo*, Mag. t. 3. p. 244.

Long. 17 1/2 à 26 1/2^{mm} (7 à 10 1/2^{l}). Larg. 7 1/2 à 8 3/4^{mm} (3 à 3 1/2^{l}).

Analogue au précédent; ordinairement un peu plus petit. Tète noirâtre; ruguleusement ponctuée, mais d'une manière peu apparente sous les poils courts, raides et fauves dont elle est presque revêtue; creusée longitudinalement d'une ligne assez faiblement imprimée sur le front et sur le vertex, mais changée entre les antennes, surtout chez les mâles, en un sillon très-profond, dont les bords sont obtusément relevés à la base de celles-ci. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes assez grêles, sétacées; une fois aussi longues que le corps et uniformément d'un ferrugineux plus ou moins brunâtre chez les mâles, un tiers plus longues que le corps et annelées de cendré blanchâtre chez les femelles; de onze articles dans l'un et l'autre sexe : le premier, gros, graduellement renflé, ruguleusement ponctué, deux ou trois fois plus court que le troisième; celui-ci, cylindrique et très-finement chagriné ainsi que les suivants. Prothorax moins long que large; peu ou point cilié à ses bords antérieur et postérieur; tronqué au sommet, bisinueux à sa base; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux; faiblement convexe en dessus; transversalement ridé, mais plus sensiblement en devant et en arrière; d'un brun bronzé; parsemé de nombreuses taches d'un duvet fauve. Ecusson en demi-cercle, canaliculé longitudinalement; revêtu d'un duvet serré, fauve. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; plus larges que l'extrémité des épines de ce dernier; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; proéminentes ou rectangulaires aux épaules; presque parallèles chez les femelles, assez sensiblement rétrécies chez les mâles; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; convexes en dessus; fortement chagrinées ou ruguleusement ponctuées à la base, marquées postérieurement de points graduellement affaiblis; d'un brun bronzé; parsemées de plaques peu apparentes d'un duvet brun bronzé; parées de taches d'un duvet fauve, offrant presque l'image de trois larges bandes irré-

gulières et transversales. Dessous du corps noirâtre, couvert d'un duvet fauve cendré, parsemé de petites mouchetures ou espaces dénudés. Pieds assez grêles, alongés; les antérieurs plus longs que les suivants, surtout chez les mâles; d'un fauve plus obscur ordinairement chez ceux-ci, plus clair dans l'autre sexe; revêtus d'un duvet cendré moucheté. Jambes comprimées, subsinueuses : les intermédiaires armées sur l'arête extérieure, un peu au delà du milieu, d'une dent émoussée; garnies ainsi que les postérieures, de ce point à l'extrémité, d'une frange épaisse de poils courts. Premier article des tarses postérieurs à peine plus long que le troisième.

On le trouve dans le midi de la France. Je l'ai reçu de Bordeaux, de M. Perroud, et de Mont-de-Marsan, de M. Perris. Selon le premier, la larve vit dans le pin.

III. BRANCHE.

LES ÆDILAIRES.

Caractères. Antennes sétacées, de onze articles; presque glabres ou garnies de cils courts et peu nombreux; annelées, aussi longues au moins que le corps et jusqu'à quatre à cinq fois aussi longues que lui dans certains mâles. Palpes subfiliformes, à dernier article terminé en pointe; généralement moins alongé chez les femelles. Prothorax court, armé de chaque côté d'un tubercule épineux; souvent tuberculeux en dessus. Elytres médiocrement convexes ou subdéprimées. Dernier segment du ventre prolongé parfois en un tube conique chez les femelles, de grandeur ordinaire et fréquemment échancré dans l'autre sexe. Pieds de longueur moyenne. Cuisses en massue. Jambes intermédiaires échancrées et frangées sur l'arête extérieure, mais peu sensiblement munies d'un tubercule chez quelques uns. Tarses antérieurs parés de houppes de poils dans certains mâles; troisième article des postérieurs le plus souvent aussi long que les deux suivants réunis.

Les Ædilaires, par leur corps moins convexe et leurs cuisses en massue, se distinguent suffisamment des précédents; néanmoins, ils semblent se lier à eux par quelque analogie : les Acanthodères ont, comme les Monohammes, les pieds antérieurs un peu plus longs et les tarses houppeux, dans les mâles.

Ces insectes, sans avoir tous entre eux une très-grande ressemblance, sont unis successivement les uns aux autres par une série de caractères dont il est facile de suivre le fil. Ils ont les antennes et les pieds

agréablement annelés de noir et de cendré, le corps nébuleux ou grisâtre, avec des sortes de bandes plus obscures. Ces teintes trompeuses les rendent difficiles à apercevoir sur les écorces des arbres dont la plupart s'éloignent rarement.

			Genres.
Antennes	à peine plus longues que le corps. Prothorax tuberculeux. Elytres échancrées au sommet. Segment anal entier et de grandeur ordinaire dans les femelles, échancré dans les mâles		*Acanthoderes.*
	près de moitié au moins plus longues que le corps; souvent très-longues.	Elytres entières au sommet. Segment anal échancré dans les mâles, prolongé chez les femelles en un tube conique saillant. Oviducte de celles-ci, déprimé, linéaire, généralement apparent	*Ædilis.*
		Elytres un peu échancrées au sommet. Segment anal entier dans le mâles, prolongé chez les femelles en un tube conique peu saillant. Oviducte caché.	*Leiopus.*

Genre. *Acanthoderes*; Acanthodère; Serv.

(ἄκανθα, épine; δέρη, cou.)

Caractères. Antennes à peine plus longues que le corps; garnies en dessous de cils courts et peu nombreux. Prothorax chargé en dessus de deux ou trois élévations tuberculeuses. Elytres tronquées obliquement au sommet. Segment anal échancré dans les mâles, entier et de grandeur ordinaire chez les femelles. Tarière de celles-ci ordinairement cachée, parfois fortuitement saillante, non déprimée, ridée, renflée vers l'extrémité. Pieds antérieurs des mâles un peu peu plus longs que les intermédiaires, avec les tarses houppeux.

1. **A. Varius:** Fab. *Dessus du corps subconvexe; revêtu d'un duvet épais gris cendré, mélangé de taches fauves et brunes, formant presque des bandes transversales; parsemées de points très-marqués. Elytres obliquement tronquées. Pieds annelés ainsi que les antennes.*

Fab. *Lamia varia*, Syst. El. t. 2. p. 288. 35. — Panz. Faun. Germ. fasc. 48. pl. 419. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 379. 67.

Var. A. *Dessus du corps gris cendré, parsemé de taches brunes, sans mélange de taches fauves.*

Long. 11 1/4 à 16 1/4mm (4 1/2 à 6 1/2l). Larg. 5 à 6 1/4mm (2 à 2 3/4l).

Tête noire, mais revêtue comme tout le dessus du corps d'un duvet mélangé de gris, de brun et de fauve; longitudinalement sillonnée

du vertex au bas du front, d'une ligne étroite, un peu plus marquée entre les antennes. Yeux noirâtres, très-échancrés. Antennes un quart plus longues que le corps dans les mâles, à peine de sa longueur chez les femelles; sétacées; de onze articles : le premier, ovoïdement renflé vers son sommet, beaucoup moins long que le troisième; celui-ci, le plus long de tous, moins cylindrique ou plus sensiblement renflé postérieurement que les suivants, et comme eux, noir dans la seconde moitié, annelé d'un duvet cendré dans la première. Prothorax court; tronqué et très-étroitement bordé à la base, relevé en rebord et subsinueusement arqué en devant; armé de chaque côté d'un fort tubercule épineux; subconvexe en dessus; inégal, chargé longitudinalement dans son milieu d'une faible carène subtuberculeusement relevée postérieurement, et de chaque côté de celle-ci, d'un tubercule obtus plus apparent; revêtu comme les élytres d'un duvet de couleurs variées; parsemé de points très-marqués. Ecusson en demi-cercle, velouté. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; près de quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rectangulaires aux épaules; faiblement et graduellement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, plus sensiblement et d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; subconvexes ou subdéprimées en dessus; chargées à la base, sur le bord intérieur de la fossette humérale, d'une ligne élevée plus ou moins prolongée; revêtues d'un duvet cendré, mélangé de fauve et de noir, laissant voir sur chacune, au tiers et aux deux tiers de leur longueur, deux sortes de bandes transversales noirâtres; parsemées de points enfoncés assez espacés, plus gros et plus profonds près de la base, graduellement moins marqués à la partie opposée. Dessous du corps noirâtre, couvert d'un duvet cendré beaucoup moins épais que le dessus; latéralement marqué d'une rangée de points dénudés. Segment anal échancré chez les mâles, entier dans l'autre sexe. Pieds forts; noirâtres, couverts d'un duvet formant des anneaux noirs et cendrés. Cuisses, les postérieures surtout, rétrécies à la base en pédicule, brusquement renflées en massue vers le sommet. Jambes comprimées, triangulairement élargies vers l'extrémité : les intermédiaires munies sur l'arête, vers les deux tiers de leur longueur, d'une élévation subtuberculeuse ou dent très-obtuse; garnies postérieurement d'une frange épaisse de poils courts.

Cette espèce habite la France méridionale et tempérée. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le peuplier.

Genre. *Ædilis*, Ædile; Serville.

(*ædilis*, édile; officier romain qui inspectait les édifices publics, etc.)

Caractères. Antennes au moins presque une fois aussi longues que le corps dans les femelles, généralement trois à cinq fois aussi longues que lui dans les mâles; couvertes d'un duvet très-court, mais très-peu ou point ciliées. Prothorax orné en dessus de quatre taches punctiformes, jaunâtres ou subtuberculeuses; armé latéralement d'un tubercule épineux. Elytres subrectangulaires à l'angle huméral, entières à l'angle sutural. Dernier segment abdominal échancré dans les mâles, prolongé dans les femelles en un tube conique saillant; tarière en outre souvent apparente, comprimée, lisse, de largeur uniforme. Tarses antérieurs non houppeux dans les mâles; premier article des postérieurs une fois aussi long que le troisième.

De tous les Longicornes, les insectes de ce genre sont sans contredit les plus étonnants par le développement prodigieux de leurs antennes. La longueur de ces parties est telle parfois, surtout chez les mâles, qu'elle nous laisse douter si cet alongement insolite ne doit pas être pour eux un sujet d'embarras. Souvent il pourrait devenir la cause de leur perte, s'ils étaient animés d'une humeur plus vagabonde; mais on les voit rarement pendant le jour quitter les conifères chargés de leur donner un asile. Leurs larves vivent aux dépens des mêmes arbres: elles tracent des chemins tortueux dans l'écorce, et souvent, lorqu'elle est assez épaisse, y creusent le berceau dans lequel elles se changeront en nymphe; mais ordinairement, avant de passer à ce second état de leurs métamorphoses, elles se pratiquent dans les couches ligneuses un abri plus sûr quoique peu profond.

1. **Æ. Montana**; Serv. *Dessus du corps subdéprimé; revêtu d'un duvet gris cendré. Prothorax paré de quatre points d'un duvet jaunâtre. Elytres presque onduleuses, marquées de deux bandes obliques brunâtres. Premier article des antennes noir longitudinalement au côté extérieur.*

Serv. Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 33. — Linn. *Cerambyx ædilis*, Syst. nat. 2. p. 628 37. — Fab. *Lamia ædilis*, Syst. El. 287. 32. — Panz. *Acanthocinus ædilis*, Faun. Germ. fasc. 119. 22.

Long. 15 à 20^{mm} (6 à 8^{l}). Larg. 6 1/4 à 7 $1/2^{mm}$ ($2\ 1/2$ à 3^{l}).

Tête plus étroite que la partie antérieure du prothorax; brune, mais entièrement revêtue ainsi que tout le dessus du corps d'un duvet cendré; parsemée de petits points plus visibles sur le vertex; creusée entre les antennes d'un sillon prolongé inférieurement sur le front,

mais d'une manière moins large, moins profonde et souvent peu distincte. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes sétacées; trois à cinq fois plus longues que le corps dans les mâles, moins de trois fois aussi longues que lui chez les femelles; de onze articles: le premier graduellement renflé, noir extérieurement, plus court que le troisième: celui-ci, subcylindrique ainsi que les suivants, et comme eux garni d'un duvet très-court; cendré à la base, noir au sommet. Prothorax court, tronqué et rebordé étroitement au sommet et à la base; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; subdéprimé en dessus; revêtu d'un duvet épais et cendré; ruguleusement ponctué; paré un peu au delà du milieu de quatre points d'un duvet jaunâtre transversalement disposés. Écusson en demi-cercle, canaliculé. Élytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre à cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; proéminentes aux épaules; subsinueusement presque parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, entières à l'angle sutural; subdéprimées en dessus; légèrement onduleuses; revêtues d'un duvet épais cendré: marquées de points graduellement moins apparents de la base à la partie opposée; chargées de deux lignes longitudinales peu distinctes; parées longitudinalement sur leur disque de petits points formés de fascicules de poils noirs; ornées de deux bandes irrégulières, brunâtres: la première, moins prononcée, curvilinéairement oblique de l'épaule à la suture, qu'elle rejoint à peu près au tiers de la longueur; la seconde plus large et plus obscure, partant de la suture au deux tiers de la longueur, et dirigée parallèlement à la première, vers le bord extérieur qu'elle n'atteint pas. Dessous du corps d'un ferrugineux pâle, mais revêtu d'un duvet épais, couché, plus long que sur la partie supérieure; d'un cendré blanc, plus brillant sur le ventre. Dernier segment de celui-ci, échancré chez les mâles, prolongé chez les femelles en un tube conique le plus souvent débordé encore par l'oviducte. Pieds de grandeur médiocre, revêtus d'un duvet cendré. Cuisses en massue. Jambes comprimées, noirâtres vers la base; les antérieures obliquement échancrées en dessous vers l'extrémité; les intermédiaires subtuberculeuses et échancrées obliquement un peu au delà du milieu, sur l'arête supérieure; parées ainsi que les postérieures, de ce point jusqu'à leur sommet, d'une frange serrée de poils courts et noirâtres. Tarses mélangés de cette dernière couleur; à premier article une fois aussi long que le troisième.

La larve de cette espèce vit dans l'écorce des pins, principalement des arbres morts ou renversés. L'insecte parfait paraît en automne.

ou suivant les circonstances, au printemps. Il n'est pas rare dans les montagnes du département du Rhône.

2. **Æ. Atomaria :** Fab. *Dessus du corps subdéprimé; revêtu d'un duvet où domine la couleur cendrée fuligineuse. Prothorax armé de quatre points tuberculeux. Elytres alongées, plus obscures aux deux tiers de leur longueur, et chargées de lignes élevées parsemées de points d'un duvet noir.*

Fab. *Lamia atomaria*, Syst. El. t. 2. 287. 34. — id. (♂) *Cerambyx costatus*, Syst. El. t. 2. 277. 54. — Panz. *Lamia atomaria*, Faun. Germ. fas. 48. pl. 18.

Long. 12 1/2 à 15^{mm} (5 à 6^{l}). Larg. 4 1/4 à 5^{mm} (1 3/4 à 2^{l}).

Tête un peu moins large que la partie antérieure du prothorax; brune, mais entièrement revêtue d'un duvet épais cendré fuligineux; pointillée; concave entre les antennes; creusée au bas du front d'une ligne transversale, et perpendiculairement à celle-ci d'une autre qui n'arrive pas au vertex. Yeux noirs, très échancrés. Antennes sétacées; une fois au moins aussi longues que le corps dans les mâles, moitié aussi longues que lui chez les femelles; de onze articles : le premier graduellement renflé, cendré à la base, noir au sommet, plus court que le troisième; celui-ci subcylindrique ainsi que les suivants, et comme eux revêtu d'un duvet très-court; cendré à la base, noir à l'extrémité. Prothorax beaucoup moins long que large; un peu arqué en devant, subsinueusement tronqué postérieurement; rebordé au sommet, plus étroitement et d'une manière moins sensible à la base; armé de chaque côté d'un tubercule sinueusement terminé en pointe obtuse; rétréci postérieurement; subdéprimé en dessus; revêtu d'un duvet épais d'un cendré brunâtre; un peu inégal; ponctué; marqué longitudinalement d'une ligne peu profonde, et latéralement à celle-ci d'une raie noirâtre longitudinalement arquée; chargé au dessous du bord antérieur, de quatre tubercules punctiformes et veloutés, transversalement disposés. Ecusson en demi-cercle. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; trois fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; un peu proéminentes aux épaules; subsinueusement presque parallèles; arrondies à l'angle extérieur du sommet, faiblement vers l'angle sutural; subdéprimées en dessus; rebordées à la suture; marquées à la base de points enfoncés profonds et assez rapprochés, graduellement moins apparents vers la partie opposée; revêtues d'un duvet épais cendré fuligineux, parfois cendré roussâtre; parées de deux bandes subobliquement transversales : la première, au tiers de la longueur, peu apparente, indiquée seulement

par quelques taches obscures, dont une près du bord extérieur, foncée ; la seconde, aux deux tiers, noire ; ombrées postérieurement à celle-ci ; chargées de trois lignes longitudinales élevées, réunies avant le sommet, et parsemées ainsi que la suture et le bord extérieur, de points formés d'un duvet noir. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet cendré fauve, parsemés de points ou petites mouchetures brunâtres. Dernier segment du ventre échancré dans les mâles, prolongé dans les femelles en un tubercule conique. Cuisses renflées en massue au delà du milieu. Jambes et tarses annelés de noir.

Cette espèce a été prise assez abondamment pendant quelque temps dans les environs de Lyon, mais depuis plusieurs années elle y est très-rare. Elle habite les bois du mont Pila, ceux des Alpes et de toute la chaîne du Jura et des Vosges ; mais elle est peu commune dans toutes ces localités.

3. **E. Grisea**; Fab. *Dessus du corps subdéprimé, revêtu d'un duvet gris cendré. Prothorax paré de quatre points d'un duvet jaune. Elytres alongées, marquées de deux bandes subobliquement transversales : la première presque effacée, formée de plusieurs taches, dont l'extérieure plus foncée. Premier article des antennes circulairement noirâtre au sommet.*

Fab. *Cerambyx griseus*, Syst. El. t. 2. p. 277. 53. — Panz. Faun. Germ. fasc. 14. pl. 14. — Schonh. *Lamia grisea*, t. 2. p. 375. 49. — Serv. *Acanthoderes griseus*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 30.

Long. 10 à 11 1/4^{mm} (4 à 4 1/2^{l}). Larg. 3 3/4 ^{mm} (1 1/2^{l}).

Tête un peu moins large que la partie antérieure du prothorax ; revêtue d'un duvet épais cendré ; concave entre les antennes ; creusée transversalement au bas du front d'une ligne peu profonde, et perpendiculairement à celle-ci, d'une autre prolongée jusqu'aux vertex. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes sétacées ; deux fois au moins aussi longues que le corps dans les mâles, presque une fois aussi longues que lui chez les femelles ; de onze articles : le premier graduellement renflé, cendré à la base, noir au sommet, un peu moins long que le troisième ; celui-ci subcylindrique ainsi que les suivants, et comme eux couvert d'un duvet très-court ; cendré ou cendré rougeâtre à la base, noir au sommet. Prothorax presque une fois moins long que large ; tronqué et rebordé étroitement au sommet et à la base ; subsinueusement arrondi de chaque côté ; armé un peu en deçà du milieu, d'une épine un peu recourbée en arrière ; subdéprimé en dessus ; parsemé de points enfoncés ; marqué longitudinalement dans son milieu d'une ligne peu apparente ; revêtu d'un duvet gris cendré ; paré de quatre points d'un duvet jaunâtre transversalement situés au-

dessous du sommet. Ecusson en demi-cercle. Elytres un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base ; un quart plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; cinq fois aussi longues que lui ; à fossette humérale peu prononcée ; subsinueusement presque parallèles ; arrondies à l'angle extérieur du sommet, faiblement à l'angle sutural; subdéprimées en dessus ; revêtues d'un duvet gris cendré ; marquées de points enfoncés plus rapprochés près de la base, plus clairsemés et moins apparents vers l'extrémité ; ornées au tiers de leur largeur de trois ou quatre taches brunes (dont la plus foncée est attenante au bord extérieur), irrégulièrement disposées et formant une sorte de bande presque effacée ; parées aux deux tiers de leur largeur d'une bande brune, un peu oblique, très-apparente, brusquement détachée en devant de la couleur du fond, se confondant presque avec elle postérieurement; tachetées en outre de quelques petits points bruns, parmi lesquels un plus gros, placé entre la bande postérieure et l'extrémité. Dessous du corps et pieds uniformément revêtus d'un duvet cendré ; parsemés, le premier sur les côtés, les seconds sur la massue des cuisses, de points bruns. Jambes et tarses annelés de brun ou de noir et de cendré ; jambes antérieures échancrées en dessous, et les intermédiaires au milieu de l'arête supérieure. Premier article des tarses au moins aussi long que les deux suivants réunis.

Cette espèce est généralement rare en France ; on la rencontre quelquefois dans les Hautes-Alpes. Elle a été prise dans les bois de la Grande-Chartreuse ainsi que dans les montagnes élevées de la chaîne du Jura.

Elle se également trouve dans les environs de Bordeaux, d'où je l'ai reçu de M. Perroud. Sa larve vit dans le pin et probablement aussi dans le sapin.

Genre. *Leiopus*, Leiope; Serv.

(λεῖος, lisse ; ποῦς, pied.)

Caractères. Antennes presque glabres ; près de moitié plus longues que le corps dans les deux sexes ; à premier article presque égal au troisième. Prothorax non tuberculeux en dessus ; armé de chaque côté d'une épine postérieurement courbée. Elytres subrectangulaires aux épaules ; semi-ovales postérieurement, un peu tronquées au sommet. Segment anal entier chez les mâles, prolongé chez les femelles en un tube conique peu ou point saillant. Tarière cachée. Pieds antérieurs à peine aussi longs que les suivants. Tarses antérieurs non houppeux. Corps ailé ; médiocrement convexe.

La place de ce genre est naturellement indiquée par la conformation du dernier segment anal chez les femelles. Comme chez les

Ædiles, il se termine en espèce de tube conique, mais il est peu ou point saillant au delà des élytres.

1. **L. Nebulosus;** Linn. *Dessus du corps médiocrement convexe, revêtu d'un duvet cendré. Elytres principalement parsemées de mouchetures punctiformes brunes, agglomérées un peu au delà du milieu en une bande transversale. Antennes et pieds annelés de blanc ou de ferrugineux blanchâtre et de noir.*

Linn. *Cerambyx nebulosus*. Syst. Nat. 2. p. 277. 51. — Panz. Faun. Germ. fasc. 14. pl. 15. — Schoenh. *Lamia nebulosa*. Syn. Ins. t. 3. p. 375. 53. — Serv. *Leiopus nebulosus*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 86.

Var. A. *Duvet d'un cendré ferrugineux. Antennes et pieds annelés de noir et de ferrugineux.*

Long. 6 1/4 à 10^{mm} (2 1/2 à 4^{l}). Larg. 1 3/4 à 3^{mm} (3/4 à 1 $1/4^{l}$).

Tête brune; couverte de poils couchés cendrés grisâtres, ou presque gris verdâtres; pointillée; profondément creusée entre les antennes, d'un large sillon, linéairement prolongé supérieurement et inférieurement. Yeux souvent d'un gris brunâtre, très-échancrés. Antennes sétacées; glabres; moitié environ plus longues que le corps chez les femelles, un peu plus longues dans les mâles; de onze articles: le premier subfiliforme ou renflé graduellement un peu au delà du milieu, un peu plus étroit et tronqué au sommet, au moins aussi long que le troisième; celui-ci, subcylindrique, légèrement renflé vers l'extrémité ainsi que les suivants, et comme eux non cilié, mais revêtu d'un duvet très-court; cendré blanchâtre, ferrugineux blanchâtre ou ferrugineux à la base, brun ou noirâtre au sommet. Prothorax court; tronqué et rebordé très-étroitement au sommet et à la base; armé de chaque côté un peu en deçà du milieu, d'une épine postérieurement recourbée; faiblement convexe en dessus; parsemé de petits points passablement espacés; brun mais couvert d'un duvet gris jaunâtre; parsemé sur son disque de taches obscures. Ecusson grand, en triangle obtus, couvert d'un duvet cendré jaunâtre. Elytres moitié aussi larges que le prothorax à sa base; un quart plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subrectangulaires aux épaules; presque ovales ou très-légèrement et graduellement élargies jusques un peu au delà du milieu, rétrécies ensuite, plus sensiblement et d'une manière curviligne en approchant de l'extrémité; un peu tronquées, du sommet à l'angle sutural; subconvexes en dessus; ferrugineuses ou brunâtres, mais revêtues d'un duvet cendré; parsemées de petites mouchetures brunes punctifor-

mes, assez abondantes près de la base et vers l'extrémité, mais surtout un peu au delà du milieu, où ces taches sont agglomérées et forment une véritable bande brune, rendue plus apparente par l'espace peu moucheté qui la précède du côté de la base. Dessous du corps brun, mais revêtu d'un duvet cendré grisâtre brillant, presque blanchâtre au bord des anneaux. Pieds médiocrement alongés. Cuisses en massue; ferrugineuses à la base; couvertes d'un duvet cendré grisâtre; obscures vers l'extrémité. Jambes annelées d'un duvet cendré blanchâtre ou cendré ferrugineux vers la base, noirâtre à la jointure femoro-tibiale et à leur extrémité. Tarses annelés de noir et de cendré blanchâtre ou ferrugineux; à premier article une fois aussi long que le troisième.

Obs. Les mouchetures sont plus ou moins abondantes postérieurement et surtout près de la base, où elles forment souvent par leur réunion une sorte de large bande.

Cette espèce n'est pas bien rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le charme et diverses autres sortes d'arbres.

IV. BRANCHE.

LES POGONOCHÉRAIRES.

Caractères. Antennes sétacées; de onze articles, le premier renflé; garnies en dessous de cils longs et nombreux; généralement de la longueur du corps ou un peu plus grandes que lui. Palpes courts, à dernier article terminé en pointe. Prothorax armé de chaque côté d'une épine ou d'un tubercule épineux. Elytres tantôt presque ovales ou oblongues, tantôt graduellement rétrécies postérieurement, ou presque linéaires; souvent tronquées au sommet; parfois épineuses à l'angle extérieur. Segment anal plus long que les précédents, échancré ou garni d'une fossette dans les femelles. Pieds médiocrement alongés. Cuisses en massue; jambes intermédiaires échancrées sur l'arête extérieure. Corps ailé, plus ou moins convexe.

De tous les Lamiens pourvus d'ailes, ceux de cette branche sont les seuls dont les antennes soient hérissées de cils longs et nombreux. Outre ce caractère dont leur nom exprime la singularité, ces insectes méritent à plusieurs égards de captiver notre attention. Leurs élytres généralement éloignées d'une convexité régulière, sont souvent un peu déprimées sur leur disque, et rabattues d'une manière plus brusque sur les côtés; dans le plus grand nombre, leur sommet est tron-

qué ou échancré et parfois épineux; chez plusieurs leur surface est parée d'élégants fascicules de poils. La taille de ces Lamiens est petite ou exiguë : leurs couleurs à la simple vue semblent peu brillantes; mais en examinant de près les dispositions harmonieuses du duvet varié dont la plupart sont revêtus, ils montrent cette richesse admirable dont la nature se plaît souvent à doter les espèces qui paraissent les moins dignes de nos regards.

			Genres.
Prothorax	moins long que large.	Elytres entières. Prothorax non-tuberculeux.	*Exocentrus.*
		Elytres tronquées obliquement au sommet. Prothorax tuberculeux.	*Pogonocherus.*
	plus long que large. Elytres tronquées obliquement à l'extrémité. Prothorax non-tuberculeux.		*Stenosoma.*

Genre. *Exocentrus*, Exocentre; inéd.

(ἔξω, en dehors; κέντρον, aiguillon.)

Caractères. Antennes de onze articles; sétacées; ciliées en dessous; parfois peu distinctement annelées. Prothorax court; non tuberculeux en dessus; armé de chaque côté d'une épine plus ou moins recourbée postérieurement. Elytres oblongues, rétrécies vers l'extrémité; ni tronquées, ni épineuses au sommet; non parées en dessus de fascicules de poils. Corps médiocrement convexe.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean, sous le nom que j'ai adopté.

1. **E. Cinereus:** Nob. *Dessus du corps revêtu d'un duvet cendré. Elytres mouchetées de gris et chargées de deux espèces de bandes transversales de la même couleur. Antennes annelées.* (pl. 3. fig. 3.)

Long. 10^{mm} (4^{l}). Larg. $4\ 1/4^{mm}$ ($1\ 1/2^{l}$).

Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax; pointillée: brune, mais revêtue d'un duvet cendré; profondément convexe entre les antennes, sans ligne sur le front ni sur le vertex. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes sétacées; ciliées en dessous; de la longueur du corps; de onze articles; le premier presque ovale, tronqué au sommet, un peu moins long que le suivant, et comme lui couvert d'un duvet cendré à la base et noir au sommet. Prothorax court; un peu arqué en devant, tronqué postérieurement; étroitement bordé au sommet et à la base; armé de chaque côté d'une forte épine

faiblement recourbée en arrière; subconvexe en dessus; marqué de petits points enfoncés; subcaréné; revêtu d'un duvet cendré. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale passablement prononcée; rectangulaires aux épaules; presque parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur, rétrécies ensuite, et arrondies à l'angle extérieur du sommet, entières à l'angle sutural; subconvexes en dessus; ruguleusement ponctuées à la base, ou couvertes dans cette partie de points enfoncés, moins nombreux et moins marqués à la partie opposée; revêtues d'un duvet cendré; parsemées de petites mouchetures grises, plus rapprochées entre elles vers la base et aux deux tiers, où elles forment deux sortes de bandes transversales, dont l'antérieure occupe parfois le tiers de la longueur. Dessous du corps et pieds noirâtres, revêtus d'un duvet cendré. Cuisses rétrécies en pédicule à la base, renflées en massue au delà du milieu. Jambes intermédiaires obliquement tronquées sur l'arête supérieure; parsemées ainsi que les autres, de taches grises ou plus obscures. Premier article des tarses presque une fois aussi long que le troisième.

Je l'ai trouvé au mois de juillet dans les bois de la Grande-Chartreuse.

2. **E. Balteatus;** Fab. *Dessus du corps, antennes et pieds d'un rouge brun. Prothorax pubescent, armé de chaque côté d'une petite épine recourbée en arrière. Elytres parcimonieusement hérissées de poils noirs; comme poudrées d'un duvet cendré; dénudées latéralement au tiers, et transversalement aux deux tiers de leur longueur. Antennes peu distinctement annelées.*

Fab. *Cerambyx baltateus*, Syst. El. t. 2. p. 278. 59. — Linn. *Cerambyx balteus*, Syst. Nat. app. p. 1067. 6. — Panz. *Cerambyx crinitus*, Faun. Germ. fasc. 48. pl. 17. — Schranck. *Cerambyx pubicornis*, Natur. t. 26. p. 76. 35. — Schönh. Syn. Ins. *Lamia balteata*, t. 3. p. 378. 64. — Servil. *Pogonocherus balteatus* Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 59.

Long. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^{l}). Larg. 3/4 à 2 1/2^{mm} (3/4 à 1^{l}).

Tout le corps en dessus est rouge brun, mais presque cendré sur les élytres par l'effet du duvet dont il est garni. Tête aussi large que la partie antérieure du prothorax; d'un rouge brun; pointillée; garnie de poils couchés cendrés grisâtres; hérissée de poils noirs et raides; bombée sur le front; faiblement déprimée entre les antennes; creusée longitudinalement depuis le vertex jusqu'à l'épistome, d'une ligne peu profonde. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes sétacées; un peu plus longues que le corps; ciliées en dessous; de onze articles: le

premier, ovoïde, tronqué au sommet, un peu moins long que le troisième; les autres, à partir de celui-ci, décroissant presque insensiblement de longueur, d'un rouge brun, et peu distinctement annelés de cendré à la base. Prothorax court; un peu arqué en devant, et en sens contraire postérieurement; rebordé très-étroitement au sommet, plus largement à la base; arrondi sur les côtés; armé un peu en deçà du milieu, d'une petite épine recourbée en arrière; convexe en dessus; finement pointillé; d'un rouge brun; garni de poils couchés, cendrés jaunâtres ou cendrés ferrugineux, peu apparents. Ecusson petit, triangulaire. Elytres moitié plus larges que le prothorax à sa base; un quart plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; quatre fois aussi longues que lui; un peu arrondies aux épaules; ovalairement rétrécies vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; médiocrement convexes en dessus; faiblement rebordées le long de la suture; marquées de petits points enfoncés assez visibles et rapprochés vers la base, graduellement presque effacés vers l'extrémité; chargées longitudinalement de deux ou trois lignes très-peu élevées et le plus souvent indistinctes; hérissées de poils noirs et raides disposés à égale distance, sur cinq à six lignes; d'un rouge brun, garnies d'un duvet cendré jaunâtre peu épais, laissant à nu deux sortes de bandes transversales : la première, au tiers de la longueur, moins apparente, attenante au bord extérieur, raccourcie et à peine prolongée jusqu'au milieu des élytres; la seconde, située aux deux tiers, transversale, anguleuse, plus étroite près de la suture. Dessous du corps et pieds d'un rouge brun, plus brillant; légèrement garni d'un duvet cendré. Cuisses comprimées, en massue dans leur milieu. Jambes antérieures échancrées dans le milieu de leur arête inférieure; les intermédiaires échancrées aux deux tiers de leur arête supérieure, inférieurement garnies, et plus sensiblement que les postérieures, d'une frange de poils courts. Premier article des tarses postérieurs faiblement plus long que le troisième.

Il n'est bien commun nulle part. On le trouve dans les environs de Lyon. La larve vit dans le tilleul.

Obs. Olivier a décrit sous le nom de *Cerambyx lusitanicus*, un exemplaire de cette espèce, dont les élytres étaient dépouillées à la base de leur duvet, en sorte qu'elles offraient sur leur fond dénudé en grande partie, une bande transversale dans leur milieu et le sommet cendrés.

OLIV. *Cerambyx lusitanicus*, Ent. t. 4. n° 70. pl. 5. fig. 94.

Genre. *Pogonocherus*, POGONOCHÈRE; Meg. Dej. ined. Latr. Serv.

(πώγων, barbe; κέρας, corne.)

Caractères. Antennes sétacées; ciliées en dessous; annelées; de onze articles: le premier subovoïde; le quatrième égal au troisième, ou plus grand que lui; les suivants notablement plus courts. Prothorax à peine aussi long que large; armé de chaque côté d'un tubercule épineux, et latéralement tuberculeux sur son disque. Elytres presque ovales ou plus ordinairement graduellement rétrécies vers l'extrémité; tronquées au sommet, souvent épineuses à l'angle extérieur; parées en dessus de fascicules de poils noirs; longitudinalement subconvexes sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés. Segment anal des femelles, creusé d'une fossette ou échancré au sommet.

1. **P. Ovalis**: GYLL. *Elytres subovalaires, postérieurement rétrécies et tronquées au sommet; ferrugineuses, uniformément couvertes d'un duvet gris cendré, moucheté de brun; marquées dans leur milieu d'une bande noire, oblique, non prolongée jusqu'à la suture; chargées postérieurement de trois lignes élevées, dont l'intérieure parée de deux fascicules de poils noirs.*

GYLLENHALL, *Lamia ovalis*, Ins. Suec. t. 4. p. 65. — GEOFF. *Cerambyx* n° 10. Hist. abreg. des Ins. t. 1. p. 206.

Var. A. **P. Subovatus**; NOB. *Elytres couvertes d'un duvet cendré grisâtre; ornées en devant d'une bande oblique cendrée.*

Long. 5 à 6 1/4^{mm} (2 à 2 1/2^{l}). Larg. 1 3/4^{mm} (3/4^{l}).

Tête d'un brun ferrugineux; finement pointillée; revêtue d'un duvet cendré blanchâtre; creusée entre les antennes; sillonnée longitudinalement de la base du front au vertex, d'une ligne très-apparente. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps; subfiliformes; ciliées en dessous; annelées de blanc rougeâtre à la base, et de brun au sommet de leurs articles. Prothorax presque plus long que large; un peu arqué au sommet, tronqué à la base; étroitement rebordé en devant et en arrière; peu dilaté latéralement et armé de chaque côté dans son milieu, d'une petite épine; subconvexe transversalement dans son milieu; chargé de chaque côté d'un petit tubercule peu apparent; finement pointillé; couvert d'un duvet gris cendré; hérissé ainsi que la tête de poils noirs plus longs et peu nombreux. Ecusson petit, en demi-cercle. Elytres presque une fois

aussi larges que le prothorax à sa base; plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale apparente; subsinueusement parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; rétrécies d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité; tronquées au sommet; convexes en dessus; plus brusquement rabattues sur les côtés extérieurement à l'arête humérale; ferrugineuses, ornées au dessous de l'épaule, d'une bande noire obliquement dirigée vers le milieu de la suture, à laquelle elle n'arrive pas; ornées de points profondément enfoncés et presque rangés en stries; parcimonieusement hérissées de longs poils noirs; couvertes d'un duvet gris cendré, paraissant quelquefois d'un cendré ferrugineux; chargées postérieurement de trois lignes élevées, dont la plus rapprochée de la suture, parée de deux fascicules de poils noirs. Dessous du corps noirâtre, garni légèrement d'un duvet cendré grisâtre, plus blanchâtre et plus apparent aux bords des anneaux. Cuisses en massue; ferrugineuses à la base et au sommet; noirâtres dans leur milieu. Jambes et tarses annelés de brun et de ferrugineux. Jambes intermédiaires, et moins sensiblement les postérieures, revêtues inférieurement sur l'arête, d'une frange de poils.

On le trouve dans les montagnes lyonnaises et moins rarement en Bourgogne et dans diverses autres provinces de la France. La larve de cette espèce vit dans le pin; mais elle paraît habiter aussi plusieurs autres espèces d'arbres.

Obs. Dans la var. *subovatus*, les élytres et surtout le prothorax et la partie antérieure de la tête sont revêtus d'un duvet gris cendré; les premières sont ornées vers la base d'une bande oblique cendrée, plus ou moins distincte.

2. **P. Fascicularis**; Panz. *Elytres subgraduellement rétrécies jusqu'à leur extrémité; mutiques et obtusément tronquées au sommet; d'un ferrugineux fauve; revêtues d'un duvet assez épais mélangé de fauve jaunâtre, de brun et de cendré; ornées vers la base d'une bande blanche, oblique; chargées de trois lignes élevées, dont la plus rapprochée de la suture, postérieurement parée de trois fascicules arrondis de poils noirs.*

Panz. *Cerambyx fascicularis*, Faun. Germ. fasc. 14. pl. 16. — Fab. *Cerambyx fasciculatus*. Syst. El. t. 2. p. 277. 35. Schœnh. *Lamia fascicularis*, Syn. Ins. t. 3. p. 376. 58. — Gyll. Ins. Succ. t. 4. 64. 13.

Long. 5 à 6 1/4^{mm} (2 à 2 1/2^{l}). Larg. 2 à 2 1/2^{mm} (5/6 à 1^{l}).

Tête obscurément ferrugineuse, revêtue d'un duvet mélangé de cendré, de ferrugineux et de brun; hérissée de poils noirâtres peu nombreux; creusée d'un large sillon entre les antennes; marquée

dans le fond de celui-là, d'une ligne longitudinalement prolongée du vertex à la partie inférieure du front. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes à peine aussi longues ou plus longues que le corps; ciliées en dessous; subfiliformes, à premier article renflé; les suivants, à partir du troisième, ferrugineux au sommet, annelés d'un duvet cendré à la base. Prothorax presque aussi long que large; un peu arqué au sommet, tronqué à la base; très-étroitement rebordé en devant et en arrière; peu dilaté latéralement et armé de chaque côté d'une épine dans son milieu; rétréci, comme étranglé et transversalement canaliculé à la base; transversalement relevé en dessus dans son milieu; chargé de chaque côté d'un petit tubercule souvent peu apparent; finement pointillé; revêtu d'un duvet mélangé de taches brunes, cendrées et cendrées jaunâtres; hérissé de poils noirâtres peu nombreux. Ecusson velouté de noir, avec une ligne dans son milieu, d'un duvet livide jaunâtre. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-apparente; subsinueusement rétrécies jusqu'à l'angle extérieur; obtusément ou subobliquement tronquées au sommet; convexes en dessus; plus brusquement rabattues sur les côtés, extérieurement à l'arête humérale; marquées de points enfoncés presque sérialement disposés; hérissées de poils noirs peu nombreux; revêtues d'un duvet mélangé de brun, brun rougeâtre, cendré et cendré jaunâtre; parées d'une large bande d'un duvet blanc, qui, de l'épaule, se dirige en arc vers la suture, où le plus souvent elle s'unit à sa pareille au tiers de la longueur; chargées de trois lignes longitudinales élevées : l'extérieure, partant du calus huméral et ne descendant pas au delà du milieu; l'intermédiaire, prolongée de la base presque jusqu'à l'extrémité; l'interne, un peu plus courte, interrompue sur la bande blanche, réduite antérieurement à celle-ci à un simple tubercule, et postérieurement ornée de trois fascicules arrondis, formés de poils très-noirs. Dessous du corps ferrugineux, revêtu d'un duvet livide jaunâtre, maculé de brun sur les côtés du ventre. Segment anal couvert d'un duvet ferrugineux; creusé d'une fossette dans les femelles. Pieds ferrugineux. Cuisses en massue, quelquefois noirâtres, d'autres fois entièrement revêtues d'un duvet cendré blanchâtre. Jambes et tarses annelés de blanc cendré et de brun ou ferrugineux brunâtre. Jambes intermédiaires subtuberculeuses sur l'arête, et inférieurement frangées ainsi que les postérieures.

Il habite les parties orientales de la France. On le trouve aux environs de Lyon, dans les montagnes de la chaîne d'Iseron. Sa larve vit dans le pin.

3. **P. Ferroudi**; Nob. *Elytres subgraduellement rétrécies jusque près de leur extrémité; tronquées au sommet, mais subépineuses à l'angle extérieur; d'un ferrugineux fauve, revêtues d'un duvet assez épais mélangé de fauve brun et de cendré bleuâtre; ornées vers la base d'une bande oblique, d'un duvet blanc, légèrement glacée de cendré bleuâtre; chargées de trois lignes élevées, dont la plus rapprochée de la suture, postérieurement parée de trois fascicules transversaux de poils noirs.* (pl. 3. fig. 4.).

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^{l}). Larg. 3 à 4^{mm} (1 1/4 à 1 $2/3^{l}$).

Tête obscurément ferrugineuse, revêtue d'un duvet mélangé de cendré, de gris et de cendré ferrugineux; hérissée de poils obscurs, peu nombreux; creusée entre les antennes; peu distinctement sillonnée sur le front d'une ligne très-étroite. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps; fortement ciliées en dessous; sétacées, à premier article renflé; les suivants, à partir du troisième, ferrugineux, garnis de duvet, cendrés à la base et à l'extrémité, grisâtres intermédiairement dans leur plus grande partie. Prothorax presque aussi long que large; un peu arqué ou tronqué au sommet et à la base; rebordé postérieurement, et d'une manière plus sensible antérieurement; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; un peu plus étroit en arrière qu'en devant; transversalement sillonné au dessous du sommet et au-dessus de la base; chargé sur son disque de trois tubercules peu élevés, lisses, subtriangulairement disposés; revêtu dans le reste de sa surface d'un duvet mélangé de cendré, de gris et de cendré ferrugineux; hérissé de poils obscurs peu nombreux. Ecusson velouté de noir, avec une ligne longitudinale dans son milieu d'un duvet jaune livide. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; plus de trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez apparente; subsinueusement rétrécies jusqu'à l'angle extérieur; épineuses ou subépineuses dans ce point et presque à l'angle sutural; échancrées au sommet; convexes en dessus; brusquement rabattues sur les côtés extérieurement à l'arête humérale; marquées de points enfoncés presque sérialement disposés; hérissées de poils noirâtres peu nombreux; revêtues d'un duvet mélangé de cendré, de gris fauve et de cendré jaunâtre, qui laisse plus ou moins percer la couleur ferrugineuse du fond; obliquement canaliculées et parées sur ce sillon d'une large bande d'un duvet blanc qui, de l'épaule, se dirige en arc vers la suture, où le plus souvent elle s'unit à sa pareille aux deux cinquièmes de la longueur; presque entièrement glacées de blanc cendré dans l'espace compris

entre cette bande et la base; chargées de trois lignes longitudinales élevées : l'extérieure, partant de l'angle huméral, s'effaçant presque avant d'arriver à la moitié; l'intermédiaire, naissant du milieu de la bande blanche et disparaissant avant d'arriver au sommet; l'interne interrompue sur la bande blanche, réduite antérieurement à celle-ci à un simple tubercule, et postérieurement ornée de trois fascicules transversaux formés de poils noirs. Dessus du corps d'un brun noirâtre, et ferrugineux à l'extrémité du ventre, revêtu d'un duvet blanchâtre. Segment anal plus grand que les autres, creusé d'une fossette dans les femelles. Cuisses ferrugineuses à la base, ordinairement plus obscures sur leur massue; garnies d'un duvet blanc. Jambes et tarses ferrugineux, annelés de blanc et de ferrugineux brunâtre ou de brun. Jambes intermédiaires et postérieures parées inférieurement sur l'arête extérieure d'une frange brunâtre.

Cette jolie espèce est exclusivement méridionale. Elle a été découverte à Bordeaux par M. Perroud à qui je l'ai dédiée. Je l'ai reçue également de M. Doublier de Draguignan.

4. **P. Hispidus:** Oliv. *Elytres subsinueusement rétrécies vers l'extrémité; armées d'une forte épine à l'angle extérieur du sommet, subépineuses à l'angle sutural; ferrugineuses; revêtues en devant d'une large bande transversale d'un duvet blanc; postérieurement couvertes d'un duvet mélangé de ferrugineux, de cendré et de brun; chargées de trois lignes élevées, dont la plus rapprochée de la suture parée de trois fascicules de poils noirs. Quatrième article des antennes d'un blanc de lait dans sa plus grande partie.*

Fab. *Cerambyx hispidus*, Syst. El. t. 2. p. 278. 36. — Oliv. Ent. n. 67. pl. 77. — Germ. Faun. Europ. fasc. 00. pl. 0. — Schönh. *Lamia hispida*, Syn. Ins. t. 3. p. 377. 60.

Long. 7 1/2 à 8 3/4^{mm} (3 à 3 1/4^{l}). Larg. 3 3/4^{mm} (1 1/2^{l}).

Tête d'un brun ferrugineux, garnie d'un duvet cendré peu épais; hérissée de poils très-peu nombreux, si ce n'est près de la bouche; creusée entre les antennes d'un sillon assez profond; marquée sur le front d'une ligne longitudinale très-légère, plus apparente sur le vertex; finement chagrinée ou couverte de petits points enfoncés rapprochés. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps; ciliées en dessous; sétacées, à premier article subovoïde d'un rouge brun; les suivants, de même couleur, annelés de cendré blanchâtre à la base à partir du troisième; l'anneau blanc du quatrième occupant au moins sa première moitié. Prothorax un peu moins long que large; faiblement arqué en devant, subsinueusement

d'une manière un peu plus sensible au sommet; armé de chaque côté d'un tubercule épineux; subdéprimé en dessus sur son disque; chargé de chaque côté de cet espace presque aplani, d'un tubercule luisant, et souvent au dessus de la base, d'un troisième moins apparent, formant un triangle avec les précédents; d'un brun noirâtre ou d'un brun ferrugineux; très-finement chagriné ou couvert de très-petits points confluents; parcimonieusement garni d'un duvet gris cendré. Ecusson petit, couvert d'un duvet cendré. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale apparente; subsinueusement et assez faiblement rétrécies jusqu'à l'extrémité; fortement épineuses à l'angle extérieur, et moins sensiblement à l'angle sutural; échancrées entre ces deux points; convexes en dessus; brusquement rabattues sur les côtés, extérieurement à l'arête humérale; marquées de points enfoncés presque sérialement disposés; non hérissées de poils comme les espèces précédentes; obliquement déprimées et revêtues antérieurement sur les deux cinquièmes de leur longueur, d'une bande transversale d'un duvet blanc, sinueuse postérieurement, avec quelques taches sur son disque et souvent sur toute la partie attenante à la base, obscures ou noirâtres; couvertes postérieurement à cette bande d'un duvet cendré, moucheté de brun, laissant dominer la couleur ferrugineuse du fond; chargées de trois lignes longitudinales élevées: l'extérieure, partant de l'angle huméral et prolongée presque jusqu'à l'extrémité, mais d'une manière affaiblie; l'intermédiaire naissant du milieu de la bande blanche et prolongée presque jusqu'au sommet; l'interne partant de la base, interrompue sur la bande blanche, ornée de trois fascicules oblongs, formés par des poils noirs. Dessous du corps d'un brun ferrugineux; presque lisse, presque imperceptiblement ridé; parcimonieusement garni de poils cendrés. Segment anal plus grand que les autres, creusé d'une fossette profonde dans les femelles. Cuisses ferrugineuses à la base, ordinairement noirâtres sur la massue; garnies d'un duvet cendré. Jambes et tarses ferrugineux, annelés de blanc cendré. Jambes intermédiaires et postérieures parées inférieurement sur l'arête extérieure d'une frange brune.

Cette espèce habite principalement les différentes parties de la France tempérée et septentrionale; mais on ne la trouve bien communément nulle part. Elle est rare dans les environs de Lyon.

5. **P. Pilosus;** Fab. *Elytres subsinueusement rétrécies vers l'extrémité, armées d'une forte épine à l'angle extérieur du sommet; ferrugineuses, couvertes d'un duvet médiocrement épais, cendré ou cendré fer-*

rugineux, parsemé de brun; ornées en devant d'une bande oblique d'un duvet blanchâtre ou d'un blanc ferrugineux; chargées de trois lignes élevées, postérieurement réunies, dont la plus rapprochée de la suture parée de deux fascicules de poils noirs. Articles des antennes annelés de ferrugineux et de blanchâtre.

OLIV. *Cerambyx pilosus*, Ent. t. 4. n. 67. pl. 9. fig. 60. a. — PANZ. *Cerambyx hispidus*, Faun. Germ. fasc. 14. pl. 16. — SCHOENH. *Lamia pilosa*, Syn. Ins. t. 3. p. 378. 62. — GYLL. Ins. Suec. t. 4. p. 67. 16.

Long. 6 1/4 à 7 1/2^{mm} (2 1/2 à 3^{l}). Larg. 2 à 2 1/2^{mm} (3/4 à 1^{l}).

Tête d'un brun ferrugineux; très-parcimonieusement garnie d'un duvet cendré fauve; peu ou point hérissée de poils, si ce n'est près de la bouche; creusée entre les antennes d'un sillon assez profond; marquée d'une ligne légère prolongée de l'occiput à la base du front; très-finement chagrinée ou couverte de très-petits points confluents. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un tiers plus longues que le corps, du moins dans les mâles; ciliées en dessous; sétacées, à premier article oblong, ferrugineux; les suivants, de même couleur, plus obscurs vers l'extrémité, légèrement annelés de cendré à la base. Prothorax à peine aussi long que large; un peu plus arqué en devant, subsinueusement tronqué postérieurement; très-étroitement rebordé au sommet et à la base; armé latéralement d'un tubercule épineux; subdéprimé en dessus sur son disque; chargé de chaque côté de cet espace presque aplani, d'un tubercule lisse très-marqué, brun ou d'un brun ferrugineux; très-finement chagriné ou couvert de très-petits points confluents; garni d'un duvet peu épais, mélangé de cendré fauve et de brun ferrugineux. Écusson en demi-cercle, velouté de noir. Élytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-apparente; sinueusement et plus sensiblement rétrécies que dans l'espèce précédente; armées d'une très-forte épine à l'angle extérieur à peine subépineuses à l'angle sutural; échancrées entre ces deux points; convexes en dessus; brusquement rabattues sur les côtés; marquées de points enfoncés presque sérialement disposés; peu ou point hérissées de longs poils; couvertes d'un duvet cendré jaunâtre peu épais, qui laisse dominer la couleur du fond ferrugineuse mêlé de brun; parées d'une large bande livide ou blanc jaunâtre, qui de l'épaule se dirige en arc vers la suture où elle s'unit à sa pareille aux deux cinquièmes de la longueur; obliquement canaliculées ou déprimées sous cette bande; chargées de trois lignes longitudinales élevées: l'externe, partant de l'angle huméral et prolongée jusqu'à l'angle externe du sommet; l'intermédiaire naissant

du milieu de la bande et réunie postérieurement à la précédente; l'interne, partant de la base, interrompue sur la bande blanche, obliquement infléchie à son extrémité sur la précédente, ornée de deux fascicules spiniformes, formés par des poils noirs. Dessous du corps brun ou noirâtre sur le postpectus, d'un ferrugineux brunâtre sur le ventre; luisant; garni principalement sur les côtés d'un léger duvet cendré ferrugineux. Segment anal creusé d'une fossette profonde chez les femelles. Cuisses ferrugineuses à la base, noirâtres sur la massue; garnies légèrement d'un duvet cendré blanchâtre. Jambes et tarses ferrugineux, annelés de brunâtre. Jambes intermédiaires et postérieures parées inférieurement sur l'arête extérieure d'une frange de poils brunâtres.

Cette espèce habite presque toutes les parties de la France. Elle est assez commune dans les environs de Lyon, principalement dans les parties montagneuses. Sa larve vit dans le chêne.

Genre. *Stenosoma*, STENOSOME; Nob.

(στενὸς, étroit; σῶμα, corps.)

Caractères. Elytres obliquement tronquées au sommet; dépourvues en dessus de fascicules de poils. Antennes de onze articles : le troisième un peu plus long que le suivant. Prothorax notablement plus long que large; subcylindrique, armé de chaque côté d'une petite épine un peu recourbée antérieurement. Corps linéaire.

1. **S. Foudrasi;** NOB. *Corps linéaire. Vertex et prothorax revêtus d'un duvet épais roux jaunâtre. Elytres d'un rouge brun, presque glabres; ponctuées et faiblement canaliculées le long de la suture* (Pl. 3, fig. 6.).

PERROUD. *Pogonocherus saperdoides*, in collect.

Long. 8^{mm} ($3\ 1/4^{l}$). Larg. 2^{mm} ($4/5^{l}$).

Tête de la largeur du prothorax; d'un rouge brun, revêtue d'un duvet grisâtre et peu épais à la partie antérieure, très-serré et d'un roux jaunâtre sur le vertex entre les antennes; creusée entre celles-ci d'un large sillon; marquée d'une ligne peu profonde, prolongée depuis le sommet jusqu'au bas du front. Bouche hérissée de longs poils cendrés. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps; sétacées; ciliées en dessous; de onze articles : le premier renflé, obscur; le second, petit, globuleux, entièrement d'un roux jaunâtre ainsi que le suivant; le quatrième un peu moins

long que le précédent, et comme les autres, d'un roux jaunâtre à la base, d'un roux noirâtre au sommet. Prothorax plus long que large; un peu arqué en devant, subsinueusement tronqué postérieurement; presque cylindrique, armé de chaque côté d'une petite épine dont la pointe est un peu recourbée en devant; médiocrement convexe dessus; transversalement sillonné au-dessous du sommet et au dessus de la base; ponctué; d'un rouge brun, mais revêtu d'un duvet épais roux jaunâtre. Ecusson en demi-cercle, sillonné dans son milieu, couvert d'un duvet roux jaunâtre. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; cinq fois aussi longues que lui; subsinueusement parallèles jusqu'aux trois quarts ou quatre cinquièmes de leur longueur; très-sensiblement rétrécies de ce point à l'extrémité; obliquement tronquées au sommet de dehors en dedans; subdéprimées sur leur disque; plus fortement rabattues sur les côtés; peu profondément canaliculées le long de la suture qui est relevée en rebord; parsemées de points enfoncés médiocrement espacés; d'un rouge brun; faiblement garnies d'un léger duvet cendré. Dessous du corps ponctué; d'un rouge brun, couvert d'un duvet cendré peu épais. Milieu du ventre orné d'un large tache rousse. Segment anal blanchâtre; très-fortement échancré en demi-cercle, dans les femelles. Pieds d'un rouge brun, ponctués, parsemés de poils cendrés. Cuisses renflées dans leur milieu. Jambes hérissées de longs poils obscurs et blanchâtres mélangés: les intermédiaires échancrées et frangées sur l'arête.

Cette espèce remarquable a été trouvée par M. Perroud dans les environs de Bordeaux. Je l'ai dédiée à M. Foudras entomologiste lyonnais.

SECONDE FAMILLE.

LES SAPERDINS.

Caractères. Prothorax mutique, ou n'offrant latéralement ni épine ni tubercule épineux. Palpes à dernier article ovale ou ovalaire, quelquefois subulé ou rétréci de la base au sommet. Lobe extérieur des mâchoires généralement recourbé sur l'interne. Antennes sétacées ou subfiliformes, habituellement aussi longues ou plus longues que le corps. Yeux très-échancrés, quelquefois même séparés en deux, entourant toujours une partie de la base des antennes et s'avançant inférieurement au delà. Elytres soit convexes, soit subdéprimées longitudinalement sur le disque; échancrées ou tronquées au

sommet dans un grand nombre. Jambes intermédiaires sans dent bien prononcée sur l'arête extérieure; en général faiblement ou peu sensiblement échancrées. Corps toujours ailé; le plus souvent alongé, quelquefois très-étroit.

Les Saperdins ont beaucoup d'analogie avec les Lamiens, dont ils sont suffisamment distingués par leur prothorax mutique. Leur tête est également creusée quelquefois entre les antennes d'un sillon profond; souvent aplatie sur le front; d'autrefois bombée, surtout chez les mâles. Les antennes sont sétacées dans un grand nombre, subfiliformes chez les autres; généralement aussi longues ou plus longues que le corps; tantôt presque glabres, tantôt garnies en dessous de cils nombreux. Habituellement on leur compte onze articles; quelquefois elles en présentent douze, soit dans les deux sexes, comme chez les Agapanthies, soit dans les mâles seulement, comme chez les Siphones. Le prothorax, subcylindrique ou quadrilatère dans la plupart, est parfois presque obcordé ou plus étroit en devant et renflé postérieurement de chaque côté. Les élytres, larges proportionnellement à leur longueur chez les Mésoses, se modifient bientôt sous ce rapport et se montrent, suivant les genres, oblongues, semi-cylindriques, linéaires ou rétrécies vers leur partie postérieure; fortement voûtées chez les uns, leur convexité diminue progressivement jusqu'à se montrer subdéprimées sur leur disque, avec les côtés plus sensiblement rabattus. Dans un grand nombre, elles sont entières à l'extrémité; dans les autres, elles sont échancrées ou tronquées au sommet. Les pieds, généralement courts, n'offrent jamais dans leur longueur cette différence insolite dont les Monohammes nous ont offert l'exemple. Les cuisses sont toujours linéaires ou faiblement et graduellement renflées dans leur milieu. Les jambes, souvent courbes ou un peu flexueuses, n'offrent le plus souvent aucune trace de cette sorte de tubercule ou de dent émoussée, dont les intermédiaires des Lamiens sont munies d'une manière plus ou moins apparente; mais l'échancrure et la frange épaisse qui la suit sont parfois assez apparentes. Enfin les tarses, dépourvus de ces houppes de poils qui parent les antérieurs des Acanthodères, présentent parfois un caractère que nous n'avons point encore signalé dans cette tribu: les crochets qui les terminent sont fendus à la base ou profondément divisés chacun en deux branches, de manière à figurer quatre griffes, dont les deux intermédiaires plus courtes.

Les Saperdins, en général, plaisent aux yeux par leurs nuances ou leur parure. Plusieurs ont le corps comme revêtu de velours ou couvert de satin; quelques-uns paraissent armés d'une cuirasse mé

tallique; d'autres portent une robe ornée de dessins agréables ou chargée des plus riches broderies. La plupart fréquentent les fleurs, non celles que la terre semble produire avec orgueil, mais généralement celles sur lesquels nos regards aiment le moins à s'arrêter. Ainsi c'est le plus souvent sur des plantes tristes comme la viperine et le chardon, ou vénéneuses comme l'euphorbe, qu'ils vont puiser des sucs dédaignés par le plus grand nombre des autres insectes.

Les larves de plusieurs vivent aussi aux dépens de ces inutiles ou malfaisants végétaux dont elles rongent la substance médullaire; mais celles de diverses autres espèces attaquent les arbrisseaux ou même les grands arbres, et sont quelquefois un fléau par les ravages qu'elles causent.

			Branches.
Elytres	rarement tronquées à l'extrémité; plus ou moins convexes en dessus, et n'offrant pas les traces longitudinalement prolongées d'une arête humérale. Crochets des tarses simples.	Antennes de onze articles; quelquefois de douze dans les mâles, mais alors élytres tronquées.	*Mésosaires.*
		Antennes de douze articles. Elytres toujours entières, oblongues ou linéaires.	*Agapanthaires.*
	généralement tronquées ou echancrées; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues sur les côtés, offrant d'une manière plus ou moins marquée les traces prolongées d'une arête humérale.	Crochets des tarses simples. Yeux parfois divisés en deux parties. . . .	*Saperdaires.*
		Crochets des tarses divisés chacun en deux branches. Yeux jamais séparés en deux parties. . . .	*Phytœciaires.*

I. BRANCHE.

LES MÉSOSAIRES.

Caractères. Elytres ordinairement entières, exceptionnellement tronquées chez les espèces ayant dans l'un des sexes douze articles aux antennes; plus ou moins convexes en dessus, mais n'offrant pas les traces longitudinalement prolongées d'une arête humérale. Antennes le plus souvent aussi longues au moins que le corps; sétacées; fortement ciliées dans les uns, garnies dans les autres de cils clairsemés; le plus souvent de onze articles, quelquefois de douze chez certains mâles: le premier graduellement renflé, moins long que le troisième; le second petit, subglobuleux; le troisième, le plus grand, subcylindrique ou faiblement renflé vers son sommet ainsi que les

suivants. Dernier article des palpes subovalaire, ou peu renflé dans le milieu et rétréci vers l'extrémité. Prothorax court, subcylindrique ou faiblement renflé dans son milieu. Segment anal creusé d'une fossette chez certaines femelles. Jambes intermédiaires parfois peu distinctement frangées sur la partie postérieure de l'arête extérieure. Crochets des tarses entiers.

A la tête des Saperdins, figurent des espèces dont le corps large et raccourci rappelle la forme de certains Lamiens, des Ædilaires principalement; mais elles n'ont point le prothorax épineux sur les côtés et elles ne montrent pas d'une manière marquée, cette sorte de dent émoussée qui apparaît généralement comme une élévation tuberculeuse, sur l'arête extérieure des jambes intermédiaires des insectes de l'autre famille. Les Mésosaires, ou du moins les premiers de cette coupe, sont donc comme leur nom l'indique, intermédiaires entre les Clinocéphalides de la division précédente et ceux qui restent à décrire. Du reste, la forme de leur corps éprouve suivant les genres, des modifications sensibles, et dans les Anæsthètes, qui terminent cette branche, nous trouverons déjà la structure alongée qui distingue les Agapanthaires. Sans être ornés de couleurs brillantes, plusieurs de ces insectes plaisent aux yeux par la singularité de leur parure. L'un semble reproduire sur son corps les yeux de l'Argus de la fable; l'autre paraît comme enveloppé dans un manteau chargé de flocons de neige.

Aucune espèce de Mésosaires ne fréquente les fleurs. Nées au sein des arbres, on les trouve le plus souvent sur les mêmes végétaux ou sur d'autres analogues, méditant le projet de leur laisser les germes de leurs descendants, à qui elles légueront le soin de continuer leurs ravages.

			Genres.
Antennes	annelées, garnies en dessous de cils longs et nombreux.	Elytres larges, entières à l'extrémité.	*Mesosa.*
		Elytres alongées, tronquées à l'extrémité. Corps semi-cylindrique. . . .	*Niphona.*
	unicolores, presque glabres, ou garnies en dessous de cils rares et peu alongés. Elytres entières à l'extrémité.		*Anæsthetis.*

Genre. *Mesosa* Mésose; Meg. inéd. Latr. Serv.

(μέσος, qui est au milieu.)

Caractères. Antennes de onze articles; sétacées; au moins aussi longues que le corps; annelées; fortement ciliées en dessous. Dernier

article des palpes alongé, peu renflé dans son milieu et terminé en pointe obtuse. Face aplatie et inclinée; tête profondément creusée entre les antennes. Prothorax faiblement renflé dans son milieu, un peu échancré sur les côtés, près de son bord antérieur; à surface unie. Elytres larges, subparallèles, arrondies à l'angle extérieur, entières au sommet, inermes à l'angle sutural, nues à l'extrémité sur leur surface inférieure. Segment anal entier. Pieds assez forts, médiocrement alongés.

1. **M. Curculionoides**; Linn. *Corps court et convexe, revêtu en dessus d'un duvet gris de plomb; parsemé de petites ondulations jaunes; orné sur le prothorax de quatre, et sur chaque élytre, de deux taches ocellées noires, entourées d'un iris jaune.*

Linn. *Cerambyx curculionoides*, Syst. Nat. 2. 634. 48. — Panz. *Lamia curculionoides*, Faun. Germ. fasc. 48. pl. 20. — Schonh. t. 3. p. 391. 141. — Serv. *Mesosa curculionoides*. Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 44.

Long 12 1/2 à 16 1/4mm (5 à 6 1/2l). Larg. 5 à 6 1/4mm (2 à 2 1/2l).

Tête de la largeur de la partie antérieure du prothorax; noire, mais revêtue comme tout le dessus du corps, d'un duvet gris de plomb; parsemée de petites taches d'un duvet jaunâtre; granuleusement ponctuée; concave entre les antennes, ou creusée entre elles d'un large sillon dont les rebords sont relevés à la base de celles-ci; marquée depuis le front jusqu'au vertex d'une ligne longitudinale peu profonde. Yeux bruns, très-échancrés, presque divisés en deux parties. Antennes aussi longues ou plus longues que le corps; sétacées; garnies en dessous de longs cils; à premier article renflé, moins long que le troisième; celui-ci revêtu comme les suivants d'un duvet cendré à la base, brun dans la seconde moitié. Prothorax un peu arqué au sommet, subsinueusement tronqué à la base; très-étroitement rebordé antérieurement et postérieurement; presque cylindrique ou très-faiblement renflé sur les côtés, un peu plus étroit en devant; convexe en dessus; granuleusement ponctué; creusé dans le milieu de son disque d'une fossette peu profonde; revêtu d'un duvet gris de plomb, orné de chaque côté de deux taches occellées longitudinalement disposées et entourées d'un iris de poils jaunes; paré sur son disque d'une ligne longitudinale de même couleur. Ecusson en demi-cercle. Elytres presque moitié aussi larges que le prothorax; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; parallèles jusqu'aux deux tiers de leur longueur; arrondies à l'angle extérieur du sommet, entières ou à peu près à l'angle sutural; convexes en dessus; un peu inégales ou déprimées au dessous de l'écusson, et obli

quement depuis l'angle huméral ; fortement chagrinées ou couvertes de points élevés, graduellement moins marqués de la base à l'extrémité ; revêtues d'un duvet gris de plomb ; ornées de deux taches ocellées d'un duvet noir, entourées d'un cercle jaune : la première, plus petite, au tiers, la seconde aux deux tiers de leur longueur ; parsemées de petites taches ou ondulations formées d'un duvet jaune pâle. Dessous du corps et pieds noirs ; couverts d'un duvet mélangé de jaune et de gris cendré. Pieds médiocrement alongés ; cuisses fortes. Jambes intermédiaires postérieurement frangées ; articles des tarses presque égaux.

On trouve cette espèce dans la plus grande partie de la France. Elle n'est pas bien rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le peuplier, le noyer, etc.

2. **M. Nubila** : Oliv. *Corps oblong, médiocrement convexe, revêtu de duvet. Prothorax fauve, rayé de noir. Elytres mélangées principalement de fauve et de gris, ornées d'une tache cendrée vers le bord extérieur. Antennes et pieds bruns, annelés de cendré blanchâtre.*

Oliv. *Cerambyx nubilus*, Ent. n° 67. pl. 5. fig. 15. — Schonh. *Lamia nubila*, Syn. Ins. t. 3. p. 384. 106. — Fab. *Lamia nebulosa*, Syst. El. t. 2. p. 293. 64. — Serville, *Mesosa nebulosa*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 44.

Long. 8 3/4 à 15^{mm} (3 1/4 à 6^{l}). Larg. 3 3/4 à 6 1/4^{mm} (1 1/2 à 2 1/2^{l}).

Tête de la largeur de la partie antérieure du prothorax ; noire, mais revêtue d'un duvet gris cendré en devant, fauve et rayée de noir sur le vertex ; parsemée sur le front de points très-apparents ; concave entre les antennes ou creusée entre elles d'un large sillon, dont les rebords sont relevés à la base de celles-ci ; marquée depuis le vertex jusqu'à l'épistome, d'une ligne très-apparente. Yeux bruns, très-échancrés, presque divisés en deux parties. Antennes un tiers plus longues quelquefois que le corps dans les mâles, à peu près de sa longueur dans les femelles ; garnies en dessous de longs cils ; à premier article renflé, moins long que le troisième ; celui-ci revêtu comme les suivants d'un duvet cendré à la base, brun dans la seconde moitié. Prothorax moins long que large ; un peu arqué ou tronqué presque en ligne droite au sommet, subsinueusement à la base ; très-étroitement rebordé antérieurement et postérieurement ; subcylindrique, un peu plus étroit en devant ; convexe en dessus ; parsemé de points enfoncés assez espacés ; creusé à la partie antérieure de son milieu d'une fossette peu profonde, postérieurement suivie d'un tubercule peu élevé ; revêtu d'un duvet fauve ; orné de chaque côté de la ligne médiane de deux raies noirâtres, dont l'intérieure forme avec sa sem-

blable un losange. Ecusson échancré au sommet, mais souvent d'une manière peu apparente, par l'effet du duvet dont il est revêtu. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; presque parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur; arrondies extérieurement vers l'extrémité, entières ou à peu près à l'angle sutural; médiocrement convexes en dessus; faiblement rebordées le long d'une partie de la suture; un peu inégales, déprimées au dessous de l'écusson et obliquement depuis l'angle huméral; parsemées de points enfoncés et assez espacés, très-marqués près de la base, et graduellement moins à la partie opposée; chargées postérieurement sur leur disque de trois lignes peu élevées, réunies un peu au devant du sommet; revêtues d'un duvet mélangé de gris brunâtre et de fauve; ornées dans le milieu de leur longueur d'une tache cendrée blanchâtre, attenante au bord externe, entourée d'un cercle noirâtre; parsemées sur le bord de la suture et vers l'extrémité des lignes élevées, de petites mouchetures cendrées blanchâtres. Dessous du corps et pieds revêtus de gris fauve, hérissés de poils cendrés. Cuisses renflées. Jambes annelées de fauve et de noir; les intermédiaires faiblement frangées postérieurement. Tarses à articles presque égaux, annelés de noir et de cendré blanchâtre.

Cette espèce habite également la plupart des diverses parties de la France. Elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit principalement dans le saule.

Genre. *Niphona*, Niphone; inéd.

(νίφω, couvrir de neige.)

Caractères. Antennes de onze articles dans les femelles, de douze articles dans les mâles (le dernier presque rudimentaire); sétacées; à peu près de la longueur du corps; fortement ciliées en dessous. Dernier article des palpes peu renflé dans son milieu, terminé en pointe obtuse. Face inclinée et un peu bombée; tête médiocrement creusée entre les antennes. Prothorax faiblement renflé dans son milieu, à surface inégale, creusée longitudinalement de sillons onduleux. Elytres alongées, semi-cylindriques, parallèles, rétrécies vers leur extrémité, tronquées et dentelées au sommet; mais les dentelures cachées sous les poils qui les couvrent en dessus et les rebordent en dessous. Segment anal entier. Pieds assez forts, peu alongés.

Cette coupe générique a été indiquée par M. Ziegler.

1. **N. Picticornis**: Nob. *Dessus du corps alongé, convexe, revêtu*

d'un duvet gris fauve, ainsi que les antennes et les pieds. Elytres parées au dessous des épaules d'une tache blanche, vaporeusement étendue comme une teinte cendrée le long d'une partie de la suture. Antennes et pieds parsemés de mouchetures blanches. (pl. 3. fig. 6.)

Long. 15 à 17 1/2^{mm} (6 à 7^{l}). Larg. 5 1/2 à 6 1/4^{mm} (2 1/4 à 2 1/4^{l}).

Tête un peu moins large que le prothorax; revêtue d'un duvet épais mélangé de gris fauve et de blanchâtre; peu profondément concave entre les antennes; bombée sur le front; creusée depuis la base de celui-ci jusqu'au vertex, d'une ligne peu profonde. Yeux noirâtres, très-échancrés, presque divisés postérieurement. Antennes de la longueur du corps; sétacées; de douze articles (♂), de onze (♀); revêtues d'un duvet épais gris brunâtre, parsemé de mouchetures ou points blancs. Prothorax relevé en rebord et arqué en devant, bisubsinueusement tronqué et rebordé en arrière; inégalement et faiblement dilaté latéralement dans son milieu; un peu rétréci et transversalement sillonné en dessous du sommet et au dessus de la base; convexe; subcaréné; rugueusement ponctué ou creusé sur son disque de sillons longitudinalement onduleux; revêtu d'un duvet épais gris fauve, mélangé de poils cendrés. Ecusson en demi cercle, canaliculé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois et demie aussi larges que lui; à fossette humérale peu profonde; peu sensiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, assez fortement et d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité; tronquées au sommet; armées à l'angle sutural d'une petite épine, cachée sous les poils dont la troncature est frangée; convexes en dessus; rugueusement ponctuées à la base, subruguleusement à la partie opposée; revêtues d'un duvet épais gris fauve, parcimonieusement mélangé de blanc azuré; parées au dessous des épaules d'une tache d'un duvet blanchâtre, étendue d'une manière vaporeuse ou comme une teinte d'un blanc azuré, vers la suture et le long de celle-ci jusqu'aux deux tiers, où elle forme deux espèces de taches ovales unies, en forme de bande oblique postérieurement dirigée. Dessous du corps revêtu d'un duvet gris fauve sur les côtés; d'un blanc cendré ou azuré ponctué de brun sur le disque. Pieds revêtus d'un duvet gris fauve, ponctué de blanc en dessus, cendré blanchâtre en dessous. Jambes intermédiaires frangées inférieurement.

Cette espèce a un aspect exotique. Je l'ai reçue de M. Doublier, qui l'avait capturée dans les environs de Draguignan. Je l'ai vue dans plusieurs collections sous la dénomination spécifique de A. *saperdoïdes*, que je n'ai pu conserver en raison de sa similitude avec le nom de la famille.

Genre. *Anæsthetis*, Anæsthète; inéd.

(ἀναίσθητος, stupide.)

Caractères. Antennes unicolores, de onze articles; sétacées ou subfiliformes; aussi longues que le corps dans les mâles, un peu moins longues chez les femelles; presque glabres ou garnies en dessous de cils peu nombreux. Dernier article des palpes subcylindrique dans sa plus grande longueur, terminé en pointe à l'extrémité. Face inclinée et très-bombée. Tête peu profondément creusée entre les antennes. Prothorax subcylindrique, très-faiblement renflé dans son milieu; à surface presque glabre et non sillonnée longitudinalement. Elytres convexes, subsinueusement parallèles, postérieurement un peu élargies, arrondies à l'angle extérieur, entières au sommet. Segment anal entier chez les mâles, creusé d'une fossette profonde et échancrée chez les femelles. Pieds assez courts. Cuisses légèrement renflées.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean, sous le nom que j'ai adopté.

1. **A. Testacea**: Fab. *Dessus du corps convexe. Tête, antennes et pieds noirs. Prothorax subcylindrique, brunâtre. Elytres fauves, garnies de poils peu nombreux.*

Fab. *Saperda testacea*, Syst. El. t. 2. p. 331. 74. — Panz. Faun. Germ. fasc. 45. pl. 8. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 437. 112.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^{l}). Larg. 2 1/2 à 3^{mm} (1 à 1 1/4^{l}).

Tête de la largeur du prothorax; noirâtre, parcimonieusement garnie d'un duvet cendré; marquée de points assez espacés; bombée sur le front; déprimée entre les antennes; creusée sur le vertex d'une ligne peu profonde. Bouche fauve. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un peu moins longues que le corps dans les mâles, plus courtes encore chez les femelles; noires; garnies de cils courts et peu nombreux; sétacées, à premier article renflé; le troisième, le plus long de tous, subcylindrique ainsi que les suivants. Prothorax au moins aussi long que large; un peu arqué et sans rebord au sommet, tronqué et rebordé étroitement à la base; subcylindrique, faiblement étranglé postérieurement; convexe en dessus; brun ou d'un brun ferrugineux; couvert de points très-apparents et assez rapprochés; garni de poils fauves, couchés et peu épais. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quatre à cinq fois plus longues que lui; à fossette

humérale assez marquée; subsinueusement parallèles ou très-faiblement élargies vers les deux tiers de leur longueur; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; convexes en dessus; marquées d'une dépression au dessous de l'écusson; fauves; rugueusement ponctuées ou couvertes de points assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil couché, jaunâtre. Dessous du corps et pieds noirs, garnis d'un léger duvet cendré. Dernier segment du ventre échancré dans les femelles. Cuisses antérieures un peu en massue. Jambes intermédiaires, et moins sensiblement les postérieures, ciliées dans leur seconde moitié.

Cette espèce habite principalement la France tempérée et septentrionale. Elle est peu commune dans les environs de Lyon. Ses habitudes sont plus particulièrement nocturnes. Pendant le jour elle se tient fixée aux branches des arbres ou cachée dans les fagots entassés dans les bois. Sa larve vit dans le chêne, le saule, etc.

II. BRANCHE.

LES AGAPANTHAIRES.

Caractères. Élytres toujours entières, oblongues ou linéaires; médiocrement ou faiblement convexes en dessus, n'offrant pas les traces longitudinalement prolongées d'une arête humérale. Tête sillonnée entre les antennes. Face très-inclinée. Dernier article des palpes ovalaire. Antennes sétacées; plus ou moins ciliées en dessous; au moins aussi longues que le corps dans les femelles, plus longues et jusqu'à une fois aussi longues que lui dans les mâles; le plus souvent annelées; de douze articles: le premier médiocrement renflé, moins long que le troisième; le second petit, globuleux; les suivants subcylindriques. Prothorax habituellement dilaté et arrondi de chaque côté, postérieurement au milieu. Segment anal faiblement échancré dans les mâles, entier dans les femelles. Jambes intermédiaires subtuberculeusement gonflées sur l'arête chez plusieurs mâles; plus ou moins frangées postérieurement. Crochets des tarses simples.

Les Agapanthaires se distinguent de tous les Saperdins par un caractère facile à saisir: celui d'avoir dans les deux sexes, douze articles aux antennes. D'autres particularités contribuent encore à former leur faciès. Leur prothorax est en général dilaté postérieurement sur les côtés. Leurs élytres, moins convexes et surtout plus longuement rétrécies à l'extrémité que dans les Mésosaires, ne sont

pas comme dans la famille suivante, rabattues sur les côtés, d'une manière plus ou moins brusque.

En général ce sont des insectes gracieux et parés avec une certaine élégance. La plupart ont leurs longues antennes comme divisées en anneaux alternativement clairs et foncés, et leur prothorax orné de bandes d'un duvet jaune ou rapproché de cette teinte. Plusieurs espèces sont vêtues de velours ou parsemées d'un duvet qui l'imite; l'une semble porter un manteau noir moucheté d'hermine; d'autres brillent du poli métallique du bronze ou de la beauté plus vive du saphir.

Les larves connues des Agapanthaires vivent de la moelle de plantes en général assez tristes, dont elles paraissent destinées à nous délivrer. Après avoir pendant près d'une année rempli cette utile mission, elles changent leur condition obscure contre un rôle plus glorieux et passent leurs derniers jours sur les fleurs.

Cette coupe ne comprend qu'un seul genre.

Genre. *Agapanthia*, Agapanthie. Serv.

(ἀγαπάω, j'aime; ἄνθος, fleur.)

1. **A. Irrorata;** Fab. *Corps subconvexe et d'un noir bleuâtre en dessus. Prothorax dilaté et arrondi de chaque côté postérieurement à son milieu. Ecusson blanc. Elytres parsemées de petites mouchetures d'un duvet de même couleur. Antennes annelées.*

Fab. *Saperda irrorata*, Syst. El. t. 2. p. 319. 8.

Var. A. *Elytres sans mouchetures.*

Long, 16 1/4 à 20^{mm} (6 1/2 à 8^{l}). Larg. 5 à 6 $1/4^{mm}$ (2 à 2 $1/2^{l}$).

Tête très inclinée; noire, ou d'un noir bleuâtre; hérissée de poils obscurs; parée près du bord interne des yeux, sur le milieu du front et sur le vertex, d'une ligne formée d'un duvet blanc; creusée entre les antennes d'un sillon profond; marquée dans le fond de celui-ci d'une ligne enfoncée, longitudinalement prolongée jusqu'à la partie inférieure du front. Yeux très-échancrés. Antennes un quart au moins plus longues que le corps chez les femelles; souvent une fois aussi longues que lui chez les mâles; sétacées; garnies en dessous de cils peu longs et peu nombreux: de douze articles: le premier renflé, un peu moins long que le troisième; les autres, à partir de celui ci, d'un brun ferrugineux, avec le sommet noir et la base garnie d'un anneau d'un duvet cendré blanchâtre. Prothorax moins long que large; tronqué en ligne droite au sommet, et subsinueusement à la base; sans rebord; subtuberculeusement dilaté de chaque coté, un

peu en deçà du milieu; un peu plus étroit en devant que postérieurement; convexe en dessus; ridé; parsemé de petits points enfoncés; d'un noir bleuâtre; hérissé de poils obscurs; paré longitudinalement dans son milieu et de chaque côté sur ses bords latéraux, d'une ligne d'un duvet blanc, interrompue et réduite ordinairement à quelques points. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet blanc. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subrectangulaires aux épaules; oblongues; curvilinéairement rétrécies à l'extrémité; subconvexes en dessus; ruguleuses, ou ruguleusement ponctuées, mais plus fortement près de la base; d'un noir bleuâtre; parsemées de petites mouchetures de duvet blanc. Dessous du corps noir, hérissé de poils obscurs sur les parties thoraciques, presque lisse sur le ventre. Segment anal un peu échancré dans les mâles. Pieds noirs; cuisses plus sensiblement garnies d'un duvet cendré et parsemées de points dénudés. Jambes annelées de cendré à la base: les intermédiaires subflexueuses ou largement échancrées sur la partie inférieure de l'arête supérieure, et garnies ainsi que les postérieures d'une frange de poils courts. Tarses annelés de cendré; le premier article des postérieurs à peine aussi long que les deux suivants réunis.

On trouve cette espèce, mais rarement dans les parties les plus méridionales de la Provence.

2. **A. Asphodeli**; Latr. *Corps alongé, subconvexe. Prothorax court, arrondi sur les côtés postérieurement à son milieu, paré en dessus de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune. Elytres noires, uniformément couvertes d'un duvet jaunâtre.*

Latr. *Saperda asphodeli* Hist. Nat. des Crust. et des Ins. t. II. p. 282. — Gyll. *Saperda spencei*, in Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 431. 82. et appendix p. 187 262.

Long. 19 1/2 à 22 1/2mm (6 1/2 à 9l). Larg. 5 à 7 1/2mm (2 à 3l).

Tête noire; finement chagrinée ou couverte de points enfoncés contigus; largement creusée entre les antennes, et dans le fond de ce sillon, d'une ligne prolongée depuis le vertex jusqu'au bas du front; revêtue sur la face d'un duvet épais, d'un jaune verdâtre; nue derrière les yeux; parée sur le vertex d'une bande longitudinale d'un duvet jaune; hérissée de poils obscurs. Yeux très-échancrés. Antennes un quart plus longues que le corps; sétacées; ciliées en dessous; de douze articles: le premier, noir, renflé, moins long que le troisième; celui-ci, ainsi que les suivants, cylindrique et légèrement renflé vers le sommet, ferrugineux et revêtu d'un duvet jaune ou cendré à la base, noir et soyeux ou fasciculé à l'extrémité. Prothorax moins long

que large; tronqué au sommet et subsinueusement à la base; dilaté et arrondi sur les côtés un peu en deçà du milieu; convexe en dessus; finement chagriné ou couvert de points enfoncés contigus; noir; hérissé de poils obscurs; paré longitudinalement dans son milieu d'une bande d'un duvet jaune, et de chaque côté, d'une bordure de même couleur. Écusson moins long que large, velouté de jaune. Élytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; presque parallèles ou très-faiblement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, coupées d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural; subconvexes en dessus; ruguleusement ponctuées, mais d'une manière plus sensible ou chagrinée à la base; un peu dénudées près de celle-ci; uniformément revêtues ensuite d'un duvet vert jaunâtre; hérissées de poils obscurs moins longs ou nuls dans leur seconde moitié. Dessous du corps et pieds noirs, uniformément revêtus d'un duvet jaune verdâtre. Ventre parsemé de petites mouchetures punctiformes, brunes. Pieds intermédiaires faiblement et obliquement échancrés vers le milieu de l'arête extérieure, peu distinctement frangés. Premier article des tarses postérieurs à peine aussi long que les deux suivants réunis.

Obs. Les antennes, surtout chez les mâles, sont parfois garnies d'un duvet cendré et peu épais à la base de leurs articles, en sorte que la couleur ferrugineuse du fond est dominante. Le duvet du dessous du corps et des pieds est aussi quelquefois d'un cendré jaunâtre.

Cette belle espèce a été trouvée pour la première fois à Bordeaux, par Rodrigues. Je l'ai prise près de la fontaine de Vaucluse et dans diverses autres parties du midi de la France. Sa larve vit dans les tiges de l'asphodèle.

3. 4. **Cardui**; FAB. *Corps allongé, subconvexe. Prothorax moins long que large, médiocrement dilaté ou arrondi postérieurement sur les côtés, paré en dessus de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune. Élytres noires, parsemées de fascicules d'un duvet jaune ou jaune verdâtre.*

FAB. *Saperda cardui*, Syst. El. t. 2. p. 323. 45. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 6. GYLL. in SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 431. 83. et appendix p. 188. 263. — SERV. *Agapanthia cardui*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 36.

Long. 15 à 17 1/2^{mm} (6 à 7^{l}). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 2^{l}).

Tête noire; finement chagrinée ou couverte de points contigus; creusée entre les antennes d'un large sillon; revêtue sur la face d'un duvet jaunâtre; nue derrière les yeux; parée sur le vertex d'une bande longitudinale d'un duvet jaune. Yeux bruns, très échancrés.

Antennes un quart plus longues que le corps; sétacées; garnies en dessous de cils longs et médiocrement abondants; de douze articles : le premier, renflé, noir, moins long que le troisième; celui-ci, ainsi que les suivants, cylindrique, brun ou ferrugineux, et couvert d'un duvet cendré à la base, renflé et d'un noir soyeux au sommet. Prothorax un peu moins long que large; tronqué, un peu en arc en devant, subsinueusement en arrière; médiocrement renflé ou arrondi sur les côtés, postérieurement au milieu; convexe en dessus; couvert de petits points contigus; noir; hérissé de longs poils de même couleur; paré de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune : l'une dans son milieu, les deux autres sur les côtés. Ecusson en demi cercle, velouté de jaune. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; près de cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; rétrécies d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural; subconvexes en dessus; ruguleusement ponctuées, mais plus sensiblement à la base qu'à la partie opposée; noires; parsemées de fascicules d'un duvet jaune ou jaune pâle; hérissées de poils obscurs, moins longs ou nuls dans leur seconde moitié. Dessous du corps et pieds noirs; couverts d'un duvet jaune pâle, parsemé de mouchetures punctiformes brunes. Jambes intermédiaires et postérieures courbes, peu sensiblement frangées sur l'arête extérieure. Premier article des tarses postérieurs à peu près égal aux deux suivants réunis.

Obs. Les élytres, à la simple vue, paraissent couvertes d'un duvet verdâtre, par l'effet des espaces dénudés de leurs élytres noires.

Cette espèce habite principalement la France méridionale et tempérée. Elle est plus rare dans le Lyonnais que dans la Bourgogne. Sa larve vit dans le *carduus nutans*.

4. **A. Angusticollis:** Schonh. *Corps alongé, subconvexe. Prothorax plus long que large, presque cylindrique, paré en dessus de trois bandes longitudinales d'un duvet jaune. Elytres noires, parsemées de fascicules d'un duvet jaune ou jaune verdâtre.*

Schönh. *Saperda angusticollis* Syn. Ins. t. 3. p. 432. 84. et appendix p. 180. 264.

Long. 12 1/2 à 15^{mm} (5 à 6^{l}). Larg, 3 à 3 3/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2).

Généralement plus petite et surtout plus étroite que la précédente. Prothorax proportionnellement moins large, plus alongé, presque cylindrique ou peu renflé sur les côtés. Pour tout le reste, semblable à l'*A. cardui*.

Le signe le plus distinctif entre ces deux espèces, serait, selon M. Schonherr, la couleur différente de la base des articles des antennes : d'après cet auteur, elle est ferrugineuse dans l'*A. cardui*, et noire dans la suivante ; mais ce caractère est sans constance. L'espèce qui nous occupe semblerait donc n'être qu'une variété de l'autre ; cependant d'après M. Nandot, conservateur du muséum d'histoire naturelle de la ville de Dijon, les larves vivent dans des chardons d'espèce différente.

5. **A. Cærulea**; Schönh. *Corps alongé, subconvexe; d'un beau bleu métallique, en dessus. Tête et prothorax pointillés. Elytres fortement ponctuées. Antennes et pieds noirâtres, au moins en partie. Ecusson garni de poils blancs.*

Schönh. *Saperda cærulea*, Syn. Ins. t. 3. p. 437. 114. — Oliv. *Saperda violacea*, Ent. t. 4. 68. pl. 2. fig. 12.

Var. A. **A. Chalybæa**; Nob. *Noire avec la seconde moitié de leurs élytres d'un bleu d'acier.*

Long. 10 à 12 1/2^{mm} (4 à 5^{l}). Larg. 2 1/2 à 3^{mm} (1 à 1 1/4^{l}).

Tête comme tout le dessus du corps, d'un beau bleu métallique, brillant, quelquefois légèrement verdâtre ; très-finement chagrinée ou couverte de petits points très-rapprochés; hérissée de poils obscurs; largement et peu profondément creusée entre les antennes; longitudinalement marquée sur le front et plus rarement sur le vertex, d'une ligne élevée très-peu saillante. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes un quart plus longues que le corps; sétacées; ciliées en dessous; de douze articles : le premier, renflé, bleu, moins long que le troisième ; celui-ci, noirâtre, et ainsi que les suivants, cylindrique, renflé vers le sommet; les autres, bruns, annelés de cendré à la base, ou entièrement de cette couleur. Prothorax arqué au sommet, subsinueusement tronqué à la base ; arrondi sur les côtés un peu en deçà du milieu, rétréci postérieurement et plus sensiblement en devant ; convexe; transversalement marqué d'un sillon étroit au dessus de la base, plus large au dessous du sommet qui est relevé en rebord; très-finement chagriné comme la tête ; hérissé de poils obscurs. Ecusson en demi-cercle ou obtus postérieurement ; bleu, garni de poils blancs imitant des soies. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; près de quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-apparente ; subparallèles ou faiblement et graduellement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur, coupées d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural ; subconvexes en dessus ;

couvertes de points enfoncés beaucoup plus gros que ceux du prothorax, un peu affaiblis près de l'extrémité; d'un beau bleu métallique; hérissées de poils obscurs. Dessous du corps d'un beau bleu métallique, luisant; très-finement ridé; légèrement garni de poils cendrés peu épais. Pieds noirs ou d'un noir bleuâtre; garnis d'un duvet cendré; hérissés de poils obscurs. Jambes intermédiaires et postérieures ornées inférieurement sur l'arête, d'une frange peu apparente de poils. Premier article des tarses presque égal aux deux suivants réunis.

On trouve cette espèce dans le midi de la France, sur le *centrantus ruber*, et dans la Bourgogne, sur diverses autres fleurs. Elle est désignée dans le catalogue de M. Dejean, sous le nom de *smaragdina*. M. Schönherr, qui l'a fait connaître antérieurement, ne la sépare qu'avec doute de la *Saperda violacea* de Fabricius. M. Villa, dans son catalogue, la réunit à celle-ci, et je crois en effet qu'elles doivent constituer une seule espèce. L'*A. violacea*, plus particulière aux climats plus froids, est plus petite de près de moitié, selon la remarque de M. Schonherr, et la figure de l'ouvrage de Herbst, publié par Fuesly, (Arch. de l'Hist. des Ins., pl. 26, fig. 6.). M. Solier m'en a envoyé un exemplaire provenant de l'Alsace. Sa longueur est de 3' 3/4. Il m'a paru avoir la tête un peu plus large que le prothorax; l'écusson dépourvu de poils blancs; les élytres proportionnellement ponctuées d'une manière plus forte et plus ruguleuse; leur sommet plus arrondi à l'angle sutural.

J'ai reçu de M. Blaive, de Chinon, et de quelques autres entomologistes, des individus d'une taille un peu plus élevée. Aucun d'eux ne m'a présenté des différences suffisantes pour être séparé de l'espèce qui habite le midi de la France.

La var. B. ou l'*A. chalybaea* m'a été donnée par M. Merck. Cet entomologiste l'avait prise dans les environs de Châlon-sur-Saône.

Obs. La *Saperda Leucaspis* de Steven n'est peut-être encore qu'une variété de l'*A. caerulea*. Elle offre d'une manière plus marquée, l'écusson revêtu de poils blancs, et le dessous du corps paré de taches de même sorte : la première, à la base des pieds antérieurs; la seconde, près des intermédiaires; la troisième linéairement prolongée jusqu'aux pieds postérieurs, et souvent unie à la précédente.

6. **A. Suturalis**; FAB. *Corps alongé, subconvexe. Prothorax médiocrement dilaté de chaque côté postérieurement à son milieu, paré sur son disque et latéralement, d'une bande longitudinale d'un duvet jaunâtre.*

Élytres verdâtres bronzées, légèrement garnies d'un duvet jaunâtre, ornées au côté extérieur et le long de la suture, d'une bordure d'un duvet cendré jaunâtre ou cendré blanchâtre. Antennes annelées.

Fab. *Saperda suturalis*, Syst. El. t. 2. p. 48. — Panz. Faun. Germ. fasc. 23. pl. 17. — Fab. *Saperda annulata*, Ent. Syst. t. 1. part. 2. p. 314. 33. — Schonh. Syn. Ins. t. 3. p. 432. 87. — Serv. *Agapanthia suturalis*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 36.

Var. A. **A. Marginalis**; Peirol. inéd. *Suture des élytres à peine distincte.*

Var. B. **A. Nigroænea**; Dufour. inéd. *Dessus du corps d'un noir violâtre, ou bleuâtre bronzé. Vertex et prothorax parés longitudinalement dans le milieu, d'une ligne d'un duvet blanchâtre. Élytres sans bordure suturale.*

Long. 8 3/4 à 12 1/2^{mm} (3 1/2 à 5^{l}). Larg. 1 2/3 à 3 1/4^{mm} (2/3 à 1 1/4^{l}).

Tête noirâtre; garnie sur le front d'un duvet cendré jaunâtre; dénudée derrière les yeux; parée longitudinalement sur le vertex d'une bande d'un duvet jaunâtre; finement chagrinée; hérissée de poils noirs; creusée entre les antennes d'un sillon profond; marquée dans le fond de celui-ci d'une ligne étroite et peu apparente, naissant du vertex et plus légèrement prolongée jusqu'au bas du front. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes près de moitié plus longues que le corps; sétacées; garnies en dessous, jusqu'au huitième article, de cils graduellement moins longs et moins nombreux; de douze articles: le premier renflé, noir, ainsi que le second qui est petit et globuleux; les suivants annelés d'un duvet cendré à leur base, noirs à leur sommet. Prothorax à peine plus long que large; faiblement arqué et sans rebord au sommet, subsinueusement tronqué à la base, médiocrement dilaté et arrondi de chaque côté, un peu en deçà du milieu; plus étroit en devant que postérieurement; convexe en dessus; finement chagriné; noir; hérissé de poils obscurs; paré longitudinalement dans son milieu et sur chacun de ses bords latéraux, d'une bande d'un duvet jaunâtre. Écusson satiné de même couleur. Élytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; presque parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, rétrécies d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural; subconvexes en dessus; rugueusement garnies de points enfoncés rapprochés, très-apparents près de la base moins marqués à l'extrémité opposée; d'un verdâtre bronzé ou d'un brun verdâtre bronzé; hérissées de poils obscurs; garnies d'un léger duvet jaune verdâtre; parées le long de la suture et du côté extérieur, d'une bordure d'un duvet plus serré cendré jaunâtre, ou quelquefois cendré blanchâtre. Dessous du corps noir, brillant; hé-

rissé de poils obscurs; couvert d'un duvet cendré jaunâtre; parsemé sur le ventre de points dénudés. Pieds revêtus d'un duvet vert jaunâtre. Cuisses parsemées comme le ventre de points dénudés noirâtres; hérissées en dessous de poils obscurs. Jambes ciliées sur l'arête extérieure; les intermédiaires faiblement échancrées vers le sommet.

On trouve cette espèce dans le midi de la France, sur le chardon. La var. A. a été prise par M. Foudras sur les hauteurs du Pila, dans un état parfait de fraîcheur. Sa couleur et l'absence de la ligne suturale pourraient peut-être porter à la regarder comme une espèce distincte, si par sa forme et sa ponctuation elle ne présentait une conformité parfaite avec l'*A. suturalis*.

7. **A. Marginella**: FAB. *Corps linéaire. Prothorax subcylindrique, paré dans son milieu et de chaque côté, d'une bande longitudinale d'un duvet jaunâtre. Elytres revêtues d'un duvet gris cendré, ornées au côté extérieur et le long de la suture, d'une bordure d'un duvet jaunâtre. Antennes non annelées.*

FAB. *Saperda marginella*, Syst. El. t. 2. p. 332. 82. — CREUTZ. *Saperda gracilis*, Ent. Versuche. pl. 3. fig. 27.

Long. 6 3/4 à 10mm (2 3/4 à 4l). Larg. 1 1/4 à 1 2/3mm (1/2 à 2/3l).

Tête à face inclinée en angle aigu; noirâtre; revêtue en devant d'un duvet cendré, presque dénudée derrière les yeux; parée sur le vertex d'une bande longitudinale d'un duvet jaunâtre; pointillée; creusée entre les antennes d'un sillon profond, et marquée dans le fond de celui-ci d'une ligne prolongée inférieurement jusqu'au bas du front. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes moitié au moins plus longues que le corps; grêles, sétacées; uniformément brunes ou d'un brun ferrugineux; presque glabres, faiblement ciliées en dessous vers la base; de douze articles: le premier renflé, un peu moins long que le troisième. Prothorax plus long que large; tronqué presque en droite ligne au sommet, subsinueusement à la base; très-étroitement rebordé antérieurement et postérieurement; cylindrique ou peu sensiblement dilaté de chaque côté en deçà du milieu; convexe en dessus; très-finement chagriné; noirâtre; parcimonieusement garni d'un léger duvet grisâtre; paré longitudinalement dans son milieu d'une bande de duvet jaune, et de chaque côté d'une bordure de même couleur. Ecusson plus long que large, terminé en demi-cercle; revêtu d'un duvet jaunâtre, parfois obscur sur son disque. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; cinq fois plus longues que lui; linéaires; parallèles jusqu'aux trois quarts, rétrécies d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural; subconvexes ou convexes en dessus, avec la ligne humérale

parfois indiquée; relevées en rebord à la suture; très-finement chagrinées ou marquées de points enfoncés rapprochés, plus apparents près de la base, plus affaiblis à la partie opposée; noirâtres; revêtues d'un duvet gris cendré; parées le long de la suture et au côté extérieur, d'une bordure d'un duvet plus épais cendré jaunâtre ou cendré blanchâtre. Dessous du corps et pieds bruns ou bruns ferrugineux, luisants, pointillés, garnis d'un duvet peu épais gris cendré. Ventre paré de chaque côté de ses anneaux, d'une tache d'un gris cendré formée par un duvet plus serré. Jambes intermédiaires munies sur l'arête extérieure d'une sorte de dent suivie d'une échancrure couverte d'une frange de poils brunâtres. Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que les deux suivants réunis.

Obs. On rencontre des individus presque uniformément noirâtres, par la disparition du duvet.

On la trouve dans les parties orientales et méridionales de la France.

IIIe BRANCHE.

LES SAPERDAIRES.

Caractères. Elytres soit terminées en pointe, soit curvilinéairement rétrécies à leur extrémité, ou plus souvent tronquées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues sur les côtés. Face habituellement aplatie et verticale. Dernier article des palpes, ovalaire ou alongé, terminé en pointe plus ou moins obtuse. Yeux parfois divisés en deux parties. Antennes de la longueur du corps ou un peu plus longues que lui; sétacées, garnies en dessous, dans la plupart, de cils peu nombreux; annelées chez plusieurs; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième; le second petit, globuleux; les suivants peu renflés vers le sommet. Prothorax moins long que large, subcylindrique ou presque quadrilatère. Segment anal légèrement échancré dans la plupart des mâles. Jambes intermédiaires ordinairement subflexueuses, ou largement et peu profondément échancrées sur l'arête extérieure; souvent peu distinctement frangées. Crochets des tarses simples.

Avec cette branche, apparaît une modification nouvelle dans la forme des élytres. Chez les insectes précédents, nous les avons vues d'une convexité plus ou moins régulière; désormais, elles vont se montrer subdéprimées longitudinalement sur leur disque, et brusque-

ment rabattues en dehors de l'arête humérale, dont on peut suivre les traces jusqu'à leur extrémité. Les Compsidies, si rapprochées des Agapanthies par le faciès et même par le dessin, sont les seules chez lesquelles cette disposition soit encore indécise ou peu prononcée; elles sont également les seules, conjointement avec les Anærées, chez lesquelles ces sortes d'étuis ne soient pas obtus ou tronqués à leur extrémité.

Les insectes de cette branche sont en général d'une taille au dessus de la moyenne; mais ils offrent sous ce rapport les degrés les plus opposés. La plupart ont un genre différent de beauté. Les uns semblent cuirassés de la peau chagrinée des squales; d'autres étalent sur leur dos la richesse soyeuse du satin. Ceux-là brillent des nuances les plus tendres du vert d'eau ou vert azuré; ceux-ci ont l'air d'être vêtus d'un habit chamarré de galons. Malgré le soin que la nature a pris pour les parer, aucun d'eux n'est tenté de faire la cour aux fleurs qui émaillent nos prairies; fidèles aux arbres dont ils furent dans leur jeune âge les hôtes parasites et dangereux, ils s'éloignent peu de ces grands végétaux à la ruine desquels plusieurs semblent attachés.

			Genres.
Elytres	amincies vers l'extrémité;	subconvexes; non terminées par une pointe au sommet.	*Compsidia.*
		subdéprimées longitudinalement en dessus; terminées au sommet par une petite pointe.	*Anærea.*
	obtuses ou tronquées au sommet.	Yeux non divisés en deux parties.	*Saperda.*
		Yeux largement séparés en deux parties. .	*Polyopsia.*

Genre. *Compsidia*, Compsidie; Nob.

(κομψὸς, élégant; ἰδέα forme.)

Caractères. Elytres subconvexes; sans arête humérale bien prononcée, au moins dans les femelles, plus brusquement rabattues sur les côtés dans les mâles; presque parallèles, curvilinéairement rétrécies à l'extrémité du côté extérieur; très-faiblement arrondies ou échancrées à l'angle sutural. Antennes sétacées; presque de la longueur du corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); annelées; garnies de cils peu nombreux; de onze articles. Face inclinée, un peu bombée. Segment anal entier dans les deux sexes. Pieds assez courts. Jambes intermédiaires subflexueuses, ou largement et peu profondément échancrées sur l'arête supérieure; faiblement frangées. Crochets simples.

1. **C. Populnea:** Linn. *Corps subdéprimé, parsemé d'un duvet cendré jaunâtre. Prothorax orné de chaque côté d'une ligne d'un duvet jaune fauve. Elytres parées de quatre points de même couleur, disposés longitudinalement un peu en zig-zag.*

Linn. *Cerambyx populneus*, Syst. Nat. 2. 632. — De Geer, *Cerambyx 10-punctatus* Mem. t. 5. p. 78. 15. — Panz. *Saperda populnea*, fasc. 69. pl. 7. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 433. 93.

Long. 10 à 16^{mm} (4 à 6^{l}). Larg. 3 à 4 $1/4^{mm}$ (1 1/4 à 1 $1/2^{l}$).

Tête de la largeur du prothorax ; noirâtre, mais revêtue d'un duvet jaune livide ; hérissée de poils obscurs ; pointillée ; creusée entre les antennes d'un sillon moins distinctement prolongé sur le front. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps dans les mâles, à peine de la longueur de celui-ci dans les femelles ; sétacées ; garnies en dessous de cils très-peu nombreux ; de onze articles : le premier, renflé, moins long que le troisième ; celui-ci, cylindrique ainsi que les suivants, et comme eux noir au sommet et garni à la base d'un duvet cendré. Prothorax à peine aussi long que large ; tronqué au sommet et à la base ; cylindrique ; convexe en dessus ; finement chagriné ou marqué de petits points rapprochés ; noir, mais revêtu d'un duvet cendré ou gris jaunâtre ; hérissé de poils obscurs ; paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne étroite, souvent nulle, d'un duvet jaune fauve, et de chaque côté, d'une autre plus large de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax ; cinq fois plus longues que lui ; à fossette humérale peu marquée ; parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'angle sutural ; médiocrement convexes en dessus ; parsemées de points enfoncés, ou subruguleusement ponctuées ; noires ; parsemées d'un duvet cendré ou gris jaunâtre ; hérissées de poils obscurs ; parées de cinq taches punctiformes, ou points d'un duvet jaune fauve longitudinalement et irrégulièrement disposés. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet jaune livide, pointillé de brun ; hérissé de poils cendrés. Pieds noirs ; garnis d'un duvet cendré ; hérissés de poils plus longs de même couleur. Jambes intermédiaires et postérieures faiblement frangées inférieurement sur l'arête extérieure. Premier article des tarses postérieurs un peu plus long que le troisième.

Obs. L'enlèvement d'une partie des fascicules de poils dont les élytres sont parsemées, donne à quelques individus une teinte d'un gris noirâtre.

On trouve cette espèce dans presque toute la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le tremble.

Genre. *Anærea*, Anærée; Nob.

(ἀναιρέω, je détruis.)

Caractères. Elytres subdéprimées ou déprimées longitudinalement sur leur disque, et brusquement rabattues sur les côtés d'une manière perpendiculaire; presque parallèles (♀), ou diminuant de largeur d'une manière très-prononcée (♂); plus sensiblement et curvilinéairement rétrécies à l'extrémité soit du côté de l'angle sutural, soit surtout de l'angle extérieur, et terminées par une petite pointe. Antennes sétacées, annelées; presque de la longueur du corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); garnies de cils peu nombreux; de onze articles. Pieds assez alongés. Jambes intermédiaires largement et peu profondément échancrées sur l'arète extérieure, assez sensiblement frangées ainsi que les postérieures. Crochets des tarses simples.

1. **A. Carcharias;** Linn. *Dessus du corps revêtu d'un duvet jaunâtre ou jaunâtre cendré. Elytres chagrinées, ou parsemées de gros points clairs noirâtres; subdéprimées sur leur disque, et terminées par une pointe.*

Linn. *Cerambyx carcharias*, Faun. Suec. 660. — De Geer, *Cerambyx punctatus*, Ins. 5. pl. 3. fig. 19. — Schönh. *Saperda carcharias*, Syn. Ins. t. 3. p. 422. 35. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 1.

Var. A. **A. Grisescens;** Nob. *Duvet du dessus du corps cendré grisâtre.*

Long. 25 à 30^{mm} (10 à 12^{l}). Larg. 7 3/4^{mm} (3 1/2^{l}) ♂. 10 1/2 (4 1/4^{l}) ♀.

Tête noirâtre, mais revêtue comme tout le corps d'un duvet jaunâtre ou cendré jaunâtre; parsemée de points laissant voir la couleur noirâtre du fond; hérissée de poils obscurs clairsemés; creusée longitudinalement, depuis le prothorax jusqu'à la base du front, d'une ligne plus profonde et plus marquée entre les antennes. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps dans les mâles, à peine aussi longues que lui chez les femelles; sétacées; parcimonieusement garnies en dessous de cils courts; de onze articles, revêtus d'un duvet jaunâtre cendré, avec leur sommet noir. Prothorax moins long que large; tronqué presque en ligne droite au sommet, bisinueusement à la base; faiblement rebordé en devant; subcylindrique; noir, mais revêtu d'un duvet jaunâtre ou jaunâtre cendré; hérissé de poils obscurs et clairsemés; parsemé de points, laissant apparaître la couleur noirâtre du fond; chargé longitudinalement d'une ligne étroite très-légèrement relevée en carène. Ecusson en

demi-cercle, revêtu d'un duvet épais, jaunâtre ou jaunâtre cendré ; sillonné dans son milieu. Elytres moitié (♂) ou un tiers (♀) plus larges que le prothorax ; quatre à cinq fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-marquée; rectangulaires aux épaules; subsinueusement rétrécies, et surtout chez les mâles, jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur ; rétrécies ensuite plus sensiblement et d'une manière curviligne ; terminées au sommet par une pointe très-prononcée ; subdéprimées longitudinalement sur leur disque ; noires, mais revêtues d'un duvet jaunâtre ou jaunâtre cendré ; fortement chagrinées ou parsemées de points noirs, élevés, lisses et brillants, très-gros près de la base, graduellement plus petits à la partie opposée. Dessous du corps revêtu d'un duvet épais, jaunâtre cendré ; parsemé de points nombreux, dénudés, noirâtres. Segment anal un peu échancré, dans les mâles. Pieds assez alongés, assez forts ; revêtus d'un duvet jaunâtre cendré. Jambes intermédiaires creusées sur la partie postérieure de l'arête supérieure, et parées d'une frange courte, ainsi que les postérieures. Premier article des tarses postérieurs moins long que les deux suivants réunis.

Obs. La var. A paraît grisâtre, par l'effet de son duvet plus pâle et souvent moins abondant.

On trouve cette espèce dans presque toute la France. Elle est commune dans les environs de Lyon, sur les peupliers. Sa larve vit dans les mêmes arbres, dont elle dévaste souvent les jeunes plantations.

Genre. *Saperda*, Saperde ; Fab.

(σαπερδης, nom d'un poisson dans Athénée.)

Caractères. Elytres subdéprimées ou déprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées ou perpendiculaires sur les côtés : presque parallèles (♀), ou sensiblement rétrécies postérieurement (♂) ; obtusément tronquées au sommet. Antennes sétacées, à peu près aussi longues que le corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂) ; peu distinctement annelées dans plusieurs ; parcimonieusement ciliées ; de onze articles. Face aplatie. Yeux très-échancrés, mais non divisés en deux parties. Segment anal des mâles visiblement échancré. Pieds médiocrement alongés. Jambes intermédiaires largement et peu profondément échancrées sur l'arête extérieure. Crochets simples.

1. **S. Tremulæ** ; Gyllenhal. *Dessus du corps revêtu d'un duvet*

très-court et très-serré, d'un vert tendre; avec quatre points d'un noir velouté sur le prothorax, et autant sur chaque élytre.

GYLL. *Saperda tremulæ*, Ins. suec. t. 4. p. 105. 3. — SCHRANK, *Cerambyx 8-punctatus* Enum. p. 142. — SCHÖNH. *Saperda tremula*, Syn. Ins. t. 3. p. 434. 94. — PANZ. Faun. Germ fasc. 1. pl. 7.

Var. A. *La couleur varie du vert jaunâtre au vert bleuâtre ou vert de gris.*

Var. B. *Dessus du corps gris de plomb.*

Var. C. *Points du prothorax nuls ou peu apparents.*

Var. D. *Quatrième point des élytres nul ou oblitéré.*

Long. 15 à 17 1/2^{mm} (6 à 7^{l}). Larg. 4 1/4 à 6 1/4^{mm} (1 3/4 à 2 1/2^{l}).

Tête noire, mais revêtue comme tout le dessus du corps d'un duvet court et serré, d'un vert tendre ou bleuâtre blanc; hérissée de poils grisâtres; parsemée de très-petits points enfoncés; non creusée entre les antennes; marquée d'une ligne très-légère, prolongée du vertex au bas du front. Yeux bruns, très échancrés. Antennes de la longueur du corps ou un peu plus longues que lui; sétacées; ciliées en dessous; noires, garnies d'un duvet cendré verdâtre. Prothorax tronqué presque en droite ligne au sommet, subsinueusement à la base; cilié et sans rebord en devant, étroitement rebordé à la base; cylindrique; très-convexe en dessus; revêtu comme la tête d'un duvet vert; hérissé de longs poils grisâtres; parsemé de très-petits points enfoncés; marqué longitudinalement d'une ligne très-étroite; paré de chaque côté de celle-ci de deux points d'un duvet noir, disposés en ligne oblique. Ecusson en demi-cercle, de la couleur générale du dessus du corps. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale apparente; plus étroites et plus sensiblement rétrécies dans le mâle que dans l'autre sexe; arrondies à l'angle extérieur du sommet, point ou très-peu à l'angle sutural; subdéprimées sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés; revêtues d'un duvet vert; hérissées de poils grisâtres, graduellement moins longs vers l'extrémité; parsemées de très-petits points enfoncés; parées de quatre points veloutés noirs, longitudinalement disposés, les deux derniers plus rapprochés. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet vert tendre plus blanchâtre, parsemé de très-petits points enfoncés. Segment anal plus grand que les autres; échancré dans les mâles, entier mais longitudinalement sillonné d'une ligne assez profonde chez les femelles. Pieds noirs, revêtus d'un duvet vert; hérissés de poils cen-

drés. Jambes intermédiaires faiblement échancrées; parées d'une frange de poils ainsi que les postérieures, sur la partie inférieure de l'arête extérieure.

Cette espèce n'est pas rare dans les environs de Lyon. La larve vit dans le tilleul, le tremble, etc.

2. **S. Punctata:** FAB. *Dessus du corps revêtu d'un duvet très-court et très-serré d'un vert tendre, avec six points d'un noir velouté sur le prothorax, et dix ou douze sur chaque élytre.*

FAB. Syst. El. t. 2. p. 328. 57. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 45. pl. 7. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 434. 94. — OLIV. t. 4. n° 68. pl. 1 fig. 9.

Var. A. *La couleur varie du bleuâtre blanc au vert de gris et même au vert jaunâtre.*

Var. B. *Points latéraux du prothorax nuls.*

Var. C. *Deuxième et surtout quatrième points des élytres assez souvent oblitérés.*

Long. 13 3/4 à 20mm (5 1/2 à 8l). Larg. 5 à 6 1/4mm (2 à 2 1/2l).

Analogue à la précédente, mais parée de points noirs plus nombreux et d'une teinte ordinairement plus bleuâtre. Tête noire, mais revêtue ou comme encroutée ainsi que tout le corps, d'un duvet court et très-serré, d'un vert tendre ou vert de gris; hérissée de poils cendrés; parsemée de très-petits points enfoncés noirâtres; très-faiblement déprimée entre les antennes; sillonnée d'une ligne légère depuis le sommet jusqu'au bas du front; souvent parée de trois points noirs sur le vertex. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes de la longueur du corps ou un peu plus longues que lui; sétacées; garnies en dessous de cils clairsemés; noirâtres, garnies d'un duvet verdâtre très-court, couvrant les trois premiers articles apparent seulement à la base de quelques-uns des suivants. Prothorax court; tronqué presque en droite ligne au sommet; subsinueusement à la base; cilié et presque sans rebord en devant, étroitement rebordé postérieurement; cylindrique; convexe en dessus; revêtu d'un duvet vert tendre parsemé de très-petits points enfoncés noirâtres; hérissé de poils cendrés; marqué longitudinalement d'une ligne très-étroite; paré sur son disque de quatre points d'un duvet noir et d'un autre de chaque côté, dans le milieu de ses bords latéraux. Ecusson en demi-cercle, de la couleur générale du dessus du corps. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale apparente; plus étroites et plus sensiblement rétrécies dans

les mâles que dans l'autre sexe ; arrondies à l'angle extérieur, point ou très-peu à l'angle sutural ; tronquées ou obtuses au sommet ; débordées ordinairement par le dernier anneau du ventre ; subdéprimées sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés ; revêtues d'un duvet vert tendre ; hérissées de poils cendrés graduellement moins longs vers l'extrémité ; parsemées de petits points enfoncés, assez espacés, plus gros près de la base et souvent à peine marqués au delà du milieu, surtout chez les mâles ; parées longitudinalement de douze points d'un duvet noir, irrégulièrement disposés. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet un peu plus blanchâtre que celui du dessus ; hérissé de poils cendrés. Anneaux du ventre parés de chaque côté d'un point noir. Pieds noirs, revêtus d'un duvet vert tendre ; hérissés de poils d'un cendré blanchâtre. Jambes intermédiaires faiblement échancrées, surtout chez les mâles ; parées ainsi que les postérieures d'une frange courte, sur la partie inférieure de l'arête externe.

Cette espèce n'est pas très-rare dans les environs de Lyon. La larve vit dans l'orme.

3. **S. Scalaris**; Linn. *Elytres déprimées longitudinalement sur leur disque ; noires ; parées le long de la suture, d'une bordure dentée formée d'un duvet jaune ; ornées près du bord extérieur de points et de lignes de même couleur.*

Linn. *Cerambyx scalaris*, Faun. Suec. 697. — Schönh. *Saperda scalaris*, Syn. Ins. t. 3. p. 425. 37. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 3.

Var. A. *Duvet du dessus du corps cendré blanchâtre.*

Var. B. **S. Estellæ**; Nob. *Corps noir, ruguleusement ponctué. Yeux bordés postérieurement d'une ligne d'un duvet blanchâtre. Elytres parsemées de points ou de taches presque punctiformes d'un duvet de même couleur.*

Long. 15 à 20^{mm} (6 à 8^{l}). Larg. 5 à 6 $1/2^{mm}$ (2 à $2\ 3/4^{l}$).

Tête noire, mais revêtue d'un épais duvet jaune ou jaune verdâtre ; triangulairement dénudée sur le vertex ; parsemée de petits points apparents seulement sur cette partie ; hérissée de poils obscurs ; sillonnée longitudinalement d'une ligne qui du bas du front remonte jusqu'à l'extrémité de l'occiput ; peu ou point creusée entre les antennes. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine plus longues que le corps dans les femelles, un peu plus longues dans les mâles ; sétacées ; garnies en dessous de cils clairsemés ; noires au sommet de leurs articles, annelées à leur base d'un duvet cendré. Prothorax court ; tronqué presque en ligne droite antérieurement et postérieu-

rement; subcylindrique; convexe; transversalement sillonné ou étroitement et assez fortement rebordé à la base, sillonné moins profondément et beaucoup plus largement relevé en rebord au sommet; revêtu d'un duvet jaune ou jaune verdâtre, mais dénudé ou marqué d'un point noir de chaque côté de ses bords latéraux, et d'une tache de même couleur, presque pyriforme, occupant la majeure partie de son disque. Ecusson en demi-cercle, canaliculé. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; rectangulaires aux épaules; un peu moins larges postérieurement; assez sensiblement rétrécies dans leur partie moyenne, un peu dilatées vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; plus ou moins obtuses au sommet; longitudinalement déprimées sur leur disque; plus brusquement rabattues sur les côtés; hérissées de poils obscurs graduellement moins longs de la base à la partie opposée; parsemées de points enfoncés peu apparents vers l'extrémité; noires; parées le long de la suture d'une bordure d'un duvet jaune ou jaune verdâtre, latéralement dilatée en six dents ou rameaux courts, presque également espacés; le basilaire, recourbé; le second, transversal, subclavé; le troisième, le plus souvent un peu oblique; le quatrième, court, transversal; le cinquième punctiforme et presque attenant à un autre point; le sixième servant de bordure au sommet; ornées en outre, sur le bord extérieur ou non loin de ce dernier, d'une ou deux lignes et de trois ou quatre points de même couleur et de même nature. Dessous du corps et pieds revêtus d'un duvet jaune verdâtre; hérissés de poils cendrés. Jambes intermédiaires subflexueuses, frangées vers le sommet ainsi que les postérieures.

On trouve cette espèce principalement dans les parties froides et tempérées de la France. Elle n'est pas très-rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le cerisier, le sycomore, etc.

Obs. La *S. Estellæ* est plus petite (5[l]); noire; parée sur la tête d'une figure anguleuse formée d'un duvet blanc ou d'une sorte de V dont la pointe est entre les yeux. Le prothorax est entièrement noir et glabre. Les élytres n'ont point de bordure suturale, mais sont ornées de points ou de taches blanches, dont la disposition est analogue à celles de la *S. scalaris*. On la dirait une espèce bien distincte; de prime abord je l'avais regardée comme telle, et dédiée à madame Estelle Lafabrègue, entomologiste de Lyon; mais un examen plus attentif m'a conduit à ne voir en elle qu'une variété, dont les couleurs et les dessins ont été oblitérés par quelque circonstance particulière

Je l'ai prise une seule fois sur les monts d'Ain qui dominent Nantua; j'en ai vu une semblable dans la collection d'un amateur.

Genre. *Polyopsia*, Polyopsie; Nob.

(πολὺς, plusieurs; ὤψ, œil.)

Caractères. Elytres subdéprimées en dessus, obliquement rabattues de chaque côté; presque parallèles; tronquées obliquement ou subarrondies au sommet. Antennes subfiliformes; un peu plus longues que le corps; unicolores; assez fortement ciliées; de onze articles: les troisième et quatrième presque égaux. Front bombé. Yeux largement séparés en deux parties, l'une plus petite, située au dessus; l'autre plus grosse, placée au dessous de la base des antennes. Pieds courts. Jambes intermédiaires échancrées. Crochets simples.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean sous le nom de *anætia*.

1. **P. Præusta**; Linn. *Pieds antérieurs, jambes et tarses des suivants d'un jaune livide ainsi que les élytres: celles-ci noires à l'extrémité, ainsi que tout le reste du corps.*

Linn. *Leptura præusta*, Syst. Nat. 2. 641. 24. — Schönh. *Saperda præusta*, Syn. Ins. t. 3. p. 437. 118. — Oliv. Ent. t. 4. n° 68. pl. 1. fig. 6. a, b.

Var. A. *Jambes et tarses des pieds postérieurs bruns ou d'un brun jaunâtre.*

Long. 2 3/4 à 5^{mm} (1/2 à 2^{l}). Larg. 5/6^{mm} (1/3^{l}).

Tête noirâtre, luisante; pointillée; hérissée de poils mi-couchés, d'un cendré jaunâtre; bombée sur le front; faiblement déprimée entre les antennes. Yeux noirs, largement divisés en deux parties: l'une, plus petite, située en arrière, l'autre plus grande au devant de la base des antennes. Celles-ci à peine aussi longues que le corps dans les mâles, en égalant les deux tiers chez les femelles; noires; couvertes d'un duvet concolore; garnies en dessous de cils très-clairsemés; filiformes; de onze articles: le premier renflé; le second, court, obconique; les troisième et quatrième, les plus longs et presque égaux. Prothorax court, tronqué au sommet, et subsinueusement à la base; subcylindrique; convexe; transversalement creusé d'un sillon presque oblitéré et relevé en rebord en devant, plus profondément sillonné et très-fortement rebordé en arrière; marqué longitudinalement d'une ligne à peine distincte; pointillé; noir, luisant; hérissé de poils d'un cendré jaunâtre. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa

base ; quatre fois plus longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur, rétrécies de ce point à l'extrémité ; un peu obliquement tronquées ou arrondies au sommet ; subconvexes ou subdéprimées longitudinalement sur leur disque ; ruguleusement ponctuées ou marquées de points assez rapprochés, très-apparents vers la base, moins profonds et plus petits à la partie opposée ; noires à l'extrémité, d'un jaune livide sur le reste de leur surface ; hérissées de poils assez nombreux, concolores et mi-relevés. Dessous du corps noir ; luisant ; presque indistinctement ridé ; garni de poils cendrés très-apparents à certain jour. Pieds courts ; garnis de poils cendrés ; d'un jaune livide, avec les quatre cuisses postérieures noires, moins l'extrémité des intermédiaires. Jambes et tarses des quatre derniers quelquefois d'un brun jaunâtre. Crochets des tarses simples.

Cette espèce se trouve dans presque toute la France. Elle n'est pas rare au printemps dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le chêne, le charme, le poirier, etc.

IVe BRANCHE.

LES PHYTOECIAIRES.

Caractères. Élytres linéaires, soit rétrécies dans leur partie moyenne, soit presque graduellement diminuant de largeur vers leur extrémité ; généralement échancrées ou tronquées obliquement au sommet ; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues ou inclinées sur les côtés. Front souvent bombé, surtout chez les mâles. Dernier article des palpes ovalaire ou rétréci en pointe vers l'extrémité. Yeux très-échancrés, mais jamais entièrement divisés en deux parties. Antennes moins longues que le corps ou faiblement plus longues que lui ; subfiliformes ou filiformes ; de onze articles : le premier renflé, plus court que le troisième ; le second petit, arrondi ; les troisième et quatrième subglobuleusement plus épais vers leur sommet, ordinairement plus grêles que les suivants, qui sont cylindriques et peu distinctement séparés entre eux. Prothorax moins long ou à peine aussi long que large ; subcylindrique ou un peu renflé et arrondi latéralement. Segment anal généralement creusé dans les mâles, d'une dépression parfois très faible ; souvent sillonné longitudinalement dans les femelles, d'une ligne peu profonde. Jambes intermédiaires habituellement échancrées d'une manière apparente et

quelquefois assez profonde, sur l'arête extérieure. Crochets des tarses recourbés en hameçon et divisés chacun en deux branches : l'intérieure plus courte.

Dans la dernière coupe des Lamiens, celle des Pogonochéraires, nous avons vu les élytres brusquement rabattues sur les côtés, tronquées au sommet, et même chez les Sténosomes, canaliculées en dessus : les mêmes dispositions vont se représenter encore dans les espèces qui terminent les Saperdins. C'est ainsi que, malgré les différences caractéristiques qui les séparent, les familles diverses des insectes montrent souvent entre elles des analogies qui les rapprochent.

Les Phytœciaires se distinguent de tous les Clinocéphalides et même de tous les Longicornes, par un caractère remarquable, qui pourtant n'avait encore été signalé par aucun entomologiste. Les crochets de leurs tarses sont divisés chacun en deux branches, en sorte que ces insectes semblent armés de quatre ongles.

A l'état de larve, les Phytœciaires vivent de substance médullaire, dans les rameaux des arbres et des arbrisseaux, ou dans les tiges de certaines plantes vivaces. Sous leur forme parfaite, la plupart se trouvent sur les fleurs. Presque tous ont pour couleurs dominantes celles qui se rapportent au gris verdâtre et au gris ardoisé ; mais chez plusieurs, ces teintes vulgaires sont agréablement rehaussées par l'éclat plus vif du jaune ou de l'orangé.

			Genres.
Elytres	alongées presque linéaires, rétrécies dans leur partie moyenne;	arrondies ou obtuses au sommet. . . .	*Stenostola.*
		obliquement échancrées ou tronquées au sommet.	*Oberea.*
	subsinueusement ou presque graduellement rétrécies vers l'extremité ; obliquement tronquées, ou rarement presque terminées en pointe au sommet.		*Phytœcia.*

Genre. *Stenostola*, Stenostole ; inéd.

(στενὸς, étroit ; στολὰς, cuirasse.)

Caractères. Elytres alongées, presque linéaires, rétrécies dans leur partie moyenne ; arrondies ou obtuses à l'extrémité ; non sérialement ponctuées en dessus. Antennes sétacées ; un peu plus longues que le corps ; ciliées ; de onze articles : le premier renflé ; le second petit, globuleux ; le troisième, le plus long, cylindrique ainsi que les suivants. Dernier article des palpes subovalaire, tronqué au sommet. Prothorax cylindrique. Jambes intermédiaires faiblement échancrées.

Premier article des tarses postérieurs aussi long que les deux suivants réunis. Crochets divisés chacun en deux branches.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean, sous le nom que j'ai adopté.

1. **S. Nigripes;** FAB. *Prothorax ardoisé, orné longitudinalement de chaque côté, d'une ligne d'un duvet blanchâtre. Ecusson paré d'un duvet de même couleur. Elytres faiblement rétrécies dans leur milieu, subdéprimées noires, et couvertes en dessus d'un duvet gris cendré.*

FAB. *Saperda nigripes*, Syst. El. t. 2. p. 320. 16. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 427. 53. — PANZ. *Saperda ferrea*, Faun. Germ. fasc. 97. p. 15.

Var. A. **S. Ferrea;** SCHRANCK. *Prothorax dépourvu des lignes d'un duvet blanchâtre.*

SCHRANCK, *Cerambyx ferreus*, Enum. Ins. p. 145. 272. — SCHÖNH. *Saperda nigripes*, var. β, t. 3. p. 427.

Long. 10 à 15^{mm} (4 à 6^{l}). Larg. 2 1/2 à 3 3/4^{mm} (1 à 1 1/2^{l}).

Tête noirâtre, garnie sur le vertex d'un duvet gris, et sur la partie antérieure d'un duvet cendré ou cendré blanchâtre; hérissée de poils noirs clairsemés; marquée de points enfoncés assez rapprochés; creusée entre les antennes d'une fossette longitudinale, prolongée sur le front d'une manière affaiblie. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps; de onze articles; subfiliformes; assez fortement ciliées en dessous; hérissées en dessus de poils beaucoup moins nombreux; revêtues d'un duvet noir très-court; annelées de cendré à la base du troisième, et plus distinctement à celle du quatrième article. Prothorax un peu arqué et relevé en rebord au sommet, subsinueusement tronqué et rebordé étroitement à la base subcylindrique; convexe; uniformément marqué de points enfoncés assez rapprochés; d'un noir grisâtre ou ardoisé; hérissé de poils obscurs peu épais; paré de chaque côté d'une ligne longitudinale d'un duvet blanc cendré, et souvent à la base de son milieu, d'un commencement de ligne de même couleur. Ecusson en demi cercle, gris cendré, longitudinalement paré de deux lignes d'un duvet blanc, souvent réunies en une. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax, près de cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez marquée; rectangulaires aux épaules, presque parallèles, faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; un peu dilatées aux quatre cinquièmes de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de ce point au sommet; arrondies ou coupées obliquement vers l'angle sutural; subdéprimées ou déprimées en

dessus; plus brusquement rabattues sur les côtés, mais d'une manière plus affaiblie après le milieu; ruguleusement ponctuées; noires, mais revêtues d'un duvet gris cendré ou gris de plomb; hérissées de poils obscurs peu épais. Dessous du corps et pieds noirs, hérissés de poils cendrés; revêtus d'un duvet gris, blanchâtre, plus épais et formant des sortes de bandes d'un cendré blanchâtre sur les côtés des médi et postpectus. Jambes intermédiaires sans échancrure marquée; indistinctement frangées. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les deux suivants réunis. Crochets divisés chacun en deux branches, dont l'intérieure plus courte.

J'ai pris cette espèce, mais assez rarement, dans les Alpes et la chaîne du Jura. Je l'ai reçue également de Phalsbourg de M. le capitaine Morineau.

Obs. Souvent les deux bandes de duvet du prothorax ont disparu. Quelquefois même les élytres sont plus ou moins épilées; elles paraissent alors grises, noirâtres, d'un noir bleuâtre ou presque d'un bleu d'acier. La *Saperda ferrea* de Fab., par son prothorax arrondi, doit être retranchée de la synonymie de cette espèce et rangée parmi les Phytœcies.

Genre. *Oberea*, OBERÉE; inéd.

Caractères. Élytres alongées, presque linéaires, rétrécies dans leur partie moyenne; obliquement échancrées ou tronquées à l'extrémité; subsérialement ponctuées en dessus. Antennes subfiliformes, moins longues que le corps; parcimonieusement ciliées; de onze articles: le premier renflé; le second petit, globuleux; le troisième, le plus long et le plus grêle; les derniers uniformément cylindriques. Palpes courts, à dernier article rétréci en pointe au sommet. Front bombé. Prothorax court, très-faiblement arrondi sur les côtés. Segment anal des mâles marqué d'une impression obtriangulaire. Pieds courts. Jambes intermédiaires échancrées. Premier article des tarses postérieurs à peine aussi long que les deux suivants réunis. Crochets recourbés en hameçon, divisés chacun en deux branches: l'intérieure plus courte.

J'ai adopté le nom sous lequel cette coupe a été indiquée par M. Megerle, qui n'en a pas encore fait connaître le caractère.

1. O. Oculata; LINN. *Linéaire. Antennes et deux points sur le disque du prothorax, noirs. Ce dernier d'un jaune orangé, ainsi que*

l'écusson, les pieds et le dessous du corps. Elytres revêtues d'un duvet ardoisé; presque sérialement ponctuées; échancrées au sommet.

Linn. *Cerambyx oculatus*, Faun. Suec. n° 664. — Schönh. *Saperda oculata*, t. 3. p. 424. 45. — Panz. Faun. Germ. fasc. 1. pl. 18.

Var. A. *Prothorax dépourvu des deux points noirs.*

Long. 17 1/2 à 20mm (7 à 8l). Larg. 5mm (2l).

Tête revêtue d'un duvet gris cendré, mélangé de poils noirs semi-relevés; marquée de points enfoncés plus profonds sur l'occiput; bombée sur le front; creusée longitudinalement d'un sillon plus profond entre les antennes. Palpes d'un jaune orange. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); subfiliformes ou très-faiblement linéaires; noires; garnies d'un très-court duvet concolore, et en dessous de cils très-clairsemés; de onze articles: le premier renflé; les autres, à partir du troisième, cylindriques, surtout les derniers. Prothorax court; tronqué presque en droite ligne en devant, subsinueusement en arrière; subcylindrique; convexe; transversalement sillonné et relevé en rebord à la base et au sommet; indistinctement ponctué; d'un jaune orange; garni d'un duvet concolore peu épais et semi-relevé; paré sur son disque de deux points noirs, lisses, transversalement situés. Ecusson d'un jaune orange, pubescent. Elytres un quart plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu marquée; linéaires; faiblement rétrécies dans leur milieu; obliquement échancrées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés surtout à la base; revêtues d'un duvet épais gris cendré, extérieurement bordées de jaune orange à la base; marquées de gros points enfoncés, presque sérialement disposés et graduellement plus petits vers l'extrémité. Dessous du corps d'un jaune orange, garni de poils dorés, brillants, peu épais. Segment anal creusé d'une impression obtriangulaire dans les deux sexes. Pieds courts, d'un jaune orange; garnis d'un léger duvet doré. Jambes intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête supérieure, près de leur sommet. Crochets des tarses divisés chacun en deux branches, dont l'intérieure plus courte.

On trouve cette espèce dans une grande partie de la France. Elle est peu commune dans les environs de Lyon. Sa larve vit principalement dans l'osier et le saule.

2. **O. Pupillata**; Schönh. *Linéaire. Tête, antennes, un point de chaque côté du prothorax, et taches sur le dessous du corps, noirs. Pro*

thorax, pieds et tache scutellaire, d'un jaune orange. Elytres revêtues d'un duvet ardoisé; presque sérialement ponctuées; échancrées au sommet.

GYLLEN. in SCHÖNH. *Saperda pupillata*, Syn. Ins. t. 3. appendix p. 185. 259.

Var. A. *Points noirs du prothorax nuls.*

Var. B. *Tache scutellaire des élytres prolongée jusqu'à leur extrémité.*

Long. 12 1/2 à 16 1/4^{mm} (5 à 6 1/2^{l}). Larg. 2 1/2 à 3 1/4^{mm} (1 à 1 1/2^{l}).

Tête noire; hérissée de poils concolores; parsemée de petits points enfoncés assez espacés; bombée sur le front; faiblement déprimée entre les antennes; marquée sur cette dépression, d'une ligne très étroite souvent indistinctement prolongée inférieurement. Palpes d'un jaune orange. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine aussi longues que le corps (♂) ou un peu plus courtes que lui (♀); subfiliformes; presque glabres; garnies en dessous de cils très-clairsemés; noires, quelquefois en partie d'un brun ferrugineux; de onze articles: le premier renflé; les autres à partir du troisième, cylindriques, surtout les derniers. Prothorax moins long que large; tronqué presque en droite ligne en devant, subsinueusement en arrière; presque sans rebord au sommet, étroitement mais sensiblement rebordé à la base; subcylindrique; convexe; indistinctement ponctué d'un jaune orange mat et parfois un peu pâle; garni d'un léger duvet concolore; paré de chaque côté d'un point noir reniforme ou semi-orbiculaire. Ecusson jaune, pubescent, tronqué à son sommet. Elytres un quart plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu marquée; linéaires, faiblement rétrécies dans leur milieu; obliquement échancrées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés surtout à la base; noires; revêtues d'un duvet épais gris cendré; extérieurement bordées de jaune orange à la base; parées près de l'écusson d'une tache dentée de même couleur; marquées de points enfoncés très-apparents, presque sérialement disposés et graduellement plus petits vers l'extrémité. Dessous du corps d'un jaune orange, garni de poils concolores peu épais. Segment anal creusé d'une impression obtriangulaire dans les mâles. Pieds courts; d'un jaune orange, garnis d'un léger duvet concolore. Jambes intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête supérieure près de leur sommet. Crochets des tarses divisés chacun en deux branches, dont l'intérieure plus courte.

Cette espèce se trouve sur le chevrefeuille principalement dans la Bourgogne et les provinces voisines, à l'orient de la France. Elle est très-rare dans les environs de Lyon. Sa larve vit dans le saule.

5. O. Linearis; Linn. *Linéaire; noire. Palpes et pieds d'un jaune pâle. Elytres presque sérialement ponctuées: échancrées au sommet.*

Linn. *Cerambyx linearis*, Faun. Suec. 663. — Schönh. *Saperda linearis*, Syn. Ins. t. 3. p. 420. 52. — Panz. Faun. Germ. fasc. 6. pl. 14. — Rosel. Insect. Belust. t. 2. cl. 2. pl. 3. fig. 1 à 4. larve. — fig. 5. nymphe. — fig. 6 et 7. ♂ et ♀.

Var. A. **O. Limbata;** Nob. *Elytres extérieurement bordées de jaune à la base.*

Long. 12 1/2 à 16 1/4mm (5 à 6 1/2l). Larg. 3 à 3 3/4mm (1 1/4 à 1 1/2l).

Tête noire; parsemée de points enfoncés, plus rapprochés sur le vertex; hérissée de poils noirs; marquée d'un sillon oblitéré ou à peine apparent, entre les antennes et sur le front; bombée sur ce dernier. Palpes d'un jaune pâle. Yeux très-échancrés. Antennes moins longues ou à peine aussi longues que le corps; subfiliformes; noires; garnies d'un très-court duvet concolore, et en dessous de cils clair-semés; de onze articles: le premier renflé; le troisième, le plus long, à peine aussi gros que les derniers. Prothorax court, tronqué presque en ligne droite en devant, subsinueusement en arrière; rebordé étroitement au sommet et à la base; subcylindrique ou très-faiblement renflé dans son milieu; convexe; noir; hérissé de poils de même couleur; marqué de points enfoncés assez rapprochés. Ecusson en demi-cercle. Elytres un quart plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois aussi longues que lui; sans fossette humérale; linéaires; faiblement rétrécies dans leur milieu; obliquement échancrées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque; plus brusquement rabattues sur les côtés, surtout à la base; noires; hérissées de poils de la même couleur, graduellement moins longs ou presque nuls vers l'extrémité; marquées de points enfoncés presque carrés, subsérialement disposés, plus gros près de la base et graduellement affaiblis vers la partie opposée. Dessous du corps noir; plus luisant; pointillé; garni d'un léger duvet gris cendré; bord des anneaux grisâtre, brillant, vu à certain jour. Segment anal marqué d'une impression obtriangulaire dans les deux sexes. Pieds courts; d'un jaune pâle; hérissés de poils cendrés peu nombreux. Jambes intermédiaires échancrées vers le milieu de l'arête extérieure, et frangées de ce point au sommet, ainsi que les postérieures. Crochets des tarses divisés chacun en deux branches, dont l'intérieure plus courte.

On trouve cette espèce sur le coudrier, dans les parties froides et tempérées de la France. Elle est assez rare dans les environs de Lyon.

Suivant Rosel, la femelle confie ses œufs soit aux jeunes branches, soit aux jets qui partent du pied de l'arbrisseau. Elle les dépose isolément vers les yeux des poussées d'un à deux ans. La jeune larve s'introduit dans le bois jusqu'à la moelle, dont elle doit se nourrir. Elle chemine la tête en bas dans le canal médullaire, le suit dans la longueur d'un demi-pied environ, pendant le cours de sa vie vermiforme, et occasionne ordinairement, par ses ravages, le desséchement du rameau qui la loge. Au moment de passer au second état de ses métamorphoses, elle élargit un peu le tuyau dans lequel elle se traînait, et se retourne de manière à avoir la tête en haut, position qui facilitera plus tard sa sortie, sous la forme d'insecte parfait.

La larve est longue d'environ neuf lignes, apode, jaune, avec les mandibules noires. Elle passe trois semaines à l'état de nymphe.

4. **O. Erythrocephala**; Schranck. *Linéaire. Tête et disque du prothorax, d'un rouge ferrugineux. Antennes noires. Pieds et extrémité du ventre, d'un jaune orange. Elytres noires, revêtues d'un duvet gris cendré; presque sérialement ponctuées; échancrées ou tronquées obliquement au sommet.*

Schranck, *Cerambyx erytrocephalus*, Enum. p. 143. 270. — De Villers, Cat. Linn. Entom. t. 1. p. 243 pl. 1. fig. 28. — Schönh. *Saperda erytrocephala*, t. 3. p. 429. 68.

Var. A. **O. Euphorbiæ**; Germar. *Prothorax unicolore, d'un gris cendré.*

Germ. *Saperda euphorbiæ*, Mag. t. 1. p. 131. 20. — Panz. *Saperda erytrocephala*, Faun. Germ. fasc. 69. pl. 5.

Long. 7 1/2 à 12 1/2^{mm} (3 à 5^{l}). Larg. 1 3/4 à 3^{mm} (3/4 à 1 1/4^{l}).

Tête d'un rouge ferrugineux; garnie d'un duvet cendré; hérissée de poils noirâtres; marquée de points enfoncés assez espacés; faiblement déprimée entre les antennes; bombée sur le front. Mandibules noirâtres à l'extrémité. Palpes d'un jaune orange. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes un peu moins longues que le corps; subfiliformes; noires; garnies d'un très-court duvet concolore, et en dessous de cils très-clairsemés; de onze articles : le premier, renflé; les autres, à partir du troisième, cylindriques, surtout les derniers. Prothorax un peu moins long que large; tronqué à peu près en ligne droite en devant, subsinueusement en arrière; presque sans rebord au sommet, très-étroitement rebordé à la base; subcylindrique; convexe; ruguleusement ponctué; revêtu d'un duvet gris cendré; unicolore ou d'un rouge ferrugineux, dans la plus grande partie de son disque; hérissé de poils obscurs assez nombreux. Ecusson en demi-cercle, gris cendré. Elytres un quart plus larges que le prothorax; quatre

à cinq fois aussi longues que lui ; à fossette humérale peu marquée ; linéaires ; faiblement rétrécies dans leur milieu ; échancrées, tronquées obliquement ou arrondies au sommet ; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés, surtout à la base ; revêtues d'un duvet épais gris cendré ; marquées de points enfoncés très-apparents, à peu près sérialement disposés et graduellement oblitérés vers l'extrémité. Dessous du corps hérissé de poils cendrés, plus longs sur la partie prothoracique. Celle-ci noirâtre ; trois ou quatre premiers anneaux du ventre de même couleur, sur une surface graduellement plus étroite ; le reste, d'un jaune orange ou jaune ferrugineux. Pieds courts, de cette dernière couleur ; hérissés de poils cendrés peu nombreux. Jambes intermédiaires échancrées sur l'arête supérieure, un peu au delà du milieu. Crochets des tarses divisés chacun en deux branches, dont l'intérieure plus courte.

Cette espèce habite la France méridionale et tempérée. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon, sur l'*euphorbia gerardiana*.

Genre. *Phytœcia*, PHYTOECIE ; inéd.

(φυτὸν, plante ; οἰκέω, j'habite.)

Caractères. Elytres subsinueusement ou presque graduellement rétrécies vers l'extrémité (du moins chez les mâles, quelquefois subparallèles chez certaines femelles) ; obliquement tronquées, ou rarement presque terminées en pointe au sommet ; subsérialement pointillées en dessus, dans la plupart. Antennes subfiliformes, presque de la longueur du corps ou un peu plus longues que lui ; peu ou point ciliées ; de onze articles : le premier renflé ; le second petit, subcylindrique ; le troisième le plus long et le plus grêle ; les derniers uniformément cylindriques. Palpes courts, à dernier article rétréci en pointe au sommet. Front bombé dans les uns, déprimé dans les autres. Prothorax court, un peu arrondi sur les côtés. Segment anal échancré dans certains mâles. Pieds courts ; jambes intermédiaires échancrées. Crochets des tarses recourbés en hameçon, divisés chacun en deux branches ; l'intérieure plus courte.

Cette coupe générique a été indiquée par M. le comte Dejean sous le nom que j'ai adopté. Cet entomologiste n'en a pas encore publié les caractères.

+ Premier article des tarses postérieurs moins long que les trois suivants réunis.

1. **P. Vittigera**; Fab. *Dessus du corps alongé, subdéprimé, revêtu d'un duvet gris brun ou brunâtre gris. Prothorax paré longitudinalement de trois lignes d'un duvet blanc, dont les deux latérales plus courtes. Elytres ornées longitudinalement sur leur disque d'une bande de même couleur et creusées de points très-gros, plus apparents sur celle-ci.*

Fab. *Saperda vittigera*, Syst. El. t. 2. p. 303. 119. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 400. 212.

Var. A. **P. Maculosa**; Nob. *Duvet du dessus du corps d'un cendré jaunâtre. Bande blanche des élytres formée de mouchetures, par l'effet des points plus nombreux et moins réguliers dont celles-ci sont marquées.*

Long. 17 1/2 à 20^{mm} (7 à 8^{l}). Larg. 4 1/4 à 6 $1/4^{mm}$ (1 3/4 à 2 $1/2^{l}$).

Tête noire, couverte à sa partie antérieure d'un duvet cendré jaunâtre ou presque verdâtre; ornée sur le vertex d'une double ligne d'un duvet blanc cendré; hérissée de poils noirs; marquée de gros points enfoncés; un peu convexe sur le front; sillonnée longitudinalement d'une ligne étroite et peu profonde. Yeux bruns, très-échancrés. Antennes égalant à peu près les trois quarts du corps en longueur (♀) ou presque aussi longues que lui (♂); subfiliformes; épaisses; noires, revêtues d'un duvet gris cendré; peu ou point ciliées en dessous; de onze articles: le premier, renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci subglobuleusement plus épais à son sommet; les derniers presque d'une grosseur uniforme. Prothorax tronqué au sommet et subsinueusement à la base; presque sans rebord en devant et en arrière; faiblement dilaté et arrondi sur les côtés; un peu plus étroit postérieurement; convexe en dessus; noir; couvert d'un duvet d'un vert brun; parcimonieusement hérissé de poils obscurs; parsemé de gros points enfoncés; paré longitudinalement dans son milieu, d'une bande d'un duvet blanc cendré, et latéralement d'une autre plus étroite, souvent raccourcie du côté du sommet. Ecusson faiblement concave sur son disque; arrondi postérieurement; revêtu d'un duvet blanc cendré. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale peu marquée; graduellement rétrécies vers leur extrémité (♂), ou subsinueusement parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et rétrécies de ce point à leur extrémité (♀); obliquement tronquées au sommet; ordinairement un peu débordées par l'abdomen; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues sur les côtés; noires, revêtues sur les côtés d'un duvet gris brun ou brunâtre gris; parées longitudinalement dans leur milieu, d'une

bande d'un duvet blanc cendré, bifide vers la base (♀), ou presque entièrement divisée en deux (♂); marquées de gros points enfoncés, presque sérialement disposés et plus apparents sur la bande. Dessous du corps brun; couvert d'un duvet cendré grisâtre; hérissé sur la partie thoracique de poils concolores; parsemé sur le ventre de points enfoncés et dénudés. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou sillonné d'une ligne peu profonde (♀). Pieds médiocrement alongés, bruns, revêtus d'un duvet cendré grisâtre. Jambes intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête. Crochets des tarses bifides.

Obs. Telle est la description de la *Saperda vittigera* de Fabricius, ou des individus qui habitent dans le nord de l'Afrique. J'ai reçu dans le temps, de M. Perret, aujourd'hui employé au muséum d'histoire naturelle de la ville de Lyon, un exemplaire pris en Provence, qui diffère assez du type précédent, pour constituer au moins une variété. Le duvet du fond du prothorax est d'un cendré jaunâtre. La ligne médiaire, d'un cendré blanchâtre, s'entrouvre dans son milieu pour laisser percer une carène raccourcie. La bande des élytres est moins nettement limitée; elle se confond plus facilement avec la couleur d'un cendré jaunâtre, qui couvre les parties latérales; les points enfoncés, plus irrégulièrement disposés, la divisent de telle sorte qu'elle semble formée de fascicules d'un duvet cendré blanchâtre. C'est à cet exemplaire, le seul que je sache avoir été trouvé en France, que j'ai donné le nom de *P. maculosa*.

2. **P. Affinis**; Panz. *Elytres revêtues d'un duvet ardoisé. Prothorax d'un rouge jaune, bordé de noir au sommet et à la base, et chargé sur son disque de deux points subtuberculeux de la même couleur. Extrémité du ventre et pieds, moins les tarses, d'un jaune rouge.*

Panz. *Saperda affinis*, Ent. Germ. p. 257. 4. — Schæf. Icon. p. 101. fig. 5.

Long. 11 1/4 à 13 3/4^{mm} (4 1/2 à 5 1/2^{l}). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 1 3/4^{l}).

Tête noire, presque glabre; hérissée de poils noirâtres clairsemés; bombée sur le front; marquée de points enfoncés gros et rapprochés; sillonnée d'une ligne très-légère et le plus souvent indistincte. Yeux très-échancrés. Antennes à peine plus longues que le corps (♂), ou un peu plus longues que lui (♀); filiformes; noires, garnies d'un duvet concolore; très-parcimonieusement ciliées en dessous; de onze articles: le premier renflé, les derniers cylindriques. Prothorax court; tronqué presque en ligne droite au sommet, un peu plus sinueusement à la base; étroitement, mais sensiblement rebordé en devant et en arrière, un peu arrondi ou subtuberculeusement et obtusément

dilaté de chaque côté, presque dans son milieu; convexe; transversalement canaliculé au dessus de la base; marqué comme la tête de gros points enfoncés; d'un rouge jaune mat, dans sa zône médiaire; paré en devant d'une bordure noire d'une largeur uniforme; orné sur son disque de deux points subtuberculeux, et postérieurement, de trois autres points de même couleur, transversalement disposés en quinconce avec les premiers, et le plus souvent confondus avec la bordure noire de la base qu'ils font paraître festonnée. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez prononcée; subsinueusement rétrécies, et plus sensiblement vers l'extrémité; obliquement échancrées ou tronquées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues sur les côtés; revêtues d'un duvet gris ardoisé; extérieurement bordées de jaune rouge à la base; marquées de petits points profonds et très-apparents, graduellement affaiblis vers l'extrémité. Dessous du corps revêtu d'un duvet gris ardoisé; paré d'un duvet flavescent sur les côtés du postpectus. Derniers anneaux du ventre d'un jaune rouge, au moins en partie, et principalement sur les bords latéraux. Segment anal creusé d'une fossette dans les mâles. Pieds d'un jaune rouge, parcimonieusement garnis de poils cendrés. Tarses noirs. Jambes intermédiaires obliquement échancrées au delà du milieu, sur l'arête supérieure. Crochets des tarses bifides.

3. **P. Jourdani**; Nob. *Elytres revêtues d'un duvet gris cendré ou ardoisé. Tête et prothorax d'un rouge ferrugineux: la première, ornée de trois points noirs sur l'occiput; le second, bordé de noir au sommet et à la base, et paré de sept points de même couleur disposés en quinconce sur deux lignes transversales. Cuisses, jambes et extrémité du ventre d'un jaune rouge; genoux et sommet des jambes des quatre pieds postérieurs, noirs.* (pl. 3 fig. 7.)

Long. 8 3/4 à 12 1/2mm (3 1/2 à 5l). Larg. 2 1/2 à 3 1/4mm (1 à 1 1/4l).

Tête d'un rouge ferrugineux; garnie d'un duvet cendré; hérissée de poils noirâtres peu alongés et mi-relevés; parsemée de points enfoncés assez rapprochés; bombée sur le front; longitudinalement creusée d'une ligne enfoncée, parfois oblitérée; parée de trois points noirs, près du bord antérieur du prothorax; ornée transversalement entre les antennes de trois petites taches de même couleur, dont celle du milieu souvent alongée et liée avec le point médiaire occipital. Labre et extrémité des mandibules noirs. Yeux très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps (♂) ou au moins aussi longues que lui (♀); filiformes; noires, revêtues d'un court duvet

gris ou cendré grisâtre ; garnies en dessous de cils clairsemés ; de onze articles : le premier renflé ; les troisième et quatrième souvent obscurément ferrugineux à la base. Prothorax court ; tronqué presque en ligne droite en devant, et subsinueusement en arrière ; très étroitement rebordé au sommet et à la base ; subcylindrique, ou faiblement renflé latéralement dans son milieu ; convexe ; marqué de points enfoncés rapprochés et presque oblitérés ; d'un rouge ferrugineux testacé ; garni d'un duvet cendré ; bordé de noir, un peu plus largement au sommet qu'à la base ; paré de sept points ou taches lisses punctiformes et subtuberculeuses, disposées transversalement et en quinconce sur deux lignes, savoir : quatre sur la première, trois sur la seconde. Ecusson en demi-cercle, couvert d'un duvet gris cendré. Elytres un tiers plus larges que le prothorax ; quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale médiocrement marquée ; subsinueusement rétrécies, et plus fortement près de l'extrémité ; obliquement tronquées au sommet ; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés ; revêtues d'un duvet gris cendré ; extérieurement bordées de jaune rouge, à la base ; marquées de petits points profonds très-apparents, graduellement affaiblis vers l'extrémité. Dessous du corps revêtu d'un duvet gris cendré ; hérissé de poils épais d'un cendré sale, sur la partie thoracique. Derniers anneaux du ventre d'un rouge jaune, au moins à la base et sur les côtés. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou sillonné d'une ligne peu profonde (♀). Pieds d'un rouge jaune, assez légèrement garnis d'un duvet cendré. Tarses, base et sommet des cuisses, ou le plus souvent seulement des quatre postérieures, et sommet des jambes des quatre pieds de derrière, noirs. Jambes intermédiaires fortement échancrées. Crochets des tarses bifides.

Cette jolie espèce se trouve quelquefois dans les environs de Lyon, et moins rarement dans la Bourgogne et les provinces voisines, de la France orientale.

Je l'ai dédiée à M. Jourdan, professeur de zoologie à la faculté des sciences de la ville de Lyon. Je l'ai vue inscrite dans plusieurs collections sous le nom de *Saperda* ou de *Phytœcia geniculata*, Foudras, inéd. Peut-être est-ce la *Phytœcia ophtalmica*, également inédite, du catalogue de M. le comte Dejean.

4. **P. Punctum** : Ziegl. inéd. Ménétries. *Dessus du corps revêtu d'un duvet ardoisé. Prothorax paré dans son milieu d'un point ou d'une tache circulaire, punctiforme, subtuberculeuse, d'un rouge ferrugineux. Pieds noirs ; seconde moitié des cuisses, jambes antérieures et extrémité du ventre, d'un jaune rouge.*

Ménétries, *Saperda punctum*, Voyage au Caucase, p. 227. 1033.

Var. A. *Jambes intermédiaires d'un jaune rouge un peu obscur.*

Long. 10 à 12mm (4 à 4 3/4l). Larg. 2 1/2 à 3mm (1 à 1 1/4l).

Tête d'un gris bleuâtre ou ardoisé; bombée sur le front et garnie d'un léger duvet cendré; hérissée de poils obscurs, médiocrement épais; marquée de points enfoncés presque confluents; creusée longitudinalement d'un sillon oblitéré ou indistinct. Mandibules, palpes et yeux noirs; ceux-ci très-échancrés. Antennes un peu plus longues que le corps (♂), ou aussi longues au moins que lui (♀); filiformes; garnies d'un duvet couché, médiocrement épais; parsemées en dessous de cils clairsemés; de onze articles : le premier renflé, noir ainsi que les deux ou trois suivants; les autres cylindriques, bruns ou obscurément ferrugineux à la base. Prothorax tronqué en droite ligne en devant, subsinueusement en arrière; très-étroitement rebordé au sommet et à la base; subcylindrique; convexe; marqué de points enfoncés presque confluents; hérissé de poils obscurs peu épais; d'un gris ardoisé; subcaréné; paré près du sommet, d'une tache subtuberculeuse, circulaire ou punctiforme, d'un rouge jaune. Ecusson en demi-cercle, revêtu d'un duvet ardoisé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quatre fois plus longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subsinueusement rétrécies et plus fortement près de l'extrémité; obliquement tronquées ou presque arrondies au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; chargées de deux lignes peu élevées, naissant l'une en dessous, l'autre sur la partie supérieure du calus huméral : la première, prolongée jusqu'à l'extrémité où elle s'unit au bord extérieur; la seconde, plus courte, s'effaçant aux trois quarts de la longueur; revêtues d'un duvet gris cendré ou gris ardoisé, plus clair que celui du prothorax; pointillées ou marquées de points plus forts près de la base, graduellement affaiblis à la partie opposée. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet gris cendré (paraissant, à certain jour, cendré blanchâtre au bord des anneaux); hérissé de poils blanchâtres, peu alongés et assez clairsemés. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou sillonné d'une ligne (♀); d'un rouge jaune, au moins en très-grande partie, ainsi que parfois le précédent. Pieds hérissés de poils peu épais, d'un cendré blanchâtre. Base des cuisses, tarses, genoux, au moins ceux des quatre postérieurs, noirs. Seconde moitié des cuisses et jambes antérieures d'un rouge jaune; les intermédiaires notablement échancrées; souvent d'un rouge jaune à la base, noirâ-

tres ou d'un brun livide vers l'extrémité, ainsi que les postérieures. Crochets des tarses bifides.

Cette espèce est propre au midi de la France.

5. **P. Lineola**; Fab. *Dessus du corps revêtu d'un duvet ardoisé. Prothorax paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne élevée ou carène raccourcie, glabre et d'un rouge jaune. Pieds noirs; seconde moitié des cuisses, jambes antérieures et extrémité du ventre d'un jaune rouge.*

Fab. *Saperda lineola* Syst. El. t. 2. p. 333. 86. — Panz. Faun. Germ. fasc. 23, pl. 19. — Schoenh. Syn. Ins. t. 3. p. 439. 128.

Long. 6 1/4 à 8 1/4^{mm} (2 1/2 à 3 1/4^{l}). Larg. 1 2/3 à 2 1/2^{mm} (2/3 à 1^{l}).

Tête noire, garnie d'un duvet grisâtre peu épais; hérissée de poils noirâtres clairsemés; marquée de points enfoncés assez gros et confluents; bombée sur le front; sans sillon longitudinal apparent. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine aussi longues que le corps (♂), ou un peu plus courtes (♀); filiformes; noires, revêtues d'un duvet grisâtre; hérissées en dessous de cils assez nombreux; de onze articles : le premier renflé; les sept derniers cylindriques. Prothorax tronqué presque en droite ligne en devant, subsinueusement en arrière; très-étroitement rebordé au sommet et à la base; un peu arrondi sur les côtés, et faiblement plus étroit postérieurement qu'à la partie antérieure; convexe; noir; très-faiblement garni d'un duvet gris; hérissé de poils noirâtres clairsemés; marqué comme la tête, de points assez gros et confluents; chargé d'une carène longitudinale, parée dans sa partie moyenne, d'une tache linéaire et dénudée, d'un rouge jaune; orné dans la partie du rebord de la base, située au dessus de l'écusson, d'une tache d'un gris cendré, comme ce dernier. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois plus longues que lui; à fossette humérale médiocrement profonde; subsinueusement rétrécies, et plus fortement vers l'extrémité; obliquement échancrées ou tronquées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; revêtues d'un duvet gris ardoisé, plus clair que celui du prothorax; pointillées, plus fortement à la base, graduellement d'une manière plus faible à la partie opposée; chargées de deux lignes longitudinales peu élevées, naissant, l'une en dessous, l'autre sur la partie supérieure du calus huméral : la première, prolongée jusqu'à l'extrémité où elle s'unit au bord extérieur; la seconde, s'effaçant aux trois quarts de la longueur. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet gris ou gris cendré; hérissé de poils cendrés clairsemés. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou sillonné d'une ligne peu profonde (♀); d'un rouge jaune,

au moins en partie, ainsi que parfois l'extrémité du précédent. Pieds noirs, garnis d'un léger duvet cendré, hérissés de poils plus longs de cette dernière couleur. Jambes antérieures, cuisses, moins les genoux des postérieures et quelquefois des intermédiaires, d'un jaune rouge. Jambes des pieds intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête extérieure. Crochets des tarses bifides.

Obs. Les jambes intermédiaires sont quelquefois d'un brun jaunâtre.

Cette espèce habite les environs de Lyon ; on la prend en fauchant dans les prés un peu humides.

6. **P. Ephippium**; Fab. *Dessus du corps revêtu d'un duvet ardoisé. Prothorax paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne d'un duvet blanc flavescent. Ecusson de même couleur. Seconde moitié des cuisses, jambes antérieures et souvent partie des intermédiaires, d'un jaune rouge.*

Fab. *Saperda ephippium*, Syst. El. t. 2. p. 332. 78. — Panz. Faun. Germ. fasc. 5 pl. 18. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 438. 119.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^{l}). Larg. 2 à 2 $1/2^{mm}$ ($3/4$ à 1^{l}).

Tête noire; garnie sur le front d'un duvet couleur de rouille; hérissée de poils noirâtres clairsemés; marquée de points enfoncés assez gros et très-rapprochés; ordinairement sans sillon longitudinal apparent. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes de la longueur du corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); légèrement garnies d'un duvet grisâtre; noires à la base, brunes ou d'un ferrugineux obscur, postérieurement; filiformes; de onze articles : le premier renflé; les sept derniers cylindriques. Prothorax presque aussi long que large; tronqué presque en ligne droite en devant, subsinueusement à la base; étroitement, mais assez fortement rebordé au sommet, d'une manière moins sensible à la base; un peu arrondi sur les côtés; convexe; noir, garni d'un duvet gris ardoisé; hérissé de poils noirâtres clairsemés; marqué de points enfoncés assez gros et confluents; paré longitudinalement d'une ligne d'un duvet blanc ou d'un blanc jaunâtre. Ecusson de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subsinueusement rétrécies, et plus fortement près de l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; revêtues d'un duvet gris ardoisé à peine plus clair que celui du prothorax; pointillées, plus fortement à la base, graduellement d'une manière plus faible à la partie opposée; chargées de deux lignes peu élevées, naissant, l'une en dessous, l'autre en dessus du calus huméral : la première,

prolongée jusqu'à l'extrémité où elle se lie avec le bord externe; la seconde, plus courte, s'effaçant aux trois quarts de la longueur. Dessous du corps revêtu d'un duvet gris cendré. Postpectus assez fortement hérissé de poils d'un cendré jaunâtre. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou sillonné d'une ligne peu profonde (♀). Pieds noirs, garnis d'un léger duvet cendré; hérissés de poils un peu plus longs et de cette dernière couleur; seconde moitié des cuisses, moins les genoux des postérieures, et parfois des intermédiaires, jambes antérieures et quelquefois les suivantes et même les dernières, d'un jaune rouge. Jambes intermédiaires obliquement échancrées sur l'arête supérieure. Crochets des tarses bifides.

Cette espèce habite nos provinces méridionales. On la trouve aussi, mais peu communément dans les environs de Lyon sur l'*euphorbia dulcis*.

7. **P. cylindrica**; Linn. *Dessus du corps revêtu d'un duvet ardoisé. Prothorax paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne d'un duvet blanc cendré. Ecusson de même couleur. Seconde moitié des cuisses et jambes des pieds antérieurs, d'un jaune rouge.*

Linn. *Cerambyx cylindricus*, Syst. Nat. 2. p. 633. 59. — Schönh. t. 3. p. 427. 55. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 4.

Long. 8 3/4 à 11 1/4^{mm} (3 1/2 à 4 1/2^{l}). Larg. 2 1/2 à 3^{mm} (1 à 1 1/4^{l}).

Tête noire; légèrement garnie à sa partie antérieure, d'un duvet gris ardoisé; hérissée de poils noirs très-clairsemés; marquée de points enfoncés assez gros et très-rapprochés; bombée sur le front, et sans sillon apparent. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes de la longueur du corps au moins (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); garnies d'un duvet grisâtre; noires à la base, brunes postérieurement; filiformes; de onze articles: le premier un peu renflé; les troisième et quatrième prismatiques, plus étroits que les suivants; les sept derniers cylindriques. Prothorax tronqué en ligne droite en devant, et subsinueusement en arrière; très-étroitement rebordé au sommet, peu ou point à la base; faiblement arrondi sur les côtés; légèrement plus étroit à la partie postérieure qu'à l'antérieure; convexe; noir, garni d'un léger duvet grisâtre; hérissé de poils noirs clairsemés; paré longitudinalement dans son milieu, d'une ligne d'un duvet cendré blanchâtre. Ecusson revêtu d'un duvet de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subsinueusement rétrécies, et plus fortement près de l'extrémité; obliquement tronquées au

sommet; subdéprimées longitudinalement sur leur disque; brusquement inclinées sur les côtés; revêtues d'un duvet gris ardoisé, plus clair que celui du prothorax; pointillées, plus fortement à la base, graduellement d'une manière plus faible à la partie opposée; chargées de deux lignes peu élevées, naissant l'une en dessous, l'autre sur la partie supérieure du calus huméral : la première, prolongée jusqu'à l'extrémité où elle se lie avec le bord externe; la seconde, plus courte, s'effaçant aux trois quarts de la longueur. Dessus du corps et pieds noirs, garnis d'un duvet cendré. Postpectus hérissé de poils de même couleur et clairsemés. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou d'une ligne peu profonde (♀). Seconde moitié des cuisses et jambes des pieds antérieurs, d'un jaune rouge; les dernières parfois obscures ou noirâtres vers le sommet. Jambes intermédiaires obliquement échancrées au delà du milieu, sur l'arête extérieure. Crochets des tarses bifides.

On trouve cette espèce, mais assez rarement, dans les Alpes et la chaîne du Jura.

5. **P. Nigricornis;** Fab. *Dessus du corps et pieds revêtus d'un duvet ardoisé. Prothorax paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne d'un duvet blanc cendré, et de chaque côté, d'un autre plus courte, de même couleur.*

Fab. *Saperda nigricornis*, Syst. El. t. 2. p. 336. 47. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 432. 88. — Panz. Faun. Germ. fasc. 97. pl. 14.

Long. 8 3/4 à 11 1/4mm (3 1/2 à 4 1/2l). Larg. 2 1/2 à 3mm (1 à 1 1/4l).

Tête noire; garnie légèrement à sa partie antérieure, d'un duvet cendré; hérissée de poils noirâtres clairsemés; marquée de points enfoncés assez gros et très-rapprochés; bombée sur le front; longitudinalement sillonnée depuis le vertex, d'une ligne très-étroite, souvent peu apparente. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine de la longueur du corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂); noires, garnies d'un duvet cendré grisâtre; filiformes; de onze articles : le premier graduellement renflé; les troisième et quatrième subglobuleusement plus épais vers le sommet; les suivants cylindriques. Prothorax tronqué presque en ligne droite au sommet, subsinueusement à la base; très-étroitement rebordé en devant, peu sensiblement en arrière; faiblement dilaté et arrondi de chaque côté, dans son milieu; un peu plus étroit à sa partie postérieure qu'à l'antérieure; convexe en dessus; noir, légèrement garni d'un duvet grisâtre; hérissé de poils noirs clairsemés; paré longitudinalement dans son milieu, d'une ligne d'un duvet cendré blanchâtre; et de chaque côté, d'une

semblable, courte, souvent enlevée. Ecusson revêtu d'un duvet gris ardoisé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; quatre fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subsinueusement rétrécies, et plus fortement près de l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; subdéprimées ou subcanaliculées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; noires, revêtues d'un duvet gris ardoisé plus clair que celui du prothorax; pointillées plus fortement à la base, et graduellement d'une manière plus faible à la partie opposée; chargées de deux lignes longitudinales peu élevées, naissant l'une en dessous, l'autre sur la partie supérieure du calus huméral : la première, prolongée jusqu'à l'extrémité où elle se lie avec le bord extérieur; la seconde, plus courte, s'effaçant aux trois quarts de la longueur. Dessus du corps et pieds noirs, revêtus d'un duvet gris cendré assez épais. Segment anal creusé d'une fossette (♂), ou d'une ligne peu profonde (♀). Jambes antérieures parfois obscurément ferrugineuses à la base; les intermédiaires fortement échancrées sur l'arête extérieure. Crochets des tarses bifides.

On trouve cette espèce, mais rarement, dans les Alpes et la chaîne du Jura. Selon Linnée la larve vit dans les rameaux du prunier et du poirier.

++ Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que les trois derniers réunis.

9. **P. Virescens**; PANZ. *Dessus du corps et pieds revêtus d'un duvet verdâtre cendré. Prothorax paré longitudinalement de trois lignes plus pâles: hérissé ainsi que la tête de poils obscurs. Elytres rétrécies de la base à l'extrémité; subcanaliculées sur leur disque, et rebordées à la suture.*

PANZ. *Saperda virescens*, Naturf. t. 24. p. 28. 37. pl. 1. fig. 37. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 435. 97. — LAICHART. *Saperda cærulescens*. Verz. der. tyr. Ins. 2. p. 45. 9. — HERBST. in FUESLY. Arch. pl. 26. fig. 5. — TRÖLICH Naturf. t. 27. 145. ♀.

Long. 8 3/4 à 13mm (3 1/2 à 6l). Larg. 2 à 3 3/4mm (3/4 à 1 1/2l).

Tête noire, revêtue comme tout le dessus du corps d'un duvet verdâtre cendré ou cendré vert; hérissée de poils noirâtres assez nombreux; marquée de points enfoncés; creusée d'une ligne longitudinale très-étroite, parfois assez profonde entre les antennes, et souvent indistincte; peu bombée sur le front. Yeux noirs, très-échancrés, presque divisés postérieurement en deux parties. Antennes à peine de la longueur du corps (♀), ou un peu plus longues que lui (♂);

brunes, comme poudrées de cendré verdâtre, mais souvent dénudées en dessus; filiformes; de onze articles: le premier renflé; les troisième et quatrième les plus longs, subglobuleusement plus épais et d'une manière plus sensible que les suivants; les derniers cylindriques. Prothorax tronqué en ligne droite au sommet, et subsinueusement à la base; étroitement rebordé en devant, peu ou point en arrière; faiblement dilaté et arrondi de chaque côté dans son milieu; convexe en dessus; marqué de points enfoncés; noir, revêtu d'un duvet verdâtre cendré ou cendré verdâtre; paré longitudinalement dans son milieu, par la disposition du duvet, d'une ligne plus pâle et subcaréniforme, et, de chaque côté, d'une analogue ne se prolongeant pas jusqu'au sommet; hérissé de poils cendrés et noirâtres longs, et nombreux. Ecusson revêtu d'un duvet cendré verdâtre pâle. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre à cinq fois plus longues que lui; à fossette humérale peu prononcée; subsinueusement rétrécies, et plus fortement près de l'extrémité; obliquement tronquées ou presque arrondies au sommet; souvent un peu débordées par l'extrémité de l'abdomen; déprimées et subcanaliculées longitudinalement sur leur disque, relevées en rebord à la suture, brusquement inclinées sur les côtés; noires, revêtues d'un duvet verdâtre cendré ou cendré verdâtre; pointillées plus fortement à la base, graduellement d'une manière plus faible à la partie opposée; chargées de deux lignes longitudinales peu élevées, naissant l'une au dessous, l'autre sur la partie supérieure du calus huméral: la première presque oblitérée, prolongée jusqu'à l'extrémité où elle se réunit au bord extérieur; la seconde, plus courte, limitant latéralement le canal du disque, et s'effaçant aux trois quarts de la longueur. Dessous du corps et pieds noirs, revêtus d'un duvet vert cendré ou cendré verdâtre: partie thoracique et base des cuisses, hérissées de poils cendrés. Extrémité supérieure du segment anal entière (♀) ou profondément échancrée (♂). Jambes intermédiaires obliquement échancrées près du sommet sur l'arête extérieure. Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que les trois suivants réunis. Crochets des tarses bifides.

Obs. Cette espèce varie par sa couleur d'un verdâtre cendré, d'un cendré verdâtre ou d'un glauque bleuâtre. La *Saperda æruginosa* Dufour, inéd. plus particulière à l'Espagne, se distingue par sa couleur d'un cendré rouillé.

Cette espèce habite presque toutes les provinces de la France. Elle est commune dans les environs de Lyon, sur l'*echium vulgare*.

10. **P. Molybdæna;** Schönh. *Dessus du corps et pieds garnis d'un duvet bleuâtre cendré. Prothorax hérissé ainsi que la tête de poils obscurs; paré longitudinalement dans son milieu d'une ligne, souvent raccourcie en devant, d'un duvet cendré blanchâtre. Elytres subdéprimées sur leur disque, et rebordées à la suture.*

Dalman in Schönh. *Saperda molybdæna*, Syn. Ins. t. 3, p. 427. 54. et Appendix p. 186. 260. — Perris, in litteris, *Saperda ardosiaca*. Duf. inéd.

Long. 7 1/2 à 10mm (3 à 4l). Larg. 1 2/3 à 2 1/2mm (3/4 à 1l).

Tête d'un noir verdâtre ou bronzé; revêtue comme tout le corps d'un duvet bleuâtre cendré, hérissée de poils obscurs assez nombreux; marquée de points enfoncés rapprochés; concave ou largement creusée entre les antennes; sillonnée longitudinalement du vertex au bas du front, d'une ligne souvent peu apparente. Yeux noirs, très-échancrés. Antennes à peine aussi longues que le corps (♀), ou faiblement plus longues que lui (♂); noirâtres, légèrement couvertes d'un duvet cendré; obscurément brunes au sommet de leurs articles; garnies en dessous de cils assez nombreux; filiformes; de onze articles: le premier subovalairement renflé; les troisième et quatrième les plus longs, plus grêles et subglobuleusement plus épais à leur sommet; les derniers cylindriques. Prothorax ordinairement arqué ou parfois tronqué presque en ligne droite au sommet, subsinueusement à la base; peu sensiblement rebordé en devant, moins encore en arrière; subcylindrique, peu sensiblement dilaté sur les côtés; faiblement rétréci postérieurement; convexe; marqué de points enfoncés rapprochés et très-apparents; d'un noir bronzé ou verdâtre, revêtu d'un duvet bleuâtre cendré; hérissé de poils noirâtres assez nombreux; paré au dessus de l'écusson d'une ligne courte d'un duvet cendré presque blanchâtre. Ecusson revêtu d'un duvet de même couleur. Elytres un tiers plus larges que le prothorax; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; presque parallèles, ou faiblement et subsinueusement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, plus sensiblement et d'une manière curviligne de ce point à la partie apicale voisine de l'angle sutural qui est un peu arrondi; déprimées et subcanaliculées longitudinalement sur leur disque; relevées en rebord à la suture; brusquement inclinées sur les côtés; sans lignes élevées apparentes; d'un noir verdâtre ou bronzé, mais revêtues d'un duvet bleuâtre cendré; ruguleusement ponctuées, e td'une manière plus forte à la base qu'à la partie opposée; hérissées de poils noirâtres mi-relevés et moins longs que ceux du prothorax. Dessous du corps et pieds d'un noir verdâtre luisant;

parsemés de petits points très-finement ridés; garnis d'un duvet cendré; hérissés de poils obscurs et cendrés. Jambes intermédiaires très-légèrement et souvent indistinctement échancrées. Premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que les trois suivants réunis. Crochets des tarses bifides.

Cette espèce habite les parties orientales de la France. Elle n'est pas rare en juillet, dans le lieu des environs de Lyon appelé la *Tête-d'Or*, sur les fleurs du *lithospermum officinale*.

IIIe GROUPE.

LES DÉRÉCÉPHALIDES.

(*δέρη*, cou; *κεφαλή*, tête.)

Caractères. Tête penchée; brusquement rétrécie postérieurement, et séparée par une sorte de cou du prothorax qui est rétréci en devant. Dernier article des palpes généralement renflé. Yeux presque entiers ou peu profondément échancrés. Antennes situées soit en devant des yeux, soit tout au plus à la partie antérieure de l'échancrure de ceux-ci, et n'étant jamais entourées par eux à la base. Élytres graduellement rétrécies dans le plus grand nombre.

Ils se divisent en deux familles.

		Familles.
Tête	prolongée derrière les yeux, d'une longueur presque égale au moins au diamètre de ces derniers, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. . .	Rhagiens.
	brusquement rétrécie derrière les yeux ou presque immédiatement après eux, et séparée du prothorax par une sorte de cou.	Lepturiens.

PREMIÈRE FAMILLE.

LES RHAGIENS.

Caractères. Tête prolongée derrière les yeux, d'une longueur presque égale au diamètre de ces derniers, puis brusquement rétrécie

et séparée du prothorax par une sorte de cou. Dernier article des palpes, plus épais, ovalaire, renflé vers l'extrémité ou obtriangulaire. Antennes sétacées ou subfiliformes; simples, et ordinairement alors courtes et noueuses; souvent dentées en scie, et généralement alors plus longues que le corps. Yeux situés latéralement en arrière des antennes, ou placés presque transversalement derrière elles; presque entiers chez les uns, notablement échancrés chez les autres. Prothorax rétréci en devant; tantôt mutique sur les côtés, tantôt armé latéralement d'un tubercule épineux. Élytres subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; arrondies à l'angle extérieur; entières au sommet; unies à la suture et couvrant tout l'abdomen (♂), béantes entre elles et plus ou moins raccourcies chez certaines femelles. Ailes chez ces dernières, nulles ou peu développées. Tarière membraneuse, souvent très-longuement prolongée. Premier article des tarses postérieurs moins long que tous les suivants réunis.

Les insectes de la première famille de nos Dérécéphalides ou les Rhagiens, se distinguent de ceux de la seconde, par leur tête longuement prolongée derrière les yeux, le plus souvent d'une manière parallèle, quelquefois cependant en se rétrécissant notablement, surtout chez les mâles. Leurs antennes, situées plus en avant que la partie antérieure des yeux, ne sont jamais placées immédiatement près de l'échancrure de ces derniers, comme dans les Lepturaires; chez plusieurs, elles sont noueuses et moins longues que la moitié du corps. Les élytres subparallèles et toujours arrondies à l'angle extérieur, au moins chez les mâles, ne sont jamais échancrées au sommet. Chez quelques femelles, par une singularité anomale, elles sont quelquefois très-courtes, souvent béantes à la suture comme dans les Méloés, et ne couvrant alors que des ailes très-peu développées et impropres au vol. La tarière de ces espèces est membraneuse ou presque coriacée, généralement saillante, parfois très-longue. Les pieds n'ont jamais les cuisses en massue, ni le premier article des tarses aussi grand que tous les suivants réunis.

Les Rhagiens, par leur taille, occupent le premier rang parmi les Dérécéphalides; mais sous le rapport de la parure, ils sont en général peu favorisés. La plupart ont des teintes livides ou nébuleuses, assez en harmonie avec la couleur des troncs desséchés sur lesquels ils passent leur vie. Aucun d'eux ne fréquente les fleurs. Les uns se voient, pendant le jour, errants sur les arbres auxquels ils doivent confier le soin de nourrir leur postérité; les autres, ennemis d'une lumière trop vive, attendent la clarté douteuse du crépuscule pour sortir

de leur retraite, ou pour parcourir les airs d'un vol bruyant et sonore.

Les larves de ces insectes sont pourvues de six pieds très-courts, et d'un certain nombre de mamelons chargés de faciliter leur progression dans les souches ou les troncs des arbres qu'elles perforent profondément.

On peut les diviser en deux branches :

		Branches.
Prothorax	mutique ; curvilinéairement rétréci en devant ou presque en demi-cercle.	*Vespéraires.*
	armé de chaque côté d'un tubercule obtus ou épineux. .	*Rhagiaires.*

Ire BRANCHE.

LES VESPÉRAIRES.

Caractères. Prothorax mutique ; subconiquement ou curvilinéairement rétréci en devant (♂), ou presque en demi-cercle (♀). Dernier article des palpes, renflé, obtriangulaire. Yeux sans échancrure (♀), ou faiblement échancrés (♂) ; transversalement situés derrière les antennes. Celles-ci plus longues que le corps et dentées en scie (♂), ou subdentées et égalant au plus les deux tiers du corps en longueur (♀) ; de onze articles alongés, le premier arqué, plus court que le troisième. Elytres couvrant l'abdomen, contiguës à la suture, subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne (♂) ; plus courtes que l'abdomen, molles et béantes (♀). Ailes développées (♂), nulles ou raccourcies (♀). Tarière membraneuse et généralement saillante.

Au commencement des groupes précédents nous avons vu figurer des insectes nocturnes ; les Vespéraires, qui marchent à la tête des Dérécéphalides, sont aussi, comme leur nom l'indique, crépusculaires ou amis des ombres. Les élytres béantes et souvent très-courtes des femelles, donnent à ces insectes un aspect singulier, dont nous n'avons point encore vu jusqu'ici d'exemple parmi les Longicornes. L'avortement ou le peu de développement de leurs ailes, ne leur permet pas de s'éloigner beaucoup des bois qui les ont vues naître ; les mâles au contraire jouissent avec une grande plénitude de la faculté de voler, et produisent, en parcourant les airs, un bruit qui les décèle facilement. Les Vespéraires ont des teintes tristes et livides, et sont exclusivement propres à nos provinces les plus méridionales.

Cette branche est réduite à une seule coupe générique.

Genre. *Vesperus*, Vespère; Dej. inéd. Latr. Serv.

(ἑσπέρα, soir.)

1. **V. Strepens:** Oliv. ♂. *Antennes dentées en scie, plus longues que le corps. Tête parallèlement prolongée derrière les yeux; d'un ferrugineux un peu brunâtre. Prothorax de même couleur; rétréci presque en demi-cercle, en devant. Elytres d'un jaunâtre livide, subparallèles, couvrant l'extrémité de l'abdomen; sans côtes apparentes, en dessus.*

♀. *Antennes subdentées en scie, à peine plus longues que la moitié du corps. Tête prolongée derrière les yeux en s'élargissant; d'un brunâtre livide. Prothorax de même couleur, rétréci presque en demi-cercle en devant. Elytres livides ou d'un livide brunâtre; subparallèles, un peu moins longues que l'abdomen; chargées de côtes plus ou moins oblitérées, un peu béantes vers leur extrémité. Tarière membraneuse ordinairement saillante, égalant à peine le quart du corps en longueur.*

Oliv. *Stenocorus strepens*, Ent. t. 4. n° 69. pl. 1. fig. 1. b ♂. —Fab. Syst. El. t. 2. p. 309. 21 ♂.

♂ Long. 22 1/2 à 27 1/2mm (9 à 11l). Larg. 6 1/4 à 7 1/2mm (2 3/4 à 3l).

♀ Long. 25 à 30mm (10 à 12l). Larg. 7 1/2 à 8 1/4mm (3 à 3 1/4l).

♂. Tête ferrugineuse ou d'un ferrugineux plus ou moins brunâtre; garnie de poils courts, peu apparents, d'un cendré jaunâtre; creusée d'une fossette profonde entre les antennes; tuberculeusement élevée à la base de celles-ci; longitudinalement marquée d'un sillon souvent presque oblitéré, depuis la fossette interantennale jusqu'à l'occiput; à peine aussi longue, de la base des mandibules à la partie postérieure des yeux, que de ce point à son extrémité postérieure; parallèlement prolongée derrière ceux-ci, puis brusquement rétrécie en s'arrondissant à ses angles postérieurs, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs, faiblement échancrés, transversalement situés derrière les antennes. Celles-ci, un quart plus longues que le corps; ferrugineuses ou d'un ferrugineux brunâtre; garnies d'un duvet court, peu apparent, cendré jaunâtre; dentées en scie, ou composées d'articles comprimés, rétrécis en court pédicule et débordés à leur base, surtout du côté extérieur, par l'article précédent, tronqué à son sommet; amincies vers leur extrémité; de onze articles : le premier, ponctué; les suivants très-finement pointillés. Prothorax presque en demi-cercle, ou curvilinéairement rétréci en

devant ; tronqué et rebordé étroitement au sommet et à la base ; médiocrement convexe en dessus ; marqué de petits points enfoncés rapprochés ; ferrugineux ou d'un ferrugineux un peu brunâtre ; légèrement garni d'un duvet cendré jaunâtre. Ecusson alongé, terminé en demi-cercle ; ferrugineux brunâtre ; pointillé. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; cinq fois aussi longues que lui ; à fossette humérale prononcée ; rectangulaires aux épaules ; subparallèles, rétrécies dans leur partie moyenne, jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur ; rétrécies d'une manière curviligne ou presque arrondies de ce point à l'angle sutural, qui est entier ; subflexibles ; rebordées ; médiocrement convexes en dessus ; d'un jaunâtre livide ; rugu-leusement ponctuées ; légèrement garnies d'un duvet concolore et ciliées dans leur pourtour. Dessous du corps d'un testacé livide ou d'un ferrugineux livide, quelquefois plus ou moins brunâtre ; hérissé de poils médiocrement épais, d'un cendré jaunâtre. Pieds alongés ; grêles ; de même couleur.

♀. Tête d'un brun ferrugineux ; plus profondément sillonnée, surtout sur l'occiput ; prolongée en s'élargissant sensiblement. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps ; moins fortement dentées en scie ; d'un brun livide ; souvent obscurément ferrugineuses, avec l'extrémité des articles noirâtre. Prothorax d'un brun ferrugineux. Elytres peu ou point rétrécies dans leur partie moyenne ; plus ou moins débordées par l'extrémité de l'abdomen ; un peu déhiscentes vers l'angle sutural ; plus convexes ; livides ou d'un livide brunâtre ; chargées de côtes plus ou moins oblitérées (souvent on en compte neuf, parfois on en distingue à peine quatre ou cinq). Ailes peu développées, beaucoup moins longues que les élytres ; inutiles pour le vol. Dessous du corps ordinairement d'un brun livide, parcimonieusement garni de poils couchés, d'un cendré jaunâtre. Oviducte membraneux, un peu prolongé au delà du segment anal. Tarière subcoriace, ordinairement saillante, égalant à peine le quart du corps en longueur, terminée par deux appendices palpiformes, bi-articulés. Pieds d'un brunâtre livide.

Cette espèce habite la Provence. Elle n'est pas rare dans les montagnes des environs de Grasse. Son vol est sonore. Sa larve vit dans le pin, etc. L'insecte parfait se trouve souvent dans les appartements, sortant des bois employés dans les maisons.

2. **V. Luridus**: Rossi. ♂. *Antennes subdentées, moitié au moins plus longues que le corps. Tête prolongée derrière les yeux, en se rétrécissant fortement ; d'un livide brun ou brunâtre. Prothorax de même*

couleur subconiquement rétréci en devant. Elytres d'un pâle livide; subparallèles, couvrant l'extrémité de l'abdomen; sans côtes apparentes en dessus.

♀. *Antennes subdentées, égalant à peine les trois quarts de la longueur du corps. Tête parallèlement prolongée derrière les yeux; brunâtre, ou d'un brun testacé. Prothorax plus sombre, rétréci presque en demi-cercle en devant. Elytres à peine aussi longues que la moitié du corps; déhiscentes entre elles à la suture; chargées de quatre ou cinq côtes peu élevées ou plus ou moins oblitérées, postérieurement réunies entre elles. Tarière membraneuse ordinairement saillante et très-longuement prolongée.* (pl. 1. fig. K.)

Rossi. *Stenocorus luridus*, Faun. Etr. Mantissa, t. 2. appendix p. 96. pl. 3. fig. 1. ♀.
Germar. *Vesperus solieri*, Faun. Eur. fasc. 18. pl. 20 ♀.

♂ Long. 12 1/2 à 17^{mm} (5 à 8^{l}). Larg. 3 1/2 à 3 3/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^{l}).

♀ Long. jusqu'à l'extrémité de l'abdomen 20 à 33^{mm} (8 à 15^{l}). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^{l}). Long. de la tarière 12 1/2 à 20^{mm} (5 à 8^{l}).

♂. Tête d'un livide brunâtre en devant, brunâtre livide en arrière; ruguleusement pointillée; parcimonieusement garnie d'un duvet brillant cendré jaunâtre; creusée d'une fossette profonde et arrondie entre les antennes ou un peu en devant; tuberculeusement élevée à la base de celles-ci; creusée au dessus de la fossette interantennale, d'un sillon court; convexe sur la partie occipitale; à peine aussi longue, de la base des mandibules à la partie postérieure des yeux, que de ce point à son extrémité; prolongée derrière les yeux en se rétrécissant fortement; séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux presque arrondis, saillants sur les côtés. Antennes près de moitié au moins plus longues que le corps; livides ou d'un livide jaunâtre; parcimonieusement garnies d'un duvet court et concolore; subdentées en scie ou composées d'articles comprimés, un peu débordés à leur base, du côté extérieur, par le précédent subobliquement tronqué à son sommet; de onze articles : le premier ponctué; les suivants très-finement pointillés. Prothorax presque en cône; tronqué et rebordé étroitement au sommet et à la base; médiocrement convexe en dessus; d'un brunâtre livide; ruguleusement pointillé; parcimonieusement garni d'un duvet cendré jaunâtre. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rectangulaires aux épaules; très-faiblement rétrécies dans leur partie moyenne, ou subparallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; rétrécies d'une

manière curviligne, ou presque arrondies de ce point à l'angle sutural, qui est entier; très-faiblement rebordées; flexibles; subdéprimées ou médiocrement convexes en dessus; d'un pâle livide ou pâle flavescent; ruguleusement ponctuées; légèrement garnies d'un duvet concolore et subciliées dans leur pourtour. Dessous du corps brunâtre livide; parcimonieusement garni de poils couchés, d'un cendré jaunâtre. Pieds alongés; grêles; d'un livide brunâtre ou d'un brunâtre livide; parcimonieusement garnis, comme le dessous du corps, de poils couchés, d'un cendré jaunâtre.

♀. Tête d'un brun obscurément ferrugineux ou d'un ferrugineux brunâtre dans quelques parties; sillonnée d'une manière plus ou moins distincte jusqu'à l'extrémité de l'occiput, quelquefois d'une manière profonde; parallèlement prolongée derrière les yeux, plus brusquement rétrécie à sa partie postérieure. Antennes à peine plus longues que la moitié du corps; d'un pâle livide ou parfois d'un pâle subferrugineux; formées d'articles moins comprimés. Prothorax presque en demi-cercle, brunâtre ou d'un brun obscurément ferrugineux. Élytres moins longues ou à peine aussi longues que la moitié du corps; flexibles; obliquement rétrécies, à partir d'un peu au dessous de l'écusson, jusqu'à l'angle extérieur du sommet; graduellement déhiscentes ainsi entre elles et terminées en pointe; livides; chargées de quatre à cinq côtes plus ou moins oblitérées et postérieurement réunies. Ailes peu développées; moitié plus courtes que les élytres. Dessus de l'abdomen et dessous du corps d'un brun livide, avec le bord des anneaux d'un livide jaunâtre. Tarière ordinairement saillante, membraneuse à la base, subcoriace à l'extrémité, égalant souvent presque les trois quarts du corps en longueur; terminée par deux appendices palpiformes, bi-articulés. Pieds d'un brunâtre livide.

Obs. M. le comte Dejean et M. Germar, à son exemple, font deux espèces différentes des deux sexes. Le mâle est pour eux le *Vesperus luridus*, et la femelle le *Vesperus Solieri*. Mais, d'après M. Solier lui même, qui le premier a enrichi la faune française de ce singulier Longicorne, les individus pris dans les environs de Marseille sont entièrement conformes à ceux qui se trouvent en Italie, et dont Rossi a décrit l'un des sexes.

Cette espèce paraît jusqu'à-présent exclusivement propre aux parties méridionales de l'ancienne Provence. Le mâle est plus rare que la femelle. On le trouve souvent enlacé dans les toiles réticuleuses des araignées.

3. **V. Xatarti:** Dej. inéd. ♀. *Antennes à articles alongés. Tête subparallèlement prolongée derrière les yeux; d'un noir de poix. Prothorax de même couleur, rétréci en devant. Elytres pâles; presque deux fois plus courtes que l'abdomen, chargées de quatre côtes à peine élevées.*

Dufour, *Leptura meloepennis*, in litteris.

Long. 30^{mm} (12^{l}).

Tête subhorizontale; ovale; scabriuscule; creusée d'une impression profonde sur la partie du front située au-dessous des antennes; obtuse à sa partie postérieure et portée sur un cou. Mandibules aiguës, sans dentelures au côté intérieur; d'un noir brillant. Palpes rougeâtres, à dernier article obconique, comprimé et tronqué au sommet. Antennes insérées sur une élévation du front, composées d'articles alongés. Prothorax d'une longueur égale à celle de la tête; mutique; rétréci à sa partie antérieure; ponctué en dessus, excepté sur son disque; creusé de chaque côté d'une petite fossette. Ecusson noir, obtusément arrondi ou tronqué au sommet. Elytres presque deux fois plus courtes que l'abdomen; déhiscentes comme dans les Méloés; pâles; chargées de quatres côtes longitudinales peu élevées. Ailes nulles. Pieds pubescents.

Cette espèce m'est inconnue: je dois la description ci-dessus à la bonté de M. Léon Dufour. Ce savant entomologiste découvrit la femelle en 1813, dans les montagnes de Moxente dans le royaume de Valence (Espagne), et l'envoya au célèbre Latreille, dont la collection passa, quelques années après, dans les mains de M. le comte Dejean. J'ai appris que ce dernier a reçu également de M. Xatart de Prats-de-Mollo cette espèce de Vespère, comme ayant été trouvée dans les Pyrénées.

II. BRANCHE.

LES RHAGIAIRES.

Caractères. Prothorax armé latéralement d'un tubercule obtus ou épineux. Dernier article des palpes renflé. Yeux souvent presque sans échancrure; saillants sur les bords de la tête. Antennes moins longues que le corps; situées entre les yeux, à une certaine distance de ceux-ci et sur la ligne transversale correspondant, à leur partie antérieure; de onze articles; le premier aussi long au moins

que le troisième. Élytres subparallèles ou oblongues, contiguës à la suture et couvrant l'abdomen. Ailes toujours développées. Tarière des femelles habituellement cachée.

Les Rhagiaires ont, comme les insectes de la branche précédente, la tête longuement prolongée derrière les élytres; mais leur prothorax est toujours armé d'un tubercule plus ou moins pointu. Les élytres, même chez les femelles, couvrent en entier l'abdomen, et les ailes sont entièrement développées. Les antennes d'une longueur médiocre et un peu dentées en scie dans les Rhamnusies, se montrent courtes et noueuses dans le genre suivant.

Les Rhagiaires habitent toutes les zônes de la France. La plupart ont des couleurs nébuleuses ou peu brillantes; quelques espèces font cependant une exception à la règle.

Cette division correspond en partie au genre *Rhagium* de Fabricius.

		Genres.
Prothorax	muni de chaque côté, d'un tubercule obtus. Troisième et quatrième articles des antennes moins longs que les suivants.	*Rhamnusium.*
	armé de chaque côté, d'un tubercule épineux. Troisième article des antennes plus long que les suivants.	*Rhagium.*

Genre. *Rhamnusium*, Rhamnusie; Meg. Dej. inéd. Latr. Serv.

(ῥαμνουσία, némésis.)

Caractères. Prothorax muni de chaque côté d'un tubercule obtus. Antennes aussi longues au moins que la moitié du corps (♂) ou en égalant au moins les deux tiers (♀); de onze articles: le premier arqué, renflé, aussi long que le troisième; celui-ci et le quatrième obconiques, plus courts que les suivants qui sont un peu comprimés et subdentés en scie. Palpes comprimés; les maxillaires plus longs que les labiaux; dernier article des premiers en ovale tronqué et longitudinalement sillonné; celui des seconds obtriangulaire. Yeux notablement échancrés et rétrécis. Écusson en demi-cercle. Élytres subparallèles ou très-faiblement rétrécies dans leur partie moyenne. Tarière parfois saillante.

1. **R. salicis:** Fab. *Prothorax muni de chaque côté d'un tubercule obtus; rouge ou d'un rouge jaune ainsi que la tête, la base des antennes, le ventre et les pieds. Élytres d'un bleu violet. Extrémité des antennes et postpectus noirs.*

FAB. *Rhagium salicis*, Syst. El. t. 2. p. 314. 6. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 416. 11. — OLIV. *Stenocorus salicis*, Ent. t. 4. n° 69. pl. 1. fig. 5. b. c. — HERBST, in Fuesly. *Stenochorus ruficollis*, Archiv. pl. 25. fig. 13. — ROSSI. *Rhagium etruscum*, Faun. Etr. pl. 1. fig. 4. — LATR. *Rhammusium salicis*, Reg. anim. t. 2. p. 130.

Var. A. **R. Glaucopterum**; SCHALL. *Elytres d'un rouge testacé.*

SCHALL. *Cerambyx glaucopterus*, Abhand. des Hall. naturf. Gesellschaft. p. 284. pl. 1. fig. 4.

Tête d'un rouge jaune ; garnie de poils jaunâtres, peu nombreux et peu apparents ; parsemée de points peu profonds ou presque oblitérés ; transversalement canaliculée au bas du front ; profondément creusée entre les antennes d'un sillon prolongé jusqu'au vertex. Extrémité des mandibules noire. Yeux noirs, faiblement échancrés. Antennes insérées sur une élévation tuberculeuse du front ; à peine plus longues que la moitié du corps, et filiformes (♀), égalant les trois quarts du corps en longueur et presque dentées en scie postérieurement (♂) ; rouge ou d'un rouge jaune, à leurs quatre ou cinq premiers articles, noires postérieurement. Prothorax plus long que large ; un peu arqué en devant, bisinueusement tronqué en arrière ; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base, l'un et l'autre relevé en rebord ; sensiblement étranglé à l'extrémité de ces sillons ; armé de chaque côté, dans son milieu, d'un tubercule obtusément pointu ; creusé longitudinalement sur son disque, et divisé par ce sillon en deux tubercules ; rouge ou d'un rouge jaune ; hérissé de poils jaunâtres peu apparents. Ecusson en demi-cercle, d'un bleu violet. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; cinq fois aussi longues que lui ; à fossette humérale assez marquée ; subparallèles, rétrécies dans leur partie moyenne, surtout dans les mâles ; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural ; subconvexes en dessus ; subruguleusement ponctuées, et d'une manière plus sensible à la base qu'à la partie opposée ; d'un bleu violet uniforme. Dessous du corps presque imperceptiblement pointillé ; garni d'un duvet jaunâtre à peine apparent ; noir, sur les medi et postpectus ; d'un rouge jaune sur l'antipectus et sur le ventre, mais d'une teinte jaune plus prononcée que le dessus du prothorax. Pieds assez alongés, grêles, rouges ou d'un rouge jaune ; très-faiblement garnis d'un duvet jaunâtre, luisant.

Cette espèce habite une grande partie des provinces de la France. On la trouve sur le tilleul, l'orme, le peuplier, etc., aux dépens desquels elle vit à l'état de larve. Elle est commune dans les environs de Lyon. La var. A. est plus rare.

Genre. *Rhagium*, Rhagie; Fabr.

(étymologie obscure.)

Caractères. Prothorax armé de chaque côté d'un tubercule épineux. Antennes parfois égales en longueur à la moitié ou même aux deux tiers du corps, le plus souvent à peine plus longues que la tête et le prothorax réunis; de onze articles : le premier arqué, renflé, aussi long que les deuxième et troisième réunis; celui-ci plus long que les suivants et comme eux renflé vers son sommet. Dernier article des palpes un peu moins comprimé, obconique ou obtriangulaire. Yeux presque entiers et subarrondis. Ecusson triangulaire. Elytres subparallèles ou oblongues. Tarière cachée.

1. **R. Bifasciatum;** Fab. *Elytres ruguleusement ponctuées; chargées de trois à quatre lignes élevées; bronzé ou d'un bronzé obscur, garnies d'un duvet très-court cendré brillant, d'un ferrugineux testacé sur leur bords latéraux et le plus souvent à leur extrémité; parées sur leur disque de deux bandes obliques d'un jaune pâle, ne touchant ni à la suture, ni au bord extérieur.*

Fab. Syst. El. t. 2. p. 314. 8. — Panz. Faun. Germ. fasc. 118. pl. 1. — Schönh. t. 3. p. 414. — Gyll. incon. pl. 46. 6. — Oliv. *Stenocorus bifasciatus*, Ent. n° 69. pl. 1. fig. 6.

Var. A. **R. Unifasciatum;** Nob. *Elytres bronzées ou d'un bronzé obscur depuis la base jusqu'à la première bande, et le long de la suture jusqu'au milieu de leur longueur; d'un ferrugineux testacé ou rouge jaune assez vif dans le reste de leur surface.*

Var. B. **R. Ecoffeti;** Nob. *Elytres d'un rouge pâle ou blanchâtre dans leur pourtour; bronzées ou d'un bronzé obscur à la base, et sur les côtés à l'extrémité; d'un jaune livide dans leur plus grande partie moyenne.*

Long. 12 1/2 à 22 1/2^{mm} (5 à 9^{l}). Larg. 3 3/4 à 7 1/2^{mm} (1 1/2 à 3^{l}).

Tête bronzée ou d'un noir bronzé; parsemée de points plus profonds sur le vertex; parcimonieusement garnie de poils couchés d'un blanc jaunâtre brillant; hérissée de poils plus pâles et moins nombreux; marquée d'une impression triangulaire au devant des antennes; creusée entre celles-ci, d'un sillon prolongé jusqu'à l'extrémité de l'occiput; déprimée sur le vertex; parallèlement prolongée derrière les yeux, d'une longueur égale à leur diamètre, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, presque arrondis, à peine échancrés; saillants sur les bords de la tête.

Antennes très-rapprochées à leur base ; situées entre les yeux et sur la ligne transversale correspondant à leur partie antérieure ; à peine aussi longues (♀), ou un peu plus longues (♂), que la moitié du corps ; filiformes ; assez grêles ; légèrement garnies d'un duvet cendré ; de onze articles : le premier, noir, renflé, égal en longueur aux deuxième et troisième réunis ; les troisième à cinquième, obconiques (♀), ou subglobuleusement renflés à leur sommet (♂), ordinairement ferrugineux à la base et noirs à l'extrémité ; les sixième à huitième, souvent obscurs ; les derniers, ferrugineux. Prothorax plus long que large ; arqué en devant, subsinueusement tronqué en arrière ; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base, l'un et l'autre relevés en rebord ; sensiblement étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons ; armé de chaque côté dans son milieu d'une épine un peu relevée et recourbée ; en arrière un peu plus large postérieurement qu'antérieurement ; parsemé en dessus de petits points enfoncés ; ordinairement ferrugineux à son bord antérieur, d'un noir bronzé sur sa surface ; garni parcimonieusement d'un duvet blanc jaunâtre brillant ; hérissé de poils plus pâles et moins nombreux ; longitudinalement dénudé et peu profondément sillonné. Ecusson triangulaire, revêtu d'un duvet jaune pâle doré. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; près de quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale profonde ; subparallèles (♀), ou un peu rétrécies postérieurement (♂) ; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural ; subdéprimées en dessus ; longitudinalement chargées de quatre lignes élevées : les deux plus extérieures, naissant du calus huméral ; la troisième partant du milieu de la fossette ; la quatrième intermédiaire entre la précédente et la suture, toutes prolongées presque jusqu'au sommet et ramifiées à leur extrémité, mais les deux antérieures souvent peu apparentes ou même entièrement oblitérées ; ruguleusement ponctuées à la base, presque lisses à la partie opposée ; bronzées ou d'un bronzé obscur sur leur disque, d'un rouge pâle ou testacé dans leur pourtour, avec une tache de cette couleur dans le milieu de leurs bords latéraux ; parées de deux bandes d'un jaune pâle ou d'un blanc jaunâtre : l'une, au tiers de la longueur, sinueusement oblique, limitée entre la seconde et la quatrième ligne élevées ; l'autre, arquée, un peu plus rapprochée de la suture ; garnies enfin parcimonieusement d'un duvet blanc jaunâtre brillant. Dessous du corps ferrugineux, revêtu d'un duvet blanc jaunâtre presque doré et brillant. Ventre subcaréné et dénudé longitudinalement. Pieds alongés ; grêles ; garnis d'un duvet blanc cendré brillant. Cuisses et jambes ferrugineuses à la base, noirâtres à l'extrémité. Tarses noirâtres.

Cette espèce habite les diverses parties de la France. Elle est commune dans les montagnes de la chaîne de Tarare. Sa larve vit dans le pin et le sapin. La var. A, *R. unifasciatum*, est propre aux Alpes : elle manque de la seconde bande. La var. B, *R. Ecoffeti*, est fort singulière : la couleur flavescente des deux bandes s'est étendue sur toute la partie moyenne des élytres ; celles-ci ont seulement le cinquième de leur longueur d'un bronzé obscur à la base ; et, à la partie opposée, le dernier quart d'un rouge pâle, avec les lignes élevées, bronzées en partie. Je l'ai reçue de M. Ecoffet, comme ayant été trouvée par lui dans les environs de Pontarlier.

2. **R. Mordax**; Fab. *Élytres rugulcusement ponctuées ; chargées de deux lignes élevées ; noires, mais irrégulièrement parsemées de mouchetures d'un duvet fauve clair ; ornées de deux bandes transversales d'un rouge jaune, n'atteignant pas à la suture, et situées, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de la longueur.*

Fab. Syst. El. t. 2. p. 313. 1. — Panz. Faun. Germ. fasc. 82. pl. 3. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 412. 2. — Oliv. *Stenocorus scrutator*, t. 4. n° 69. pl. 3. fig. 21. — Schranck. *Cerambyx sycophanta*, Enum. Ins. p. 137. 260.

Var. A. **R. Cephalotes**; Nob. *Tête prolongée derrière les yeux en s'élargissant graduellement ; sensiblement plus étroite près de ceux-ci qu'à sa partie postérieure.*

Long. 20 à 27 1/2^{mm} (8 à 11^{l}). Larg. 7 1/2 à 9^{mm} (3 à 3 3/4^{l}).

Tête noire, mais revêtue d'un duvet jaune cendré ; presque dénudée derrière les yeux ; hérissée de poils blanchâtres près de la bouche et sur le vertex ; creusée d'une ligne transversale au devant des antennes ; sillonnée entre celles-ci, d'une ligne longitudinale plus ou moins profonde, jusqu'à l'extrémité de l'occiput ; parsemée de points enfoncés ; déprimée sur le vertex ; parallèlement prolongée derrière les yeux, d'une longueur égale à leur diamètre, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns ; presque arrondis, faiblement échancrés ; saillants sur les bords de la tête. Antennes presque contiguës à la base ; situées entre les yeux et sur la ligne transversale correspondant à leur partie antérieure ; noires, mais entièrement revêtues d'un duvet jaune cendré ; moins longues que la moitié du corps ; subfiliformes ou presque sétacées ; épaisses ; de onze articles : le premier renflé, aussi long que les second et troisième réunis ; celui-ci obconique et presque noueux, ainsi que les suivants. Prothorax plus long que large ; arqué en devant, subsinueusement tronqué en arrière ; transversalement sillonné au

dessous du sommet et au dessus de la base, l'un et l'autre relevés en rebord; sensiblement étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté, dans son milieu, d'une épine un peu relevée; parsemé de points enfoncés; noir, mais revêtu d'un duvet fauve clair; presque dénudé longitudinalement dans son milieu, et sillonné d'une ligne peu profonde. Ecusson triangulaire, revêtu d'un duvet fauve clair. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; près de quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; sensiblement rétrécies de la base vers l'extrémité; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural; subconvexes en dessus; longitudinalement chargées sur leur disque de deux lignes élevées : l'une naissant du milieu de la fossette humérale et s'effaçant aux deux tiers de la longueur; l'autre partant du bord interne de la fossette, et prolongée subparallèlement à la suture, presque jusqu'à l'extrémité; marquées, près de la base, de gros points enfoncés, graduellement affaiblis et réduits à de simples rides sur la partie opposée; noires, mais parsemées de mouchetures d'un duvet fauve clair; parées de deux bandes arquées, d'une couleur rouge jaune, inhérente au fond même, situées, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de la longueur, presque unies au bord extérieur et peu ou point prolongées transversalement au delà de la ligne élevée la plus interne. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet épais d'un jaune cendré, parsemé de points dénudés. Segment anal un peu échancré dans les deux sexes. Pieds assez forts, passablement alongés; noirs, revêtus d'un duvet fauve clair.

Obs. La var. *Cephalotes* se reconnaît à ses pieds beaucoup plus forts, et surtout à sa tête latéralement boursouflée derrière les yeux, comme les abajoues de certains singes.

Cette espèce habite une grande partie de la France. Elle est commune dans les environs de Paris et médiocrement dans ceux de Lyon. Sa larve vit dans le chêne, le châtaignier, etc.

3. **R. Inquisitor;** Linn. *Elytres ruguleusement ponctuées; chargées de deux lignes élevées; noires mais irrégulièrement parsemées de mouchetures d'un duvet cendré jaunâtre; ornées de deux bandes d'un jaune rouge n'atteignant pas à la suture, situées, l'une aux trois huitièmes, l'autre aux cinq huitièmes de la longueur, séparées entre elles vers le côté extérieur, par une tache noire et glabre.*

Linn. *Cerambyx inquisitor*, var. β. Syst. Nat. 2. p. 630. 49. — Fab. *Rhagium inquisitor*, Syst. El. t. 2. p. 313. 2. — Panz. Faun. Germ. fasc. 82. 4. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 412. 3. — Oliv. *Stenocorus mordax*, Ent. t. 4. n° 69. pl. 2. fig. 12. — Schrank, *Cerambyx bifasciatus*, Enum. p. 137. 259.

Long. 14 1/2 à 22 1/2^{mm} (7 à 9^{l}). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 1/4 à 3^{l}).

Tête noire, mais revêtue d'un duvet cendré jaunâtre ; dénudée derrière les yeux ; hérissée de poils blanchâtres près de la bouche et sur le vertex ; creusée d'une ligne transversale au devant des antennes ; sillonnée entre celles-ci d'une ligne longitudinale plus ou moins profonde, jusqu'à l'extrémité de l'occiput ; parsemée de points enfoncés ; déprimée sur le vertex ; prolongée parallèlement derrière les yeux, d'une longueur égale à leur diamètre, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns ; subarrondis, faiblement échancrés ; saillants sur les bords de la tête. Antennes très-rapprochées à la base ; situées entre les yeux, mais sur la ligne transversale correspondant à leur partie antérieure ; noires, mais entièrement revêtues d'un duvet cendré grisâtre ou cendré jaunâtre ; moins longues que la moitié du corps ; subfiliformes ou presque sétacées ; épaisses ; de onze articles : le premier renflé, aussi long que les second et troisième réunis ; celui-ci obconique ou presque noueux, ainsi que les suivants. Prothorax plus long que large ; arqué en devant, subsinueusement tronqué en arrière ; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base, l'un et l'autre relevés en rebord ; sensiblement étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons ; armé de chaque côté, dans son milieu, d'une épine un peu relevée ; parsemé de points enfoncés ; noir, mais revêtu d'un duvet cendré jaunâtre ; sillonné longitudinalement, dans son milieu, d'une ligne peu profonde. Ecusson triangulaire, revêtu d'un duvet cendré jaunâtre. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; près de quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; sensiblement rétrécies de la base vers l'extrémité ; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural ; subconvexes en dessus ; longitudinalement chargées sur leur disque, de deux lignes élevées : l'une naissant du milieu de la fossette, l'autre du bord extérieur de celle-ci, toutes deux ordinairement prolongées presque jusqu'au sommet, l'extérieure parfois plus courte ; marquées près de la base de points enfoncés graduellement moins apparents vers la partie opposée ; noires, mais parsemées de mouchetures, ou souvent presque couvertes d'un duvet cendré jaunâtre ou quelquefois d'un jaune cendré ; parées de deux bandes arquées, d'une couleur jaune rouge, inhérente au fond même, situées, l'une aux trois huitièmes, l'autre aux cinq huitièmes de la longueur, attenantes au bord extérieur et prolongées un peu au delà de la ligne élevée la plus interne, sans toutefois atteindre à la suture ; ornées latéralement entre les deux bandes ci-dessus, d'une tache subovalaire ou subtriangulaire noire, dénudée. Dessous

du corps noir, revêtu d'un duvet cendré jaunâtre, parsemé de points dénudés. Segment anal un peu échancré dans les deux sexes. Pieds assez forts; passablement alongés; noirs, revêtus d'un duvet cendré jaunâtre.

Cette espèce habite une grande partie de la France. Elle est commune dans les montagnes couvertes de pins ou de sapins. Sa larve vit dans ces arbres.

4. **R. Indagator**; Fab. *Elytres ruguleusement ponctuées; chargées de trois lignes élevées; d'un testacé livide ou d'un livide rougeâtre, mais garnies d'un duvet cendré; ornées de deux bandes et de diverses réticulations noires, dénudées.*

Fab. Syst. El. t. 2. p. 313. 3. — Panz. Faun. Germ. fasc. 82. pl. 5. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 412. 4. — Linn. *Cerambyx inquisitor*, α, Syst. Nat. 2. 630. 49.

Var. A. **R. Minutum**: Fab. *Elytres couvertes d'un duvet cendré, ornées de lignes noires réticulées ou onduleuses.*

Var. B. **R. Investigator**; Nob. *Elytres couvertes d'un duvet jaune cendré; ornées de trois bandes subréticulées, noires; l'intermédiaire plus large.*

Long. 11 1/2 à 16 1/4^{mm} (4 1/2 à 6 1/2^{l}). Larg. 3 à 5^{mm} (1 1/4 à 2^{l}).

Tête noire, mais garnie d'un duvet cendré; dénudée derrière les yeux; hérissée de poils blanchâtres peu nombreux; creusée d'une ligne transversale au devant des antennes; sillonnée entre celles-ci, d'une ligne longitudinalement prolongée jusqu'à l'extrémité de l'occiput, ordinairement recouverte d'un duvet plus épais; parsemée de points enfoncés très-apparents; prolongée derrière les yeux d'une longueur un peu moins grande que leur diamètre, puis plus brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, presque arrondis; à peine échancrés; saillants sur les côtés de la tête. Antennes très-rapprochées à leur base; situées entre les yeux, presque au devant d'eux; noires, mais entièrement revêtues d'un duvet cendré grisâtre; moins longues que la moitié du corps; filiformes ou très-faiblement renflées un peu au delà du milieu; sétacées; épaisses; de onze articles: le premier renflé, aussi long que les second et troisième réunis; celui-ci obconique et presque noueux ainsi que les suivants. Prothorax plus long que large; arqué en devant, subsinueusement tronqué en arrière; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base, l'un et l'autre relevés en rebord; un peu étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'une épine un peu relevée et recourbée en

arrière ; faiblement plus large à la base qu'au sommet ; ruguleusement ponctué en dessus ; noirâtre, mais souvent ferragineux à ses bords antérieur et postérieur ; garni d'un duvet cendré ; longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon assez profond et souvent dénudé. Ecusson triangulaire, revêtu d'un duvet cendré. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base ; quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité ; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural ; subconvexes en dessus ; longitudinalement chargées de trois lignes élevées : la première, humérale, naissant extérieurement du calus de l'épaule ; la seconde, partant du milieu de la fossette, quelquefois raccourcie, mais ordinairement prolongée presque jusqu'à l'extrémité, où elle s'unit avec la précédente ; la troisième, parcourant l'élytre subparallèlement à la suture, depuis le bord intérieur de la fossette jusqu'au sommet ; ruguleusement ponctuées près de la base, subréticulées à la partie opposée ; d'un testacé livide ou d'un livide rougeâtre ; inégalement garnies d'un duvet cendré ; parées de deux sortes de bandes dénudées, d'une couleur noire inhérente au fond, situées, l'une presque au tiers, l'autre aux deux tiers de la longueur, n'atteignant ni l'une ni l'autre à la suture ; ornées en outre de réticulations noires, parfois peu nombreuses, mais formant souvent, par leur nombre, une troisième bande intermédiaire plus large que les précédentes. Dessous du corps noir, garni ou moucheté d'un duvet jaune cendré. Ventre longitudinalement chargé d'une ligne élevée. Segment anal entier, ou à peine échancré dans les deux sexes. Pieds assez forts, passablement alongés ; noirs en dessus, ferrugineux en dessous ; revêtus d'un duvet cendré.

Cette espèce habite presque toutes les provinces de la France. Elle n'est pas rare dans les montagnes du Lyonnais. Sa larve vit dans le pin et le sapin.

SECONDE FAMILLE.

LES LEPTURIENS.

Caractères. Tête rétrécie derrière les yeux, ou presque immédiatement après eux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Dernier article des palpes renflé, en ovale tronqué, ou plus souvent

obtriangulaire ou sécuriforme. Yeux saillants sur les bords de la tête, faiblement échancrés. Antennes plus ou moins rapprochées à la base; situées, soit en devant des yeux, soit seulement à l'extrémité antérieure de leur échancrure; toujours plus longues que la moitié du corps; subfiliformes ou sétacées; parfois dentées en scie (♂); de onze articles, le dernier comme appendiculé dans plusieurs espèces, surtout chez les mâles. Prothorax tuberculeux, ou subépineux latéralement chez plusieurs; obtus à ses angles postérieurs chez les uns, prolongé chez les autres en pointe épineuse. Elytres ordinairement diminuant de largeur des épaules à l'extrémité, plus rarement subparallèles ou rétrécies faiblement dans leur partie moyenne; tronquées au sommet dans le plus grand nombre. Pieds alongés, grêles. Premier article des tarses toujours plus long au moins que les deux suivants réunis.

Les Lepturiens se reconnaissent à leur tête rétrécie immédiatement ou presque immédiatement après les yeux, non prolongée subparallèlement, d'une longueur égale au diamètre de ceux-ci. Chez ceux de la première branche, les antennes sont encore situées en devant des yeux, quoique sur la ligne longitudinale correspondant à leur bord interne; mais dans les autres, elles sont reculées jusqu'à l'extrémité antérieure de l'échancrure de ceux-ci, et souvent débordées antérieurement par eux. Le prothorax est rarement tuberculeux sur les côtés; quelquefois ses angles postérieurs sont prolongés sur les épaules en une pointe épineuse. Les élytres, généralement rétrécies des épaules à l'extrémité, dans les mâles, se montrent plus élargies ou même subparallèles chez les femelles, et présentent parfois chez celles-ci des couleurs si peu analogues avec celles des premiers, dans la même espèce, qu'on serait tenté de placer les deux sexes dans des catégories différentes; arrondies à l'angle extérieur dans un très-petit nombre, elles sont habituellement tronquées ou échancrées au sommet; toujours elles couvrent des ailes entièrement développées. La tarière des femelles ne fait jamais saillie au dehors comme on le voit quelquefois dans la famille précédente. Les pieds sont alongés; les cuisses parfois légèrement renflées; les jambes souvent un peu arquées; le premier article des tarses aussi grand chez la plupart que tous les autres réunis.

Tous les Lepturiens, dont les transformations nous sont connues, vivent à l'état de larve aux dépens des arbres, et les sillonnent souvent profondément. Dans la dernière phase de leur existence, quelques-uns se condamnent encore à passer leur vie non loin des lieux où fut placé leur berceau; mais le plus grand nombre abandonne

l'ombre des bois pour aller dans les clairières ou dans les champs voisins, chercher sur les ombelles des méums ou des chérophylles, sur les corymbes du sureau ou de la millefeuille, sur les épis des spirées ou des plantains, les sucs mielleux qui leur furent destinés. Plusieurs sont parés avec un luxe et une somptuosité remarquable, et cependant la plupart sont confinés dans les vallées les plus solitaires et nos montagnes les plus élevées.

Nous diviserons les Lepturiens en deux branches :

		Branches.
Antennes	situées en devant des yeux; quelquefois seulement à l'extrémité antérieure de leur échancrure, mais alors élytres à peine moitié plus longues que larges. . .	*Toxotaires.*
	situées tout au plus à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux	*Lepturaires.*

Ire BRANCHE.

LES TOXOTAIRES.

Caractères. Antennes situées en devant des yeux, mais sur la ligne longitudinale correspondant au bord interne de ces derniers; quelquefois placées à la partie antérieure de leur échancrure, mais alors abdomen triangulaire, à peine moitié plus long que large. Prothorax souvent tuberculeux ou subépineux sur les côtés. Élytres dans le plus grand nombre, une fois au plus aussi longues que le diamètre transversal de l'abdomen à sa base; quatrième article des antennes très-court chez les espèces ayant les élytres alongées. Premier article des tarses postérieurs rarement aussi long que tous les suivants réunis.

Les Toxotaires, comme leur nom l'indique, ont généralement le corps voûté dans sa longueur, c'est-à-dire l'extrémité des élytres et la tête beaucoup moins élevées que la base de celles-là. Plusieurs figurent encore au nombre des plus grands insectes de ce groupe. Sous le rapport des habitudes, ils lient la famille précédente avec la branche qui va suivre. Ainsi les Toxotes sont comme les Rhagies des habitants des bois ou des arbres; les Pachytes au contraire, aiment comme les Lepturaires à chercher leur nourriture sur les fleurs. Leurs couleurs, en harmonie avec leurs goûts, sont généralement sombres ou peu remarquables chez les premiers; habituellement vives et quelquefois riches et brillantes chez les seconds. Tous ces insectes fuient la chaleur de

nos plaines méridionales ; quelques-uns habitent les parties tempérées de notre pays; mais la plupart se plaisent exclusivement dans les bois solitaires ou dans les vertes prairies de nos montagnes élevées.

		Genres.
Écusson	en triangle curviligne. Quatrième article des antennes à peine moitié aussi grand que le plus long de ceux avec lesquels il est lié.	*Toxotus.*
	en triangle rectiligne. Quatrième article des antennes plus de moitié aussi grand que le plus long de ceux avec lesquels il est lié.	*Pachyta.*

Genre. *Toxotus*, Toxote ; Meg. Dej. inéd. Serv.

(τόξον, arc.)

Caractères. Écusson en triangle curviligne. Quatrième article des antennes à peine moitié aussi long que le plus grand de ceux auxquels il est lié. Dernier article des palpes obconique. Prothorax alongé, muni de chaque côté dans son milieu d'un tubercule obtus ou subépineux. Elytres relevées aux épaules; de forme variable; oblongues, rétrécies dans leur partie moyenne, ou subgraduellement plus étroites de la base à l'extrémité ; d'une longueur plus que double du diamètre transversal de l'abdomen à sa base.

×. 5e article des antennes au moins aussi long que le 3e.

1. **T. Dispar**: Panzer. *Quatrième article des antennes à peine aussi grand que la moitié du suivant ; celui-ci au moins aussi long que le troisième. Elytres subsinueusement parallèles, curvilinéairement rétrécies vers leur extrémité ; obliquement tronquées du sommet à l'angle sutural ; peu distinctement chargées de côtes élevées.*

♂. Elytres testacées ou d'un jaune rouge terne ; tout le reste du corps noir.

♀. Corps entièrement noir.

Panz. *Rhagium dispar*, Faun. Germ. fasc. 17. pl. 1. ♂. pl. 2. ♀. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 416. 9. — Serv. *Toxotus dispar*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 212.

Long. 12 1/2mm (5l). Larg. 5mm (2l).

Tête oblongue, noire ; parcimonieusement garnie d'un duvet cendré blanchâtre ; rugulensement ponctuée ; creusée d'une fossette profonde au devant des antennes ; relevée à la base de chacune de celles-ci, en un tubercule couvrant leur racine au côté interne ; longitudinale-

ment sillonnée depuis l'occiput jusqu'au front; rétrécie en une sorte de cou derrière les yeux. Ceux-ci arrondis, à peine échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées en devant des yeux: à peine aussi longues que le corps; noires; comme poudrées d'un duvet cendré très-court; de onze articles: le premier renflé, courbé, aussi long que le troisième; celui-ci une fois aussi long que le suivant, et presque égal au cinquième. Prothorax subsinueusement arqué en devant, et en sens contraire en arrière; relevé en rebord au sommet et à la base; transversalement sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'un tubercule obtusément pointu; plus étroit antérieurement qu'à sa partie postérieure; sillonné longitudinalement sur son disque; noir; parcimonieusement garni d'un duvet cendré blanchâtre; parsemé de petits points peu profonds. Ecusson à peine plus long que large, en triangle curviligne; légèrement garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; proéminentes et relevées aux épaules; faiblement rétrécies dans leur partie moyenne, ou subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité; obliquement tronquées au sommet, de dehors en dedans; subconvexes longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés, surtout vers la base; ruguleuses; chargées de côtes oblitérées ou souvent indistinctes; noires (♀), ou d'un jaune rouge (♂); légèrement garnies d'un duvet peu apparent. Dessous du corps et pieds noirs, très-finement pointillés; faiblement garni d'un duvet cendré blanchâtre, peu apparent à certain jour. Pieds alongés, grêles.

Cette espèce est très-rare en France. Je l'ai reçue de M. Cantener, avocat à Sarguemines.

2. **T. Cursor:** Linn. *Quatrième article des antennes tout au plus aussi grand que la moitié du suivant; celui-ci notablement plus long que le troisième. Elytres rétrécies vers l'extrémité; épineuses à l'angle sutural ou obliquement tronquées de ce dernier en dehors; chargées en dessus de côtes plus ou moins oblitérées.*

Serv. *Toxotus cursor*, Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 212.

♂. Tubercule de la base des antennes et bouche mélangés de ferrugineux; tout le reste du corps noir, garni d'un duvet cendré. Elytres subsinueusement et sensiblement rétrécies.

Linn. *Cerambyx noctis*, Syst. Nat. 2. 630. 48. — Oliv. *Stenocorus noctis*. Ent. t. 4. n° 69. p. 17. 10. — Panz. *Rhagium noctis*, Faun. Germ. fasc. 17. 3.

♀. Bouches, antennes, pieds et dessous du corps mélangé de ferrugineux et de noirâtre. Elytres plus larges; ferrugineuses, ornées longitudinalement d'une bande noire à la suture, et d'une autre de même couleur partant de l'angle huméral; garnies, mais moins que le prothorax, d'un duvet jaunâtre presque doré.

LINN. *Cerambyx cursor*. Syst. Nat 2. 630. 43. — OLIV. *Stenocorus cursor*, Ent. t. 4. n° 69. p. 14. 7. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 415. — PANZ. *Toxotus cursor*. Faun. Germ. fasc. 118. pl. 2.

Var. A. **T. Verneuilii**; ♀. NOB. *Elytres d'un ferrugineux un peu livide, mais paraissant d'un ferrugineux jaune, par l'effet du duvet dont elles sont garnies; tout le reste du corps d'u nferrugineux pâle.*

SCHONH. *Ragium cursor* var. β. Syn. Ins. t. 3. p. 415.

Long. 14 1/2 à 25mm (7 à 10l). Larg. ♂ 5 1/2 à 7mm (2 1/4 à 2 3/4l).
♀ 6 1/4 à 7 1/2mm (2 1/2 à 3l).

♂. Étroit. Tête noire; finement pointillée; garnie d'un duvet cendré et brillant; longitudinalement creusée depuis l'occiput jusqu'au front, d'une ligne assez étroite, mais profonde; transversalement sillonnée au devant des antennes; fortement relevée à la base de celles-ci en un tubercule coloré de ferrugineux; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Labre faiblement échancré, ferrugineux ainsi qu'une partie des palpes. Yeux noirs; subarrondis, notablement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes de la longueur du corps; sétacées; noires, quelquefois ferrugineuses à la base et brunes à l'extrémité; garnies légèrement d'un duvet concolore; de onze articles : le premier renflé, bombé, presque égal en longueur au troisième; celui-ci notablement plus grand que le suivant, mais un tiers au moins plus court que le cinquième; les derniers alongés. Prothorax arqué antérieurement, bisinueusement tronqué à sa partie postérieure; plus étroit en devant qu'en arrière; relevé en rebord au sommet et à la base; transversalement sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu, d'un tubercule pointu ou subépineux; largement et longitudinalement canaliculé sur son disque, et chargé dans le fond de cette concavité, d'une petite ligne longitudinalement élevée; finement pointillé; noir, garni d'un duvet cendré brillant. Ecusson à peine plus long que large, en triangle curviligne; noir, garni d'un duvet cendré. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; quatre fois

aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; relevées aux épaules; rétrécies subsinueusement jusqu'aux trois quarts de leur longueur, plus sensiblement et d'une manière curviligne de ce point à l'angle sutural, qui est ordinairement terminé par une petite épine; échancrées obliquement à leur sommet, de dedans en dehors, quand l'épine suturale n'existe pas; médiocrement convexes sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés; ruguleuses; chargées de quatre côtes élevées : la première, naissant à l'épaule et prolongée en arête presque jusqu'au sommet; les trois autres, entre celle-ci et la suture, moins saillantes, plus courtes, souvent plus ou moins oblitérées, surtout l'intermédiaire; noires, parsemées de poils d'un cendré blanchâtre, courts et diversement couchés. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet beaucoup plus épais, d'un gris ou cendré blanchâtre argenté, brillant à certain jour. Segment anal caréné longitudinalement. Pieds alongés; noirs, légèrement garnis d'un duvet cendré.

♀. Oblongue, plus large. Tête garnie d'un duvet jaunâtre, ordinairement plus épais. Parties de la bouche entièrement ferrugineuses; mandibules quelquefois brunes. Antennes plus courtes que le corps: entièrement ferrugineuses ou brunâtres vers leur extrémité, et au sommet des articles précédents. Prothorax parfois mélangé de ferrugineux; couvert d'un duvet cendré jaunâtre doré. Ecusson revêtu d'un duvet de même couleur. Elytres beaucoup plus larges; noirâtres sur l'arête humérale et sur une partie de la côte suivante; parées le long de la suture d'une bande de même couleur, limitée par la côte intérieure, et s'arrêtant avec elle aux quatre cinquièmes de la longueur; d'un ferrugineux plus ou moins obscur sur le reste de leur surface; parcimonieusement garnies d'un duvet cendré jaunâtre presque doré. Dessous du corps garni d'un duvet plus épais, jaunâtre doré brillant; brun ou noirâtre sur la partie thoracique; ventre noirâtre, ferrugineux sur les côtés et à l'extrémité, quelquefois noir latéralement, et ferrugineux longitudinalement sur son disque. Segment anal longitudinalement creusé de deux sillons presque oblitérés, échancré ou bidenté à l'extrémité.

Cette espèce habite les montagnes alpines. Elle n'est pas très-rare dans les environs de la Grande-Chartreuse. On la trouve en juillet, sur les arbres morts. Elle vit en général peu de temps. La var. A m'a été donnée par M. de Verneuil.

×× 3e article des antennes plus long que le 5e.

3. **T. Meridianus**; Gyll. *Quatrième article des antennes à peine*

aussi grand que la moitié du précédent ; celui-ci plus long que le cinquième. Elytres rétrécies vers l'extrémité ; obliquement tronquées au sommet, de l'angle extérieur à l'angle sutural ; peu distinctement chargées en dessus de côtes élevées ; garnies d'un duvet soyeux cendré ou cendré jaunâtre.

♂. Elytres fortement rétrécies et d'une manière presque graduelle

♀. Elytres subsinueusement et moins fortement rétrécies.

GYLL. *Leptura meridiana*, Ins. Suec. t. 4. p. 40. 37.

Var. A. **T. Chrysogaster**; SCHRANCK. *Base des cuisses, quelquefois des jambes, partie des palpes, d'un ferrugineux pâle ; tout le reste du corps noir. Tête et prothorax parés d'un duvet gris cendré, ou jaunâtre presque doré. Elytres paraissant d'un noir ardoisé, par l'effet du duvet soyeux et cendré dont elles sont revêtues.*

SCHRANCK, *Cerambyx chrysogaster*, Enum. p. 132. 252. — OLIV. Ent. t. 4. n° 69. pl. 3. fig. 23. — SCHÖNH. *Leptura meridiana*, Syn. Ins. t. 3. p. 479. 17. var. δ.

Var. B. **T. Lævis**; OLIV. *Partie au moins des antennes, de la bouche, des pieds et du ventre, d'un ferrugineux pâle ou testacé ; tout le reste du corps noir. Tête et prothorax parés d'un duvet gris cendré ou jaunâtre presque doré. Elytres paraissant d'un noir ardoisé par l'effet du duvet soyeux et cendré dont elles sont revêtues.*

OLIV. *Stenocorus lævis*, Ent. t. 4. n° 69. pl. 3. fig. 25.

Var. C. **T. Sericeus**; OLIV. *Partie des antennes, de la bouche, des pieds, du ventre et base au moins des élytres, d'un ferrugineux plus ou moins livide ; le reste du corps noir. Tête et prothorax parés d'un duvet soyeux, ou cendré jaunâtre. Elytres garnies d'un duvet soyeux, cendré ou d'un gris cendré.*

OLIV. *Stenocorus sericeus*. Ent. t. 4. n° 69. p. 20. 14. pl. 1. fig. 8 ♀. — LINN. *Cerambyx meridianus*, Syst. Nat. 2. 630. 47. — SCOP. *Leptura ruficornis*, Ent. Carn. p. 48. 155. — SCHÖNH. *Leptura meridiana*, Syn. Ins. t. 3. p. 479. var. β,

Var. D. **T. Geniculatus**; FOURCR. *Elytres entièrement d'un ferrugineux pâle ou d'un jaune ferrugineux ; majeure partie des pieds, partie au moins des antennes, de la bouche et du ventre, de la même couleur ; le reste noir. Tête et prothorax parés d'un duvet gris cendré, gris jaunâtre ou presque doré.*

FOURCROY, *Stenocorus geniculatus*, Ent. par. 1. p. 86. 3. — OLIV. *Stenocorus meridianus*, Ent. t. 4. n° 69. pl. 3. fig. 2. c. ♂. — SCHÖNH. *Leptura meridiana*, Syn. Ins. t. 3. p. 479. var. α.

Long. 15 à 25^{mm} (6 à 10^{l}). Larg. ♂ 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 2^{l}).
♀ 6 1/4 à 8 1/2^{mm} (2 1/2 à 3 1/4^{l}).

Tête oblongue, noirâtre ou quelquefois d'un brun livide; finement pointillée; revêtue d'un duvet soyeux et couché, d'un gris cendré ou gris jaunâtre; inégale; transversalement déprimée sur le front; longitudinalement creusée, depuis celui-ci jusqu'à l'occiput, d'une ligne assez étroite, mais profonde surtout entre les antennes; relevée à la base de chacune de celles-ci, en un tubercule couvrant leur racine au côté interne; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Labre fortement échancré, d'un ferrugineux livide ainsi que la majeure partie des palpes. Yeux arrondis, à peine échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes placées en devant des yeux; un peu moins longues que le corps, surtout dans les femelles; subfiliformes; presque glabres à la base, comme poudrées d'un duvet cendré très-court vers l'extrémité; de onze articles : le premier renflé, courbé, beaucoup moins long que le troisième; celui-ci, une fois au moins aussi long que le suivant, et sensiblement plus long que le cinquième; ferrugineuses, principalement vers la base, souvent noirâtres au sommet de quelques articles, ou même entièrement de cette couleur dans leur milieu, et plus ordinairement vers l'extrémité. Prothorax arqué antérieurement, bisinueusement tronqué à sa partie postérieure; plus étroit en devant qu'en arrière; relevé en rebord au sommet et à la base; transversalement sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu, d'un tubercule obtusément pointu; sillonné longitudinalement sur son disque; finement pointillé; noirâtre, revêtu d'un duvet soyeux, diversement couché, d'un gris cendré, d'un cendré jaunâtre, ou jaunâtre presque doré. Ecusson à peine plus long que large, en triangle curviligne; noirâtre, garni de duvet. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; relevées aux épaules; subsinueusement rétrécies (♀), plus graduellement et plus fortement rétrécies vers l'extrémité (♂); obliquement tronquées au sommet, de l'angle extérieur à l'angle sutural; subdéprimées longitudinalement sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; presque imperceptiblement ponctuées; très-légèrement ridées; ordinairement garnies d'un duvet court et soyeux, d'un cendré jaunâtre; habituellement d'un ferrugineux livide (♀), ou d'un testacé ferrugineux (♂). Dessous du corps noirâtre, dans les deux sexes, sur la partie thoracique; entièrement d'un jaune rouge sur le ventre (♂), ou noirâtre, avec les côtés et l'extrémité le plus souvent ferrugineux (♀);

revêtu d'un duvet gris ou cendré flavescent, soyeux et brillant (♀), cendré doré ou d'un jaune doré (♂). Pieds alongés; d'un ferrugineux testacé (♀), ou d'un testacé ferrugineux (♂), avec les genoux, et souvent l'extrémité des cuisses postérieures, le sommet des jambes et de la plupart des articles des tarses, noirs.

Obs. La var. *Chrysogaster* est entièrement noire, moins la racine des antennes, une partie des palpes, le trochanter et souvent l'origine des cuisses et des jambes, qui sont d'un ferrugineux pâle ou testacé. Dans la var. *Lævis*, une partie de la bouche, la base des antennes ou du moins de leurs premiers articles, l'extrémité du ventre, les cuisses moins les genoux, les jambes sauf leur sommet, sont d'un ferrugineux pâle; tout le reste est noir. Dans la var. *Sericeus*, la base des élytres et quelquefois une grande partie de leur surface, moins la suture et l'extrémité, sont d'un testacé ferrugineux. La variété D est celle que j'ai décrite. Je ne possède et n'ai vu que des femelles des deux premières.

On trouve cette espèce sur le frêne, dans les parties tempérées et septentrionales de la France. La var. C n'est pas bien rare en Bourgogne. Les deux premières sont plus particulières aux Alpes et aux montagnes élevées.

Genre. *Pachyta*, Pachyte; Meg. Dej. inéd. Serv.

(παχὺς, épais.)

Caractères. Écusson en triangle rectiligne; le plus souvent obtus. Quatrième article des antennes visiblement plus de moitié aussi long que le plus grand de ceux auxquels il est uni. Dernier article des palpes en ovale tronqué, subcylindrique, ou faiblement obtriangulaire. Prothorax armé dans les uns d'un tubercule obtus ou terminé en pointe, mutique dans les autres. Elytres subparallèles et rétrécies dans leur partie moyenne dans les uns; graduellement rétrécies de la base à l'extrémité dans les autres, égalant au plus en longueur le double du diamètre transversal de l'abdomen à sa base.

× Prothorax muni latéralement d'un tubercule.

+ Elytres subparallèles, rétrécies dans leur partie moyenne.

1. **P. Clathrata:** Fab. *Prothorax noir, alongé, subcylindrique, armé de chaque côté dans son milieu d'un faible tubercule obtus. Elytres étroites, subparallèles ou légèrement rétrécies dans leur partie moyenne*

et vers l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; noires, postérieurement parées d'un réseau jaunâtre.

Fab. *Rhagium clathratum*, Syst. El. t. 2. p. 315. 9. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 417. 13.

Var. A. **P. Brunnipes**; Nob. *Pieds d'un brun ferrugineux, ou noirâtres.*

Var. B. **P. Reticulata**; Fab. *Base des élytres également parée de bandes ou de réticulations testacées ou d'un jaune rouge.*

Fab. *Leptura reticulata*, Syst. El. t. 2. p. 365. 63. — Panz. *Rhagium clathratum*, Faun. Germ. 2 édit. pl. 8. fig. 13. — id. *Leptura signata*, Faun. Germ. 1 édit.

Long. 11 1/4 à 12 1/2mm (4 1/2 à 5l). Larg. 3 3/4 à 4 1/2mm (1 1/2 à 1 3/4l).

Corps alongé, assez étroit. Tête noire; très-finement chagrinée ou couverte de petits points enfoncés confluents; très-légèrement garnie d'un duvet cendré blanchâtre; transversalement sillonnée au dessous des antennes, et tuberculeusement relevée à la base de celles-ci; creusée longitudinalement entre ces dernières, d'un sillon parfois un peu oblitéré et prolongé jusqu'au vertex; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Yeux bruns, subarrondis, à peine échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées en devant des yeux; un peu moins longues que le corps (♂), ou en égalant à peine les deux tiers (♀); subfiliformes ou très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité; noires, plus ou moins annelées de ferrugineux; de onze articles: le premier renflé, un peu recourbé, beaucoup plus court que le troisième; celui-ci le plus long, et comme les suivants, sensiblement plus épais vers son sommet. Prothorax beaucoup plus long que large; presque en cône tronqué; plus étroit que la tête en devant; arqué dans cette partie, et un peu sinueusement en sens contraire en arrière; relevé en rebord antérieurement et postérieurement; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'un tubercule obtus; convexe en dessus; longitudinalement creusé sur son disque d'un sillon souvent oblitéré; très-finement chagriné; noir, garni d'un léger duvet cendré blanchâtre brillant; très-parcimonieusement hérissé de poils de la même couleur. Ecusson en triangle obtus; noir, garni de poils couchés blanchâtres, brillants. Elytres un tiers aussi larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; relevées aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de

re point à l'extrémité ; un peu tronquées au sommet ; convexes en dessus ; subruguleusement pointillées ; noires, très-légèrement garnies d'un duvet ou de poils courts cendrés blanchâtres et brillants ; chargées dans leur seconde moitié de lignes peu élevées, formant un réseau jaunâtre ou d'un testacé ferrugineux ; ornées près de l'écusson d'une tache peu apparente, et extérieurement d'une bordure étroite, de même couleur. Dessous du corps noir ; très-finement pointillé ; parcimonieusement garni d'un duvet ou de poils courts et blanchâtres. Pieds alongés ; grêles ; garnis comme le ventre de poils courts, blanchâtres et brillants ; d'un brun ferrugineux ; partie postérieure des cuisses souvent noirâtre ; extrémité des jambes généralement noire. Premier article des tarses postérieurs moins long que les trois suivants réunis.

Cette espèce se trouve dans les Alpes, la chaîne du Jura et même dans les parties boisées et humides de la Bourgogne ; mais elle est rare dans toutes ces localités.

2. **P. 12-Maculata ;** Fab. *Prothorax armé d'un tubercule obtus. Élytres subparallèles ; d'un jaune pâle ; ornées de six taches noires presque punctiformes : une à l'écusson ; trois attenantes au bord extérieur ; deux sur le disque, dont la postérieure souvent réunie en lunule avec la dernière tache située à l'angle apical.*

Fab. *Leptura* 12-*maculata*, Syst. El. t. 2. p. 362. 49. — Gyll. *Leptura interrogationis*, t. 4. 34. var. c.

Var. A. **P. Interrogationis ;** Linn. *Élytres d'un jaune pâle ; ornées de quatre taches noires presque punctiformes : l'une à l'écusson, les trois autres sur le bord externe ; et d'une ligne longitudinale de même couleur recourbée vers le bord extérieur entre la deuxième tache et l'apicale.*

Linn. *Leptura interrogationis*, Syst nat. 2. p. 638. 10. — Oliv. Ent. n° 73. pl. 1. fig. 5. — Panz. Faun. Germ. fasc. 22. pl. 14.

Les deux premières taches du bord des élytres sont quelquefois réunies.

Var. B. **P. Curvilineata ;** Nob. *Élytres d'un jaune pâle ; ornées de trois taches noires presque punctiformes : l'une à l'écusson ; les deux autres attenantes au bord extérieur ; parées sur le disque d'une bande longitudinale de même couleur, recourbée à ses deux extrémités jusqu'au bord externe, et enfermant ainsi la première des deux taches marginales.*

Var. C. **P. Flavonotata ;** Nob. *Élytres noires à la suture ; parées de trois taches punctiformes sur le bord extérieur, et d'une bande transversale près du sommet, d'un jaune pâle.*

GYLL. *Leptura interrogationis*, Ins. Suec. t. 4. p. 34. var. d.

La bande transversale est parfois divisée en deux taches punctiformes. Il existe quelquefois une tache d'un jaune pâle vers l'angle huméral.

Var. D. **P. Marginella**; FAB. *Elytres noires; suture, deux à quatre taches punctiformes sur le bord extérieur, et extrémité, d'un jaune pâle.*

FAB. *Leptura marginella*, Syst. El. t. 2. p. 362. 46. — GYLL. *Leptura interrogationis*, Ins. Suec. t. 4. p. 34. var. e, f.

Le plus souvent la partie postérieure de la suture est seule d'un jaune pâle. Quelquefois les taches subhumérale et apicale sont les seules existantes.

Var. E. **P. Bimaculata**; NOB. *Elytres noires; bord extérieur orné d'une à trois taches triangulaires ou punctiformes d'un jaune pâle.*

Var. F. **P. Ebenina**; NOB. *Elytres entièrement noires; ou parfois avec l'extrémité obscurément ferrugineuse, et quelques taches de même couleur, à peine apparentes sur le bord extérieur.*

Tête noire, presque glabre; parcimonieusement hérissée de poils blanchâtres luisants; très-finement chagrinée ou couverte de petits points enfoncés confluents; transversalement sillonnée en dessus et au dessous des antennes, ou plutôt chargées entre celles-ci d'une élévation transversale concave dans son milieu; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Yeux bruns; subarrondis, à peine échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes assez distantes à la base; situées en avant des yeux; presque aussi longues que le corps (♂), ou en égalant à peine les deux tiers (♀); subfiliformes, ou très-faiblement plus épaisses dans leur seconde moitié; noires, légèrement garnies d'un duvet blanchâtre luisant; de onze articles: le premier renflé, un peu courbé, moins long que le troisième; celui-ci et les deux suivants, les plus grêles, subglobuleusement plus épais vers leur extrémité; les autres plus courts et plus épais. Prothorax plus long que large; plus étroit près de la tête que près des élytres; arqué en devant, et subsinueusement en sens contraire en arrière; relevé en rebord antérieurement et postérieurement; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'un tubercule obtus; subconvexe; longitudinalement creusé sur son disque d'un sillon souvent oblitéré; noir; presque glabre; parcimonieusement hérissé de poils d'un cendré blanchâtre,

luisants; finement chagriné ou couvert de petits points enfoncés confluents. Ecusson en triangle obtus; noir, garni d'un duvet cendré blanchâtre luisant. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; relevées aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité; un peu tronquées au sommet; subconvexes en dessus; ruguleusement pointillées; garnies d'un duvet blanchâtre à peine apparent; d'un jaune pâle; parées chacune de six taches noires: la première attenante à l'écusson, quelquefois presque nulle ou très-étroite, d'autres fois carrée ou arrondie; les trois suivantes punctiformes, placées, l'une sur le disque au tiers de la longueur, les deux autres sur le bord extérieur, formant un triangle avec la précédente; la cinquième située sur le disque, aux deux tiers, le plus souvent prolongée jusqu'au bord externe, et unie en forme de lunule avec la sixième, située vers l'angle du sommet. Dessous du corps et pieds d'un noir luisant; très-finement pointillés; garnis d'un duvet ou de poils presque couchés, d'un blanc cendré très-brillant à certain jour. Pieds alongés. Premier article des tarses postérieurs à peine plus long que les deux suivants réunis.

Obs. Dans la var. A les deux taches discoïdales sont réunies en une bande plus ou moins rétrécie dans son milieu, et liée à la troisième tache marginale. Dans la var. B la ligne discoïdale atteint en outre la première tache marginale. Dans la var. C cette ligne s'étend jusqu'à la tache scutellaire, en sorte que la couleur noire usurpe déjà la plus grande partie de la surface des élytres, et finit graduellement dans la dernière variété, par les couvrir en entier.

On trouve cette espèce dans les Alpes.

3. **P. Virginea:** Linn. *Prothorax noir, glabre, ponctué; armé de chaque côté d'un tubercule obtus. Elytres ruguleusement ponctuées; d'un beau bleu métallique; subparallèles ou peu sensiblement rétrécies au dessus des épaules; arrondies ou faiblement tronquées au sommet.*

Linn. *Leptura virginea*, Syst. Nat. 2. 639. 15. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 497. 75. — Panz. *Pachyta virginea*, fasc. 117. pl. 6.

Var. A. **P. Violacea;** De Geer. *Elytres d'un violet métallique.*

De Geer, *Leptura violacea*, Mémoires t. 5. p. 144. 23.

Var. B. **P. Nupta;** Nob. *Prothorax rouge; élytres d'un bleu ou violet métallique.*

Var. C. **P. Vidua**; Nob. *Entièrement noire.*

Long. 10 à 12 1/2^{mm} (4 à 5^{l}). Larg. 3 3/4 à 4 1/4^{mm} (1 1/2 à 1 3/4^{l}).

Tête noire; glabre, mais garnie près de la bouche de poils cendrés et peu nombreux; couverte de points enfoncés assez gros et confluents; transversalement déprimée au devant des antennes; tuberculeusement relevée à la base de chacune de ces dernières; creusée entre celles-ci d'un sillon prolongé jusqu'au vertex, sous la forme d'une ligne légère et souvent oblitérée; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Yeux bruns; saillants sur les bords de la tête; arrondis. Antennes situées en devant des yeux; rapprochées à leur base; filiformes; égalant à peine les deux tiers du corps en longueur; noires; parcimonieusement garnies d'un duvet très-court de même couleur; de onze articles: le premier renflé, extérieurement recourbé, plus long que le troisième; celui-ci, et surtout le suivant, les plus grêles, moins longs que les cinquième et sixième, faiblement, mais plus globuleusement renflés vers le sommet. Prothorax un peu arqué en devant, bisinueusement tronqué en arrière; un tiers plus étroit à sa partie antérieure qu'à la postérieure; transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'un tubercule obtus; convexe sur son disque, et longitudinalement creusé dans son milieu d'un sillon peu profond; noir; glabre; parsemé de points moins rapprochés que ceux de la tête. Écusson noir, triangulaire, tronqué à l'extrémité. Élytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; relevées aux épaules; faiblement rétrécies dans leur partie moyenne, ou subsinueusement parallèles; arrondies à l'angle extérieur, entières à l'angle sutural, obtusément tronquées au sommet; fortement rebordées; convexes en dessus; ruguleusement ponctuées ou marquées de points très-apparents, plus forts et plus rapprochés près de la base qu'à la partie opposée; d'un beau bleu métallique. Partie thoracique du dessous du corps et pieds noirs; parcimonieusement garnis d'un duvet cendré brillant. Ventre ferrugineux, luisant. Pieds grêles et alongés. Premier article des tarses postérieurs moins long que tous les suivants réunis.

Obs. Le prothorax est ordinairement noir; quelquefois maculé de ferrugineux, ou même entièrement rouge. Les élytres varient du bleu au violet; parfois, mais rarement, elles sont noires comme tout le reste du corps.

Cette espèce habite les montagnes élevées. Elle est commune à la Grande-Chartreuse, pendant les mois de juillet et d'août. On la trouve principalement sur les fleurs de plantain. La var. *nupta* est particulière aux Basses Alpes.

+ + Elytres rétrécies graduellement de la base à l'extrémité. Cuisses postérieures plus longues que l'abdomen.

4. **P. 4-Maculata;** Linn. *Prothorax noir, pubescent; armé de chaque côté d'un tubercule pointu; bituberculeux sur son disque. Elytres graduellement rétrécies, tronquées au sommet; d'un jaune pâle, parées chacune sur leur disque de deux taches noires, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de leur longueur.*

Linn. *Leptura quadrimaculata*, Syst. Nat 2. p. 638. 9. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 488. 45. — Panz. *Pachyta 4-maculata*, Faun. Germ. fasc. 117. fig. 4.

Var. A. **P. Bimaculata;** Nob. *Tache antérieure, ou plus rarement tache postérieure des élytres, nulle.*

Long. 12 1/2 à 22 1/2^{mm} (5 à 9^{l}). Larg. 5 à 8^{mm} (2 à 3 1/4^{l}).

Tête prolongée antérieurement; noire; hérissée de poils cendrés; ruguleusement pointillée; transversalement sillonnée au devant des antennes; tuberculeusement relevée à la base de chacune de celles-ci; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou. Yeux bruns, faiblement échancrés saillants sur les bords de la tête. Antennes aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues (♀); noires; garnies d'un duvet cendré; subfiliformes; de onze articles: le premier renflé, arqué, plus court que le troisième; celui-ci et les suivants subglobuleusement plus épais au sommet, mais d'une manière plus affaiblie chez les derniers. Prothorax arqué antérieurement, bisinueusement tronqué postérieurement; un peu plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête, plus large en arrière; fortement relevé en rebord au sommet et à la base; transversalement sillonné au-dessous du premier et au-dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; armé de chaque côté dans son milieu d'un tubercule pointu; canaliculé longitudinalement dans le milieu de son disque, et semi-globuleusement relevé sur les côtés de celui-ci; noir; hérissé de poils cendrés jaunâtres longs et nombreux. Écusson triangulaire, noir, revêtu d'un duvet cendré jaunâtre. Élytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; une fois aussi longues que lui; creusées d'une fossette humérale profonde; relevées aux épaules; graduellement et sensiblement rétrécies vers l'extrémité;

tronquées au sommet; médiocrement convexes en dessus; brusquement inclinées sur les côtés à la base; ruguleusement ponctuées près de celle-ci, presque lisses à la partie opposée; d'un jaune pâle ou livide; parées chacune sur leur disque de deux taches noires : l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de leur longueur. Dessous du corps noir, revêtu d'un duvet cendré ou cendré jaunâtre et même presque doré vu à certain jour. Pieds noirs, alongés, grêles; garnis d'un duvet cendré ou cendré jaunâtre. Premier article des tarses postérieurs moins long que les trois derniers réunis.

Obs. Les taches des élytres sont ordinairement d'égale grosseur : la première irrégulièrement arrondie ; la seconde anguleusement oblongue ou quadrilatère. Quelquefois l'une ou l'autre est punctiforme, plus ou moins petite. D'autres fois enfin l'antérieure, ou plus rarement la postérieure, manque entièrement.

Cette espèce habite les montagnes élevées. Elle n'est pas bien rare dans les Alpes, durant les mois de juillet et d'août. On la trouve sur les fleurs en ombelle.

× × Prothorax mutique.

+ Elytres rétrécies graduellement de la base à l'extrémité. Cuisses postérieures plus longues que l'abdomen.

5. **P. 10-punctata**; Oliv. *Prothorax noir, garni d'un duvet jaunâtre; mutique sur les côtés. Elytres graduellement rétrécies; tronquées au sommet; d'un jaune livide, marquées chacune de cinq taches ou points noirs; les trois premiers transversalement disposés.*

Oliv. *Leptura 10-punctata*, Ent. t. 4. n. 73. pl. 4. fig. 42.

Var. A. **P. Cerambyciformis**; Schranck. *Trois points antérieurs des élytres réunis en une bande onduleuse.*

Schranck, *Leptura cerambyciformis*, Enum. p. 154. 290. — Herbst in Fuesly, Arch. des Ins. pl. 26. fig. 26.

Var. B. **P. 8-maculata**; Fab. *Trois points antérieurs des élytres réduits à deux par la réunion des extérieurs.*

Fab. *Leptura 8-maculata*. Syst. El. t. 2. p. 361. 44. — Schoenh. Syn. Ins. t. 3. p. 489. — Scop. *Leptura 4-maculata*. Ent. Carn. p. 47. 154. — Panz. *Leptura 6-maculata*, Faun. Germ. fasc. 69 pl. 21.

Var. C. **P. 6-punctata**; Nob. *Elytres d'un jaune livide, parées chacune de trois taches ou points noirs.*

Long. 10 à 11 1/4^{mm} (4 à 4 1/2^{l}). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 2^{l}).

Tête rétrécie antérieurement; noire, garnie de poils couchés, ou d'un duvet jaunâtre, luisant, presque doré; couverte de points enfoncés rapprochés et très-marqués; sillonnée transversalement au bas du front, et longitudinalement entre les antennes. Yeux noirs; passablement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues au moins que le corps dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles; subfiliformes; noires; couvertes d'un duvet cendré; de onze articles: le premier renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci, plus long que les suivants et comme eux faiblement renflé vers le sommet. Prothorax tronqué antérieurement, subsinueusement anguleux au dessus de l'écusson; beaucoup plus étroit que la tête; arrondi en devant, et sur les côtés dans sa première moitié; un peu étranglé vers ses angles postérieurs qui sont obtus; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement creusé au dessus de celle-ci d'un sillon qui en suit les sinuosités; convexe sur son disque; finement pointillé; noir, garni de poils couchés d'un jaunâtre luisant ou presque doré. Ecusson noir, triangulaire, revêtu de poils jaunâtres. Elytres une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; graduellement rétrécies; entières à l'angle extérieur, tronquées au sommet, arrondies à l'angle sutural; subconvexes en dessus; rebordées le long de la suture; ruguleusement pointillées ou couvertes de petits points assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil couché, jaunâtre, luisant ou presque doré; d'un jaune livide; parées chacune de cinq taches noires: les trois premières ordinairement punctiformes, plus petites, surtout l'intermédiaire, transversalement disposées au tiers de la longueur; la quatrième beaucoup plus grosse paraissant souvent composée de deux points réunis, située presque aux deux tiers, près du bord extérieur; la cinquième couvrant l'extrémité. Dessous du corps et pieds noirs, pointillés; garnis de poils assez courts, couchés, jaunâtres et luisants. Pieds alongés, grêles.

Obs. Dans la var. *cerambyciformis*, les trois points antérieurs sont liés en une bande anguleuse. Dans l'*octomaculata*, les deux antérieurs les plus rapprochés du bord externe, sont réunis et semblent même quelquefois composés de trois taches. Dans la *sexpunctata*, le point interne est en outre oblitéré.

Cette espèce habite les parties tempérées ou septentrionales de la France. On la trouve sur les fleurs en ombelle, dans les montagnes du Lyonnais et plus communément dans les Alpes.

++ Elytres subparallèles.

6. **P. Strigilata**; PAYK. *Prothorax subconique; mutique sur les côtés; noir, hérissé de poils obscurs. Elytres d'un fauve livide, avec le rebord sutural brun et une raie de même couleur, qui de l'épaule descend sur leur disque jusqu'à la moitié de leur longueur.*

PAYK. Faun. Suec. t. 3. p. 112, 13. — GERMAR, *Pachyta strigilata*, Faun. Eur. fasc. 12. pl. 11.

Var. A. **P. Suturalis**; NOB. *Elytres dépourvues de la raie brune humérale.*

Long. 10mm (4l). Larg 4 1/4mm (1 3/4l).

Tête prolongée en devant; noire; parcimonieusement hérissée de longs poils cendrés; marquée de points assez gros et passablement rapprochés; transversalement sillonnée au-dessus et plus fortement au-dessous des antennes, peu profondément entre la base de celles-ci; chargée entre les yeux d'une ligne élevée et raccourcie; rétrécie derrière ceux-ci, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux subtriangulaires ou presque arrondis, sans échancrure apparente. Antennes rapprochées à la base, situées en devant des yeux; moins longues que le corps; filiformes ou presque plus épaisses vers l'extrémité; noires; très-légèrement garnies d'un duvet jaunâtre, plus apparent à la partie inférieure de leur base; de onze articles: le premier renflé, extérieurement couché, aussi grand que le troisième; celui-ci égal au cinquième et plus grand que le quatrième. Prothorax tronqué en devant et d'une manière faiblement bisinueuse en arrière; subconique; plus étroit antérieurement que la partie occipitale de la tête; à peine rétréci au-dessus des angles postérieurs qui sont obtus; convexe en dessus; transversalement canaliculé en dessous du sommet et peu sensiblement au-dessus de la base; noir; hérissé de poils assez nombreux cendrés jaunâtres; marqué de points enfoncés assez gros et passablement rapprochés, plus lisse sur son disque et sillonné d'une ligne courte et peu profonde. Ecusson triangulaire, noirâtre, faiblement pubescent. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; deux fois aussi longues que celui-ci; à fossette humérale prononcée; relevées aux épaules; très-faiblement rétrécies dans leur partie moyenne ou subsinueusement parallèles jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur, et rétrécies d'une manière curviligne de ce point à l'extrémité; tronquées au sommet; très-étroitement rebordées dans tout leur pourtour; subdéprimées longitudinalement sur leur disque; d'un fauve livide ou d'un jaune livide obscur; brunes à l'extrémité et sur le rebord sutural; parées longitudinalement d'une raie

de même couleur, qui du calus huméral descend jusqu'à leur moitié; ruguleusement pointillées; hérissées de poils obscurs. Dessous du corps et pieds noirs, garnis d'un duvet cendré ou cendré livide, assez brillant à certain jour. Pieds alongés. Premier article des tarses postérieurs moins long que les trois suivants réunis.

J'ai reçu cette espèce de M. le colonel de Fontenay, qui l'avait prise dans les montagnes du département des Basses-Alpes.

7. **P. Collaris**: Linn. *Prothorax rouge, plus étroit en devant, subglobuleux sur son disque; mutique sur les côtés. Elytres d'un noir bleuâtre, ruguleusement ponctuées; subparallèles, arrondies ou faiblement tronquées au sommet. Ventre d'un jaune rouge.*

Linn. *Leptura collaris*, Syst. Nat. 2. p. 639. 16. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 497. 74. — Schrank, *Leptura thalassina*, Enum. p. 160. 302. — Panz. *Pachyta collaris*, Faun. Germ. fasc. 117. pl. 5.

Var. A. **P. Nigricollis**; Nob. *Prothorax noir.*

Payk. *Leptura collaris*, var. β. Faun. Suec. t. 3. 126. 28.

Long. 7 1/2 à 8 3/4^{mm} (3 à 3 1/2^{l}). Larg. 3 à 3 3/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^{l}).

Tête prolongée en devant; noire; parcimonieusement hérissée de poils de même couleur; parsemée de points plus gros et moins rapprochés sur le postépistome que sur le reste de sa surface; longitudinalement creusée d'une ligne très-légère depuis l'occiput jusqu'au bas du front; transversalement relevée à la base des antennes et parallèlement sillonnée au devant de celles-ci; rétrécie derrière les yeux en une sorte de cou qui la sépare du prothorax. Yeux bruns, presque arrondis, entiers; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées en devant des yeux; presque aussi longues que le corps; subfiliformes; noires, garnies de poils concolores dans leur première moitié; de onze articles: le premier renflé, un peu courbé, au moins aussi long que le troisième; celui-ci et les deux suivants, les plus grêles. Prothorax tronqué antérieurement et subsinueusement à sa partie postérieure; très-étroitement rebordé au sommet et à la base; moins large en devant que la partie occipitale de la tête; subconique ou plus étroit près du cou; arrondi latéralement dans son milieu et à peine rétréci au-dessus des angles postérieurs qui sont obtus; très-convexe en dessus; subglobuleux sur son disque; rouge; lisse; hérissé de poils obscurs; parsemé de points très-petits et espacés. Écusson noir, en triangle obtus. Elytres moitié plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne rap-

prochée des épaules; arrondies à l'angle extérieur, obtuses ou très-faiblement tronquées au sommet; convexes en dessus; anguleusement ponctuées et d'une manière plus forte près de la base qu'à l'extrémité opposée; hérissée de poils obscurs. Partie thoracique du dessous du corps et pieds, noirs, garnis d'un duvet livide ou cendré jaunâtre. Ventre d'un jaune rouge, parsemé de très-petits points. Pieds alongés. Premier article des tarses postérieurs un peu moins long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite principalement la France tempérée. On la trouve sur les fleurs. Elle n'est pas bien rare dans le département du Rhône.

II.e BRANCHE.

LES LEPTURAIRES.

Caractères. Antennes filiformes ou subfiliformes; de onze articles: situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux, mais non en devant de ceux-ci; à quatrième article plus grand que la moitié du plus long de ceux qui le joignent. Prothorax plus étroit antérieurement qu'à sa partie postérieure; rarement subanguleux ou subépineux dans le milieu de ses bords latéraux; prolongé quelquefois en pointe épineuse à ses angles postérieurs. Elytres généralement alongées et rétrécies de la base à l'extrémité; presque toujours obliquement tronquées ou échancrées au sommet. Premier article des tarses postérieurs le plus souvent aussi long que tous les suivants réunis.

Les Lepturaires se rapprochent par de nombreuses analogies des insectes de la branche précédente, mais ils en diffèrent par des caractères assez nombreux ou assez tranchés pour empêcher de les confondre avec eux. Ainsi, leurs antennes sont situées tout au plus à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux, c'est-à-dire toujours en deçà de la ligne transversale correspondant à la partie de ceux-ci la plus rapprochée de la bouche. Leur prothorax n'est jamais pourvu de tubercule dans le milieu de ses bords latéraux; seulement dans quelques espèces, il se montre anguleux ou subépineux. Les Lepturaires se distinguent encore des Pachytes par leur corps généralement moins large, plus alongé, plus rétréci postérieurement, et des Toxotes par le développement plus considérable du quatrième article des antennes.

Ces organes chez ceux qui nous occupent, sont filiformes, compo-

sés de onze articles : le premier renflé ; les troisième, quatrième et cinquième plus cylindriques et plus grêles que les suivants. Les yeux, faiblement échancrés, sont saillants sur les bords de la tête. Celle-ci, rétrécie immédiatement ou presque immédiatement après eux, est séparée du prothorax par une sorte de cou. Ce dernier, toujours moins large en devant qu'en arrière et généralement beaucoup plus étroit antérieurement que la partie occipitale de la tête, est tantôt obtus à ses angles postérieurs, tantôt terminé par une pointe épineuse prolongée sur l'épaule dont elle suit le plus souvent le contour. Les élytres, rarement parallèles comme dans les Grammoptères, sont généralement rétrécies de la base à l'extrémité, d'une manière plus ovalaire dans les femelles, plus rectiligne dans les mâles. Le dernier segment du ventre, chez ces derniers, est souvent profondément canaliculé, échancré et terminé en pointe de chaque côté de cette échancrure. Les pieds sont toujours alongés, généralement grêles, ou avec les cuisses assez sensiblement renflées. Le dernier article des tarses égale le plus souvent en grandeur tous les autres pris ensemble.

Les Lepturaires sont encore, en général, des Longicornes amis des climats froids ou tempérés. Si quelques-uns semblent se plaire exclusivement au soleil de nos provinces méridionales, le plus grand nombre aime les feux plus doux de nos plaines moins brûlantes, ou reste confiné dans les hautes solitudes de nos chaînes les plus élevées. C'est là surtout, dans les bois séculaires des montagnes alpines, que la nature les convie à l'œuvre de destruction pour laquelle ils furent créés ; c'est là qu'ils sont utiles dans leur jeune âge, pour réduire en poudre les parties végétales laissées au sein de la terre par le bûcheron, ou pour hâter la ruine des arbres caducs dont l'homme a dédaigné l'emploi. Dans la dernière époque de leur vie, quelques-uns restent encore enchaînés par un penchant instinctif, près des troncs qui les ont nourris ou qui doivent loger leurs descendants, mais la plupart vont dans les prés voisins recueillir dans les godets des myrrhis, des buplèvres et des héraclées, les sucs que les nectaires de ces plantes semblent sécréter tout exprès pour ces heureux habitants des déserts. Les fleurs en ombelle, pour lesquels ils ont une préférence marquée, contribuent par leur blancheur lactée à faire ressortir la beauté de leur corps. Chez les uns, il est revêtu de velours vert; dans un grand nombre il présente les teintes les plus vives du minium ou les nuances les plus variées du jaune ; chez d'autres, il est paré de poils brillants, auxquels la lumière permet de reproduire le poli de l'acier, ou prête l'éclat plus riche de l'argent ou de l'or.

Pendant la dernière période de leur existence, semblables au pa-

pillon, ils utilisent les beaux jours de l'été à promener leur inconstance sur les plantes qui leur sont chères, et le soir on les trouve sommeillant sur les mêmes végétaux, jusqu'à ce que le soleil du lendemain leur ait rendu la chaleur et la vie. Mais cette heureuse destinée est aussi passagère que celle des fleurs auxquels ils font la cour.

Cette branche et la précédente correspondent à peu près au genre *Leptura* de Fabricius.

			GENRES.
Elytres	rétrécies de la base à l'extrémité.	Angles postérieurs du prothorax prolongés en pointe épineuse.	*Strangalia.*
		Angles postérieurs du prothorax obtus. . .	*Leptura.*
	subparallèles, rétrécies dans leur partie moyenne, ou presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base.	Angles postérieurs du prothorax obtus. .	*Anoplodera.*
		Angles postérieurs du prothorax terminés par une petite épine.	*Grammoptera.*

Genre. *Srangalia*, STRANGALIE; Serv.

(στραγγαλία, étranglement.)

Caractères. Elytres alongées, rétrécies de la base à l'extrémité, soit d'une manière rectiligne (♂), soit un peu ovalairement (♀); obliquement échancrées au sommet, et acuminées à l'angle extérieur. Angles postérieurs du prothorax prolongés en pointe épineuse. Antennes filiformes; généralement presque aussi longues que le corps, au moins dans les mâles; de onze articles. Dernier article des palpes alongé, médiocrement renflé vers l'extrémité. Segment anal terminé chez plusieurs en un tube conique, débordant un peu l'extrémité des élytres. Pieds grêles et alongés. Premier article des tarses généralement aussi long que tous les suivants réunis.

M. le comte Dejean, dans le Catalogue des insectes de sa collection, a indiqué sous le nom de *Stenura* une nouvelle coupe générique formée aux dépens des *Leptures* de M. Serville, et renfermant celle dont les angles postérieurs du prothorax sont épineux. Je les ai réunies aux *Strangalies* de ce dernier auteur, ces deux genres ne m'ayant pas paru susceptibles de pouvoir être séparés par des caractères positifs et constants.

1. S. Aurulenta: Fab. *Prothorax subarrondi antérieurement sur les côtés, rétréci ensuite au dessus des angles postérieurs prolongés en épine; noir, bordé d'un duvet doré. Elytres alternativement parées de bandes transversales rectilignes, ferrugineuses ou testacées, et noires, les premières n'arrivant pas tout à fait à la suture.*

♂. Antennes entièrement noires. Elytres étroites, parées de bandes ferrugineuses, et noires.

♀. Antennes d'un jaune rouge. Elytres plus larges, parées de bandes d'un jaune rouge, et noires.

Fab. *Leptura aurulenta*, Syst. El. t. 2. p. 364. 57. — Panz. Faun. Germ. fasc. 90. pl. 5 ♂. — Oliv. Ent. t. 4. n° 73. p. 18. 21. pl. 3. fig. 31. ♀. — Schoenh. Syn. Ins. t. 3. p. 495. 64. — Rossi, *Leptura 4-fasciata*, Faun. Etr. t. 1. p. 161. 401.

Long. 15 à 20^{mm} (6 à 8^{l}). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^{l}).

Tête noire; pointillée; garnie principalement sur le vertex et l'occiput d'un duvet doré; transversalement marquée d'une ligne imprimée au dessus du postépistome; longitudinalement sillonnée sur le front; bosselée sur ce dernier, et brusquement déprimée derrière la base des antennes. Yeux noirâtres, saillants sur les bords de la tête; notablement échancrés. Antennes situées entre les yeux, à la partie antérieure de leur échancrure; garnies de poils courts, plus apparents au sommet des articles 3 à 6; subfiliformes, un peu épaisses; noires et aussi longues que le corps (♂), un peu plus courtes et d'un jaune rouge (♀); de onze articles chez les femelles, presque de douze dans les mâles, le douzième étant comme appendiculé: le premier médiocrement renflé, aussi long que le troisième; celui-ci cylindrique, aussi que les suivants. Prothorax plus long que large; un peu arqué antérieurement, coupé postérieurement d'une manière bisinueuse; rebordé et parallèlement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; arrondi en devant et sur les côtés, au dessous du sillon antérieur; faiblement rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur l'épaule en pointe épineuse; médiocrement convexe en dessus; pointillé; couvert sur les sillons et sur les côtés, d'un duvet épais et doré; noir et garni d'un léger duvet concolore sur le reste de sa surface. Elytres un tiers plus larges que le prothorax dans son milieu; trois fois aussi longues que lui; un peu arrondies et relevées aux épaules; sensiblement rétrécies vers l'extrémité; obliquement échancrées au sommet; longuement acuminées à l'angle extérieur; subconvexes en dessus; plus brusquement rabattues sur les côtés; très-

finement pointillées; noires; parées de quatre bandes presque également distancées, ferrugineuses et presque égales à l'espace qui les divise (♂), d'un rouge jaune et plus larges que les espaces intermédiaires (♀): la première, naissant du calus huméral, et obliquement dirigée vers la suture dont elle reste, ainsi que les autres, séparée par un trait; la seconde presque aussi oblique, la troisième transversale, situées, l'une un peu avant, l'autre un peu après le milieu; la dernière en ovale transversal (♀) ou quelquefois punctiforme (♂), placée à peu de distance de l'extrémité; garnies sur les parties noires d'un duvet concolore et d'un duvet doré sur les bandes ferrugineuses ou testacées. Dessous du corps noir, luisant; pointillé; légèrement garni d'un duvet concolore. Segments du ventre parés d'une bordure de poils dorés. Anus ferrugineux et longitudinalement canaliculé, dans les femelles. Pieds alongés, garnis de duvet; ferrugineux (♂) ou d'un rouge jaune (♀), avec la base des cuisses, noire. Tarses des femelles de la couleur des jambes; ceux des mâles, noirs en partie aux pieds antérieurs, entièrement noirs aux postérieurs. Premier article de ceux-ci aussi long que les trois autres réunis.

Cette espèce habite la France septentrionale et tempérée. On la trouve quelquefois à Lyon, dans les chantiers.

2. **S. Quadrifasciata;** Linn. *Prothorax noir, sinueusement rétréci de derrière en devant; épineux à ses angles postérieurs. Elytres alternativement parées de bandes transversales et dentées, d'un jaune orange, et noires; la première de celles-là divisée en deux par le calus huméral, et comme ses semblables n'arrivant pas entièrement à la suture.*

♂. Antennes entièrement noires.

♀. Antennes noires, avec les trois derniers articles d'un jaune rouge.

Linn. *Leptura 4-fasciata*, Syst. Nat. 2. p. 639. 12. — Panz. Faun. Germ. fasc. 117. pl. 8. — Oliv. Ent. t. 4. n° 73. pl. 2. fig. 17. ♂. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 494. 63.

Long. 15 à 17 1/2^{mm} (6 à 7^{l}). Larg. 4 1/4 à 6^{mm} (1 3/4 à 2 1/4^{l}).

Tête noire; pointillée; légèrement garnie d'un duvet obscur; transversalement marquée d'une ligne enfoncée, au dessus de l'épistome; creusée sur le front d'un sillon assez profondément prolongé jusqu'à l'occiput; un peu bosselée en devant, déprimée derrière les antennes. Yeux bruns, saillants sur les bords de la tête; notablement échancrés. Antennes situées entre les yeux, à la partie antérieure de leur échan-

rieure; subfiliformes, un peu épaisses; garnies de poils courts plus apparents au sommet des articles 3 à 6; noires et aussi longues que le corps (♂), un peu plus courtes et d'un jaune rouge vers l'extrémité (8—11) (♀); de onze articles dans les femelles, presque de douze dans les mâles, le douzième étant comme appendiculé : le premier médiocrement renflé, aussi long que le troisième; celui-ci subcylindrique ainsi que les suivants. Prothorax plus long que large; un peu arqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; rebordé et parallèlement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; arrondi en devant et sur les côtés au dessous du sillon antérieur; faiblement rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur l'épaule en pointe épineuse; médiocrement convexe en dessus; faiblement inégal; creusé longitudinalement dans son milieu d'un sillon souvent oblitéré; pointillé; noir, garni légèrement d'un duvet cendré jaunâtre. Elytres un tiers au moins plus larges que le prothorax au dessus des angles postérieurs; trois fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; un peu arrondies et relevées aux épaules; graduellement rétrécies (♂), faiblement renflées dans leur partie moyenne (♀); obliquement échancrées au sommet; longuement acuminées à l'angle extérieur; subconvexes en dessus, plus brusquement rabattues sur les côtés; très-finement pointillées; noires; parées de quatre bandes transversales dentelées, jaunes ou d'un jaune rouge, naissant du rebord externe et arrivant presque jusqu'à la suture : la première, vers la base, presque arrondie, séparée par le calus, d'une tache subhumérale; la seconde, au tiers, un peu oblique, irrégulière, dentelée et rétrécie vers la suture; la troisième, presque aux deux tiers, transversale et moins dentelée; la dernière à peu de distance du sommet, en ovale transversal, ou subarrondie. Dessous du corps noir; très-finement pointillé; garni d'un duvet court, d'un jaune pâle et brillant. Bord des anneaux du ventre, cilié. Segment anal des femelles ordinairement sillonné longitudinalement. Pieds alongés; noirs; garnis d'un léger duvet concolore. Premier article des tarses postérieurs aussi long que tous les autres réunis.

Cette espèce habite les montagnes élevées. On la trouve dans les Alpes et la chaîne du Jura. Sa larve vit dans le sapin.

3. **S. Villica**: Fab. ♂, ♀. *Prothorax d'un rouge jaune, subarrondi et subépineux antérieurement sur les côtés, rétréci ensuite au dessus des angles postérieurs prolongés en épine. Elytres d'un noir bleuâtre, obliquement échancrées au sommet. Tête et pieds d'un rouge ferrugineux ou rouge jaune; tarses noirs.*

Fab. *Leptura villica*, Syst. El. t. 2. p. 357. 16. — Panz. Faun. Germ. fasc. 22. pl. 15. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 480. 20. — Linn. *Leptura revestita*, Syst. Nat. 2. 638. 6.

Var. A **S. Rufomarginata**; Serv. *Base des élytres, parée d'une tache ferrugineuse au dessous de chaque angle huméral.*

Serv. *Leptura villica*, var. Ann. de la Soc. Ent. t. 4. p. 219.

Var. B. **S. Ferruginea**; Nob. *Elytres et tarses d'un rouge ferrugineux ou rouge jaune.*

Oliv. *Leptura villica*, ♀. Ent. t. 4. n° 73. pl. 1. fig. 10.

Var. C. **S. Vitticollis**; inéd. *Partie de la bouche, premier article des antennes, parties antérieures et postérieures du prothorax, élytres, ventre, cuisses et jambes, d'un rouge testacé ou ferrugineux; tout le reste noir.*

Dej. *Stenura labiata*, var. in litteris.

Var. D. **S. Labiata**; Dej. inéd. *Parties de la bouche, premier article des antennes, élytres, ventre, et jambes, d'un rouge testacé ou ferrugineux; tout le reste noir.*

Dej. *Stenura labiata*, in litteris et in catal. p. 382.

Var. E. **S. Fulvilabris**; Perroud, inéd. *Parties de la bouche d'un ferrugineux livide, tout le reste du corps noir.*

Perroud. in collect.

Long. 12 1/2 à 16 1/4^{mm} (5 à 6^{l}). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 2^{l}).

Tête triangulaire; d'un rouge jaune; pointillée; légèrement garnie d'un duvet livide jaunâtre; marquée au dessus de l'épistome d'une ligne transversale, et dans le milieu de celle-ci d'une impression triangulaire; creusée longitudinalement depuis l'occiput d'un sillon plus profond entre les antennes; tuberculeusement relevée sur le front, à la base de celles-ci; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs; médiocrement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées entre les yeux, à la partie antérieure de leur échancrure; garnies de duvet ou de poils courts, plus apparents au sommet des articles 3 à 4; égalant en longueur les trois quarts du corps (♂), ou un peu moins longues (♀); subfiliformes; de onze articles : le premier d'un rouge jaune, renflé, un peu moins long que le troisième; celui-ci et les deux suivants, les plus grêles, noirâtres ou d'un ferrugineux obscur; les autres noirs et cylindriques. Prothorax tronqué au sommet, bisinueux à la base; arrondi en devant et antérieurement sur les côtés; parfois anguleux latéralement sur ceux-ci; faiblement rétréci au

dessus des angles postérieurs prolongés sur les épaules en une pointe épineuse ; subconvexe en dessus ; inégal ; très-étroitement rebordé au sommet et à la base ; creusé au dessus de celle-ci d'un sillon sinueux et souvent un peu oblitéré ; peu profondément canaliculé longitudinalement sur son disque ; pointillé ; d'un rouge jaune ; garni d'un duvet livide jaunâtre. Ecusson triangulaire ; noir ; garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax au dessus de ses angles postérieurs ; quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale très-marquée ; un peu arrondies et relevées aux épaules ; rétrécies vers leur extrémité, d'une manière graduelle (♂), ou en s'élargissant très-faiblement dans leur partie moyenne (♀) ; obliquement échancrées au sommet ; acuminées à l'angle extérieur ; débordées chez les femelles par le segment anal ; subconvexes en dessus ; plus brusquement rabattues sur les côtés ; pointillées ; noires ou d'un noir bleuâtre ; garnies d'un duvet ou de poils courts concolores. Dessous du corps très finement pointillé ; légèrement garni d'un duvet livide jaunâtre ; noir sur les médi et postpectus, d'un jaune rouge et luisant sur l'antépectus et sur le ventre. Segment anal faiblement échancré (♂), ou prolongé en un tube subconique tronqué (♀). Pieds alongés, grêles, légèrement garnis de duvet ; d'un jaune rouge. Tarses noirâtres, au moins en partie. Premier article des postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

On trouve cette espèce dans presque toute la France. Je dois à M. le comte Dejean la description des variétés C et D qui figurent dans la collection de cet entomologiste, et que je n'ai pas vues.

4. **S. Pubescens** ; Fab. *Prothorax noir, pubescent ; subsinueusement rétréci de derrière en devant ; prolongé en pointe épineuse à ses angles postérieurs. Elytres d'un noir bleuâtre, obliquement échancrées au sommet. Tout le reste du corps noir.*

Fab. *Leptura pubescens*, Syst. El. t. 2. p. 358. 19. — Gyll. Ins. Suec. t. 4. p. 3. 2. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 480. 21.

Var. A. **S. Obscura** ; Panz. *Noire ; base des jambes d'un ferrugineux testacé.*

Panz. *Leptura obscura*, Faun. Germ. fasc. 69. pl. 20.

Var. B. **S. Holosericea** ; Fab. *Noire ; élytres et base des jambes ferrugineuses ou d'un ferrugineux testacé.*

Fab. Syst. El. t. 2. p. 358. 22. — Gyll. *Leptura pubescens*, var. c. Ins. Suec. t. 4. 3.

Lnog. 15^{mm} (6^{l}). Larg. 5^{mm} (2^{l}).

Tête triangulaire, noire; pointillée; légèrement garnie d'un duvet brun jaunâtre; longitudinalement sillonnée depuis l'occiput jusqu'au postépistome: marquée d'une ligne transversale et d'une impression triangulaire à la base du front; bosselée ou tuberculeusement relevée sur ce dernier à la base des antennes; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou; postérieurement ciliée. Palpes d'un ferrugineux livide. Yeux bruns, subarrondis, à peine échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées entre les yeux, à la partie antérieure de leur échancrure; noirâtres à la base, brunes vers l'extrémité; garnies de poils concolores courts, plus apparents au sommet des articles 3 à 6; subfiliformes; dépassant à peine la moitié du corps (♀), ou un peu plus longues (♂); de onze articles: le premier médiocrement renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci et les deux suivants, les plus grêles; les derniers subcylindriques. Prothorax tronqué au sommet, bisinueux à la base; presque en cône tronqué ou subsinueusement rétréci en devant; à angles postérieurs prolongés sur les épaules en pointe épineuse; subconvexe en dessus; étroitement rebordé au sommet et à la base; creusé au dessous du premier et au dessus de la seconde, d'un sillon parallèle peu profond ou comme oblitéré; quelquefois sillonné longitudinalement d'une ligne moins apparente encore; noir; pointillé ou couvert de points assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil court, couché et et d'un fauve livide. Ecusson triangulaire, noir, garni d'un duvet fauve livide. Elytres une fois plus larges que le prothorax à sa partie antérieure; faiblement plus larges que ce dernier à l'extrémité de ses épines; trois fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; un peu arrondies et relevées aux épaules; subgraduellement rétrécies vers l'extrémité; obliquement échancrées au sommet; longuement acuminées à l'angle extérieur; débordées chez les femelles par le segment anal; subconvexes en dessus, plus brusquement rabattues sur les côtés; pointillées; noires; garnies comme le prothorax d'un duvet ou de poils d'un fauve livide, ou fauve jaunâtre brillant. Dessous du corps noir; pointillé; garni d'un duvet fauve jaunâtre. Segment anal échancré (♂), ou prolongé en un tube subconique tronqué (♀). Pieds alongés, noirs, garnis d'un duvet fauve jaunâtre. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois suivants réunis.

Cette espèce a été trouvée par M. le colonel de Fontenay dans les montagnes de la Grande Chartreuse.

5. S. **Atra**: Fab. *Entièrement noire. Prothorax subarrondi sur les côtés au dessous du sommet, rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés en pointe épineuse. Elytres échancrées obliquement à l'extrémité.*

Fab. *Leptura atra*, Syst. El. t. 2. p. 359. 24. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 14. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 484. 27.

Long. 12 1/2 à 15mm (5 à 6l). Larg. 2 1/2 à 4 1/4mm (1 à 1 3/4l).

Tête triangulaire; noire; parsemée de points enfoncés espacés sur le postépistome, finement chagrinée ou couverte de points confluents sur le reste de sa surface; marquée au bas du front d'une ligne transversale, et dans le milieu de celle-ci, d'une impression triangulaire lisse; longitudinalement sillonnée d'une ligne légère; concave entre les antennes; tuberculeusement relevée à la base de celles-ci; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns; médiocrement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées entre les yeux, joignant la partie antérieure de leur échancrure; noires à la base, brunes vers l'extrémité; garnies de poils courts et concolores, plus apparents au sommet des articles de la première moitié; aussi longues que le corps (♂), ou égalant les deux tiers de sa longueur (♀); subfiliformes; de onze articles: le premier renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci, et les deux suivants, les plus grêles; les autres, subcylindriques. Prothorax tronqué antérieurement, faiblement bisinueux à sa base; plus étroit en devant qu'à la partie occipitale de la tête; sinueusement rétréci de la base au sommet, ou latéralement dilaté et arrondi un peu au delà du milieu, et légèrement rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur les épaules en pointe épineuse; subconvexe en dessus; très-étroitement rebordé au sommet, et parallèlement canaliculé immédiatement au dessous; marqué longitudinalement dans son milieu d'une ligne lisse ou sillon peu profond, aboutissant à une impression triangulaire située au dessus de la base; d'un noir mat; finement chagriné ou couvert de points confluents; légèrement garni d'un duvet grisâtre. Ecusson triangulaire; noir; garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax au dessus de ses angles postérieurs; près de trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale médiocrement profonde; un peu arrondies et faiblement relevées aux épaules; graduellement rétrécies vers leur extrémité, surtout chez les mâles; obliquement échancrées au sommet; acuminées à l'angle extérieur; quelquefois un peu débordées par le segment anal; subconvexes en dessus; plus brusquement rabattues sur les côtés; pointillées; d'un noir mat coloré d'une teinte verdâtre, par l'effet du duvet livide

jaunâtre, dont elles sont légèrement garnies. Dessous du corps noir; très-finement pointillé; garni d'un duvet cendré peu épais. Ventre luisant; paré de cils d'un blanc argenté sur le bord de ses anneaux. Pieds alongés; grêles; noirs; garnis légèrement d'un duvet cendré jaunâtre. Jambes postérieures subflexueuses, au moins dans les mâles. Premier article des tarses postérieurs plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite les parties un peu froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les environs de Paris, dans les montagues des Vosges, du Jura et du Dauphiné, et dans les bois humides de la Bresse Chalonnaise.

6. **S. Armata**; Herbst. *Prothorax noir, subconique; anguleux latéralement dans son milieu; épineux à ses angles postérieurs. Elytres fortement rétrécies des épaules à l'extrémité, d'un jaune pâle; parées de quatre bandes noires : la première, au quart, formée de points; la seconde au milieu, intérieurement raccourcie; la troisième transversale; la dernière apicale. Antennes annelées de jaune et de noir.*

Herbst in Fuesly. *Leptura armata*, Archiv. pl. 26. fig. 24. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 493. 62. — Gyll. Ins. Suec. t. 4. p. 11. 11.

♂. Jambes postérieures armées en dessous de deux dents. Ventre noir.

♀. Jambes postérieures inermes. Deux ou trois premiers anneaux du ventre d'un jaune pâle, en totalité ou en partie.

Var. A. **S. Impunctata**; Nob. *Bande antérieure des élytres nulle.*

Var. B. **S. Externè-punctata**; Nob. *Bande antérieure des élytres réduite sur chacune à un seul point situé près du bord externe.*

Var. C. **S. Binotata**; Nob. *Bande antérieure des élytres réduite sur chacune à deux points, situés l'un, près du bord externe; l'autre, près de la suture, ou sur celle-ci, et commune aux deux étuis.*

Var. D. **S. Punctato-fasciata**; *Bande antérieure des élytres formée sur chacune, de trois points; l'intermédiaire parfois composé lui-même de deux points unis ou séparés; le plus rapproché de la suture, souvent placé sur celle-ci, et commun aux deux étuis.*

Fab. *Leptura calcarata*, Syst. El. t. 2. p. 362. 53. ♂. — Rossi, *Leptura elongata*, Faun. Etrus. mantissa t. 1. p. 54. 133. — Geoff. *Stencore*, n° 3. Hist. des Ins. t. 1. p. 21? ♂ et ♀.

Var. E. *S. Subspinosa*; Fab. *Bande antérieure des élytres formée sur chacune, de trois points; l'interne placé sur la suture, et commun aux deux étuis. Seconde bande nébuleusement prolongée jusqu'à la suture.*

Fab. *Leptura subspinosa*, Syst. El. t. 2. p. 363. 54. ♀.

Var. F. **S. Undulata**; Nob. *Bande antérieure des élytres entière, ondulcuse et dentée, formée par des points plus gros et réunis.*

Var. G. **S. Sinuata**; Panz. *Bande antérieure des élytres entière, fortement recourbée dans son milieu du côté de la base, presque en ligne droite à la partie opposée; seconde bande entière.*

Panz. *Leptura. sinuata* Faun. Germ. fasc. 8 pl. 12.

Long. 15 à 17 1/2^{mm} (6 à 7^{l}). Larg. 3 3/4^{mm} (1 1/2^{l}).

Tête triangulaire; noire; couverte de points gros et peu rapprochés sur les côtés et sur le postépistome, plus petits et confluents sur le reste de sa surface; garnie d'un duvet cendré jaunâtre plus épais; transversalement canaliculée au bas du front; creusée longitudinalement d'un sillon peu profond; relevée sur le front en un plan incliné, concave entre les antennes et plus abruptement terminé après celles-ci; brusquement rétrécie derrière la tête, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes jaunes, avec l'extrémité du dernier article, noire. Yeux bruns; faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; subfiliformes; presque aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); garnies de poils peu alongés et presque couchés, plus apparents dans leur première moitié; de onze articles : le premier renflé, un peu moins long que le troisième; celui-ci, et les suivants, d'un jaune rouge à la base, noirs au sommet. Prothorax plus long que large; tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement sillonné au dessous du premier, creusé au dessus de la seconde d'un sillon plus profond qui n'atteint pas les bords latéraux; presque conique; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; anguleux ou subdenté latéralement dans son milieu; prolongé sur les épaules en pointe épineuse à ses angles postérieurs; faiblement convexe en dessus; noir; pointillé ou garni de petits points, de chacun desquels sort un poil cendré jaunâtre, mi-couché postérieurement. Ecusson noir, en triangle pointu. Elytres un tiers ou moitié plus larges que le prothorax dans son milieu; notablement plus larges que celui-ci à l'extrémité de ses épines; trois fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; relevées et un peu

arrondies aux épaules; fortement rétrécies de ce point à l'extrémité, d'une manière graduelle (♂), ou faiblement dilatées sur les côtés dans leur partie moyenne (♀); obliquement tronquées au sommet; terminées en pointe épineuse à l'angle extérieur; souvent un peu débordées par le segment anal; subconvexes longitudinalement sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés; pointillées ou couvertes de petits points assez espacés; garnies légèrement d'un duvet cendré jaunâtre, peu apparent; jaunes ou d'un jaune pâle; parées transversalement de quatre bandes noires: la première, au quart de la longueur, ordinairement formée, sur chacune, de trois points onduleusement disposés; la seconde, au milieu, attenante au bord externe, à peine prolongée au delà du milieu de la largeur; la troisième, aux trois quarts, transversale; la dernière, apicale. Dessous du corps entièrement noir (♂); noir, avec les deux ou trois premiers anneaux du ventre jaunes, au moins en partie, et parfois deux points sur le postpectus, de la même couleur (♀); garni dans l'un et l'autre sexe, d'un duvet cendré jaunâtre, brillant, plus rare sur le ventre. Segment anal un peu prolongé en pointe conique (♀). Pieds alongés; garnis d'un duvet semblable à celui du dessous du corps; jaunes ou d'un jaune rouge; extrémité des jambes noire; seconde moitié des cuisses postérieures, qui sont un peu renflées, de même couleur. Jambes postérieures anguleusement renflées et dentées en scie en dessous, dans leur milieu, et armées postérieurement d'une dent près de leur extrémité (♂); ou mutiques (♀). Tarses entièrement noirs (♂), ou annelés de jaune (♀). Premier article des postérieurs plus long que tous les suivants réunis.

Obs. La variété la plus commune de cette espèce, est celle dont la bande antérieure de chaque élytre est composée de trois points. Ces derniers, dont la grosseur varie, disparaissent en partie ou en totalité, chez certains individus; chez d'autres, au contraire, ils s'unissent et forment une bande onduleuse ou sinueuse.

Cette espèce habite les parties froides et tempérées de la France. Elle est commune dans les montagnes lyonnaises, et plus encore dans les Alpes.

7 **S. Attenuata;** Linn. *Prothorax noir, subconique; faiblement dilaté ou arrondi latéralement dans son milieu; épineux à ses angles postérieurs. Elytres fortement rétrécies des épaules à l'extrémité; noires; parées de quatre bandes transversales d'un jaune rouge. Antennes noires dans leur première moitié, brunes ou d'un ferrugineux plus ou moins obscur dans la seconde.*

LINN. *Leptura attenuata*, Syst. Nat. 2. 639. 13. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 117. pl. 7. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 492. 59.

♂. Trois anneaux intermédiaires du ventre d'un rouge jaune.

♀. Second et troisième anneaux du ventre d'un rouge jaune.

Long. 12 1/2 à 15^{mm} (5 à 6^{l}). Larg. 2 1/2^{mm} (1^{l}) ♂. 3^{mm} (1 1/4^{l}) ♀.

Tête alongée, triangulaire; noire; couverte de points assez gros et espacés sur le postépistome, plus petits et confluents sur le reste de sa surface; légèrement garnie d'un duvet cendré jaunâtre peu apparent; hérissée de poils obscurs moins nombreux; transversalement canaliculée à la partie postérieure du postépistome; marquée d'une impression lisse et triangulaire au bas du front; creusée longitudinalement dans le milieu de celui-ci, d'un sillon très-marqué, prolongé sous la forme d'une ligne légère, jusqu'à l'occiput; tuberculeusement gonflée à la base de chaque antenne; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes jaunes, avec le dernier article noir. Yeux bruns; subarrondis; faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; subfiliformes; presque aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); noires dans leur première moitié, d'un ferrugineux jaune ou d'un ferrugineux brun dans leur seconde; garnies de poils de la couleur de leur fond, peu alongés, couchés, faiblement apparents; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième, qui est le plus grand; le dernier subappendiculé (♂). Prothorax alongé; tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement et légèrement canaliculé au dessous du premier, peu ou point au dessus de la seconde; presque conique; beaucoup plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; faiblement renflé latéralement dans son milieu; prolongé sur les épaules en pointe épineuse à ses angles postérieurs; subconvexe en dessus; noir; ruguleusement pointillé; garni d'un duvet ou de poils cendrés jaunâtres, plus apparents sur les côtés et vers la base. Ecusson en triangle pointu; noir, garni de duvet. Elytres à peine plus larges que le prothorax à l'extrémité de ses épines; moins de trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; relevées aux épaules; fortement rétrécies de ce point à l'extrémité, d'une manière graduelle (♂), ou très-faiblement dilatées sur les côtés dans leur partie moyenne (♀); obliquement tronquées au sommet; prolongées en pointe épineuse à l'angle extérieur; débordées par le seg-

ment anal, plus longuement dans les mâles; brusquement inclinées sur les côtés; voûtées chacune longitudinalement sur leur disque; rebordées à la suture et subcanaliculées le long de celle-ci; très-finement pointillées; garnies légèrement d'un duvet peu apparent, d'une couleur en harmonie avec leurs teintes; noires; parées de quatre bandes d'un rouge jaune, transversalement prolongées jusqu'au rebord sutural, ou le plus souvent n'arrivant pas jusqu'à lui : la première, à la base; les autres séparées par des intervalles presque égaux; la dernière, réduite souvent à un point. Dessous du corps noir, luisant; avec les trois anneaux intermédiaires du ventre (♂), ou seulement les deuxième et troisième (♀), d'un rouge jaune, au moins à leur base; garni dans l'un et l'autre sexe, d'un duvet cendré jaunâtre, brillant, peu épais. Segment anal profondément canaliculé; échancré et bidenté au sommet; prolongé en tube conique, et plus longuement dans les mâles. Pieds alongés; garnis d'un duvet cendré jaunâtre; d'un rouge jaune, avec l'extrémité des cuisses et des jambes postérieures, quelquefois aussi des jambes intermédiaires et la majeure partie des tarses, noires. Premier article des tarses postérieurs à peine aussi long que tous les autres réunis.

Cette espèce habite les parties tempérées et septentrionales de la France. Elle est médiocrement commune dans les environs de Lyon. On la trouve dans les prés, sur les fleurs.

8. **S. Nigra**; Linn. *D'un noir brillant; partie de l'abdomen d'un rouge ferrugineux. Prothorax subsinueusement rétréci de derrière en devant; prolongé en pointe épineuse à ses angles postérieurs. Elytres obliquement tronquées à l'extrémité.*

Linn. *Leptura nigra*, Syst. Nat. 2. 639. 14. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 18. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 486. 38.

♂. Base de l'abdomen noire.

♀. Abdomen entièrement d'un rouge ferrugineux, moins l'extrémité anale.

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^{l}). Larg. 2 à 2 $1/2^{mm}$ (3/4 à 1^{l}).

Tête noire; pointillée; parcimonieusement garnie d'un duvet ou de poils courts et noirâtres; creusée d'un sillon profond entre les antennes, ou tuberculeusement relevée à la base de celles-ci; longitudinalement sillonnée, de l'occiput à la partie inférieure du front, d'une ligne étroite et peu profonde, et transversalement au bas de celle-ci, d'une autre mieux marquée; brusquement rétrécie derrière les yeux,

et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes assez distantes à leur base ; situées entre les yeux, à la partie antérieure de leur échancrure ; noires, garnies d'un duvet de même couleur, ou de poils courts plus apparents au sommet des articles de la première moitié ; presque aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues (♀) ; de onze articles : le premier renflé, à peine aussi long que le troisième : celui-ci, et les deux suivants, plus grêles ; les autres subcylindriques. Prothorax tronqué antérieurement, fortement bisinueux à sa partie postérieure ; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête ; sinueusement rétréci de la base au sommet ; faiblement rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur les épaules en une pointe épineuse ; subconvexe en dessus ; très-étroitement rebordé au sommet et à la base ; noir ; pointillé ; garni de poils courts, mi-couchés. Écusson en triangle pointu ; noir, ponctué, parfois sillonné. Élytres à peine plus larges que le prothorax à l'extrémité de ses épines ; trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale faiblement prononcée ; un peu arrondies aux épaules ; rétrécies graduellement (♂), ou très-faiblement dilatées dans leur partie moyenne (♀) ; échancrées obliquement au sommet ; acuminées à l'angle extérieur ; un peu débordées par le segment anal ; subconvexes en dessus ; plus brusquement rabattues sur les côtés ; d'un noir mat ; pointillées ou couvertes de points, de chacun desquels sort un poil couché, noirâtre. Dessous du corps très-finement pointillé ; garni d'un duvet ou de poils courts, livides ou d'un livide jaunâtre, brillants ; noir sur la partie thoracique et à l'extrémité du dernier segment du ventre, avec le reste de l'abdomen, entièrement d'un rouge ferrugineux (♀), ou seulement sur les trois derniers anneaux (♂). Pieds alongés, grêles, légèrement garnis de poils courts, d'un livide jaunâtre. Premier article des tarses au moins aussi long que tous les suivants réunis. Épines des jambes et ongles rouges.

Cette espèce habite les parties un peu froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les bois humides de la Bresse, les Alpes, le Jura et les Vosges.

9. **S. Cruciata ;** Oliv. *Prothorax noir ; sinueusement rétréci en devant ; épineux à ses angles postérieurs. Élytres rétrécies de la base à l'extrémité ; d'un rouge ferrugineux ; avec l'extrémité noire (♂) ; ou avec l'extrémité, une bande transversale, et la partie suturale intermédiaire entre celles-ci, noires (♀). Anneaux intermédiaires du ventre, d'un rouge ferrugineux.*

OLIV. *Leptura cruciata*, Ent. t. 4. n° 73. p. 7. 4. pl. 1. fig. 3 d. ♀. — SCHRANK, *Leptura bifasciata*, Enum. p. 159. 293. ♀. — SCHOENH. Syn. Ins. t. 3. p. 475. 7. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 118. pl. 3. ♀. — SCHÆF. Icon. pl. 39. fig. 4. ♀. fig. 5. ♂.

Long. 7 1/2 à 11 $1/4^{mm}$ (3 à 4 $1/2^{l}$). Larg. 2 à 2 $1/2^{mm}$ (3/4 à 1^{l}).

Tête triangulaire; noire; parcimonieusement garnie de poils cendrés ou obscurs, très fins, mi-relevés, peu apparents; couverte de points enfoncés presque confluents, mais espacés sur le postépistome; transversalement sillonnée à la base du front; relevée sur celui-ci en un plan incliné abruptement terminé derrière les antennes, et creusé entre celles-ci; longitudinalement rayée d'une ligne légère; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux; presque aussi longues que le corps (♂), ou moins longues que lui (♀); filiformes; noires; garnies de poils de la même couleur, très-courts et presque couchés; de onze articles : le premier renflé, à peine aussi long que le troisième qui est plus grand que les suivants. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement canaliculé en dessus de celle-ci, ou creusé d'un sillon plus ou moins profond; sinueusement rétréci de derrière en devant, ou faiblement dilaté sur les côtés au dessous du sommet, et rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur les épaules en pointe épineuse; convexe en dessus; marqué longitudinalement d'une ligne lisse, souvent indistincte; noir; couvert de points enfoncés assez profonds et presque confluents; garni d'un duvet ou de poils grisâtres, mi-relevés, très-fins et peu apparents. Ecusson noir, triangulaire, ordinairement sillonné légèrement. Elytres un peu plus larges que le prothorax à l'extrémité de ses angles postérieurs; deux fois et demie (♂), ou trois fois (♀) aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; graduellement rétrécies de la base à l'extrémité (♂), ou faiblement élargies dans leur partie moyenne (♀); échancrées au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; faiblement débordées par le segment anal; subconvexes en dessus, plus brusquement rabattues sur les côtés; garnies à la suture d'un léger rebord; ruguleusement ponctuées ou garnies de points médiocrement rapprochés, de chacun desquels sort un poil cendré ou cendré jaunâtre, presque couché; d'un rouge ferrugineux, avec l'extrémité noire (♂); parées en outre d'une bande transversale de même couleur, située un peu en deçà du milieu, graduellement élargie vers la suture, et formant avec sa pareille une tache triangulaire, et liée avec la tache apicale par une bordure su-

turale (♀). Dessous du corps et pieds noirs, brillants, finement pointillés; garnis d'un duvet ou de poils couchés peu épais, d'un cendré jaunâtre brillant. Trois anneaux intermédiaires du ventre, d'un rouge ferrugineux. Pieds alongés, grêles. Premier article des tarses postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite principalement la France tempérée et méridionale. Elle n'est pas rare dans les environs de Lyon.

10. S. Melanura: Linn. *Prothorax noir; sinueusement rétréci en devant, épineux à ses angles postérieurs. Elytres rétrécies de la base à l'extrémité; d'un rouge ferrugineux, avec une large bande suturale et l'extrémité, noires (♀); ou d'un rouge livide, avec le rebord suturel et l'extrémité, noirs (♂). Ventre noir.*

Linn. *Leptura melanura*, Syst. Nat. 2. 637. 2. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 19. ♀. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 474. — De Geer, *Leptura sutura-nigra*, Mem. t. 5. p. 138. 13.

Var. A. *Elytres d'un testacé livide, avec l'extrémité noirâtre ♂.*

Long. 7 1/2 à 10^{mm} (3 à 4^{l}). Larg. 2 à 2 1/2^{mm} (3/4 à 1^{l}).

Tête triangulaire; noire; parcimonieusement garnie de poils cendrés ou obscurs, très-fins, mi-relevés, peu apparents; couverte de points enfoncés, confluents sur le vertex, un peu moins rapprochés sur la face, plus espacés encore sur le postépistome; transversalement sillonnée à la base du front; relevée sur celui-ci en un plan incliné abruptement terminé derrière les antennes et creusé entre celles-ci; longitudinalement rayée d'une ligne légère; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure; aussi longues que le corps (♂); ou un peu moins longues que lui (♀); filiformes; noires; garnies de poils de la même couleur, très courts et presque couchés; de onze articles: le premier renflé, à peine aussi long que le troisième qui est plus grand que les suivants. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement canaliculé au-dessus de celle-ci, ou creusé d'un sillon parfois peu profond; sinueusement rétréci de derrière en devant, ou faiblement dilaté sur les côtés au dessous du sommet, et rétréci au dessus des angles postérieurs prolongés sur les épaules en pointe épineuse; convexe en dessus; creusé longitudinalement d'un sillon étroit et oblitéré et souvent indistinct; noir, couvert de points enfoncés presque confluents; garni d'un duvet

ou de poils cendrés, mi-relevés, fins et peu apparents. Écusson noir, triangulaire, légèrement canaliculé. Élytres un peu plus larges que le prothorax à l'extrémité de ses angles postérieurs; deux fois et demie (♂), ou trois fois (♀) aussi longues que lui; à fossette humérale assez légère; graduellement rétrécies de la base à l'extrémité (♂), ou un peu élargies dans leur partie moyenne (♀); échancrées au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; faiblement débordées par le segment anal; subconvexes en dessus, plus brusquement rabattues sur les côtés; garnies à la suture d'un léger rebord; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points médiocrement rapprochés, de chacun desquels sort un poil cendré ou cendré jaunâtre presque couché; d'un rouge livide, avec le rebord sutural et l'extrémité, noirs (♂); ou d'un rouge ferrugineux, avec une large bande suturale et l'extrémité, noires (♀). Dessous du corps et pieds noirs, brillants; finement pointillés; garnis d'un duvet ou de poils couchés peu épais, d'un cendré jaunâtre brillant. Pieds alongés, grêles. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois derniers réunis.

Cette espèce est commune dans toute la France tempérée et septentrionale. Sa larve est rougeâtre; elle vit dans le chêne.

Genre. *Leptura*, Lepture; Linn.

(λεπτὸς, mince; οὐρὰ, queue.)

Élytres rétrécies de la base à l'extrémité; ordinairement tronquées ou échancrées au sommet. Prothorax plus étroit en devant, arrondi latéralement dans son milieu, et rétréci au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; presque toujours transversalement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux, à dernier article presque ovoïde, avec le sommet tronqué. Antennes généralement aussi longues que le corps dans les mâles, un peu plus courtes dans les femelles; subfiliformes; de onze articles : le premier arqué, renflé; les troisième à cinquième plus grêles que les suivants qui sont parfois dentés en scie, surtout chez les mâles. Dernier segment du ventre canaliculé longitudinalement, et bidenté à son extrémité dans plusieurs. Pieds alongés. Cuisses généralement linéaires ou peu renflées. Premier article des tarses habituellement aussi long que tous les suivants réunis.

Ce genre, par les angles postérieurs de son prothorax qui sont obtus ou non prolongés en pointe épineuse, se distingue facilement du précédent. Les élytres, notablement et graduellement rétrécies de la base

à l'extrémité (♂), ou souvent subparallèles, mais sans traces de rétrécissement dans leur partie moyenne (♀), forment un caractère qui le sépare du suivant.

1. **L. Virens**; Linn. *Dessus du corps entièrement revêtu d'un duvet velouté d'un beau vert jaunâtre. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus. Elytres graduellement rétrécies vers l'extrémité, à peine tronquées au sommet.*

Linn. Syst. Nat. 2. p. 638. 7. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 13. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 482. 21.

Var. A. *Dessus du corps noir, revêtu d'un duvet cendré ou cendré verdâtre.*

Long. 15 à 20^{mm} (6 à 8^{l}). Larg. 5 à 7 1/2^{mm} (2 à 3^{l}).

Tête noire, mais revêtue comme tout le dessus du corps d'un duvet épais, velouté, d'un vert jaune; peu distinctement ponctuée; transversalement sillonnée au dessus de l'épistome, et longitudinalement entre les antennes; graduellement élevée, depuis la base du front jusqu'à celles-ci, en un plan incliné abruptement coupé derrière elles; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs, faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes peu distantes entre elles à la base, situées au devant de l'échancrure des yeux; subfiliformes; égalant les trois quarts du corps en longueur (♀), ou presque aussi longues que lui (♂); de onze articles: le premier renflé, arqué, au moins aussi long que le troisième celui-ci, et les suivants, jaunes ou ferrugineux à la base, noirs au sommet, mais paraissant annelés de jaune et de vert, par l'effet du duvet jaune dont ils sont garnis. Prothorax plus long que large; tronqué antérieurement, faiblement bisinueux en arrière; presque conique; plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête; un peu resserré près des angles postérieurs, qui sont obtus; convexe en dessus; rebordé au sommet, transversalement canaliculé au dessus de la base; longitudinalement sillonné dans son milieu; noir, ponctué; velouté de vert jaune. Ecusson de même couleur, en triangle obtus. Elytres presque une fois aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui, à fossette humérale prononcée; subrectangulaires et relevées aux épaules; graduellement rétrécies, mais plus sensiblement près de l'extrémité; obliquement tronquées au sommet; subdéprimées en dessus, brusquement rabattues sur les côtés; noires, revêtues d'un duvet épais

d'un vert jaune. Dessous du corps couvert d'un duvet épais d'un jaune verdâtre. Pieds alongés, noirs, revêtus d'un duvet jaune vert. Premier article des tarses postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette belle espèce habite les montagnes alpines. On la trouve vers la fin de juillet, sur les fleurs en ombelle. Elle n'est pas très-rare dans les prairies qui dominent la Grande-Chartreuse. Les exemplaires qu'on rencontre dans l'arrière-saison, ont ordinairement le dessus du corps plus ou moins épilé, noirâtre, ou garni d'un duvet devenu cendré.

2. **L. Rubro-testacea**; Illig. *Prothorax arrondi latéralement dans son milieu; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus. Elytres échancrées obliquement au sommet. Base au moins des jambes et des tarses, d'un ferrugineux testacé.*

Illig. Magaz. t. 4. p. 122. 17. — Gyll. Syn. Ins. t. 4. p. 16. 15. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 481. 22.

♂. Antennes dentées en scie. Prothorax noir Elytres d'un testacé livide; graduellement rétrécies de la base à l'extrémité.

Linn. *Leptura testacea*, Syst. Nat 2. 638. 5. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 12. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 481.

♀. Antennes subdentées. Prothorax et élytres couleur de sanguine; celles-ci subparallèles dans leur plus grande longueur, et curvilinéairement rétrécies vers l'extrémité.

Linn. *Leptura rubra*. Syst Nat. 2. p. 638. 3. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 11. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 481.

Var. ♀. **L. Occipitalis**; Nob. *Partie postérieure de la tête parée de deux taches ferrugineuses.*

♂. Long. 15 à 17 1/2mm (6 à 7l). Larg. 5 à 5 3/4mm (2 à 2 1/4l).

♀. Long. 17 1/2 à 22 1/2mm (7 à 9l). Larg. 6 1/4 à 7 1/2mm (2 1/2 à 3l).

Tête triangulaire, noire; finement chagrinée; couverte de petits points moins rapprochés sur le postépistome; presque glabre en devant, hérissée sur l'occiput et derrière les yeux de poils cendrés jaunâtres; transversalement sillonnée au bas du front, et longitudinalement depuis celui-ci jusqu'à l'occiput; creusée entre les antennes; relevée au devant de celles-ci en un plan incliné abruptement coupé après leur base; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocre-

ment échancrés ; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux ; aussi longues au moins que le corps ; subfiliformes (♀), dentées en scie au côté intérieur dans leur seconde moitié (♂) ; noires ; légèrement garnies d'un duvet de même couleur ; de onze articles : le premier arqué, renflé, à peine aussi long que le troisième ; le dernier comme appendiculé. Prothorax tronqué antérieurement en ligne droite, subsinueusement à sa partie postérieure ; étroitement rebordé au sommet et à la base ; transversalement canaliculé au dessus de celui-là, et plus fortement au dessus de celle-ci ; beaucoup plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête ; curvilinéairement élargi en arrière ; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont presque nuls ; subconvexe en dessus ; finement chagriné ; marqué longitudinalement dans son milieu d'une ligne lisse ; creusé d'une fossette oblique, vers les angles postérieurs de sa surface ; d'un rouge ferrugineux (♀), noir (♂) ; garni d'un duvet cendré jaunâtre, brillant à certain jour. Ecusson en triangle pointu ; noir, garni de duvet. Elytres un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale prononcée ; graduellement rétrécies vers l'extrémité (♂), plus larges jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur et plus sensiblement rétrécies ensuite (♀) ; obliquement échancrées au sommet ; acuminées à l'angle extérieur ; subconvexes longitudinalement sur leur disque, brusquement rabattues sur les côtés ; ruguleusement pointillées ; légèrement garnies d'un duvet cendré jaunâtre ; d'un jaune livide (♂), ou d'un rouge ferrugineux (♀). Dessous du corps noir, luisant ; garni d'un duvet jaune livide doré, brillant à certain jour. Segment anal très-faiblement bifide (♀), fortement échancré et terminé de chaque côté en pointe épineuse (♂). Pieds alongés, garnis d'un duvet livide jaunâtre. Cuisses noires. Jambes et tarses d'un ferrugineux livide, avec l'extrémité des premières et de la plupart des articles des seconds, noirâtre.

Cette espèce habite une grande partie de la France. Elle est commune pendant les mois de juin et de juillet, dans les montagnes du Lyonnais. Sa larve vit dans le pin et dans le sapin.

3. **L. Rufa** ; Baulé. *Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus ; noir ainsi que la tête et l'extrémité des mandibules. Elytres échancrées au sommet, d'un rouge ferrugineux, ainsi que le labre, les palpes, l'anus et les pieds.*

♂. Antennes noires. Elytres graduellement rétrécies de la base à l'extrémité.

♀. Antennes ferrugineuses. Elytres plus ovalaires.

Brullé, Expéd. de Morée, t. 3. p. 265. 511. pl. 43. fig. 6. ♂.— Dupont, in litteris. *Leptura rufa*. Dej. inéd.

Long. 17 1/2mm (7l). Larg. 6 1/4 à 7 1/2mm (2 1/2 à 3l).

Tête triangulaire, noire; couverte de points enfoncés confluents; hérissée de poils cendrés livides; transversalement canaliculée au bas du front; longitudinalement creusée entre les antennes, d'un sillon linéairement prolongé jusqu'à l'occiput; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Labre, base des mandibules et palpes, moins le dernier article des maxillaires, ferrugineux. Yeux bruns, faiblement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux; un peu moins longues que le corps (♂), ou en égalant à peine les deux tiers (♀); filiformes; noires (♂), ou ferrugineuses (♀); de onze articles, le premier renflé. Prothorax plus long que large; tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; relevé en rebord au sommet et à la base; transversalement sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde; latéralement étranglé à l'extrémité de ces sillons; dilaté et arrondi de chaque côté dans son milieu; plus étroit en devant qu'en arrière; obtus à ses angles postérieurs; convexe sur son disque; chagriné ou couvert de points enfoncés, assez gros et confluents; noir; garni d'un duvet cendré livide. Ecusson en triangle alongé, obtus; noir; ponctué; garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rétrécies de la base à l'extrémité; obliquement échancrées ou tronquées au sommet; subconvexes en dessus; munies d'un léger rebord à la suture; d'un rouge ferrugineux; rugueusement ponctuées; couvertes de points enfoncés, plus gros près de la base, graduellement affaiblis à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil cendré jaunâtre, court et peu apparent. Partie thoracique du dessous du corps, noire, luisante; pointillée; garnie d'un duvet cendré livide, brillant à certain jour. Derniers anneaux du ventre au moins, ferrugineux, plus légèrement garnis de duvet. Pieds de la même couleur, avec le dernier article des tarses, noir. Premier article de ceux-ci égal ou presque aussi long que les trois suivants réunis.

J'ai reçu cette espèce de M. Dupont, de Paris, comme étant la *Leptura rufa*, de la collection de M. le comte Dejean. On la trouve, mais rarement, dans les parties méridionales de la France.

4. **L. Fontenayi**: Nob. *Élytres d'un rouge ferrugineux; échancrées obliquement au sommet. Prothorax inégalement arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps. Cuisses simples.* (pl. 3. fig. 8.)

Long. 15 à 16 1/4^{mm} (6 à 6 1/2^{l}). Larg. 6 1/4^{mm} (2 1/2^{l}).

♂. Tête triangulaire, noire; couverte de points enfoncés, de grosseur inégale sur le vertex, ou en partie oblitérés; hérissée de poils cendrés peu épais; transversalement canaliculée entre le postépistome et le front; creusée d'un sillon dans le milieu de ce dernier, et longitudinalement bombée au devant de la base des antennes; brusquement rétrécie presque immédiatement après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes égalant en longueur les quatre cinquièmes du corps; noires; garnies de poils très-courts et de même couleur; subfiliformes dans leur première moitié, dentées en scie dans la seconde; de onze articles : le premier renflé, arqué, un peu moins long que le troisième; le dernier appendiculé d'une manière prononcée, et comme composé de deux pièces. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; rebordé au sommet et à la base; parallèlement canaliculé au dessous du premier et au dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons, surtout de celui de la base; plus étroit en devant qu'en arrière; subarrondi dans le milieu de ses côtés; obtus à ses angles postérieurs; subconvexe en dessus; antérieurement creusé dans son milieu d'une fossette ou d'un sillon oblitéré; couvert de points enfoncés assez rapprochés, plus gros que ceux de la tête; noir; hérissé de poils cendrés peu épais et faiblement apparents. Ecusson noir, en triangle curviligne, obtus au sommet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; subgraduellement élargies de la base à l'extrémité, ou faiblement dilatées dans leur partie moyenne; obliquement échancrées au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; subconvexes en dessus; d'un rouge ferrugineux; presque glabres; couvertes de points rapprochés, plus gros près de la base, et graduellement affaiblis à la partie opposée. Dessous du corps noir, luisant; pointillé sur le postpectus, mais très-parcimonieusement sur le ventre; couvert d'un duvet cendré blanchâtre, formant de chaque côté, près du bord antérieur des anneaux du ventre, une bande brillante d'un blanc d'argent. Segment anal sinueusement échancré et subépineux à ses extrémités. Pieds alongés, noirs; légèrement garnis

d'un duvet cendré. Premier article des tarses postérieurs aussi long que les trois suivants réunis.

J'ai dédié cette espèce méridionale à M. le colonel de Fontenay, entomologiste lyonnais. Je l'ai reçue de M. Bompart, qui l'avait prise dans les environs de Montpellier. Elle m'a été envoyée par M. Dupont, de Paris, sous le nom de *Leptura erythroptera*, Dej., dénomination que je n'ai pu adopter, étant déjà appliquée par M. Germar à une autre Lepture. La femelle m'est inconnue.

5. **L. Rufipennis**; Nob. *Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que la tête et le dessus du corps. Elytres d'un rouge ferrugineux; obliquement échancrées au sommet. Pieds antérieurs et intermédiaires, d'un testacé ferrugineux, à cuisses renflées; les postérieurs noirs, avec l'extrémité des jambes, et partie des tarses, d'un ferrugineux obscur.* (pl. 3, fig 9.)

Long. 16 1/4^{mm} (6 1/4^{l}). Larg. 5^{mm} (2^{l}).

Tête triangulaire, noire; très finement chagrinée ou couverte de petits points confluents, mais espacés sur le postépistome; parcimonieusement hérissée de poils obscurs; transversalement sillonnée à la base du front, renflée à celle des antennes; longitudinalement creusée entre celles-ci, d'un sillon plus large et plus profond, linéairement prolongé jusqu'au vertex; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes et labre d'un testacé ferrugineux. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; de la longueur du corps; subfiliformes; plus minces vers l'extrémité; noires à la base, brunes ou d'un ferrugineux obscur dans leur seconde moitié; garnies de poils courts et obscurs; de onze articles: le premier arqué, renflé, à peine aussi long que le troisième; celui-ci un peu moins grand que le cinquième; le dernier subappendiculé. Prothorax tronqué antérieurement, et plus étroit que la partie occipitale de la tête, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet, presque sans rebord à la base, mais profondément canaliculé au dessus de cette dernière; curvilinéairement rétréci en devant, arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus de ses angles postérieurs qui sont obtus; convexe en dessus; couvert de points enfoncés rapprochés; noir; hérissé de poils obscurs. Ecusson noir, en triangle alongé. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette

humérale faiblement prononcée ; rectangulaires, et peu ou point relevées aux épaules ; graduellement rétrécies de la base à l'extrémité ; obliquement tronquées au sommet ; terminées en pointe à l'angle extérieur ; débordées par le segment anal (♂) ; subconvexes en dessus ; munies à la suture d'un étroit rebord ; rouges ou d'un rouge ferrugineux ; ruguleusement ponctuées, ou couvertes à la base de points beaucoup plus gros que ceux du prothorax, graduellement affaiblis à la partie opposée, et de chacun desquels sort un poil couché, d'un cendré livide, peu apparent. Dessous du corps noir, luisant ; finement pointillé ; garni d'un duvet cendré ou cendré livide, court et peu apparent. Segment anal faiblement échancré. Pieds alongés ; les antérieurs d'un testacé ferrugineux, avec la base des cuisses noire ; les postérieurs noirs, avec l'extrémité des jambes et partie des tarses d'un ferrugineux obscur. Cuisses, les quatre antérieures surtout, assez fortement renflées. Premier article des tarses postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette belle espèce m'a été donnée par M. le docteur Crépu, de Grenoble, quoiqu'elle fût unique dans sa collection. Ce naturaliste l'avait prise dans les Alpes.

6. **L. Scutellata** ; Fab. *Dessus du corps ponctué ; d'un noir mat. Ecusson revêtu d'un duvet jaunâtre ou blanc. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus. Elytres obliquement échancrées au sommet.*

Fab. Syst. El. t. 2. p. 359. 29. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 15. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 485. 30.

Long. 13 3/4 à 20^{mm} (5 1/2 à 8'). Larg. ♂. 4 1/4 à 5^{mm} (1 3/4 à 2').
♀ 7 $1/2^{mm}$ (3').

Tête triangulaire, noire ; chagrinée ou couverte de points confluents ; parcimonieusement hérissée de poils cendrés ; médiocrement bombée sur le front ; transversalement canaliculée au bas de ce dernier ; sillonnée longitudinalement dans le milieu de celui-ci ; marquée au bas de ce sillon d'une impression ou plaque lisse et triangulaire ; brusquement rétrécie peu après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux ; à peine aussi longues que les trois quarts du corps (♂), ou en égalant les deux tiers (♀) ; filiformes ; noires ; garnies parcimonieusement de poils de la même couleur, courts et couchés ; de onze articles : le premier arqué, renflé, un peu moins long que le

troisième ; celui-ci plus grêle que les suivants, qui sont obconiques. Prothorax tronqué antérieurement, profondément bisinueux à sa partie postérieure ; rebordé étroitement au sommet, et moins sensiblement à la base ; transversalement sillonné au dessus du premier, canaliculé au dessus de la seconde ; plus étroit en devant qu'en arrière ; beaucoup moins large antérieurement que la partie occipitale de la tête ; arrondi sur les côtés ; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus ; convexe sur son disque ; parfois sillonné longitudinalement d'une ligne très-légère, le plus souvent nulle ou indistincte ; chagriné ou couvert de gros points enfoncés et confluents ; garni de poils obscurs, peu épais, courts et mi-couchés, d'un noir mat ; paré sur le rebord de sa base, et latéralement sur celui des côtés, d'un duvet épais d'un jaune doré, souvent cendré ou cendré blanchâtre, et alors peu apparent. Ecusson alongé, curviligne vers son extrémité ; revêtu d'un duvet épais d'un jaune doré, ou le plus souvent d'un blanc d'argent. Elytres un tiers plus larges que le prothorax dans son milieu ; trois fois aussi longues que lui ; sinueuses à leur base ; à fossette humérale faiblement marquée ou peu profonde ; subrectangulaires aux épaules ; faiblement (♀), ou notablement (♂) rétrécies de ce point à l'extrémité, mais plus sensiblement près de celle-ci ; échancrées obliquement au sommet ; terminées en pointe à l'angle extérieur ; subconvexes en dessus ; plus brusquement rétrécies sur les côtés ; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points très-gros près de la base, graduellement affaiblis à la partie opposée ; d'un noir mat ; presque glabres. Dessous du corps noir, luisant ; très-finement pointillé ; garni d'un duvet cendré, peu épais et brillant à certain jour. Segment anal étroitement et faiblement échancré (♀), ou largement échancré et bidenté à l'extrémité (♂). Pieds médiocrement alongés ; d'un noir mat, parcimonieusement garnis d'un duvet cendré. Cuisses sensiblement renflées en massue. Premier article des tarses postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite les parties froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les provinces au nord de Lyon, dans les environs de Paris et dans les Alpes ; mais elle n'est bien commune nulle part.

7. **L. Hastata** ; Fab. *Elytres obliquement échancrées à l'extrémité ; d'un rouge ferrugineux ; ornées d'une tache suturale noire, partant du milieu, et graduellement rétrécie jusqu'au sommet qui est également noir. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus ; noir, ainsi que tout le reste du corps.*

FAB Syst. El. t. 2. p. 354. 2.— PANZ. Faun. Germ. fasc. 22. pl. 12. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 473. 3.

Long. 13 à 16 1/4^{mm}(6 à 6 1/2^{l}). Larg. 4 1/4 à 6 1/4^{mm} (1 3/4 à 2 1/2^{l}).

Tête triangulaire, noire; finement chagrinée; presque glabre, parcimonieusement hérissée de poils cendrés blanchâtres; longitudinalement marquée d'une ligne peu enfoncée; transversalement sillonnée au bas du front; tuberculeusement relevée à la base des antennes; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs; subarrondis, faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes insérées à l'extrémité de l'échancrure des yeux; à peine aussi longues que le corps (♂), ou notablement moins longues que lui (♀); subfiliformes ou très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité; noires; légèrement garnies d'un duvet de même couleur; de onze articles: le premier renflé, arqué, à peine aussi long que le troisième. Prothorax tronqué antérieurement en droite ligne, bisinueusement à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; creusé d'un sillon parallèle au-dessous de celui-là et au dessus de celle-ci; plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête; arrondi de chaque côté, et aussi large dans son milieu que cette dernière; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont presque nuls; convexe en dessus; longitudinalement marqué d'une ligne enfoncée plus ou moins oblitérée; couvert de points enfoncés rapprochés; noir, légèrement garni d'un duvet de même couleur et peu apparent. Ecusson noir, en triangle pointu. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; un peu curvilinéairement rétrécies des épaules à l'extrémité, surtout chez les femelles; obliquement tronquées ou presque arrondies, de l'angle extérieur à l'angle sutural; faiblement débordées par le segment anal; subconvexes longitudinalement sur le disque, plus brusquement rabattues sur les côtés; ruguleusement pointillées et d'une manière plus forte près de la base qu'à l'extrémité opposée; rouges; parées sur leur suture, au tiers de leur longueur, d'une tache noire commune aux deux étuis et prolongée en triangle jusqu'au sommet qui est également noir. Dessous du corps noir, très-finement pointillé; revêtu principalement sur le ventre d'un duvet gris argenté très-brillant, à certain jour. Segment anal presque entier (♀) ou échancré (♂). Pieds alongés, d'un beau noir, garnis légèrement d'un duvet de même couleur.

On trouve cette espèce dans les parties méridionales et centrales de la France. Elle n'est pas rare à Lyon sur les fleurs, principalement sur celles en ombelle.

8. **L. Tomentosa**; Fab. *Elytres échancrées à l'extrémité; d'un jaune rouge livide, avec le sommet noir. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles supérieurs qui sont obtus; hérissé de poils cendrés; noir, ainsi que tout le reste du corps. Segment anal échancré et bidenté. Pieds médiocrement longs et assez forts.*

♂. Elytres graduellement rétrécies de la base à l'extrémité. Extrémité du segment anal large, fortement échancrée et bidentée.

♀. Elytres plus ovalaires. Extrémité du segment anal étroite, faiblement échancrée.

Fab. Syst. El. t. 2. p. 355. 4. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69, pl. 19. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 474. 4. — De Geer, *Leptura fulva*, Mem. t. 5. p. 136. 13.

Long. 12 1/2 à 13 3/4mm (5 à 5 1/2l). Larg. 3 3/4 à 4 1/2mm (1 1/2 à 1 3/4l).

Tête triangulaire, noire; hérissée principalement sur le vertex de poils cendrés jaunâtres; couverte de points enfoncés, moins rapprochés sur le postépistome; transversalement sillonnée au bas du front, et longitudinalement entre les antennes; relevée à la base de chacune de celles-ci en un tubercule prolongé en plan incliné en devant, et coupé abruptement après elles; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, subarrondis, faiblement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes de la longueur du corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); subfiliformes ou très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité; noires; légèrement garnies d'un duvet de la même couleur; de onze articles : le premier renflé, moins long que le troisième; le dernier comme appendiculé. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; étroitement tronqué au sommet et à la base; parallèlement sillonné au dessus de celui-là et au dessus de celle-ci; plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête; arrondi sur les côtés, et aussi large que cette dernière; étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont presque nuls; convexe en dessus; chagriné ou couvert de points enfoncés confluents; marqué longitudinalement d'une ligne enfoncée, souvent presque oblitérée; noir; hérissé de poils médiocrement épais, d'un livide jaunâtre. Ecusson en triangle pointu; noir; légèrement garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-apparente; subgraduellement rétrécies des épaules à l'extrémité (♂), ou très-faiblement renflées dans leur partie moyenne (♀); échancrées obliquement au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; un peu débordées par le segment anal;

subconvexes longitudinalement en dessus; brusquement rabattues sur les côtés; ruguleusement pointillées; jaunes ou d'un jaune rougeâtre, avec l'extrémité noire; garnies légèrement d'un duvet ou de poils courts mi-relevés, de la couleur de leur fond. Dessous du corps noir, luisant; revêtu d'un duvet cendré argenté, très-brillant à certain jour. Segment anal faiblement sillonné longitudinalement, et légèrement bifide à l'extrémité (♀); profondément canaliculé dans sa longueur, fortement échancré à son extrémité, et terminé de chaque côté en pointe (♂). Pieds alongés, noirs; légèrement garnis d'un duvet cendré jaunâtre. Jambes postérieures amincies vers la base, parallèles dans leur plus grande longueur, ou presque plus larges dans leur milieu.

Obs. Elle diffère des *L. cincta* et *sanguinolenta* ♂ par son bord extérieur qui n'est pas noir, et par son segment anal.

Cette espèce habite toutes les parties de la France. Elle est commune presque partout. On la trouve sur les fleurs.

9. **L. Cincta**; Gyll. *Elytres échancrées à l'extrémité; soit d'une couleur livide, avec le sommet, le bord extérieur et le rebord sutural, noirs; soit rouges, avec une partie du bord externe et le bout du sommet, noirs. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps. Segment anal peu ou point échancré. Pieds grêles et alongés.*

Gyll. Ins. Suec. t. 4. p. 19. 18. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 477. 15.

♂. Elytres graduellement rétrécies; d'une couleur livide, avec le sommet, le bord externe et le rebord sutural, noirs.

Fab. Syst. El. t. 2. p. 356. 12. — Oliv. *Leptura limbata*, Ent. t. 4. n° 73. pl. 2. fig. 20.

♂. Var. A. *Bord extérieur des élytres noir, seulement dans sa dernière moitié.*

Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 10.

♀. Elytres subparallèles; rouges, ou d'un jaune rouge ou testacé, avec une partie au moins du bord externe et le sommet, noirs.

Illig. Mag. t. 4. p. 121. 15. — Oliv. *Leptura sanguinolenta*, var. Ent. t. 4. n° 73. pl. 3 fig. 29. b. — Panz. *Leptura sanguinolenta*, ♂. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 9.

♀. Var. B. **L. Variabilis**; Payk. *Elytres rouges, avec le bord externe et une partie de la surface, noirs.*

Payk. Faun. Suec. t. 3. p. 110. var. β. — Oliv. *Leptura notata*, Ent. t. 4. n° 73. pl. 1. fig. 11. — Scop. *Leptura dubia*, Ent. Carn. p. 47. 151.

♀. Var. C. **L. Luctuosa**; Nob. *Elytres entièrement noires.*

Gyll. *Leptura cinca* var. c. Ins. Succ. t. 4. p. 19. 18. — Fab. *Leptura chamomillæ*? Syst. El. t. 2. p. 359. 30.

Long. 12 1/2 à 15mm (5 à 6l). Larg. ♂ 3 3/4mm (1 1/2l). ♀ 5mm (2l).

Tête triangulaire, noire; très-finement chagrinée ou couverte de petits points confluents, mais plus gros et espacés sur le postépistome; hérissée de poils nombreux, d'un cendré livide; transversalement canaliculée au bas du front; creusée longitudinalement dans le milieu de celui-ci, d'un sillon large et médiocrement profond; bombée de chaque côté de ce sillon; brusquement rétrécie un peu après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); subfiliformes; noires; garnies de poils obscurs très-courts; de onze articles : le premier arqué, renflé, presque aussi grand que le troisième; celui-ci, et les deux ou trois suivants, plus grêles que les derniers. Prothorax moitié plus long que large (♂), un peu moins alongé (♀); tronqué entérieurement, subsinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement creusé au dessous du premier, d'un sillon presque oblitéré, plus profondément canaliculé au dessus de la seconde; faiblement étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; un peu plus étroit en devant qu'en arrière; très-légèrement dilaté dans le milieu de ses bords latéraux; obtus à ses angles postérieurs; convexe en dessus; noir; sillonné parfois d'une ligne légère, le plus souvent indistincte; finement chagriné ou couvert de points enfoncés confluents, plus gros que ceux de la tête; hérissé de poils cendrés peu nombreux. Ecusson triangulaire, obtus à son extrémité; noir, garni de poils livides. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et quart aussi longues (♂), ou trois fois aussi longues que lui (♀); à fossette humérale assez marquée; graduellement rétrécies de la base, mais plus sensiblement près de l'extrémité (♂), tou rès-faiblement dilatées dans leur partie moyenne; (♀); un peu obliquement tronquées au sommet; subdéprimées sur leur disque, brusquement inclinées sur les côtés; couvertes de petits points enfoncés assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil court et mi-couché noirâtre (♂), ou livide (♀); d'un jaune livide, avec le rebord sutural, une bordure le long du côté extérieur

et l'extrémité, noirs (♂); d'un rouge jaune ou testacé rougeâtre avec une partie du bord externe, noire (♀). Dessous du corps noir couvert d'un duvet cendré livide, brillant, formant à certain jour une bordure ciliée, d'un cendré flavescent aux anneaux du ventre. Segment anal légèrement sillonné (♀), ou à peine échancré (♂). Pieds alongés, grêles; noirs, légèrement garnis d'un duvet cendré. Premier article des tarses postérieurs plus long que les trois derniers réunis.

Obs. Le mâle diffère de la *L. sanguinolenta* ♂ par sa taille, sa forme plus étroite, sa couleur plus livide et surtout par son rebord sutural noir. La var. *variabilis* offre des variations nombreuses dans les taches des élytres. Tantôt elles n'ont qu'une sorte de raie noire sur leur disque, tantôt c'est leur suture ou seulement une partie de celle-ci qui est largement de cette couleur; chez d'autres individus la teinte noire s'étend progressivement et ne laisse qu'une partie des épaules ou le sommet rouge. Dans la var. *luctuosa*, la couleur noire a usurpé toute la surface. M. Schonherr rapporte la *Leptura chamomillæ* de Fabricius à la *Strangalia pubescens*; M. Megerle en fait, mais à tort, une variété de la *Leptura sanguinolenta* ♀, qui conserve toujours sa couleur rouge; M. Germar l'applique avec plus de raison à la *Leptura cincta*.

Cette espèce habite les parties tempérées et froides de la France. On la trouve quelquefois dans les montagnes lyonnaises, et communément dans les Alpes.

10. **L. Sanguinolenta;** Gyll. *Elytres échancrées à l'extrémité: soit d'un jaune livide avec le sommet et une partie au moins du bord externe, noirs; soit entièrement rouges. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps. Segment anal peu ou point échancré. Pieds grêles et alongés.*

Gyll. Ins. Suec. t. 4. p. 20. 19. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 477. 14. — De Geer, *Leptura variabilis*, Mem. t. 5. p. 137. 14.

♂. Elytres d'un jaune livide, avec le sommet et une partie au moins du bord externe, noirs.

Illig. Mag. t. 4. p. 121. 11.

♀. Elytres plus larges; entièrement d'un rouge vif.

Fab. Syst. El. t. 2. p. 356. 11. — Oliv. Ent. t. 4. n° 73. pl. 3. fig. 29. a.

Long. 10 à 12 1/2^{mm} (4 à 5^{l}). Larg. 3 3/4 à 4 1/4^{mm} (1 1/2 à 1 3/4^{l}).

Tête triangulaire, noire; hérissée principalement sur le vertex de

poils cendrés blanchâtres; couverte de points enfoncés assez gros et confluents, mais moins rapprochés sur le postépistome; transversalement sillonnée et marquée au bas du front, d'une impression lisse et triangulaire; creusée longitudinalement d'une ligne très-légère; relevée à la base de chaque antenne en un tubercule prolongé en devant en un plan incliné; brusquement rétrécie après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, faiblement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes de la longueur du corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); subfiliformes ou très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité; noires; légèrement garnies d'un duvet de la même couleur; de onze articles : le premier renflé, moins long que le troisième; le dernier, plus court que le quatrième (♀), ou notablement plus long que lui (♂). Prothorax plus long proportionnellement dans les mâles; tronqué ou arqué en devant, bisinueux en arrière, surtout chez les femelles; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement canaliculé parallèlement à ce rebord, au dessous du premier et plus fortement au dessus de la seconde; plus étroit en devant que la partie postérieure de la tête; antérieurement arrondi sur les côtés, et rétréci (d'une manière plus sensible chez les femelles) au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; convexe en dessus; finement chagriné ou couvert de points enfoncés confluents; noir, garni d'un léger duvet cendré blanchâtre, peu apparent; parcimonieusement hérissé de poils de la même couleur. Ecusson en triangle pointu; noir, légèrement garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; relevées aux épaules; graduellement rétrécies jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur (♂), ou faiblement dilatées latéralement (♀); plus sensiblement rétrécies vers leur extrémité; obliquement tronquées au sommet; terminées en pointe à l'angle extérieur; un peu débordées par le segment anal, surtout chez les femelles; subconvexes longitudinalement sur leur disque, plus brusquement rabattues sur les côtés; d'un jaune pâle ou livide, avec le bord externe et l'extrémité, noirs (♂); uniformément d'un beau rouge (♀); ruguleusement pointillées ou couvertes de points assez rapprochés, de chacun desquels sort un poil court, mi-couché, d'un cendré jaunâtre (♂), ou noir (♀). Dessous du corps et pieds d'un noir luisant; finement pointillés; garnis d'un duvet livide ou cendré jaunâtre, brillant et plus apparent à certain jour. Pieds alongés. Premier article des tarses postérieurs au moins aussi long que tous les suivants réunis.

Obs. Les pieds, surtout ceux des mâles, se détachent avec une extrême facilité.

France. On la trouve dans les montagnes du Pila et du Lyonnais, et moins rarement dans les Alpes. Sa larve vit dans le pin et le sapin.

11. **L. Maculicornis**; De Geer. *Elytres d'un jaune livide; échancrées à leur sommet. Antennes annelées de ferrugineux livide à la base de leurs articles. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps.*

♂. Elytres graduellement rétrécies. Extrémité du segment anal large, échancrée et bidentée.

♀. Elytres plus ovalaires ou subparallèles. Extrémité du segment anal plus étroite et sans échancrure.

De Geer, Mém. t. 5. p. 139. 16. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 474. 5.

Long. 10 à 11 1/4^{mm} (4 à 4 1/2^{l}). Larg. 3 3/4 à 4 1/4^{mm} (1 1/2 à 1 3/4^{l}).

Tête noire ; finement chagrinée ou couverte de points enfoncés confluents, lisse et parcimonieusement ponctuée sur le postépistome ; hérissée de poils obscurs ; transversalement sillonnée au bas du front et marquée d'une impression lisse et triangulaire ; tuberculeusement relevée à la base de chaque antenne ; longitudinalement creusée d'une ligne étroite, peu profonde et souvent indistincte ; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns ; faiblement échancrés ; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux ; un peu moins longues que le corps ; subfiliformes ou très-faiblement renflées vers l'extrémité ; garnies de poils courts et couchés de la couleur de leur fond ; de onze articles : le premier renflé, arqué, aussi long que le troisième, noir, ainsi que celui-ci et le second ; le quatrième et les suivants annelés de jaune rouge à la base, noirs au sommet ; les derniers entièrement noirs. Prothorax tronqué antérieurement, subsinueux à sa partie postérieure ; étroitement rebordé au sommet, et peu ou point à la base ; transversalement sillonné au-dessus du premier, plus profondément canaliculé au-dessus de la seconde ; rétréci latéralement à l'extrémité de ces sillons ; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête, au moins aussi large qu'elle en arrière ; arrondi latéralement sur les côtés ; obtus à ses angles postérieurs ; convexe, du moins sur son disque ; chagriné, ou couvert de points enfoncés confluents, un peu plus gros que ceux de la tête ; noir ; hérissé de poils peu épais, d'un fauve cendré. Ecusson

noir, en triangle obtus. Élytres un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale profonde ; subgraduellement rétrécies (♂), ou subparallèles et plus fortement rétrécies vers l'extrémité (♀); obliquement tronquées ou échancrées de l'angle extérieur à l'angle sutural ; faiblement déhiscentes à ce dernier ; subconvexes en dessus ; couvertes de points enfoncés assez rapprochés, plus gros à la base et graduellement affaiblis à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil noirâtre, court et mi-couché, d'un jaune ferrugineux livide. Dessus du corps et pieds noirs, luisants ; finement pointillés; garnis d'un duvet peu épais, d'un cendré jaunâtre, brillant à certain jour. Segment anal fortement canaliculé ; échancré et bidenté à l'extrémité (♂), ou déprimé et à peine sillonné (♀). Pieds alongés. Premier article des tarses postérieurs presque aussi long que les trois suivants réunis.

Cette espèce habite les parties froides ou élevées de la France. Elle n'est pas rare dans les Alpes.

12. **L. Livida;** Fab. *Élytres tronquées ou obtuses au sommet ; d'un rouge jaune ou d'un jaune rouge. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus de ses angles postérieurs qui sont obtus ; noir, ainsi que tout le reste du corps. Segment anal terminé en pointe obtuse.*

Fab. Syst. El. t. 2. p. 355. 8. — Panz. Faun. Germ. fasc. 118. 5. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 476. 10. — Panz. *Leptura pastinacœ*, Ent. Germ. p. 275. 10.

Long. 6 1/4 à 8mm (2 1/2 à 3 1/4l). Larg. 2 à 3mm (3/4 à 1 1/4l).

Tête triangulaire ; noire ; couverte de gros points enfoncés, espacés sur le postépistome, confluents sur le reste de sa surface ; hérissée sur le vertex de poils livides ou d'un cendré jaunâtre ; transversalement sillonnée au bas du front ; peu relevée sur ce dernier ; marquée à la partie inférieure de celui-ci, d'une impression ou plaque lisse et triangulaire ; sillonnée longitudinalement d'une ligne légère et souvent à peine apparente ; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux noirs ; médiocrement échancrés ; saillants sur les bords de la tête. Antennes un peu moins longues que le corps (♂), ou en égalant à peine les deux tiers de la longueur (♀) ; subfiliformes ou plus épaisses vers l'extrémité ; noires ; faiblement garnies de poils presque couchés, de la même couleur ; de onze articles : le premier renflé, arqué, aussi long que les deux suivants pris ensemble ; les troisième et quatrième égaux, plus grêles, cylindriques et plus courts que les derniers. Prothorax tronqué

antérieurement, subsinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet et à la base; transversalement déprimé de chaque côté, au dessus de celle-ci; notablement moins large en devant que la partie occipitale de la tête; curvilinéairement rétréci en devant, obtus à ses angles postérieurs; convexe sur son disque; couvert de points enfoncés, aussi gros, mais moins rapprochés que ceux de la tête; noir; hérissé de poils d'un livide jaunâtre, plus épais. Ecusson en triangle rectiligne, noir. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; rectangulaires aux épaules; subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne, jusqu'aux quatre cinquièmes de leur longueur; curvilinéairement coupées de ce point à l'angle extérieur; obtuses ou légèrement tronquées au sommet; subconvexes en dessus; jaunes ou d'un jaune rouge; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points assez espacés, plus marqués à la base qu'à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil livide jaunâtre, mi-relevé. Dessous du corps et pieds d'un noir luisant; très-finement pointillés; parcimonieusement garnis d'un duvet cendré livide. Pieds alongés. Cuisses faiblement renflées. Jambes, ou du moins les antérieures, ordinairement livides à la base. Premier article des tarses moins long que les trois derniers réunis.

Cette espèce habite principalement la France tempérée et septentrionale. Elle se trouve, mais assez rarement, dans les montagnes lyonnaises.

13. **L. Unipunctata;** Oliv. *Elytres alongées et convexes; obtuses ou tronquées à l'extrémité; d'un rouge jaune, ornées chacune d'un point noir sur le milieu de leur disque. Prothorax arrondi latéralement dans son milieu, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; noir, ainsi que tout le reste du corps.*

Oliv. Ent. t. 4. n° 73. p. 13. 14. pl. 1. fig. 9. — Panz. Faun. Germ. fasc. 45. pl. 19. — Schoenh. Syn. Ins. t. 3. p. 473. 1.

Var. A. *Elytres d'un jaune pâle, ornées chacune d'un point noir.*

Long. 11 1/4 à 13 1/4^{mm} (4 1/2 à 5 1/2^{l}). Larg. 3 3/4 à 5^{mm} (1 1/2 à 2^{l}).

Tête noire; finement chagrinée ou couverte de points enfoncés confluents; marquée sur le postépistome de points plus gros et moins rapprochés; hérissée de poils d'un cendré livide; transversalement sillonnée au bas du front; relevée sur celui-ci, et marquée dans sa partie inférieure d'une impression lisse et triangulaire; creusée mé-

diocrement entre les antennes, et longitudinalement rayée d'une ligne très-légère; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns; faiblement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure de ceux-ci; un peu moins longues que le corps (♂), en égalant à peine les deux tiers (♀); subfiliformes ou très-faiblement plus épaisses vers l'extrémité; noires, garnies d'un duvet ou de poils courts et couchés, d'un cendré livide ou jaunâtre; de onze articles: le premier renflé, courbé, aussi long que le troisième, qui est plus long que les suivants. Prothorax tronqué antérieurement, subsinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet, peu sensiblement à la base; transversalement sillonné au-dessous du premier, plus profondément canaliculé au-dessus de la seconde; rétréci latéralement à l'extrémité de ces sillons; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête, au moins aussi large qu'elle en arrière; arrondi latéralement sur les côtés; passablement convexe sur son disque; longitudinalement creusé d'un sillon oblitéré ou faiblement apparent; noir; chagriné, ou couvert de points enfoncés confluents, plus gros que ceux de la tête; hérissé de poils d'un cendré jaunâtre ou livide. Écusson en triangle curviligne; noir; garni de poils cendrés livides. Élytres un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base; trois fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale très-marquée; un peu relevées aux épaules; subgraduellement rétrécies jusqu'aux trois quarts de leur longueur (♂), ou d'une manière moins sensible jusqu'à ce point et plus prononcée vers l'extrémité (♀); obtusément tronquées au sommet; un peu débordées par le segment anal; convexes en dessus; pointillées ou couvertes de petits points, plus marqués à la base qu'à la partie opposée, et de chacun desquels sort un poil cendré jaunâtre ou livide, hérissé ou mi-relevé; d'un rouge jaune; parées d'un point noir sur leur disque, presque au milieu de leur longueur; ornées le long de la suture d'une bordure de même couleur, postérieurement réduite au simple rebord, graduellement élargie au-delà du milieu en approchant de l'écusson. Dessous du corps et pieds noirs; finement pointillés; garnis de poils livides ou d'un cendré jaunâtre, plus épais et plus apparents sur celui-ci que sur celui-là. Premier article des tarses postérieurs un peu moins long que les trois derniers réunis.

Cette espèce est exclusivement méridionale. On la trouve principalement sur le *centrantus ruber*.

Genre. *Anoplodera*, Anoplodère; Nob.

(ἄνοπλος, non armé; δέρη, cou.)

Caractères. Elytres subparallèles ou légèrement rétrécies dans leur partie moyenne; obtuses ou faiblement tronquées au sommet; subconvexes ou convexes en dessus. Prothorax plus étroit en devant qu'en arrière; arrondi ou subarrondi latéralement dans son milieu; obtus à ses angles postérieurs. Palpes maxillaires plus longs que les labiaux; à dernier article renflé et tronqué. Antennes subfiliformes; presque aussi longues que le corps (♂), moins longues (♀); de onze articles. Pieds assez alongés. Cuisses médiocrement renflées. Premier article des tarses postérieurs à peine aussi long ou moins long que les trois suivants réunis.

1. **A. Sexguttata**; Fab. *Elytres subconvexes; parallèles; tronquées au sommet; noires, parées chacune de trois taches punctiformes d'un jaune rouge, longitudinalement disposées. Prothorax noir, ainsi que tout le reste du corps; curvilinéairement rétréci en devant, peu ou point au dessus des angles postérieurs qui sont obtus.*

Fab. *Leptura sexguttata*, Syst. El. t. 2. p. 364. 61. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. 32. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 496. 71.

Var. A. **A. Exclamationis**; Fab. *Taches postérieures des élytres réunies en une ligne.*

Fab. *Leptura exclamationis*, Syst. El. t. 2. p. 359. 27. — Oliv. Ent. t. 4. n° 73. pl. 2. fig. 19.

Var. B. **A. Biguttata**; Nob. *Tache antérieure seule existante.*

Schæff. Icon. pl. 182. fig. 4.

Long. 10 à 12 1/2^{mm} (4 à 5^{l}). Larg. 2 1/2 à 3 1/4^{mm} (1 à 1 1/4^{l}).

Tête triangulaire; noire; chagrinée ou couverte de points enfoncés assez profonds et confluents; parcimonieusement hérissée de poils cendrés; transversalement sillonnée au bas du front; marquée à la partie médiaire et inférieure de ce dernier d'une impression lisse et triangulaire; faiblement relevée sur celui-ci, et longitudinalement rayée d'une ligne peu profonde, non prolongée sur le vertex; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins lon-

gues que lui (♀); filiformes; noires; garnies de poils courts de la même couleur; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième, qui est plus grand que les suivants. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure; presque sans rebord au sommet et à la base; transversalement canaliculé au dessus de celle-ci; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; subconique ou curvilinéairement rétréci de derrière en devant; obtus à ses angles postérieurs; subconvexe sur son disque; couvert de points enfoncés et confluents, de la grosseur de ceux de la tête; noir; hérissé de poils obscurs peu apparents. Ecusson en triangle curviligne; noir; cilié de poils d'un cendré blanchâtre argenté. Elytres un tiers au moins aussi larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale peu profonde; subparallèles ou très-faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; obtuses ou obliquement tronquées au sommet de dehors en dedans; subconvexes en dessus; légèrement rebordées à la suture; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points enfoncés, plus gros près de la base, plus affaiblis à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil noirâtre, mi-couché, faiblement apparent; noires; parées chacune de trois taches subpunctiformes, d'un jaune rougeâtre: la première, plus ronde et plus petite, près de l'écusson; la seconde, anguleuse, située sur le disque, au tiers de la longueur; la troisième, presque transversale, ne touchant ni au bord externe, ni à la suture, et placée presque aux deux tiers. Dessous du corps noir; très-finement pointillé; revêtu d'un duvet cendré ou gris argenté, brillant à certain jour. Segment anal sillonné dans les mâles. Pieds alongés, noirs; plus légèrement garnis d'un duvet cendré. Cuisses très-faiblement renflées. Premier article des tarses postérieurs moins long que les trois derniers réunis.

Obs. Dans la var. *exclamationis*, les deux taches postérieures sont réunies. Cette particularité se rencontre principalement chez les mâles. Dans la var. *biguttata*, les deux taches postérieures ont disparu.

Cette espèce habite les parties tempérées et septentrionales de la France. On la trouve, mais très-rarement, dans les montagnes lyonnaises. Je l'ai reçue également des environs de Paris, de M. Blondel, et des Alpes, de M. Allard.

2. **A. Rufipes**; Fab. *Dessus du corps d'un noir mat, pubescent. Prothorax curvilinéairement rétréci en devant, peu ou point au dessus des angles postérieurs qui sont obtus. Elytres parallèles, obtusément tronquées*

au sommet, souvent subépineuses à l'angle sutural. Extrémité des cuisses et base des jambes, d'un rouge jaune.

FAB. *Leptura rufipes*, Syst. El. t. 2. p. 358. 23. — PANZ. Faun. Germ. fasc. 119. 18. — SCHÖNH. Syn. Ins. t. 3. p. 484. 26.

Var. A. A. Fuscipes; NOB. *Pieds entièrement noirs.*

GYLL. *Leptura rufipes*, var. b. Ins. Suec. t. 4. p. 27. 26.

Long. 10 3/4 à 12^{mm} (4 1/2 à 4 3/4^{l}). Larg. 3 à 3 3/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^{l}).

Tête triangulaire; noire; couverte de points enfoncés assez profonds et confluents, mais moins rapprochés sur le postépistome; parcimonieusement hérissée de poils cendrés; transversalement sillonnée au bas du front; relevée sur ce dernier en un plan incliné, abruptement terminé derrière les antennes, et creusé entre celles-ci; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns; médiocrement échancrés; saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues que le corps (♂), ou un peu moins longues que lui (♀); filiformes; noires; garnies de poils courts de la même couleur; de onze articles: le premier renflé, moins long que le troisième, qui est plus grand que les suivants. Prothorax tronqué antérieurement, subsinueux à sa partie postérieure; étroitement rebordé au sommet, sans rebord et transversalement canaliculé à la base; plus étroit en devant; curvilinéairement dilaté sur les côtés, au dessous du sommet; à peine rétréci au dessus des angles postérieurs qui sont obtus; convexe en dessus; chagriné ou couvert de points enfoncés confluents; d'un noir mat; parcimonieusement hérissé de poils cendrés. Écusson en triangle curviligne; noir; très-finement pointillé. Elytres un tiers au moins plus larges que le prothorax à sa base; trois fois au moins aussi longues que lui; à fossette humérale prononcée; relevées aux épaules; subparallèles ou rétrécies dans leur partie moyenne; arrondies à l'angle extérieur, obtuses au sommet, subépineuses à l'angle sutural; subconvexes en dessus; étroitement rebordées à la suture; rugueusement ponctuées ou couvertes de gros points enfoncés, plus marqués près de la base, plus affaiblis à la partie opposée; noires; hérissées de poils très-fins, cendrés, peu apparents. Dessous du corps noir, luisant; très-finement pointillé; garni d'un duvet cendré, d'un brillant argenté à certain jour. Segment anal échancré dans les mâles. Pieds alongés, garnis légèrement d'un duvet cendré; d'un jaune rouge avec la base des cuisses, la seconde moitié des jambes et les tarses, noirs. Cuisses faiblement renflées. Premier article des tarses postérieurs moins long que les trois derniers réunis.

Cette espèce habite les parties tempérées et septentrionales de la France. On la trouve, mais assez rarement, dans les montagnes lyonnaises.

3. **A. Lurida;** Fab. *Prothorax largement sillonné au dessous du sommet et au dessus de la base; obtus à ses angles postérieurs; subglobuleux sur son disque; d'un ferrugineux ou brun obscur ainsi que la tête. Elytres parallèles; d'un testacé livide. Pieds d'un livide jaunâtre, avec l'extrémité d'une partie des cuisses et la partie inférieure des jambes postérieures, noires.*

Fab. *Leptura lurida*, Syst. El. t. 2. p. 359. 31. — Panz. Faun. Germ. fasc. 69. pl. 16. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 485. 32. — Oliv. *Leptura suturalis*. Ent. t. 4. n° 73. p. 33. 48. pl. 4. fig. 49.

Long. 10 à 12 1/2^{mm} (4 à 5^{l}). Larg. 3 à 3 3/4^{mm} (1 1/4 à 1 1/2^{l}).

Tête d'un ferrugineux pâle, quelquefois d'un ferrugineux brunâtre, ou même brun sur le vertex; garnie d'un duvet cendré jaunâtre clairsemé; couverte de très-petits points confluents; transversalement sillonnée au bas du front; fortement tuberculeuse à la base des antennes, mais creusée entre celles-ci d'un sillon profond, souvent linéairement prolongé jusqu'au vertex; rétrécie presque immédiatement après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes d'un jaune pâle ou livide, à dernier article brun ou noir, au moins en partie. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues que le corps (♂), ou égalant les trois quarts de la longueur de celui-ci (♀); filiformes; de onze articles: le premier renflé, arqué, aussi long au moins que le troisième; celui-ci notablement plus grand que le suivant, mais à peine égal ou moins long que le cinquième; ordinairement d'un livide jaunâtre sur le premier article, et sur une partie plus ou moins grande de la seconde moitié des autres, avec la base de ceux-ci et souvent leur presque totalité obscure, brune ou noirâtre. Prothorax plus long que large, un peu arqué antérieurement, faiblement bisinueux à sa partie postérieure; relevé en rebord au sommet et à la base; profondément sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde; étranglé latéralement à l'extrémité de ces sillons; arrondi sur les côtés dans son milieu; plus étroit en devant qu'en arrière; obtus à ses angles postérieurs; subglobuleux sur son disque; longitudinalement creusé sur ce dernier d'un sillon plus ou moins oblitéré et parfois indistinct; couvert de petits points enfoncés assez rapprochés, ferrugineux, d'un ferrugineux brunâtre ou même brun; garni de poils assez longs, cou-

chés, d'un cendré jaunâtre. Ecusson triangulaire, noirâtre, garni de poils d'un cendré livide. Elytres près d'un tiers (♂), ou près de moitié (♀), plus larges que le prothorax à sa base; trois fois aussi longues que lui; à fossette humérale profonde; relevées aux épaules; subparallèles ou rétrécies dans leur partie moyenne jusqu'aux trois quarts de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité; obtuses ou étroitement arrondies au sommet; subconvexes en dessus; garnies d'un léger rebord; d'un jaune testacé livide; ruguleusement ponctuées, ou couvertes de points enfoncés assez rapprochés, graduellement moins gros de la base à l'extrémité opposée, desquels sortent des poils livides, presque couchés, peu apparents. Dessous du corps d'un livide brunâtre, souvent d'un jaune ou d'un testacé livide sur une partie ou la presque totalité du ventre; garni d'un duvet peu épais, cendré ou livide jaunâtre, brillant à certain jour. Segment anal creusé d'une fossette plus profonde dans les mâles. Pieds alongés, d'un testacé livide. Extrémité des cuisses intermédiaires, seconde moitié des cuisses et des jambes postérieures, ordinairement noirâtres. Premier article des tarses moins long ou à peine aussi long que les trois derniers réunis.

Obs. La tête et le prothorax sont parfois d'un ferrugineux assez clair, d'autres fois entièrement noirs. Les pieds ordinairement d'un jaune rouge livide, sont chez quelques individus d'un ferrugineux obscurément livide. Généralement l'extrémité des cuisses postérieures, et moins largement celle des intermédiaires, est noire; rarement celle des antérieures l'est également. La plus grande moitié des jambes postérieures, et moins communément une partie des intermédiaires, est aussi de cette couleur.

Cette espèce habite les parties froides ou septentrionales de la France. On la trouve dans les environs de Paris, dans les Alpes, et les bois humides de la Bresse et de la chaîne du Jura.

Genre. *Grammoptera*, GRAMMOPTÈRE. Serv.

(γραμμίκος, linéaire; πτερον, aile.)

Caractères. Elytres parallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; obtuses ou obtusément tronquées au sommet; subconvexes en dessus; un peu relevées aux épaules. Prothorax arrondi antérieurement sur les côtés, rarement subépineux dans cette partie; graduellement rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe, ou par des poils rassemblés en forme d'épine. Palpes maxil-

laires plus longs que les labiaux ; à dernier article subcylindrique ou faiblement renflé dans son milieu. Antennes à peine aussi longues que le corps (♂), ou moins longues que lui (♀) ; subcylindriques ; de onze articles : le premier renflé, les 3—5 plus grêles que les derniers. Pieds médiocrement alongés. Cuisses, les antérieures surtout, parfois sensiblement renflées. Premier article des tarses aussi long que tous les suivants réunis. Corps linéaire.

Le prothorax des Grammoptères est ordinairement rétréci d'une manière graduelle au dessus des angles postérieurs, au lieu d'être étranglé brusquement comme dans les Leptures ; les angles de la base sont moins prolongés et plus détachés des élytres que dans les Strangalies.

1. **G. Spinosula**; Foudras, inéd. *Prothorax brunâtre ou d'un brun obscurément livide, pubescent ; armé d'une petite épine sur les côtés, étranglé au dessus des angles postérieurs qui sont acuminés. Elytres subparallèles, d'un testacé livide. Pieds d'un livide fauve ; extrémité des cuisses et des jambes des quatre postérieurs, et tarses, noirâtres.*

Foudras, in collect.

Tête brune ou d'un brun obscurément fauve ou livide ; couverte de petits points enfoncés confluents ; revêtue de poils ou d'un duvet roussâtre ; transversalement canaliculée au bas du front ; creusée sur celui-ci et jusqu'au vertex, d'un sillon assez profond ; tuberculeusement relevée à la base des antennes ; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité de l'échancrure des yeux ; égalant les trois quarts du corps en longueur ; subfiliformes ; d'un fauve ou jaunâtre livide dans leur première moitié, obscures postérieurement ; de onze articles : le premier renflé, plus court que le troisième, qui est le plus long. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure ; relevé en rebord au sommet et à la base, ou profondément et transversalement sillonné au dessous du premier et au dessus de la seconde ; rétréci latéralement à l'extrémité de ces sillons ; dilaté ou arrondi dans son milieu sur les côtés, et armé d'une petite épine ; terminé en pointe à ses angles postérieurs ; convexe et longitudinalement creusé d'un sillon large et profond sur son disque ; couvert de petits points enfoncés confluents ; brunâtre ou d'un brun obscurément livide ; revêtu d'un duvet médiocrement épais, d'un cendré roussâtre. Ecusson triangulaire, d'un brun obscur, peu garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ;

à fossette humérale prononcée; relevées aux épaules; subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne; arrondies à l'angle extérieur, un peu tronquées au sommet; convexes en dessus; d'un jaune rouge livide; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points assez rapprochés, beaucoup plus gros à la base que ceux du prothorax, graduellement affaiblis à la partie opposée, et d'où sortent des poils livides jaunâtres assez apparents. Dessous du corps noirâtre; pointillé; garni d'un duvet livide cendré. Pieds médiocrement alongés, d'un testacé livide; extrémité des cuisses et des jambes des quatre postérieures, et tarses, noirâtres.

Cette espèce a été trouvée, par M. Foudras, dans les Monts-d'Or lyonnais. Les élytres sont à peu près de la couleur de celles de l'*Anæsthetis testacea*, mais un peu plus livides.

2. **G. Lævis;** Fab. *Prothorax noir, garni d'un duvet livide jaunâtre; arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe. Elytres parallèles; d'un ferrugineux jaunâtre ou d'un testacé ferrugineux livide, avec les rebords extérieur et sutural, et l'extrémité, noirs. Pieds d'un jaune rouge un peu livide.*

Fab. *Leptura lævis*, Syst. El. t. 2. p. 355. 7. — Panz. Faun. Germ. fasc. 34. 15. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 475. 8. — De Geer, *Leptura tabacicolor*, Mem. t. 5. p. 139. 17.

Long. 6 1/4 à 7 1/2^{mm} (2 1/2 à 3^{l}). Larg. 2^{mm} (3/4^{l}).

Tête triangulaire; noire; couverte de petits points enfoncés confluents, mais espacés sur le postépistome; garnie de poils d'un livide jaunâtre, couchés et peu épais; transversalement sillonnée au bas du front; creusée longitudinalement dans le milieu de celui-ci, d'un sillon ordinairement prolongé linéairement jusqu'au vertex, mais plus profond entre les antennes; faiblement bombée au devant de celles-ci; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes d'un jaune ferrugineux. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux; aussi longues que le corps (♂), ou presque aussi longues que lui (♀); subfiliformes; ordinairement fauves, ou d'un ferrugineux obscurément livide, au moins dans une partie de leur première moitié, et noirâtres postérieurement, quelquefois presque entièrement de cette couleur; garnies d'un duvet cendré jaunâtre; de onze articles : le premier médiocrement renflé, aussi long que le troisième. Prothorax tronqué en devant, faiblement bisinueux en arrière; muni d'un léger rebord au sommet et à la base; curvilinéairement rétréci antérieurement sur les côtés, subparallèle

ou rétréci ensuite dans sa partie moyenne et latérale; terminé à ses angles postérieurs par une petite épine; convexe et longitudinalement bordé en dessus; noir; couvert de petits points enfoncés et confluents; couvert de poils assez longs et couchés, d'un cendré livide, ou d'un livide jaunâtre brillant. Écusson noir; triangulaire; garni de poils livides. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; deux fois et demie aussi longues que lui; à fossette humérale assez marquée; sublinéaires; faiblement rétrécies dans leur partie moyenne ou subparallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur, curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité; obtuses ou étroitement tronquées obliquement au sommet, arrondies à l'angle sutural; subconvexes en dessus; débordées quelquefois (♂) par le segment anal; munies d'un rebord étroit à la suture; d'un ferrugineux ou d'un testacé livide, avec l'extrémité et les rebords extérieur et sutural, noirâtres; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points assez rapprochés, plus gros près de l'extrémité, graduellement affaiblis à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil couché, d'un livide jaunâtre. Dessous du corps noir; très-finement pointillé; garni de poils peu épais, d'un cendré livide ou jaunâtre brillant. Segment anal souvent ferrugineux. Pieds alongés, entièrement d'un testacé livide, légèrement garnis d'un duvet cendré; quelquefois noirâtres aux tarses et à l'extrémité des cuisses, surtout des postérieures. Cuisses faiblement renflées. Premier article des tarses postérieurs aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite les parties un peu froides ou septentrionales de la France. Elle est commune dans les Alpes.

3. **L. Quadriguttata; Var. Suturalis**; Fab. *Prothorax noir, garni d'un duvet livide jaunâtre; arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe. Bouche, antennes, élytres et pieds, d'un rouge jaune livide. Elytres parallèles; bordées de noir à la suture. Cuisses postérieures noires vers l'extrémité.*

Fab. *Leptura suturalis*, Syst. El. t. 2. p. 359. 28. — Schönh. *Leptura 4-guttata*. var. t. 3. p. 487. 41.

Long. 10^{mm} (4^{l}). Larg 3^{mm} (1 1/4^{l}).

Tête noire; garnie d'un duvet livide jaunâtre qui lui donne, comme au prothorax, une teinte verdâtre; couverte de points assez gros et espacés sur le postépistome, petits et confluents sur le reste de sa surface; transversalement sillonnée au bas du front; longitudinalement creusée sur celui-ci, d'un sillon prolongé postérieurement d'une [illegible]

mière linéaire jusqu'au vertex ; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Labre et palpes d'un testacé ferrugineux. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à la partie antérieure de l'échancrure des yeux ; d'un rouge jaune, ferrugineuses, ou d'un brun ferrugineux ; garnies d'un léger duvet cendré jaunâtre ; filiformes ; de onze articles : le premier renflé, aussi long que le troisième ; celui-ci, et les deux suivants, plus grêles que les derniers. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux à sa partie postérieure ; peu sensiblement ou très-étroitement rebordé ; un peu déprimé transversalement au dessous de la base ; plus étroit en devant qu'en arrière ; arrondi sur les côtés au dessus du sommet, rétréci au dessus de ses angles postérieurs latéralement terminés par une petite épine ; convexe en dessus ; couvert de petits points enfoncés confluents ; noir ; garni comme la tête de poils d'un jaune livide, qui lui donnent une teinte verdâtre. Ecusson noir, triangulaire, faiblement garni de duvet. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base ; trois fois aussi longues que lui ; à fossette humérale prononcée ; un peu relevées aux épaules ; subparallèles ou faiblement rétrécies dans leur partie moyenne, curvilinéairement rétrécies vers l'extrémité ; tronquées ou obtuses au sommet ; tantôt un peu arrondies, tantôt armées d'une petite pointe peu apparente à l'angle sutural ; convexes en dessus ; d'un rouge jaune, parfois un peu livide, avec le rebord sutural noir ; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points beaucoup plus gros à la base que ceux du prothorax, graduellement affaiblis à la partie opposée, de chacun desquels sort un poil mi-relevé, d'un jaune livide brillant. Dessous du corps finement pointillé, noir, garni d'un duvet cendré livide, qui lui donne une teinte verdâtre. Extrémité du segment anal souvent ferrugineuse. Pieds alongés, grêles ; d'un jaune rouge, garnis d'un duvet cendré livide. Extrémité des cuisses postérieures, et quelquefois souvent des jambes, et partie des tarses, noirâtres. Premier article de ces derniers presque égal aux trois suivants réunis, ou un peu moins long qu'eux.

Obs. M. Megerle avait rapporté cette espèce à la *Grammoptera lurida* ; Illiger avec plus de raison l'a considérée comme une variété de la *G. 4-guttata*, dont Creutzer la croyait l'un des sexes.

Elle habite les parties tempérées ou septentrionales de la France. Je l'ai reçue de M. Coste qui l'avait prise dans les environs de Châlon-sur-Saône. Elle m'a été également envoyée par M. Dupont de Paris. L'espèce typique ne paraît pas se rencontrer dans notre royaume

4. **G. Analis**; PANZER. *Dessus du corps noir, revêtu d'un duvet livide jaunâtre qui lui donne une teinte verdâtre. Prothorax arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe. Elytres parallèles. Base des cuisses et anus, d'un rouge jaune. Antennes noirâtres.*

PANZ. *Leptura analis,* Faun. Germ. fasc 118. pl. 6.

Long. 10^{mm} (2^{l}). Larg. 2 $1/2^{mm}$ (1^{l}).

Tête noire, mais paraissant, ainsi que tout le corps, d'un vert noirâtre par l'effet du duvet ou des poils couchés jaunâtres dont elle est couverte ; hérissée derrière les yeux, et plus parcimonieusement sur le reste de sa surface, de poils blanchâtres; finement pointillée ; transversalement sillonnée au bas du front; relevée sur celui-ci en un plan incliné abruptement terminé après les antennes ; creusée entre celles-ci, d'un sillon linéairement et souvent à peine prolongé jusqu'au vertex ; brusquement rétrécie presque immédiatement après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux ; à peine plus longues que les trois quarts du corps (♂), ou un peu plus courtes (♀); noires, garnies d'un duvet livide; subfiliformes; de onze articles : le premier renflé, moins long que le troisième ; celui-ci, et les deux suivants, plus grêles que les derniers. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux postérieurement ; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; arrondi sur les côtés au dessous du sommet, rétréci au dessus des angles postérieurs latéralement prolongés en petite épine ; convexe en dessus ; longitudinalement marqué d'un sillon oblitéré ou peu apparent; couvert de points enfoncés rapprochés; noir; garni comme les élytres d'un duvet ou de poils livides jaunâtres, qui lui donnent une teinte d'un vert noirâtre. Ecusson en triangle curviligne ; noir ; garni de poils livides jaunâtres. Elytres un tiers plus larges que le prothorax à sa base; trois à quatre fois aussi longues que lui ; à fossette humérale assez prononcée ; relevées aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur ; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité ; obliquement tronquées du sommet à l'angle sutural ; subconvexes en dessus; ruguleusement pointillées ; noires ; presque dénudées ou garnies à l'extrémité de poils de même couleur ; couvertes sur le reste de leur surface de poils livides jaunâtres, qui leur donnent une teinte d'un vert noirâtre. Dessous du corps pointillé ; noir ; garni d'un duvet cendré blanchâtre, brillant. Derniers anneaux du ventre rouges, ou d'un

rouge soit testacé, soit brunâtre. Pieds alongés, grêles, garnis d'un duvet cendré blanchâtre; noirs, avec la base ou la majeure partie intermédiaire des cuisses, d'un rouge jaune. Premier article des tarses aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce, généralement rare, habite les parties tempérées et septentrionales de la France. On la trouve mais peu communément dans les environs de Lyon. Elle a été envoyée à M. Foudras par M. le comte Dejean, sous le nom de *G. varians* Megerle.

5. **G. Ruficornis**: Fab. *Dessus du corps noir, revêtu d'un duvet livide jaunâtre qui lui donne une teinte verdâtre. Prothorax arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe. Elytres parallèles. Base au moins d'une partie des cuisses, d'un rouge jaune livide. Ventre noir. Antennes annelées.*

Fab. *Leptura ruficornis*, Syst. El. t. 2. p. 360. 33. — Sturm, Verzeichniss. p. 51. 21. pl. 2. fig. 9. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 486. 36. — Germ. Faun. Eur. fasc. 12. pl. 12.

Long. 5 1/2 à 7^{mm} (2 1/4 à 2 3/4). Larg. 2^{mm} (3/4^{l}).

Tête noire; garnie comme tout le dessus du corps d'un duvet ou de poils couchés d'un livide jaunâtre, qui lui donnent une teinte d'un vert obscur; couverte de petits points enfoncés confluents, mais un peu moins rapprochés sur le postépistome; transversalement sillonnée au bas du front; à peine rayée sur le milieu de celui-ci; légèrement creusée entre les antennes, et faiblement relevée au devant de la base de chacune de celles-ci; brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Labre et palpes d'un pâle ferrugineux, avec l'extrémité du dernier article de ces derniers, parfois obscur. Yeux bruns, subarrondis, faiblement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; égalant les trois quarts du corps en longueur; filiformes; garnies d'un duvet de la couleur de leur fond: de onze articles: le premier arqué, renflé, à peine aussi long que le troisième; le second, petit, obconique, ferrugineux ou d'un ferrugineux jaunâtre, ainsi que le précédent; les suivants de la même couleur à la base, noirs au sommet. Prothorax tronqué et presque sans rebord, ou très-étroitement rebordé au sommet, subsinueux et assez largement relevé en rebord à la base; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; arrondi antérieurement sur les côtés, rétréci au dessus des angles postérieurs terminés latéralement par une petite épine; convexe en dessus; très finement chagriné ou couvert

de petits points enfoncés confluents ; noir, mais garni de poils couchés d'un jaune livide, presque dorés, qui lui donnent comme aux élytres une teinte d'un vert obscur. Ecusson en triangle rectiligne ; noir, couvert de poils d'un jaune livide. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base ; deux fois et demie à trois fois aussi longues que lui : à fossette humérale assez marquée ; relevées aux épaules ; parallèles ou très faiblement rétrécies dans leur partie moyenne ; arrondies à l'angle extérieur et à l'angle sutural ; obtuses ou arrondies au sommet ; subconvexes en dessus ; garnies à la suture d'un léger rebord ; noires ; ruguleusement ponctuées ou couvertes de points enfoncés, beaucoup plus gros à la base que ceux du prothorax, graduellement affaiblis vers l'extrémité opposée, de chacun desquels sort un poil couché d'un jaune livide. Dessous du corps noir, pointillé ; garni d'un duvet d'un livide blanchâtre, brillant à certain jour. Pieds alongés, grêles ; garnis d'un duvet livide cendré ; d'un ferrugineux livide, avec l'extrémité des cuisses, les jambes et les tarses des postérieurs, noirâtres. Partie supérieure et apicale des cuisses intermédiaires et même des antérieures ; jambes intermédiaires et partie au moins des antérieures ; tarses intermédiaires, et plus rarement les antérieurs, quelquefois également noirâtres. Premier article des tarses postérieurs notablement plus long que tous les suivants réunis.

Cette espèce habite les parties tempérées et froides de la France. Elle n'est pas rare dans les environs de Paris, dans la Bourgogne et dans les Alpes.

6. **G. Præusta**; Fab. *Prothorax revêtu d'un duvet doré ; arrondi antérieurement sur les côtés, faiblement rétréci au dessus des angles postérieurs terminés en pointe. Elytres parallèles ; noires à l'extrémité ; revêtues sur le reste de leur surface, d'un duvet qui leur donne une teinte d'un verdâtre doré. Pieds d'un jaune orange.*

Fab. *Leptura præusta*, Syst. El. t. 2. p. 360. 37. — Panz. Faun. Germ. fasc. 34. pl. 16. — Germar, fasc. 34. pl. 16. — Schönh. Syn. Ins. t. 3. p. 487. 40. — Herbst, *Leptura splendida*, p. 103. 20.

Long. 8 3/4 à 10^{mm} (3 1/2 à 4^{l}). Larg. 2 1/2^{mm} (1^{l}).

Tête noire ; couverte de petits points enfoncés, confluents sur toute sa surface, même sur le postépistome ; parcimonieusement hérissée de poils d'un jaune doré ; transversalement sillonnée au bas du front : marquée sur celui-ci, d'une impression ou plaque lisse, triangulaire ; relevée à la base des antennes, ou transversalement chargée entre celles-ci, d'une élévation graduellement moins sensible dans sa partie moyenne ; longitudinalement creusée d'une ligne peu profonde, pro

longée jusqu'à l'occiput; brusquement rétrécie presque immédiatement après les yeux, et séparée du prothorax par une sorte de cou. Palpes d'un jaune livide, à dernier article noir. Yeux bruns, médiocrement échancrés, saillants sur les bords de la tête. Antennes situées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux; égalant à peu près les trois quarts du corps en longueur; subfiliformes; grêles; de onze articles : le premier renflé, moins long que le troisième, d'un jaune rouge ainsi que le suivant; les autres brunâtres ou d'un livide brunâtre, au moins en partie; garnies d'un duvet ou de poils courts et obscurs. Prothorax tronqué antérieurement, bisinueux ou anguleusement prolongé dans son milieu postérieurement; plus étroit en devant que la partie occipitale de la tête; arrondi sur les côtés au dessous du sommet, rétréci au dessus des angles postérieurs latéralement terminés par une petite épine; convexe en dessus; noir, mais revêtu d'un duvet ou de poils couchés d'un jaune doré ou jaune verdâtre doré, brillant. Ecusson en triangle curviligne : noir, couvert de poils d'un jaune doré, brillant. Elytres un quart plus larges que le prothorax à sa base : trois à quatre fois aussi longues que lui; à fossette humérale assez prononcée; relevées aux épaules; subsinueusement parallèles jusqu'aux cinq sixièmes de leur longueur; curvilinéairement rétrécies de ce point à l'extrémité; obliquement tronquées du sommet à l'angle sutural, subconvexes en dessus; noires; garnies à l'extrémité de poils de même couleur, ou presque dénudées, et plus visiblement pointillées; couvertes sur le reste de leur surface, d'un duvet ou de poils couchés, d'un jaune doré brillant, paraissant d'un jaune verdâtre, par l'effet de la couleur du fond qui perce légèrement. Dessous du corps pointillé; noir, garni d'un duvet jaune doré brillant. Pieds allongés, d'un jaune orange, garni d'un duvet de même couleur. Tarses noirs, couverts de poils livides. Cuisses médiocrement renflées. Premier article des tarses aussi long que tous les suivants réunis.

Cette espèce est propre aux contrées tempérées et septentrionales de la France. On la trouve quelquefois dans les montagnes lyonnaises, et moins rarement dans la chaîne du Jura.



ERRATA ET ADDENDA.

P. 3. *lig.* 7. ovalaire ou pointu filiforme, *lisez* ovalaire, pointu ou filiforme.

P. 57. *lig.* 2. πτευρὰ *lisez* πλευρὰ.

P. 58. Genre *Criomorphus*, *ajoutez* : ce genre a été désigné par M. le comte Dejean sous le nom d'*Isarthron*.

P. 62. Eschsch. mem. de la Soc. etc. *lisez* Bulletin de la Soc.

P. 64. *Avant-dernière ligne*, la var. B. *lisez* la var. A.

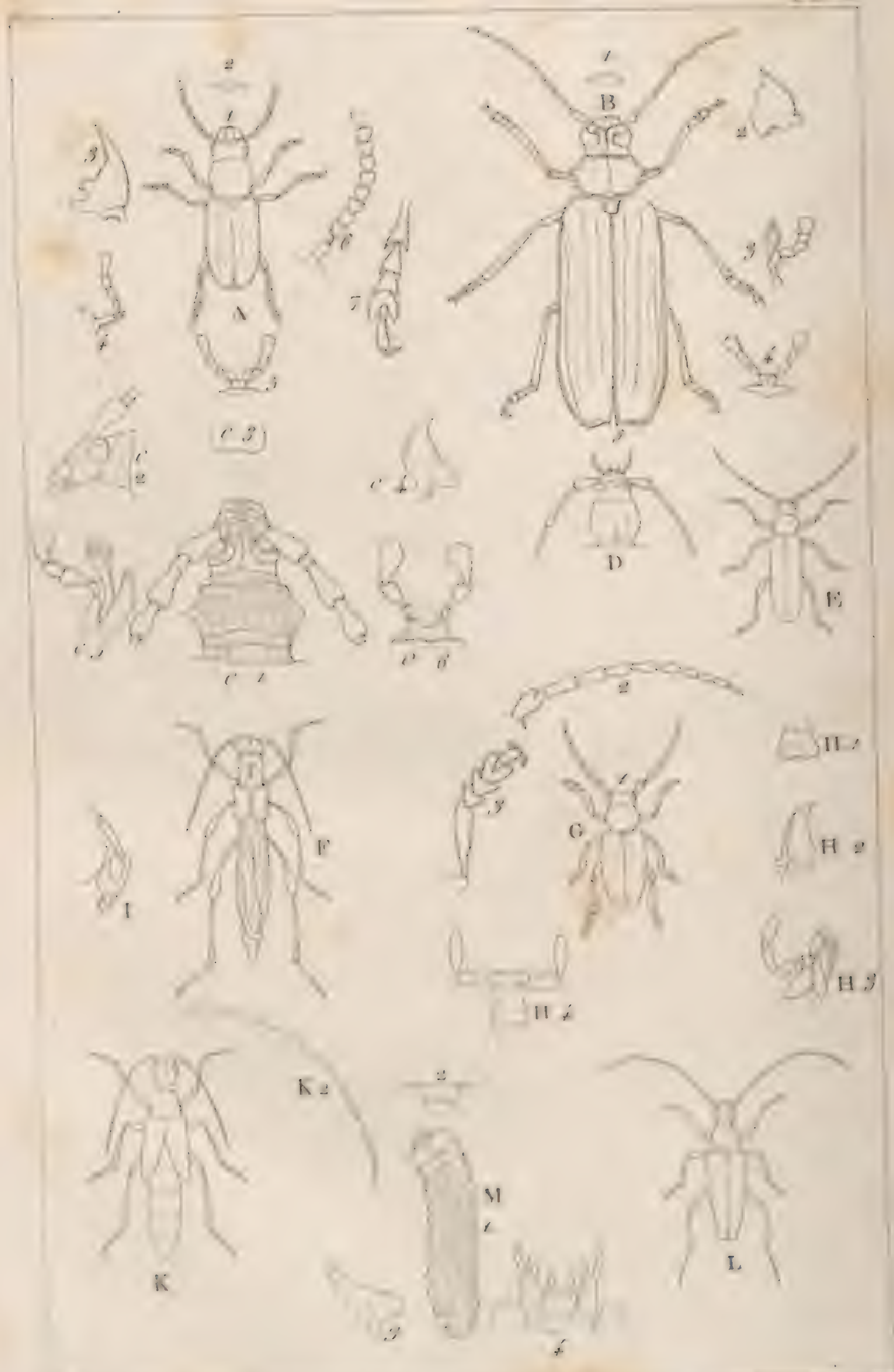
P. 65. *lig.* 4. La var. C. *lisez* la var. B. *C. Pachymerus*.

P. 71. Genre *Anaclyptus* ; lisez *Anaglyptus*.

P. 234. × × 3e article des antennes plus long que le 5e ; *lisez* 5e article plus long que le 5e.

P. 256. *Dernière ligne.* Cette espèce a été trouvée à la Grande-Chartreuse ; *lisez* dans les Basses-Alpes.

P. 268. *Rubro-testacea* ♀. Prothorax et élytres couleur de sanguine, *ajoutez* : ou d'un rouge jaune quelquefois même assez pâle



Tillet del.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PREMIÈRE PLANCHE.

A. 1. *Spondylis buprestoides*.—2. Labre.—3. Mandibule.—4. Mâchoire et palpe maxillaire.—5. Lèvre et palpes labiaux.—6. Antenne. —7. Partie de la jambe, et tarse.

B. *Tragosoma depsarium*.—1. Labre.—2. Mandibule.—3. Mâchoire et palpe maxillaire.—4. Lèvre et palpes labiaux.—5. Angle sutural épineux.

C. 1. Tête et prothorax du *Cerambyx velutinus*.—2. Tête du même, vue de profil, et servant de type d'un Procéphalide.—3. Labre. —4. Mandibule.—5. Mâchoire formée de deux divisions, et palpe maxillaire.—6. Lèvre et palpes labiaux.

D. Tête de la *Gracilia timida*.

E. *Oxypleurus Nodieri*.

F. *Molorchus Duponti*.

G. 1. *Dorcadion*.—2. Antenne.—3. Jambe et tarse.

H. Labre de la *Saperda tremulæ*.—2. Mandibule.—3. Mâchoire et palpe maxillaire.—4. Lèvre et palpes labiaux.

I. Tête de la *Saperda tremulæ*, vue de profil, servant de type d'un Clinocéphalide.

K. *Vesperus luridus* ♀.

K². Antenne du *Stenosoma Foudrasi*.

L. *Leptura rufipennis*.

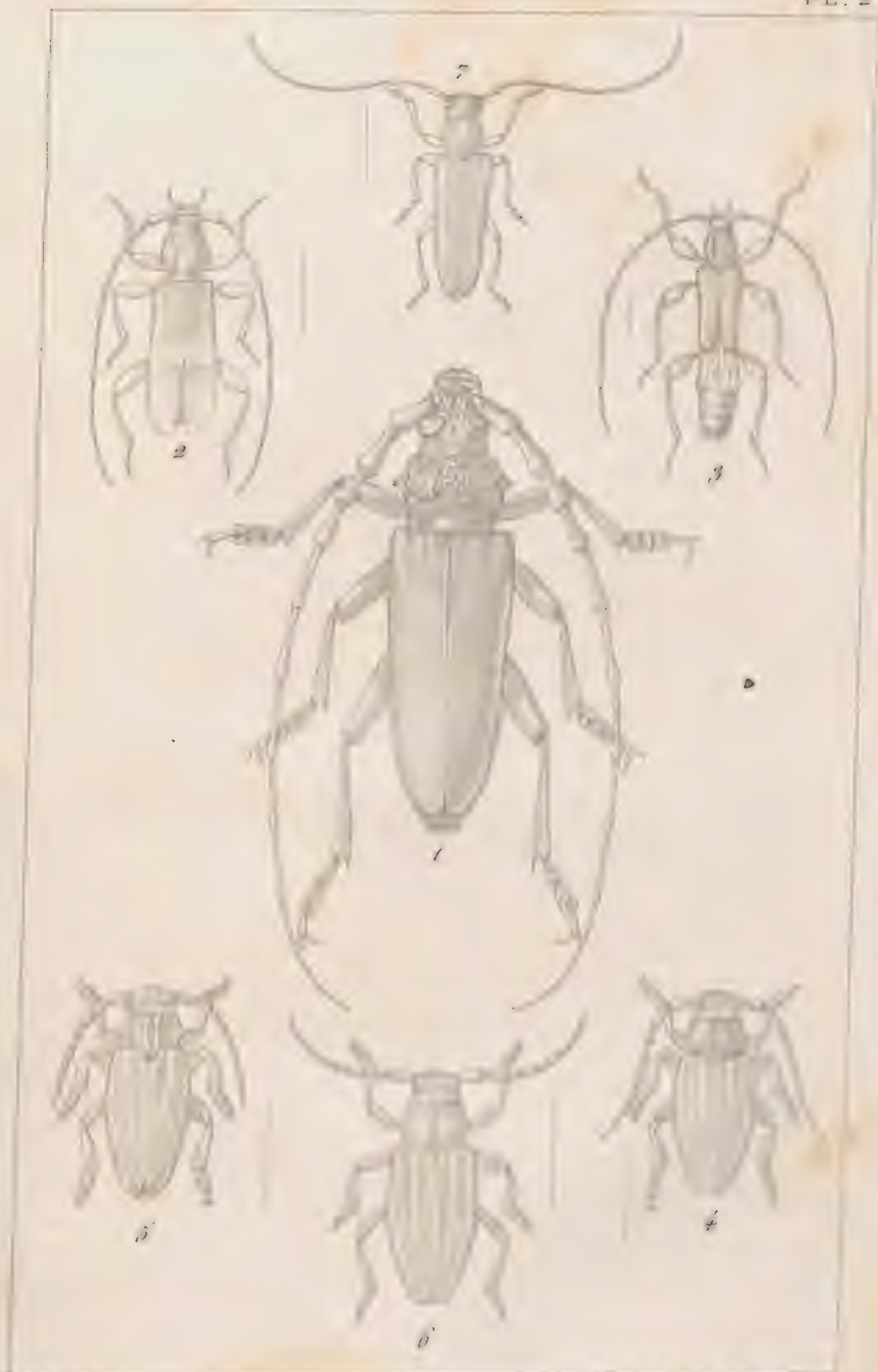
M. 1. Larve d'un *Rhagium*.—2. Labre.—3. Mandibule.—4. Parties inférieures de la bouche.

DEUXIÈME PLANCHE.

1. *Cerambyx velutinus.*
2. *Gracilia timida.*
3. *Leptura brevipennis.*
4. *Dorcadion pyrenæum* ♂.
5. *Dorcadion Dozeli.*
6. *Dorcadion pyrenæum* ♀.
7. *Phytæcia punctum.*

TROISIÈME PLANCHE.

1. *Phymatodes humeralis.*
2. *Oxypleurus Nodieri.*
3. *Exocentrus cinereus.*
4. *Pogonocherus Perroudi.*
5. *Stenosoma Foudrasi.*
6. *Xiphona picticornis.*
7. *Phytæcia Jourdani.*
8. *Leptura Fontenayi.*
9. *Leptura rufipennis.*


7
2
3
1
5
6
4


7
1
8
6
2
9
3
4
5

TABLE

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

4 Frs



